This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Widener Library
3 2044 079 414 975

Digitized by Google

Fr
34
4

Digitized by Google

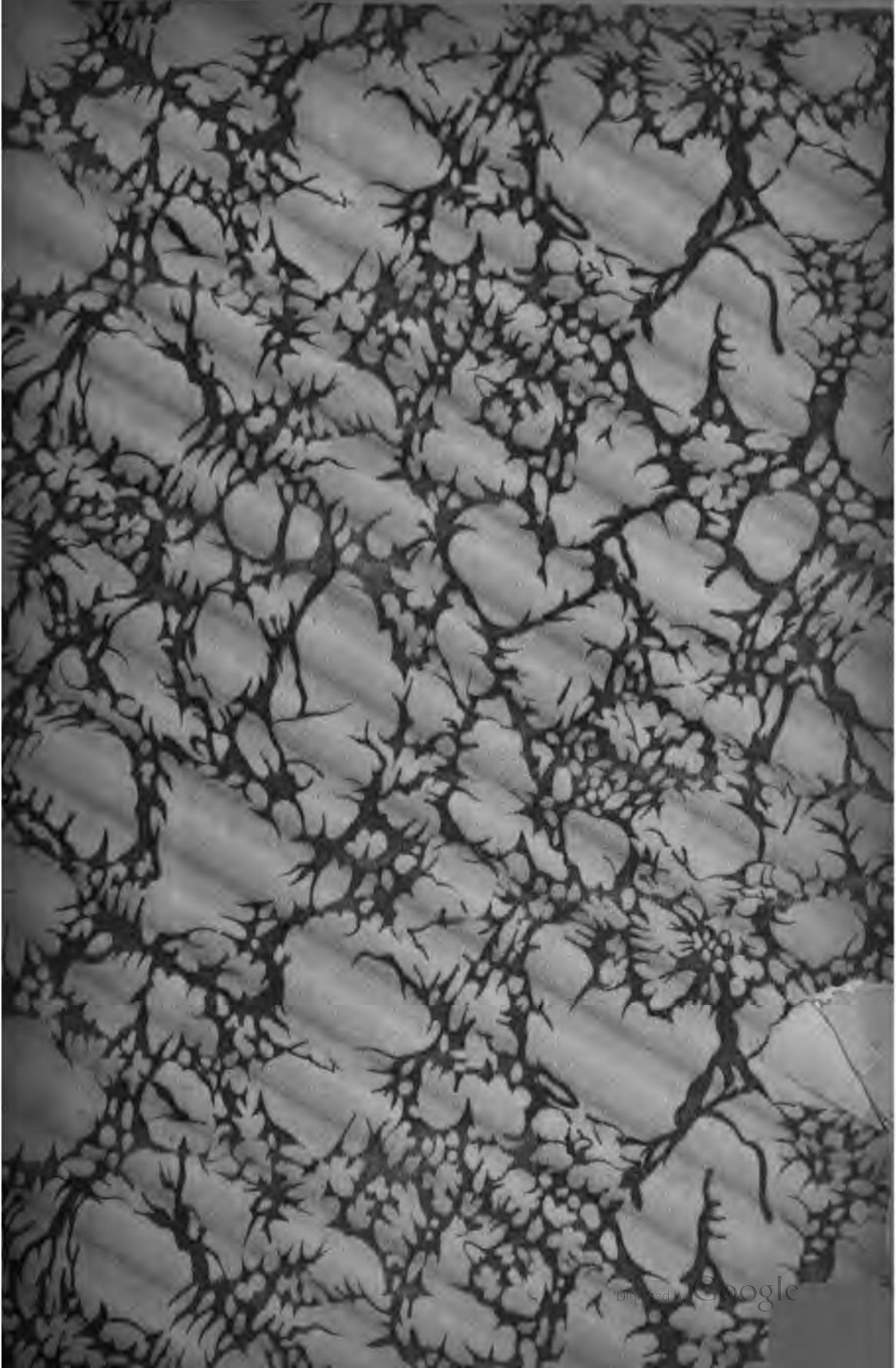
Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

SOCIÉTÉ AGRICOLE & SCIENTIFIQUE

DE LA HAUTE-LOIRE

MÉMOIRES

ET

PROCÈS-VERBAUX

1897 & 1898

TOME DIXIÈME

LE PUY

R. MARCHESSOU, IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ

Boulevard Carnot. 23.

M DCCCC

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

ET

PROCÈS-VERBAUX

Digitized by Google

Digitized by Google

SOCIÉTÉ AGRICOLE & SCIENTIFIQUE

DE LA HAUTE-LOIRE

MÉMOIRES

ET

PROCÈS-VERBAUX

1897 & 1898

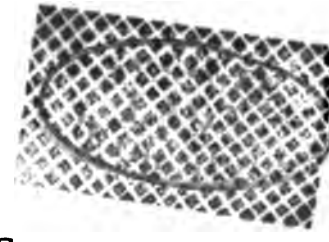

TOME DIXIÈME

LE PUY

R. MARCHESSOU, IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ

Boulevard Carnot, 23.

M DCCCC

Digitized by Google

Fr 34.4

HARVARD COLLEGE
FEB 23 1923
LIBRARY
F. C. LOWELL FUND

Digitized by Google

PROCÈS-VERBAUX

Digitized by Google

Digitized by Google

PROCÈS-VERBAUX

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DES SÉANCES

DE LA

SOCIÉTÉ AGRICOLE ET SCIENTIFIQUE

DE LA HAUTE-LOIRE

SÉANCE DU 7 JANVIER 1897.

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr MOREL.

Présents : MM. Dr Boyer, Boyer Florimond, Canard, Cellerier, Chaudier, Cortet, de Cailleux, Dreyfus, Gazanion, Gueyffier Louis, Hedde, Jacotin, Jouffre, Lascombe, Dr Morel, Martin, instituteur, Sklénard, Valléry-Michel.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le président procède au dépouillement de la correspondance qui comprend : deux circulaires ministérielles, l'une relative à la réunion des sociétés savantes, dont l'ouverture se fera à la Sorbonne le mardi 20 avril ; la seconde relative à la réunion de la Société des Beaux-Arts des départements dont l'ouverture aura lieu également à Paris, le 20 avril.

M. le Dr Coiffier s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

Digitized by Google

M. Lascombe donne lecture d'un article du *Polybiblion* qui, dans sa cinquième livraison de 1896, apprécie dans les termes suivants le tome VIII des mémoires de la Société agricole et scientifique de la Haute-Loire :

« Le tome VIII des *Mémoires et procès-verbaux de la Société agricole et scientifique de la Haute-Loire*, qui vient de nous parvenir (Le Puy, gr. in-8, de 278-ix-126 p.), se présente comme l'un des plus remarquables que nous ayons eu à noter cette année.

« La quantité est médiocre, mais la qualité est parfaite. C'est d'abord : *Procédé facile pour la vérification de l'alcool*, par M. le docteur Coiffier, et *le géographe Aimé Pissis*, par M. Corcelle.

« Viennent ensuite : *Relation des communes du département de la Haute-Loire, comparées à la commune moyenne de la France, tant au point de vue de la population que de la richesse spécifique d'après les éléments de 1895*, par M. Sklénard. — *Étude comparative de certains produits agricoles de la Haute-Loire* des années 1893, 1894, par le même.

« Ajoutons que les pages 141 à 267 sont occupées par l'importante étude de feu M. Truchard du Molin, sur la *baronnie de Lardeyrol* (avec 9 planches d'armoiries en couleurs). Disons toutefois que, si réel que soit l'intérêt de ce dernier travail, il nous paraît dépassé sensiblement par celui de M. Louis Pascal : *Bibliographie du Velay et de la Haute-Loire*, qui est paginé à part.

« Si considérable qu'apparaisse déjà l'œuvre méritoire de cet érudit, nous constaterons qu'elle n'embrasse encore que la *Théologie* et la *Jurisprudence*. Nous n'ignorons pas que l'ensemble est terminé ; aussi, ne pouvons-nous que faire des vœux pour que la publication marche rapidement. »

M. Almer, correspondant de l'Institut, consacre, dans la *Revue épigraphique du midi de la France* (n° 83, juillet-décembre 1896), les lignes suivantes à l'inscription romaine découverte, il y a quelques mois, à Saint-Paulien :

AUTEL A LA DÉESSE SALUS DU GENRE HUMAIN.

« Estampage de M. Lascombe, directeur du Musée du Puy.

« *Saint-Paulien*, département de la Haute-Loire. — Minuscule tablette de marbre, trouvée en juillet 1896 à Saint-Paulien, lieu dit Marchadial, à 2 m. 50 au-dessous de la surface du sol, et inscrite de chaque côté ; l'une des deux inscriptions renfermée dans un encadrement de moulures, l'autre non encadrée ; hauteur 0 m. 09, largeur 0 m. 07, épaisseur 0 m. 01 1/2 ; hauteur de la partie encadrée 0 m. 06, largeur 0 m. 03 1/2.

Digitized by Google

Face encadrée.	Face opposée.
SALVTIGE	SALVTIGENE
NERISHV	RISHVMANI
MAN I	LSERGIVSPRI
SERGIVS	MVSMERI
PRImus	TOPOSVIT
POSVIT	DEAE
MERITO	

« Lettres du deuxième siècle.

« *Saluti generis humani* (L?) *Sergius Primus posuit merito. Saluti generis humani L. Sergius Primus merito posuit deae.*

« A la déesse Salus du genre humain, Lucius Sergius Primus avec reconnaissance ».

« Il y a des exemples de la déesse Salus invoquée comme conservatrice du peuple romain, mais c'est sans doute la première fois qu'elle apparaît, si ce n'est sur des monnaies (notamment de Galba), avec le mérite d'avoir sauvé le genre humain.

« Quel événement grand et terrible a donc pu inspirer la crainte d'un danger de mort couru par le genre humain tout entier? Une guerre, un tremblement de terre, une invasion de barbares n'ont pas des proportions assez vastes, assez générales pour donner naissance à une telle appréhension. Volontiers on penserait à la grande peste des années 166 et suivantes, qui, sortie de l'Éthiopie, se répandit sur l'Égypte, le pays des Parthes, la Syrie, envahit l'Europe particulièrement l'Italie et la Gaule jusqu'au Rhin, et, put-on croire alors, embrassait le monde et menaçait d'anéantir l'humanité.

« Le rattachement de la dédicace de Saint-Paulien à ce fléau n'est pas en contradiction avec l'âge de l'inscription; la forme des lettres exclut le premier siècle et ne permet pas de descendre au-dessous de la première moitié du troisième.

« Inutile d'avertir que le christianisme n'est ici pour rien. La dévotion de Sergius Primus est bien païenne, comme le fait voir d'ailleurs au plus clair le mot DEAE de la fin du texte; le salut du genre humain dont la déesse est remerciée est tout terrestre; la cessation d'une calamité supposée étendue sur la terre entière et capable d'amener la disparation de l'espèce humaine.

« Dans l'inscription encadrée, le prénom manque devant SERGIVS.

« On serait tenté de le chercher à la fin de la ligne précédente dans l'espace resté vide après MANI; l'estampage ne laisse rien voir; ce doit cependant bien être le même L(ucius) Sergius que sur la seconde inscription. Nous n'avons rien aperçu non plus après DEAE.

Digitized by Google

On lit également, dans la *Revue archéologique* (3e série, t. XXIX, septembre-octobre 1896, p. 254), un article de M. Héron de Villefosse, conservateur du musée du Louvre, sur l'inscription de *Sergius primus*. Il est ainsi conçu :

« M. Héron de Villefosse annonce qu'il a reçu de M. A. Lascombe, directeur du Musée du Puy, les empreintes d'une inscription latine récemment découverte à Saint-Paulien (Haute-Loire) ; cette localité occupe l'emplacement de l'antique « Ruessio », qui a déjà fourni un certain nombre de monuments épigraphiques. Le texte est gravé sur les deux faces d'une très petite plaque de marbre trouvée dans le sol à environ 2 m. 50 de profondeur. Sur la face principale, entourée d'un encadrement, on lit : *Saluti generis humani Sergius Primus posuit merito*. Sur la face postérieure, la même inscription est répétée, mais avec quelques variantes. Ce petit monument votif, que M. A. Lascombe a pu faire entrer au Musée du Puy, a été recueilli en même temps qu'un mascaron en terrre cuite, des briques romaines striées et deux monnaies de bronze, l'une au type de la colonie de Nîmes, l'autre de l'époque de Marc-Aurèle. Il est surtout curieux par ses dimensions presque microscopiques et par la formule tout à fait nouvelle en épigraphie, *Saluti generis humani*. »

M. Lascombe met sous les yeux de l'assemblée une note extraite de la *Revue numismatique*, concernant des monnaies semi-royales découvertes en Franche-Comté.

« Il s'agit de trois deniers du roi Robert (996-1031) frappés au Puy, complètement inédits, portant au droit ROTBERTVS REX, au revers SANCTA MARIA et un monogramme.

« Ce monogramme, dont l'analyse donne indubitablement STPS et comme lecture certaine *Stephanus*, s'applique à Étienne Ier, évêque du Puy.

« La légende SANCTA MARIA du revers indique l'atelier du Puy. »

Ces deniers ont été signalés par M. Caron, président de la Société de numismatique.

Dans une note parue dans l'*Annuaire de la Société de numismatique*, année 1896, M. le comte de Castellane a essayé d'esquisser l'histoire d'un atelier monétaire établi au Puy vers 1420 et fermé en 1423 par l'ordre de Charles VII.

M. Lascombe informe l'assemblée que la famille Collard, héritière de M. Truchard du Molin, a bien voulu mettre la Société en possession d'un manuscrit de ce savant auteur sur la Baronnie de Saint-Vidal.

L'assemblée, reconnaissante de ce don, décide l'impression de cet ouvrage, son insertion dans ses Annales, et prie M. Lascombe de

Digitized by Google

transmettre à la famille Collard les remerciements de la Société.

M. Lascombe présente également la quatrième édition du *Précis d'auscultation*, de M. le Dr Coiffier, fortement revue et augmentée.

M. Valléry-Michel rend compte de l'état de la caisse et dépose sur le bureau les livres des comptes. MM. Canard et Hedde sont délégués pour procéder à la vérification de ces comptes et déposer leur rapport à la prochaine séance.

Il est procédé ensuite au scrutin sur la nomination de M. Solvain-Planté, présenté à la dernière séance; à la majorité, M. Solvain-Planté est élu membre titulaire de la Société agricole et scientifique de la Haute-Loire.

M. Nicolas, professeur à l'École normale du Puy, est présenté, à titre de membre titulaire, par MM. Louis Gueyffier et Lascombe; il sera procédé à cette élection à la prochaine séance.

M. le Président prononce l'éloge funèbre de M. Hérisson, professeur d'agriculture, dont la perte récente fait un vide regrettable dans notre société. Par suite de ce décès, il y a lieu de procéder à l'élection d'un secrétaire-trésorier du Comice agricole; l'assemblée consultée désigne M. Jouffre pour remplir ces fonctions.

L'époque du prochain *Concours d'animaux gras* est fixée au mardi 6 avril; les subventions destinées à ce concours se monteront, comme l'an dernier, au total de 1,725 francs.

L'un des secrétaires,
Ph. Hedde.

SÉANCE DU 4 FÉVRIER 1897.

Présidence de M. le Dr Morel.

Présents : MM. Antier, Blanc-Marthory, Canard, Chaudier, Dr Coiffier, Gazanion Édouard, Gueyffier Louis, Hedde, Jacotin, Jouffre, Leblond, Dr Morel, Martin, instituteur, de Ribains, Solvain-Planté, Scklénard, Valléry-Michel.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Digitized by Google

Le scrutin est ouvert sur la candidature proposée à la dernière séance : à la majorité, M. Nicolas, professeur à l'École normale du Puy, est élu membre titulaire de la Société agricole et scientifique de la Haute-Loire.

La candidature de M. Vidal-Galland, négociant au Puy, est présentée par MM. Valléry-Michel et Habriat : il sera voté sur cette admission à la prochaine séance.

M. le Président communique à l'assemblée une lettre de M. le Préfet transmettant un vœu du Conseil général en vue de la tenue, au Monastier, du prochain concours de la race du Mézenc.

L'assemblée consultée décide que, pour donner toute la satisfaction possible au vœu manifesté par le Conseil général, il est, dès à présent, fixé que le concours de la race du Mézenc pour 1898 aura lieu au Monastier (le concours de cette année ayant été attribué au Puy pour des mesures économiques et selon les traditions constantes de la Société).

M. le Président communique ensuite une deuxième lettre préfectorale, relative aux pièces à fournir au ministre, relativement au concours d'animaux gras qui doit avoir lieu au Puy le mardi 6 avril.

M. le président invite l'assemblée à terminer l'étude de l'organisation du prochain concours d'animaux gras. M. le Président se chargera de demander à la municipalité l'autorisation d'établir le concours dans le jardin public, ainsi que cela a eu lieu les années précédentes.

L'organisation du concours sera la même que précédemment; les subventions étant les mêmes, il n'y aura rien à changer aux affiches. M. Jacotin se charge de l'organisation générale.

La liste du jury, comprenant les membres de droit et ceux nommés par l'assemblée, est la suivante :

MM. Dr Morel, Jacotin, Dr Coiffier, Louis Gueyffier, Lascombe, Hedde, Canard, Sklénard, Chaudier, Jouffre, Duterque, Gazanion (Édouard), Gazanion (Francisque), Roussel, Carle, Habriat, Viala, Pascal, Giraud, Hilaire.

M. Hedde donne ensuite lecture du rapport de la commission d'examen des comptes, qui a constaté la régularité de ces comptes et la situation satisfaisante de nos finances, et a proposé de donner pleine et entière décharge à M. le trésorier sortant.

L'assemblée approuve ces conclusions et vote des remerciements à M. Valléry-Michel, trésorier sortant, sur la proposition de M. le Dr Coiffier, appuyée par M. le Président.

M. Sklénard donne lecture d'un intéressant mémoire traitant des cours d'eau de notre département, de leur dépeuplement et de leur

Digitized by Google

utilisation agricole et industrielle ; ce mémoire sera inséré dans nos annales.

L'auteur donne une statistique du nombre et de la longueur de nos rivières et énumère les différentes espèces de poissons qui les peuplent ; il cite l'établissement de pisciculture du lac de Saint-Front et déplore le braconnage effréné qui dépeuple nos rivières, principalement pendant les sécheresses ; il réclame, à cet effet, l'augmentation de gardes-pêche spéciaux.

Il termine par une statistique des surfaces irriguées et des établissements industriels à moteur hydraulique, qui sont au nombre de 1,350 usines alimentées par 406 cours d'eau ; il reste 374 cours d'eau dont les chutes ne sont utilisées par aucune industrie.

M. Hedde fait observer qu'à sa connaissance l'étang de Malaguet a été également empoissonné et donne de fort beaux produits.

Il ajoute qu'il serait désirable que les barrages établis sur nos rivières en vue d'une utilisation industrielle pussent être munis d'une échelle à poissons lorsque leur hauteur ne permet pas aux poissons de la franchir.

M. le Dr Coiffier demande si notre Société ne pourrait pas appeler l'attention des industriels des départements voisins sur l'utilisation de nos forces motrices.

M. Hedde informe ses collègues que le prochain congrès de l'*Association française pour l'avancement des sciences* doit s'ouvrir à Saint-Étienne le 5 août prochain ; le programme de ce congrès comprend la visite de notre ville et une excursion au Mézenc par le Monastier et Yssingeaux.

Il signale également un article contenu dans le *Bulletin* d'octobre 1896 du ministère de l'agriculture, relatif à la fabrication des fromages à pâte molle (Camembert et Brie), et donnant les dispositions d'une laiterie modèle. Cet article, très détaillé, donne une foule de renseignements techniques qui pourraient être profitables à notre industrie rurale.

Il trouve, dans le *Journal de l'Agriculture* du 19 décembre, la note suivante, relative à l'utilité de l'histoire naturelle en agriculture.

« L'histoire naturelle passe, dans le monde, pour être plus curieuse que véritablement utile. On aime trop à se moquer de ces maniaques qui transforment les boîtes de carton en véritables cimetières et qui insèrent dans des rames de papier des quantités de mauvaises herbes desséchées et informes. La plupart de ces mauvaises herbes, dont les horticulteurs s'empressent de purger leurs jardins, sont employées en médecine où on les paye fort cher lorsque la nécessité nous oblige d'avoir recours à l'art d'Esculape.

Digitized by Google

« Ce n'est pas un des moindres mérites de l'histoire naturelle, que de nous enseigner que l'auteur de tout ce qui existe n'a rien créé d'inutile; que chaque être, le plus chétif comme le plus puissant, a sa place marquée dans son œuvre et que, même les plus hideux en apparence, aussi bien que les plus élégants, ont leurs vertus, leurs mérites. Ces vérités sautent aux yeux de tous ceux qui, dégagés des nécessités purement matérielles de la vie, aiment à élever, à ennoblir leur âme par la contemplation des merveilles de la nature et s'efforcent d'en pénétrer les sublimes mystères.

« Ces mérites ne sont pas toujours bien apparents; il faut beaucoup d'étude et de persévérance pour les découvrir, et encore, maintes fois, ils sont révoqués en doute. Qui voudrait croire, par exemple, qu'on peut retirer quelque utilité du *cousin*, cet insecte taquin auquel nous avons voué une haine aussi méritée qu'implacable? Il s'est cependant rencontré des savants qui ont avancé que la piqûre du cousin, faisant office d'une sorte d'inoculation, nous préservait des fièvres paludéennes, et qu'en échange d'un petit désagrément, elle nous procurait un grand bienfait.

« D'autres insectes passent pour assainir nos appartements en se nourrissant de miasmes répandus dans l'air. Le cloporte a été longtemps employé dans la pharmacie et entre encore dans la composition de plusieurs remèdes secrets. La vipère, dont le venin est si redouté, est utilisée pour confectionner la thériaque : prise sous forme de bouillon elle devient un excellent analeptique et rétablit les forces des personnes épuisées par les excès ou la maladie. Le criquet, appelé à tort sauterelle par le vulgaire, constitue un mets très nourrissant et très recherché des peuples de l'Orient qui en font un grand commerce. Le blaps porte-malheur est regardé en Turquie comme un remède contre la maigreur et engraisse, dit-on, ceux qui s'en nourrissent. Le cétoine doré est un antirabique très estimé, notamment en Russie. La cantharide, le mylabre, le méloë, insecte d'un bleu sombre qui infeste nos parterres, au mois de mai, sont des vésicants employés dans toutes les pharmacies du monde. Le méloë est particulièrement employé dans les officines chinoises.

« Il y a lieu de s'élever contre cette manie déplorable qui pousse l'homme à priver de leur frêle existence des créatures inoffensives dont il n'a pas été à même d'apprécier les services. Sous prétexte qu'il est le roi de la création, l'homme se croit le droit de faire peser sa tyrannie sur de faibles êtres.

« Demandez à ce villageois pourquoi il pose son lourd sabot sur le dos du carabe doré, ce brillant coléoptère qui, gardien vigilant de nos jardins, ne se montre dangereux que pour leurs innombrables

Digitized by Google

dévastateurs? Il vous répondra que c'est une bête qui n'est bonne qu'à détruire. C'est à peine s'il épargne la bienfaisante coccinelle, cet aimable et intelligent serviteur qui fait une si rude guerre aux pucerons. Gardez-vous bien d'adresser à ce même villageois un plaidoyer en faveur des pinsons, des chardonnerets, des mésanges, des verdiers, de tous ces passereaux qui rendent à nos vergers de si éminents bienfaits en les débarrassant des chenilles, votre éloquence serait dépensée en pure perte. Vous ne parviendrez pas à lui faire entendre que le léger tribut que ces oiseaux prélèvent sur nos moissons et nos récoltes n'est que le très faible salaire d'incontestables services.

« Ayons des égards indulgents pour ces innocentes créatures, même pour la sombre et boudeuse araignée qui, sous des dehors peu attrayants, cache des trésors de vertu. Par son amour du travail, par son activité, par sa persévérance, cet arachnide commande le respect et donne à l'humanité de précieuses leçons. Essayez de déchirer sa toile, son unique gagne-pain, la courageuse araignée se remet au travail, et elle aura plutôt lassé et désarmé votre haine, que vous n'aurez dompté sa patience et sa persévérance.

« Ce n'est pas seulement à l'agriculture, à l'horticulture et à la médecine que l'histoire naturelle rend des services, elle les rend également à l'industrie.

« Au lieu donc de détruire d'innocentes créatures, entourons-les de protection; observons, étudions leurs mœurs pour étendre le cercle de nos connaissances. »

M. le président donne lecture d'une lettre de M. Menault au sujet du classement de notre race bovine du Mézenc dans les Concours régionaux.

M. Chaudier donne quelques explications sur cette question, montrant que la race du Mézenc n'est pas isolée dans notre département, mais qu'elle s'étend et tend à prendre de l'extension dans l'Ardèche, la Drôme et l'Isère; il serait donc très désirable que cette race soit traitée sur le même pied que les autres races et qu'elle obtienne également dans les concours les trois prix afférents aux différentes catégories.

M. le préfet demande une note à ce sujet qui lui permette d'en référer à son collègue de la Drôme, en vue du concours régional de Valence.

L'un des secrétaires,
Ph. HEDDE.

Digitized by Google

SÉANCE DU 4 MARS 1897.

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr MOREL.

Présents : MM. de Cailleux, Canard, Cellérier, Dr Coiffier, Espenel, Gazanion, Gueyffier (Louis), Hedde, Jouffre, Lascombe, Martin, instituteur, Dr Morel, Nicolas, de Ribains, Rocher, Sklénard, Valléry-Michel, Viala, Vignon.

MM. Leblond, préfet de la Haute-Loire, et Solvain-Planté s'excusent de ne pouvoir assister à la réunion.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le président signale à la Société la haute distinction accordée récemment à l'un de ses membres, M. Leblond, et prie M. le secrétaire général, présent à la séance, de vouloir bien être, auprès de M. le Préfet de la Haute-Loire, l'interprète des félicitations de l'assemblée.

La correspondance comprend :

1° Une circulaire du directeur du laboratoire d'entomologie agricole de Rouen invitant la Société à entrer en relations avec cet établissement;

2° Une circulaire relative à l'exposition internationale de Bruxelles qui a lieu le 24 avril 1897;

3° Une lettre de M. Revillout, professeur d'égyptologie et conservateur au musée du Louvre, chargé par le gouvernement français de se rendre, au mois d'octobre prochain, en Égypte, Haute-Égypte et Nubie, afin de prendre des moulages d'anciennes inscriptions, de faire des fouilles pour en découvrir de nouvelles, ainsi que pour l'étude des anciens monuments :

« Par faveur spéciale, afin de faciliter l'étude et la connaissance de l'ancienne civilisation égyptienne, les savants et les personnes s'intéressant à l'étude de l'antiquité pourront être autorisés à suivre la mission avec l'assentiment de M. Revillout et profiteront d'une occasion unique pour faire cet admirable voyage. »

4° Une lettre du directeur de l'institution géologique de l'université royale d'Upsala proposant l'échange de ses publications avec celles de la société agricole et scientifique de la Haute-Loire.

Digitized by Google

L'assemblée charge M. Lascombe de répondre favorablement à cette demande.

Sur la recommandation de notre confrère, M. le docteur Boyer, la société vote, à titre de secours, une somme de 50 francs à Courtol, le tueur de vipères ; la faible indemnité de 250 francs que l'administration lui a allouée cette année, pour avoir détruit mille vipères, est insuffisante à sa subsistance. Comme destructeur d'animaux nuisibles, Courtol a rendu et rend encore de très grands services à l'agriculture et à ses semblables.

Un volume publié par le ministère de l'instruction publique sous le titre de *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements en 1896,* renferme un intéressant rapport de M. Léon Giron sur une peinture murale de l'abbaye de Lavaudieu. Cette peinture, placée au fond de la chapelle du monastère et masquée par un badigeon, a été découverte et relevée par M. Giron. Ses dimensions sont de 6 mètres de haut sur 5 m. 50 de large.

« Divisée en deux zones : la zone supérieure avec le Christ triomphant entre les quatre animaux évangéliques ; la zone inférieure avec la Vierge assise entre les anges et les douze apôtres, elle offre les caractères de l'école byzantine et a été probablement exécutée par un de ces peintres étrangers qui, au moyen âge, parcouraient la France et exécutaient dans les églises de remarquables travaux. »

M. Cellérier donne lecture d'un mémoire sur l'industrie moderne au Puy ; ce mémoire fournit de très intéressants détails, principalement sur la création récente d'un tramway allant de Brives-Charensac à Espaly et sur la manufacture de confections de MM. Alirol frères, A. Enjolvy et C^ie^, entre Espaly et Saint-Marcel. Il cite également l'usine génératrice d'électricité établie par M. Rumillet sur le Dolaison, qui éclaire la commune de Vals. L'usine établie par M. Farigoule sur la Loire, près Brives-Charensac, en outre, de la force destinée au tramway, est en mesure de donner la lumière tant à la commune de Brives-Charensac qu'à celles de Chadrac, d'Aiguilhe et d'Espaly-Saint-Marcel.

L'usine de Brives comprend, pour le groupe d'éclairage, 2 alternateurs de 75 kilowatts chacun et, pour le groupe des tramways, 2 dynamos de 100 kilowatts chacune ; ces dynamos sont mues par 2 turbines hydrauliques pouvant produire ensemble une force de 400 chevaux ; à cela on a ajouté une machine à vapeur auxiliaire de 125 chevaux.

La manufacture de confections d'Espaly-Saint-Marcel comprend l'installation possible de 300 machines à coudre, de machines à découper, à plier, etc., disposées de manière à être actionnées

Digitized by Google

ensemble ou séparément par un moteur hydraulique, d'une force allant de 7 à 14 chevaux, fournie par une chute d'eau de 2 mètres, débitant de 350 à 700 litres par seconde et agissant sur une turbine horizontale ; un régulateur automatique modifie l'admission de l'eau, selon la force à produire.

Le bâtiment principal, d'environ 32 mètres de longueur sur 20 de largeur et 20 mètres de hauteur, est protégé par 2 paratonnerres. Le sous-sol, dans la partie laissée libre par l'installation du moteur et des transmissions, contient deux calorifères, système Michel Perret, à dalles perforées, chacun ayant 25 mètres de surface de chauffe, destinés à chauffer le rez-de-chaussée et le premier étage, où ils peuvent maintenir une température de + 15° avec — 10° à l'extérieur; un emplacement y est réservé pour le transformateur d'énergie électrique qui permettra d'éclairer la manufacture.

Au rez-de-chaussée sont installées 6 doubles tables, chacune pour 24 machines à coudre (chacune de ces machines ne consomme que 1/40 de cheval).

Le premier étage contient les machines à découper, à plier, mesurer, etc.

Le personnel de l'usine est appelé à occuper environ 300 ouvrières et 20 ouvriers, qui travailleront dans les conditions les plus confortables.

Les machines ont été fournies par la maison Singer ; elles comprennent, outre les machines à coudre, des machines à coudre les boutons, les boutonnières, à piqûres d'ornement, à préparer les bobines, à découper suivant patrons, etc.

La manufacture pourra produire annuellement 500,000 chemises, 30,000 pantalons, etc.

L'abaissement du prix de revient résultant de cette large production, permet de donner un prix très rémunérateur au personnel de la manufacture ; on comprend, par suite, tous les avantages qui résulteront pour notre pays de la création de cette industrie nouvelle.

Nous ajouterons, ce que n'a pas pu dire l'auteur du mémoire, que le parfait fonctionnement de cet établissement modèle fait le plus grand honneur à notre collègue M. Cellérier qui, après en avoir établi les plans, en a surveillé l'exécution dans tous ses détails.

M. Cellérier cite encore, parmi les nouveaux établissements industriels établis dans le voisinage du Puy, la brasserie-malterie avec moteur à vapeur de MM. Demourgues et Bastide, au Pont-Neuf ; la chocolaterie de M. Gimbert-Dallard, à Vals, avec moteur hydraulique ; l'usine pour coiffes de chapeaux de M. Canard, avec moteur à

Digitized by Google

vapeur ; la papeterie Garnier, les malteries Rogues et Sacher, et les moulins nouveaux de MM. Sabarot, Benoît et Vertupier.

Si à ces entreprises industrielles, on ajoute les grands travaux départementaux, communaux et les établissements religieux ou privés, exécutés depuis peu ou en cours, on voit que nous traversons une sérieuse période d'activité, qui est tout à l'avantage du développement de la ville du Puy et du bien-être de ses habitants.

Comme suite à cette communication, M. le docteur Coiffier lit la note suivante :

« Ce qui nous manque, à notre humble avis, c'est la force à domicile. Du jour où un industriel se chargera de débiter, dans nos maisons et dans nos ateliers, de la force motrice ; du jour où nous pourrons avoir de la force chez nous comme nous avons du gaz, en tournant un simple bouton, un grand progrès sera réalisé dans notre ville. Tous nos travailleurs pourront alors mettre, et à peu de frais, leurs outils en mouvement : tours à bois, scies, piqueuses, essoreuses, machines à coudre, petits métiers divers..., chacun prenant de la force selon ses besoins : ici quelques kilogrammètres, là un cheval, ailleurs cinq, dix chevaux, peu importe.

« Une grande objection que l'on entend souvent faire à ceci, par quelques-uns de nos compatriotes, c'est qu'au Puy nous n'avons, en réalité, que très peu d'industries, que les bras suffisent et que, par conséquent, nous n'avons pas besoin de force ; que personne ne s'abonnerait à une compagnie électrique qui débiterait de la force à domicile.

« Ce raisonnement, qui est spécieux, est au fond absolument faux, car on peut objecter que si notre ville a manqué jusqu'ici d'industries, cela peut tenir précisément à son manque de forces hydrauliques.

« En effet, dans une ville, que recherchent d'abord les industriels ? des chutes d'eau pouvant fournir la force nécessaire au fonctionnement de leurs machines ; exemple, la petite ville de Thiers, presque notre voisine, dont toutes les fabriques de coutellerie sont échelonnées sur les bords de la Durolle, torrent à pente rapide, qui donne la force, partant la vie, à toutes ces usines.

« Quand, dans un pays, la force hydraulique manque, les industriels créent la force sur place avec la machine à vapeur ; mais alors il leur faut absolument ce qui manque encore à notre ville : le charbon.

« Ne possédant, nous habitants du Puy, ni des chutes d'eau à nos portes, ni les mines de Saint-Étienne, il n'est pas étonnant que nous n'ayons pu fixer de vraies industries dans nos murs ; mais ce qui

Digitized by Google

ne s'est pas fait dans le passé, ne pourrait-il pas se faire dans l'avenir?

« Qui sait si, pouvant recevoir de la force à volonté dans nos ateliers, des industriels étrangers, attirés par cette facilité, par cette amorce, de même que par le bas prix de la main-d'œuvre, ne seraient pas enchantés de transporter, dans notre beau bassin du Puy, quelques-uns des innombrables métiers qui font la fortune des nombreuses cités industrielles du bassin de la Loire?

« Il est certain, — beaucoup d'économistes l'ont prédit, — que l'avenir est aux villes qui, les premières, sauront monopoliser à leur profit le « transport de la force ». Aussi serait-il nécessaire que le Puy, — qui a le privilège de posséder de nombreux cours d'eaux à pente rapide dans ses environs, — que le Puy, dis-je, ne se laissât pas trop distancer dans cette voie, par Saint-Étienne, Saint-Didier-la-Séauve, voire même par de simples villages comme Sainte-Sigolène.

« La chose est d'un trop grand intérêt, d'une trop grande importance pour nos ouvriers, de même que pour le développement futur de notre cité, pour que nous, Société, qui avons à cœur tout ce qui peut aider au bien-être et au progrès de la petite patrie, nous ne le proclamions pas bien haut par la parole, par les écrits, par la voie de nos Annales et par tous les moyens actuellement en notre possession.

« La Société agricole et scientifique de la Haute-Loire a rompu autrefois, ici même, de nombreuses lances en faveur de l'établissement d'un tramway, que d'aucuns déclaraient alors absolument impossible. Puisse le « transport de la force », entre les mains d'entrepreneurs intelligents, qui ont déjà demandé des concessions, être bientôt, lui aussi, comme le tramway, une réalité dans notre ville, et puissent aussi, nos concitoyens, sourds à la routine, user le plus tôt qu'ils pourront de ce nouvel élément de progrès qui, bien employé, serait susceptible d'assurer, à eux, de grands bénéfices, et, au public, une ère de prospérité inconnue jusqu'à ce jour. »

M. Vidal-Galland, présenté à la dernière séance, est nommé membre titulaire de la Société agricole et scientifique de la Haute-Loire.

L'un des secrétaires,
A. LASCOMBE.

Digitized by Google

SÉANCE DU 1er AVRIL 1897.

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr MOREL.

Étaient présents : MM. André Boyer, Canard, Espenel, Gazanion, Jouffre, Lascombe, Dr Morel, Nicolas, de Ribains, Sklénard et Vidal-Galland.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

L'assemblée, heureuse de témoigner à M. Leblond, préfet de la Haute-Loire, sa déférence pour le caractère dont il est revêtu et sa reconnaissance pour les nombreuses marques d'intérêt que, depuis son arrivée dans notre pays, il a montrées à l'égard de notre Société et de l'agriculture, lui décerne, à l'unanimité, le titre de président d'honneur de la Société agricole et scientifique de la Haute-Loire.

M. Lascombe donne lecture du mémoire suivant, qui lui a été adressé par notre confrère M. Pierre de Brun, surnuméraire de l'enregistrement à Clermont-Ferrand :

« Messieurs,

« Avant de quitter définitivement la Haute-Loire dont je garde, à tous les points de vue, un si bon souvenir, j'aurais voulu signaler à l'attention des minéralogistes et des géologues de la Société, les gisements nouveaux de fossiles et de minéraux que mes nombreuses courses dans le département m'ont mis à même de découvrir.

« D'abord, pour les minéralogistes, j'indiquerai l'existence de l'andalousite, en masses assez considérables, roses, amorphes, entourées de mica blanc, dans un micachiste de la vallée de la Desges.

« C'est la création de la nouvelle route de Langeac à Pébrac qui m'a permis de découvrir ce minéral, dont le gisement exact est à côté du pont sur la Desges, non loin de Bourleyre et sur la droite de la route. Du reste, à 2 kilomètres plus loin environ, sur le même chemin, j'ai rencontré un autre gisement de cette substance, analogue au premier. Cette trouvaille est assez intéressante : ce minéral est rare, en effet, sur le plateau Central et n'a pas été, à ma connaissance, encore rencontré dans la Haute-Loire. Ce gisement est analogue à ceux de l'Ariège, récemment étudiés par M. Lacroix,

Digitized by Google

dans le *Bulletin de la Société minéralogique de France*. M. Dreyfus, à qui je l'ai signalé et qui l'a visité, pourra vous en montrer des échantillons.

« Cette vallée de Pébrac est riche en minéraux divers : un peu avant d'arriver à ce bourg, dans une mine de plomb argentifère et de cuivre, abandonnée, j'ai trouvé un minéral verdâtre ayant une grande ressemblance avec l'épidote. Enfin, le village de Barlet est entouré de nombreuses galeries, dont trois sont exploitées, et d'où l'on tire du spath-fluor en grande quantité. On trouve de la fluorine verte, bleuâtre, blanche, rose et violette en cubes, en masses compactes et, plus rarement, en octaèdres. Disséminés dans les filons, on rencontre de nombreux minéraux accessoires : bournonite, stibène, galène argentifère, sidérose en petits cristaux brunâtres, blende compacte, chalcopyrite irisée, barytine lamellaire, quartz en cristaux diversement colorés. Dans les environs, à Maden, amiante. Cette région, fort peu connue et d'accès très difficile, fournirait, j'en suis sûr, à un minéralogiste des trouvailles fort intéressantes. Ainsi, parmi les minéraux que je viens de citer, la bournonite était inconnue dans le département et la sidérose n'existait pas à l'état cristallisé; les pseudomorphoses de fluorine octaédrique en quarts sont aussi très fréquentes et en beaux échantillons.

« Toujours dans les mêmes parages, mais en s'avançant dans la Margeride, en allant de Pinols au Pont de Garabit, près du village de Bourg, se trouve un fort filon de quartz dans le micachiste; le hasard m'y a fait découvrir du disthènes en belles lames bleues. Passant aux environs du Puy, je signalerai dans le basalte de Ronzade, mis au jour par les fouilles du grand réservoir des eaux de la ville, la présence de l'aragonite en beaux prismes ou en masses iradiées assez volumineuses. En outre, elle y est fréquemment associée à de la sidérose en petits mamelons jaunâtres ou verdâtres et en petits cristaux. Cette dernière substance a été déterminée par M. Gonnard, ingénieur à Lyon.

« Enfin, dans les couches inférieures du calcaire de Ronzon, j'ai pu constater la présence d'un sulfure de cuivre et de fer, qui par son altération a recouvert les moules de lymnées fossiles, très abondantes à ce niveau, d'un enduit vert de carbonate ou de silicate de cuivre.

« Dans la paléontologie, les trouvailles, quoique moins nombreuses, ne manquent peut-être pas d'intérêt.

« Celle, en particulier, dans le gisement de Crozas (vallon de Vals), déjà cité par M. Boule, de deux fossiles, complètement nouveaux pour la Haute-Loire, doit être signalée. Il s'agit d'une saricide de la

Digitized by Google

taille du rat noir et d'une musaraigne, analogue à l'espèce commune. On trouve en grande abondance les ossements noirs et surtout les dents (en particulier de grandes incisives), de ces petits animaux, dans les argiles ligniteuses, intercalées dans les sables pliocènes de ce gisement.

« Je laisse à de plus savants que moi le soin de déterminer exactement l'espèce ; quant à l'âge, M. Boule, dans son ouvrage sur le Velay, range cette formation dans le pliocène moyen, horizon des sables à mastodontes. Dans ces lignites on rencontre, du reste, des empreintes de plantes et d'autres débris fossiles. J'y ai recueilli des dents nombreuses et des morceaux de cornes de cerf, ainsi qu'une certaine quantité d'os de l'*Equus stenonis*. Quant aux sables, c'est de là qu'ont été retirées, il y a quelque dix ans, la superbe défense et toute la mâchoire supérieure complète d'un énorme *mastodon arvernensis*, échantillons que possédait M. Moullade, pharmacien au Puy, et qui auraient leur place toute indiquée au musée Crozatier.

« Sur le flanc de Denise que longe la route de l'Ermitage, près du grand escarpement, en creusant une galerie pour rechercher l'eau dans la vigne de Mlle Benoît, un ouvrier a trouvé une mâchoire inférieure de cerf et une de rhinocéros *etruscus* qu'il m'a remises. Ces pièces, très brisées, sont extrêmement poreuses et fragiles, et se distinguent en cela des ossements du gisement tout voisin de la Malouteyre, qui sont très lourds et compacts. Ils reposaient dans une brèche jaunâtre à gros grain et assez dure, qui ne forme qu'une seule et même couche avec celle qu'a découverte le grand escarpement sur le flanc regardant le Puy.

« Entrant dans l'arrondissement de Brioude, j'indiquerai un petit amas de sables jaunes très fins et très compacts reposant sur le basalte de la rive droite de l'Allier, entre Chanteuges et Saint-Arcons. M. Vernière et moi y avons recueilli des dents et des ossements de ruminants et même de carnassiers de petite taille.

« En terminant, j'annoncerai à la Société une découverte très importante pour le département : c'est l'existence de grottes ou abris préhistoriques dans la haute vallée de l'Allier, entre Chanteuges et Saint-Arcons, et même au delà. Un peu avant moi, M. Vernière avait eu connaissance d'un abri derrière Saint-Arcons même dans le lit du ruisseau qui se jette dans l'Allier près du pont. Des fouilles méthodiques et bien suivies lui ont fourni des matériaux très intéressants. Quant à celles de la vallée de l'Allier que j'ai découvertes et fouillées avec soin, je me propose d'adresser à la Société une note détaillée les concernant, avec plans des grottes, vues photographiques et échantillons d'ornements et d'instruments en pierre

Digitized by Google

taillée. On pourra ainsi se rendre compte de la faune de la Haute-Loire et du degré de civilisation des habitants à l'époque où le renne parcourait, en compagnie du *bos primigenius*, les hauts plateaux de la vallée de l'Allier. »

Comme complément du mémoire de M. de Brun, il y a lieu de signaler, d'après des notes de notre savant confrère, M. Antoine Vernière, la faune de Senèze, près Lavaudieu, caractérisée par l'*Elephas meridionalis* avec lequel on trouve le cheval (en abondance), de nombreux cerfs, la hyène, le *bos elatus*, une antilope non spécifiée, le *rhinoceros etruscus* (?). Tout cela appartient au pliocène supérieur.

La faune de Bournoncle-Saint-Pierre, qui avait été considérée comme étant du miocène inférieur, est de l'oligocène par suite de la découverte de l'*entélodon* et du *cadurcotherium*. C'est la même époque que Ronzon.

Mais ces découvertes ne sont pas tout à fait une nouveauté pour le pays. Il n'en est pas de même de l'*abri sous roche* de Saint-Arcons, qui nous a livré une couche archéologique vierge de tout remaniement.

M. Aymard avait bien rencontré des silex taillés ; mais ils étaient mélangés presque toujours à des objets en pierre polie et à des instruments en bronze. Dans cette *grotte* ou *abri*, il n'y a absolument que des silex taillés à fines retouches (époque moustérienne), dont quelques-uns très beaux, mélangés à une quantité considérable d'os fendus en long au milieu desquels sont éparses des dents d'un grand bovidé, de cheval, de cerf, de renne, d'ours des cavernes et autres mammifères de plus petite taille.

Bien que l'exploitation de cette station soit avancée, aucun instrument en corne ou en os n'y a été rencontré, et cela pour des raisons qu'il serait trop long d'indiquer ici.

Enfin, la sablière d'Amblard et d'Oussoux, près Paulhaguet, renferme la même faune que les sables à mastodonte des environs du Puy.

Quant au mont Coupet, près de Saint-Eble, on y rencontre beaucoup d'ossements, mais, brisés pour la plupart; il faudrait, pour avoir de beaux échantillons, opérer des fouilles qui, étant donné le prix actuel de la main d'œuvre, seraient coûteuses.

Sur la communication de notre confrère M. Vidal, et considérant que les améliorations proposées par lui dans le service des trains ont déjà été l'objet de vœux adoptés par notre Chambre de commerce du Puy, sur la proposition de M. Régis Marchessou, vœux qui n'ont pas encore obtenu la suite désirable, comme l'atteste la lettre du

Digitized by Google

directeur de la Compagnie P.-L.-M., en date du 23 mars 1897, l'assemblée, désireuse d'appuyer ces améliorations qui intéressent l'agriculture et le commerce du Puy, émet les vœux suivants et les recommande à l'attention de nos représentants au Parlement :

1° Que le train n° 2572, au lieu de quitter le Puy à 9 h. 5 du matin ne parte qu'à 11 heures, afin de correspondre avec le train 728 qui se forme à Langeac à midi 27 se dirigeant sur Clermont-Ferrand, Saint-Germain-des-Fossés et correspondant à Arvant avec le train 1041 de 3 h. 22 pour Murat, Aurillac et Rodez.

Cette modification serait très importante pour les négociants du Puy qui, expédiant des marchandises à grande vitesse, à destination de Paris, ne peuvent bénéficier, pour les colis au-dessus de dix kilos, du train de 4 heures 35 du soir.

Ce train prend, il est vrai, les expéditions en question entre le Puy et Arvant, mais elles séjournent dans cette dernière gare jusqu'au lendemain matin au passage du train 712 qui se forme à Brioude à 5 heures du matin.

2° Création d'un train quittant le Puy vers 6 h. 45 du soir, arrivant à Saint-Georges-d'Aurac pour correspondre aux trains 709 et 3541, ce dernier arrivant à Langeac à 10 h. 18 du soir.

La demande de ce train a déjà été faite au Conseil général de la Haute-Loire à la session d'août dernier et formé l'objet des délibérations des Conseils municipaux de toutes les communes intéressées.

3° Création d'un train quittant Saint-Georges-d'Aurac à 8 h. 30 du soir pour arriver au Puy à 10 h. 15.

Ce train très nécessaire prendrait toute la correspondance de l'express Paris-Clermont-Nîmes, celle faite à Arvant à 7 h. 8 du soir de l'express Cerbère-Perpignan-Paris. Il prendrait également la correspondance du train mixte 750 venant de Langogne et arrivant à 6 h. 10 à Saint-Georges-d'Aurac.

Ce train, depuis si longtemps désiré, permettrait aux voyageurs, partis de Paris à 8 h. 55 du matin, et à ceux venant des gares situées sur le parcours, d'arriver au Puy dans la même journée.

4° Maintien aux mêmes heures des trains quittant le Puy pour Saint-Georges-d'Aurac à 5 h. 5 du matin et 4 h. 55 du soir.

En ce qui concerne la demande formée par la Société, en vue de sa reconnaissance comme établissement d'utilité publique, il est décidé que de nouvelles démarches seront faites en se conformant autant que possible aux instructions ministérielles.

L'un des secrétaires,
A. LASCOMBE.

Digitized by Google

SÉANCE DU 27 AVRIL 1897.

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr MOREL.

Présents : MM. Dr Boyer, Cellérier, Chaudier, Carle, Dr Coiffier, Gallien, Ed. Gazanion, Gatillon, Louis Gueyffier, Ph. Hedde, Jacotin, Jouffre, Lascombe, Dr Morel, Mallat, Nicolas, O'Farrell, Pellissier, de Ribains, Rocher, Samard, Sklénard, Valléry-Michel, Veysseyre.

Lecture est donnée du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

M. Hedde, s'il eût pu assister à la dernière séance, aurait été heureux de s'associer au vote de ses collègues à l'égard de M. le Préfet.

M. Canard se fait excuser de ne pouvoir assister à la séance.

La correspondance comprend :

Une lettre par laquelle M. le Préfet remercie la Société de l'avoir nommé Président honoraire et s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

Une lettre de M. Charles Dupuy, informant M. le Président que le vœu émis par la Société au sujet du régime des trains de voyageurs a été soumis par lui à l'attention de M. le Ministre des travaux publics.

Une lettre de la Société de statistique de l'Isère, demandant l'échange de nos annales; cette demande est agréée par l'assemblée.

Le ministère de l'agriculture communique le programme du concours agricole régional qui doit avoir lieu à Valence (Drôme), du samedi 8 au dimanche 16 mai 1897. Il est à souhaiter que nos éleveurs y produisent le plus grand nombre possible d'animaux, particulièrement de la race du Mézenc. Cette race est, en effet, comprise dans la troisième catégorie de ce concours et peut concourir pour des prix qui varient de 300 fr. à 100 fr. Cette catégorie comprend : 1re section, mâles de 1 à 2 ans, nés depuis le 1er mai 1895 et avant le 1er mai 1896. — 2e section, mâles de deux à 4 ans, nés depuis le 1 mai 1893 et avant le 1er mai 1895. — Femelles : 1re section, génisses de 1 à 2 ans, nées depuis le 1er mai 1895 et avant le 1er mai 1896; 2e section, génisses de 2 à 3 ans, pleines ou à lait, nées depuis le 1er mai 1894 et avant le 1er mai 1895; 3e section, vaches de plus de trois ans, pleines ou à lait, nées avant le 1er mai 1894.

Digitized by Google

M. le Président invite l'assemblée à désigner une liste de candidats, membres de notre société et agriculteurs, pour servir à la nomination d'un jury d'examen pour la chaire d'agriculture départementale; c'est pour cette raison qu'on a dû devancer la date de notre réunion mensuelle.

L'assemblée désigne MM. Chaudier, Pellissier, Jacotin et Cortet.

M. le Dr Morel rappelle la communication faite par lui précédemment à l'occasion de plusieurs accidents causés par les piqûres de vipères. Les précautions à prendre en ce cas sont tout d'abord, si la chose est possible, pour empêcher l'absorption du venin, de placer une ligature au-dessus de la morsure; puis, agrandir les petites plaies faites par les crochets de la vipère pour les bien faire saigner et pratiquer la succion, ce qui est inoffensif pour la personne qui la fait; ensuite laver avec une solution antiseptique et de préférence avec une solution de permanganate de potasse ou d'hypophosphite de soude et panser avec un linge imbibé de cette même solution.

A cette occasion, M. le Dr Morel signale les travaux de M. le Dr Calmette, directeur de l'Institut de Lille, qui croit avoir trouvé un sérum antivenimeux.

L'expérience a confirmé les espérances du Dr Calmette; du sérum a été envoyé dans les régions où se trouvent les serpents les plus venimeux, dans les Indes, par exemple, et les résultats obtenus ont été des plus satisfaisants.

L'hôtel-Dieu du Puy, ainsi que les hospices de Saugues, Brioude et Yssingeaux, ont reçu ce sérum et une circulaire pour son emploi a été adressée aux médecins ainsi qu'aux vétérinaires du département, car l'injection du sérum antivenimeux doit être pratiquée aussi bien chez les animaux que chez l'homme.

Il existe également à l'Hôtel-Dieu du Puy un dépôt de sérum antidiphtérique, qui peut être délivré gratuitement en faveur des indigents, de même que le sérum antivenimeux.

Il serait à désirer, aujourd'hui que la sérothérapie est appelée à rendre de si grands services, que des dépôts pareils soient faits de tous les sérums dont l'expérience a prouvé la valeur; ainsi du sérum de marmorex contre l'érésypèle, du sérum contre le tétanos, et surtout du sérum contre la rage; car on éviterait ainsi des retards très regrettables et des déplacements onéreux et toujours très pénibles, surtout faits en de pareilles circonstances.

Le docteur ajoute qu'il serait prudent, en cas de morsure de chiens, au lieu de s'attacher à tuer la bête, de la mettre en observation; car c'est là le seul moyen de s'assurer si elle est bien réellement enragée.

M. le Dr Boyer rend compte de la mission qu'il vient de remplir à

Digitized by Google

Paris, en représentant notre Société au Congrès des sociétés savantes; il a fait une communication toute d'actualité sur les vipères de la Haute-Loire. Le Dr Phisalix, avant même le Dr Calmette, s'était occupé de la question du sérum antivenimeux; mais il est très difficile de recueillir du venin; ainsi au Muséum, il n'existe pas une seule vipère vivante; on n'a pu réussir à les garder en vie et même à les nourrir, ce qui les fait dépérir rapidement, et, par suite, on ne peut obtenir asssez de venin pour former du sérum. M. Boyer a été chargé d'en recueillir le plus possible; aussi s'est-il adressé au chasseur Courtol; mais l'abaissement de la prime par vipère, qui a été portée à 0 25 c. par tête d'adulte, n'est pas de nature à encourager la destruction de ces animaux malfaisants.

M. le Président propose et l'Assemblée adopte le vœu que cette prime soit portée désormais à 0 fr. 50 c., au double point de vue de l'intérêt scientifique et de l'intérêt humanitaire.

M. Jacotin a préparé un rapport circonstancié sur le concours d'animaux gras, rapport qui paraîtra prochainement dans *la Haute-Loire agricole*. Ce dernier concours a été bien supérieur aux précédents dans les trois races bovine, ovine et porcine. Pour la race ovine, il faut regretter l'absence de la race de Bains.

M. Chaudier ajoute que les premiers prix du concours auraient été sûrement primés à Paris, que l'engraissement se fait très bien dans nos pays et que nos éleveurs et engraisseurs ne devraient pas hésiter à exposer leurs produits qui sont dignes de figurer à côté des races les plus fines et les plus perfectionnées.

L'un des Secrétaires.
Ph. Hedde.

SÉANCE DU 3 JUIN 1897.

Présidence de M. le Dr Morel.

Étaient présents : MM. de Cailleux, Canard, Cellérier, Chaudier, Dreyfus, Gazanion, Louis Gueyffier, Hedde, Lascombe, Mallat, Martin, instituteur, Dr Morel, Pellissier, Sklénard, Solvain-Planté, Valléry-Michel et Vidal-Galland.

Digitized by Google

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observations.

M. Triouleyre, directeur de l'institution des sourds-muets, s'excuse par lettre de ne pouvoir assister à la séance.

La correspondance comprend :

1° Une circulaire de l'Association française pour l'avancement des sciences annonçant qu'elle tiendra son 26e congrès à Saint-Etienne, du 5 au 12 août 1897 ;

2° Une lettre de M. le maire de Langeac accompagnée d'une délibération de son Conseil municipal, sollicitant des récompenses pour le concours d'animaux reproducteurs, qui aura lieu dans cette ville, le 7 octobre prochain.

La Société vote, à l'unanimité, deux médailles d'argent, quatre médailles de bronze, et délègue M. Chaudier pour la représenter au Concours de Langeac.

3° Une lettre de M. le ministre des travaux publics à M. Charles Dupuy, député de la Haute-Loire, l'informant qu'il a transmis à M. l'Inspecteur général du contrôle du réseau de la Méditerranée, pour instruction, la demande de la Société agricole et scientifique de la Haute-Loire, tendant à obtenir que le train partant du Puy pour Saint-Georges-d'Aurac, à 9 h. 5 du matin, soit retardé jusqu'à 11 h. et que de nouveaux trains soient créés entre ces deux points.

4° Une lettre de notre confrère M. Bonnefoy, de Clermont-Ferrand, à M. Lascombe, lui annonçant qu'une excursion archéologique et scientifique dans le Velay est projetée par la Société d'Émulation de l'Auvergne, laquelle serait désireuse de voir la Société agricole et scientifique de la Haute-Loire s'associer à ce projet et lui fournir les guides nécessaires pour cette intéressante promenade.

L'assemblée délègue spécialement M. Dreyfus pour recevoir et guider nos visiteurs.

M. le Président invite MM. les membres de la Société qui voudraient se joindre à M. Dreyfus, à faire également les honneurs de notre pays.

Il est, en outre, décidé que des exemplaires du *Guide indicateur illustré : Le Puy et ses environs*, édité par les soins de la Société agricole et scientifique de la Haute-Loire, seront distribués aux membres de la Société d'émulation de l'Auvergne, à leur arrivée au Puy.

M. Hedde signale dans le tome X (1896) des mémoires de la Société nationale d'Agriculture, etc., d'Angers, trois articles intéressants du docteur P. Maisonneuve, l'un sur l'intelligence du chien,

Digitized by Google

l'autre sur la virulence du venin des serpents, le troisième sur les expériences frigorifiqnes de M. Raoul Pictet à Genève.

Un article intitulé : *La Loire, du Gerbier-des-Joncs à la Borne*, par M. du Brossay, qui, naguère encore, remplissait au Puy les fonctions de Directeur des Domaines, mérite une analyse sommaire, puisqu'il intéresse spécialement notre pays. Cette description comble du reste une lacune, attendu qu'elle se rapporte en majeure partie à des localités difficilement accessibles aux touristes ; nous devons donc un remerciement à l'auteur de l'article qui n'a pas redouté de faire cette pénible excursion. Ce devoir de reconnaissance rempli, nous serons plus à l'aise pour donner notre appréciation sur l'*impression de tristesse et de misère* qu'il donne de notre pays.

L'auteur prend la Loire à sa source (1,400 m.) sur le Gerbier des Joncs, suit son cours en citant les localités principales, ainsi que les cours d'eau qui l'alimentent. C'est d'abord le ruisseau d'Aiguenègre, puis Sainte-Eulalie dont la Foire aux violettes a impressionné désagréablement la délicatesse du voyageur. Descendant la rivière, nous trouvons Issarlès et son lac situé à 100 mètres au-dessus du niveau de la Loire ; nous quittons l'Ardèche pour entrer définitivement dans la Haute-Loire ; c'est d'abord le mont Chanteloube, près de Lafare, avec ses filons de plomb argentifère, non loin du ruisseau de l'Engogniole qui coule entre deux rangées d'orgues basaltiques ; au confluent se dresse la tour de Mariac ; puis la Loire passe entre les bourgs de Salettes et de Vielprat. Au delà, il faut gravir le versant de droite pour arriver sur un vaste plateau (1,090 m.), portant le nom de Camp d'Antonhe, qui garde encore des vestiges d'anciens retranchements : en face se trouve l'embouchure de la Méjeanne. La Loire coupe ensuite à pic la masse basaltique sur laquelle se montre Arlempdes avec les vastes ruines de son château. De là jusqu'à Goudet, la gorge du fleuve se resserre et permet à peine de suivre les rives ; puis, s'élargissant, elle découvre deux châteaux, l'un le Château-Viel, entouré par le bourg de Goudet, l'autre portant le nom de Beaufort ; puis c'est Saint-Martin-de-Fugères, resserré entre les deux sucs de la Suchère (1,059 m.) et du Charcon (1,150 m.).

Le voyageur, après s'être désaltéré à la source gazeuze de Bonnefont, laisse sur sa route les villages des Salles, de Mazel, de Vazeilles et d'Onzillon et rencontre à gauche le ruisseau de l'Ourzie, qui forme un peu au-dessus la cascade de la Baume. Un peu plus loin, sur la droite, c'est la Colempse, grossie de la Gazeille.

Nous ne suivrons pas plus loin le voyageur qui continue sa route, en signalant au fur et à mesure les points remarquables, leur confi-

Digitized by Google

guration géologique, les souvenirs historiques qui s'y rattachent, allonge en passant un coup de patte aux Polignac et nous cite d'intéressants détails de mœurs ; puis, arrivé à la Borne, le voyageur infatigable reprend cette rivière, de sa source à son embouchure.

Nous ne saurions que rendre hommage à l'exactitude des souvenirs du savant touriste, laissant au lecteur le soin d'apprécier à son goût, si l'auteur de ce voyage ne s'est pas montré souvent bien dur pour notre beau pays. Cet entomologiste nous semble avoir trop cherché la petite bête et son flair de chercheur ne l'a que trop servi à souhait. Souhaitons que, quelque jour, le souvenir de nos merveilleux horizons, des panoramas multiples et si variés qui se déroulent aux yeux des amis du pittoresque, vienne le rappeler à des pensées plus admiratives.

Enfin, dans un article intitulé *Les vainqueurs de Baugé*, par le vicomte de Villebresme, nous trouvons la citation suivante de Mézerai, se rapportant à un fait local :

« En l'ostel Saint-Pol à Paris trespassa le roi Charles de France, le 21me jour d'octobre, l'an 1422. Le Dauphin était au château d'Espailly, près du Puy en Auvergne, lorsqu'il apprit la mort de son père. Le premier jour, il en porta le deuil ; le second, il s'habilla d'écarlate, et, après avoir entendu la messe, il fit, dans la même chapelle, lever une bannière de France, à la vue de laquelle tous les seigneurs qui étaient là présents, avec les pennons de leurs armes, crièrent : Vive le Roi. »

Cette citation nous paraît d'autant plus piquante qu'elle répond à des doutes exprimés, quelques pages plus haut, par M. du Brossay, sur ce même fait raconté, presque dans les mêmes termes, par Arnaud, notre historien local.

Notre confrère, M. Pellissier, ingénieur de l'institut national agronomique, fait la communication suivante :

Étude d'un meunier parasite de la « Capsella bursa pastoris ».

« Le botaniste en quête de cryptogames trouverait, dans la campagne des environs de Vorey, des Capselles en grand nombre, attaquées par une peronosporée du genre *cystopus*. Ce genre renferme une espèce, le *cystopus candidus*, redoutable par ses dégâts sur les très jeunes plants de crucifères cultivées : cresson, chou, colza ; toutefois, les attaques de cette épidémie se limitent d'elles-mêmes, car les individus adultes sont indemnes de l'infection. Sur la Capselle, le parasite observé présente les mêmes caractères extérieurs que ceux du *cystopus candidus*. Sous l'épiderme soulevé en pustules d'un blanc de lait, sont des chapelets de conidies portées par des canidio-

Digitized by Google

phores à parois épaissies et alternant avec des disques de calloses qui se gélifient à la maturité et désarticulent la fructification ; les conidies disséminées par le vent et tombant sur une feuille s'ouvrent à la façon d'une bouteille, et leur contenu protoplasmique s'échappe sous la forme d'une multitude de zoospores à deux cils vibratils, servant à la propulsion. Ces zoospores émettent un tube germinatif qui pénètre dans les tissus de la plante par l'ostiole du stomate le plus voisin. Si ces tissus sont d'un certain âge, la force de pénétration de ce tube est bientôt épuisée et l'infection évitée. Ces conidies du parasite de la Capselle semées sur de très jeunes plants de *lepidium sativum*, de chou, de colza, placés dans des conditions éminemment favorables à l'infection, c'est-à-dire dans une enceinte à une température moyenne de 15° et recevant tous les matins une pulvérisation d'eau, n'ont produit aucune infection.

Des Capselles placées dans les mêmes conditions ont toujours été infectées, quelques-unes mêmes n'étant pas d'une extrême jeunesse ; d'autre part, les œufs d'hiver ou spores quescentes, résultant d'une conjugaison sexuée, sont relativement rares dans les siliques de la plante âgée. Ces observations m'avaient conduit à admettre que le parasite de la Capselle appartenait à une espèce différente de celle du parasite du cresson ou tout au moins à une variété différente.

« Désireux d'approfondir cette étude, j'ensemençai des conidies mûres du cryptogame de la Capselle dans du purin sucré à 5 0/0 et étendu de son volume d'eau ; l'observation microscopique me montra des zoospores ressemblant vaguement à des organismes unicellulaires connus en microbiologie sous le nom de monades et dont l'un d'eux, la cercomonade, a été particulièrement étudiée par MM. Drysdalle et Dallinger qui ont signalé son curieux mode de reproduction par scissiparité. Mon étonnement fut grand lorsque, après des observations suivies, j'aperçus quelques-unes de mes zoospores se reproduisant par scissiparité. Toutefois, pour éliminer toutes les causes d'indétermination, je répétais la même expérimentation en prenant toutes les précautions indiquées par la microbiologie, mon bouillon de culture fut toujours du purin étendu de son volume d'eau, sucré à 5 0/0 et stérilisé par trois chauffages successifs au bain-marie bouillant à 24 heures d'intervalle, selon la méthode connue en bactériologie sous le nom de méthode du chauffage discontinu ou de Tyndall, qui permet de conserver les propriétés organiques du liquide ; j'obtins dans ces conditions les mêmes résultats. La pollution du liquide ayant été évitée, la reproduction par scissiparité était bien un attribut des zoospores issues des conidies ensemencées.

« L'expérience avait besoin de ce contrôle, car les monades sont

Digitized by Google

très répandues dans le fumier : c'est à une monade, la monade nitrique ou nitromonade de Winogradsky que nous devons notre pain quotidien ; sans elle, en effet, le fumier ne serait pas assimilable par les plantes. Cette observation crée un nouveau trait d'union entre la mycologie et microbiologie, le fait n'est d'ailleurs pas unique, on connaît plusieurs *ustilaginées* dont les spores peuvent vivre en saprophytes et bourgeonner comme les levûres. Dans tous les cas, ce mode de reproduction permet d'expliquer la rareté relative des œufs d'hiver sur les siliques de Capselle attaquée, car si les zoospores peuvent vivre en saprophyte sur les débris organiques dont le sol est jonché et conserver ainsi leur vitalité par une multiplication active, jusqu'au réveil de la végétation, pas n'est besoin que le parasite produise des œufs d'hiver, destinés au même but.

« Cette propriété physiologique est suffisante pour caractériser une nouvelle espèce du genre *cystopus* à moins qu'elle ne soit caractéristique du genre. J'ai demandé au savant professeur de pathologie végétale de l'Institut national agronomique, M. Prillieux, de vouloir bien vérifier mes conclusions qui ont besoin de cette consécration, et, au cas où, malgré l'installation sommaire dont je dispose à Vorey, elles auront été reconnues exactes, j'ai prié le savant mycologue de me permettre de nommer cette nouvelle espèce : *cystopus Prilliosus*, comme humble hommage rendu par un de ses anciens élèves à ses immenses travaux de pathologie végétale.

« On cueille par centaines les Capselles attaquées aux environs de Vorey ; j'ai constaté l'épidémie, mais plus restreinte, à Craponne, dans le jardin de l'école primaire supérieure ; je remercie ici son aimable directeur qui a bien voulu m'autoriser à donner une séance de micrographie à ses élèves où j'ai pu montrer à ces derniers les fructifications conidiennes du *cystopus* de la Capselle. Vous pourrez, d'ailleurs, juger, par les échantillons que je dépose sous vos yeux, de l'aspect extérieur des Capselles attaquées. Le parasite attaquant exclusivement la Capselle, qui est une plante adventice des cultures, c'est donc un auxiliaire de l'agriculteur.

« Dans une deuxième communication je fais ressortir les dangers qu'il y a pour le cultivateur à méconnaître l'utilité des assolements et de l'alternance des cultures ; la préparation de larves du *centhorynchus sulcicollis* et les échantillons provenant d'une plantation de colza attaquée par cet insecte (après une très belle récolte de l'année dernière), que je dépose sur le bureau de la Société, attestent que pour quelques-uns de nos cultivateurs, rares heureusement, la pratique raisonnée des assolements est encore lettre morte.

Digitized by Google

ECOLE DE LAITERIE.

Suivant le désir exprimé par la Société, M. de Cailleux rappelle que le Conseil général a adressé, en 1895, à M. le Ministre de l'agriculture, une demande de création. Cette école serait établie chez M. le docteur Bonhomme, à Meymac, commune du Monastier, c'est-à-dire dans la région où l'on trouve nos meilleurs fourrages et notre meilleur bétail. Sous la direction d'un chef de pratique et de sa femme, huit boursières départementales traiteraient chaque jour au moins 400 litres de lait et apprendraient la fabrication du beurre et de diverses espèces de fromages.

Le département a voté une somme annuelle de 1,800 fr. pour l'entretien de 4 bourses de 400 fr. et les frais d'inspection et sollicité du ministère de l'agriculture une subvention annuelle de 3,000 fr. représentant le traitement des chefs de pratique et l'entretien de quatre bourses.

Notre Société d'agriculture a bien voulu encourager cette œuvre en assurant, au moins pendant les premières années, l'entretien d'une bourse supplémentaire, et le Syndicat agricole de la Haute-Loire a voté généreusement une somme de 500 francs.

M. le ministre de l'agriculture a fait connaître que le projet élaboré par la commission spéciale présidée par M. Laroue, vice-président du Conseil général, et adopté par cette dernière assemblée, lui paraissait sérieusement conçu et qu'il était disposé à l'approuver et à le subventionner si les crédits mis à sa disposition dans ce but étaient augmentés par les Chambres en 1897.

Le budget de 1897 ayant prévu cette augmentation, le Conseil général vient de renouveler à sa session d'avril le vœu que l'école de laiterie de Meymac soit créée le plus tôt possible et subventionnée ainsi qu'il a été indiqué. Le Conseil général a décidé, en outre, de demander aux représentants de la Haute-Loire, si dévoués à nos intérêts agricoles, de vouloir bien faire des démarches dans ce but auprès de M. le président du Conseil, ministre de l'agriculture.

M. le docteur Morel remercie M. de Cailleux de sa communication. Il propose de renouveler le vœu tendant à la prompte réalisation du projet pour lequel il sollicitera l'appui si précieux et si bienveillant des représentants de la Haute-Loire.

Sa proposition est admise à l'unanimité.

M. Triouleyre, directeur de l'institution des sourds-muets, adresse à la Société la note qui suit :

Digitized by Google

Moyen de donner aux pommes de terre l'aspect farineux.

« Dans les familles où ce précieux tubercule est souvent consommé sous la forme la plus économique — en robe de chambre — rien de plus déplorable que de le trouver amolli, aqueux, ce qui nuit, à la fois, à son goût et à son apparence appétissante.

« Les ménagères ont à leur disposition un moyen facile de prévenir cet inconvénient. Il leur suffit, pour cela, d'avoir soin de ne mettre leurs pommes de terre dans l'eau où elles se proposent de les faire cuire que lorsque cette eau est en pleine ébullition.

« Cuites ainsi, les pommes de terre, même de qualité défectueuse, deviennent farineuses, fermes, et sont sensiblement améliorées. »

Les binages d'été.

« Les binages n'ont pas seulement pour but, comme beaucoup de personnes se le figurent, de détruire les mauvaises herbes qui envahissent les cultures. Les jardiniers savent bien que des binages fréquents entretiennent la fraîcheur du sol, bien mieux que ne pourraient le faire les arrosages donnés de temps en temps. Ce résultat, qui pourrait paraître étrange à première vue, n'est cependant dû qu'à l'application d'un principe physique bien connu, la capillarité.

« C'est, en effet, par la capillarité que l'eau qui, après la pluie et la fonte des neiges, a pénétré à l'intérieur du sol, remonte à la surface, où elle est transformée en vapeur d'eau. Or, ainsi qu'il est facile de le constater, le phénomène de capillarité se produit avec beaucoup plus d'intensité dans un sol compact que dans une terre meuble. En ameublissant les terres à la surface, on diminue donc dans une très grande proportion l'ascension et par conséquent l'évaporation de l'eau contenue dans le sol, lequel conserve ainsi sa fraîcheur.

« L'action chimique produite par la pénétration de l'air est non moins grande que l'action physique, et c'est avec raison qu'on a dit que biner la terre, c'est l'arroser sans eau et fumer sans fumier. »

Il est donné lecture d'un rapport de M. Chaudier, sur le concours général de Paris, les concours régionaux de Valence et de Bourges, et le concours hippique de cette dernière ville.

Ce document, très substantiel, à paru *in extenso* dans le journal *La Haute-Loire*.

Une question relative à l'amélioration des races bovines est, de la part de M. de Cailleux, l'objet de la communication suivante :

« Les journaux agricoles indiquent sans cesse les meilleurs moyens à prendre pour arriver à l'amélioration des races bovines. Les uns

Digitized by Google

prônent le système de la sélection, qui consiste à choisir dans chaque espèce les sujets les mieux réussis pour les accoupler ensemble et en tirer race ; les autres recommandent plutôt le croisement qui a pour objet de donner à des femelles de sortes inférieures des mâles doués de qualités que l'on désire développer chez les produits de ces femelles.

« Lorsqu'il s'agit d'améliorer une race spéciale, le système de la sélection est excellent, et notre Société d'agriculture lui a accordé toute sa faveur en décidant la création d'un herd-book dans le but d'améliorer notre bonne race du Mézenc. Mais la sélection est difficile à généraliser et les résultats sont longs à obtenir.

« Aussi, nous pensons que le croisement en général doit être surtout conseillé dans notre région.

« Le croisement a, en effet, sur la sélection le très grand avantage d'obtenir rapidement et à peu de frais l'amélioration des veaux d'une contrée entière. Seulement, pour être utile, il demande à être opéré avec prudence et surtout avec un grand discernement.

« Parmi les races de croisement, celle qui tient le premier rang est, sans contredit, la race anglaise de Durham, aujourd'hui complètement acclimatée en France. Elle a le privilège particulier de s'accommoder des climats les plus divers et de la nourriture la plus commune, pourvu que cette nourriture soit bonne et donnée avec soin ; elle a, en second lieu, le privilège unique, de développer chez les femelles locales les trois qualités les plus nécessaires, savoir : la *quantité et la qualité du lait,* la *taille et la force* chez les bœufs destinés au croît, enfin la *propension à la graisse,* qui arrive sous son influence à des proportions exceptionnelles. Grâce à l'ancienneté, et par suite à la fixité du sang chez les Durhams, cette race produit les améliorations dont nous parlons sous les espèces les plus diverses. Aux Suisses, aux Comtoises, aux Flamandes, elle donne la qualité du lait, tout en conservant la quantité ; aux Nivernais, Bourbonnais et autres animaux du même genre, elle a donné cette rectitude et cette ampleur des formes qui en ont fait la première race française ; aux races dégénérées comme celles de la France, elle donne le modèle et les qualités productives ; à toutes enfin, elle donne, ainsi que nous l'avons déjà dit plus haut, une propension à la graisse des plus marquées.

« Dans le département de la Loire et surtout dans le Forez où cette race est très répandue, on a constaté les heureux effets que nous signalons et que tout le monde peut vérifier. Des vaches croisées Durham sont arrivées à donner jusqu'à trois mille litres de lait dans une année, des bœufs sous le joug sont arrivés à valoir deux mille

Digitized by Google

francs la paire. Dans l'Ouest, avec ces mêmes Durhams, on a obtenu les magnifiques bœufs qui sont la base de l'approvisionnement de Paris.

« Pourquoi le Centre et le Sud-Est de la France restent-ils en arrière et n'améliorent-ils pas leurs races par les mêmes procédés ? voilà ce qui est inexplicable et ce qui doit être la préoccupation constante de nos sociétés agricoles et de nos administrations.

« Le choix des taureaux reproducteurs est, du reste, facile à faire, surtout dans cette saison où presque toutes les grandes étables voisines sont pourvues.

« Le bulletin du syndicat du Sud-Est, publié à Lyon, rue du Garet, annonce la mise en vente à des prix peu élevés (350 à 800 fr.) de taureaux prêts à faire la monte et qui appartiennent aux familles les plus connues de la famille Durham.

« Dans l'intérêt de notre agriculture, je demande à votre Société d'encourager, dans notre département, l'importation de ces excellents reproducteurs.

« Si même, la Société d'agriculture avait des fonds disponibles, ne pourrait-elle faire l'achat d'un ou plusieurs de ces taureaux ? Elle trouverait facilement, ainsi que cela se pratique dans certains départements, des cultivateurs expérimentés qui accepteraient avec reconnaissance la garde de ces animaux et en rembourseraient le prix par annuités, afin d'en devenir propriétaires.

« Ce serait certainement le meilleur et le plus sûr moyen d'arriver rapidement à une amélioration sérieuse de votre race bovine. »

M. Lascombe fait les communications suivantes :

« Les évêques du Puy et la collation des bénéfices de ce diocèse, d'après les *Schedae* inédites des archives du Vatican, tel est le titre d'une brochure de 85 pages dont l'auteur, M. l'abbé Henri de Surrel de Saint-Julien, missionnaire apostolique, a fait hommage à la bibliothèque publique du Puy.

« Le travail de notre compatriote, extrait des *Annales de Saint-Louis-des-Français,* a paru en avril dernier.

« Aux archives secrètes du Saint Siège existe dit M. l'abbé de Saint-Julien, « un très précieux recueil de *Schedae,* ou fiches connues « sous le nom de *Schedae* de Garampi et sur lesquelles Garampi, « archiviste du Vatican au siècle dernier (1723-1792), Pistolesi et « d'autres érudits ont résumé leurs recherches ».

« Ces étroites bandes de papier constituent un précieux répertoire d'une incontestable utilité pour les travaux historiques. Grâce aux *Schedae* inédites du Vatican, l'auteur a établi le catalogue des évêques du Puy, ce qui permet d'en faire la comparaison avec le

Digitized by Google

catalogue de l'*Annuaire ecclésiastique* et celui de Gams concernant le même diocèse. C'est ce qui constitue la première partie de l'œuvre de M. de Saint-Julien. La seconde, outre d'autres indications intéressantes, contient principalement la collection des bénéfices du diocèse du Puy, c'est-à-dire les noms des bénéficiaires et celui des bénéfices conférés. »

« La *Revue d'Auvergne* (1) a publié un travail de M. Chotard sur les hôpitaux en Auvergne au XVIII^e^ siècle. Parmi ces asiles destinés à soulager les souffrances humaines nous voyons figurer ceux de Brioude, la Chaise-Dieu, Blesle, Chomelix, Langeac et Saint-Paulien.

« Une enquête faite en 1659 par Joseph Delaval, procureur du roi à Montferrand, établit que l'hôpital de la Chaise-Dieu, ouvert aux soldats malades envoyés d'Arlanc et d'Allègre, reçoit des Bénédictins une subvention annuelle de 800 livres.

« En 1751, Marie Vachier, trésorier du cardinal de Rohan, abbé commandataire de l'abbaye de la Chaise-Dieu, fournit un compte régulier, de 1734 à 1745, constatant une recette de 6,339 livres et une dépense de 6,087 livres; de 1746 à 1750, les comptes produits par Pierre Richard, trésorier de l'abbé de Chambonnas, comte et prévôt du chapitre de Brioude, abbé de la Chaise-Dieu, attestent une recette de 6,148 livres et une dépense de 5,630 livres.

« En 1749, les recettes de l'hospice de Blesle, auquel M. Rochette, subdélégué de Brioude, prête le plus grand appui, se montent à 45 pots de vin et 687 livres 10 sols. Toutes dépenses faites, il y a un excédent de recettes de 8 livres.

« Fondé au XI^e^ siècle par saint Robert, l'hôpital de Brioude, dont la terre de l'ancienne léproserie de la Bajasse constituait la principale fortune, fut administré par le chapitre de cette ville durant plusieurs siècles; mais les nobles chanoines gouvernèrent si mal cet établissement que la régie leur en fut enlevée par un arrêt des Grands-Jours de Riom du 8 novembre 1546 et confiée à deux notables de Brioude. En 1751, les comptes de l'hôpital attestent un revenu de 1,889 livres 14 sols 3 deniers et une dépense de 1,216 livres 4 sols.

« M. Rochette, subdélégué, veillait aux intérêts de l'hospice. Deux administrateurs de mérite s'y étaient succédé, savoir; M. Lemond en 1735 et M. Mayaud en 1749. Cinq religieuses, sous la règle de Saint-François-Régis, assuraient le service et soignaient les épidémies, les rhumes violents dits *colettes*, les petites véroles, les fièvres putrides, et les pleurésies.

« A Chomelix existe un hôpital dirigé par sept sœurs associées.

(1) N° 2 de mars-avril 1897.

Digitized by Google

Outre les malades, il reçoit 10 pauvres et donne l'instruction à 64 jeunes filles. On y fabriquait aussi de la dentelle.

« Pas de renseignements sur l'hospice de Langeac, d'ailleurs sans importance.

« Saint-Paulien clôt, dans le travail de M. Chotard, la série des hôpitaux qui se rattachent à notre pays. Un ancien hospice, dont l'existence est révélée par de vieux documents, était tombé en ruines. Réédifié en 1732, il est tenu par deux filles dévotes et administré par un chanoine ; le bureau se compose des deux curés de la ville et du juge royal. »

« Notre confrère M. Georges Bonnefoy, qui vient de faire paraître le IV^e^ volume de l'*Histoire de l'administration civile dans la province d'Auvergne et le département du Puy-de-Dôme, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours,* a publié la liste et la biographie des membres représentant la Basse-Auvergne aux différentes assemblées nationales et législatives. Nous relevons dans cette liste les noms de quelques-uns de nos compatriotes. Ce sont :

« Branche Maurice, né à Paulhaguet, le 22 juin 1746, avocat, député à l'assemblée constituante de 1789, juge au tribunal d'appel de Riom (an VIII), conseiller à la Cour d'appel de Riom (17 août 1811), décédé à Riom le 3 avril 1822.

« Brignon Pierre, né à Craponne le 7 juin 1737, prêtre, curé de Dore-l'Église, député du clergé aux États généraux de 1789 par la sénéchaussée de Riom, décédé à Dore-l'Église, le 20 novembre 1795.

« Enjelvin Jean-Baptiste, né en 1758 à Saugues, ancien membre du directoire du département du Puy-de-Dôme, nommé au Conseil des Cinq-cents en remplacement de M. Jourde, le 23 germinal an VI, mourut dans sa ville natale, le 13 septembre 1815.

« Marie-Joseph-Paul-Roch-Yves-Gilbert du Motier, marquis de la Fayette, né au château de Chavagnac, le 6 septembre 1757, député à l'Assemblée constituante de 1789, représentant aux Cent-Jours, etc., décédé à Paris, le 20 mai 1834.

« Grenier Jean-Baptiste, né à Brioude, le 21 avril 1753, avocat, secrétaire de l'administration provinciale (1775-1787), élu le 26 mars 1789, député du tiers-état aux États-généraux par la sénéchaussée de Riom, député au corps législatif de l'an XII à 1810 pour la Haute-Loire, sous-préfet de Brioude, décédé à Brioude le 10 avril 1838.

« Le baron Grenier (Jean), né à Brioude le 16 septembre 1753, décédé à Riom le 30 janvier 1841, élu le 23 Germinal an XI, député de la Haute-Loire au Conseil des Cinq-Cents, membre du tribunal pour le Puy-de-Dôme, le 4 nivôse an VIII, procureur général à la Cour d'appel de Riom, le 11 décembre 1808, premier président de la même

Digitized by Google

Cour, le 24 août 1819, baron de l'empire depuis 1810, pair de France en 1832, était à sa mort commandeur de la Légion d'honneur.

« Guyot-Dessaigne (Jean-François-Edmond), né à Brioude le 16 décembre 1833, avocat à Clermont, substitut près le tribunal de cette ville, procureur à Issoire, avocat général à Riom, juge au tribunal civil de la Seine, député du Puy-de-Dôme, ministre de la justice et des cultes le 6 février 1889 et ministre des travaux publics le 1er novembre 1895, siège aujourd'hui comme député au Palais-Bourbon.

L'un des secrétaires,
A. LASCOMBE.

SÉANCE DU 1er JUILLET 1897.

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr MOREL.

Présents : MM. Dreyfus, Gueyffier Louis, Gire, Gazanion Édouard, Hedde, Jacotin, Dr Morel, Nicolas, Sklénard, Vazeille, Valléry-Michel.

MM. Lascombe, Chaudier, Canard, s'excusent par lettre de ne pouvoir assister à la séance.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observations.

M. le Président procède au dépouillement de la correspondance.

La Préfecture communique une décision de M. le ministre de l'agriculture approuvant la teneur du projet des statuts qui lui a été adressé par notre Société, sauf la modification du nombre des membres nécessaires pour proposer une modification des statuts; ce chiffre sera porté de cinq à trente.

En conséquence, l'assemblée décide l'impression de 400 exemplaires des nouveaux statuts, dont 200 seront envoyés au ministère de l'agriculture.

M. le maire de Saugues sollicite l'octroi d'un certain nombre de médailles pour le concours d'animaux reproducteurs qui doit avoir lieu à Saugues le 13 août prochain. L'assemblée accorde deux médailles d'argent et quatre de bronze.

Digitized by Google

M. le directeur de la *Revue des Inscriptions et Belles-Lettres* propose son concours à notre Société : sa demande est renvoyée à M. Lascombe pour examiner la suite à lui donner.

Au sujet de la réimpression du *Guide illustré*, M. Rome propose l'insertion d'une carte du Puy, M. Dreyfus propose d'étendre les projets d'excursion jusqu'à la région du Gerbier des Joncs. M. Canard propose de supprimer l'impression en couleur des dessins; il soumet des exemplaires de cartes-postales illustrées, qui pourraient être mises en vente par les soins de la Société pour concourir à la publicité ; M. Jacotin voudrait que les clichés soient obtenus par des procédés plus artistiques. M. Vazeille offre son concours et demande une légère indemnité pour les courses qu'il aurait à faire.

La solution de ces diverses questions est renvoyée à une prochaine séance pour un examen plus approfondi.

L'examen d'un mémoire, envoyé par M. Viala, sur les dépôts d'étalons de la Haute-Loire, est renvoyé à la prochaine séance.

La candidature de M. le baron Lucien Reynaud est présentée par MM. Chaudier et Hedde ; il sera procédé au vote sur cette admission à la prochaine séance.

M. Jacotin communique à l'assemblée quelques planches d'un ouvrage qui va être publié par M. Noël Thiollier sur l'architecture religieuse à l'époque romane dans l'ancien diocèse du Puy et demande à ce que notre Société veuille bien s'intéresser à cette importante publication en lui accordant une subvention. M. Hedde appuie cette proposition et ajoute qu'en dehors de la question artistique qui n'est pas contestable, la publication de ce magnifique ouvrage est une véritable propagande en faveur de notre département.

Sur la proposition de M. le président, l'assemblée accorde une subvention de 500 francs et émet le vœu que le Conseil général et la ville du Puy veuillent bien également subventionner cette publication importante dont la dépense est estimée à au moins 20,000 fr.

Il est procédé ensuite à la nomination de la commission chargée de visiter les exploitations désirant concourir pour les prix culturaux qui seront décernés au concours départemental du Puy, vers le milieu de septembre. La date de ce concours sera fixée à la prochaine séance; mais les demandes de MM. les propriétaires qui désireront faire visiter leurs exploitations devront être envoyées avant le 1er août. Les cantons visités seront ceux de Saint-Paulien, Allègre, Loudes, Saugues, Craponne, Cayres et Pradelles. Sont désignés comme membres du jury de visite : MM. le professeur d'agriculture, Chaudier, Éd. Gazanion, Dreyfus, Valléry-Michel,

Digitized by Google

Au sujet de l'achat d'animaux reproducteurs, l'assemblée décide de persister dans le plan qu'elle a adopté précédemment ; en conséquence il sera procédé à l'achat d'animaux de la race du Mézenc.

L'assemblée désigne pour procéder à ces achats : MM. le professeur d'agriculture, Chaudier, Viala, Hilaire, Valléry-Michel et Canard.

L'un des Secrétaires.
HEDDE.

SÉANCE DU 5 AOUT 1897.

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr MOREL.

Membres présents : MM. Émile Badiou, Boyer, professeur d'agriculture à Charlieu, Cellérier, Chaudier, Dreyfus, Dupont, professeur départemental d'agriculture, Espenel, Gazanion, Gire, Hedde, Jouffre, Lascombe, Martin, instituteur, Dr Morel, Nicolas, Pouille, Rome, Sklénard, Solvain-Planté, Valléry-Michel, Viala et Vidal-Galland.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

La correspondance comprend :

1° Une lettre de M. le maire de Saint-Georges-d'Aurac, sollicitant quelques médailles pour être distribuées aux exposants du concours agricole qui a lieu dans cette commune le 27 septembre prochain.

La société vote à cette occasion deux médailles d'argent et quatre de bronze.

2° Une lettre de M. le Maire de Cohade, demandant qu'il soit procédé dans sa commune à des inoculations préventives contre le charbon. L'assemblée donne mandat à M. Viala d'acheter quelques tubes de sérum et de les transmettre à qui de droit.

Sont nommés membres titulaires de la Société : MM. le baron Lucien Reynaud et Dupont, professeur départemental d'agriculture.

Sont présentés comme membres titulaires : MM. Richard, conducteur des ponts et chaussées au Puy, présenté par MM. Gire et Viala et M. Émile Faure, demeurant à Espaly, présenté par MM. Chaudier et Viala.

Digitized by Google

Il sera statué à la prochaine séance sur ces deux candidatures.

L'ordre du jour appelle la fixation du concours départemental et de la race bovine du Mézenc. Ce concours, qui doit avoir lieu au Puy est définitivement fixé au 25 septembre prochain. Font partie du jury de ce concours :

Les membres des bureaux de la Société et du Comice agricole, ainsi que MM. Dupont, Chaudier, Gire, Habriat, Hilaire, Jouffre, Gazanion, Viala, Pascal, Henri Giraud, Carle-Beraud, Antonin Roussel, Dreyfus, Nicolas, Boyer, professeur d'agriculture à Charlieu.

M. Martin, instituteur à Brives, signale un moyen de détruire le perce-oreille :

« Cet orthoptère si connu, dit-il, paraissait jusqu'à ce jour plus gênant que véritablement nuisible ; mais il a été signalé cette année comme occasionnant des dégâts sérieux dans les jardins potagers, rongeant diverses plantes, et notamment les choux, les haricots et les fruits.

« L'insecte est d'un brun plus ou moins foncé, les élytres sont très courtes et laissent apercevoir les ailes nombreuses ; les pattes sont jaunes ; l'abdomen se termine par une sorte de pince à deux branches, ces branches, très recourbées chez le mâle, sont presque droites chez la femelle. La ponte a lieu en avril, les œufs sont blancs, lisses et déposés en masse sous des pierres et les écorces. Les perce-oreilles fuient la lumière. Il faut donc tirer partie de cette particularité pour les détruire. On dispose des pots à fleurs renversés, de petits fagots d'herbes diverses, des bouts de planches ; ou bien encore on construit des sortes de pièges en pliant quatre feuilles de choux que l'on place près des plantes attaquées. Les perce-oreilles se réfugient pendant le jour sous ces sortes d'abris et on peut ainsi en détruire de grandes quantités.

M. Viala, vétérinaire au Puy, à propos de la question chevaline dans la Haute-Loire, donne lecture d'un rapport dont les conclusions sont adoptées entièrement par l'assemblée.

L'un des Secrétaires.
A. LASCOMBE.

Digitized by Google

SÉANCE DU 4 NOVEMBRE 1897.

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr MOREL.

Présents : MM. le Dr Boyer, Canard, Cellérier, Cortet, Domond, Dreyfus, Dupont, Espenel, Gazanion, Gueyffier Louis, Lascombe, Mallat, Martin, instituteur, Dr Morel, de Ribains, Rioufol, Sklénard, Vazeille, Viala.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

MM. Émile Faure, propriétaire, et Richard, conducteur des ponts et chaussées, sont nommés membres titulaires de la Société.

Sont présentés comme membres titulaires, MM. Vallette, secrétaire général de la préfecture, présenté par MM. Leblond et Morel, et M. Boudon, vétérinaire à Brioude, présenté par MM. Viala et Dupont.

La correspondance comprend :

1° Une lettre de M. le baron Reynaud, remerciant la Société de l'avoir admis comme membre titulaire ;

2° Une lettre de M. le Maire de Saint-Georges-d'Aurac qui remercie la Société des médailles de bronze et d'argent qu'elle lui a adressées à l'occasion du concours agricole tenu dans cette commune le 27 septembre dernier.

3° Une lettre de M. le Ministre des travaux publics, en réponse au vœu de la Société tendant à obtenir : 1° que le départ du Puy du train 2572 pour Langeac soit reporté de 9 heures 7 à 11 heures du matin ; 2° qu'il soit créé un nouveau train de chaque sens entre le Puy et Saint-Georges-d'Aurac, dans la soirée.

Pour des motifs qu'il serait trop long d'énumérer, le vœu formulé par la Société n'a pu être favorablement accueilli, quant à présent, du moins.

Divers membres fournissent sur le concours départemental et de la race bovine du Mézenc, tenu au Puy, le 25 septembre dernier, des renseignements qui attestent combien il a été brillant, ainsi que le démontrent d'ailleurs les rapports parus dans les journaux de la localité et notamment celui de *La Haute-Loire*.

Digitized by Google

M. Lascombe, au nom de M. Louis Pascal, donne communication :

1° D'une lettre de Louis XIII à M. de Chaulnes, conseiller en son Conseil d'État, maître des requêtes de son hôtel, intendant de la justice, police et finances en Auvergne, au sujet du refus des habitants de la Chaise-Dieu de loger *La revue* de la compagnie de Lamezan du régiment des Gardes françaises;

2° D'une lettre inédite de dom Jacques Boyer, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur. Elle est adressée à M. de la Chauvinière, très apprécié à son époque pour ses connaissances en liturgie. Nombre d'érudits de son temps, et entre autres le savant abbé Lebœuf, le consultaient pour sa compétence en cette matière.

Dom Boyer, pour lui donner une idée exacte de l'ancienneté du culte de Saint-Pierre de Chavanon, fondateur de l'abbaye de Pébrac, fait connaître les principaux ouvrages liturgiques en usage dans ce monastère. Il décrit deux antiphonaires, trois bréviaires et l'*Ordo*.

Cette lettre renferme des détails sur l'inventaire des reliques de Pébrac, sur les châsses où étaient déposés les restes de saint Pierre de Chavanon, sur la translation de ses reliques, sur les différentes visites qui ont été faites, etc., etc.

Une découverte d'antiquités romaines a eu lieu récemment dans la commune de Saint-Eble, non loin de la gare de Rougeac. Le journal *La Haute-Loire* a publié sur cette trouvaille un rapport de M. Jules Thomas, dont M. Lascombe donne lecture à l'assemblée.

A propos du projet de réimpression du *Guide illustré* du Puy et ses environs, notre confrère, M. Vazeille, pense qu'il n'y a pas lieu d'apporter des modifications importantes à la première édition et, par conséquent, d'ajouter de nouvelles gravures à celles qu'elle contient. Mais il serait d'avis que, dans un intérêt artistique plus relevé, la Société fît reproduire par la photographie tous les objets curieux, tels que : anciens monuments, chapiteaux, statues, tapisseries, vieilles boiseries, toiles, parchemins, etc., etc., qu'on trouve encore en assez grand nombre dans la Haute-Loire.

« La Société, dit M. Vazeille, conserverait, comme sa propriété, les clichés. Elle seule aurait le droit de les utiliser et d'en tirer des épreuves qu'elle pourait céder à des éditeurs photographes de Paris qui en feraient la demande. »

La Société renvoie à la prochaine séance la question de réimpression du *Guide* et la proposition de M. Vazeille pour être l'objet d'un sérieux examen.

Au nom de M. Noël Thiollier, archiviste-paléographe, correspondant de la Commission des monuments historiques au ministère de

Digitized by Google

l'Instruction publique, et membre de notre Société, M. A. Jacotin donne lecture de la notice suivante :

NOTICE ARCHÉOLOGIQUE SUR L'EGLISE DE ROSIÈRES (HAUTE-LOIRE).

Au cours d'une récente excursion faite dans le département de la Haute-Loire, avec le grand peintre d'histoire M. Jean-Paul Laurens, nous apprenions, avec un déplaisir très grand, qu'il était sérieusement question dans le pays de démolir la belle église romane de Rosières.

Aussitôt arrivés au Puy, nous nous empressions de faire part de cette nouvelle à M. A. Jacotin qui, après renseignements puisés en lieu sûr, nous informait que nos craintes étaient hélas fondées, mais que tout espoir de sauver ce monument n'était pas encore perdu.

Pour quels motifs désirons-nous le conserver à tout prix ? C'est ce que nous allons exposer.

L'église de Rosières, qui était d'abord sous le vocable de Saint-Jean et, à partir de l'année 1237 environ, sous celui de Saint-Martin, remonte à des époques fort anciennes. Soumise, en 938, aux bénédictins du Monastier-Saint-Chaffre par l'évêque du Puy Gotescalc [1], elle n'appartint pas longtemps à cette abbaye et, en 985, sa situation était des plus précaires, puisquelle n'avait pour desservant qu'un seul ermite [2]. En 1096, le vicomte Héracle Ier de Polignac en fit don au prieuré conventuel de Chamalières-sur-Loire [3], qui la conserva jusqu'en 1789.

Dès lors, son existence fut assurée et, grâce aux largesses des familles les plus puissantes de la région, il fut possible de reconstruire ce monument, que son architecture permet de dater du milieu du XIIe siècle.

C'était, à l'origine, une église à une nef sans transept, dont il ne subsiste aujourd'hui de roman que l'abside et la travée qui la précède, toutes deux, fort heureusement, intactes et admirablement conservées.

L'intérieur a été défiguré par un badigeon blanc, mais l'extérieur est peut-être le morceau d'architecture le mieux soigné et le plus pur qui soit encore aujourd'hui debout dans l'étendue de l'ancien diocèse du Puy.

1. *Cartulaire de Saint Chaffre du Monastier*, par l'abbé Ul. Chevalier, n° 53.
2. *Cartulaire de Chamalières*, édit. A. Chassaing, n° 30.
3. *Cartulaire de Chamalières*, ouvr. cité, n° 31.

Digitized by Google

L'appareil, en brèche volcanique rougeâtre, est superbe et les joints sont très fins. La corniche, qui se compose d'une simple tablette à la travée encore existante de l'église, est, à l'abside, supportée par des modillons, dont quelques-uns, ornés de têtes d'hommes et d'animaux, sont très bien sculptés et d'un grand style.

Suivant un système très fréquent en Velay, et qu'on peut mentionner entre autres à Roziers-Côtes-d'Aurec, à Saint-Vidal, aux Estables, l'abside circulaire, à l'intérieur, présente cinq pans au dehors.

Les archivoltes des fenêtres, toutes fort élégantes, sont différentes entre elles, ce qui, du reste, ne choque en rien ; deux d'entre elles sont malheureusement cachées par une sacristie moderne, qui enlève à l'édifice beaucoup de son cachet.

Parmi ces archivoltes, la plus orientale est formée d'un tore et d'une gorge meublée de petites sphères ; à celle qui regarde le sud-est, les deux tores sont séparés par une gorge sans ornements.

Enfin, la plus méridionale est formée de bâtons rompus.

Ce système de décoration est très fréquent en Normandie ; nous sommes cependant loin de prétendre qu'il y ait à Rosières des influences normandes : nous nous contenterons de faire observer que nous ne connaissons rien d'analogue dans le Puy-de-Dôme, tandis que dans la Haute-Loire cette particularité se retrouve à Saint-Germain-Laprade, Saint-Pierre-Eynac, Polignac, Saint-Paulien, Le Puy, etc. On la rencontre aussi fréquemment dans le Cantal, dont l'architecture semble se rapprocher assez de celle du Velay, et dans bon nombre d'églises provençales. C'est là une preuve (et ce n'est pas la seule) de l'inexactitude que commettait Mallay, lorsqu'il rattachait uniquement à l'Ecole d'Auvergne les églises de la Haute-Loire.

A Rosières, ces archivoltes reposent sur des colonnettes galbées dont l'astragale est prise dans le même bloc que le fût. Cette pratique qui, dans certaines régions, est un indice d'ancienneté, ne saurait être considérée comme un critérium absolu dans le Velay et les régions voisines, où elle a persisté jusqu'à la fin du XII^e^ siècle.

Les chapiteaux qui couronnent ces colonnettes ont tous été sculptés avec le plus grand soin ; ce sont les plus intéressants de la région ; nous mentionnerons surtout celui de la fenêtre orientale sur lequel on a sculpté un Saint-Michel terrassant le démon.

Malgré les dimensions restreintes de ce beau morceau de sculpture, il est impossible de ne pas y reconnaître le parti pris d'allongement et d'élégance qui caractérise l'art bourguignon du XII^e^ siècle, caractère qu'on retrouve dans d'autres monuments de la région, notamment au Monastier et à Chamalières ; mais nulle part la simili-

Digitized by Google

tude n'est aussi frappante qu'à Rosières. Le moulage de ce chapiteau serait en tout cas parfaitement digne de figurer au musée du Trocadéro.

Sur d'autres, on voit, soit une grosse tête, soit des feuillages très découpés et sculptés avec finesse.

Les bases sont formées d'un tore, d'une scotie et d'un tore plus proéminent. A l'une, le boudin inférieur est orné d'une rangée d'oves; à une autre, il est entouré d'un ruban entrelacé dont les deux extrémités se terminent par une touffe de feuillage.

Ces bases reposent sur un cordon qui fait le tour de l'abside ; il se profile en un bandeau, un onglet et une doucine. Ce même profil se voit aux tailloirs des chapiteaux qui se continuent d'une colonnette à l'autre dans l'intervalle des fenêtres.

A l'intérieur, l'abside circulaire est voûtée en cul de four. L'arc triomphal, en plein cintre, repose sur de simples impostes que terminent des piliers carrés sans ornements.

La voûte romane, en berceau plein cintre, subsiste encore sur une travée de la nef éclairée au sud par une fenêtre également en plein cintre.

Suivant une habitude généralement adoptée en Velay, de grandes arcades règnent le long des murs latéraux.

On connaît leur fonction qui est d'alléger le mur et de concentrer la résultante des poussées vers un point unique, où elle peut être facilement combattue par le contrefort.

L'arc de ces arcades est brisé.

Le reste de cette église a été refait à la fin du XV^e^ siècle; un portail de la dernière période gothique s'ouvre au sud.

Telle est, dans son ensemble, la petite, mais fort intéressante église de Rosières, Sans vouloir la comparer aux grands édifices de la période romane qui existent dans la région, nous devons faire remarquer qu'elle présente autant, sinon plus d'intérêt que beaucoup d'églises plus connues et classées au nombre des monuments historiques, telle que celle des Estables.

N'est-ce pas, du reste, par l'étude des édifices ruraux construits le plus souvent par les ouvriers du pays qu'on arrive à résoudre les grands problèmes de l'histoire de l'art et les travaux récents de MM. Enlart et Lefèvre-Pontalis n'en sont-ils pas la meilleure démonstration ?

En ce qui concerne Rosières, nous nous contenterons de faire observer que rien n'est auvergnat dans sa structure ni dans sa décoration, et que cette dernière est bien plutôt inspirée de la Bourgogne.

Digitized by Google

N'est-il pas intéressant de trouver, dans une humble église de village des arguments, indiscutables contre une thèse presque universellement admise ?

Aussi, on comprendra facilement la peine que nous avons ressentie, lorsqu'on nous annonçait que cet édifice allait disparaître.

Nous nous sommes empressés, messieurs, de vous faire part de cette nouvelle, espérant bien que votre zèle saura empêcher cet acte de vandalisme.

Des démarches (aussitôt votre avis donné) seront faites auprès de M. le Ministre de l'instruction publique, en vue d'obtenir le classement de cette église au nombre des monuments historiques, et nous avons lieu d'espérer que ces démarches seront favorablement accueillies.

On dit que le monument actuel ne suffit plus aux besoins du culte, et nous sommes les premiers à reconnaître qu'il peut avoir besoin d'être agrandi.

Pourquoi alors ne pas employer le moyen dont on s'est servi dans la Loire pour l'église de Sainte-Foy-Saint-Sulpice ? On s'est contenté d'ajouter deux travées de nef, et l'architecte qui en a été chargé, s'en est acquitté avec le plus grand talent.

De cette façon, on n'a rien détruit d'intéressant, et le village possède une très belle église, plus belle sans aucun doute qu'une église entièrement neuve.

Plus près de nous, Messieurs, à Beaulieu, on a agi de même, ainsi qu'à Polignac, et je ne sache pas que personne ait jamais critiqué l'œuvre de M. Martin, qui a, de cette façon, conservé une des plus jolies églises du Velay.

Noël THIOLLIER,
Correspondant de la Commission des monuments historiques au ministère de l'instruction publique et des Beaux-Arts.

M. A. Jacotin appuie la motion de M. Thiollier et propose à l'assemblée l'ordre du jour suivant :

« La Société agricole et scientifique de la Haute-Loire :
« Ouï la très intéressante communication de M. Noël Thiollier ;
« Considérant qu'elle est l'expression exacte de la vérité ;
« Qu'en effet, par sa haute antiquité, par les souvenirs qui s'y rattachent, par les particularités curieuses de son style qui en font en même temps un objet précieux d'étude pour l'archéologue et l'historien, l'église de Rosières mérite à tous égards d'être conservée à la postérité,

Digitized by Google

« Par ces motifs :

« Adopte sans réserve l'ensemble et les conclusions de la communication précitée et, tout en remerciant et félicitant vivement M. Noël Thiollier de sa savante et utile intervention, émet le vœu que de pressantes démarches soient faites auprès de M. le Ministre de l'instruction publique et des Beaux-Arts, pour que l'église de Rosières soit classée au nombre des monuments historiques. »

A l'unanimité, la Société se rallie à cet ordre du jour et, sur la proposition de M. le Dr Morel, son honorable président, charge M. Antoine Jacotin de faire toute diligence et, au besoin, de la représenter dans les démarches nécessaires au succès des justes revendications de M. Noël Thiollier.

L'un des secrétaires,
A. LASCOMBE.

SÉANCE DU 2 DÉCEMBRE 1897.

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr MOREL.

Présents : MM. Canard, Dreyfus, Domond, Dupont, Espenel, Édouard Gazanion, Ed. Gueyffier, Hedde, Jacotin, Jouffre, Lascombe, Dr Morel, Martin, instituteur à Brives; baron Reynaud, de Ribains, Sklénard, Viala, Vignon, Vidal-Galland.

Lecture est donnée du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

A l'occasion de ce procès-verbal, en ce qui est relatif à l'église de Rosières, M. Jacotin présente la note suivante :

« Il a reçu la visite de M. Beynier, maire de Rosières, qui a cru devoir s'inscrire en faux contre toute idée personnelle de s'être jamais montré partisan de la démolition totale de cet intéressant monument. Tout au contraire, il a toujours réclamé la conservation de l'abside, parce qu'il considérait comme un acte de vandalisme de ne point chercher à sauvegarder ce curieux spécimen de notre archéologie religieuse.

Digitized by Google

« M. A. Jacotin ajoute qu'il est d'autant plus heureux de donner acte à la municipalité de Rosières de sa protestation, que cette intelligente initiative est de nature à aplanir les difficultés administratives qui peuvent se produire, au sujet du classement de l'église en question au nombre des monuments historiques. »

Acte donné de cette déclaration, M. le Président procède au dépouillement de la correspondance qui comprend :

Une lettre de M. de Cailleux, nommé sous-préfet de Villeneuve-sur-Lot, donnant sa démission de membre de notre société ;

Une lettre de remerciements de M. Richard, notre nouveau collègue ;

Une lettre de notre collègue M. H. Mosnier, juge au tribunal civil de Clermont-Ferrand, par laquelle il annonce qu'il vient de faire don à la commune de Frugières-le-Pin d'un terrain à l'effet d'établir un champ de démonstrations et une pépinière de cépages américains, il serait heureux que notre société veuille bien favoriser cette œuvre par l'octroi d'une subvention.

Une conversation s'engage au sujet de cette demande, que notre Société aurait désiré accueillir favorablement ; mais il est à craindre que cela ne serve de précédent pour des demandes semblables qu'il ne lui serait plus possible d'accueillir. D'ailleurs, le Conseil général subventionne déjà plusieurs champs de démonstrations dans des chefs-lieux de canton.

M. Dupont, professeur d'agriculture départemental, devant se rendre prochainement dans cette région, est chargé d'examiner et de proposer ce qu'il y aurait lieu de faire au sujet de cette nouvelle création.

M. Hedde rend compte des diverses propositions qui ont été émises depuis que le projet de réimpression du *Guide illustré* a été mis à l'étude.

M. Jacotin offre la collaboration de notre collègue, M. Thiollier, pour la partie illustrée.

M. Canard rappelle la proposition qu'il fit précédemment au sujet de cartes postales illustrées, dont l'usage est très répandu à l'étranger.

M. Hedde répond que, depuis la première proposition faite par M. Canard, la vente de semblables cartes se fait à la librairie catholique Margerit-Brémond, que d'ailleurs il y a là surtout une affaire commerciale, qui ne paraît pas convenir à notre Société.

Afin de résoudre les diverses questions relatives à cette publication, l'assemblée nomme une commission composée de MM. Canard, Hedde, Dreyfus, Thiollier, baron Reynaud, Jacotin, chargée de pré-

Digitized by Google

senter un rapport, autant que possible à la prochaine séance, sur les voies et moyens à employer.

M. le Président rappelle la proposition faite à la dernière séance par notre collègue M. Vazeille, à l'effet de la reproduction des divers objets d'art répandus dans notre département.

Une conversation s'engage à ce sujet ; on fait remarquer que les Annales de la Société contiennent souvent des publications et des reproductions relatives à cet objet, toutes les fois que ces communications présentent de l'intérêt et ne dépassent pas les ressources de la Société.

L'assemblée décide qu'il n'y a pas lieu de donner suite à cette proposition.

Il est procédé au vote sur l'admission des candidats présentés à la dernière séance.

MM. Vallette, secrétaire général de la préfecture, et Boudon, vétérinaire à Brioude, sont élus membres titulaires de la Société agricole et scientifique de la Haute-Loire.

La candidature de M. Louis Descours, sous-inspecteur de l'enregistrement et des domaines à Lyon (23, rue de la Favorite), est présentée par MM. Domond et Lascombe.

Il sera procédé à la prochaine séance sur cette admission.

L'un des secrétaires,
Ph. HEDDE.

Digitized by Google

SÉANCE DU 6 JANVIER 1898

PRÉSIDENCE DE M LE Dr MOREL.

Étaient présents : MM. Canard, Domond, Dreyfus, Dupont, Gazanion, Louis Gueyffier, Hedde, Lascombe, Martin, instituteur à Brives-Charensac, Dr Morel, Rioufol, Sklénard, Vallette, secrétaire général de la préfecture.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président fait part à l'assemblée de la mort de M. Cornevin, professeur à l'école vétérinaire de Lyon, membre honoraire de notre Société ; le défunt, venu plusieurs fois dans la Haute-Loire pour combattre des épizooties, y avait laissé les meilleurs souvenirs. L'assemblée décide qu'une lettre de condoléances sera adressée par M. Lascombe à la famille de M. Cornevin, au nom de la Société tout entière.

La correspondance comprend :

1° Une lettre de M. Boudon, vétérinaire à Brioude, remerciant la Société de l'avoir élu membre titulaire ;

2° Une lettre de notre confrère, M. Pellissier, proposant l'insertion dans les Annales de la Société d'un mémoire qui a pour titre : « Le régime douanier, dit de l'échelle mobile et le prix du blé. »

M. Martin, instituteur à Brives-Charensac, fait la communication suivante :

« Tous les cultivateurs connaissent la maladie des pommes de terre, occasionnée par le phytophtora, cousin-germain du mildew ; mais ils ne savent pas que cette maladie peut être combattue victorieusement par la bouillie bordelaise.

« Voici un fait : Dans la première quinzaine d'août, après le sulfatage de ma vigne, je me suis aperçu que les fanes de mes pommes de terre grillaient à vue d'œil ; immédiatement, j'ai fait donner une aspersion à la bouillie bordelaise, composée, comme pour ma vigne,

Digitized by Google

de 2 kilos de sulfate de cuivre dissous dans 100 litres d'eau et 3 kilos de chaux grasse. La maladie s'est arrêtée et, dans la deuxième quinzaine de septembre, les fanes de mes pommes de terre étaient vertes, tandis que celles de mes voisins sont mortes depuis un mois.

« Il est généralement reconnu que la maladie des fanes amène celle des tubercules, puis la pourriture qui, cette année, a fait des ravages terribles.

« Je n'ai pas trouvé une seule pomme de terre malade.

« Voici les frais du sulfatage par hectare : 8 hectolitres de bouillie, soit 16 kilos de sulfate de cuivre à 0 fr. 50 c., 8 fr.; 24 kilos de chaux, 0 fr. 75 c.: deux journées d'homme, 5 francs. Total, 13 fr. 75.

« La bouillie bordelaise est donc le remède indiqué pour combattre la maladie des pommes de terre; jusqu'à présent et pour cette année surtout, elle a donné d'aussi bons résultats sur les pommes de terre que sur les vignes.

« Je l'emploie depuis quelques années sur mes vignes, j'ai toujours obtenu d'excellents résultats.

« Je fais quatre traitements à raison de 10 hectolitres environ par hectare.

« Le 1er, dès que les bourgeons ont atteint 4 à 5 centimètres de longueur à une dose moins forte; le 2e, dans la première quinzaine de juin ; le 3e dans la première quinzaine de juillet, et le 4e dans la première quinzaine d'août.

« Si la bouillie bordelaise est un remède infaillible contre le mildew, elle ne produit aucun effet contre l'oïdium. »

Au sujet de cette lecture, M. Dupont fait remarquer que les sulfatages sont couramment employés, depuis quelques années, avec un succès parfait, contre la maladie de la pomme de terre, dans les grandes cultures du Nord de la France.

Ce moyen est toujours très efficace et permet d'éviter complètement les pertes occasionnées par le *phytophtora infestans*, à la seule condition que les traitements soient faits *préventivement*, avant l'apparition de la maladie ou, au plus tard, lorsque se montrent les premières taches sur les feuilles.

M. Dupont, désireux de porter ce procédé à la connaissance des agriculteurs de la Haute-Loire, au moyen des champs de démonstration, a proposé à M. le Ministre d'agriculture d'établir, sur divers points du département, quinze démonstrations de ces traitements.

La bouillie bordelaise ordinaire est le plus communément employée. On la prépare de la façon suivante : faire fondre 2 kil. de sulfate de cuivre (vitriol bleu) dans 15 à 20 litres d'eau.

Étendre séparément 1 kil. 500 à 2 kil. de chaux grasse en pierres

Digitized by Google

et les délayer ensuite de façon à en faire un lait assez clair. Verser ce lait de chaux dans la solution de sulfate de cuivre (ne jamais verser le sulfate dans la chaux) en remuant doucement et étendre ensuite avec de l'eau, de façon à compléter le volume à 100 litres.

Cette bouillie est projetée sur les fanes de la pomme de terre au moyen d'un pulvérisateur ordinaire. La lance de celui-ci peut être munie d'un double jet, ce qui permet d'accélérer le travail.

M. Hedde, rapporteur de la commission nommée à l'effet d'examiner les modifications à apporter au *Guide du Puy et ses environs*, que la Société se propose de rééditer à 6,000 exemplaires, s'exprime en ces termes :

« Le coût de la première édition s'étant élevé à 1,965 francs et le produit net de la vente à 1,317 francs, le déficit n'a été que de 648 francs; encore y a-t-il lieu de noter que 230 exemplaires ont été distribués gratis pour la propagande et que les vendeurs, pour la plupart de notre localité, ont bénéficié de 692 francs, de sorte que cette publicité de 3,000 exemplaires n'a, par le fait, rien coûté à notre localité.

« La commission a signalé quelques rectifications dans l'orthographe des noms, tant dans le texte que dans la carte. Elle propose que l'impression des gravures se fasse en noir et dans le texte même, autant que possible. Le texte actuel lui paraît satisfaisant, sauf de légères retouches sur la Cathédrale et sur l'église du Monastier que M. Noël Thiollier s'est chargé de rédiger. — Quelques gravures seraient supprimées et on les remplacerait par d'autres plus intéressantes : la commission propose d'augmenter le nombre des gravures en le portant de 30 à 40 environ.

« La commission, pensant qu'il y aurait avantage, au point de vue artistique surtout, à ce que les nouveaux clichés soient exécutés à Paris, M. Noël Thiollier a bien voulu se charger de cette partie en collaboration avec son père, M. Félix Thiollier, auteur de travaux artistiques très estimés; celui-ci, dans une entrevue que je viens d'avoir avec lui à Paris, a bien voulu étudier la question avec moi. Il pourra mettre à notre disposition plusieurs des clichés photographiques qu'il a pris lui-même dans notre département et cherchera pour le reste à obtenir l'autorisation nécessaire auprès d'un des photographes qui ont fait les plus belles épreuves de nos sites. M. Thiollier père croit préférable de mettre les gravures hors texte.

« Bien que la beauté de notre *Guide* soit ainsi très améliorée, les réductions que nous obtiendrons par un tirage plus considérable nous permettent d'espérer que le coût de l'exemplaire, qui était de

Digitized by Google

0 fr. 66 c. au dernier tirage, pourra être abaissé aux environs de 0 fr. 50 c.

« Il y aurait donc lieu d'ouvrir un crédit de 3,000 francs à la personne qui sera désignée pour suivre la confection du nouveau *Guide*; par la vente des exemplaires, il est à croire que la Société rentrera peu à peu et intégralement dans ses avances.

A la suite de cette lecture, M. le Président consulte l'Assemblée sur les conclusions à prendre. L'assemblée décide qu'un crédit de 3,000 francs sera ouvert pour la publication à 6,000 exemplaires de la nouvelle édition du *Guide*. Le nombre des gravures sera porté de 28 à 40 environ; elles seront de deux dimensions : les petites seront insérées dans le texte et teintées en noir, les grandes seront tirées à part et teintées en bistre. M. Hedde, qui a rédigé la première édition épuisée, est chargé de tout ce qui concerne cette publication, en s'entendant, pour la partie illustrée, avec MM. Thiollier, père et fils, qui ont bien voulu offrir à notre Société leur précieux concours : la Société témoigne d'avance à ces Messieurs sa reconnaissance pour cette offre si bienveillante.

En ce qui concerne l'établissement projeté d'une laiterie, pour lequel le Conseil général, la Société agricole et scientifique de la Haute-Loire, ainsi que le Syndicat agricole de ce département, avaient voté des fonds, M. le Secrétaire général de la Préfecture, présent à la séance, informe la Société que le Ministère fait une réponse négative à la demande de subvention qui lui avait été adressée. Il est dès lors à redouter que le propriétaire qui devait créer cet établissement ne retire ses offres, à moins que le Conseil général, par une plus large libéralité, ne vienne assurer une création si importante pour notre département.

MM. Chaudier et Viala présentent, comme membre titulaire, M. le Dr Chaussende, conseiller général de la Haute-Loire, demeurant au Monastier. Il sera statué sur cette candidature à la prochaine réunion.

M. Louis Descours, présenté à la dernière séance, est nommé, à l'unanimité, membre titulaire de la Société.

L'un des secrétaires,
A. LASCOMBE.

Digitized by Google

SÉANCE DU 3 FÉVRIER 1898.

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr MOREL.

Présents : MM. Canard, Dupont, Dreyfus, Gazanion, Hedde, Jacotin, Lascombe, Dr Morel.

Lecture est donnée du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

A l'occasion de ce procès-verbal, M. le Président ajoute qu'il va reprendre activement les démarches en vue d'obtenir la déclaration d'utilité publique pour notre Société.

Au sujet du projet d'école de laiterie, M. le Président fait remarquer que ce n'est pas une fin de non-recevoir qui est venue du ministère, mais simplement cette mention qu'il n'existe pas actuellement de crédits disponibles pour cet objet; cet obstacle peut donc disparaître ultérieurement.

Dans tous les cas, M. le Dr Bonhomme, dont la propriété a été choisie comme la plus propice à cet établissement, a conservé, en passant un bail avec son fermier, à la fois pour lui-même une réserve suffisante pour six vaches, et pour son fermier, l'obligation de céder son lait à raison de 0 fr. 10 le litre, en cas d'établissement de l'école.

De sorte que, si, à sa prochaine session, le Conseil général veut bien reprendre cette question d'utilité agricole, si importante pour nos régions d'élevage, la question pourra sans doute recevoir une solution favorable, donnant pleine satisfaction aux vœux précédents émis, tant par notre Société que par le Comice agricole.

A propos des résolutions prises à la dernière séance pour la réédition du *Guide*, M. Jacotin donne lecture de la note suivante :

« M. Thiollier s'engage à fournir à la Société agricole et scientifique de la Haute-Loire, de 35 à 40 clichés prêts à être imprimés.

« Afin d'obtenir une impression aussi bonne que possible, les cli-

Digitized by Google

chés imprimés dans le texte seront au trait et exécutés d'après des dessins fournis par M. Thiollier ou ses amis ; mais pour tous ces documents, dont les originaux sont la propriété de M. Thiollier, il est bien entendu que le droit de reproduction n'est donné que pour l'édition actuelle.

« Les clichés se rapprocheront autant que possible, comme sites, de ceux du dernier Guide, mais M. Neuredin refusant l'autorisation de laisser reproduire ses photographies, et le temps manquant à M. Thiollier pour compléter ses collections, la Société devra, si elle y tient, fournir les photographies qu'il n'a pas, c'est-à-dire N.-D. de France, la fontaine Crozatier, le musée, le Fer-à-Cheval, la porte Pannessac, les vieilles maisons du Puy, la statue de Lafayette, Espaly, Bouzols et Polignac. Si, dans le délai de trois semaines, ces photographies ne sont pas remises à M. Thiollier, celui-ci pourra les remplacer par d'autres sites de la Haute-Loire.

« Les clichés reproduits pourront porter la signature ou le nom imprimé de leurs auteurs.

« M. Thiollier s'entendra directement avec M. Marchessou pour l'impression de ces clichés qui devront être tirés en noir, afin d'obtenir de meilleures épreuves.

« La Société prend à sa charge les frais de fabrication de ces clichés, dont le montant, évalué entre 5 ou 600 francs y compris les retouches, sera soldé dès leur livraison. »

A la suite de cette lecture, l'assemblée accepte les propositions de M. Thiollier, donne toute latitude à M. Hedde pour l'envoi des dessins demandés, ainsi que pour l'amélioration du papier, et, devant l'augmentation de dépenses qui résultera de ces dispositions, porte à 1 franc le prix du futur guide, qui devra se distinguer du précédent par une coloration différente de la couverture.

Procédant ensuite au dépouillement de la correspondance, M. le président donne lecture d'une demande de la Société académique de Stockholm en vue d'échanger nos annales ; cette demande est adoptée. Il fait part également d'une lettre par laquelle M. Canard décline les fonctions de trésorier, que ses affaires ne lui permettent plus de remplir ; il reste à la disposition de la Société pour remplir l'intérim.

M. le président exprime à M. Canard les regrets qu'éprouve la Société d'être privé de ses bons offices.

M. Chaussende, docteur en médecine et conseiller général du Monastier, est déclaré membre titulaire de la Société agricole et scientifique de la Haute-Loire.

M. Lascombe donne lecture de la note suivante du Dr Coiffier :

Digitized by Google

« Messieurs, au moment où l'on parle de quelques cas de croup dans la ville et ses environs, il n'est peut-être pas hors de propos, pour rassurer le public, de parler un peu de cette maladie et de faire remarquer que toute angine ayant les apparences d'angine croupale, — d'angine à fausses membranes, — est loin, bien loin d'être le vrai croup, la vraie diphtérie.

« Les magnifiques travaux de nos compatriotes, les Drs Roux et Martin, qui ont éclairé d'un jour si singulier la nature intime des angines, ont démontré, d'une façon absolument péremptoire, que les angines à *fausses membranes* peuvent se diviser en trois sortes :

« 1° Les *angines vraiment diphtéritiques*, caractérisées par la présence d'un microbe *allongé*, à forme de bâtonnet — bacille de Joeffler, — toutes éminemment graves, contagieuses, s'étendant en vastes épidémies et dont l'apparition nécessite, de la part du médecin, la déclaration immédiate aux autorités compétentes. Ces angines relèvent du *Sérum de Roux* qui, sur elles, est d'une efficacité presque absolue ;

« 2° Les *angines faussement diphtéritiques*, produites par la présence de microbes *arrondis* (Streptocoques, Staphylocoques, etc.), d'une contagiosité éminemment moindre, d'un pronostic variable, non susceptibles de déclaration et ne relevant nullement, comme les précédentes, du *Sérum de Roux* qui, pour elles, est même, dit-on, loin d'être sans danger ;

« 3° Enfin, les angines que l'on pourrait appeler *mixtes*, où les microbes *allongés* et *arrondis* sont unis et associés en proportion variable et qui participent des précédents au triple point de vue de la déclaration, du pronostic et du traitement.

« L'examen extérieur du malade est, au dire des micrographes, à peu près impuissant à différencier sûrement, les unes des autres, ces différentes espèces d'angines. Telle angine absolument diphtéritique de par l'examen de la bouche, peut ne renfermer aucun bacille en bâtonnet, tandis que telle autre, en apparence anodine, peut être exclusivement composée de bacilles de Joeffler et être extrêmement grave et contagieuse. Le microscope seul, ainsi que l'ont démontré Roux et Martin, permet de porter un diagnostic assuré et, par conséquent, de juger en l'espèce du traitement applicable.

« Un point, Messieurs, qu'il est utile de consigner ici, — ne serait-ce que pour rassurer les familles et contribuer aussi à la réputation hygiénique de notre cité — c'est que les épidémies d'angines graves sont, au Puy, — à l'inverse, de ce qu'on voit dans beaucoup d'autres villes, — extrêmement rares, absolument exceptionnelles. Assez

Digitized by Google

fréquentes dans nos environs immédiats, voire même dans quelques communes voisines, la diphtérie — j'en appelle ici à l'expérience de notre président, — ne s'est montrée au Puy, depuis vingt ans, que très rarement et à l'état de cas très isolés.

« L'examen microscopique s'accorde absolument avec ces données fournies par l'expérience médicale. Depuis 1895, — année où a paru le travail de Roux et Martin sur la diphtérie, — j'ai examiné au microscope, à un grossissement de 1,500 diamètres et en suivant exactement la technique qu'ils indiquent, les fausses-membranes de 62 cas d'angines suspectes, qu'il m'a été donné d'observer, soit au Puy, soit à la campagne. Je suis arrivé aux résultats suivants :

	Le Puy,	la campagne.	Total.
Angines vraiment diphtéritiques (à microbes allongés).....	1	2	3
Angines faussement diphtéritiques (à microbes ronds).....	38	16	54
Angines mixtes (à microbes allongés et ronds associés).....	0	5	5
	39	23	62

« Ces chiffres démontrent que l'angine vraiment diphtéritique (à microbes allongés, seuls ou associés), est bien rare au Puy, puisque je ne l'ai vue qu'une fois sur 39 cas, et assez rare, même à la campagne, puisque je ne l'ai observée que 7 fois sur 23 malades. Dans tous les cas, d'ailleurs, les injections de Sérum de Roux se sont montrées d'une merveilleuse efficacité.

« Quant aux angines à microbes ronds, la plupart du temps, — 47 fois sur 54 observations, — le microbe est un cocus anodin, le cocus Brizon, dont le moindre attouchement local à la glycérine salicylée ou au Bleu de Roux, a facilement raison sans avoir besoin de recourir à l'injection anti-diphtéritique.

« Enfin, sur 7 petits malades, le microbe rond de la fausse-membrane s'est montré être le Streptocoque, c'est-à-dire un microbe arrondi, en chaînette, extrêmement vivace, contre lequel, comme le fait remarquer M. Roux, ni le sérum ni les topiques locaux ne peuvent rien et qui est toujours d'une extrême gravité. Ces derniers temps, on a préconisé, contre cette angine, le sérum de Marmorek et Chantemesse : l'avenir se chargera de nous renseigner exactement sur la valeur de ce liquide : je dois dire qu'il m'a réussi très bien dans un cas très sérieux où il m'a été donné de l'employer.

« Nous devons faire des vœux, Messieurs, pour que ce dernier sérum, dit Anti-Streptococcique, égale en efficacité celui de M. Roux,

Digitized by Google

car alors nous pourrions consigner fièrement dans nos Annales, comme un fait historique, que si l'humanité est enfin débarrassée de l'angine à fausse-membrane, de cette maladie terrible, épouvantable, en tout temps et par tous pays le désespoir des mamans et des médecins, c'est à trois de nos compatriotes, à trois ponots (Roux, Martin, Chantemesse), qu'elle le doit. »

M. Canard présente le rapport financier de l'année 1897 qui montre sous un jour très favorable la situation de notre Société.

M. Canard signale qu'un certain stock de médailles ne peut être utilisé à cause de la date qui s'y trouve gravée ; il propose que, pour éviter cet inconvénient, à l'avenir on n'inscrive plus la date du concours ; cette proposition est acceptée.

M. Dupont lit la note suivante :

« Dans sa séance du 2 décembre dernier, pour donner suite à une lettre que notre collègue M. H. Mosnier adressait à la Société pour l'informer qu'il venait de donner un terrain à la commune de Frugières-le-Pin, à l'effet d'y établir une pépinière de vignes américaines et un champ d'expériences, et pour lui demander son concours à cet effet, vous avez bien voulu me charger d'étudier cette question et de déterminer les conditions dans lesquelles la Société pourrait collaborer à cette création.

« Le terrain offert par M. H. Mosnier à la commune de Frugières-le-Pin, est situé à proximité de la maison d'école. La surface est de 6 ares 60 et il mesure dans ses plus grandes dimensions 34 mètres sur 28 m. 70.

« Il faisait encore partie, tout récemment, d'une prairie naturelle assez médiocre, de laquelle il a été distrait. Cette prairie, qui le borde sur deux côtés et de laquelle aucune clôture ne le sépare actuellement, est soumise au pâturage une grande partie de l'année. Il serait impossible, dans ces conditions, d'établir des plantations ou des expériences quelconques, à cause des incursions possibles des animaux pâturant dans la prairie limitrophe.

« En conséquence, j'ai l'honneur de proposer à la Société, pour témoigner de l'intérêt qu'elle porte à l'intelligente initiative de notre collègue, M. H. Mosnier, de voter une subvention de 10 francs qui sera mise à la disposition de l'instituteur de Frugières-le-Pin pour clore le champ d'expériences dont il assume l'entretien.

« Les plants de vigne, engrais et semences nécessaires à la culture de ce champ, seront fournis par le service départemental des champs de démonstration.

« Pour donner immédiatement une impulsion plus considérable aux démonstrations qui seront entreprises, pour y intéresser les cul-

Digitized by Google

tivateurs de la commune, nous avons profité de la circonstance pour créer à Frugières-le-Pin, d'accord avec M. le maire de cette commune, une école de greffage.

« Trente-cinq élèves s'y sont fait immédiatement inscrire. Deux leçons leur ont déjà été données et les rapports que m'a adressés le maître-greffeur laissent prévoir un résultat satisfaisant.

« Aussitôt que les élèves se montreront assez habiles greffeurs, des bois américains leur seront fournis par le service départemental, et chacun d'eux aura à exécuter un certain nombre de greffes-boutures, qui seront plantées dans le champ d'expériences et entretenues par leurs soins pendant tout le cours de la végétation.

« Je demanderai à la Société, pour stimuler le zèle des élèves et obtenir de meilleurs résultats, s'il est possible, de m'accorder une médaille d'argent, petit module, et deux ou trois médailles de bronze qui seraient distribuées en récompense aux élèves greffeurs de Frugières-le-Pin qui auraient réussi la plus grande proportion de greffes-boutures.

« Enfin, je proposerai à la Société de voter à M. H. Mosnier des félicitations pour sa bienfaisante initiative et d'émettre le vœu que son exemple soit suivi par un grand nombre de propriétaires, pour le plus grand bien de l'agriculture de la Haute-Loire. »

Comme conclusion à cette lecture l'assemblée décide qu'une somme de 20 francs sera envoyée à M. l'instituteur de Frugières-le-Pin, pour la clôture du nouveau champ d'expériences, et accepte les autres propositions de M. le professeur d'agriculture départemental.

L'assemblée décide ensuite que le concours d'animaux gras aura lieu le *lundi* de la Passion, c'est-à-dire le 28 mars ; les dispositions pour ce concours seront prises à la prochaine séance.

Le concours de la race du Mezenc aura lieu cette année au Monastier, et le concours départemental à Brioude ; pour les dates de ces deux concours, on s'entendra avec les municipalités.

M. Jacotin met à la disposition de notre société le manuscrit de la baronnie de la Brosse, qui permettra de compléter les publications analogues déjà parues. M. le Président remercie M. Jacotin de cette offre gracieuse.

M. Lascombe présente le volume de la *Baronnie de Saint-Vidal*, le prix de vente en est fixé à 4 fr.

L'un des secrétaires,
Ph. HEDDE.

Digitized by Google

SÉANCE DU 3 MARS 1898.

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr MOREL.

Étaient présents : MM. Bernard, Boyer André, Dr Boyer Pierre, Canard, Cellérier, Chaudier, Dr Coiffier, Dreyfus, Dupont, Gazanion, Gueyffier Louis, Hedde, Jouffre, Lascombe, Dr Morel, Nicolas, Picquet, de Ribains, Rocher, Sklénard, Valéry-Michel et Vidal-Galland.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le président donne communication de la correspondance qui comprend :

1° Une lettre du secrétaire de l'Association française pour l'avancement des sciences informant la société qu'il tient à sa disposition le premier volume des *Comptes rendus du Congrès de Saint-Étienne;*

2° Une lettre du bibliothécaire de l'Université d'Upsala (Suède) accusant réception de la collection des mémoires et procès-verbaux de la Société agricole et scientifique de la Haute-Loire;

3° Une lettre du bibliothécaire de l'Académie de Stockholm (Suède), annonçant l'envoi des publications de cette Société.

MM. Vidal-Galland et André Boyer présentent comme membre titulaire M. Auguste Rouvier, caissier de la banque Rouvier.

A la prochaine réunion il sera statué sur cette candidature.

M. le président sollicite un léger secours en faveur de Courtol, qui, comme on le sait, rend de signalés services aux agriculteurs, en détruisant chaque année un grand nombre de vipères; à l'unanimité une somme de 20 francs lui est accordée.

Il est ensuite procédé à la nomination d'un trésorier en remplacement de M. Canard, démissionnaire; M. Emmanuel Rioufol, notaire honoraire, est, par acclamation, nommé trésorier de la Société.

L'ordre du jour appelle la question du concours d'animaux gras, fixé cette année au *lundi de la Passion*, c'est-à-dire au 28 mars pro-

Digitized by Google

chain. Sont nommés membres du jury de ce concours : MM. Dr Morel, Dr Coiffier, Jacotin, Louis Gueyffier, Dupont, Jouffre, Chauvin, directeur de la Ferme-Ecole des Plaines (Corrèze), Hedde, Lascombe, Canard, Sklénard, Chaudier, Gazanion Edouard, Gazanion Francisque, Roussel, Carle, Habriat, Viala, Pascal, Giraud Henri et Hilaire.

M. Lascombe signale, dans la *Revue des travaux scientifiques* (tome XVII, n° 11), une note sur le *Cadurcotherium*, par M. Marcellin Boule. Elle est ainsi conçue :

Ce genre, créé en 1873, par P. Gervais, n'était connu jusqu'ici que par des molaires isolées ou par des fragments de mâchoire très incomplets, provenant presque exclusivement des phosphorites de Quercy. Le nouveau spécimen a été trouvé dans les arkoses oligocènes de Bournoncle-Saint-Pierre, dans le bassin de Brioude, par M. Casati. Il a été découvert avec une belle pièce d'*Entelodon*, des débris *d'Acerotherium* et de nombreux fragments de Tortues. Grâce à l'aimable intervention de notre confrère. M. Vernière, M. Casati a bien voulu confier ces fossiles à M. Boule, qui tient à lui exprimer ses remerciements.

« La mâchoire de Bournoncle-Saint-Pierre accuse un animal de la taille d'un petit Rhinocéros. Sa forme dentaire est :

I. 1 — C. 1 — pin. 2 — m. 5.

« Les incisives sont brisées ; elles étaient fort réduites en dimensions comme en nombre, car les canines sont très rapprochées ; ces canines sont fortes, recourbées ; la couronne a une section triangulaire et les trois faces sont recouvertes d'émail. Un long diastème sépare la canine des molaires. Celles-ci ont des dimensions très inégales qui vont en croissant de la première à la dernière. Elles sont composées, comme chez les Rhinocéridés, de deux lobes en croissant, mais elles sont comprimées latéralement, ce qui leur donne un aspect très spécial, et leur fût, très élevé, est recouvert d'une épaisse couche de cément.

« Les affinités du *Cadurcothérium* sont assez difficiles à préciser. Il n'y a pas lieu de le rapprocher des Rhinocéros, comme on le croyait, car le *Cadurcothérium* est une forme bien plus spécialisée que les premiers Rhinocéros dont il a été le contemporain.

« Pour trouver des ressemblances plus étroites, il faut aller dans l'Amérique du Sud, en Patagonie, où les recherches de Burmeister, Ameghino, Moreno, Mercerat, etc., nous ont fait connaître dans la faune éocène ou oligocène de Santa-Cruz, toute une série de mammifères dont les dents rappellent bien par leur forme les dents de

Digitized by Google

Cadurcothérium. Parmi ces mammifères, c'est l'*Astrapothérium* qui, malgré de nombreuses différences, accuse les affinités les plus marquées avec le fossile de France. Ses dents molaires, supérieures et inférieures, sont faites dans le même style, leur nombre est réduit, la canine inférieure a également une section triangulaire.

« Le *Cadurcothérium*, qui représente une forme si disparate dans notre faune oligocène d'Europe, est d'ailleurs le seul trait d'union existant entre cette faune et la faune oligocène de l'Amérique du Sud. Jusqu'à présent, on ne l'a pas signalé dans l'Amérique du Nord, dont les mammifères oligocènes ressemblent au contraire beaucoup aux mammifères oligocènes d'Europe. »

Au nom de notre confrère M. Noël Thiollier, M. Lascombe lit des lettres de rémission en faveur de Guy d'Arlempdes.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 4 heures.

L'un des secrétaires,
A. Lascombe.

Digitized by Google

SÉANCE DU 7 AVRIL 1898

PRÉSIDÉE D'ABORD PAR M. L. GUEYFFIER, PUIS PAR M. LE Dr MOREL.

Présents : MM. Joseph Boyer, Cortet, Dr Coiffier, Dupont, Enjolvy, Gazanion, Louis Gueyffier, Hedde, Jouffre, Lascombe, Dr Morel, Martin, instituteur à Brives, Rioufol et Sklénard.

Lecture est donnée par M. Lascombe du procès-verbal de la dernière séance, lequel est adopté.

MM. O'Farrell, Canard et de Brun se sont fait excuser de ne pouvoir assister à la séance.

M. Hedde rend compte de la reddition de comptes qui a été effectuée de la part de M. Canard à M. Rioufol, nouveau trésorier. Il demande que M. le Président notifie cette modification à M. le Receveur général, ainsi que cela a été fait précédemment.

Il est procédé au dépouillement de la correspondance qui comprend :

1° Une lettre par laquelle M. Chambaud donne sa démission de membre de la Société ;

2° Une circulaire ministérielle demandant la désignation d'un délégué pour le concours régional agricole qui aura lieu à Lyon, du 27 août au 4 septembre prochain. — M. Dupont, professeur départemental d'agriculture, est désigné pour représenter notre société à ce concours et y défendre les intérêts de notre région, spécialement en ce qui concerne nos races bovine et ovine.

M. Lascombe donne lecture, au nom de notre collègue M. Pierre de Brun, d'une note relative à une grotte préhistorique de la vallée de l'Allier. Au nom du même membre, il fournit des renseignements sur des découvertes faites à Chambezon par M. l'abbé Tronchère.

Digitized by Google

« Messieurs,

« Monsieur l'abbé Tronchère, curé de Chambezon, près Lempdes, ayant écrit à M. Lascombe une lettre sur quelques observations géologiques qu'il avait faites dans sa commune, notre honorable secrétaire a bien voulu me la communiquer.

« J'ai alors demandé à M. l'abbé Tronchère quelques autres explications et voici ce qu'il résulte des deux lettres que j'ai reçues.

« On a découvert à Chambezon, dans un terrain alluvial, des débris assez nombreux d'hippopotames, que M. Boule, qui a visité le gisement, rapporte à l'*Hippopotamus major* (Cuv.), ce qui rangerait le terrain dans le pliocène supérieur, du même âge que Sinzelles, près le Puy. Ces débris ne sont pas les seuls que l'on ait rencontrés; M. Tronchère dit avoir eu entre les mains des fragments de dents qu'il prétend être de mastodonte et au sujet desquels M. Boule n'a pu se prononcer.

« Voilà un nouveau gisement à ajouter à la liste déjà longue de ceux de la Haute-Loire.

« Des fouilles ne donneraient pas de résultats, les débris d'animaux étant disséminés sur un grand espace de terrain. Il suffirait de faire recueillir par les propriétaires des champs fossilifères, ce qu'ils trouvent dans leurs travaux journaliers.

Il mentionne aussi plusieurs sources d'eau pétrifiante qui, à leur sortie, ont minéralisé des tapis de mousses et d'herbes, en produisant un très bel effet.

« M. le curé de Chambezon a bien voulu expédier un échantillon de ces mousses pétrifiées et un flacon de l'eau qui les produit.

« A signaler aussi des blocs ds serpentine inclus dans le gneiss qui se trouve aux alentours de Chambezon. Ce fait a déjà fait l'occasion d'un mémoire de M. Dorlhac, publié il y a trente ans environ.

« En raison de l'intérêt que présentent ces diverses observations, il me semblerait convenable que votre assemblée, Messieurs, vote des remerciements à M. Tronchère, curé de Chambezon. »

A la suite de cette lecture, l'assemblée vote, à l'unanimité, des remerciements à l'intéressante communication de M. l'abbé Tronchère, curé de Chambezon.

M. Lascombe signale une ancienne charte consulaire dont l'original est entre les mains de M. le vicomte de Meaux, président de la *Diana*, contenant un sceau et contre-sceau de 1354, pièce portant les

Digitized by Google

armoiries de la ville du Puy. L'assemblée décide qu'une reproduction de ces effigies sera faite dans nos annales.

M. le Président fait un rapport succinct sur le concours d'animaux gras du lundi de la Passion, lequel a été très brillant ; les journaux de la localité ont donné sur ce concours des comptes rendus détaillés.

M. Boyer, au nom de M. Martin, donne lecture d'un projet de statuts pour un syndicat de hannetonnage.

L'assemblée, approuvant ces statuts, déclare souscrire, à titre de fondateur, pour la somme de cinq francs, s'il se fonde un syndicat dans ce but.

M. Sklénard rappelle que cette question avait déjà été traitée à la séance du 2 mai 1895.

M. Auguste Rouvier, caissier de la banque Rouvier, présenté à la dernière séance, est admis en qualité de membre titulaire de la Société agricole et scientifique de la Haute-Loire.

La Société exprime ses regrets pour la perte prématurée d'un de ses membres les plus dévoués, M. Henry Mosnier, dont la collaboration avait procuré à notre Société de nombreuses et intéressantes communications.

Sur la proposition de M. le Président, l'assemblée générale de la Société agricole et scientifique de la Haute-Loire vote à l'unanimité, les vœux et décisions qui suivent :

Elle demande à être reconnue comme établissement d'utilité publique ;

Elle adopte les statuts présentés, conformément au modèle qui a été adressé par le ministère ;

Elle délègue MM. Lascombe et Hedde, ses secrétaires, avec pleins pouvoirs de consentir les modifications qui pourraient être demandées par le Gouvernement.

L'un des Secrétaires,
Ph. HEDDE.

Digitized by Google

SÉANCE DU 5 MAI 1898.

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr MOREL.

Assistaient à la séance : MM. Assézat, Cellérier, Dupont, Espenel, Gazanion, Lascombe, Mallat, Mazat, Dr Morel, Rocher, Sklénard et Viala.

M. Philippe Hedde s'est fait excuser.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté, sans observations.

M. le Président donne communication des vaccinations contre le charbon symptômatique, pratiquées en novembre 1897, par MM. Pascal et Habriat, vétérinaires, dans la commune de Chadron. Le total des animaux vaccinés dans cette commune s'élève à 314.

La correspondance comprend :

1° Une lettre du président du Touring-Club de France, sollicitant le concours de la Société à l'effet d'obtenir des indications qui rappelleraient aux voyageurs et aux touristes le souvenir des faits mémorables dont les lieux qu'ils traversent ont été le théâtre, ou des personnages historiques qui y ont vécu, par l'apposition de plaques commémoratives dans les hameaux, les villages, sur les routes et partout où besoin serait.

Le Touring-Club signalera de la même façon les curiosités archéologiques ou naturelles (sites pittoresques, sources remarquables, mines, etc.,) près desquelles on pourrait passer, sans en soupçonner l'existence.

M. Philippe Hedde est délégué pour s'entendre avec le président du Touring-Club et lui fournir les renseignements qu'il désire;

2° Une lettre du bibliothécaire-archiviste de la Société de statistique de l'Isère, annonçant l'envoi, par l'intermédiaire du ministère de l'instruction publique, des 14 volumes qui forment la troisième série du bulletin de cette société ;

Digitized by Google

3° Une note de la Société d'histoire naturelle de Mâcon, proposant l'échange de son Bulletin contre les Mémoires de la Société agricole et scientifique de la Haute-Loire, Désireuse de nouer des relations avec les sociétés des départements, l'assemblée adhère à la proposition ;

4° Une circulaire du comité d'admission de la classe 38 (groupe de l'agriculture) à l'Exposition universelle de 1900, sollicitant la participation de la Société agricole et scientifique de la Haute-Loire à cette grande solennité.

Cette classe, dit la circulaire, comprend les objets suivants :

« Étude du sol et des eaux au point de vue agricole. Cartes agrologiques, agronomiques, climatologiques, cartes agricoles diverses, cadastre.

« Population agricole. Division du territoire cultivé, rendement. Dénombrement des animaux de ferme.

« Histoire de l'agriculture, ses transformations successives.

« Histoire des variations de prix subies par la terre, les fermages, la main d'œuvre, etc. Institutions, telles que stations agronomiques et laboratoires agricoles, sociétés, comices, syndicats, etc., etc. »

L'assemblée décide qu'elle organisera une exposition agricole collective et fera appel aux agriculteurs du département.

5° Une lettre de M. Mosnier, instituteur à Chomelix, relative à la découverte, au lieu appelé Barret, entre les communes de Félines et Chomelix, d'une grotte préhistorique, dans laquelle ont été trouvés des haches et des fragments de métal affectant la forme de poignards ou de hangs.

Au nom de notre confrère M. Triouleyre, directeur de l'école des sourds-muets du Puy, M. Lascombe lit la note suivante :

« Les fourmis font beaucoup de mal aux arbres fruitiers; par leurs morsures, elles provoquent l'épanchement de la sève à l'extrémité des rameaux, elles entretiennent et transportent délicatement, sans leur faire aucun mal, les pucerons verts aux endroits où la sève abonde, et quand ils sont bien gonflés, les sucent.

« Plusieurs méthodes ont été recommandées pour les combattre, elles sont bien connues; je vais indiquer un moyen radical que le hasard a fait trouver pour empêcher les fourmis de grimper sur les arbres.

« Un horticulteur ayant remarqué que les fourmis ne pouvaient monter à la surface des murs blanchis au blanc d'Espagne légèrement collé, a mis à infuser du blanc dans de l'eau. Le mélange ayant acquis la consistance d'une crème épaisse et sans colle, il a appliqué une zone d'environ 15 centimètres sur le tronc de l'arbre, en ayant

Digitized by Google

soin de repasser cette couche deux ou trois fois pour lui donner une certaine épaisseur et de couvrir toutes les aspérités de l'écorce. Quand cette peinture fut sèche, les fourmis ne purent franchir cette zone, les crocs de l'extrémité de leurs pattes glissaient sans pouvoir s'accrocher. Celles qui étaient déjà sur l'arbre, en opérant leur mouvement de va et vient, descendaient et tombaient à terre, dès qu'elles arrivaient à la bande peinte en blanc. »

Au nom de MM. de Causans et Bosc, M. Viala met à la disposition de la société quatre mille alevins de truites saumonées destinées au repeuplement de nos rivières. L'assemblée exprime ses remerciements aux donateurs et décide que les alevins seront déposés dans les eaux de l'Allier et dans la partie supérieure du cours de la Borne.

MM. Dussaud, secrétaire de l'inspection académique de la Haute-Loire, et Bouix, propriétaire à Laussonne, sont présentés, comme membres titulaires, par MM. Dupont et Viala. Il sera statué à la prochaine réunion sur cette double candidature.

La séance est close à 4 heures, par la distribution, aux membres présents, du tome IX des mémoires de la Société.

L'un des secrétaires,
A. LASCOMBE.

Digitized by Google

SÉANCE DU 2 JUIN 1898.

Présidence de M. le Dr Morel.

Présents : MM. Dr Coiffier, Gazanion, Gueyffier Louis, Hedde, Jouffre, Lascombe, Dr Morel, Rioufol, Sklénard, Viala, Vignon, Vidal-Galland.

M. Lascombe donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

M. Viala demande que les alevins dont on a déterminé le placement lors de la dernière séance soient placés dans des lieux faciles à surveiller, tels que Borne ou Coubon. L'assemblée se range à cet avis et charge M. Viala de ce soin.

M. Hedde, chargé à la dernière séance de s'aboucher avec le Touring-Club, rend compte des renseignements qu'il a fournis à cette société et de la lettre de remerciements qu'il en a reçue. Il communique à l'assemblée un projet de carte à l'usage des cyclistes, d'après les renseignements fournis par l'administration des ponts et chaussées, laquelle pourrait être annexée à la carte contenue dans la nouvelle édition du *Guide* actuellement sous presse.

L'assemblée décide l'insertion de cette carte dans le *Guide*.

M. Le Président donne lecture d'une lettre de M. Jules Tuja au sujet de la formation du syndicat d'initiative de l'Auvergne récemment fondé à Clermont-Ferrand en vue d'attirer les visiteurs étrangers; notre pays pourrait se joindre à ce syndicat en constituant une section. Les statuts de ce syndicat sont joints à cette lettre.

Sans attendre la formation de cette section, l'assemblée décide qu'une souscription annuelle de 20 francs sera prise au nom de notre société en qualité de membre souscripteur.

M. le docteur Coiffier lit la note suivante :

« Messieurs, je suis dans l'intention de vous entretenir quelquefois,

Digitized by Google

dans nos prochaines séances, des rayons X, en me plaçant au point de vue exclusif de leur application à l'art de guérir.

« Pour aujourd'hui, — mon installation quoique complète étant encore trop récente, — je me bornerai à vous signaler d'abord la difficulté qui existe, pour les personnes non initiées, à se fournir de tous les organes nécessaires à une utilisation vraiment pratique de ces rayons.

« Quelques installations radiographiques, que j'ai visitées, sont munies d'un véritable arsenal d'instruments volumineux et compliqués : bobines de Rhumkorff d'un mètre de long ; encombrantes batteries de piles ou d'accumulateurs, condensateur, trembleur, réducteur de potentiel, ampéromètres, volts-mètres, Rhiostats, etc., etc. Ce sont évidemment des installations de laboratoire, non de cabinet, des appareils de recherches, non des intruments de médecine courante.

« La presse a beaucoup parlé, ces derniers temps, d'appareils portatifs pouvant être facilement transportés, par le médecin lui-même, près du lit du malade et susceptibles d'être actionnés par une force électromotrice de 7 à 8 volts seulement. Ayant eu à essayer ces appareils, j'ai constaté qu'ils se dérangent facilement, sont d'un poids considérable (plus de 50 kilos) et, inconvénient plus grave, qu'ils ont une si faible puissance que les inventeurs eux-mêmes ont été, pour cette raison, obligés d'y renoncer.

« Pour arriver à une installation vraiment pratique des rayons X, il m'a semblé qu'il fallait se garer de ces deux extrêmes : adopter un type moyen, à rouages solides, peu compliqués, d'un maniement facile et d'une puissance cependant assez grande pour permettre au médecin de distinguer facilement, non seulement toutes les parties du squelette, mais encore la silhouette des organes profonds : cœur, aorte, poumons, foie, etc. Il m'a semblé, aussi, qu'il fallait un appareil groupant méthodiquement, en un très petit espace, tous les organes producteurs des rayons X, de façon que le clinicien se trouve débarrassé de la besogne, souvent longue, point toujours exempte d'erreurs, et, en tout cas, fastidieuse, qui consiste à établir, surveiller et varier constamment les connexions des instruments. Malheureusement, un appareil ainsi conçu demande une force électro motrice d'au moins 16 volts et est peu transportable, en raison de son volume et de son poids de 105 kilos.

« Un autre inconvénient de tous ces appareils à rayons X, inconvénient destiné, si l'on n'y remédie, à limiter singulièrement leur vulgarisation, est la nécessité de les actionner au moyen d'un courant continu. Ceci éloigne la possibilité de les établir, ce qui serait si

Digitized by Google

commode, sur le trajet des secteurs électriques d'éclairage, secteurs qui sont tous alimentés, au Puy, du moins, par des courants alternatifs, absolument impropres à la production de la lumière de Rœntgen.

« Un autre point sur lequel je désire appeler votre attention et qui ressort de ce que j'ai pu voir dans la pratique des rayons X, est qu'on a peut-être trop vanté la photographie des organes internes, au détriment de l'examen direct et *de visu*, qui me semble beaucoup plus simple, plus pratique et plus exact. Prenons, pour exemple, un organe profondément placé, comme le cœur. L'examen *de visu* nous montre cet organe tel qu'il est, c'est-à-dire vivant, agissant, animé de battements énergiques et avec des contours précis et d'une admirable netteté. La photographie, au contraire (qui complique beaucoup l'installation, en exigeant une chambre noire), nous donne de cet organe une image inerte, sans vie, vague, à contours indécis, et cela se conçoit : le cœur, exécutant 65 battements environ par minute, se meut 650 fois pendant les 10 minutes de pose que nécessite sa radiographie, et ces 650 mouvements ne peuvent qu'influencer, d'une façon fâcheuse, son image et la rendre indistincte.

« Je n'insisterai pas sur l'énumération des maladies que la radioscopie permet de reconnaître immédiatement. Outre les fractures, les luxations et autres lésions, osseuses et articulaires, elle met surtout à découvert les maladies des plèvres, des poumons, du cœur, du péricarde, des ganglions bronchiques et tout particulièrement certains anévrismes de l'aorte, que ni la percussion, ni l'auscultation ne sont capables de décider. J'ajouterai que, pour les organes thoraciques, il me semble que ces données ne corroborent pas toujours celles fournies par l'auscultation et que l'avenir nous réserve, de ce côté, beaucoup de surprises.

« Voici les quelques renseignements, bien peu importants encore, que j'avais aujourd'hui à vous donner sur l'emploi des rayons X. J'espère que l'usage journalier de ce nouveau moyen d'investigation médicale, me permettra, dans nos prochaines séances, de vous fournir quelques aperçus nouveaux et peut-être inédits, car la lumière de Rœntgen, née d'hier, est une découverte à son aurore, pleine de promesses, et qui semble loin, bien loin d'avoir, aux savants qui s'en occupent, dévoilé tous ses secrets. »

M. le Président fait part de plusieurs circulaires relatives à l'Exposition de 1900 qui ne concernent pas directement notre Société.

M. Sklénard expose que M. Benoît Coudeyrette, négociant au Puy, a, dans le cours de l'année, détruit 50 renards, dont 30 femelles et 3 renardeaux, plus 4 blaireaux, avec ses chiens terriers.

Digitized by Google

Une conversation s'engage à ce sujet, au cours de laquelle M. Vidal-Galland, lieutenant de louveterie, dit que dans tous les renards qu'il a tués, il n'a jamais trouvé qu'un seul lièvre, mais en revanche beaucoup de rats; cet animal serait sans doute grand destructeur de gibier; mais il n'a pas heureusement le nez du chien de chasse.

L'assemblée reconnaissant toutefois les services rendus par M. Coudeyrette pour la destruction de tant d'animaux nuisibles, lui adresse ses félicitations et regrette de ne pouvoir lui décerner une des récompenses qu'elle ne peut donner en dehors des concours officiels.

M. Viala propose de faire venir du vaccin pour pratiquer les opérations anti-charbonneuses sur les animaux destinés à figurer au concours régional de Lyon. L'assemblée décide que le reliquat du crédit affecté à cet usage soit mis à la disposition de M. Viala.

Il est procédé au scrutin sur l'admission de MM. Dussaud, secrétaire de l'inspection académique de la Haute-Loire, et Bouix, propriétaire à Laussonne; ils sont élus membres titulaires de la Société agricole et scientifique de la Haute-Loire.

Sont ensuite proposées les candidatures de M. Grellet de la Deyte, propriétaire à Allègre, présenté par MM. Viala et Lascombe; M. Baffie Ferdinand, propriétaire au Trémoul, canton de Saugues, présenté par MM. Coiffier et Viala; M. Gimbert-Dallard, industriel à Vals-près-le-Puy, présenté par MM. Viala et Coiffier. Il sera procédé au vote sur ces admissions à la prochaine séance.

L'un des secrétaires,
PH. HEDDE.

Digitized by Google

SÉANCE DU 7 JUILLET 1898.

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr MOREL.

Étaient présents : MM. Antier, Chaudier, Dreyfus, Dupont, Dussaud, Gatillon, Gazanion, Hedde, Jacotin, Jouffre, Lascombe, Mallat, Dr Morel, baron Reynaud, Rioufol, Sklénard, Valléry-Michel, Vignon.

Le procès-verbal de la dernière séance, lu par M. Philippe Hedde, est adopté sans observations.

M. le docteur Coiffier s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

Des concours agricoles devant avoir lieu à Saugues le 12 août prochain, à Saint-Georges-d'Aurac le 27 septembre suivant, à Langeac le 6 octobre suivant, MM. les maires de ces communes prient la Société de vouloir bien, comme par le passé, leur accorder un certain nombre de médailles.

Déférant à ce désir, l'assemblée affecte, à chacun de ces concours, deux médailles d'argent et quatre de bronze.

M. le Président fait part :

1° D'une lettre de M. le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, relative aux conditions d'emballage pour les envois de livres faits par l'intermédiaire du service des échanges ;

2° D'une circulaire invitant MM. les présidents des sociétés des départements à faire parvenir à la direction des beaux-arts les bulletins ou mémoires périodiques renfermant les travaux des membres de leurs sociétés ;

3° D'une lettre contenant le programme de la session que tiendra l'*Association française de botanique*, cette année, du 4 au 12 août, à Gap, à Briançon et au Lautarot ;

4° De lettres de MM. Bouix et Dussaud remerciant la Société de les avoir admis en qualité de membres titulaires.

M. Philippe Hedde met sous les yeux de l'assemblée un exemplaire

Digitized by Google

du nouveau guide *Le Puy et ses environs*. Publié aux frais de la Société agricole et scientifique de la Haute-Loire, cet ouvrage, sorti des presses de notre confrère, M. Régis Marchessou, est accompagné d'une carte et d'un grand nombre de gravures. Il sera mis en vente au prix de un franc.

M. A. Jacotin donne communication d'une délibération du Conseil municipal du Monastier, demandant que le concours des animaux reproducteurs de la race bovine du Mezenc ait lieu dans cette ville le 23 août prochain, et annonçant en même temps le vote d'un subside extraordinaire de 200 francs en faveur de cette exhibition.

M. Dupont, professeur départemental d'agriculture, fait observer qu'en tenant ce concours à l'époque réclamée par la municipalité du Monastier, on court le risque de donner des primes à des sujets qui, devant participer peu après au concours régional de Lyon, peuvent être vendus dans cette ville, et, par conséquent, être à jamais perdus pour notre agriculture départementale. Ce serait, en un mot, encourager l'exportation, alors que le rôle de la Société est plutôt de pousser nos éleveurs à conserver les plus beaux types dans leurs étables.

L'assemblée, se ralliant unanimement à ces observations, charge M. A. Jacotin d'écrire à la municipalité du Monastier pour la prier de revenir sur sa décision, en reportant la date du concours susdit après la tenue du concours régional de Lyon, c'est-à-dire au commencement du mois de septembre.

M. Dupont, professeur départemental d'agriculture, est chargé par la Société de s'entendre avec M. Reynaud, président de la Société d'agriculture et viticulture de Brioude, en vue du concours départemental qui aura lieu dans cette ville le samedi 27 août 1898.

A propos des *Rayons X*, M. Lascombe lit, au nom de M. le docteur Coiffier, la note suivante :

« Messieurs, j'ai eu l'occasion, dans notre dernière séance, de vous entretenir quelques instants des rayons X, envisagés au point de vue des appareils nécessaires à leur production, appareils jusqu'ici compliqués, coûteux, surtout fragiles, et qui attendent encore de nombreux perfectionnements, pour permettre aux médecins de les employer couramment chez leurs malades.

« Néanmoins, quand, après beaucoup de tâtonnements et d'essais infructueux, on arrive à constituer une installation à peu près pratique, on est vraiment dédommagé de la peine prise par des résultats remarquables et souvent imprévus que l'on obtient par ce tout nouveau et merveilleux moyen d'investigation.

« Un point, qui m'a surtout frappé, est la facilité avec laquelle on

Digitized by Google

peut reconnaître la phtisie pulmonaire à ses débuts, alors qu'aucun signe auscultatif évident ne la révèle encore! La plus légère altération du poumon se décèle, en effet, par une tache sombre, très nette, sur l'écran radioscopique, et, je le répète, j'insiste même, on est souvent étonné de rencontrer des taches sur des sujets qu'on serait loin, bien loin, de soupçonner atteints de tuberculose. Je serais même porté à croire, d'après ce qu'il m'a été donné de voir jusqu'ici que, dans le diagnostic précoce de la phtisie, l'examen aux rayons X prime et de beaucoup l'auscultation.

« En effet, chez quelques sujets suspects depuis longtemps de tuberculose, — en raison de l'*expiration prolongée* constatée, par l'auscultation, au-dessus des omoplates ou au niveau des clavicules, — l'examen aux rayons X ne m'a montré la présence d'aucune tache et m'a donné la preuve évidente, palpable, que ce que l'on rattachait à de la tuberculose commune, n'était autre chose que l'*emphysème*, maladie absolument anodine, si anodine même qu'elle ne nécessite, la plupart du temps, aucun traitement.

« Une chose qui est mise aussi en évidence par l'emploi des Rayons de Rœntgen, est la fréquence des dilatations des gros vaisseaux de la base du cœur et, en particulier, de l'aorte. Cette grosse artère, que l'on croyait toujours cachée sous le sternum, fait souvent, très souvent même saillie à droite de cet os, au-dessus de l'oreillette droite, dont les mouvements de dilatation et de retrait sont des plus évidents. La position même du cœur, dans les différentes variétés d'hypertrophie des ventricules, est loin d'être celle que nous ont indiqué jusqu'ici les livres classiques et, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, la pratique de la radioscopie est appelée à modifier singulièrement les idées du médecin.

« Les mouvements de l'estomac, dans les environs de la grande courbure, sont facilement perçus sur l'écran lumineux. On les voit aller de gauche à droite, du cardia au pylore et se succéder environ toutes les demi-minutes. Il m'a été donné, il y a huit jours, de voir un enfant de sept ans, venant d'avaler une de ces épingles à tête de verre, dont on se sert pour la dentelle. Or, l'examen radioscopique a immédiatement décélé la présence de l'épingle précisément au niveau de cette grande courbure de l'estomac. Oblique de haut en bas et de gauche à droite, la pointe relevée, la tête dans la position la plus déclive, l'épingle cheminait aussi lentement dans la direction du pylore et son ombre très sombre tranchait, avec une si merveilleuse netteté, sur la luminosité de l'écran, qu'il était impossible de la méconnaître.

« Je ne pense pas, ainsi que je le disais en commençant, que l'exa-

Digitized by Google

men par les rayons X devienne de si tôt encore d'un usage quotidien, — et cela en raison de la fragilité et du coût actuel des appareils, — mais je suis persuadé que la découverte de Rœntgen est destinée à nous apprendre beaucoup de choses, à être très profitable à ceux qui souffrent, et je ne lui reconnais jusqu'à présent qu'un défaut : c'est de ne pas être, — à l'instar de l'auscultation, de l'antisepsie et de la microbie, — d'origine française. »

Sont déposés sur le bureau, un grand nombre d'ouvrages publiés par notre distingué compatriote, M. Saint-Ferréol, ancien député de la Haute-Loire, ouvrages qu'il offre à la Société.

L'assemblée accueille, avec le plus grand empressement, ce don gracieux et charge son secrétaire d'être, auprès de M. de Saint-Ferréol, l'interprète de ses vifs remerciements.

M. Dupont fait la communication suivante :

« Les mauvais temps que nous avons traversés pendant le mois de juin, en rendant la fenaison presque impossible par les méthodes ordinaires, ont causé de nombreuses inquiétudes à nos cultivateurs. Fort heureusement, le temps s'est actuellement remis au beau ; une grande partie du foin a déjà été séchée, et nous n'avons qu'à nous féliciter de ce que le retour des circonstances favorables ait enlevé à ma communication son intérêt d'actualité.

« Mais il est bon néanmoins que nos cultivateurs sachent que, quel que soit le temps qu'il fasse, il est toujours possible de ne pas laisser perdre un seul brin d'herbe, en employant les moyens suivants :

« Si la pluie tombe sans discontinuité, que le fourrage menace de pourrir sur pied, on fait de l'*ensilage à l'air libre ;* si, au contraire, la pluie tombe en averses, interrompues par quelques heures de soleil, on peut faire du *foin brun.*

« L'ensilage des foins ne présente aucune difficulté.

« On prend l'herbe fraîche, mouillée ou non, on la monte, sur un emplacement sain, en un tas régulier, à bords bien dressés. Ce tas peut être, au besoin, entouré d'un petit fossé pour empêcher que les eaux de pluie ne viennent en baigner le pied. Quand tout le fourrage est ainsi entassé, on le recouvre avec des planches ou des madriers que l'on charge avec des pierres, de la terre ou toute autre matière pesante qu'on peut avoir à portée.

« L'herbe subit la fermentation alcoolique, conserve la plus grande partie de son eau de constitution, prend une couleur jaune brun, comme si elle avait subi une véritable cuisson. Une couche de 20 à 30 centimètres d'épaisseur est cependant moisie sur les bords. Cette couche est d'autant moins grande que la pression exercée sur l'herbe

Digitized by Google

a été plus forte. Il serait dangereux de la faire consommer et elle doit toujours être rejetée.

« Les animaux se montrent extrêmement friands du fourrage ensilé, lorsqu'ils sont habitués à son odeur. Cette nourriture est très saine et permet de conserver les vaches en lactation pendant tout l'hiver.

« Les seules conditions à réaliser pour que l'ensilage à l'air libre réussisse *toujours*, sont : 1° que l'herbe soit entièrement fraîche et n'ait subi aucun commencement de dessication ; 2° que la pression exercée sur la masse soit assez forte et atteigne au moins 600 kilogs par mètre carré, ce qui est obtenu par une épaisseur de terre de 0 m. 80, ou une hauteur de 0 m. 60 de pierres sèches.

« Le procédé de fabrication du foin brun utilise, pour provoquer la dessication du fourrage, l'élévation considérable de température qui se produit lorsque celui-ci, incomplètement sec, est ramassé en tas volumineux. Si on a commencé à sécher et que la pluie vienne à tomber par intermittences, on ramasse le fourrage coupé en tas de 30 à 40 quintaux et on le laisse s'échauffer. Quand la température est assez élevée à l'intérieur du tas pour qu'en y introduisant la main on ressente une sensation de brûlure, on profite alors d'une éclaircie, d'un moment ou la pluie ne tombe pas, pour éparpiller, secouer, aérer l'herbe pendant une heure environ.

« Cette herbe chaude se dessèche très vite ; si la dessication n'est pas complète au bout d'une seule fermentation, on reforme le tas comme devant, on le laisse de nouveau s'échauffer pour l'éparpiller quand il sera brûlant. En général, le fourrage sera complètement sec après cette seconde exposition à l'air.

« Le foin obtenu par cette méthode a une valeur alimentaire sensiblement égale à celui qui a été séché par les procédés ordinaires ; sa consommation par les animaux n'offre aucun danger. Seulement, sa couleur est brun-noirâtre, ce qui fait qu'il n'est pas vendable et ne peut être utilisé que par les animaux de la ferme. »

Il est procédé ensuite au vote sur l'admission des candidats présentés à la dernière réunion.

Sont élus membres titulaires de notre société : MM. Emmanuel Grellet de la Deyte, ancien maire d'Allègre ; Ferdinand Baffie, propriétaire au Trémoul, commune de Saint-Christophe-d'Allier, et Gimbert-Dallard, industriel à Vals-près-le-Puy.

L'un des secrétaires,
A. LASCOMBE.

Digitized by Google

SÉANCE DU 4 AOUT 1898.

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr MOREL.

Présents : MM. Badiou de la Tronchère, Bouix, Chaudier, Dupont, Dussaud, Ed. Gazanion, L. Gueyffier, Hedde, Jouffre, Lascombe, Martin, instituteur à Brives, Rioufol, Sklénard, Fr. Triouleyre, Viala.

M. Lascombe donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, lequel est adopté sans observations.

MM. Gimbert-Dallard et Grellet de la Deyte remercient par lettre la Société de leur récente admission.

M. le Président communique une lettre ministérielle attribuant à notre Société les subventions ordinaires pour les différents concours agricoles.

Au nom de notre collègue M. de Brun, M. Lascombe communique une note sur la découverte d'une roche bitumineuse dans la Haute-Loire.

« Une découverte qui, dans la suite, peut acquérir une certaine valeur, a été faite, il y a quelques mois, près de Saint-Julien-Chapteuil.

« Non loin de cette localité, et sur le territoire d'Auteyrac, s'étend un dépôt d'arkose ou grès à ciment feldspathique qui s'est effectué à l'époque éocène. Cette roche, analogue à celle de Blavozy et de Brives, est déjà exploitée depuis nombre d'années et n'a encore fourni, sauf du fer oxydé, aucun minéral intéressant.

« Or, dernièrement, en ouvrant une tranchée dans un pré qu'il possède sur le penchant du coteau descendant aux carrières, le propriétaire, un sieur Chapuis, a mis à jour, à la profondeur de 1 m. 50 environ, une couche d'arkose sableuse fortement imprégnée de bitume. L'échantillon que j'ai eu entre les mains était même composé presque uniquement de cette substance englobant des grains de quartz.

Digitized by Google

« La découverte est intéressante, mais il ne faut cependant pas s'en exagérer l'importance. Déjà le bitume avait été rencontré près du Puy, à la Bernarde, dans des marnes, les marnes sans fossiles de Bertrand de Doue, de l'époque éocène, et une exploitation en règle avait eu lieu. Malheureusement, les espérances qu'avait données le gisement ne se réalisèrent pas et les résultats ne furent pas très rémunérateurs.

« Il est possible cependant que le gisement d'Auteyrac soit plus riche et surtout plus étendu. A l'appui de cette hypothèse, je citerai un fait : Depuis longtemps déjà, à Chamalières, près Clermont-Ferrand, au lieu dit l'*Escachade,* l'arkose bitumineuse, semblable à celle d'Auteyrac, est exploitée en galeries et il ne semble pas qu'on ait encore épuisé la carrière.

« Des sondages faits en divers points de la couche permettraient du reste d'en apprécier l'épaisseur, l'étendue et la teneur en bitume.

« Dans tous les cas, il était intéressant, pour la géologie locale, de relever la présence du bitume dans notre département qui, jusqu'ici, n'en avait pas paru abondamment pourvu. »

A la suite de cette communication s'engage une conversation touchant des découvertes analogues faites précédemment dans notre département, notamment aux environs de la Bernarde, dont le gisement fut exploité quelque temps sans grand profit.

Au nom de notre collègue M. Germain Martin, M. Lascombe donne ensuite lecture d'un mémoire intitulé : « *Lafayette et l'École pratique de tissage à Saint-Georges-d'Aurac* », mémoire qui, vu son importance et l'intérêt qu'il présente, sera inséré dans nos Annales.

Cette communication donne lieu à un échange d'observations sur les industries similaires qui ont existé ou subsistent encore tant au Puy (tisserands) qu'à Goudet (chapeaux) et au Monastier (draps), industries qui ont sombré ou ont peine à résister devant les progrès de l'industrie mécanique.

Au nom de notre collègue M. de Ribains, M. Lascombe présente le parchemin original d'une lettre de noblesse octroyée par Louis XIV à Jérôme de Fraix, sieur d'Espalion et de Vermoyal, en 1699, qu'il accompagne d'une note relative dont l'assemblée décide l'insertion dans nos Annales, y compris la reproduction des armoiries coloriées de cette famille noble.

M. Dupont, professeur départemental d'agriculture, communique divers renseignements relativement au *Concours départemental* qui doit avoir lieu à Brioude le *samedi 27 août.*

Sont spécialement désignés pour faire partie du Jury, en dehors

Digitized by Google

des autres membres du bureau et de M. le Professeur départemental d'agriculture, qui en sont membres de droit :

MM. Dr Morel, Louis Gueyffier, Ph. Hedde, Rioufol, Chaudier, Ed. Gazanion, Viala, Dussaud, Jouffre, baron Reynaud, Carle, Ant. Roussel de Saint-Paulien, Boyer, professeur d'agriculture, Sklénard, Dr Paul Vibert, Aug. Gire.

Le départ du Puy pour Brioude aura lieu par le premier train du matin.

Il est procédé ensuite à la désignation des membres du Jury pour le *Concours spécial de la race bovine du Mezenc* qui se tiendra au Monastier le *mardi 23 août,* à 8 h. 1/2 du matin; sont désignés comme membres du Jury :

MM. Jacotin, Chaudier, Dupont et Boyer, professeurs d'agriculture, Ed. Gazanion, Bouix, Hilaire, Viala, Jouffre, Gire.

Pendant ce concours, il pourra être procédé à tout ou partie de l'achat d'animaux reproducteurs, jusqu'à concurrence de la somme de 1,800 francs, par les soins de la commission d'achat, composée de MM. Chaudier, Dupont, Viala, Hilaire. Les animaux achetés seront payables contre livraison au Puy, à la foire de Saint-Michel.

A l'occasion de l'état des récoltes jusqu'ici satisfaisantes, M. Lascombe donne lecture d'une note de M. Boffy, instituteur à Saint-Haon, rendant compte de quelques expériences personnelles.

La récolte a été en général très bonne pour les foins et fourrages, surtout pour les prairies sèches et bien fumées; les prairies humides ont été moins favorisées à cause de l'excès de pluie tombée en mai et du manque de chaleur.

La moisson des céréales, commencée le 25 juillet, a donné un rendement passable pour les seigles et froments, mais médiocre pour les orges et avoines. Cet insuccès est dû aux pluies persistantes d'avril et de mai qui retardèrent les semailles et refroidirent la température, puis à la grande sécheresse qui a régné depuis la fin de mai.

La récolte des pommes de terre et des raves est à peu près perdue par suite de la sécheresse.

La prochaine séance est renvoyée au premier jeudi de novembre.

L'un des secrétaires,
Ph. HEDDE.

Digitized by Google

SÉANCE DU 3 NOVEMBRE 1898.

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr MOREL.

Présents : MM. Chaudier, Dupont, Louis Gueyffier, Gazanion, Hedde, Dr Morel, Martin, instituteur à Brives, Rioufol, R. de Ribains, Sklénard.

Dès le début de la séance, M. le Président prend la parole pour informer l'assemblée des événements les plus importants, intéressant notre Société, qui se sont passés pendant la période des vacances.

Il fait part des inquiétudes causées par la grave maladie de notre secrétaire-archiviste M. Lascombe, qui se trouve heureusement en convalescence ; il exprime ses vœux pour sa prompte et entière guérison.

Nous avons eu la douleur de perdre tout récemment un excellent collègue, M. Badiou Camille, dont la perte cause des regrets unanimes.

Notre collègue, le Frère Marie-Pierre Triouleyre a été l'objet, à l'occasion du cinquantième anniversaire de son pénible et si méritoire apostolat auprès des Sourds-Muets, d'une splendide manifestation de la reconnaissance des nombreux enfants à qui il a prodigué ses soins pendant cette longue période ; la Société sera heureuse d'y joindre ses félicitations les plus chaleureuses.

Enfin, notre éminent collègue, M. Charles Dupuy, vient d'être élevé de nouveau à la haute fonction de Président du Conseil des ministres; dans les circonstances si difficiles que nous traversons, la Société tiendra à honneur de lui adresser, en même temps que ses félicitations, ses vœux pour l'heureux succès de ses efforts.

L'Assemblée s'associe, à l'unanimité, à l'expression des sentiments présentés par son président.

Digitized by Google

M. Hedde donne ensuite lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Il est procédé au dépouillement de la correspondance :

M. le maire de Saint-Georges-d'Aurac remercie par lettre de l'envoi des médailles fait par notre Société au dernier concours agricole tenu dans cette localité.

A ce sujet, M. le Président fait remarquer que, par suite de la réduction faite par le Conseil général de la subvention qu'il accordait à notre société, il ne nous sera plus possible dorénavant d'accorder toutes les demandes de ce genre.

M. Dupont ajoute que les demandes de subvention à ces petits concours particuliers tendent à se généraliser, ce qui est fâcheux, tant au point de vue agricole qu'à celui du succès de nos concours généraux qui présentent seuls un véritable intérêt. Il croit donc qu'il serait préjudiciable aux intérêts agricoles de voir le Conseil général entrer dans la voie de subventionner lui-même les diverses localités qui lui adresseraient des demandes en ce sens.

Une lettre de M. le Préfet demande l'avis de notre Société touchant un vœu émis par le Conseil général pour que le Monastier soit désigné comme centre permanent du concours de la race bovine du Mezenc, sauf les années où le concours départemental a lieu au chef-lieu du département.

Après délibération, l'assemblée décide qu'elle désire rester libre de choisir, selon les convenances, le point le plus opportun, de façon à ne pas léser les autres communes intéressées, en se maintenant toujours, bien entendu, dans la région du Mezenc.

La Société d'agriculture de Tarn-et-Garonne nous demande, au sujet du fonctionnement des sociétés d'assurance contre la mortalité du bétail, des renseignements qu'il ne nous est pas possible de lui fournir.

Sont proposés pour l'admission à titre de membres titulaires de notre Société :

M. Gigon, commissaire-priseur au Puy, présenté par MM. de Ribains et Viala ;

MM. Blanc Louis, négociant, rue Saint-Gilles, et Mauras, maire de St-Julien-Chapteuil, présentés tous deux par MM. Chaudier et Dupont.

Le vote sur ces admissions aura lieu à la prochaine séance.

Des rapports oraux sont présentés sur les derniers concours qui ont eu lieu à Brioude et au Monastier.

Dans chacune de ces localités les membres du jury de notre Société ont reçu le meilleur accueil, tant de la part des municipalités que des membres qui ont complété le jury.

Digitized by Google

Au Monastier, le concours a été médiocre par suite de la fièvre aphteuse qui infestait les principales localités.

A Brioude, la race de Salers était très bien représentée ; mais pour le reste il y avait fort peu de sujets.

M. Dupont propose, en vue d'éviter à l'avenir de récompenser plusieurs fois de suite les mêmes animaux, que la Société alloue un crédit à l'effet de créer des marques qu'on imprimerait sur la corne des animaux déjà primés; on reconnaîtrait ainsi les animaux déjà présentés. Cette mesure encouragerait les petits éleveurs à présenter leurs produits.

En vue d'obvier aux différents cas qui pourraient se présenter, M. Dupont est invité à élaborer un projet de règlement qu'il présentera à une prochaine séance.

M. Dupont informe l'assemblée que le conseil général, sur la proposition de M. Néron-Bancel, a émis le vœu que la Haute-Loire soit désignée pour le concours régional en 1901. — Jusqu'à cette époque, en effet, les désignations sont déjà faites, et il est à remarquer que le tour de notre département a été sauté au profit d'autres départements de la même région, tels que l'Isère, le Rhône et le Puy-de-Dôme. Si l'on adoptait cette date de 1901, la visite pour les primes devrait avoir lieu pendant l'année 1900.

M. Chaudier appuie la proposition d'émettre également un vœu tendant à appuyer la demande faite par le Conseil général. Cette proposition est adoptée par l'Assemblée.

L'un des secrétaires,
Ph. HEDDE.

Digitized by Google

SÉANCE DU 8 DÉCEMBRE 1898.

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr MOREL.

Présents : MM. Bouix, Dr Coiffier, Chaudier, Cellérier, Dupont, Dussaud, Hedde, Jouffre, Dr Morel, Nicolas, Rioufol, Sklénard, Valléry-Michel, Vignon.

Lecture est donnée du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Il est décidé que transmission sera faite aux autorités compétentes du vœu adopté à la dernière séance, vœu déjà émis par le Conseil général, dans sa dernière session, tendant à ce que la Haute-Loire soit désignée pour le concours régional en 1901; cette démarche est recommandée à la bienveillante attention de nos représentants au Parlement.

Procédant au dépouillement de la correspondance, M. le Président communique à l'assemblée :

Une lettre de notre collègue, M. Charles Dupuy, remerciant la Société de ses vœux à l'occasion de son élévation aux fonctions de président du Conseil des ministres;

Une lettre de M. le Préfet, fixant la fermeture de la chasse au 29 janvier;

Le bulletin de l'Association fraternelle des professeurs et anciens élèves de la Ferme-Ecole de Nolhac;

Une communication de l'académie de Clermont, informant que l'Université de Clermont, ayant l'intention de créer une collection pour servir à l'histoire de l'art dans le centre de la France, prie les personnes qui posséderaient des clichés de monuments, détails de monuments, sculptures, peintures, meubles, objets d'art, etc., originaires de l'Auvergne ou des régions avoisinantes, de vouloir bien l'en avertir par lettre adressée à M. le Recteur, président du Conseil de l'Université.

Digitized by Google

L'assemblée décide que la collection des clichés de notre premier guide sera mise à la disposition de l'Université de Clermont.

Le ministère de l'instruction publique communique un questionnaire relatif à l'Exposition, dont l'examen est renvoyé à M. Lascombe, et des circulaires relatives à la réunion des sociétés savantes qui aura lieu en 1899 à Tonlouse, durant la semaine de Pâques, et fixe le 20 janvier comme limite de l'envoi des mémoires qui doivent être adressées au cinquième bureau de la direction de l'enseignement supérieur.

Le ministre du Commerce envoie des circulaires relatives à l'admission des exposants dans le 7e groupe de l'Exposition universelle de 1900, classe 42, qui doit s'occuper des insectes utiles et de leurs produits, des insectes nuisibles et des végétaux parasites.

Cet avis concerne spécialement, dans notre département, les apiculteurs.

Au nom de M. Lascombe encore indisposé, M. Ph. Hedde informe l'assemblée que la Société scientifique de Béziers est affiliée à la nôtre. Il appelle l'attention sur l'ouvrage de M. Cellérier, *les tramways du Puy,* dans lequel notre savant collègue expose tous les détails de cette belle entreprise, dont il est le créateur technique.

L'assemblée remercie M. Cellérier de ce don précieux, dont mention plus étendue sera faite dans nos Annales.

M. Hedde propose l'échange de nos Annales avec la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy, qui, dans une précédente séance, a déjà adopté cette mesure.

L'assemblée adopte cette proposition.

M. Hedde donne lecture d'une lettre adressée à M. Lascombe par M. l'abbé Tronchère, curé de Chambezon, relative à la découverte dans cette localité d'un monument mégalithique, connu dans le pays sous le nom de rocher Saint-Martin, ayant la forme d'un fauteuil-trilithe. Plusieurs autres particularités géologiques intéressantes sont signalées dans ce rapport.

Il est procédé ensuite au vote sur l'élection des candidats présentés à la dernière séance.

MM. Gigon, commissaire-priseur au Puy ; Blanc (Louis), négociant et Mauras, maire de Saint-Julien-Chapteuil, sont élus membres titulaires de la Société agricole et scientifique de la Haute-Loire.

La candidature de M. Raffier Pierre, fabricant de machines agricoles, demeurant au chemin de Taulhac, est présentée par MM. Dupont et Chaudier. Il sera procédé à la prochaine séance sur cette admission.

M. le Dr Coiffier donne quelques renseignements sur les appareils

Digitized by Google

destinés à produire les rayons X. Il cite les écrans Henry au sulfure de zinc, sur lesquels l'image reste persistante pendant environ cinq minutes, ce qui facilite beaucoup les observations. Il cite également les procédés renforçateurs qui permettent d'obtenir la reproduction photographique des images en deux ou trois minutes, au lieu de vingt minutes, seulement l'image est un peu floue.

Il se plaint de ce que les accumulateurs destinés à ces expériences perdent, par suite de leur transport, une partie de leur voltage qu'ils ne recouvrent que deux jours plus tard.

M. Cellérier répond que le remède à cet inconvénient est de surélever le voltage avant le départ des accumulateurs.

MM. Chaudier et Morel donnent quelques renseignements sur l'état des récoltes qui se présentent dans d'excellentes conditions. Le temps exceptionnellement beau dont nous jouissons a permis de faire paturer à l'air libre, ce qui a économisé une partie de la provision d'hiver des fourrages. Par suite le niveau des cours a repris sur les bestiaux.

M. Dupont donne lecture du rapport suivant :

« Messieurs,

« A la dernière séance de la Société, j'ai eu l'honneur d'appeler son attention sur l'utilité qu'il y aurait, pour la régularité des concours qu'elle organise ou qu'elle subventionne, d'imprimer aux animaux qui y sont primés une marque indélébile de façon à pouvoir les reconnaître ultérieurement, et à éviter qu'un animal exceptionnellement bien conformé, qui serait mené de concours en concours, ne puisse enlever successivement tous les premiers prix, au détriment de ses concurrents.

« Cet abus, en effet, lorqu'il se produit, a pour résultat immédiat de décourager les éleveurs et de leur faire déserter nos concours qui perdent ainsi en éclat et en importance. Par suite, leur but, qui doit être la *production* et non pas seulement l'*entretien* des meilleurs animaux en suscitant et en stimulant l'émulation entre tous les agriculteurs, se trouve incomplètement atteint.

« La Société ayant bien voulu prendre mes observations en considération et m'ayant chargé de rédiger des conclusions fermes qui seraient ultérieurement discutées, j'ai l'honneur de vous soumettre les propositions suivantes :

« On ferait insérer dorénavant, sur les affiches annonçant les concours organisés ou subventionnés par la Société, le règlement suivant:

Digitized by Google

1. — Tout animal déjà primé dans un des concours organisé ou subventionné par la Société agricole et scientifique de la Haute-Loire et le Comice agricole du Puy ne pourra plus concourir, ultérieurement, que dans une autre catégorie, ou, dans la même catégorie, que pour un prix supérieur à celui ou à ceux qu'il aura précédemment obtenus.

2. — En conséquence, à chaque concours, les bêtes bovines primées seront marquées au feu, aussitôt après l'attribution des récompenses, sur l'une des deux cornes, de la manière suivante : on imprimera de gauche à droite : 1° un chiffre indiquant le prix obtenu; 2° le chiffre de la Société, soit les lettres HL.; 3° un chiffre indiquant la catégorie dans laquelle l'animal a concouru.

3. — Les animaux déjà primés dans les concours étrangers à la Société seront admis à concourir, à condition qu'ils appartiennent depuis trois mois au moins à un agriculteur exploitant de la Haute-Loire.

Il serait nécessaire, pour l'application de ce règlement, que la Société possédât un jeu de chiffre complet, plus une marque spéciale portant les initiales HL.

Le jeu de chiffres dont l'acquisition a été faite antérieurement pour la marque des animaux inscrits au Herd-Book, et dont M. Viala est dépositaire, peut être employé avantageusement à marquer les animaux des concours. Toute la dépense se réduirait donc à faire faire une marque spéciale aux initiales de la Société.

Quant à l'application elle-même de ces marques, elle ne peut souffrir aucune difficulté. Quel que soit le lieu où se tiennent les concours, il sera toujours facile de se procurer chez un ferblantier, un maréchal ou un ouvrier fondeur, un réchaud à souder pour faire chauffer les marques, lesquelles seront appliquées séance tenante, sous la surveillance d'un des membres du jury, désigné à cet effet.

L'Assemblée décide qu'il sera statué sur les conclusions de ce rapport ultérieurement, après que les intéressés, le Comice agricole, le Syndicat, auront pu l'examiner et donner leur avis.

M. Hedde signale une petite difficulté pratique, c'est qu'il y aura lieu de prévenir d'avance les lauréats, de façon à ce que les animaux primés ne quittent pas l'emplacement avant d'avoir été marqués.

M. Dupont donne ensuite lecture de son rapport sur le champ d'expériences :

J'ai l'honneur de présenter à la Société mon rapport sur les résultats des expériences qui ont été entreprises en 1898 en son champ d'expériences du Puy.

Dans leur établissement, j'ai considéré qu'il n'y avait pas lieu de

Digitized by Google

faire des essais sur l'efficacité des engrais chimiques, qui, aujourd'hui, a été surabondamment démontrée et qui doit passer dans le domaine de la pratique. Les champs de démonstration, établis chez les propriétaires, sur un grand nombre de points du département, grâce aux subventions votées à cet effet par le Conseil général, ont pour but de faire constater aux agriculteurs les bénéfices qui résultent pour eux de l'emploi de ces engrais.

J'ai eu surtout pour but de rechercher, parmi les variétés étrangères à grands rendements des plantes de grande culture, qu'elles étaient celles qui, capables de s'acclimater dans notre pays, pouvaient y donner les meilleurs résultats. Ces essais ont porté sur le froment de printemps, l'orge, l'avoine, la pomme de terre, les plantes à racines (betteraves, carottes, panais) et divers fourrages.

Tous les carrés de ces expériences ont été semés en lignes et ont reçu une égale fumure aux engrais chimiques, composée de :

Superphosphate, 6 kilog. à l'are.

Sulfate de potasse, 2 kilog. à l'are.

Nitrate de soude, 1 kilog. 5 à l'are.

Pour la lentille, cependant, dont la culture a une grande importance dans la région et dont les rendements, depuis quelques années, diminuent d'une façon inquiétante, j'ai organisé toute une série d'essais que je compte poursuivre et développer les années prochaines, pour déterminer la nature et les doses des engrais capables de donner la plus forte augmentation de récolte.

Enfin, pour l'avoine, en outre des expériences concernant les variétés étrangères, j'ai tenté de vérifier, sur elles et sur les races du pays, l'influence de la densité des semences sur le produit en suivant le procédé indiqué par M. Garola pour la séparation des grains lourds et des grains légers.

Tous mes résultats ne sont pas concluants. La longue série des pluies que nous avons subies pendant tout le printemps, l'excessive sécheresse et la température anormale de l'été de 1898 les ont certainement influencés et je ne saurais, pour le moment, en tirer des conclusions certaines. Tout au plus peuvent-ils servir d'indication pour les expériences à entreprendre en 1899, et c'est avec cette restriction que je donne ci-dessous les résultats se rapportant aux diverses cultures.

I. — *Froment de printemps.*

Deux variétés ont été essayées comparativement :

1° Le blé d'Ostergotie qui nous a été procuré par M. Chaudier,

Digitized by Google

directeur de la ferme-école de Nolhac, lequel, très satisfait des résultats qu'il a obtenus pendant plusieurs années avec cette variété la cultive aujourd'hui en grande culture ;

2° Le blé Chiddam de Mars.

Les semailles ont été effectuées, le 23 février pour le premier, le 7 mars pour le second.

La végétation de ces deux blés, superbes pendant tout le printemps, s'est maintenue sensiblement équivalente.

La moisson a été effectuée le 10 août, un peu avant maturité, à cause des déprédations des moineaux et des poules échappées des maisons voisines. Le blé a parachevé sa maturité en moyettes, d'une façon parfaite, comme le prouvent les deux échantillons que j'ai l'honneur de soumettre à la société.

Les récoltes en grains, fournies par ces deux variétés ont été les suivantes :

Blé d'Ostergotie. — Poids du grain propre, passé au trieur par parcelle de 50 m. 9 : 13 kilog. Poids de l'hectolitre, 77 kilog. Poids rapporté à l'hectare, 26 kilog. Hectolitres à l'hectare, 33 hectol. 76.

Blé Chiddam de mars; — Poids du grain propre, passé au trieur par parcelle de 50 m. 9 : 14,300 kilog, Poids de l'hectolitre, 77 kilog. Poids rapporté à l'hectare, 28 k. 6. Hectolitres à l'hectare, 37 hectolitres 14.

Les cours actuels du froment étant de 21 francs les 100 kilog., il en résulterait que le Chiddam de mars a procuré une plus-value de récolte qui se chiffre par 54 fr. 60 à l'hectare.

La qualité de paille fournie par ces deux variétés a été sensiblement égale. Elle se montait pour chacun d'eux à 30 kilog., soit 6,000 kilog. à l'hectare.

II. *Orge.*

Quatre variétés étrangères ont été expérimentées comparativement avec l'orge du pays. Pour celle-ci, j'avais choisi une semence de belle qualité. Sur une parcelle elle a été ensemencée sans aucune préparation comme le font le plus ordinairement nos agriculteurs. Sur une autre, cette orge de pays avait été préalablement séparée des grains légers et mal nourris par immersion dans l'eau et triée très soigneusement à la main.

Le tableau suivant résume les résultats obtenus :

Orge d'Escovie. — Poids de la récolte, grain propre, par parcelle de 50 m. : 15 k. 240. Poids de l'hectolitre, 68 k. 5. Poids de la récolte

Digitized by Google

rapporté à l'hectare, quintaux métriques 30 q. 48. Hectolitres à l'hectare, 4 h. 49.

Orge de Moravie. — Poids de la récolte, grain propre, par parcelle de 50 m. : 18 k. Poids de l'hectolitre, 67 k. Poids de la récolte rapporté à l'hectare, quintaux métriques 36 q. Hectolitres à l'hectare, 53 h. 73.

Orge chevalier, race Richardson. — Poids de la récolte, grain propre, par parcelle de 50 m. 17 k. 700. Poids de l'hectolitre, 68 k. Poids de la récolte rapporté à l'hectare, quintaux métriques 35 q. 40. Hectolitres à l'hectare, 52 h. 05.

Orge chevalier, race française. — Poids de la récolte, grain propre, par parcelle de 50 m. 16 k. 100. Poids de l'hectolitre, 67 k. 5. Poids de la récolte rapporté à l'hectare, quintaux métriques, 32 q. 20. Hectolitres à l'hectare, 47 h. 70.

Orge de pays tout venant. — Poids de la récolte, grain propre, par parcelle de 50 m. : 16 k. 600. Poids de l'hectolitre, 65 k. 5. Poids de la récolte rapporté à l'hectare, quintaux métriques, 33 q. 20. Hectolitres à l'hectare, 49 h. 92.

Orge de pays, grains lourds et triés. — Poids de la récolte, grain propre, par parcelle de 50 m. : 18 k. 900. Poids de l'hectolitre 66 k. 5, Poids de la récolte rapporté à l'hectare, quintaux métriques, 37 q. 80. Hectolitres à l'hectare, 57 h. 70.

L'examen de ces chiffres permet de faire immédiatement une constatation des plus intéressantes ; c'est que l'orge de pays soigneusement triée a donné les plus forts rendements. Au cours actuel de 19 fr. les 100 kilog., sa récolte en grains rapportée à l'hectare n'aurait pas une valeur moindre de 718 fr. 20, surpassant de 34 fr. 20 la valeur de la récolte de la variété étrangère (orge de Moravie) qui se classe immédiatement après elle et de 87 fr. 40 celle de la même variété semée sans triage préalable.

L'influence de la sélection des graines de semences ne saurait être plus évidente.

On remarquera aussi que l'orge de pays, grains tout venant, se classe par ses rendements au quatrième rang, entre les races anglaises et françaises de l'orge Chevalier.

On pourrait donc en conclure, si les résultats d'un seul essai pouvaient être une base suffisante, que les orges de la Haute-Loire n'ont rien à envier au orges étrangères sous le rapport de la production, et qu'il suffirait d'une rigoureuse sélection de semences pour leur permettre d'atteindre aux plus hauts rendements.

C'est à cette sélection que nous voulons nous attacher et qui sera l'objet de nos efforts en 1899.

Digitized by Google

Avoine.

Comme dans la culture précédente, j'ai expérimenté 4 variétés d'avoine étrangères, comparativement avec de la belle semence du pays, provenant de Solignac-sur-Loire. Celle-ci pesait 51 kilog. l'hectolitre.

Pour l'une des variétés étrangères, l'avoine Joanette de Chenailles, dont la semence m'avait été fournie par M. Chaudier, j'ai opéré la séparation des grains lourds et des grains légers au moyen de l'immersion dans l'eau. Les grains tombés au fond de l'eau, et ceux qui ont surnagé, ont été semés côte à côte, séparément, sur deux parcelles différentes.

J'ai opéré de même pour l'avoine de pays. Mais pour celle-ci, une troisième parcelle a été, en outre, semée avec les grains tout venant, n'ayant subi aucune séparation préalable.

Le tableau ci-dessous résume les résultats obtenus :

Avoine Joanette de Chenailles : 1° lègère. — Poids net du grain par parcelle de 25 m. c., 9 k. 300. Poids de l'hect., 45 k. 5. Poids à l'hectare, 3,720 k. Hectolitres à l'hectare, 81 h. 75.

2° lourde. — Poids net du grain par parcelle de 25 m. c., 10 k. 800. Poids de l'hec., 49 k. Poids à l'hectare, 4,320 k. Hectolitres à l'hectare, 88 h. 16.

Avoine blanche du Mexique. — Poids net du grain par parcelle de 25 m. c. 9 k. Poids de l'hectolitre, 47 k. 500. Poids à l'hectare, 3,600 k. Hectolitres à l'hectare, 75 h. 79.

Avoine du pays : 1° lourde. — Poids net du grain par parcelle de 25 m. c., 9 k. 100. Poids de l'hectol., 47 k. Poids à l'hectare, 3,640 k. Hectolitres à l'hectare 77 h. 44.

2° tout venant. — Poids net du grain par parcelle de 25 m. c. 9 k. Poids de l'hectolitre, 46 k. Poids à l'hectare, 3,600 k. Hectolitres à l'hectare, 78 h. 26.

3° légère. — Poids net du grain par parcelle de 25 m. c., 7 k. 100. Poids de l'hectolitre, 42 k. Poids à l'hectare, 2,840 k. Hectolitres à l'hectare, 67 h. 61.

Avoine très hâtive d'Australie. — Poids net du grain par parcelle de 25 m. c., 7 k. 700. Poids de l'hectol., 40 k. 500. Poids à l'hectare, 3,080 k. Hectol. à l'hectare, 76 h. 30.

Avoine grise de Houdan. — Poids net du grain par parcelle de 25 m. c., 6 k. 900. Poids de l'hectolitre, 46 k. Poids à l'hectare, 2,760 k. Hectolitres à l'hectare, 60 h.

Digitized by Google

Les conclusions provisoires que nous pouvons tirer des résultats sont les suivantes :

1° La séparation des semences lourdes d'avec les semences légères, qui ne nécessite aucune dépense autre qu'un peu de main-d'œuvre de la part des agriculteurs est excessivement avantageuse. Elle permet d'obtenir des rendements plus élevés en même temps qu'une qualité supérieure.

Pour l'avoine Joanette de Chenailles, l'augmentation de récolte s'est traduite par une différence de 600 k. à l'hectare, ce qui, au cours actuel de 18 fr. les 100 kilog., représente une différence en argent de 108 fr. Pour la même variété un écart de 3 k. 5 par hectolitre est constaté en faveur du produit de la semence lourde.

L'excédent de récolte produit par la semence lourde, pour l'avoine du pays est de 800 kilog., et nous relevons un écart de 5 k. par hectolitre.

Les différences constatées sont beaucoup moins considérables, il est vrai, entre l'avoine lourde et l'avoine tout venant, mais, celle-ci étant formée d'un mélange en proportion très variables de grains lourds et de grains légers, il est bien évident que l'écart sera d'autant plus grand que la proportion de ces derniers sera plus forte.

Ce procédé de sélection, toujours recommandable, devra surtout être employé lorsqu'on aura comme semences des grains mal mûrs échaudés, d'une faible densité.

2° Toutes les avoines expérimentées, y compris l'avoine du pays, mais sauf l'avoine Joanette lourde, ont complètement dégénéré. — Cette dégénérescence est constatée par la diminution sensible du poids spécifique qui tombe à 42 kilog. pour l'avoine légère du pays, et à 40 k. 5 pour l'avoine grise très hâtive d'Australie.

La couleur de ces avoines, avec la même exception, a également changé et est devenue presque blanche.

Faut-il accuser d'avoir causé cette dégénérescence la sécheresse excessive de 1898 ou le terrain fort et fertile du champ d'expériences? Il est probable que l'action de ces deux facteurs s'est superposée, mais il faut remarquer que l'avoine Joanette de Chenailles lourde a seule maintenu son poids spécifique, ainsi que ses caractères de variété.

M. Chaudier cultive cette belle variété depuis plusieurs années. Il m'a affirmé en avoir été toujours satisfait.

On peut donc conclure qu'elle est à recommander pour tous les terrains de plaine riches et fertiles, où nos meilleures avoines de la montagne ne conservent pas les qualités qui les font tant apprécier.

Digitized by Google

Pommes de terre.

La sécheresse de l'été a nui considérablement au développement des tubercules. Les quantités produites se sont trouvées surtout amoindries pour les variétés à grands rendements, celles qui, logiquement, auraient dû donner la plus forte récolte en poids.

Ainsi, les rendements de la *Richters Imperator* se sont abaissés à 13,680 k. à l'hectare; ceux de la *Géante sans pareille* à 9,520 kilog.; ceux de la *Géante bleue* à 6,080 kilog.

Je dois signaler, parmi les variétés qui se sont le mieux comportées, en première ligne, la *Professeur Maerker* qui a produit une récolte qui, rapportée à l'hectare, n'est pas moindre de 16,920 kilg. Ses tubercules, d'une bonne grosseur et d'une forme régulière, trouveraient certainement des débouchés avantageux. D'après les analyses de M. P. P. Deherein, cette pomme de terre serait une des plus riches, sinon la plus riche en fécule.

A signaler également d'une façon toute spéciale la *Belle de Juillet,* pomme de terre demi-hâtive, à tubercules allongés, à chair jaune, à peau fine, véritable variété de table comparable à la *Hollande* et à la *Quarantaine de la Halle*. Cette variété a produit une récolte de 10,400 kilog. à l'hectare. Étant donnés les cours actuels, on peut supposer qu'elle serait vendue dans les 9 à 10 fr. les 100 kilog.; son produit brut, dans une année aussi défavorable à cette culture que 1898, se serait donc élevé aux chiffres très avantageux de 936 à 1,040 fr. par hectare.

Racines fourragères.

J'ai peu de choses à dire de la culture des racines fourragères. Leur développement a été entravé par la sécheresse, et les rendements ont varié de 39,600 kilg. à l'hectare pour la betterave *blanche à collet vert*, à 58,000 kilog. pour la *jaune ovoïde des barres.*

Parmi les trois variétés de carottes expérimentées, la plus recommandable reste la *blanche à collet vert*, déjà fort répandue chez nos agriculteurs et qui a donné une récolte de 40,800 kilg. à l'hectare, soit plus du double des deux autres variétés qui lui étaient comparées.

Les panais fourragers ne nous ont donné que 24,500 kilg. Ils semblent donc bien moins avantageux que la carotte, et il n'y a aucune raison pour qu'ils viennent la supplanter.

Digitized by Google

Cultures fourragères.

Peu de choses à dire également de la culture des diverses plantes fourragères. Favorisées par les pluies du printemps, elles avaient toutes admirablement réussi.

Parmi les plantes fourragères, j'ai ensemencé plusieurs plantes vivaces telles que la *gesce des bois*, l'*anthillide vulnéraire*, dont les premiers résultats ne pourront être appréciés qu'en 1899.

Lentilles.

Les essais d'engrais chimiques appliqués à la culture de la lentille, ne m'ont donné que des résultats absolument nuls, la parcelle témoin ayant fourni une récolte supérieure à toutes celles ayant reçu un engrais quelconque.

La richesse de la terre du champ d'expériences est sans doute la cause du résultat négatif de ces essais, que je compte poursuivre cette année sur les mêmes parcelles, de manière à arriver à en déterminer l'épuisement progressif et à faire ressortir l'action des diverses matières fertilisantes ajoutées au sol.

Conclusions.

Quelles conclusions convient-il de tirer de l'ensemble de ces essais?

Nous pouvons remarquer que, malgré les conditions climatériques très défavorables de 1898, les rendements des diverses céréales expérimentées ont été très élevés, le triple ou le quadruple de ceux que nos agriculteurs obtiennent couramment. Faut-il supposer qu'ils sont uniquement dus à la fertilité du champ d'expériences et à l'action des engrais chimiques? Si ces deux facteurs ne sont pas négligeables, je ne pense pas, néanmoins, que leur action soit prépondérante.

Il ne manque pas de terrains, dans notre département, dont la fertilité est au moins aussi grande que celle du champ d'expériences et qui ne produisent néanmoins que des récoltes de beaucoup inférieures. Les doses d'engrais chimiques que j'ai employées sont des doses normales plutôt faibles parmi celles qu'on emploie couramment dans les grandes cultures.

Aussi, je suis plutôt tenté de croire que les rendements des céréales

Digitized by Google

ont été surtout augmentés par le semis en lignes et surtout par le binage, donné à fin avril, qui a complété son action.

Si le semis en lignes est avantageux, c'est qu'il fait de la culture des céréales une véritable culture sarclée; les binages qu'il permet de donner au sol le débarrassent des mauvaises herbes, facilitent son aération tout en chaussant légèrement le pied des plantes. L'action bienfaisante de ces binages est si avantageuse qu'elle se manifeste à l'œil quelques jours seulement après qu'ils ont été donnés.

Aussi, je considère que l'emploi du semoir en lignes et de son complément indispensable, la houe attelée, serait le plus grand progrès qui puisse être réalisé dans la culture des céréales dans notre département. Est-il impossible d'y amener nos agriculteurs? Ils cultivent déjà des lentilles en lignes et en opèrent le binage à bras.

Eh bien, dans nos essais, la culture de la lentille, qui nous a donné un rendement plutôt favorable de 8 pour un, ne produit qu'une valeur en argent (en comptant la valeur du grain à 56 fr. et celle de la paille à 4 fr. les 100 kilog.), de 624 fr. par hectare, tandis que le produit moyen brut, fourni par les céréales semées en lignes et binées, a été de :

635 fr. pour l'avoine;

708 fr. pour le froment;

755 fr. pour l'orge.

On peut donc considérer que les céréales produisent une valeur aussi élevée que la lentille lorsqu'il y a équivalence dans le travail.

M. Chaudier appuie les conclusions de ce rapport. Il a expérimenté que l'abus des engrais chimiques entraîne le versage. Il a obtenu les mêmes résultats négatifs pour les lentilles, même en essayant la cendre de bois, ce qui était de nature à pousser au grain plutôt qu'à la progression de la plante. Cependant, la culture de la lentille, bien que ne donnant pas toujours autant que les céréales, est à conseiller parce qu'elle prépare très bien le terrain.

M. Hedde ajoute que M. Hérisson était également arrivé, précédemment, aux mêmes conclusions relativement à la lentille.

M. Dupont insiste surtout sur l'importance des cultures en ligne qui donnent un bien meilleur rendement en permettant le nettoyage du terrain.

M. Bouix présente un échantillon de pyrite de cuivre qu'il voudrait faire analyser; des renseignements lui sont donnés.

L'un des secrétaires,
Ph. HEDDE.

Digitized by Google

MÉMOIRES

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

LAFAYETTE

ET

L'ÉCOLE PRATIQUE DE TISSAGE DE SAINT-GEORGES-D'AURAC

En 1781, Lafayette quittait la terre d'Amérique et, le 21 janvier 1782, arrivait à Paris. Toute la société fêtait le retour du jeune général ; paraissait-il dans les jardins publics, des hourras saluaient sa présence : n'était-ce pas le héros qui, pour la première fois depuis Louis XIV, avait battu les Anglais sur mer et avait pris ainsi la revanche de plus d'un siècle d'humiliation? Mais aussi combien applaudissaient surtout l'homme qui avait lutté et vaincu pour « une cause noble et juste, la liberté d'un peuple ». C'était, comme l'a écrit M. Bardoux, la Révolution qui revenait d'Amérique, et le général représentait à la fois les triomphes du présent et les espérances de l'avenir (1).

En effet, bien que Lafayette ne voulût pas un bouleversement subit de tout l'ordre social existant, il désirait cependant l'amélioration du sort des faibles et pensait avec raison qu'il était du devoir des grands de s'intéresser à la vie des humbles.

Quelques mois après son retour, il apprend que les paysans de ses terres de Chavagnac et de Saint-Georges-d'Aurac, en Auvergne, ne peuvent plus vivre du produit de leur travail. Les impositions très élevées qu'ils ont été obligés de payer depuis près de dix ans les ont ruinés ; faute de capitaux, les terres ne sont pas cultivées et ne nourrissent plus les habitants. Aussi, à

(1) Bardoux, *La jeunesse de Lafayette*, p. 148.

Digitized by Google

l'entrée de l'hiver, les hommes émigrent-ils dans les villes de la Limagne, du Nivernais et de la Beauce, abandonnant femmes et enfants pour ne rentrer qu'au printemps. Ils rapportent peu d'argent, ayant dépensé à la ville les sommes qu'ils y ont gagnées. Aussi la misère est-elle profonde dans le fief du marquis.

Lafayette, malgré les fêtes qui lui sont prodiguées, n'oublie pas le sort de ces cultivateurs. L'influence dont il jouit auprès de la cour l'aidera à réaliser le charitable dessein qu'il a formé de leur venir en aide. La terre de Chavagnac nourrit de nombreux troupeaux de moutons. Pourquoi, au lieu de vendre les laines, les habitants ne les tisseraient-ils pas eux-mêmes ? Il est vrai qu'on ignore totalement dans la région les bonnes méthodes qui permettent de confectionner les beaux draps, que, de plus, les capitaux nécessaires aux achats de métiers font défaut. Mais n'est-il pas du rôle d'un partisan des idées nouvelles de donner au peuple les moyens de s'instruire et d'améliorer sa situation ?

Dès le mois de juin 1782, Lafayette écrivit au contrôleur général pour lui demander de l'aider dans la réalisation du plan qu'il avait conçu, à savoir : organiser dans ses terres une école où les femmes et les filles des paysans apprendraient à tisser les laines de leurs troupeaux. Il priait le pouvoir de lui accorder deux ou trois maîtresses fileuses qui formeraient dans le bourg de Saint-Georges-d'Aurac de nombreuses élèves.

D'ailleurs, le général n'était nullement compétent pour étudier le détail de ce projet. L'inspecteur des manufactures d'Auvergne ne pourrait-il pas être chargé de ce travail ; s'il concluait à l'opportunité et même à la nécessité de cette œuvre, le ministre des finances n'accorderait-il pas des subventions pour en commencer l'établissement ?

Le contrôleur général prit en considération la demande du marquis. Le 22 août 1782, il écrivit à l'inspecteur des manufactures résidant à Clermont-Ferrand : « M. de Lafayette, dont le « nom vous est sûrement fort connu, monsieur, réunit aux vertus « militaires dont il a donné des preuves si authentiques, les qua- « lités de citoyen zélé pour tout ce qui peut intéresser le bonheur « de ses concitoyens. Animé de sentiments aussi respectables, il « a, dans une peine extrême, pu voir dans les terres qu'il possède « en Auvergne une quantité considérable de ses voisins obligés,

Digitized by Google

« faute de travail et d'occupation, d'abandonner leur travail et « leur famille pendant une grande partie de l'année. »

Le contrôleur exposait ensuite le plan de Lafayette et demandait un rapport immédiat, qui lui fut adressé peu de temps après. Il est intéressant d'en reproduire le texte, d'ailleurs inédit, qui nous permettra de connaître l'organisation d'une école pratique d'industrie au XVIII[e] siècle.

Ajoutons qu'aux approches de la Révolution, les établissements de ce genre furent créés en assez grand nombre. Ils disparurent pour la plupart en 1789 ; mais depuis dix ans on s'efforce de les faire revivre en installant dans plusieurs chefs-lieux de cantons des écoles professionnelles dont on ne saurait discuter les services.

Voici la teneur du rapport :

« Monsieur de Lafayette possédant des terres dans la partie « de l'Auvergne où les travaux de l'agriculture n'occupent point « toute l'année les paysans qui les habitent, s'est trouvé à portée « d'être instruit des inconvéniens qui résultent de leur défaut « d'objet de travail. Après avoir semé leurs grains, ils sont dans « l'habitude de se répandre dans le reste de la France et d'aller y « chercher des objets de travaux.

« Ces émigrations ne tournent à l'avantage ny du seigneur ny « de ses vassaux : ils perdent en voyage un temps précieux qu'ils « pourraient sur les lieux employer plus utilement. Après la sai- « son, ils rapportent chez eux peu d'argent, des maladies et des « vices. Souvent ils laissent leurs femmes et leurs enfants dans « la misère, et l'hiver est pour la plupart de ces familles une « époque funeste.

« On sent d'ailleurs que ces voyages doivent diminuer la popu- « lation et qu'il serait avantageux pour l'état de fixer ces habi- « tants dans le lieu de leur domicile.

« Le moyen de remédier à ces inconvénients serait de procurer « à ces paysans un objet de travail qui put les occuper lorsque « leurs bras ne sont plus nécessaires à l'agriculture, et ce canton « fournissant pour cela des facilités, Monsieur de la Fayette « croit devoir les mettre sous les yeux de Monsieur le Contrô- « leur général.

« Le canton de l'Auvergne dont il s'agit nourrit une quantité « considérable de moutons ; la récolte des laines y est abon-

Digitized by Google

« dante : il serait question de l'y faire travailler et, pour cela, « d'y établir une filature à rouet ; de faire apprendre aux femmes « et aux vieillards à carder la laine et aux hommes à en faire « des étoffes. Monsieur de la Fayette s'empresserait de contribuer « à un établissement aussi utile, mais il demanderait à Monsieur « le Contrôleur général de vouloir bien envoyer sur les lieux « deux ouvrières pour montrer à filer et à carder la laine et « deux ouvriers pour apprendre à ses vassaux à fabriquer les « étoffes, il distribuerait alors des rouets à ceux qui ne seraient « pas en état de s'en procurer.

« Il se regardera comme très heureux s'il peut parvenir à « introduire dans ses terres un genre d'industrie que tant de « raisons rendent désirables, et il partagera la reconnaissance « que ses vassaux devraient à Monsieur le Contrôleur général « pour leur avoir procuré un aussi grand bien. »

Ces renseignements n'étaient point jugés suffisants par le contrôleur général qui demandait à son agent un rapport complémentaire dont on nous permettra également de donner le texte :

« J'avais cru, Monsieur, remplir ma tâche en remplissant avec « exactitude les questions que vous m'aviez faites, et je vais satis- « faire de même aux nouvelles que je n'avais pas dû prévoir dans « la persuasion qu'avant de donner à cet établissement tout d'un « coup l'appareil d'une manufacture fondée, j'avais pensé qu'il « était à propos d'en sonder la possibilité, en faisant usage de « toutes les ressources locales ; en inspirant pour ainsi dire « l'industrie aux habitants qui se serviraient de leurs mains pour « façonner auprès de leurs foyers les matières brutes qu'ils « recueillent. C'est une manufacture à répandre dans les villages « et hameaux et c'est en quoi elle sera plus utile au canton. « Comme je n'avais aucun moyen à proposer et que la disposi- « tion absolue en appartient au Conseil et à Monsieur le marquis « de la Fayette dont je ne connais point assez les intentions, j'ai « cru devoir me restreindre dans les bornes ou je suis demeuré, « et, en cela, je me suis conformé à la recommandation que « vous m'avés faite de ne point former de plan d'établissement « qui jetterait le Roi et Monsieur le Marquis de la Fayette dans « de fortes dépenses.

« Voici quel il est :

Digitized by Google

« 1° ÉCOLE.

« Surveillance donnée au curé qui fera respecter la maîtresse « fileuse. Celle-ci lui sera soumise. — Chaque élève une fois ins- « truite retournera chez elle pour faire place à une autre.

« 2° FOURNITURES DES MATIÈRES PREMIÈRES POUR L'ÉCOLE.

« Le curé qui a été consulté sur tous ces objets, pense que « chaque élève apportera la matière de filature. — Il y a peu de « maisons qui n'ait quelques brebis. — On file la laine dans « toutes les maisons.

« La maîtresse fileuse doit être au fait de l'apprêt des laines. Il « propose de la faire venir de Chaudesaigues; au besoin, on « trouverait des ressources dans la manufacture de Brioude.

« *Métiers.* — Il n'est pas douteux qu'il faille fournir les pre- « miers outils, soit :

« 4 paires de peignes de Hollande à double rang de dents et à « 18 livres la paire..... 72 »
« 30 paires de cardes à 3 livres..... 90 »
« 30 paires — à 2 livres..... 60 »
« 30 rouets à 5 livres pièce..... 150 »
« 6 dévidoirs à 6 livres..... 36 »
« 1 ourdissoir et ses dépendances..... 24 »
« 6 métiers à 15 livres pièce..... 90 »
522 »

« Il faut observer que ces outils et ces métiers seront d'abord « distribués aux pauvres et dans des familles nombreuses dont « les chefs marqueront le plus d'émulation et d'aptitude. Les « particuliers qui auront quelque aisance s'en procureront à « leurs frais et à mesure que l'établissement prendra consistance, « il se formera des ouvriers sur les lieux pour les fabriquer.

« Ces dépenses seront aux frais du roi. Quant à des maîtres « ouvriers, on peut s'en passer, parce que la maîtresse fileuse « peut être au fait de la fabrication ; mais il vaudrait mieux faire « venir un tisserand et travaillant pour son compte. Il serait logé, « exempté d'impositions et toucherait 200 livres pendant six ans.

Digitized by Google

« Un maître ouvrier pour les apprêts ne serait pas nécessaire, « car les étoffes seraient vendues en blanc pendant les commen- « cements et ce n'est qu'au bout de longtemps qu'il faudrait des « teinturiers.

« *Foulon.* — Il est indispensable d'avoir des foulons. Ça ne « coûterait du reste pas cher, il y a des moulins de blé à presque « toutes les paroisses des terres du Marquis de La Fayette. Il y « est très facile d'y adapter des foulons.

« Il y a plusieurs teintures dans les environs dont une à une « lieue d'Aurat.

« L'église proposée comme local est interdite de temps immé- « morial : le cimetière est dans l'enceinte du bourg contraire- « ment aux ordonnances : il faudrait néanmoins l'autorisation de « l'évêque de Saint-Flour.

« C'est à quoi on peut borner les conditions de l'établissement. « Les frais relatifs à l'emploi des chanvres ne seraient pas bien « considérables. On trouverait dans la province des peignes « assez bien faits à 8 à 9 livres pièce. Il vaudrait mieux en ache- « ter en Normandie pour servir de modèles à 10 livres pièce, soit « 50 livres — Les peigneurs en feraient faire à leurs frais en « leur accordant 6 livres par 5 peignes, soit 30 livres. Il faut « 30 rouets à filer, à 3 livres 10 sols la pièce, soit 105 livres ; — « deux dévidoirs gradués, à 9 livres pièce = 18 livres. Il faudrait « encore 200 livres pour être distribués en prix, soit 200 livres « aux meilleures élèves.

« Ces deux établissements pouvant se porter tort l'un à « l'autre, il faut commencer par le premier : au bout d'un an, il « faudrait commencer l'autre. La manipulation du chanvre est « plus généralement connue, car on ne peut se passer de linge : « celle de la laine est plus ignorée, car on la mêle avec le « chanvre pour l'habillement.

« L'établissement des foires et marchés doit être combiné avec « celles des manufactures pour qu'on puisse se fournir de « matières premières. Quoique je ne propose pas de dépenses à « la charge de Monsieur le Marquis de La Fayette, il ne faut pas « croire qu'il soit dispensé d'une contribution convenable. Le « seigneur est l'auteur du projet. C'est par un sentiment d'huma- « nité] qu'il a jeté les yeux sur la misère de ses vassaux ; que

Digitized by Google

« de dépenses imprévues, que de secours indiqués par un besoin « pressant que la bienfaisance le portera à payer sans attendre « ni sans solliciter l'intervention du Roi; les occasions en « seront très fréquentes dans un établissement naissant de son « invention. On peut, on doit s'en rapporter à lui (1). »

Aucune suite ne fut donnée à cette affaire jusqu'en 1783. Il y avait même lieu de croire qu'elle n'aboutirait pas. Lafayette était fort occupé et la caisse du commerce qui devait fournir les frais de la première installation était vide. Les ministres prenaient donc bien garde de continuer leur enquête.

Heureusement pour les habitants de Saint-Georges-d'Aurac, qu'au printemps de 1783 le Marquis eut l'intention de présenter sa femme à sa vieille tante, madame de Chavagnac, qui habitait en Auvergne. Le voyage s'effectua à la fin du mois de mars.

Madame de Lafayette, comme son mari, dont elle s'appliqua à partager toutes les idées, avait le cœur bon et un désir ardent de soulager les misères du peuple. « Sa dévotion, comme lui disait en riant sa tante, madame de Tessé, était un mélange de catéchisme et de déclaration de droits de l'homme. »

Aussi ne faut-il pas s'étonner si en voyant la pauvreté des paysans de Chavagnac, elle résolut d'y mettre fin.

Elle pria son mari de renouveler ses instances auprès de Montaran et de l'avertir que désormais elle s'occuperait de l'affaire, de Lafayette étant trop absorbé par les questions de politique américaine.

Le projet entra dès lors dans une voie meilleure, la marquise s'y consacrait avec grande ardeur.

Le 7 avril 1783, elle écrivit à de Montaran : « Permettez moy, « Monsieur, de joindre l'assurance de ma reconnaissance à « celle de Monsieur de la Fayette de toutes les peines que vous « avés bien voulu prendre pour favoriser l'établissement que « nous désirons. Je remets à mon retour de la campagne à en « causer avec vous si vous le permettés; c'est à dire environ « dans 15 jours ou 3 semaines. En attendant, j'ai l'honneur de

(1) Ces deux textes, bien qu'écrits dans un très mauvais style, contiennent des détails qui nous ont engagé à les publier *in extenso*. Ils proviennent des archives nationales série F^{12}, liasses 1338 et 1376.

Digitized by Google

« vous envoyer la réponse de Monsieur de Lafayette et la petite « notte d'observations qui y est jointe ; je vous demande de con- « tinuer vos bontés pour cet établissement. Nous nous trouvons « bien heureux que son projet ait obtenu votre approbation. Je « serai charmée, Monsieur, de pouvoir vous renouveller moy « même l'assurance de la reconnaissance bien sincère avec « laquelle j'ai l'honneur d'être votre très-humble et très-obeis- « sante servante.

« Noailles DE LA FAYETTE. »

Peu de temps après, de Calonne ordonnançait une somme de 6,000 livres, payables en deux annuités, pour subvenir à la première installation de l'établissement de Saint-Georges-d'Aurac. La caisse des subsistances fournirait les fonds, celle du commerce n'ayant plus aucune ressource.

Ainsi, la bonne grâce et le dévouement de madame Noailles de la Fayette, permettaient bientôt aux cultivateurs d'Auvergne de posséder une école pratique de tissage.

Quoi d'étonnant? Pour réussir auprès des ministres du XVIII^e siècle, pouvait-on trouver meilleure influence que celle d'une femme jeune, belle, intelligente et surtout charitable?

Huit ans s'étaient à peine écoulés que la terre de Chavagnac devenait la prison volontaire de la marquise, et la plupart des paysans auxquels elle avait prodigué des soins si tendres, étaient obligés de monter la garde devant le château devenu la prison de Madame de la Fayette. Ce soin leur était odieux : Madame de la Fayette les en délivra.

« Je déclare, dit-elle au représentant du Directoire, que je ne « donne plus la parole que j'ai offerte de rester prisonnière, si « l'on met des gardes à ma porte. Choisissez entre les deux « suretés, je ne cumule pas ma parole avec des bayonnettes. »

La garde fut supprimée.

Cette femme, qui souffrit beaucoup dans la suite, qui vit mourir sur l'échafaud et sa vieille mère et sa sœur, ne maudit cependant jamais l'époque révolutionnaire. Elle était, selon ses propres paroles, une « Fayettiste », c'est-à-dire une femme éprise des idées généreuses et nouvelles à qui répugnaient les préjugés des classes dirigeantes du XVIII^e siècle, mais qui déplorait

Digitized by Google

aussi les mesures sanguinaires dont le gouvernement de la Terreur ne fut point avare.

Après Taine, nous pouvons bien aussi regretter de pareils débordements. Car, si dans la société des nobles et des penseurs de la fin du XVIII[e] siècle, on compta des esprits égoïstes et étroits, on en remarqua de généreux qui, comme Lafayette, se consacrèrent au soulagement des humbles et des ouvriers.

Ne se laissant pas influencer par les doctrines physiocratiques, éloignant également de leur pensée les théories étroites du mercantilisme, ils crurent que l'important n'est pas la richesse en elle-même, mais l'agent créateur de la richesse : l'homme, le travailleur et, par leurs écoles pratiques, dont nous pourrions citer de nombreux exemples, ils s'efforcèrent d'améliorer le sort des classes ouvrières par le travail et l'éducation.

Germain MARTIN.

Digitized by Google

LETTRE DE DOM JACQUES BOYER

A M. DE LA CHAUVINIÈRE

Dom Jacques Boyer, l'auteur de la lettre autographe que nous sommes heureux de reproduire dans les *Mémoires de la Société agricole et scientifique de la Haute-Loire,* est né au Puy, le 7 mars 1672. Dès son entrée dans la vie monastique, il se fait remarquer par ses goûts et ses aptitudes pour l'étude de l'histoire et de l'archéologie. Il déchiffre, sans grande difficulté, les manuscrits de toutes les époques. Les érudits éminents qui dirigeaient la très illustre congrégation de Saint-Maur, ne manquèrent point d'utiliser les précieuses qualités de leur confrère. D. Mabillon, D. Bernard de Montfaucon, D. de Martène, D. Massuet, et surtout D. Denis de Sainte-Marthe, avaient souvent recours à lui pour des recherches nécessitées par leurs incessants travaux.

D. J. Boyer fut plus spécialement chargé, le 12 août 1710, de recueillir, dans les provinces ecclésiastiques de Bourges et de Bordeaux, les documents qui devaient servir à une nouvelle édition de la *Gallia Christiana.* Il était alors dans la force de l'âge. Les lettres de félicitation qu'il recevait après ses envois de Mémoires, étaient pour lui de puissants encouragements. Aussi, fut-il l'un des plus actifs collaborateurs du deuxième volume de la *Gallia Christiana.* Le diocèse du Puy *(Instrumenta Ecclesiae Aniciensis)* est presque en entier son œuvre.

M. Antoine Vernière, le savant et très sympathique président de la Société académique de Clermont-Ferrand, a publié en 1886, le *Journal de Voyage de dom Jacques Boyer, dans les diocèses de Clermont, le Puy, Bourges, Autun, Lyon, Viviers,*

Digitized by Google

Mende, Tulle, Limoges, Cahors, Montauban, Toulouse, Sarlat, Périgueux, Angoulême, Bordeaux, Saintes, la Rochelle, Luçon, Angers et Poitiers (1710-1714) (1), avec de très nombreuses annotations, une double table alphabétique des noms de personnes et de lieux, facilitant les recherches dans le dédale de ce mémorandum, écrit suivant les circonstances et par conséquent, sans ordre méthodique. Ce commentaire, qui ne laisse rien d'obscur, dans cet ouvrage où la pensée, souvent, n'est pas complètement exprimée, fait apprécier le mérite et l'érudition de l'éditeur.

Dans ce *diarium*, écrit sous l'impression du moment, par un observateur sagace et quelquefois caustique, hommes et choses sont esquissés d'un trait. Il y consigne, en quelques mots, ses rapports avec le clergé et les religieux de tous ordres, avec de puissants personnages ; tout y est noté, jusqu'au moindre incident de la journée. Chercheur infatigable, ne reculant devant aucune difficulté, il s'est peint lui-même dans ses notes quotidiennes. On le voit fouiller, avec autant d'intelligence que de zèle, les chartriers des monastères, les archives des évêchés et des paroisses, les dépôts publics et privés. Ni le mauvais état des routes, ni les intempéries ne le retardent dans ses pérégrinations, qui ne sont pas toujours sans danger. Il mit quatre ans à parcourir ainsi vingt-et-un diocèses, par tous les temps. On le trouve dans les lieux les plus agrestes et quelquefois arrêté par des inondations de torrents, l'obligeant à des détours longs et pénibles. Mais le docte bénédictin, fêté partout, se montre, partout, joyeux convive. Les misères du voyage, le travail assidu de l'esprit après les fatigues du corps, il oublie tout à table. C'est ainsi qu'il se photographie dans ces pages intimes, écrites sans prétention. Nous pouvons le dire hardiment, l'érudit que le grand Mabillon, l'illustre Denis de Sainte-Marthe avaient distingué, était un homme d'un mérite incontestable. Quand Dom P. Thibaut, supérieur général de la Congrégation de Saint-Maur, vint à Chanteuges lui donner la mission de recueillir les matériaux utiles à une nouvelle édition de la *Gallia Christiana* et à la continuation des *Annales Bénédictines*, il accepta avec joie,

(1) Clermont-Ferrand, impr. F. Thibaud, 1886, grand in-8, 537 pp.

Digitized by Google

« se croyant trop heureux, dit-il, de contribuer en quelque sorte à la gloire de l'église de France et de l'ordre de Saint-Benoît ». — Il pria le P. Visiteur de lui donner le reste du mois pour achever le sanctoral du Puy, dont il lui restait cinq mois à faire. Il commença, le 8 septembre, sous les auspices de la vierge, à disposer ses papiers. Le 12, il était à l'abbaye de Saint-Pierre-des-Chazes. Son voyage et les notes quotidiennes qui s'y rapportent, s'arrêtent au 6 août 1714 (1). La lettre que nous publions, de cinq ans, à peu près, postérieure à cette dernière date, nous porte à penser que D. J. Boyer continua ses recherches et ses voyages dans les nombreux diocèses qu'il avait à parcourir. Elle est adressée à M. de la Chauvinière, très apprécié, à son époque, pour ses connaissances en liturgie. Nombre d'érudits de son temps, et entre autres le savant abbé Lebeuf, le consultaient pour sa compétence en cette matière. D. J. Boyer, pour lui donner une idée exacte de l'ancienneté du culte de S. Pierre de Chavanon, fondateur de l'abbaye de Pébrac, fait connaître les principaux ouvrages liturgiques en usage dans ce monastère. Il décrit deux antiphonaires, trois bréviaires et l'ordo. Les détails que cette lettre renferme sur l'inventaire des reliques de Pébrac, sur les châsses ou étaient déposés les restes vénérés de St. P. de Chavanon ; sur la translation de ces reliques, sur les différentes visites qui en ont été faites, comme la partie de ces reliques qui se trouvaient à Saint-Irénée de Lyon, ne nous étaient pas connus. Il était donc utile de la publier.

Louis PASCAL.

(1) Le manuscrit autographe a pour titre : *Voyage historique*, et contient 518 pp. non chiffrées; H. 185 mm., L. 128 mm. Veau marbré, dos orné.

Digitized by Google

Lettre de Dom Jacques Boyer (1), *bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, à M. de la Chauvinière, savant liturgiste du* XVIII^e^ *siècle.*

A MONSIEUR DE LA CHAUVINIÈRE,

Le culte de S. Pierre de Pébrac est plus ancien que vous ne le croyez, Monsieur. J'ai trouvé dans les archives de l'abbaye de Pébrac un manuscrit avec ce titre : *Incipit ordo quomodo cantatur in Piperacensi Ecclesia per totum annum.* Et à la fin du ms. : *Isto modo ordinatum fuit in capitulo nostro generali, anno Domini M. CCC* 1°. Or dans ce ms. de 1301, on trouve le commencement des Antiennes, Répons, etc; de même qu'ils sont dans les antiphonaires mss. de L'abbaye de Pébrac, et dont on se servoit encore l'an 1640. Remarquez s'il vous plait que ces antiphonaires furent transcrits de nouveau, comme il est marqué à la fin desdicts antiphonaires par André Falcon (2), chanoine de Pébrac, sous Gilbert de Miremont, abbé, (3) l'an 1325, d'où j'infère que si ces antiphonaires ont duré depuis 1325 jusqu'en 1640 et que même ils pourroient encore servir longtems, le velain étant encore bon; il faut que les premiers antiphonaires ayent duré plus longtems que depuis 1301, jusqu'en 1325. Il faut donc mettre le culte de S. Pierre de Chavanon longtems avant l'année 1301, mais je n'en trouve aucune preuve positive.

Il y a trois bréviaires mss. à Pébrac. Le plus ancien me paroit écrit environ l'an 1325, auquel on transcrivit de nouveau les anti-

(1) In-4°, 4 pp.

(2) André Falcon, chanoine de Pébrac, appartenait à la famille des seigneurs de Longevialle, paroisse de Chaliers, élection de Saint-Flour, qui était déjà ancienne et alliée aux meilleures maisons de la région lorsqu'elle fut anoblie au XVIII^e^ siècle.

(3) Il y a deux familles de ce nom, également d'ancienne noblesse :

Celle dont était issu Gilbert de Miremont avait pour chef Héral ou Berald de Miremont, damoiseau en 1285 ; possessionnée à Anval, Montel-sur-Massiac, Chalinargues, Vialard, Saint-Didier-sur-Doulon, la Chazotte, Ribeyre, etc ; près Brioude et Paulhaguet. Elle a donné trois chanoines-comtes de Brioude, à l'église Saint-Julien : Robert en 1241; autre Robert, en 1347; enfin, Claude de Miremont en 1450. Elle était représentée, en 1691, par Marguerite de Miremont, dame de Ribeyre, mariée à Charles de Guay, écuyer, seigneur de Plagnol, capitaine au régiment de Picardie.

Digitized by Google

phonaires. La fête ou l'office de S. Thomas d'Aquin y est marquée sous le rit de trois leçons d'une encre plus récente, et d'un autre caractère. Si je m'en souviens bien, ce S. Docteur a été canonisé l'an 1323 et il est probable que l'église de Pébrac receut bien tot aprez l'office de docteur angélique. Celui de Saint-Pierre Chavanon y est marqué en lettres rouges sous le rit de IX leçons, au 9e jour de septembre.

Le second Bréviaire ms. a été fait du tems d'Armand de Flageac (1). Or, cet abbé fût élu l'an 1438, se démit de son abbaye l'an 1471, et mourut l'an 1480. Ce Bréviaire a été fait avant la mort dudict Armand, parce que sa mort y est marquée d'une main plus récente. Je trouve dans le calendrier au 27 de mars en lettres rouges : *Resurrectio Domini*. Le p. la Coudre soutenoit que ce Bréviaire avoit été fait l'an 1440, auquel an, le jour de pâque tomboit le 27 de mars. Je crois que, comme les anciens croyoient que le Sauveur étoit mort le 25 de mars, ils mettoient par conséquent sa Résurrection au 27. Je vous prie, Monsieur, de me dire votre sentiment là-dessus.

Le 3e Bréviaire ms. a été achevé d'écrire le X novembre 1512. Dans celui cy et dans le précédent l'office de S. Pierre Chavanon est marqué ainsi : 9 septemb. s. Petri confessoris. T. G. C. IX Lectionem duplex festum sollemne. Gorgonii mart. commem. Je vous serai bien redevable, Monsieur, si vous voulez bien m'apprendre que signifient ces trois lettres t. g. c. qui sont aussi

(1) Le château de Flaghac, paroisse de Saint-Georges-d'Aurac (Haute-Loire), appartenait au diocèse de Saint-Flour. Il se trouvait au centre du pays de Chaliergue et a donné son nom à plusieurs familles. La plus ancienne existait en 1229. Elle absorba, par alliance et substitution, en 1269, la maison de Chavanon possessionnée à Langeac et illustrée, au XIe siècle, par saint Pierre de Chavanon, fondateur de l'abbaye de Pébrac. Cette nouvelle race des seigneurs de Flaghac tint à honneur d'enrichir de ses dons le monastère créé par leur grand oncle et de le peupler de ses cadets. De son côté, la communauté n'attachait pas moins de prix à élever à la dignité abbatiale, les rejetons de ses bienfaiteurs. Armand de Flaghac, élu abbé en 1438, était fils de Bertrand, chevalier, marié à Hélice de Jaunac. Guillaume et Jean de Flaghac, élus successivement abbés de Pébrac, de 1495 à 1525, firent de grandes libéralités à leur couvent et aux églises qui en dépendaient. Vers le même temps, Louis de Flaghac, marié vers 1482 à Anne de Montmorin Saint-Hérem, mourut sans postérité mâle. Sa fille, Jeanne de Flaghac, épousa, le 19 juin 1508, Bernard de Châteauneuf de Rochebonne, seigneur de Freissenet, de Craux, des Arcis, du Mas du Pinet, cadet d'une illustre famille du Velay, à la condition qu'il prendrait le nom et les armes des Flaghac.

Digitized by Google

marquées à d'autres fêtes sollennelles. Dans ces deux derniers Bréviaires et dans le *Domino*, qui est un Recueil MS. des statuts de l'abbaye de Pébrac, compilé sous Jean de Flagéac, abbé, mort l'an 1525, la fête de S. Pierre de Chavanon est marquée avec octave; mais non pas dans le premier Bréviaire, n'y dans l'ordo de 1301.

On quitta ce troisième Bréviaire l'an 1640, comme il conste par un décret du chapitre général qui ordonne que l'on se servira du Bréviaire Romain dans l'abbaye de Pébrac.

Dom Jacques Branche, prieur mage de Pébrac, auteur de la vie des Saints d'Auvergne et de Velay, imprimée au Puy, en 1652, assure dans la vie de s. p. de Chavanon, que l'on conserve manuscrite à Pébrac, que l'on y faisait de temps immémorial l'office de ce saint tous les mardis de l'année non empêchez. Je n'en trouve rien de marqué dans aucun Bréviaire, ni dans le *Domino*.

On ne fait point l'office de S. Pierre dans le diocèse de S.-Flour, excepté à Pébrac et dans les dépendances de cette abbaye. Vous savez mieux que moy qu'on le fait dans la congrégation de France des chanoines Réguliers. On le fait aussi depuis quelques années dans l'église de S.-Julien de Brioude, dont les chanoines accordèrent une prébende à S. Pierre prévost de Pébrac et à ses successeurs; comme il conste par la société desdits chanoines de Brioude avec ceux de Pébrac.

Pour ce qui concerne le culte des Reliques de Notre S. Pierre de Chavanon, je vous dirai, Monsieur, que j'ay un vieux inventaire des reliques de Pébrac fait en présence de tous les religieux de cette abbaye le 23 juin 1399, où je lis : *Item vas vitreum in quo est unum os s. Petri,* et l'on voit encore aujourd'hui la machoire de ce saint dans un beau reliquaire de vermeil à double vitre; quoiqu'à vous parler ingénument, je crois que c'était autrefois la custode ou ostensoire du T. S. Sacrement. Quoiqu'il en soit, voici un acte de la translation des reliques de notre saint, que j'ai copié sur l'original avec les solecismes :

« Anno Domini millesimo quingentesimo tricesimo septimo « et die secunda mensis aprilis fuerunt transmutata ossa et « Reliquie Beati Petri de Chabano, olim primus prepositus « Piperacensis et fundator presentis Ecclesie regnante domino

Digitized by Google

« d. Johanne de Langhiaco, episcopo Lemovicensis (1) et abbate « presentis ecclesie, que quidem ossa et reliquie erant in quadam « capsa lapidea, modo vero ex precepto et devotione dicti Johan- « nis de Langhaco fuerunt posita in quadam capsa ex ligno « honorifice constructa per honestos religiosos fratrem Vitalem « Colin (2), priorem prioratus sancte Genovefe vicarium in spi- « ritualibus et temporalibus dicti Johannis de Langhaco, Domi- « nus Gallo de Cruce (3), prior Claustralis, Anthonius Tremo- « lerie, Anthonio Romey, Johanne de Cruce, Stephano Balme, « Vitale Beautsenat, et alios religiosos et claustrales anno et « Die quibus supra. »

Pierre Brisson, official de Saint-Flour, visita la dicte chasse de s. Pierre de Chavanon le 28 octobre 1645. Le R. p. Rigobert Levesque, prieur de Pébrac, la visita aussi le 4 juillet 1688 et donna un vertèbre du saint à l'église de S.-Elpise, prieuré dépendant de Pébrac. Le t. R. p. Pierre de l'Etoile, visiteur de la congrégation de France et abbé de S.-Acheul d'Amiens, visita de même lad. chasse le 7 d'août 1709 et l'on prit pour lors furtivement vne petite relique du saint que l'on a mise dans un reliqueire a St. Irenée de Lyon. Je ne crois pas qu'il y ayt ailleurs aucune autre relique de s. P. Chavanon. Comme ce saint est originaire de Langeac, les chanoines de S.-Gal de Langeac ont demandé, moy présent, au R. p. prieur de Pébrac quelques reliques du saint, et le p. de Chantoiseau, naturellement trop bon, leur en promit. Cependant je luy en ay fait de gros reproches, et M. Mathieu, gros chanoine et curé de Langeac, qui a été renvoyé de notre noviciat de St. Allire, a fait opposition a la réception de cette relique, disant que s. Pierre

(1) Jean de Langeac, évêque d'Avranches, puis de Limoges, fut ambassadeur en Pologne, en Portugal, en Hongrie, en Suisse, et enfin à Rome, où il soutint, avec habileté, les intérêts du roi François Ier (1525-1541). Il était fils de Tristan de Langeac, chevalier, seigneur de Langeac, de Brassac, de Domeyrat, etc., chambellan du roi Charles VIII et de Anne de Tourzel d'Allègre.

(2) Vital Colin sortait de la famille des seigneurs des Roys et du Brignon. Il était, probablement, l'oncle de noble Antoine de Colin ou de Collin, seigneur des Roys, qui testa le 2 juin 1628, laissant : 1° Marc Vital de Collin, écuyer, seigneur des Roys en 1661, marié à Marie de Roqueplan, d'où postérité ; 2° noble Jean de Collin, seigneur du Mont, chanoine de N.-D. du Puy ; 3° Marguerite de Collin, mariée, avant 1653, à N. Bayon, bourgeois de la ville du Puy.

(3) Une ancienne famille de la Croix existait à Chomelix, à cette époque.

Digitized by Google

étoit chanoine régulier et par conséquent hérétique, puisque les chanoines Reg. ne veulent pas accepter la constitution, et qu'ainsi il ne faloit pas accepter les reliques d'un tel saint. C'est M. Guillaume Comte, chanoine et sacristain de Langeac, qui m'a confié ce fait. Il est très honête homme quoiqu'il ayt été Jésuite, de même que son frère, prieur de Saint-Clair, auprès de Paris. Il n'a point l'esprit de la société, et il a travaillé longtems sous feu M. l'évêque de s. Pons, et sous M. l'évêque de Montpellier, Colbert, depuis qu'il a quitté la soutane de Loyola.

Au reste, je vous écris, Monsieur, cette historiette toute récente, afin que vous en fassiez part à vos amis et surtout au R. p. prévost, afin qu'il en parle au R^me^ abbé de S. Geneviève, et qu'il le prévienne en cas qu'on luy demande la permission de donner des reliques de s. Pierre à l'église de Langeac, qui est trop voisine de Pébrac, et farcie de chanoines moliniens qui sont indignes d'un tel don ; outre que c'est contre l'ancien usage de distraire, sans nécessité, les reliques des saints.

Priez le Seigneur qu'il me donne les reliques de leur esprit.

Je suis en son saint amour avec un sincère attachement, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Frère Jacques BOYER,

Au monastère de Chanteuge, 1^er^ juin 1719.

Digitized by Google

LES COURS D'EAU DU DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE

LEUR DÉPEUPLEMENT

ET LEUR UTILISATION AGRICOLE ET INDUSTRIELLE

La pensée m'est venue de rechercher l'importance et la richesse des cours d'eau du département de la Haute-Loire aux trois points de vue de l'alimentation publique par le poisson, de l'agriculture et de l'industrie.

Les renseignements qui suivent et que je soumets à l'appréciation des membres de la Société ne sont peut-être pas d'une exactitude irréprochable ; mais je suis cependant convaincu, d'après les soins apportés dans mes recherches, qu'ils doivent être considérés comme se rapprochant le plus de ce qui existe.

§ 1. *Cours d'eau considérés au point de vue de l'alimentation publique et de leur dépopulation.*

Les cours d'eau qui arrosent le département et dont leur longueur est de 3,444 kil. 120 mètres, sont tous extrêmement favorables à la reproduction du poisson et au développement des espèces précieuses qui les peuplent et qui sont : le *saumon*, la *truite*, l'*ombre-chevalier* et le *barbeau*.

Les saumons remontent en assez grande quantité pour frayer dans la Loire et l'Allier et plusieurs de leurs affluents qui sont, pour la Loire : le Lignon, la Dunière et l'Ance-de-la-Loire ; — pour l'Allier : l'Aurouze, l'Ance-de-l'Allier et la Desges.

En quelques points où les eaux coulent dans un fonds vaseux,

Digitized by Google

on trouve des tanches, des anguilles et les diverses espèces de poissons blancs.

Malgré qu'il n'y ait aucun établissement de pisciculture autre que celui du lac de Saint-Front appartenant à M. de Causans, ne servant spécialement que pour l'alimentation de son lac au moyen de truites, et qu'aucune association syndicale n'existe pour la répression du braconnage ou pour arriver à un mode d'exploitation de la pêche plus avantageux, l'empoissonnement des cours d'eau serait certainement assuré, si on supprimait le principal obstacle à cet empoissonnement, lequel consiste dans un braconnage effréné, s'exerçant très souvent au moyen de l'emploi de la dynamite, de la chaux, du chlore et autres poisons qui dépeuplent d'un coup des cantonnements entiers, notamment dans les sécheresses, lorsque le poisson se réfugie dans les *gouffres* qui n'ont en général qu'une étendue très limitée.

Il convient aussi de signaler que ni les fermiers de la pêche domaniale, pas plus que les propriétaires riverains des cours d'eau non flottables ni navigables ne prennent aucune mesure pour leur empoissonnement; cette inertie est d'autant plus regrettable qu'il n'existe dans les cours d'eau du département aucune espèce nuisible.

C'est pour tous ces motifs que l'on constate tous les jours, avec le plus vif regret, la dépopulation de nos cours d'eau et par suite la considérable diminution de cette importante branche de l'alimentation publique.

Il n'existe sur les cours d'eau de la Haute-Loire que deux passes ou échelles à poissons pour faciliter la remonte; elles sont situées, l'une au barrage des moulins de Brioude dans l'Allier, l'autre au barrage de la Société électrique de la Loire dans le Lignon.

Il ne paraît pas, d'ailleurs, que le manque d'échelles à poissons sur les autres cours d'eau exerce une influence bien appréciable sur leur dépopulation, attendu que les barrages qui existent sont en général assez primitifs pour permettre au poisson de les franchir sans trop de difficultés.

Quoique le décret du 7 novembre 1896 ait placé dans les attributions de l'administration des forêts, la pisciculture, la police et la surveillance de la pêche fluviale, sauf celle des

Digitized by Google

canaux et rivières canalisées, il serait téméraire de croire au ralentissement de la dépopulation persistante des rivières qui résulte du braconnage, tant que la surveillance de la pêche ne sera pas, en dehors des gardes-pêche spéciaux, exercée plus activement par les gardes-champêtres, la police des villes et des chefs-lieux de canton et la gendarmerie.

Pour la répression des délits de pêche commis en 1895, il a été dressé, dans l'étendue du département, 370 procès-verbaux concernant 537 délinquants, 15 seulement concernant 20 délinquants ont été dressés par 2 gardes-pêche spéciaux et 355 concernant 517 délinquants ont été uniquement dressés par la gendarmerie; 9 de ces procès-verbaux concernant un même nombre de délinquants ont été classés sans suite.

Les amendes prononcées par les tribunaux correctionnels se sont élevées ensemble à 23,732 francs, soit en moyenne 45 fr. pour chaque délinquant, indépendamment de 505 jours de prison appliqués à 16 délinquants, soit en moyenne pour chaque délinquant 30 jours de prison, 6 d'entre eux ont été condamnés à des peines variant d'un à six mois.

En résumé, il paraît indispensable d'augmenter le nombre des gardes-pêche spéciaux, de façon à pouvoir former des brigades volantes, permettant aux gardes-pêche de faire en sûreté des tournées fréquentes de jour et de nuit, surtout en temps prohibé, sur les nombreux cours d'eau qui coulent dans le fond des vallées étroites, profondes et à versants très abruptes, et où, à défaut d'une surveillance effective, les nombreux braconniers échappent d'une manière certaine à la répression des délits journaliers qu'ils commettent et même dans les époques d'interdiction où ils se rendent dans les villes pour la vente clandestine du fruit de leurs déprédations.

§ 2. — *Division générale des cours d'eau.*

Les cours d'eau, au nombre de 780, qui arrosent le département, ont un développement, ainsi que c'est indiqué au § 1er de..... 3,444 kil. 120 m.

Les cours d'eau non flottables ni navigables ont un développement de..... 3,328 kil. 720 m.

Reste une longueur de..... 115 kil. 400 m.

Digitized by Google

qui forme la partie domaniale, c'est-à-dire déclarée flottable et navigable. Cette longueur comprend :

1° Une longueur de 99 k. 800 m. déclarée flottable en train, savoir :

Sur la Loire, entre Vorey et la limite du département de la Loire	54 kil.	800 m.
Sur l'Allier, entre Saint-Arcons-d'Allier et le pont suspendu de Lamothe	45 kil.	»
2° La longueur déclarée navigable, située dans la rivière d'Allier, entre le pont suspendu de Lamothe et la limite du département du Puy-de-Dôme	15 kil.	600 m.
Total égal des cours d'eau flottables et navigables	115 kil.	400 m.

§ 3. — *Utilisation agricole.*

Irrigations. — Les cours d'eau du département très nombreux (768 dans le bassin de la Loire et 12 dans celui du Rhône) coulant généralement dans des vallées étroites, profondes et à versants abruptes, il en résulte que les canaux d'irrigation sont très nombreux, surtout très courts, et par suite les surfaces arrosées par chacun d'eux très restreintes.

La superficie irriguée est de 12,982 hectares 530 centiares, se décomposant comme suit :

	BASSIN	
	DE LA LOIRE	DU RHONE
Surfaces arrosées régulièrement pour les prairies naturelles permanentes	7,673ʰ17	12ʰ99
Surfaces arrosées irrégulièrement par les crues ou les eaux sauvages	5,281ʰ93	19ʰ55
Surfaces arrosées des prairies temporaires ou artificielles	44ʰ4	»
	12,949ʰ99	32ʰ54
Total égal	12,982ʰ53	

Digitized by Google

C'est donc en moyenne une longueur de 257 mètres de cours d'eau utilisée à l'arrosage d'un hectare de prairie.

D'autre part, la superficie totale du département étant de 496,296 hect. 89, le rapport de la superficie irriguée n'est que de 2 hect. 6/10 pour 0/0 hectares.

Ce renseignement fait parfaitement connaître que le sol de la Haute-Loire est fortement mouvementé.

§ 4. — *Utilisation industrielle.*

Usines. — Les usines hydrauliques industrielles sont au nombre de 1,350, savoir :

	BASSIN DE LA LOIRE	BASSIN DU RHONE
Nombre d'usines	1,349	1
La force motrice est, en chevaux vapeur de brute	10,156	6
La force motrice est, en chevaux vapeur de utilisée	4,254	1
Le nombre de pierres de meules est de	1,819	2

Sur le nombre d'usines, il y en a 644 qui marchent régulièrement; 511 qui ne marchent que par éclusées et une partie seulement de l'année; 194 qui ne marchent qu'au moment des crues et en partie seulement et 1 qui ne marche que par éclusée pour les besoins du propriétaire.

Ces usines sont alimentées par 406 cours d'eau, dont 405 dans le bassin de la Loire et un dans celui du Rhône.

Il reste donc 374 cours d'eau dont les chutes ne sont utilisées par aucune industrie.

Les usines existantes se divisent par leur nature ainsi qu'il suit :

1° Moulins à farine	1,044
2° Scieries	150
A reporter	1,194

Digitized by Google

Report.....	1,194
3° Moulinages de soie.....	29
4° Moulins à farine et foulons à chanvres.....	27
5° Moulins à farine, huilerie et foulons à chanvres..	11
6° Huileries.....	10
7° Fabrique de faux.....	9
8° Moulins à farine et huileries.....	8
9° Moulins à farine et scieries.....	7
10° Moulins à farine et fabrique de draps.....	6
11° Fabriques de rubans.....	6
12° Carderies à laine.....	5
13° Moulins à perler l'orge.....	5
14° Papeteries.....	5
15° Foulons à chanvre.....	4
16° Usines électriques pour l'éclairage.....	4
17° Tours à bois.....	3
18° Moulins à farine et carderies de laines.....	2
19° Moulins à baryte.....	2
20° Tanneries.....	2
21° Malteries.....	2
22° Tramways et éclairage électrique.....	1
23° Éclairage électrique et énergie pour les métiers..	1
24° Fabrique de chocolat.....	1
25° Martinet.....	1
26° Fabrique de velours.....	1
27° Scierie et carderie à laine.....	1
28° Charonnage.....	1
29° Fonderie et ajustage.....	1
30° Tournage et ajustage.....	1
Total égal au nombre d'usines.....	1,350

SKLÉNARD.

Digitized by Google

UNE GROTTE PRÉHISTORIQUE

DE LA VALLÉE DE L'ALLIER

MESSIEURS,

« Par une note que je vous adressais l'année dernière, au mois de novembre, je crois, je vous informais de la récente découverte de grottes préhistoriques aux environs de Chanteuges et de Saint-Arcons-d'Allier. Depuis lors, quelques fouilles que j'ai effectuées m'ont donné des résultats appréciables. Je ne vous en parlerai actuellement pas, les réservant pour un mémoire détaillé qui est en voie d'exécution.

Je veux simplement aujourd'hui vous rendre compte de quelques sondages que, encouragé par M. Lascombe, j'ai fait opérer dans une grotte encore vierge de toute investigation.

Elle est située sur la rive droite de l'Allier, derrière le bourg de Chanteuges, près du hameau appelé Tastevin. L'ouverture en est très apparente et sa dimension la signale d'assez loin. L'absence de chemin et même de sentier en rend l'abord assez difficile ; cependant, après quelques efforts où la gymnastique joue un grand rôle, on peut y parvenir.

Elle est creusée en plein basalte, dans une coulée dont l'épaisseur moyenne est de 10 mètres environ et qui suit la vallée de l'Allier presque depuis Langogne.

M. Boule la range, dans sa Thèse sur le Velay, dans le pliocène supérieur. Un gisement de sables jaunes, analogues aux sables à mastodonte des environs du Puy, permettrait, par l'étude de quelques fossiles qu'il renferme, de déterminer avec plus de certitude l'époque d'éruption du volcan qui l'a produite.

Digitized by Google

Comment cette excavation a-t-elle pu se trouver dans une roche aussi compacte que le basalte ? Voilà une question que je laisse à de plus habiles le soin de résoudre. On ne peut pourtant pas prétendre que ce sont les premiers habitants de la contrée qui sont les auteurs de ce gigantesque travail. Comment, avec leurs minuscules et fragiles outils de silex auraient-ils entamé, sur une profondeur de 10 mètres, une telle roche, sur laquelle s'émoussent les pics d'acier et dont la poudre seule peut avoir raison ! Est-ce une bulle de gaz enclose dans le basalte encore liquide ou un amas de sable rencontré par la matière en fusion, et que les eaux suintant au travers de la coulée auraient fait disparaître peu à peu ? J'incline vers cette dernière hypothèse, qui est corroborée par l'existence dans la grotte d'une petite source venant de la partie supérieure.

Voici les dimensions de cet abri qui s'élève au-dessus du lit de la rivière d'environ 50 à 60 mètres. Longueur, 11 m. 90 ; largeur, 10 m. ; hauteur, 4 à 5 m. Orientation au sud-ouest.

Sur le devant existe une sorte de terrasse assez étroite et qui occupe toute la largeur de l'entrée.

J'ai commencé les sondages en cet endroit. Le rocher a été rencontré à une profondeur de 0^m25 ; le sol se composait de débris détachés de la voûte, unis par une sorte de limon brunâtre très compacte. Peu de choses ont été trouvées en cet endroit : quelques éclats de fabrication et pas d'ossements.

Un second sondage a été fait dans le côté droit de l'abri, à environ 2 mètres de l'entrée. Le sol avait là une profondeur de 0^m50 et était composé de la même manière que celui de la terrasse. Les débris d'industrie humaine se sont rencontrés en grande abondance, dans certaines parties même, la pioche entamait une véritable brèche formée de débris de silex et d'ossements divers fendus en long. Cette tranchée a été creusée sur une largeur de 0^m60 et une longueur de 2 mètres.

Le sol étant extrêmement dur, plusieurs journées ont été nécessaires pour mener à bien ce travail. A la rencontre de la couche archéologique, la pioche était abandonnée et il était de toute nécessité d'opérer l'extraction des ossements et silex avec un couteau, ce qui nous a demandé un temps très long.

Vous trouverez sans doute que les résultats ont été bien

Digitized by Google

minces par rapport au temps employé. Les débris de fabrication abondent cependant, mais les lames véritablement retouchées sont très rares. Quant aux débris animaux, on aurait pu en retirer presqu'un demi mètre cube : je n'ai gardé et je ne vous présente que ceux ayant un certain intérêt et pouvant servir à déterminer le genre des animaux qui auraient servi à l'alimentation de nos ancêtres.

Pour obtenir de bons résultats, une véritable fouille serait nécessaire ; malheureusement, elle ne laisserait pas que d'être très coûteuse. Une grande partie de la grotte est, en effet, comblée par des amas de pierres retirées des vignes voisines et que l'on y a entassées. Il en est de même du reste de deux autres abris sous roches, voisins de celui-ci et qui sont absolument comblés.

La faune de la grotte se réduit pour le moment à peu de choses : le cheval, représenté par quelques dents brisées et des ossements fendus, et un ruminant, peut-être le renne (que j'ai trouvé dans une grotte antérieurement fouillée), représenté par des ossements des membres. Je n'ai pu mettre la main sur aucune dent.

Quant aux débris d'instruments que je vous présente, ce qu'il y a de plus curieux, c'est la grande variété de teinte et de texture des pierres qui ont servi à les confectionner.

Le silex domine avec tous les tons, depuis le brun jusqu'au blond-clair, limpide et transparent ou simplement translucide sur les bords. Nous trouvons aussi une sorte de jaspe, tantôt blanc nacré, tantôt très foncé, avec des zones plus claires.

D'où viennent toutes ces roches? La question n'a pas encore été élucidée; cependant, d'après M. Boule, il est fort possible que les habitants de nos contrées les aient obtenues par voie d'échange ou autrement du bassin tertiaire du Malzieu (Lozère). Un examen microscopique serait nécessaire pour s'assurer si ces silex proviennent des calcaires d'eau douce, le Malzieu, par exemple, ou des calcaires d'origine marine, comme ceux de la craie. Dans tous les cas, il ne s'en rencontre pas dans le pays ; le gisement de Saint-Pierre-Eynac n'en fournit pas de semblables.

De là, nous pouvons conclure que nos ancêtres de l'âge de

Digitized by Google

la pierre taillée n'étaient pas aussi dépourvus d'intelligence que l'on se plaît souvent à le dire. Comme nous venons de le voir, les échanges ne leur étaient pas inconnus et voilà l'origine de ce commerce dont notre siècle est si fier.

Quant à l'âge du gisement, nous pouvons l'indiquer approximativement. Des fouilles opérées par M. Vernière, près de Saint-Arcons, et par moi-même dans la vallée de l'Allier, près de ce dernier village, il paraît résulter que c'est à l'époque magdalénienne qu'il appartient. La forme des instruments, le genre de retouche des silex, la faune qui comprend jusqu'ici : le cheval (très fréquent), le bœuf, un grand cerf, le renne, l'ours (très rare), indiquent sinon des abris franchement moustériens, au moins intermédiaires entre les gisements du Moustiers et de la Madeleine (Dordogne).

Le champ est très vaste pour les investigations. En effet, depuis Chanteuges jusqu'à Prades, j'ai compté dans la coulée de basalte qui domine la vallée de l'Allier, près de vingt grottes bien exposées, spacieuses, en un mot propres à avoir été habitées.

Qui sait même si de Prades à Langogne, il n'en existe pas d'autres, comme aux environs de Monistrol-d'Allier.

Les chercheurs n'ont que l'embarras du choix. »

DE BRUN.

Digitized by Google

LETTRES DE RÉMISSIONS

EN FAVEUR DE GUY D'ARLEMPDES

Au cours de recherches faites aux Archives nationales, nous avons découvert par hasard un document intéressant la famille d'Arlempdes.

Il s'agit de lettres de rémissions datées des Roches Saint-Quentin du mois de mai 1452 et accordées par Charles VII à Guy d'Arlempdes qui s'était rendu coupable d'assassinat sur un de ses vassaux, et qui, redoutant la répression de son crime, s'était enfui hors du royaume.

Notre ami, Auguste Lesourd, élève à l'école des Chartes, ayant eu l'obligeance de nous copier cette pièce in extenso, nous avons pensé qu'elle était assez intéressante pour faire l'objet d'une communication à la Société agricole et scientifique de la Haute-Loire; elle se trouve aux folios 51 et 52 du registre J, J, 181 :

Noël THIOLLIER.

« Charles etc. savoir faisons à tous p[résen]s et avenir : Nous « avoir receu l'umble supplicac[i]on des parens et amis charnelz « de Guigon d'Arlende, jeune escuier, de l'aage de vingt ans ou « environ, conten[ant] que ou mois de feuvrier derrenier, passe « ung no[m]mé P[ier]re Germain, page dud[ict] Guigon, se trans- « porta en ung hostel où feu Estienne Berthomieu avoit du foing « et porta une corde pour porter un trousseau dud[ict] foing et « lui, estant oud[ict] hostel, survint led[ict] Berthomieu, lequel « fut mal content de ce que led[ict] page en vouloit emporter de « son foing et lui osta lad[icte] corde et in[con]tinent icellui page

Digitized by Google

« s'en retourna devers led[ict] Guigon, son maistre, et luy rap-
« porta que led[ict] Berthomieu l'avoit voulu battre, et plusieurs
« autres choses ; et, ce fait, s'en retourna oud[ict] hostel d'icel-
« lui Berthomieu, et led[ict] Guigon le suivy de loing et quant il
« arriva à eulx il trouva il trouva (*sic*) qu'ilz se debatoient l'un a
« l'autre et lors led[ict] Guigon, qui est jeune, comme dit est,
« esmeu et desplaisant de ce que lui avoit rapporté led/ict] page,
« frappa led[ict] feu Berthomieu sur la teste d'un petit baston
« qu'il avoit en la main et adonc icellui B[er]thomieu frappa
« pareillement d'un autre baston qu'il tenoit deux ou trois cops
« sur la teste led[ict] Guiguon lequel, plus courroucé et eschauffé
« que p[ar]avant, de ce que led[ict] feu Berthomieu, qui estoit
« son homme, l'avoit ainsi frappé, doubtant qu'il le voulsist plus
« avant oultrager et endo[m]mager du corps, tira une dague
« qu'il avoit, en frappa icellui feu Estienne Berthomieu en la
« poittrine un seul cop duquel il trespassa tantost ap[rè]s.

« Pour occ[asi]on duquel cas icellui Guigon doubtant rigueur
« de justice s'est absenté de n[ot]re royaume et n'y oseroit jamais
« conv[er]ser ni repp[ar]er, se n[ot]re grace ne luy est sur ce
« imp[ar]tie si comme lesd[icts] suppl[ians] nous ont fait dire
« requerans humblem[en]t que actendu la maniere dud[ict] cas
« qui est avenu par chaudecolle, (?) aussi le jeune aage dud[ict]
« Guigon, qui est de bonne et ancienne maisón et ligne et bien
« reno[m]mé en tous aut[re]s cas. Il nous plaise icelle n[ot]re
« grace luy impartir ; pourquoy, nous les chos[es] dess[us]-
« d[ictes] c[on]siderees, voulans en ceste matiere p[re]ferer
« misericorde à rigueur de justice à icellui Guigon d'Arlende,
« avons oud[ict] cas quicté, remis et p[ar]donné, et par la tene[ur],
« de ces p[rese]ntes, quictons, remettons et pardonnons de n[ot]re
« grace esp[eci]al plaine puissance et auct[orit]e royal les faicts
« et cas dess[us] declairez avec toute peine amende et offense
« corporelle criminelle et civile en quoy a ceste cause il est et
« peut estre encouru env[er]s no[us] et justice, et l'avons restitué
« et restituons a sa bonne fame et reno[m]mee au pays et a ses
« biens non confisqués, satisfac[ti]on f[ai]c[t]e a p[ar]tie civile-
« m[en]t tant seulem[en]t se f[ai]c[t]e n'est. Et quant à ce imposons
« silence perpetuel à n[ot]re p[ro]cure[ur].

« Si donnons en mandement, p[ar] cesd[ictes] p[re]sentes, aux

Digitized by Google

« seneschal de Beaucaire et bailli de Vivarois et a tous noz « aut[re]s justiciers ou a leurs lieuxten[ants] p[rese]ns et avenir « et a ch[ac]un d'eux, si comme a luy app[ar]tendra, que de noz « p[rese]ns grace, quictan[ce], remission et p[ar]don facent seuf- « frent et laissent led[ict] Guigon d'Arlende joir et user plaine- « m[en]t et paisiblement, sans lui faire ne souffrir estre fait mis « ou donné aucun destourbier ou empeschem[en]t au co[n]traire « en corps ne en b[ie]ns en aucune maniere, mais se fait mis ou « donné lui avoit esté donné ou estoit au temps avenir le re- « p[ar]ent ou facent, sans delay, repp[ar]er et remectre au premier « estat et deu, car ainsi nous plaist il estre faict. Et afin etc. Sauf « etc. Donné aux Roches Saint-Quentin ou mois de may l'an « de grace mil CCCC cinquante-deux et de n[ot]re règne le « XXX^me^. Ainsi signé Par le roy, l'Arcevesque de Narbonne, « l'admiral, le s[ir]e de Torcy, mess[ir]e Loys de Beaumont, « Guill[aum]e Goffieu, maist[re] Estie[n]ne Ch[eva]l[ie]r et « aut[re]s p[rese]ns. J. de Badouill[e]r visa contentor E. Fro- « ment. »

Digitized by Google

LETTRE DU ROI LOUIS XIII

à M. de Chaunes (Chaulnes), conseiller en son conseil d'État, maître des requêtes de son hôtel, intendant de la justice, police et finances en Auvergne, au sujet du refus des habitants de la Chaise-Dieu de loger la revue de la compagnie de Lamezan du régiment des gardes-françaises.

« Monsr de Chaunes (1), depuis l'ordre qui vous a esté donné de proceder extraordinairement contre les habitans de la Chaise-Dieu pour raison du refus qu'ils avoient fait de loger la revue de la Compagnie de Lamezan (2) du régiment de nos gardes françoises, m'ayant été représenté que la chose n'est pas arrivée ainsi qu'il m'avoit été exposé, je vous faictz cette lettre pour vous dire que ayez à informer à la charge qu'à la descharge desdits habitans et que vous ayez à en faire justice tant à l'es-

(1) Jacques de Chaulnes, seigneur de Lépinay, Longcormes, Guiherville, fut, successivement, lieutenant-général des eaux et forêts, de la table de marbre au Palais, à Paris, conseiller à la cour des aides en 1631, puis maître de requête, en 1637 ; intendant d'Auvergne de 1638 à 1643. Cette dernière année, des actes de son administration donnèrent lieu à une émeute. Pour échapper aux poursuites des insurgés, il dut quitter, nuitamment, Clermont. Peu de temps après, il devint intendant de Picardie (1644) et enfin de la généralité de Limoges en 1648. Il apporta des modifications importantes au règlement des élections pour la nomination des échevins et des vingt-cinq membres formant le conseil de la ville de Clermont. Le nombre des électeurs ayant été considérablement réduit, ces modifications avaient peut-être indisposé les populations contre leur auteur.

(2) Ce gentilhomme appartenait à la famille de Lamezan, ancienne Chevalerie, originaire du pays de Comminges, et qui a formé plusieurs branches : l'une, fixée au diocèse de Mirepoix, a été maintenue en Languedoc, le 18 octobre 1668 ; l'autre s'est établie en Lorraine. On trouve des Lamezan, agrégés à la noblesse allemande, qui appartiennent, sans doute, à une branche émigrée, à la suite de la révocation de l'édit de Nantes.

Digitized by Google

gard dud. s[r] de Lamezan que desd. habitans ainsy que vous verrez estre à faire en conscience, et la presante n'estant pour autre fin. Je prie Dieu qu'il vous ayt, Monsieur de Chaunes, en sa sainte garde. Escrit à Moullins (*sic*), ce XII[e] febvrier 1642. »

Signé : Louis.

(visa) signé : Sarlat.

Nous reproduisons cette lettre, qui met sur les traces d'un acte d'insoumission aux charges imposées aux populations pour le logement des troupes, dans la pensée que le fait qui y est indiqué pourra être éclairci par la découverte de nouveaux documents.

L. Pascal.

Digitized by Google

L'INDUSTRIE MODERNE AU PUY

En juin 1892, nous avons eu l'honneur, Messieurs, de vous entretenir d'un projet d'éclairage et de tramways électriques pour la ville du Puy.

Comme vous le savez, la question d'éclairage de la ville n'a pu être résolue jusqu'à ce jour et les communes suburbaines seules ont obtenu ou vont avoir prochainement les avantages incontestables de ce mode d'éclairage ; déjà, en effet, la commune de Vals est éclairée à l'électricité par l'usine génératrice que M. Rumillet a fait construire sur le Dolaizon au lieu dit la Borie Blanche ; de plus, une deuxième usine, établie sur la Loire, près Brives-Charensac, par M. Farigoule, est en mesure de donner la lumière à cette dernière commune, à celles de Chadrac, d'Aiguilhe et d'Espaly-Saint-Marcel.

La ville du Puy sera donc entourée de lumière électrique sans pouvoir en faire usage ; mais cette situation d'infériorité ne saurait évidemment durer longtemps et il est bien permis d'espérer qu'une entente interviendra entre la compagnie du gaz et les nouvelles sociétés d'éclairage électrique, ou bien encore qu'on aboutira par tout autre moyen que l'initiative des hommes de progrès saura trouver avant peu très certainement.

Quant aux tramways électriques, le projet a été réalisé à l'entière satisfaction, croyons-nous, de tous les habitants du Puy et des communes environnantes, surtout pour Espaly-Saint-Marcel et Brives-Charensac qu'ils desservent plus directement.

Sur cette dernière installation, nous nous bornerons à rappeler seulement que les voitures des tramways sont actionnées par l'usine génératrice d'électricité située à 1 kil. de Brives, la même qui doit donner la lumière électrique aux communes pré-

Digitized by Google

citées et qui comprend, pour le groupe d'éclairage, 2 alternateurs de 75 kilowatts chacun et, pour le groupe des tramways, deux dynamos de 100 kilowatts chacune ; toutes ces machines génératrices d'électricité reçoivent leur mouvement de rotation de deux turbines hydrauliques susceptibles de produire ensemble une force de 400 chevaux et auxquelles on a ajouté, comme réserve, pour éviter dans une certaine mesure les interruptions de service en cas d'accident, une machine à vapeur de 125 chevaux.

Aujourd'hui, Messieurs, notre intention est de vous parler d'une nouvelle manufacture pour confections, que viennent d'établir, à Espaly-Saint-Marcel, MM. Alirol, Enjolvy et Cie, bien connus de nous tous déjà, par l'importante maison de commerce qu'ils dirigent au Puy.

Le programme de l'installation de la manufacture en question comprenait l'installation d'environ 300 machines à coudre de divers types, de machines à découper, à plier, etc..., disposées pour être actionnées suivant les besoins, simultanément ou bien par groupe, ou encore chacune séparément, et le tout à l'aide d'un même moteur hydraulique.

Ce programme qui vient d'être exécuté peut se résumer en trois parties principales : — *force motrice* —, *bâtiments* — et *machines*, que nous allons examiner successivement et sommairement.

1° *Force motrice.*

L'emplacement de la manufacture était occupé précédemment par un moulin duquel il n'a été possible d'utiliser que la force hydraulique dont il disposait, les anciens bâtiments et installations diverses ont donc été rasés complètement pour ne conserver que la chute d'eau de 2 mètres qui existait avec un débit variant suivant les saisons de 350 à 700 litres par seconde, soit la moitié du débit de la Borne, la seconde moitié appartenant à un autre moulin de la rive droite desservi par un barrage commun situé au pied du rocher d'Espaly. On a ensuite installé une turbine horizontale, à débit variable, pouvant fonctionner avec une dépense d'eau allant de 350 à 700 litres, et produisant comme force correspondante, avec un rendement de 75 p. 100,

Digitized by Google

de 7 à 14 chevaux. Or, comme les machines à coudre ne demandent en moyenne que 1/40 de cheval, soit 7 chevaux pour les 300 machines, on se trouvera ainsi dans de bonnes conditions de marche quelle que soit la saison.

Cette turbine, avons-nous dit déjà, devant commander une ou plusieurs machines ou bien toutes les machines à la fois et répondre en un mot à tous les besoins de mise en marche, variables à chaque instant, a été munie d'un régulateur qui reçoit son mouvement de la turbine elle-même et dont il ouvre ou ferme automatiquement les orifices d'admission de l'eau dans les aubes de la dite turbine, suivant qu'elle doit produire plus ou moins de force.

2° *Bâtiments.*

Le bâtiment principal d'environ 32 mètres de longueur sur 20 mètres de largeur et 20 mètres de hauteur est protégé par deux paratonnerres.

Ce bâtiment comprend : un sous-sol, un rez-de-chaussée, un premier étage (de 5 mètres de hauteur sans plafond) et un comble qui sont mis en communication par un vaste escalier de service bien éclairé.

La charpente en fer des planchers a été établie pour permettre à ceux-ci de recevoir une surcharge de 500 kilos par mètre superficiel, et celle de la toiture, en fer et acier, pour résister à une charge totale de 135 kilos par mètre carré, en faisant travailler le fer à 6 kilos par m/m et l'acier à 10 kilos. — Il est bon de noter en passant que, au point de vue hygiénique, le plancher du rez-de-chaussée comprend un béton formant voûtes pour empêcher l'humidité du sous-sol de traverser et venir gêner le personnel. Quant aux fondations du bâtiment, les fouilles ont été descendues assez en contre-bas du terrain naturel sans rencontrer un sol résistant autre qu'une épaisse couche de sable et de gravier terreux très compact auquel on s'est arrêté, en allant à 0 m. 30 environ en dessous de son niveau supérieur ; on a donné alors au béton de fondation un empâtement suffisant pour faire travailler le sol à 2 kilos seulement de compression par centimètre carré.

Au sous-sol de ce bâtiment, la partie laissée libre par l'instal-

Digitized by Google

lation du moteur hydraulique et des transmissions, est occupée d'un côté par deux calorifères, système Michel Perret, à dalles perforées, de 25 mètres chacun de surface de chauffe, destinés au chauffage du rez-de-chaussée et du premier étage où ils peuvent maintenir une température de + 15° avec — 10° à l'extérieur ; à côté du calorifère est la soute à combustibles, enfin, du côté opposé, est réservé un emplacement pour le transformateur d'énergie électrique duquel doivent partir toutes les canalisations pour l'éclairage général de la manufacture et de ses dépendances, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Un petit atelier de réparations occupe encore un coin du sous-sol et le reste est disponible pour les emballages.

Au rez-de-chaussée, dont l'entrée est abritée par une vérandah, sont installés les bancs des machines à coudre et le bureau du contremaître.

Au 1er étage, se trouvent déjà les machines à découper, à plier, mesurer, etc., et l'emplacement pour recevoir d'autres machines à coudre.

Le comble est réservé comme dépôt de matières premières ou des produits manufacturés.

Dans un des angles de ce même bâtiment, correspondant au-dessus du canal d'amenée, sont établis au rez-de-chaussée, les bureaux et magasins des menues fournitures ; aux 1er et 2e étages, les logements pour contremaître et surveillants.

Ces installations sont complétées à l'extérieur, par un deuxième batiment qui comprend : écurie pour six chevaux, remise de voitures, grenier à foin et logement pour garçon d'écurie.

L'espace compris entre les deux bâtiments sert de cour d'attente et de récréation au nombreux personnel de l'usine qui est appelé à occuper environ 300 ouvrières et une vingtaine d'ouvriers.

Enfin, au fond de la cour, sont placés les water-closets et, beaucoup plus loin, c'est-à-dire du côté opposé, est installée une pompe au-dessus d'un puits qu'alimente une source d'eau potable.

En somme, si l'on observe d'autre part les grandes baies ménagées (3 m. sur 2 m.) pour l'éclairage diurne, les grandes hauteurs de plafonds données au rez-de-chaussée et premier

Digitized by Google

étage, et les espaces laissés libres entre les tables de travail, on peut conclure que les ouvrières appelées à travailler dans cette manufacture y trouveront un confortable peu ordinaire et, dans tous les cas, encore bien peu répandu dans notre région : elles auront l'air et la lumière à profusion, un éclairage et un chauffage irréprochables; à tout cela, il faut encore ajouter la commodité qu'auront les ouvrières, habitant loin de l'usine, d'effectuer leurs courses d'une façon agréable et économique au moyen de cartes d'abonnement à la Compagnie des tramways électriques.

3° *Machines.*

Les machines employées ont été fournies par la Compagnie manufacturière Singer.

Chacune de ces machines mériterait une description spéciale, car les résultats différents qu'elles donnent sont la conséquence d'idées très ingénieuses et l'application heureusement développée des principes de la cinématique ; on remarque, en effet, dans ces machines, des dispositifs variables et produisant des transformations de mouvements de toute nature pour arriver au résultat final qui caractérise chacune d'elle.

Comme il n'est pas possible, dans l'exposé succinct que nous voulons faire, d'entrer dans trop de détails, nous nous bornerons à indiquer seulement les divers types des 300 machines utilisées dans la manufacture et qui comprennent :

Machines à coudre ordinaires, dites d'atelier pour piquage ou couture, faisant en général 1,600 points par minute.

Machines intermédiaires pour la même nature de travail, mais faisant 2,200 points par minute.

Machines spéciales pour coudre les boutons de différents diamètres, à 2 ou 4 trous et à 4 ou 8 fils par trou.

Machines pour faire les boutonnières de grandeur variable, y compris les deux points d'arrêt aux extrémités des boutonnières et l'ouverture de celles-ci.

Machines pour faire seulement les points d'arrêt.

Machines à 2, 3, 4 et 5 aiguilles avec écartement variable, pour les coutures et piqûres d'ornements parallèles.

Machines à tube cylindrique pour faire les manches, avec mouvement reversible.

Digitized by Google

Machines pour le point de chaînette, dite trotteuse, faisant 2,400 points par minute.

Machines pour les points d'ornements pouvant varier les motifs jusqu'à seize.

Machines diverses susceptibles de recevoir plusieurs outils, tels que ourleurs, ganceurs, fronceurs, etc.

Machine à préparer les bobines, dite dévidoir perpétuel.

Machines à découper suivant patrons, les toiles, les étoffes, les draps, etc.... et pouvant couper à la fois jusqu'à 200 épaisseurs de cretonne.

Machines ou rectomètres pour plier les étoffes, tissus, etc.... en largeur variant jusqu'à 3 mètres.

Machines ou presse à bras pour comprimer les tissus ouvrés tels que chemises, pantalons, etc,

Toutes ces machines constituent, comme vous voyez, un outillage considérable et elles sont manœuvrées dans des conditions particulièrement avantageuses, c'est-à-dire par des ouvrières du Puy ou d'Espaly qui sont douées en général d'une grande habileté, qu'elles doivent sans doute au travail de la dentelle auquel elles ont été occupées dès leur enfance.

Un bon coupeur est chargé de préparer les patrons et de diriger la coupe des tissus, étoffes, etc.

Tout le personnel est placé sous la surveillance d'un contremaître et d'une maîtresse d'atelier.

Dans ces conditions, la manufacture de MM. Alirol, Enjolvy et C^ie^, pourra, en pleine marche, produire annuellement les quantités suivantes de confections :

Cinq cent mille chemises pour hommes ou femmes.

Trente mille pantalons également pour hommes ou femmes.

Trente mille gilets de divers genres.

Cinq mille vestons en coutil ou drap.

Cinq mille blouses ou tabliers.

Cinq mille vareuses pour hommes.

Cinq mille chemisettes pour femmes.

Cinq mille chemises ou gilets de flanelle.

Observons enfin que les prix de revient de ces confections ouvrières, tout en étant très rémunérateurs pour le personnel de la manufacture, seront d'un autre côté assez réduits pour être abor-

Digitized by Google

dables par toutes les bourses. Par conséquent, il est facile d'entrevoir tous les avantages qui résulteront, pour le pays, de la création de cette industrie nouvelle.

En parlant des dispositions des bâtiments, nous avons déjà fait ressortir tout le confortable qu'offrent ces installations pour les ouvrières.

Il nous reste à ajouter maintenant que toutes les précautions sont prises afin que la marche des machines ne puisse donner lieu à aucun accident de personne ; toutefois, le personnel de l'usine est quand même assuré par la maison à une Compagnie, il reçoit également gratuitement les soins du médecin et les médicaments et de plus une indemnité de chômage, en cas de maladie.

Les ouvrières peuvent très commodément s'asseoir pendant les heures de travail, et la séance du soir qui est la plus longue, est coupée par un quart-d'heure de récréation ; elles sont tenues de visiter et de nettoyer leur machine tous les soirs et d'une manière plus spéciale tous les samedis, afin que les machines soient toujours en bon état de fonctionnement et les tables en parfait état de propreté.

Un règlement affiché à l'intérieur de l'usine indique au personnel les mesures d'ordre à observer et les conditions générales du travail.

En définitive, on peut dire que le personnel de MM. Alirol, Enjolvy et C^ie^ est traité tout à fait paternellement.

Pour terminer cet exposé, nous ne pouvons mieux faire que d'énumérer ici les principales installations industrielles faites au Puy dans ces dernières années et nous trouvons alors en première ligne :

La fabrique de coiffes à chapeaux installée par M. Canard, au Ronzon et desservie par un moteur à vapeur ; viennent ensuite :

L'usine génératrice d'électricité, avec moteur hydraulique, établie par M. Rumillet à la Borie-Blanche, pour l'éclairage de la commune de Vals.

La nouvelle brasserie-malterie avec moteur à vapeur, de MM. Demourgue et Bastide, au Pont-neuf.

La chocolaterie de M. Gimbert-Dallard à Vals, avec moteur hydraulique.

L'usine génératrice d'électricité, avec moteurs hydrauliques, éta-

Digitized by Google

blie près de Brives par M. Farigoule, pour desservir les tramways électriques de la ville du Puy et l'éclairage des communes de Brives-Charensac, Chadrac, Aiguilhe et Espaly-Saint-Marcel.

La manufacture de confections, avec moteur hydraulique, construite à Espaly par MM. Alirol, Enjolvy et C^ie^.

En passant, nous sommes heureux de faire observer que ces installations, pour la majeure partie du moins, ont été faites par des industriels ou commerçants qui font partie de notre société qu'ils honorent ainsi par leur initiative et leur activité; d'autre part, il est à remarquer également que ces usines sont desservies surtout par des moteurs hydrauliques, et malgré quelques rares inconvénients provoqués par les glaces ou les attérissements de sable, ils donnent néanmoins toute satisfaction comme régularité de marche et principalement au point de vue économique; ces exemples récents suffiront peut-être pour ramener à de meilleurs sentiments, à l'égard de ces moteurs, notre honorable et distingué collègue, M. Hedde; dans tous les cas, nous constatons, avec plaisir, qu'il a le bonheur de voir le commencement de la réalisation du souhait par lequel il terminait, en avril 1894, la description de l'usine Canard. « Souhaitons, nous disait-il, que cet établissement obtienne tout le succès qu'il mérite et serve d'exemple pour l'introduction de nouvelles industries locales. »

Si, à côté des entreprises industrielles, on ajoute enfin les grands travaux départementaux, communaux et de quelques établissements religieux ou privés exécutés depuis peu ou qui sont en cours, on comprendra qne nous traversons une sérieuse période d'activité à laquelle nous devons souhaiter une longue durée, qui sera certainement tout à l'avantage du développement général de la ville du Puy et du bien-être de ses habitants.

A. CELLÉRIER.

Digitized by Google

UNE DÉCOUVERTE A SAINT-EBLE

On nous a signalé récemment la découverte de médailles romaines et de figurines antiques dans la commune de Saint-Eble près de la gare de Rougeac, sur la ligne du Puy à Saint-Georges-d'Aurac. Nous avons visité le lieu où a été faite cette trouvaille en compagnie du propriétaire, M. Ranquet, de Saint-Eble. Il nous a conduit, en partant de ce village, jusqu'au lieu dit le Tsarlat, situé près de la voie ferrée et à 600 mètres de la gare de Rougeac, par un chemin qui a les mêmes apparences de voie romaine que nous avions rencontrées dans d'autres régions du département.

Ce chemin aboutit à un emplacement situé sur une éminence où, depuis longtemps, sont de hauts tas de pierre appelés *clapiers* et dont une grande partie fut employée dans le ballast de la ligne du chemin de fer. M. Ranquet ayant un de ces clapiers sur son champ voulut l'enfouir pour profiter du terrain laissé libre. Il creusa, dans ce but, à proximité, un trou à 1 m. 30 de profondeur et découvrit alors sur le fond, une aire assez développée en longues tuiles plates s'imbriquant par l'arête au moyen d'une entaille faite sur champ. Une de ces tuiles, conservée à peu près intacte, nous a paru semblable à celles que nous avons vues en si grand nombre autour de la vieille église du Haut-Solier, à Saint-Paulien.

D'autres vestiges d'une importante construction ancienne ont été relevés, notamment des dalles creusées pour recevoir des fûts de colonnes et mesurant 50 centimètres en long et en large et 20 centimètres d'épaisseur. Ces dalles sont des morceaux de lave tirés de l'ancien cratère voisin, le mont Coupet. Quelques briques ayant fait probablement partie d'un four portaient les traces du feu et de la fumée.

Digitized by Google

Des figurines en stuc étaient amassées dans les décombres. Elles constituent des pièces démontables comme des matrices de moules. Nous en avons rapproché quelques fragments qui forment en effet des figures d'animaux et d'hommes. Quelques fragments sont bien conservés, entre autres deux têtes d'enfants où l'on retrouve des traits analogues aux figures de Vitellius que la statuaire antique nous a transmis. Un lion entier est conservé, sauf les extrémités des membres. Toutes ces figures sont de petite dimension et tiendraient chacune dans les deux mains.

Nous avons trouvé, à côté, des os de chien et de gros ruminant, des ferrures à destination douteuse et un outil de fer, en forme de lance.

Quatre pièces de monnaie complètent la découverte. L'une est en cuivre jaune, très effritée et à peu près illisible. Les trois autres sont en bronze. L'une d'elles, la plus petite, pourrait être à l'effigie de l'empereur Claude. Mais notre lecture est trop incertaine pour nous permettre de nous prononcer autrement que par analogie. Une autre a, sur le revers, très nettement en relief, une amphore accompagnée, d'un côté, d'une torche à flamme tombante, de l'autre, d'une sorte de cuillère à poignée très recourbée. La face représente un empereur couronné, à nez très pointu et allongé. L'inscription ne laisse voir que le mot VLIANVS ou ...PIANVS. C'est probablement une monnaie frappée à l'effigie de l'empereur Julien, qui vécut de 361 à 363, à moins que le mot incomplet ne soit l'un des prénoms de Trajan, VLPIANVS.

La quatrième médaille est la mieux conservée. La face représente l'effigie de Trajan, qui fut empereur de 98 à 117. Nous avons lu, autour de la tête :

IMP. CAES. NERVA. TRAIAN. AVG. CO. X.....

Cette indication donnerait l'an 108 pour la frappe de la médaille.

Il nous a été impossible de lire la fin de l'inscription, grattée au couteau par une des personnes à qui M. Ranquet a d'abord montré sa découverte, datant du mois d'avril dernier. A ce sujet, nous croyons devoir recommander aux personnes qui trouvent dans la terre des médailles antiques, de ne pas essayer de les nettoyer elles-mêmes. C'est là une besogne très délicate et qui

Digitized by Google

ne peut être faite que par des experts dans la lecture des monuments anciens.

Il serait désirable que de nouvelles fouilles fussent exécutées en cet endroit, situé près de la limite parfaitement précise entre la *civitas Vellavorum* et la *civitas Arvernorum*. L'industriel qui paraît avoir eu son établissement dans ce lieu a pu posséder des ustensiles ou des monnaies qui auraient, pour l'histoire locale, une certaine importance.

Nous adressons ce vœu à la Société agricole et scientifique de la Haute-Loire, qui a déjà recueilli tant de traces précieuses de nos antiquités locales.

Jules THOMAS.

Digitized by Google

CHARTE ANICIENNE DU XIV^{e} SIÈCLE

L'incendie qui dévora l'Hôtel de Ville du Puy, en 1653, anéantit presque entièrement les chartes et documents de cette cité. Coïncidence singulière, deux pièces concernant la fontaine de la Buldoire, située place du Plot, échappèrent à ce désastre.

La première, datée de mars 1246, imprimée dans les *Titres de la maison consulaire du Puy-en-Velay,* appartient aux archives municipales (1). C'est une charte originale, jadis scellée, par laquelle l'évêque du Puy Bernard de Montaigut autorise la communauté Anicienne à établir la conduite de la fontaine de la *Buldoira* (la Bidoire) depuis sa source jusqu'à la place Saint-Pierre-le-Monastier, aujourd'hui le Plot. Seul titre de la ville antérieur à la suppression du Consulat en 1277 qui soit parvenu jusqu'à nous, il présente pour notre histoire locale une grande importance, car il a sauvé de l'oubli, dit M. Chassaing, éditeur des chroniques de Médicis, les noms des six consuls qui administraient Le Puy cette année-là.

La seconde pièce, datée du 27 janvier 1354, nous a été communiquée par M. de Saint-Pulgent, qui la tenait lui-même de M. le vicomte de Meaux, président de la Diana (2). Ce document sur parchemin mesure 0,450 millimètres de hauteur sur 0,280 de largeur, et le sceau ovale de cire rouge dont il est muni a cinq centimètres dans sa plus grande dimension. Ce sceau est

(1) Il est regrettable que cette belle publication, véritable livre d'or de la municipalité du Puy, ait été interrompue.

(2) C'est à l'extrême obligeance de M. de Saint-Pulgent que nous sommes redevable de la photographie de cette charte, de son sceau et contre-sceau. Nous lui en exprimons ici notre vive reconnaissance, ainsi qu'à M. l'abbé Mercier qui a bien voulu faire une transcription de ce document.

Digitized by Google

Digitized by Google

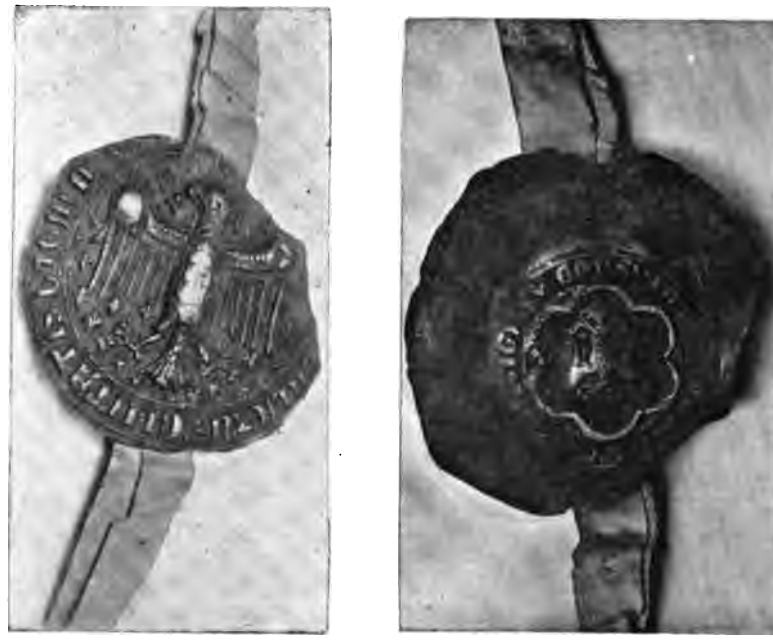

SCEAU ET CONTRE-SCEAU DU CONSULAT DU PUY EN 1354

Digitized by Google

brisé sur une partie de son pourtour : on lit sur le fragment de l'inscription encore existant en majuscules gothiques.... SVLATVS CIVITATIS BTE M. [de Podio ?] : *sigillum consulatus civitatis beate Marie de Podio?*

Ce sceau du consulat du Puy porte un contre-sceau, plus petit que le sceau lui-même, avec la légende suivante : CONTRA SIGILLV CONSVLATVS Podii.

Une croix pattée sépare les mots *contra* et *Podii*. Ce contre-sceau a 28 millimètres de diamètre.

Dans une étude sur le sceau communal du Puy (1), M. Aymard dit que l'on ne connaît aucun sceau antérieur à la fin du xve siècle, « ni aucune de ses empreintes probablement sur cire, comme étaient alors celles de tous les sceaux, sortes de cachets pendants et attachés par des liens aux chartes. Tous ont été enlevés des parchemins conservés dans nos archives. »

Il y a donc lieu de considérer comme une bonne fortune la découverte du sceau de 1354, le plus ancien que l'on connaisse et d'un style des plus archaïques.

Voici une courte analyse de la charte de 1354.

Le 27 janvier 1354, sous le règne du roi Jean et l'épiscopat de Jean de Chandorat, évêque du Puy, Vital du Bois, citoyen du Puy, habitant la rue Saint-Gilles, agissant, en qualité de maître, baile et préposé à la surveillance et entretien de la fontaine de la Buldoire, fonctions auxquelles il a été nommé pour l'année présente, agissant en outre avec le consentement des consuls André Lagier, Guillaume Boyer, Jacques Socher, Etienne Chevalier, Grégoire Garnier et Jean Bonhomme, donne en emphytéose perpétuelle, moyennant quinze sols tournois, à Pierre Médicis, de la rue Saint-Gilles, citoyen du Puy, une table (*tabulam*) située dans cette ville, derrière la fontaine de la Buldoire.

Cette redevance applicable aux réparations et à l'entretien de la fontaine est stipulée payable, moitié à la fête de Saint-Pierre-aux-liens, moitié à la Noël.

La table en question est limitée, d'un côté, par celle de Jean Cordouan et de l'autre par celle qui avait appartenu à feu Jean Gérenton.

(1) Annales de la Société académique du Puy. T. 26, p. 37.

Digitized by Google

Rédigé par Jacques Malcoyrat, notaire, scellé du sceau communal, l'acte est passé dans la maison de Louis d'Alzon, *où se traitent les affaires du consulat* du Puy, en présence de Raymond du Monastier, bourgeois du Puy, Guillaume Guyonet, orfèvre, Pierre Roux, cuiratier, et Pierre Rocel (1) citoyens du Puy.

Pourquoi ce contrat fut-il passé dans une maison particulière? Médicis nous en donne la raison. En 1354 il n'y avait point de maison consulaire et nos édiles, dépourvus d'habitation spéciale pour délibérer sur les affaires de la cité, en étaient réduits à tenir leurs réunions, soit aux Cordeliers ou autres couvents de la ville, soit dans des demeures particulières appartenant à la bourgeoisie ou au commerce. Afin d'obvier à ce fâcheux état de choses, ils achetèrent en 1364, au prix de 320 francs d'or, une maison située rue Villeneuve et y établirent le consulat.

Comme celui de 1246, la découverte de ce document a sauvé de l'oubli les noms de six consuls aniciens. Sur le tableau consulaire qui orne une des salles de la mairie du Puy, Lioutaud, baron de Solignac, figure seul en qualité de premier consul en 1354. Cette indication erronée disparaîtra en substituant au nom de ce personnage ceux des six consuls portés dans la charte que nous venons d'analyser. »

A. Lascombe.

[Notum si]t cunctis presentibus pariter et futuris hoc instrumentum presens publicum inspecturis et audituris, quod, anno Incarnationis Domini millesimo CCC quinqu[a]gesimo quarto, die vicesima sep[ti]ma mensis Januarii, regnante Principe Illustrissimo Domino Johanne, Dei gracia francorum rege, et Reverendo in χρο Patre et Domino Domino Johanne Chandorati, Anicien. episcopo existente, in presencia et audiencia mei publici notarii regii et jurati curie communis civitatis Anicii infrascripti et testium subscriptorum, personaliter constitutus Vitalis de Bosco, carrerie Sancti Egidii, civis Anicii, tanquam magister baiulus et rector fontis de la Buldoyra, civitatis predicte, ad annum presentem deputatus, non cohactus nec deceptus, sed

(1) Un ancêtre, sans doute, des possesseurs de la baronnie de Queyrières.

Digitized by Google

gratis et spontanea voluntate sua motus et ductus, ut dixit, pro se et aliis magistris, baiulis seu rectoribus dicti fontis sibi successoribus, cum consensu et voluntate providorum virorum Andree Latgerii, Guillermi Boerii, Jacobi Socherii, Stephani Chavalerii et Gregorii Garnerii, consulum dicte civitatis, ibidem presencium, volencium et consenciencium congregatorum insimul ad hec infrascripta, absente tamen provido viro Johanne Bonihominis, eorum conconsule. Idem, inquam Vitalis del Bosc, baiulus, rector ac magister supradictus, habens potestatem infrascripta faciendi ab omnibus prefatis dominis consulibus, nomine suo et universitatis civium dicte civitatis ei datam, ut constat michi publico infrascripto notario per litteras contrasigillo consulatus Anicii sigillatas impendenti, assensavit perpetuo et in perpetuam emphiteosim, tradidit et concessit seu quasi Petro Medici, carrerie Sancti Egidii, civi Anicii, presenti, recipienti et sollempniter stipulanti ad opus suum suorumque heredum et successorum ad faciendum eius omnimodas voluntates videlicet quam[dam] tabulam sitam Anicii r[etro?] fontem de la Buldoira, sub dominio laudandi et investiendi directo dicti fontis seu Baiulie et rectorie eiusdem altitudine, longitudine et latitudine eiusdem solitis ab antiquo, que olim fuisse dicitur Jacobi Rozipeira condam vocatam de Ulmo, vacantem nunc et ad manum dicte Baiulie seu rectorie existentem tam per manum mortuam quam per deffectum et cessationem solutionis census seu canonis eiusdem non soluti de pluribus annuatis jam preteritis, ut asseruit, que quasi penitus demolita apparet et confrontari dicitur, ab una parte, cum tabula Johannis Cordoa et cum tabula que fuit Johannis Gerento condam, ex parte altera, cum omnibus juribus, introytibus et pertinenciis suis universis, ad censum seu canonem annuum et sub censu seu canone annuo ad opus status et reparationis dicti fontis et edificiorum eiusdem, videlicet quindecim solidorum Turonensium solvendorum perpetuo per dictum Petrum et eius in posterum successores racione dicte tabule, medietatem in quolibet festo Beati Petri ad Vincula et aliam medietatem in festo quolibet Natalis Domini, consulatui Anicii seu baiulo et rectori dicti fontis, qui nunc est et qui fuerit pro tempore, convertendum in usibus antedictis, et sic annis singulis deinceps perpetuo de moneta currente communiter ter-

Digitized by Google

minis supradictis, sive sit fortis aut debilis per pactum expressum. Et ad intradas duo semel duorum florenorum auri boni ponderis, quas quidem intradas idem Vitalis de Bosco, habito respectu ad demolitionem dicte tabule quam reffici de novo opportet, dixit et asseruit fore justas et racionabiles. De quibus duobus florenis auri prefati domini consules, nominati superius, repu[t]antes et asserentes se contentos sibique nomine universitatis civium Anicii recipientibus et ad opus predictum fore solutos, per dictum Petrum, eumdem Petrum Medici presentem et recipientem quittaverunt et absolverunt perpetuo cum pacto de non petendo. Volens et concedens dictus Vitalis del Bosc, nomine quo supra, quod predictus Petrus ipsam tabulam cum eius pertinenciis capiat, teneat et habeat ac corporalem possessionem eiusdem vacuam intret et apprehendat, quandocumque sibi visum fuerit, et de ea faciat perpetuo, tamquam de re sua, sibi justo titulo acquisita : Et insuper dictus Vitalis del Bosc, baiulus et rector memoratus, de voluntate dictorum dominorum consulum, ibidem presencium, volencium et consenciencium, nomine quo supra, eumdem Petrum Medici presentem et recipientem de dicta tabula et eius Juribus investivit traditione unius lapidis et eam sibi laudavit, salvo directo dominio dicti fontis et censu predicto anno quolibet perpetuo exsolvendo modo quo supra. Voluit tamen idem Vitalis quod, idem Petrus dictam tabulam breviter ejus expensis dicti Petri reffici et construi facere teneatur, et debeat iuxta formam et modum altitudinis, longitudinis et latitudinis antiquarum. Et insuper dictam tabulam et omnia alia et singula bona sua obligare pro dicto censu perpetuo fore salvo manendo ad opus dicti fontis; Et nichilominus dictam tabulam recognoscere se tenere in emphiteosim de directo dominio laudandi et investiendi bajulie et rectorie dicti fontis. Et incontinenti, prefatus Petrus Medici assensam huiusmodi, in se et suos heredes et successores gratis recipiens et acceptans, recognovit dicto Vitali, nomine quo supra, michique infrascripto notario, tanquam publice persone stipulanti et recipienti ad opus et nomine magisterii baiulie et rectorie dicti fontis se dictum Petrum Medici tenere et tenere velle perpetuo a baiulis seu rectoribus dicti fontis tamquam baiulis seu rectoribus in emphiteosim perpetuam dictam tabulam de directo dominio eiusdem fontis et

Digitized by Google

baiulia *(sic)* seu rectoria *(sic)* eiusdem ad censum quindecim solidorum Turonensium predictorum. Quos quindecim solidos Turonenses censuales idem Petrus Medici promisit et ad sancta Dei ewangelia juravit, sub obligatione et ypotheca expressa dicte tabule et aliorum omnium et singulorum bonorum suorum, mobilium et inmobilium, presencium et futurorum, solvere et reddere perpetuo baiulo seu rectori et aliis administratoribus dicti fontis deputato seu deputandis, michique notario infrascripto; tamquam publice persone stipulanti et recipienti, nomine quo supra, ad opus status et reparationis dicti fontis, terminis supradictis annis singulis de moneta superius expressata non obstantibus ordinationibus regiis factis seu faciendis in contrarium quibus renunciavit expresse : renunciando etiam omni errori, lesioni et deceptioni et exceptioni omnium predictorum non factorum, non premissorum et non concessorum omnique iuri canonico et civili per quod contra predicta veniri posset; Et voluit et concessit prefatus Petrus se posse et debere compelli viriliter et distringi per curiam communem civitatis Anicii et eius curiales presentes et futuros et per vigorem sigilli eiusdem, per captionem, venditionem et distractionem bonorum suorum predictorum ad predicta per eum promissa attendenda. De quibus omnibus prefatus Vitalis ac dicti domini consules concesserunt fieri dicto Petro, petenti publicum instrumentum et aliud simile instrumentum etiam fieri pecierunt sibi ad opus dicte baiulie sigillo dicte communis curie sigillandum, per me notarium infrascriptum. Actum Anicii in hospicio Ludovici d'Alzo, ubi negocia consulatus Anicii tractantur, anno et die predictis, presentibus testibus, Raymundo de Monasterio, burgensi Anicii, Guillermo Guyoneti, aurifabro, Petro Ros, coyraterio et Petro Rocelli, civibus, et me Jacobo Malcoyrati, de Anicio, auctoritate regia publico notario et jurato dicte communis curie, qui hoc instrumentum publicum feci et scripsi, signoque meo solito signavi, in testimonium premissorum a dicto Petro requisitus. Ad hec nos, dicti consules Anicii, huic instrumento publico sigillum consulatus Podii duximus apponendum, ad maiorem firmitatem premissorum.

Signe du notaire.

Digitized by Google

LETTRE DE NOBLESSE

EN FAVEUR DE JÉROME DE FRAIX

La publication dans les *Mémoires de la Société agricole et scientifique de la Haute-Loire* (1) du testament de Claude-Yve, marquis d'Alègre, nous a fourni l'occasion de donner quelques renseignements généalogiques sur la famille de Fraix dont un des membres était attaché à la maison de ce grand seigneur.

Grâce à l'obligeance de notre honorable collègue, M. de Ribains, qui a bien voulu nous la communiquer, nous sommes heureux de reproduire une lettre datée de Versailles au mois d'avril 1699 par laquelle Louis XIV confère la noblesse à Jérome de Fraix, seigneur d'Espalion (2) et de Vermoyal (3).

Ce document sur parchemin mesurant 0^m73 centimètres sur 0^m65, porte au milieu du texte les armes coloriées des de Fraix, et les lacs de soie verte et rouge auxquels était appendu le grand sceau de France.

Jérome de Fraix, fils de Caprais et de Marguerite Jourda de Chabanoles eut de son mariage avec Suzanne de Charbonnel de Jussac plusieurs enfants dont quatre fils devinrent officiers dans les armées du grand roi. L'aîné mourut de ses blessures à Furnes, les autres servirent en qualité de capitaines dans les régiments de Villemoze, du vidame d'Amiens et d'Anjou.

L'édit de Louis XIV du mois de mars 1696 conférait la noblesse à 500 personnes signalées par leur mérite et les services

(1) Tome III, années 1881-1882, pages 214 et suiv.
(2) Ancien château entièrement ruiné, près de Vorey.
(3) Village de la commune de Saint-Pierre-du-Champ.

Digitized by Google

rendus au pays. Une semblable mesure ne constituait-elle pas un moyen détourné pour remplir les coffres de l'État épuisés par de trop longues guerres ? car, il ne faut pas s'y tromper, c'était à beaux deniers comptants qu'on achetait la noblesse, et Jérôme de Fraix, comme l'atteste le document que nous publions, ne s'en tira pas à moins de six mille livres, sans y comprendre quelques frais accessoires. Or, à cette époque, une pareille somme aurait de nos jours la valeur de 15 à 18 mille francs.

Dans l'armorial général de d'Hozier, les armes de Jérome de Fraix sont les suivantes :

D'argent à un sautoir de gueules, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

A. LASCOMBE.

« Louis, par la grace de Dieu, roy de France et de Navarre, à tous présents et à venir, salut. Par nôtre édit du mois de mars 1696, nous avons annobly le nombre de cinq cens personnes, qui seront choisies parmi ceux qui se sont le plus distinguez par leurs mérites, leurs vertus et leurs bonnes qualités, et qui se sont rendus recommandables par leurs charges et leurs employs ; nous nous croyons obligés de récompenser la vertu de ceux qui, par une grandeur d'ame, font connoistre la noblesse de leurs actions, et, comme nous avons esté plainement informé du mérite, des vertus et bonnes qualités de nôtre cher et bien amé Hierôme de Fraix, sieur d'Espalion et de Vermoyal, habitant du lieu de Mans, parroisse de Saint Maurice de Roche en Renier,

Digitized by Google

de la généralité de Montpelier, et qu'il est issu d'une noblesse ancienne ; que son ayeul, son père et l'un de ses frères nous ont servy dans nos armées, ainsy qu'ils avoient fait dans celles de nos prédécesseurs roys et de notre très honoré seigneur et père Louis XIII, de glorieuse mémoire, où ils ont esté tuez, ledit sieur d'Espalion nous ayant servy pendant vingt années dans nos armées et commancé dès l'année 1648 dans le régiment Lyonnois, s'estant trouvé au siège de Crémonne et depuis dans le régiment d'Alègre, en qualité de cornette de cavallerie, où il s'est trouvé en plusieurs occasions entrautres à la bataille de Saint Jean d'Angely et au chocq de Périgueux, où il eut un cheval tué sous luy et y receut un coup de mousquet à la jambe, duquel il eut la cheville du pied emportée, a fait deux autres campagnes en Piedmont, où il a receu plusieurs blessures à la teste dont il fut trépanné et enfin obligé de quiter nôtre service par l'incomodité de ses blessures, après s'estre acquis dans toutes ses différentes occasions toute la réputation deue à son courage et à sa fidélité pour nôtre service. Tous ces services, joints à ceux qu'il nous a fait rendre pendant ces dernières guerres dans nos armées par quatre de ses fils, en qualité de lieutenans d'infanterie, l'aisné desquels mort de ses blessures à Furnes, les trois autres estans actuellement capitaines dans les régimens de Villemoze, du vidame d'Amiens et d'Anjou, pour lesquels il est obligé de faire de grandes dépences pour l'entretient de leurs compagnies; et voulant donner audit sieur de Fraix d'Espalion des marques sensibles de nôtre estime et reconnoistre ses services et ceux de ses enfans, nous l'avons agreé pour l'un desdits cinq cens annoblis creés par nôtre dit édit, ainsy qu'il est contenu en l'état arrêté en nôtre conseil, le 24 mars dernier, article 1^er^. En conséquence duquel il a payé la finance que nous avons fixée par l'arrest du 3 avril 1696 et par le rolle du 7 aoust audit an, suivant la quitance du garde de nôtre trésor royal du trois avril 1699, registrée au controlle général des finances, le 10 du même mois, cy attachée, sous nôtre contrescel. A ces causes et autres considérations à ce nous mouvans, nous avons, de nôtre grace specialle, plaine puissance et authorité royalle, par ces présentes signées de nôtre main, annobly et annoblissons ledit Hierôme de Fraix, s^r^ d'Espalion et de Vermoyal, pour estre du

Digitized by Google

nombre desdits cinq cens annoblis creez par nôtre dit édit et, du titre et qualité de noble, nous l'avons décoré et décorons, voulons et nous plaist qu'il soit tenu, censé et réputé pour tel, ensemble ses enfans et sa postérité, tant masles que femelles, nez et à naître en loyal mariage, tout ainsy que s'ils estoient issus de noble et ancienne extraction, et que luy et sa postérité soient en tous lieux et actes tenus, censés et réputés nobles ; que, comme tels, ils puissent prendre la qualité d'écuyer, parvenir au degré de chevalerie et autres honneurs réservés à nôtre noblesse, et qu'ils jouissent et usent de tous les droits, privilèges, preéminences, franchises, libertés et immunités dont jouissent et ont accoutumé de jouir les autres nobles de nôtre royaume, sans aucune distinction, comm'aussy (*sic*) qu'ils puissent acquérir, tenir et posséder tous fiefs, terres et seigneuries nobles, de quelque titre et qualité quelles soient, luy permetons de porter les armoiries timbrées, telles quelles seront réglées et enregistrées par le s^r^ D'Hozier, comme exerçant l'office de juge d'armes de France, suivant la commission expresse que nous luy en avons donnée, par arrest de nôtre conseil du 18 décembre 1696, et quelles soient peintes et figurées dans les présentes lettres, avecpou voir de les faire peindre, graver et insculper (*sic*) en tels endroits de ses maisons, terres et seigneuries que bon luy semblera, sans que, pour raison du présent annoblissement, ledit s^r^ d'Espalion et ses descendans soient tenus de nous payer ny à nos successeurs roys aucune finance ny indemnité, dont à quelques sommes quelles puissent monter, nous leur en avons fait et faisons don, par ces présentes, à la charge de vivre noblement et sans déroger à ladite qualité et sans aussy que ledit annoblissement puisse estre par nous suprimé, ny révoqué, ny sujet à aucune taxe pour estre confirmé conformément à notre dit édit du mois de mars 1696. Si donnons en mandement à nos amez et feaux les gens tenans nôtre cour de parlement à Toulouze, cour des comptes, aydes et finances de Montpelier, et autres juges qu'il appartiendra, que ces présentes ils ayent à faire registrer et, du coutenu en icelles, faire jouir ledit s^r^ d'Espalion et sa postérité née et à naistre, en faisant cesser tous troubles et empechemens contraires : car tel est nôtre plaisir et, affin que ce soit chose ferme et stable à toujours, nous y avons fait mestre nôtre scel. Donné à Versailles, au mois d'avril, l'an

Digitized by Google

de grace mil six cens quatre vingt dix neuf et de notre règne le cinquante-sixième.

Louis.

Plus bas est écrit : « Veu au conseil » signé Phelypeaux.

Au dos est écrit :

« Les présentes ont esté registrées ès registres de la cour des Comptes, aydes et finances de Montpelier pour jouir par led. s^r Despalion (*sic*), ses enfans et postérité nais et à naistre en loyal mariage de l'effet et contenu d'icelles selon leur forme et teneur à volonté de sa majesté. Ayant à ces fins esté versé au trésorier de l'hospital général de la présente ville la somme de six livres douze sols six deniers, à laquelle somme lad. cour a modéré la finance deue au roy à cause dud. registre qui a esté aumosnée suivant l'arrest de cejourdhuy. Ouy le procureur général du roy aud. Montpelier le vingt huitième avril mil sept cens. »

Signé : Myot.

Je Pierre Gruyn, conseiller du roy en ses conseils, garde de son trésor royal, confesse avoir reçue comptant en cette ville de Paris, de Hyerosme de Fraix, sieur d'Espalion, seigneur de Vermoyal, la somme de six mil livres à laquelle il a plû à sa majesté fixer la finance de chacune lettre de noblesse par arrest du conseil du 3^e avril 1696, suivant le rolle arresté audit conseil le 7^e aout audit an en execution de l'édit du mois de mars audit an, portant annoblissement de cinq cent personnes qui seront choisies par sa majesté parmy ceux qui se sont le plus distinguez par leur mérite, vertus et bonnes qualitez, dont sa majesté luy fera expédier ses lettres particulières de noblesse ; en vertus desquelles luy et ses enfans, nez et à naistre en légitime mariage, seront reputez pour nobles, et comme tels respectez et honorez dans tous actes, assemblées et occasions ; et pourront prendre la qualité d'écuyer et parvenir au degré de chevalerie et autres reservez à la noblesse, et jouir de tous les honneurs, privilèges, prééminences, franchises, libertez, exemptions et immunitez dont jouissent les autres nobles du royaume sans distinction, conformément audit édit. De laquelle somme de six mil livres à moy

Digitized by Google

ordonnée pour employer au fait de ma charge, je me tiens content et en quitte ledit sieur de Fraix et tous autres, Fait à Paris, le troisième jour d'avril mil six cent quatre vingt dix neuf.

Signé : GRUYN.

Enregistrée au controlle général des finances par nous conseiller ordinaire du roy en tous ses conseils et au conseil royal, controlleur général des finances de France. A Versailles, le dixième jour d'avril mil six cens quatre vingt dix neuf.

Signé : PHELYPEAUX.

Digitized by Google

Digitized by Google

LA BARONNIE
DE LA BROSSE

Le château de la Brosse (en latin *Brossia, Broccia* et *Brossa*) est situé à 4 ou 5 kilomètres au nord-est de la petite ville de Tence. On y retrouve encore la maison seigneuriale ayant conservé sur son côté nord une partie de ses créneaux, sa grande tour et quelques pans de murailles, restes de sa vieille enceinte. La chapelle dédiée à Sainte-Marguerite martyre et à Saint-Denis de Paris, fut entièrement ruinée en 1793 ; et c'est à peine si quelques débris épars indiquent la place qu'elle occupait (1). Là, comme ailleurs suivant l'usage des temps anciens, ceux qui cultivaient les campagnes voisines étaient venus s'abriter sous la sauvegarde du haut baron. Un village assez considérable avait été créé autour de son manoir et l'histoire locale mentionne et l'entière conservation du château témoigneraient au besoin que les paisibles habitants des chaumières gardèrent bon souvenir à leur maître de la longue protection et des nombreux bienfaits qu'ils en avaient reçus : et qu'au moment de la tourmente révolutionnaire, ce ne fut pas sans regret qu'ils le virent prendre le chemin de l'exil, d'où

(1) Nous croyons que deux chapelles ont existé ou successivement ou simultanément à la Brosse. L'une dans l'intérieur du château ; l'autre se trouvait placée en dehors de l'enceinte ; ce sont les débris de cette dernière que l'on voit encore épars sur le communal qui s'étend devant la porte du château.

Digitized by Google

ni lui ni aucun des siens ne devait jamais revenir. Aujourd'hui encore, ils parlent avec estime et affection, même avec une sincère gratitude de la bonté de ceux qui les gouvernèrent, surtout à cause des trois jours de foire qui reviennent chaque année leur apporter un peu de vie et de bien être, anciens privilèges que les seigneurs d'autrefois leur avaient obtenus.

Quoique la maison de la Brosse porte dans les vieux titres le nom de château (*castrum fortalicium*, *domus fortis*) nous ne pensons pas qu'elle ait jamais été environnée et munie de bien considérables, peut-être même de véritables et proprement dites fortifications. Il n'y avait là ni montagne escarpée à défendre ni de passage de route ou de rivière à surveiller, ni moulin banal à protéger. Aussi dans nos chroniques ne parle-t-on pas d'assauts ou de batailles ou d'escarmouches livrés auprès de ses remparts. Le simple monticule sur lequel se dresse la haute tour était facilement abordable et on peut dire que presque certainement celui qui le premier ordonna de la construire ne se proposa pas de créer en ce lieu ni un point d'attaque, ni un poste devant offrir à l'ennemi une longue résistance. L'idée première de sa construction, on la trouvera plutôt si on jette un regard vers l'horizon qui s'ouvre du côté du sud-est, et va se prolongeant jusqu'à une distance de plus de trois lieues et là se déploie en un vaste demi-cercle que forment les montagnes servant de barrières entre notre Velay et le Vivarais.

Quelques auteurs dont bien volontiers nous acceptons l'opinion, disent que nos anciens châteaux forts, au moins dès leur première origine ne furent pas tous des postes militaires destinés soit à l'attaque contre l'ennemi, soit à la défense du territoire. Il y en eut plusieurs qui durent simplement et sans aucune autre pensée d'ambition succéder à ces hautes tours disséminées dans toute la Gaule, existant déjà à l'époque de la conquête romaine, ayant sans doute aussi continué d'exister plus tard, et du haut desquelles au moyen de signaux nocturnes, nos ancêtres se communiquaient rapidement la nou-

Digitized by Google

velle d'un soulèvement national ou d'une invasion ennemie. Or, pour recevoir et transmettre ces signaux, la tour de la Brosse était placée sur une éminence on ne peut plus favorable. Elle avait en vue et dominait tout le vaste mandement de Vieillarmat *(vetus armatum, vel vetus heremus)* espèce de désert autrefois d'une grande étendue, ayant peu d'habitants, couvert de forêts, et où l'on dut établir dès le principe une colonie de vétérans, soit pour le mettre en culture, soit afin de garder les défilés et les gorges des montagnes par où les Helviens qui nous furent presque toujours hostiles, pouvaient faire irruption dans notre pays. Que des préparatifs viennent donc à se faire de l'autre côté des montagnes, que des rassemblements de troupes eussent lieu, qu'une guerre enfin parût imminente, et les signaux étaient donnés sur la tour de Romières vers le Pont de Mars, aperçus de Beaujeu et ils se transmettaient de là à la Brosse qui rapidement les communiquaient aux vedettes de Lapte, de Maubourg, de la Roche-en-Régnier et ainsi dans tous les lieux fortifiés de la province. Disons en outre que la première famille seigneuriale que nous allons trouver à la Brosse s'appelait de la Garde, nous ne la rencontrons malheureusement qu'au moment où elle va s'éteindre, à la fin du XIII^e^ siècle, et nous ne savons pas si plusieurs autres de ses membres ne possédaient pas cette seigneurie longtemps avant celui dont nous parlerons bientôt. Mais, il n'en est pas moins vrai, et on le remarquera sans doute, que ce surnom de la Garde, s'accorde bien avec la destination première que nous avons donnée à la tour de la Brosse, et nous ne sommes pas sans l'espérance que quelque vieux titre viendra plus tard, ou confirmer ou rendre moins improbable, l'opinion que nous indiquons en peu de mots.

Le travail que nous présentons au lecteur, sur la baronnie de la Brosse, plusieurs motifs nous ont engagé à l'entreprendre.

Cette baronnie n'a pas, il est vrai, comme celle de Bouzols ou de la Roche-en-Régnier, qu'a si bien décrites M. du Molin, l'avantage d'avoir appartenu à nos rois, et à des ducs ou à des

Digitized by Google

comtes et à des vicomtes qui tenaient de près à la famille royale. Il faudra bien par conséquent raconter ses faits et gestes sans pouvoir les relever et les grandir par des emprunts tirés de notre histoire générale, sans pouvoir procurer à notre notice cet intérêt et un peu de cet éclat qui environnent et accompagnent toujours les maisons princières.

Toutefois, sans être des plus illustres, les maîtres de la Brosse ne furent pas sans renommée et sans quelque gloire. Après les de la Garde et les Mallet, ces derniers d'origine foncièrement vellavienne, paraissent les Rochebaron-Ussom, les Lavieu-Poncins, les Artaud d'Apchon, que le Forez lui-même compte au nombre de ses plus célèbres familles, et que le Velay peut revendiquer à juste titre, en ce sens du moins qu'ils habitèrent longtemps le château de la Brosse et agrandirent beaucoup l'étendue du fief, en lui adjoignant la seigneurie de Beauzac et celle de Boucherolles ; en ce sens encore, qu'ils prirent une assez grande part aux affaires de notre pays, et donnèrent des abbesses et des religieuses à la maison de Bellecombe. Vinrent ensuite les Clermont-Chatte qui eurent cette baronnie pendant près de trois siècles et l'élevèrent au plus haut point de gloire et d'illustration où elle soit jamais parvenue.

L'éternel honneur de cette famille Clermont-Chatte et de la seigneurie dont elle fut si longtemps maîtresse, dit avec raison M. du Molin, est d'avoir donné deux hommes qui s'associèrent avec beaucoup d'éclat et un dévouement sans réserve aux grandes destinées que le règne de Henri IV ouvrait à la France. Deux formidables questions avaient été posées au XVI^e^ siècle par suite des progrès du calvinisme et de la fin prévue de la maison de Valois, et nulle part elles ne se débattirent dans une lutte plus ardente que dans le Velay. Chacun des deux partis invoquait un grand principe ; celui-ci, l'unité religieuse, celui-là, la légitimité et l'indépendance nationale ; et par l'un comme par l'autre, afin de prévaloir, tous les moyens furent mis en jeu ; la guerre avec ses cruautés et ses surprises ;

Digitized by Google

les pamphlets et les prédications avec leur ironie, leurs invectives et leurs flammes; tous les esprits s'émurent, tous les bras s'armèrent, une incroyable activité remua le pays, épuisa ses ressources, et tendit jusqu'à rompre les ressorts de son administration.

Fort heureusement qu'entre les deux opinions extrêmes, s'en forma une autre plus sage et plus modérée, celle des hommes dits politiques ou royalistes et c'est à eux qu'appartient la gloire d'avoir hâté les destinées de la France vers le but providentiel que Dieu lui marquait. Après l'assassinat de Henri III, que serait devenue la cause de la légitimité, si elle n'avait eu pour appui que Henri IV et ses seuls protestants? Que serait devenue aussi notre unité religieuse si on avait entièrement laissé le soin de la défendre à des ligueurs dont quelques-uns purent avoir dès le principe une intention droite et excellente, mais dont plusieurs ensuite, s'abandonnèrent à un zèle furibond et allèrent jusqu'à vouloir lui sacrifier l'indépendance nationale.

Il fallait donc pour maintenir et concilier ces deux grands principes et pour sauver la patrie commune des dangers qui la menaçaient, amener le chef de la maison de Bourbon à se convertir, mais sans le heurter de front, parce qu'il n'était pas homme à se laisser contraindre. Et ce fut l'ouvrage d'un grand nombre de catholiques sincères, qui, sous le nom de royalistes, se groupèrent autour de lui et s'efforcèrent de l'incliner peu à peu vers l'antique foi du royaume. Pendant quatre années ils acceptèrent tous les délais qu'il lui plût de fixer lui-même, ôtant ainsi par une sage et prudente longanimité, toute couleur de violence; unis aux protestants, mais sans leur sacrifier le moindre article de leurs croyances religieuses; ils firent le roi victorieux, et c'est le roi victorieux qui se rendit enfin à leurs instances, non pas comme à des ennemis imposant un traité, mais comme à des sujets fidèles dont il comblait les vœux, en se soumettant à leur foi qu'il avait pris le temps d'étudier et d'approfondir.

Or nous verrons dans la suite de cette histoire, deux frères

Digitized by Google

de Clermont-Chatte, travailler et combattre généreusement pour préparer cet heureux triomphe : François, le baron de la Brosse y perdit la vie ; Aymar le gouverneur de Dieppe, y trouva une renommée aussi pure que brillante et glorieuse.

On pourrait bien encore pour jeter un peu plus d'éclat sur la baronnie de la Brosse, et l'élever jusqu'au premier rang parmi les autres baronnies diocésaines, faire mention de ce que disent certains auteurs, savoir : que dès la première formation des états du Languedoc, seule, entre toutes les seigneuries du Velay, elle donnait droit à son possesseur d'entrer avec le vicomte de Polignac à ces grandes et imposantes assemblées.

Mais il convient d'ajouter ou que ces auteurs sont allés trop loin, en accordant à la Brosse un tel privilège qui ne nous semble confirmé par aucun fait historique, ou que ce privilège, s'il existât jamais, fut absorbé ou usurpé bien vite par le seigneur de Polignac, puisque dans une discussion qui eut lieu devant les États en 1777, avec le baron de Saint-Haon, cet altier vicomte put dire que depuis trois siècles il avait seul droit de représenter aux États du Languedoc la noblesse de notre pays.

Digitized by Google

Digitized by Google

MAISON DE LA GARDE

Digitized by Google

I

MAISON DE LA GARDE

Plusieurs maisons anciennes qui possédèrent autrefois des seigneuries en Velay, portèrent le nom de la Garde, et on conçoit que dès les premiers temps de la féodalité, ce nom dût être assez fréquent, puisque le principal devoir imposé à tout noble ayant mandement et château fort, était de garder et de défendre une portion du territoire, et ceux qui l'habitaient contre les attaques de l'ennemi. Ainsi de 1343 à 1383, un Adhémar de la Garde, dit Parpalhon, était seigneur et maître du village de Paulin, près de Monistrol. De 1450 à 1530, Saint-Romain-Lachalm était le domaine, en grande partie du moins, d'une famille du Vernet, autrement appelée de la Garde, famille qu'on rattacherait facilement au moyen de quelques recherches, à une antique maison noble dont parle le Laboureur, aussi appelée du Vernet et qui était possessionnée au château de la Garde en Forez.

Mais existait-il un lien de parenté entre ces familles de Paulin ou de Saint-Romain, et celle qui va paraître à la Brosse? Nous l'ignorons encore. Et il sera, croyons-nous, très difficile de s'en assurer et de le savoir, parce que cette dernière, plus ancienne que les deux autres, ne nous apparaît qu'un instant, ne peut être saisie que par un seul de ses membres et au moment où elle va tomber en quenouille. Force nous sera par conséquent et malgré notre bon vouloir, de laisser cette question sans la résoudre, et de placer en cet endroit de notre notice, le nuage ou point obsur qu'il faut bien d'ailleurs se résigner à admettre au commencement de toute généalogie, si noble et si longue soit-elle.

Digitized by Google

Pons Imbert de la Garde

(De 1285 à 1309 au moins.)

L'existence de ce seigneur de la Brosse ne nous est connue que par le répertoire des hommages rendus autrefois aux évêques du. Puy. Il en est parlé dans les articles : la Brosse, Monistrol et Arzon à propos de six reconnaissances qu'il fut obligé de faire. Malheureusement le texte l'appelle deux fois Pons Imbert de la Garde en 1285 et 1296, deux fois Imbert Bonhomme en 1294 et 1308 et deux fois Pons Imbert ou Imbert tout court en 1305 et 1309.

Nous pensons néanmoins que ces variantes doivent être mises sur le compte du copiste qui aura tantôt oublié le titre de noblesse de ce seigneur, et tantôt mal traduit l'épithète de *vir bonus* ou *vir nobilis* que certains titres probablement lui donnaient et nous nous déciderons à attribuer toutes ces appellations diverses, à un seul et unique personnage.

Pons Imbert de la Garde avait trois sortes de domaines nobles séparés entre eux par une distance assez grande. 1° La forteresse, le village et le mandement de la Brosse, mandement qui comprenait à cette époque, outre quelques hameaux voisins de la Brosse, Reyüx, Utiac, le Betz, Flaviac et Joux dans la paroisse de Tence, Chazeaux, le Cluzel et la Valette-Eynier de la paroisse de Saint-Jeures et quelques autres propriétés à Versilhac. 2° Des maisons et entr'autres, le four banal de Monistrol. 3° Enfin, des terres à Semendie et à Laluet dans le mandement d'Arzon.

Un mot sur le four banal de Monistrol, si modeste et si peu de chose qu'il soit, nous n'avons pas d'autres moyens que lui pour nous aider à voir clair dans la transmission qui se fit alors par une famille à une autre de la seigneurie de la Brosse. C'est qu'au moyen âge, la coutume s'était introduite, à partir du milieu du XIII^e^ siècle, d'obliger les habitants des villes et des villages populeux à ne faire cuire leur pain que dans un seul four, que par suite on appelait banal. Ces fours étaient devenus des propriétés seigneuriales, ne pouvant être tenus et possédés que par des nobles titrés. Ces derniers eurent bien vite compris qu'ils trouveraient là un moyen facile et sûr de prélever des impôts et des redevances ; il est vrai que ce monopole ne contribua pas à les faire aimer beaucoup du

Digitized by Google

peuple et qu'il leur procura plus d'insultes que d'honneurs et au moins autant de tracas que de profit, parce que l'impôt prélevé par eux s'attaquait aux aliments, aux matières premières, parce qu'il suffisait d'un peu de mauvais vouloir de la part du seigneur ou de son fermier de rendre cette mesure humiliante et vexatoire. Il est vrai encore qu'avec nos idées modernes, nous trouvons facilement ridicule de voir les seigneurs d'autrefois se constituer boulangers, meuniers, à l'exclusion de tous autres, dont ils ne voulaient pas admettre ni tolérer la concurrence.

Néanmoins, si l'on veut être de bonne foi, il semble que sur ce point comme sur beaucoup d'autres, on a exagéré les reproches qui étaient à faire aux seigneurs; on peut bien concevoir l'établissement de ces fours et en justifier jusqu'à une certaine mesure, la légitimité. 1° Comme un droit d'impôt concédé au seigneur local pour le récompenser d'un service rendu à l'Etat et à la cause publique. Un grand nombre de pensions soit civiles soit militaires même aujourd'hui, n'ont pas une meilleure et plus rationnelle origine, quoique prises peut-être sur le peuple de manière à ne pas froisser autant son amour-propre. 2° Comme suite d'une convention par laquelle le seigneur prenait et s'imposait certaines charges par exemple celle de construire et d'obtenir le four banal, de fournir le bois et les autres dépenses nécessaires; de veiller à ce qu'il n'y ait pas de fraude ni de supercherie, tant sur le poids que sur la qualité du pain... etc... (1) tandis que de leur côté, les habitants acceptaient l'obligation de ne pas faire cuire leur pain ailleurs que dans ce four, et cela moyennant une redevance et sous peine d'amende, s'ils y contrevenaient.

On pourrait bien encore ajouter que cette banalité devenue un droit seigneurial, était une servitude contraire à la liberté naturelle

(1) Nous avons trouvé un bail passé le 17 janvier 1562, par noble Jean Motier de Champetières, seigneur « de Paulin à Vital Tavernier, au sujet du four banal ou « Banyer de Monistrol. Le prix de ferme était de cinquante-six livres tournoises « chaque année pour ledit four, avec les ustensiles étant dedans, ensemble, tous et « chacuns, les profits et émoluments appartenant de ancienneté audit four : or voici « une des clauses du bail en faveur des habitants : « Il a été dit, arrêté et accordé que, « en cas que le pain des habitants de Monistrol, par la defaute dudit Tavernier ne « serait point cuit et qu'il fut gâté, les gens dudit Monistrol pourront porter le pain « au seigneur Champetières, lequel les remboursera de la valeur dudit pain; et le dit « seigneur Champetières s'en pourra prendre pour se faire rembourser de la valeur « dudit pain audit Tavernier. Car ainsi a été dit, accordé de pacte exprès. »

Digitized by Google

et publique; mais il a existé et il existera toujours, quoiqu'on fasse, bien d'autres servitudes en ce genre; et en outre pour établir la banalité d'un four, il fallait dit un auteur, ou un titre clair et précis de la part du prince, ou un acte passé avec absolument tous les habitants.

On peut croire qu'il en avait été ainsi pour Pons-Imbert de la Garde ou son prédécesseur à l'encontre des habitants de Monistrol, puisqu'on ne fait remonter l'origine de ce four que vers le milieu du XIII[e] siècle. Le seigneur de la Brosse rendit hommage du sien en 1308 et dans le courant de la même année, l'hommage en fut rendu aussi par Guigon-Mallet, lequel déclare que cette propriété lui venait de sa femme.

Que se passa-t-il donc à propos du four banal en 1308? Il y eut comme on parlait alors changement de vassal. Mais Pons-Imbert n'était pas mort puisque nous le retrouvons en 1309, il n'avait pas donné ni vendu soit à Guigon soit à son épouse, car Guigon alors aurait fait hommage en son propre nom. Il reste donc que cette mutation de vassal aurait eu lieu par suite du mariage de la fille de Pons-Imbert de la Garde avec Guigon-Mallet. Premier renseignement utile à notre histoire, que nous tirons comme on voit du four banal de Monistrol, et ce ne sera pas le seul.

Nous avons dit encore que Pons-Imbert avait des domaines à Lemandre et à Fabret, dans le mandement d'Arzon. D'où pouvaient donc lui être venues ces possessions lointaines qui furent bien longtemps un appendice de notre baronnie. Assurément on est libre de faire à cette question plus d'une réponse; voici celle que nous offrons au lecteur s'il veut l'accepter. C'est que le seigneur de la Brosse avait eu pour femme, une fille ou du moins une très proche parente du baron de Roche en Reynier, Guigon III ou Guigon IV, circonstance qui expliquerait et l'origine des biens possédés dans le mandement d'Arzon, et bien d'autres choses qui seront mentionnées tout-à-l'heure. Pour le moment bornons nous à en mentionner une : savoir que le 5 novembre 1295, Imbert de la Garde qui doit être le même seigneur de la Brosse, fut constitué arbitre du seigneur de Chalencon pour discuter la dot faite à Clémence de Roche, fille de Guigon de Roche et de Dauphine de Montboissier, dans son mariage avec Guillaume de Chalencon;

Digitized by Google

sorte d'arbitrage qui le plus souvent était confié aux proches parents des deux futurs et de leurs familles.

Donc en résumant tout ce que nous avons pu découvrir sur Pons-Imbert de la Garde, nous disons : 1° Qu'il gouverna la Brosse de 1285 à 1309, au moins. 2° Qu'il contracta alliance avec une demoiselle issue de Roche en Reynier. 3° Qu'il n'eut de son mariage qu'une seule fille dont le nom reste inconnu et qui, en épousant Guigon-Malet, transporta comme dot à son mari, d'abord le four banal de Monistrol, puis, comme héritage et à ses enfants, l'entière baronnie de la Brosse, avec ses possessions à Tence, à Monistrol et dans le mandement d'Arzon.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MAISON MALET

Digitized by Google

II

MAISON MALET

Nous voici en présence d'une famille entièrement et de tous points vellavienne ; comme il a été dit déjà, ayant possédé au commencement de l'ère féodale, la plupart de nos châteaux forts, et disséminé sur les clefs-de-voûte d'un grand nombre de nos églises, à Saint-Maurice et à Sainte-Sigolène et à Issingeaux, sur un grand nombre de nos de tourelles, à la Tour, au Besset près de Tence et à la Brosse, ses armoiries d'or au lion de sable armé, lampassé et couronné de gueule.

Le cartulaire de Chamalières en l'année 1099, mentionne les deux frères Dalmace et Sylvius Malet, qui semblent avoir été l'un et l'autre, membres du Chapitre du Puy sous l'évêque Adhémar. En 1163, le même manuscrit parle de Bertrand Malet et de Humbert son frère, tenant une place distinguée parmi les grands seigneurs qui couvraient de leur protection l'abbaye de Saint-Gilles.

Vers les premières années du XIII^e^ siècle un Bertrand Malet était religieux dans cette même abbaye. L'histoire de la baronnie de Roche nous montre en 1267, un Pierre Malet, chevalier, figurant parmi les témoins qui assistèrent à l'hommage rendu par Guigon IV, baron de Roche à Aymar de Poitiers : et le XIII^e^ siècle ne touchait pas encore à sa fin et notre histoire locale se dégageait et sortait à peine des nuages obscurs qui recouvrent ses premières origines, que nous trouvons cette maison déjà fort puissante et possessionnée, nous venons de le dire, à la tour de Sainte-Sigolène, à Maubourg, à Chabrespine, au Besset, dans le mandement de Veillarmat, à la Brosse et à Lapte peut-être.

Digitized by Google

En adoptant pour chef de cette maison Pierre Malet, le témoin de l'hommage rendu en 1267, nous lui donnerons pour enfants : 1° Jousserand Malet, dont les héritiers prirent pour leur part la Tour et Maubourg et la gardèrent jusqu'en 1530 environ; 2° Un autre Jousserand, abbé de Saint-Pierre-Latour et chanoine de l'Église du Puy ; 3° Enfin Guigon Malet, celui dont nous avons fait déjà le gendre de Pons Imbert de la Garde, baron de la Brosse.

Guigon-Mallet. Bien que notre notice présente ici une malencontreuse lacune de 1309 à 1319 et que nous ayons grande envie de la combler au moyen de ce noble rejeton de la maison de la Tour Maubourg, nous n'osons pas affirmer parce que nous ne le savons pas d'une manière sûre, qu'il ait été seigneur de la Brosse. Pons-Imbert de la Garde ayant pu vivre autant que son gendre à peu près jusqu'en 1319 et transporter son héritage de la Brosse et d'Arzon sur la tête de son petit-fils dont nous parlerons tout à l'heure. Mais il est certain du moins qu'en 1308, Guigon-Malet tenait et du chef de sa femme, le four banal de Monistrol que Pons-Imbert avait reconnu en 1285 et même en 1308; et c'est pour ce motif que nous avons fait du premier le gendre du second. A ce titre, et par son épouse, Guigon-Malet aurait eu une alliance de parenté assez étroite avec la famille de Roche-en-Reynier, puisque nous avons supposé plus haut que sa belle-mère en était sortie. Aussi le voyons-nous, en 1309, le mercredi après la fête des apôtres saint Pierre et saint Paul, servir de témoin à un hommage rendu à l'évêque du Puy par Guigon V, seigneur de Roche, et en 1310 sous le nom de noble et discret homme et chevalier, intervenir dans la composition d'un différend qui s'était élevé entre Guigon, baron de Roche-en-Reynier et les hommes de Roche au sujet de la coupe des arbres dans la forêt de Mionne.

Nous pensons que Guigon-Malet eut entr'autres enfants : 1° Sylvion Malet, qui va suivre et porter le titre de seigneur de la Brosse, de maître du four banal de Monistrol et des propriétés de Semendre au mandement d'Arzon, dès 1319. 2° Bertrand, alias Renan de la Brosse qui, en 1344, fut exécuteur des dernières volontés de Guigon V, seigneur de Roche, ainsi qu'un Symon (pour Sylvion sans doute), seigneur d'Issingeaux.

Le lecteur fera bien de remarquer en passant toutes ces accointances, et de Guigon-Malet et de Sylvion et de Bertrand de la

Digitized by Google

Brosse, avec la maison de Roche, accointances qui confirment ce que nous avons dit déjà, et ce que nous aurons à répéter encore.

Sylvion Malet

(De 1319 à 1344.)

Le répertoire des hommages faits aux évêques du Puy, affirme dans quatre reconnaissances différentes, que de 1319 à 1343 au moins, Sylvion Malet posséda : 1° La forteresse de la Brosse avec son mandement qui comprenait les mêmes villages dont il a été parlé en 1285, à propos d'Imbert de la Garde ; 2° Le four banal et deux maisons à Monistrol, plus tout ce qu'Imbert de la Garde, dit le texte, avait autrefois dans le diocèse du Puy, et excepté ce que le seigneur de Roche donna à son père ; 3° Le village de Semendre au mandement d'Arzon au moins jusqu'à l'année 1343, Sylvion assure qu'il avait donné en dot à sa fille, ce qui lui appartenait autrefois dans ledit mandement d'Arzon.

Un vieux terrier du prieuré de Tence déposé aux archives de l'Hôtel-de-Ville de Lyon et étudié par M. Alexandre de Lagrevol ajoute que le grand-père de Sylvion Malet, seigneur de la Brosse, s'appelait Pontius Maleti (peut-être le parchemin latin disait-il simplement P. Maleti qui signifierait Pierre tout aussi bien que Ponce). En outre, Le Laboureur, dans ses Mazures, désigne Sylvion en 1344 sous le nom de Sylve, seigneur de la Brosse, Vissa ou Vissac et sa fille, sous le nom de Maragde de Vissac. Enfin, aux termes d'un acte du 26 mai 1329, Simon Malet (écrit pour Sylvion sans doute) seigneur d'Issingeaux, aurait reçu de Bernard, évêque du Puy, la terre et la baronnie de la Tour, avec les fiefs et hommages qui en dépendent à titre d'échange.

Nous croyons avoir réuni absolument tous les faits qu'il nous a été possible de découvrir sur le compte de Sylvion, et de tous ces faits puisés à des documents dignes de foi nous allons tirer quelques conséquences qui donnent à nos précédentes hypothèses une certaine probabilité historique. C'est que :

Sylvion Malet était le petit-fils de Ponce ou Pierre Malet ; le vieux terrier du prieuré de Tence le dit en termes précis : et il descendait de ce Pierre Malet par Guigon Malet ; sans cette filiation

Digitized by Google

on ne comprendrait pas qu'il fut maître en 1319 du four banal de Monistrol, que Guigon possédait en 1308.

Sylvion fut héritier de Pons Imbert de la Garde, le répertoire laisse peu de doutes à cet égard, si toutefois il ne le déclare pas expressément dans l'hommage de 1343 et l'héritage lui vint par sa mère, épouse de Guigon au nom de laquelle ce même Guigon reconnaissait le four banal de Monistrol en 1308, ce four que Pons Imbert avait reconnu en 1285 et 1308 et que Sylvion reconnaîtra en 1319.

Sylvion avait un lien de proche parenté avec la famille de Roche en Reynier, puisque, dit le répertoire, le seigneur de Roche avait donné à son père des biens qui échappaient au haut domaine de l'évêque du Puy, puisqu'en 1344, il figure parmi les exécuteurs du testament de Guigon V baron de Roche, puisque Le Laboureur l'appelle seigneur de la Brosse et de Vissac, et sa fille Maragde de Vissac, et que Vissac était une maison d'Auvergne ou Guigonnette d'Arlenc, fille de Béatrix de Roche, fille elle-même de Guigon III de Roche, avait porté toute sa fortune.

Sylvion eut une fille déjà mariée en 1343, et à laquelle, suivant le répertoire, il avait déjà donné en dot certaines propriétés qu'il ne reconnaissait plus tenir de l'évêque du Puy dans l'hommage de cette même année 1343.

N'eût-il que cette fille pour unique héritière? Nous ne saurions l'affirmer, parce qu'en 1344, époque où ce baron de la Brosse disparaît, et 1363, année où reparaîtra un nouveau maître de sa seigneurie il y a un espace de vingt ans qui laisse le champ libre, ou à Sylvion lui-même si l'on suppose qu'il eût une longue vieillesse, ou à un sien fils qui n'aura pas eu de postérité, ou enfin à son gendre dont les anciens titres ne nous auraient pas encore dit le nom. Mais toujours est-il qu'à partir de 1342, Semendre, dans le mandement d'Arzon, était devenu la propriété des Rochebaron-Usson, et que cette même famille tenait la Brosse et le four banal de Monistrol au moins en 1363. C'est donc en étudiant les Rochebaron-Usson que nous pourrons trouver la suite un instant interrompue des seigneurs de la Brosse.

Digitized by Google

Digitized by Google

MAISON DE ROCHEBARON **USSON**

Digitized by Google

III

MAISON DE ROCHEBARON-USSON

Partant de cet axiome qu'il ne faut pas dépouiller Saint-Paul même pour habiller Saint-Pierre, nous laissons à la seigneurie de Beauzac, très longue il est vrai, quant à la suite de ses anciens seigneurs, mais aussi passablement maigre pour ses autres détails, les Rochebaron-Usson; et nous ne prêterons à la baronnie de la Brosse que l'exposé bien succinct de leur généalogie. Cette famille d'ailleurs n'ayant possédé que pendant vingt ou quarante ans, tout au plus, le château dont nous écrivons l'histoire, il ne convient pas de lui donner une place plus considérable de notre notice. Voici donc le tableau généalogique de Rochebaron-Usson, autrement appelé Rochebaron Gotolent, depuis leur première origine jusqu'à celui d'entr'eux qui épousa la fille et héritière de Sylvion Malet, et fut peut-être pendant quelques années, lui-même, baron de la Brosse, avant de laisser cet héritage à sa fille :

Pons de Rochebaron, seigneur de Rochebaron, vivait de 1100 à 1170; il avait épousé dame Gotolende, veuve en 1170. D'où :

1° Lambert, qui continua la branche des Rochebaron de Bas.

2° Guigues, qui fit la branche des Rochebaron-Usson : à Usson, à Beauzac et à la Brosse. Il épousa demoiselle N. d'Usson. D'où.

Dalmace de Rochebaron-Usson qui vécut en 1200 et plus. De son épouse dont le nom est resté inconnu, il eût.

B(ertrand) de Rochebaron-Usson, seigneur d'Usson etde Beauzac en 1231. Il épousa

Digitized by Google

une demoiselle du nom de (Béatrix) et en eut un fils nommé P. et peut-être un autre appelé Guillaume. Donc de Bertrand nous ferons descendre :

1° Ponchon de Rochebaron-Usson, vivait en 1248. Il n'est pas sûr quoi qu'en dise le Laboureur qu'il ait eu de postérité.

2° Guillaume de Rochebaron-Usson, seigneur d'Usson, de Beauzac. Certains auteurs lui donnent pour épouse demoiselle Amphélise d'Alègre qui testa en 1269; d'autres documents le citent comme père de Jousserand qui suit et de Dalmace.

Jousserand de Rochebaron-Usson seigneur d'Usson, de Beauzac et de la troisième partie de Beaujeu près Tence,

Dalmace de Rochebaron-Usson en 1299. D'où deux filles Alice et Alaïs.

Il vivait en 1259, 1263 et 1274. Nous ne connaissons pas son épouse, mais il eut pour successeur, Arnaud de Rochebaron-Usson, seigneur d'Usson, de Beauzac, de Boucherolles, dans la paroisse de Sainte-Sigolène. Il est cité en 1307, 1308, 1319 et 1341. Il avait épousé non pas Maragde de Vissac et la Brosse comme dit Le Laboureur, mais une dame du nom d'Alice qui semble lui avoir apporté en dot dès 1308, la seigneurie de Boucherolles, et avoir appartenu à la famille des Tronchet. D'où :

1° Jousserand Bilhard, de Rochebaron-Usson, seigneur d'Usson, Beauzac, Boucherolles, la Brosse peut-être, et dont nous allons parler. Parmi les nombreux surnoms qu'il semble avoir porté, nous ferons choix de celui de Brillant.

2° Un Guillaume de Rochebaron-Usson maître de Boucherolles en 1342, mais qui pourrait bien n'être que Jousserand Bilhard auquel tant de surnoms furent donnés.

Brillant de Rochebaron-Usson

(Baron de la Brosse, peut-être, et certainement seigneur d'Usson, de Beauzac et Boucherolles de 1341 à 1362.)

Nons avons dit déjà que Sylvion Malet seigneur de la Brosse fit à l'évêque du Puy en 1343, un hommage dans lequel il comptait ce qu'il avait dans le mandement d'Arzon, donné en dot à sa fille. Or, le répertoire au mot Arzon, mentionne pour l'année 1342, la reconnaissance de Semendre, faite par Bilhard d'Usson, damoiseau, fils émancipé, et sa femme Girine. Girine était donc la fille de Sylvion Malet et Brillant de Rochebaron-Usson, son gendre.

Il est vrai que Le Laboureur veut donner cette fille de Sylvion

Digitized by Google

qu'il appelle Maragde de Vissac, à Arnaud de Rochebaron pour épouse. Mais d'abord nous n'avons aucun motif pour ôter à Arnaud sa femme très légitime que le répertoire lui assigne en 1308 sous le nom d'Alice, et de plus, nous savons que Sylvion Malet vivait encore en 1344 et semble avoir été du même âge qu'Arnaud, ce qui n'est pas ordinaire aux beaux-pères vis-à-vis de leurs gendres.

Il est vrai encore que l'épouse de Brillant a nom Girine ou Garine et que la fille de Sylvion s'appelait Maragde, qu'il est bien dans notre intention de lui laisser pour un motif que nous dirons plus loin. Mais de Maragde à Garine, deux noms synonymes de Marguerite, la distance n'est pas si grande du moins dans les vieux titres, pour que la plume d'un copiste n'ait pu la franchir et traduire l'un par l'autre. Les copistes ont joué bien d'autres tours aux amateurs d'anciennes écritures, nous ferons donc de Brillant, alias Guillaume, alias Jousserand de Rochebaron-Usson, l'époux et non pas le fils de Maragde de Malet. Et, en supposant qu'il fut pendant quelques années baron de la Brosse, nous allons continuer son histoire.

On doit admettre qu'il vécut jusqu'en 1362. Dans l'histoire d'Auvergne par Baluze, t. 2. page 439, il est dit qu'en cette même année 1362, les lettres de rémission accordées par le roi Charles au vicomte de Polignac à cause de ses méfaits dans la guerre contre Armand de la Roue, parlent d'un Brillant de Rochebaron, chevalier, partisan dudit Armand de la Roue, ainsi qu'un Robert Dauphin de Saint-Ilpise ; et ces mêmes lettres ajoutent que lors de cette guerre qui occasionna beaucoup de pillages et de dévastations, Beauzac et Apinac furent ravagés par le vicomte. Arnaud, dans son histoire du Velay, mentionne bien ces guerres intestines, mais il ne rappelle ni Beauzac, ni le Brillant de Rochebaron dont nous avons fait un seigneur de la Brosse.

Quelle fut la postérité de Brillant qui était mort parait-il en 1363? S'il eût des fils, ils durent mourir jeunes et sans alliances puisqu'à cette même époque, nous voyons s'éteindre et entièrement finir les Rochebaron-Usson de la Brosse, comme s'étaient éteints les Malet et les de la Garde, et l'héritage y compris la baronnie fut laissé à deux filles Alise et Béatrix.

M. de la Tour-Varan, dans une de ses généalogies, dit que vers 1350 (mieux vaudrait vers 1360) Arnaud II, seigneur de la Roue,

Digitized by Google

épousa Alise d'Usson, fille et héritière de Guillaume de Rochebaron, dit Bilhard. Jusque-là nous sommes d'accord, et, cette circonstance même explique très bien pourquoi le seigneur de Beauzac aurait pris parti pour son gendre et attiré sur son château la colère de l'implacable vicomte. Mais dans une note M. de la Tour-Varan ajoute : « Nous pensons qu'il y a là une erreur et qu'Alise au lieu d'être fille de Guillaume, l'était de son fils Guillaume II, et qu'il n'eut que cette fille qui porta la terre d'Usson dans la maison de la Roue. » Franchement, nous aimons mieux pour notre compte, le péché du généalogiste, que sa repentance, et nous persistons d'autant plus à rejeter Guillaume II, dont nous n'avons que faire, et à reconnaître Alise pour fille de Brillant, qu'elle eût une fille nommée Maragde de la Roue, en souvenir sans doute de Maragde Malet, sa grand-mère.

Quant à Béatrix d'Usson, la seule qui doive nous occuper, elle hérita des biens de sa mère, c'est-à-dire de la Brosse, et du four banal de Monistrol, et sur les biens de son père, laissant à sa sœur Alise les biens d'Usson, elle garda Beauzac et Boucherolles. En 1363, elle rendit hommage, elle seule, de tous ces biens à l'évêque du Puy. Mais avant 1373, elle avait donné sa main à un Pierre de Sémur qui, par cette alliance devient baron de la Brosse.

Digitized by Google

Digitized by Google

MAISON DE SÉMUR

Digitized by Google

IV

MAISON DE SÉMUR

La famille de Sémur est originaire de la Bourgogne. Magny et Aintap dans leurs livres héraldiques lui donnent pour armoiries : d'argent à trois bandes de gueules ; et la Diana qui peut être désignerait mieux la branche possessionnée en Forez, lui fait porter : bandé d'or et de gueules. Comme les Sémur en latin *sine mura*, d'où nos vieux documents ont traduit *sine miere*, ont tenu fort peu de temps la seigneurie de la Brosse ; nous ne remonterons pas à leur première origine, et laissant de côté des recherches sans intérêt pour notre pays, nous nous contenterons de dire que Béatrix d'Usson, laquelle semble avoir rendu hommage, seule, en 1363, épousa bientôt après un membre de cette famille nommé Pierre, et en fit un baron de la Brosse, seigneur de Beauzac et de Boucherolles. D'où :

Pierre de Sémur et Béatrix de Rochebaron-Usson

(Seigneurs de la Brosse, Beauzac et Boucherolles, depuis 1373 à 1400 au moins)

Il est sûr par un terrier qu'en 1373, le seigneur de la Brosse et de Boucherolles possédait aussi Beauzac ; qu'alors Beauzac s'appelait Beauzac la Brosse, la Brosse Beauzac ; que le blé se mesurait à Beauzac suivant la mesure d'Usson et à Boucherolles suivant la mesure de la Brosse ; souvenir et conséquence sans doute de l'union qui avait existé autrefois, et duré assez longtemps entre ces quatre seigneuries, sous la domination d'un même maître. Le maître de la Brosse, Beauzac et Boucherolles en 1373, ne pouvait être que

Digitized by Google

Béatrix d'Usson et son époux Pierre de Sémur. C'est bien d'ailleurs ce qu'affirme le répertoire des hommages en les mentionnant deux fois, en 1373 et en 1383, comme ayant fait reconnaissance à l'évêque du Puy, pour la maison et forteresse de la Brosse, et ce, pour rendre soit *en paix soit en colère*, et aussi pour le four banal et certaines maisons de Monistrol.

Nous ignorons jusqu'à quelle époque vécurent Pierre et Béatrix, mais il semble qu'ils ne laissèrent qu'une seule fille et héritière nommée Alise, nièce et filleule sans doute de sa tante, la dame d'Usson et de la Roue. C'est par le mariage d'Alise de Sémur, que la Brosse avec deux appendices de Beauzac et de Boucherolles, va être transportée dans la famille des Lavieu-Poncins. On remarquera que par une sorte de fatalité, quatre fois dans l'espace d'un seul siècle, les familles maîtresses de la Brosse tombèrent en quenouille et se fondirent avec d'autres maisons.

Digitized by Google

Digitized by Google

MAISON DE LAVIEU PONCINS

Digitized by Google

V

MAISON DE LAVIEU-PONCINS

La famille des Lavieu-Poncins, qui portait d'or à la bande engrelée de sable, était déjà fort célèbre et possédait de grands biens en Forez, lorsqu'elle étendit son domaine jusque dans notre pays. Elle faisait son principal séjour au château de Roche la Molière, mais elle ne négligea pas pour cela son antique forteresse de la Brosse, et c'est même probablement à quelqu'un des seigneurs issus de cette maison, qu'il faut attribuer la restauration du manoir. Les créneaux en effet indiquent le genre d'architecture qui régnait vers la fin du xv^e^ siècle.

On peut voir dans les Mazures du Laboureur et dans l'histoire du Forez par la Mure, ce qui serait fort beau mais aussi fort long à raconter sur les anciens Lavieu, et sur la branche des Lavieu-Feugerolles. Mais à propos des Lavieu-Poncins les seuls qui nous intéressent, le lecteur nous permettra de nous en tenir à ces brièves indications.

Jean de Lavieu et Alix de Sémur

(Seigneurs de Roche-la-Molière et très probablement de la Brosse, Beauzac, Boucherolles, depuis 1400 à 1430.)

Jean de Lavieu dont nous parlons ici était fils de Hérard Sénectaire et de Catherine de Lavieu, fille elle-même de Briand de Lavieu. Nous ne savons pourquoi il lui prit fantaisie d'adopter exclusivement et le nom et les armes de sa mère. Il épousa Alise de Sémur et testa du vivant de sa femme en 1430, instituant pour héritiers

Digitized by Google

et par portions égales, ses deux fils aînés Jean et Louis. D'autres lui donnent encore deux fils plus jeunes, Philippe et Briand, destinés à entrer dans les ordres, et deux filles, Blanche et Marie.

Bien que nous n'en ayons pas de preuve certaine, nous croyons qu'Alise de Sémur, l'épouse de Jean de Lavieu, était la fille de Pierre de Sémur et de Béatrix de Rochebaron-Usson, et puisque Louis de Lavieu fils et héritier de Jean, va paraître bientôt, quatre ans après le testament de son père, en qualité de baron de la Brosse, rien ne s'oppose à admettre comme nous l'avons fait, que Jean de Lavieu lui-même du chef de sa femme, fut pendant quelque temps, au moins après la mort de son beau-père et de sa belle-mère, baron de la Brosse.

Louis de Lavieu, baron de la Brosse

(Seigneur de Beauzac et de Boucherolles de 1430 à 1447.)

Louis de Lavieu porte tous ces titres dès l'an 1434 dans un acte par lequel il vendit à Robert Royrand, baron du Villard le domaine noble de Boucherolles : ce domaine qui avait été adjoint à la seigneurie de la Brosse, depuis plus d'un siècle, et qui en fut alors détaché.

Son épouse s'appelait Catherine de l'Espeisane. Il testa le 20 novembre 1447 et voulut être enterré dans l'Église des Cordeliers de Montbrison, où était le tombeau de sa famille. Nous apprenons par ce testament que les enfants qu'il avait de Catherine, étaient : 1° Claude de Lavieu son successeur à la Brosse et à Beauzac. Quelques auteurs le nomment fils-aîné ; Le Laboureur ne lui donne que le nom de puiné. Si Le Laboureur a raison, on pourrait retrouver l'aîné dans un Jean de Lavieu, seigneur de Roche la Molière qui ne laissa qu'une fille, Catherine, mariée à Jean d'Aulgerolles, seigneur de Salpagne, d'où Dauphin d'Aulgerolles, qui reçut un legs en 1479, dans le testament de Claude de Lavieu ; 2° Jeanne de Lavieu épouse de Jacques de Saussac, baron de Saussac et de Vertamise. Ils eurent pour enfants, Jean, baron de Saussac, et Bertrand de Saussac que le même Claude de Lavieu, en 1479, désigne et gratifie comme étant ses neveux ; 3° Louis de Lavieu, moine à Randams ; 4° Marguerite de Lavieu, religieuse à

Digitized by Google

Saint-André de Vienne; 5° Philibert de Lavieu, moine à Savigny; 6° Briançonne de Lavieu, religieuse à Beaulieu puis abbesse de Bellecombe en 1479; 7° Marie, religieuse dans le même monastère; 8° Bertrand de Lavieu, chanoine de Lyon; 9° enfin Jean de Lavieu, seigneur de la Pillonière.

Ce fut seulement le 8 décembre 1474, et sous l'épiscopat de Jean de Bourbon, que Briançonne de Lavieu prit possession de l'abbaye de Bellecombe. Jusqu'à cette époque et depuis 1447 au moins, année du testament de son père Louis, elle avait été religieuse dans la maison de Beaulieu en Forez. Sans doute que le crédit dont sa famille jouissait en Velay, la désignèrent comme abbesse à Bellecombe, afin qu'elle pût arrêter les mauvaises suites qu'avait eues pour cette maison, les longues discordes entre Catherine de Crussol et Marguerite de Saint-Priest, les deux abbesses précédentes. Briançonne gouvernait encore son abbaye le 27 janvier 1459, jour où elle reçut la visite de l'abbé de Pontigny, député pour les définiteurs du chapitre général de Citeaux.

Dans la nomenclature des abbesses de Bellecombe, on place après Briançonne de Lavieu, une R. Dame du nom de Marie sans que les auteurs disent à quelle maison elle appartenait. Il est probable qu'elle n'était pas autre que Marie de Lavieu, religieuse avec sa sœur Briançonne, à Beaulieu en 1447, qui suivit cette dernière lorsqu'elle alla prendre le gouvernement de Bellecombe, et lui succéda dans l'administration de ce couvent au moins pendant quelques années. Mais plus infortunée que sa sœur, elle eût à souffrir vers le commencement du XVI^e^ siècle, en 1504, de bien grandes déprédations, commises au préjudice de son abbaye par les bandes affamées. Elles furent telles, qu'on en référa au Souverain Pontife lui-même, pour en obtenir force et secours, et Jules II donna ordre à l'abbé de Doue et au prieur de Viaye, d'arrêter et de ramener à de meilleurs sentiments, les dévastateurs de Bellecombe.

Claude de Lavieu, baron de la Brosse

(Seigneur de Beauzac, de 1447 à 1479.)

Le Laboureur, dans ses Mazures, dit que Claude de Lavieu épousa en 1463, Catherine d'Albon, née au château de Saint-Forgeux dans

Digitized by Google

le courant de l'année 1444, et fille de Guillaume d'Albon et de Marie de la Palisse. Suivant le même auteur, Catherine, qui était jeune encore après la mort de son premier époux, se remaria avec Jean de Bourguignon, secrétaire du chapitre de Lyon. Claude habita souvent le château de la Brosse, et, si comme nous devons le présumer, c'est aux membres de sa famille qu'il faut attribuer la restauration du manoir, c'est bien à lui, croyons-nous, qu'il convient d'en faire honneur, parce que ces restaurations portent le caractère et le style de son époque. Il testa à la Brosse le 5 octobre 1479 dans la chambre au-dessus de la chapelle, circonstance qui expliquerait qu'outre la petite église aujourd'hui ruinée et placée en dehors de l'enceinte du château, et ayant longtemps servi de chapelle vicariale, le seigneur en avait une intérieure destinée à son aumônerie particulière et privée.

Ce testament de Claude de Lavieu nous apprend qu'en 1479 ses deux filles non mariées paraissaient être ses deux seules héritières, et que pour la cinquième fois la maison maîtresse de la Brosse, allait tomber en quenouille. Elles s'appelaient Marguerite et Aëlie de Lavieu. Claude laissa tous ses biens à sa chère et bien aimée enfant Marguerite, à son défaut, ou à défaut de postérité, Aëlie était appelée à la succession, puis après elle et aux mêmes conditions, Jean, baron de Saussac, et Bertrand de Saussac, ses neveux, et Dauphin d'Aulgerolles ou de Salpoigne, qu'il appelle aussi son neveu quoiqu'il ne fût que son petit neveu.

Que devient Aëlie de Lavieu? A en juger par le brillant héritage qui fut laissé à sa sœur, ou elle mourut jeune, ou elle alla rejoindre ses deux tantes à Bellecombe. Pour Marguerite elle ne tarda pas à donner sa main et ses nombreuses et vastes propriétés à un membre de la famille des Artaud de Saint-Germain-d'Apchon.

Digitized by Google

Digitized by Google

MAISON D'APCHON

Digitized by Google

VI

MAISON DE SAINT-GERMAIN-D'APCHON

Les Saint-Germain-d'Apchon, suivant Aubaïs et Seguing, portaient d'or semé de fleurs de lys d'azur. Ils sont trop connus dans les livres qui ont parlé de la noblesse du Forez pour que nous entreprenions ici de faire leur éloge et de reproduire longuement leur généalogie et leurs alliances ; ce serait en quelque sorte vouloir pour la baronnie de la Brosse, qu'ils désertèrent et vendirent, un surcroît de gloire dont elle n'a pas besoin. Disons néanmoins que l'armorial lyonnais nous semble avoir fait une erreur de quelques années en affirmant que la famille des Lavieu-Poncins ne se fondit qu'en 1508 dans celle d'Apchon. Cette fusion entre les deux familles eut lieu un peu plus tôt comme nous allons le voir.

Michel Artaud III de Saint-Germain-d'Apchon

(Baron de la Brosse et seigneur de Beauzac de 1480 à 1522.)

Son alliance avec Marguerite de Lavieu doit remonter en 1480, car en 1482, dit un acte notarié, Michel de Saint-Germain et Marguerite de Lavieu, son épouse, seigneurs de la Brosse et Beauzac, recevaient des reconnaissances à Beauzac. Le 23 avril 1495, haut et puissant seigneur Artaud de Saint-Germain représenté par honorable Jean de Lafont, son châtelain de la Brosse, recevait une reconnaissance du sieur Antoine Miramand, et la Brosse était toujours désignée sous le nom de la Brosse-Beauzac. Artaud était-il mort en 1522 ? C'est probable, puisque cette même année et sans que

Digitized by Google

son époux figure dans la donation, Marguerite de Lavieu, dame de Poncins, demeurant en son château de la Brosse, augmenta la fondation qui avait été faite à la chapelle Saint-Denys, par feu noble de Poncins son père, pour la célébration à perpétuité de deux messes hebdomadaires. Ce qu'on va lire montre qu'en 1525 Marguerite de Lavieu était morte ainsi que son époux et qu'ils avaient eu pour fils et successeur, celui par lequel Aubaïs commence sa généalogie.

Artaud IV de Saint-Germain-d'Apchon, baron d'Apchon.

(Seigneur de Beauzac, de 1519 à 152... pour la Brosse, de 1519 à 1525 pour Beauzac.)

Le 17 mai 1519 il épousa Marguerite d'Albon, sœur et héritière du fameux maréchal de Saint-André, et alors il était lieutenant de la compagnie des hommes du maréchal.

Peu d'années après, soit qu'il fut devenu trop riche, et que les domaines plus opulents qu'il possédait en Forez, attirassent de préférence ses affections, soit qu'à l'exemple et à la suite de beaucoup de seigneurs de cette époque, il se livrât à des dépenses excessives, nous le voyons presque immédiatement après la mort de sa mère, se dessaisir des biens qu'il possédait en Velay. Le 7 mars 1525 noble et puissant seigneur Artaud d'Apchon, baron d'Apchon, Montrond, Poncins et la Brosse, de son bon gré, pour acheter une place appelée de Chambonet, vendue et aliénée par feue dame Marguerite de Lavieu, sa mère, ainsi que pour d'autres causes et raisons, vendit à noble Guiot de Beauzac, sa terre dite de Beauzac la Brosse, le village de Lioriac, le four banal de Monistrol et toutes ses appartenances, pour en jouir en fief comme tous ses prédécesseurs en avaient joui, le tout pour le prix de 27,000 livres tournoises, chaque livre comptant vingt sous tournois, prix payé en écus d'or, soleils, à la couronne ducale, d'or, nobles à la rose, testons, demi-testons, douzains et carolins. Par suite de cette convention, la Brosse déjà privée de Boucherolles depuis longtemps, perdit encore Beauzac, et cette seigneurie de Beauzac qui, à partir du XIII[e] siècle avait été partagée entre deux familles, fût réunie sous un seul maître pour ne plus être divisée jusqu'à la révolution de 93.

Digitized by Google

Quant à la baronnie de la Brosse elle-même, nous n'avons pu trouver encore l'époque précise à laquelle elle fut vendue à un membre de la famille des Clermont-Chattes dont nous aurons à parler bientôt. La date de cette vente doit être placée néanmoins entre 1525 et 1534. Elle ne put pas avoir lieu avant le mois de mars 1525, soit parce que dans la vente de Beauzac, Artaud IV garde encore le titre de baron de la Brosse, soit parce qu'en aliénant l'héritage de sa mère, morte depuis peu de temps, il n'est pas croyable qu'il ait commencé par celui de ses domaines du Velay qu'elle affectionnait le plus. Cette vente ne doit pas d'un autre côté être retardée plus loin qu'en 1534, puisque nous verrons Jacques de Clermont-Chattes déclarer dans son testament le 15 juin 1534 qu'il a vendu sa terre de Leyrand en Dauphiné, pour acheter ou pour payer celles de Saint-Just et de la Brosse-en-Velay. Reste donc à trouver entre 1525 et 1534, la date précise de cette importante aliénation.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MAISON DE CLERMONT-CHATTES

Digitized by Google

VII

MAISON DE CLERMONT-CHATTES

Louis Videl, dans une de ses annotations sur la vie du chevalier Bayard, par Claude Expilly, p. 238, dit en parlant de la famille de Clermont : « J'ai vu la copie d'une bulle du pape Calixte II, auparavant archevêque de Vienne, de l'an 1120, par laquelle ce pape reconnaît qn'Ainard de Clermont avait levé à ses dépens une armée, pour le conduire, comme il fit, jusque dans Rome et s'opposer à Maurice Bourdin, anti-pape, qui l'attendait sur le chemin, et pour récompense de ce service, il lui permet, et à tous les aînés de ses descendants de toucher aux choses sacrées à la réserve des vases destinés aux sacrifices de l'autel ; et afin que la postérité sache comment l'autorité des clefs du Saint-Siège avait été conservée par son courage, il veut que lui et ses successeurs du même nom quittent leurs anciennes armes pour prendre les clefs de Saint-Pierre, avec la tiare d'or pour cimier, à quoi il ajoute une autre grâce que le même Ainard de Clermont et celui de ses descendants qui sera seigneur de Clermont, venant à baiser les pieds de sa sainteté, prononcera les mêmes paroles que Saint-Pierre fit au fils de Dieu : *Etiam si omnes te negaverint, ego non te negabo.* »

Si cette copie est tirée d'un original authentique, il faut avouer qu'il y a peu de maisons en la chrétienté, qui aient un si beau titre. Quoi qu'il en soit, celle des Clermont porte les mêmes armes, le même cimier.

Nous ajouterons que telles sont aussi les armes et telle devise des Clermont-Chattes, et qu'on les voit encore aujourd'hui gravées au-dessus de la porte principale du château de la Brosse. Les

Digitized by Google

Clermont-Chattes dont nous voulons aujourd'hui écrire la notice, forment une branche qui se détacha de la première famille peu de temps après cet Ainard de Clermont, ami et protecteur du pontife Calixte II. Il serait trop long sans doute de remonter, par voie et mode de récit historique, jusqu'à cette première et si ancienne origine, aussi nous contenterons-nous d'en donner la généalogie suivie autant que possible et fort abrégée.

Auparavant, disons que deux Clermont-Chattes, travaillèrent et combattirent glorieusement pour asseoir Henri IV sur le trône de France, et surtout pour lui faire quitter la religion protestante; l'un en Velay en qualité de sénéchal, l'autre comme gouverneur de Dieppe. François, le baron de la Brosse y perdit la vie. Ainard, dit le commandeur, y trouva une brillante renommée.

Charles de Clermont-Chattes qui leur succéda commanda la noblesse du Velay dans toutes les guerres contre le protestantisme pendant le règne de Louis XIII. Leur père François de Clermont-Chattes fut compté au nombre des plus valeureux défenseurs de Metz en 1552, lors du siège de cette ville par l'empereur Charles V.

Jacques de Clermont-Chattes, leur aïeul, accompagna François I[er] dans toutes les campagnes d'Italie. Combien d'autres membres de cette famille se couvrirent de gloire, mais leurs faits et gestes sont inconnus parce qu'ils habitèrent longtemps une province autre que le Velay, comme va nous l'apprendre leur généalogie.

GÉNÉALOGIE DES ANCIENS CLERMONT-CHATTES

Ainard de Clermont, ami et protecteur du pape Calixte II en 1120.
D'où probablement :

Sibaud II de Clermont, seigneur de Clermont et de Chattes, épousa en 1150 Elvin de la Chambre. D'où :

1° Sibaud de Clermont qui garda Clermont et forma la branche dite de Clermont.	2° N. N. resté inconnu	3° Geoffroi de Chattes ou de Clermont-Chattes qui eut pour sa part la terre de Chattes, il épousa en 1150, Gertrude la Tour. D'où :

Amieu ou Amédée de Chattes, cousin d'un Guillaume de Clermont. Il rendit hom-

Digitized by Google

mage à l'évêque de Grenoble en 1218 et 1220. Il épousa, dit le père Anselme, Alevi de Chateauneuf en Dauphiné, D'où :

1° François de Chattes qui épousa :
1° Aélis dont les enfants furent déshérités en faveur de la seconde femme.
2° Béatrix d'Urgel, fille de Jaucerand, seigneur de Saint-Priest. D'où sept enfants entr'autres Amédée qui suit : En 1262, François soumit sa terre de Chattes au Dauphin de Vienne. Il testa le 7 mars 1272 partant pour la Terre-Sainte et laissant à Geoffroy son frère, la tutelle de ses enfants. Il était mort en 1274. D'où :

2° Geoffroi de Chattes qui n'eut que deux filles et qui fut en 1272, le tuteur des enfants de son frère.

1° Amédée de Chattes, seigneur de Chattes et de Crespel, il épousa Philippine de Sassenage qui, par son testament du dernier février 1383, élit sa sépulture dans la tombe des parents de son mari, au cimetière de l'église de Saint-Vincent de Chattes. D'où Jean de Chattes qui suit :

2° Six autres enfants restés inconnus (1).

Jean de Chattes qui épousa Alix d'Albon. Il était mort avant 1329. D'où :

1° Geoffroi de Chattes, seigneur de Chattes, Crespel, Beauzac, La Mothe, Galaure, Genissieux, Geissants, Leyraud. En 1368, il prête serment de fidélité à Charles V, Dauphin de Vienne. Il testa le 1er Mars 1376. Il eut trois épouses dont les noms suivent :

2° Marguerite qui épousa après la mort de son père, le 28 avril 1329, Didier, conseigneur de Sassenage, assistée par Amédée son grand-père et sa grand'-mère Philippine.

1° Françoise de Saint-Quentin. D'où :

Catherine de Chattes, mariée le 24 juin 1351 à Antoine de la Tour du Pin.

2° Béatrix de Beauvoir. D'où :

Une fille qui mourut avant 1362. D'elle vint à son père la terre de Geissants.

3° Beaudouine de Retourtour, fille de Briand de Retourtour et de Jeanne de Beauvais, disent les uns, ou de Aliénor de Canillac, disent les autres, plus probablement. Par son testa-

1. Parmi les témoins de l'acte par lequel furent fixées les limites du mandement de Devesset appartenant aux chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, figure un personnage dont le nom nous a paru être celui de François de Chattes, et l'acte est de 1294. Il fut lu et souscrit dans la cour et devant la chapelle du château de Devesset. Ce François de Chattes, ainsi que plusieurs autres témoins qui signèrent, était chevalier. Est-ce un des six enfants restés inconnus?

Digitized by Google

ment de 1376, Geoffroi laissa à Beaudouine l'usufruit de Crespel et de Geissants. Il était mort le 12 avril 1382, au moins, puisqu'à cette époque on traitait de sa succession. D'où cinq enfants :

1° Sibaud de Chattes, seigneur de Chattes, La Mothe Galaure La Faye, Geissants, Le Crespel, etc. En août 1382 il était le premier écuyer de la compagnie d'Aimar de Clermont. Il se maria le 18 juin 1393 avec Françoise de Bressieu et en eut six enfants dont trois seulement nous sont connus. Savoir :	2° Catherine qui testa en 1417 étant dame de Vissac.	3° Geoffroi qui paraît n'avoir pas eu d'alliance. Le 9 juill. 1412 sa mère Beaudouine lui céda ses droits sur la Faye au D. de Vienne, afin de le dédommager de ses dépenses faites dans le procès contre Jacques de Tournon, époux d'Alix de Retourtour, sœur de Beaudouine. Il donne sa terre de la Faye à Artaud Alleman, conseigneur de Chattes.	4° Aliénor de Chattes, qui épousa Pierre, seigneur du Monestier, D. de Vienne. En 1417, elle hérita de sa sœur Catherine par testament du 22 juin 1428. Elle institua héritier François de St-Priest-d'Apinac seigneur du Monastier avec substitution d'Artaud et de Marguerite de Chattes pour moitié de ses biens et pour l'autre moitié de François de Claveyron.	5° N. N. Inconnu.

1° Amédée de Chattes. Il testa le 3 mai 1425, il épousa en..... Françoise de la Tour, fille d'Aubert, conseigneur de Vissac et de Marguerite de Chateauneuf. D'où :	2° Perceval qui posséda Paliénas et la Faye et fut chevalier de Rhodes.	3° Alix épousa de Falcon du Puy, dit de Murinais.

1° Artaud de Chattes, seigneur de Chattes, St-Lattier, La Faye, Geissants, Leyraud, etc.... Il épousa le 19 mars 1442, Marguerite de Saint-Priest, fille de	2° Jean de Chattes qui transigea avec son frère Artaud, le 9 juin 1444.	3° Marguerite, née après 1425, époque du testament de son père.

Digitized by Google

Jean seigneur de Saint-Chamond.

Il en eut cinq enfants savoir :

1° Humbert de Chattes qui testa le 22 mars 1492 et ne vivait plus en 1498. Il épousa le 12 avril 1473 Louise de St-Germain-d'Apchon, fille de Michel d'Artaud de Saint-Germain et de (1). D'où :	2° Charles de Chattes Geissants qui a fait la branche dite de Geissants.	3° Catherine. Elle épousa en 1480 Claude de la Farge, seigneur de la Tour - Goyon, en Auvergne.	4° Jeanne, religieuse à Sainte - Claire du Puy ou à Annonay.	5° Philippe. Inconnu.

1° Jacques de Chattes, le baron de la Brosse, dont nous allons parler en poursuivant le cours de cette notice.	2° Aimar, chanoine claustral de St-Antoine, il fit une donation de tous ses biens à Jacques, son frère.	3° Claude, qui fut religieux.	4° Louise, qui épousa Claude Allemand, seigneur de St-Hilaire.	5° Gabrielle, religieuse à Clavas.	6° Isabelle, abbesse de Clavas, après sa tante Algages de Saint-Germain-d'Apchon, en 1507.

Jacques de Clermont, comte de Chattes

(Baron de la Brosse et Saint-Just de 152... à 1544.)

Dans un testament fait le 13 juin 1534 et par lequel il laisse à son épouse tant qu'elle vivra, la jouissance des châteaux de la

(1) Les généalogistes supposent assez communément que la belle-mère de Humbert de Chattes, fut Marguerite de Lavieu dame de la Brosse. Ce qui expliquerait bien, il faut en convenir, la vente faite par le seigneur d'Apchon, de la baronnie de la Brosse à son petit-fils par alliance, Jacques de Chattes. Mais nous avons vu que Marguerite de Lavieu n'était pas encore mariée en 1479, ce qui en fait une belle-mère trop jeune pour Humbert de Chattes qui prit femme en 1473. Marguerite n'était donc que la belle-sœur dudit Humbert et la tante de Jacques, et il conviendra de donner pour belle-mère à Humbert, Marie du Verd, qui avait épousé le 21 novembre 1461 Artaud II d'Apchon, peut-être même faudrait-il lui en trouver une plus âgée encore dans Louise d'Albon, épouse d'Artaud I.

Digitized by Google

Brosse et de Saint-Just, Jacques déclare que pour acheter ces deux propriétés il avait vendu sa terre de Leyraut en Dauphiné et aliéné même celle de Saint-Just, mais sous pacte de rachat aux religieux de Saint-Chaffre pour le prix de 12,000 livres. Il suit bien de là qu'il avait acheté lui-même la baronnie de la Brosse, et cette acquisition il dût la faire entre l'année 1525, époque où le vendeur de Beauzac prenait encore le titre de seigneur de la Brosse comme on l'a vu plus haut, en l'année 1534. Quant à la seigneurie de Saint-Just, il semble qu'on devrait conclure de même.

Toutefois un ancien terrier affirme qu'en 1498, Gabriel de Saint-Priest l'avait vendue à noble Guillaume de Chattes, seigneur dudit lieu ; et comme Guillaume ne paraît pas dans notre précédente généalogie, il reste à savoir si Jacques avait acquis de lui la terre dite de Saint-Just ; ou, si, en ayant hérité, il n'avait vendu Leyraut que pour achever de la payer, et en quelle année eut lieu cette acquisition ou cet héritage.

Un document serait donc nécessaire pour jeter un peu de clarté en cet endroit de notre notice.

Jacques de Chattes devint le maître et l'héritier de tous les biens de sa maison, par la cession que son frère Aimar lui fit de tous ses droits, le 14 octobre 1511. Mais nous verrons tout à l'heure que cette fortune autrefois si considérable et si brillante était bien diminuée. Il commença à la rétablir en faisant une riche alliance le 21 décembre 1517 avec Jeanne de Péruse dite d'Escars, fille de Jean de Péruse et de Catherine de Levis. Il la consolida encore et l'augmenta de plus en plus, par les hautes charges qu'il occupa et les soins qu'il mit à bien les accomplir. Sa vie en effet, en grande partie du moins, se passa dans les armées. A la suite de François I[er] qui l'estimait beaucoup, et étant l'un des cent gentilhommes de la maison de ce prince, il prit part à toutes les guerres d'Italie, et par le courage dont il donna constamment des preuves, il procura à ses descendants l'amitié de la famille royale, les honneurs de la cour et un rapide avancement dans les emplois militaires.

Le 28 décembre 1521, nous trouvons Jacques de Chattes nommé exécuteur testamentaire de Louis de Laroue, baron de Dunières et seigneur d'Aurec, ce qui indiquerait que dès lors il était maître de la Brosse ou de Saint-Just.

Digitized by Google

Bien que nous l'ayons vu tester en 1534, il prolongea néanmoins ses jours jusqu'à une époque plus reculée. Ainsi en 1540 il donna certains pouvoirs aux chatelains et juges de ses terres en Dauphiné, et dans cet acte de concession, il avoue que la meilleure portion des anciens domaines de sa famille avait été aliénée, depuis environ 55 ans, savoir : Geissants, et la Motte Galaure, par le partage de Jacques de Chattes, son cousin-germain ; St-Jean-d'Octavion par la vente que son père en avait faite et que lui-même avait engagé celle de Saint-Latier et de la Saône, pour se mettre en état de suivre le roi en son expédition par delà les monts.

Le 24 mars 1544, il fit donation de tous ses biens à François de Chattes, son fils unique. Jacques mourut-il à cette époque, ou bien alla-t-il septuagénaire, passer les dernières années de sa vieillesse dans quelqu'un des châteaux qui lui restaient en Dauphiné et sous un climat plus doux que celui de nos montagnes? Nous l'ignorons.

François Ier de Clermont-Chattes, baron de la Brosse

(Seigneur de Saint-Just, bailly du Velay, de 1544 à 1555.)

Le 19 mars 1542, par suite de la démission de son père, il avait pris rang parmi les gentilhommes de la maison du roi.

Il épousa damoiselle Paule de Joyeuse, le 13 février 1544, ainsi parle une généalogie, et ce qui confirme cette assertion, c'est que le rôle de la levée de l'impôt pour ce mariage, rôle dont nous avons lu une copie, fut fait ou du moins signé le 4 avril 1545. Paule était fille de Jean, vicomte de Joyeuse et baron de Saint-Didier et de Françoise de Voisins, et comme elle ne testa que le 16 juillet 1586, elle eut bien le temps durant une aussi longue vie de soutenir au moyen du puissant crédit dont elle jouissait à la cour, le crédit de toute sa famille qui ne tarda pas à devenir en effet très brillante. Sœur de Guillaume de Joyeuse qui resta maréchal de France jusqu'en 1593, tante d'Anne de Joyeuse amiral, de Scipion de Joyeuse, le général tué à Villemer, et de Henri de Joyeuse, le fameux capucin dont Henri IV pouvait bien se railler, mais qu'il désarma plus difficilement, on conçoit qu'avec de tels appuis, son époux et ses enfants, lors même qu'ils n'auraient eu que des talents ordinaires devaient parvenir aux charges les plus

Digitized by Google

honorables et se créer un nom illustre. Or, il faut ajouter que par surcroît, les uns aussi bien que les autres, se montrèrent à la hauteur du rang où la fortune les avait placés. Et si la renommée des Clermont-Chattes ne brille pas autant dans l'histoire que celle des Joyeuse, c'est moins la valeur, le dévouement et le courage qui manquèrent aux premiers, que l'occasion de se signaler sur un plus vaste théâtre.

Pendant son administration comme bailly du Velay, François de Chattes s'attira l'estime et l'affection de tous et se montra juge intègre à l'égard des différents partis qui commençaient à se remuer, et plein d'une extrême bienveillance toutes les fois que son devoir ne l'obligeait pas à être sévère. Pendant le siège de Metz, lorsque le duc de Guise François de Lorraine en 1552, défendit cette place contre toute l'armée de Charles Quint, le seigneur de la Brosse y commanda la noblesse du Dauphiné, et il s'acquit une si grande réputation de bravoure que le roi Henri II lui permit de porter au-dessus des clefs de ses armes, une fleur de lys sur un champ d'azur.

Il vivait encore le 8 mai 1555, puisque ce jour-là en qualité de seigneur de la Brosse, il reçut l'hommage de maître Vital Mollin, chirurgien, demeurant à Utiac, village près de Tence. Mais, contrairement à ce que disent certains auteurs, M. Mandet entr'autres, nous ne pensons pas qu'il ait prolongé ses jours jusqu'en 1556, si toutefois un acte dont nous avons copie, ne porte pas une date fausse. Cet acte assure en effet que le 3 janvier 1556, en présence de Charles Alier, seigneur de la Fressange, noble Geoffroi de Joux, fit reconnaissance à demoiselle Paule de Joyeuse, veuve de feu François de Chattes, seigneur de la Brosse et bailly de Velay, mère et tutrice de Guillaume de Chattes, seigneur baron de la Brosse, de certains fonds qu'il possédait au village d'Utiac.

François avait fait un testament le 4 août 1554 et un codicille le 14 janvier 1555, ce qui indiquerait, ou qu'il songeait à repartir pour le service du roi, ou qu'il souffrait de quelque blessure reçue au siège de Metz. Ses enfants furent : 1° Guillaume qui suit; 2° Charles dont il sera parlé aussi; 3° François de Chattes qui succéda à ses deux frères dans le gouvernement de la baronnie de la Brosse, et dont il sera longuement question; 4° Aimar qui aura lui aussi son histoire; 5° Jacques, mort sans alliance; 6° Jean, qui

Digitized by Google

fut comte de Saint-Jean, et seigneur de Saint-Just ; 7° Marguerite qui épousa le dernier octobre 1565, Balthazar de Goyant, seigneur de Maizerolles en Vivarais. Leur fils obtint la grande maîtrise de Saint-Lazare, après la mort d'Aimar de Chattes, son oncle maternel ; 8° Magdeleine, religieuse, puis en 1602, abbesse de Clavas ; 9° Louise, mariée le 5 janvier 1578 à noble Jean de Bourbal, seigneur de Choisinet, Annet, bâtard de Chattes, seigneur de Crespol et habitant le Puy. Dans son testament du 4 août 1616, il fit un legs à sa cousine du Choisinet, laquelle était veuve depuis au moins 1602.

François, le père de cette nombreuse famille, qu'il s'était faite dans moins de onze années de mariage, n'avait que quarante ans lorsqu'il mourut. En voyant dans l'histoire les grands événements qui déjà se préparaient et éclatèrent bientôt, en se souvenant de la guerre civile qui ne tarda pas à déchirer notre pays, autant et plus que les autres provinces du royaume, on regrette qu'une mort prématurée l'ait fait disparaître de la scène politique, au moment où il était dans toute la force de l'âge, et dans sa plus grande expérience. La belle défense de Metz promettait au Velay, dans la personne du seigneur de la Brosse ; outre le père de famille aux mœurs très pures, outre le juge intègre et le gentilhomme puissant à la cour, un chef rempli d'un grand et noble courage. Mais si la mort ne voulut pas qu'il assistât lui-même à toutes ces scènes de désordres et où bien des crimes se mêlèrent parfois, du moins nous allons voir que tous les membres de sa famille y prirent une part assez glorieuse, se déclarèrent constamment en faveur de la bonne cause, pour elle exposèrent leur vie, donnèrent même leur sang et se firent une renommée dont l'histoire a gardé le souvenir. Presque tous néanmoins ont mérité un juste reproche, c'est que, héritiers de la valeur de leur illustre père, ils ne voulurent pas l'être de la sévère et irréprochable honnêteté de ses mœurs.

Guillaume de Clermont-Chattes

(Baron de la Brosse de 1556 à 1570.)

Nous avons vu que le 3 janvier 1556, Guillaume de Chattes à peine âgé de dix ans, portait déjà son titre seigneurial de baron de la Brosse, et qu'il était sous la tutelle de sa mère Paule de

Digitized by Google

Joyeuse. Profitons de cette minorité qui fournirait d'ailleurs peu de détails à notre notice, pour examiner dans quel état les esprits se trouvaient alors, et jeter au moins un coup d'œil sur la révolution politique et religieuse qui allait causer parmi nous, tant de ruines. Même en faisant cette courte digression, nous ne sortirons pas beaucoup de notre sujet, puisque la Brosse se trouvant sur l'extrême frontière du Velay, plus que tout autre et avant toute autre baronnie diocésaine, eut à porter les coups de l'orage qui vint principalement du Vivarais, s'abattre sur notre pays.

Sans doute nous ne voudrions pas exagérer la portée de l'histoire toute locale et toute particulière que nous donnons ici, ni grandir ses proportions outre mesure, ni faire le procès à tout le protestantisme avec le petit nombre de faits que nous aurons à citer. Toutefois ne considérant que ceux qui eurent lieu dans notre contrée, bornant notre appréciation aux causes qui les produisirent, aux auteurs qui les dirigèrent et aux tristes résultats qui en furent les conséquences, nous demeurons convaincus que la prétendue réforme, malgré l'apparence religieuse qu'elle voulut se donner et qu'ont voulu lui donner plus encore certaines théories modernes, élaborées après coup, ne fut en réalité, dans nos montagnes du moins, qu'une grossière révolte, inspirée à quelques-uns par des motifs politiques, au très grand nombre par l'avidité du pillage, presque à tous, par l'amour d'une licence effrénée, et qu'on eut cette raison de lui résister, en employant vigoureusement contre elle, les moyens de force et de compression qui étaient alors en usage. Nous pensons en outre que le Velay contribua grandement pour sa part à faire triompher cette très juste et très noble résistance, et que dans ce même Velay, le canton de Tence, avec la baronnie de la Brosse, servit comme de premier contrefort pour amortir et diviser l'invasion protestante. Il est bien vrai que dans cette longue et sanglante lutte, ce malheureux pays eut à subir de nombreuses dévastations, deux de ses paroisses devinrent et sont restées depuis lors presqu'entièrement protestantes; plusieurs de ses châteaux forts tombèrent pour ne plus se relever, mais leurs ruines du moins, marquèrent et marquent encore la limite qu'il n'a pas été donné aux protestants de franchir.

Telle est, croyons-nous, et les faits qui vont suivre le démontre-

Digitized by Google

ront, la seule et véritable origine du protestantisme dans le canton de Tence. Il y pénétra venant du dehors et par voie d'effraction plutôt que de conviction, amenant à sa suite la guerre civile au moyen des bandes étrangères. Il y fut poussé soit par le désir qu'avaient ses chefs supérieurs, de se frayer au travers du Velay, une route qui joignit directement le Languedoc à l'Auvergne et au centre de la France, soit par la cupidité des chefs subalternes qui convoitaient les riches domaines des chevaliers de Malte à Devesset, et de nos évêques du Puy à Beaujeu et à Bonnas. Il y prit racine et est parvenu à s'y maintenir, grâce au concours de trois apostats, qui tous les trois, et le même jour, embrassèrent la religion protestante, mais laissèrent sur son front, une tâche de boue et de lubricité qui ne s'effacera pas de longtemps.

Voici en effet ce que raconte l'histoire : Dès l'année 1550, la réforme avait fait des progrès rapides dans le bas et le haut Languedoc. Neuf ans après, en 1559, de grands troubles éclatèrent à Annonay, à Privas, et les sectaires s'enhardirent de plus en plus, secrètement d'abord, puis à découvert et de vive force, remontèrent la chaîne des Cévennes, et firent irruption dans notre pays, surtout par Devesset, Saint-Agrève, Saint-Romain le Désert, le Chambon et Saint-Voy de Bonas. A Devesset, les chevaliers de Malte eurent des traîtres, s'il est vrai que Blacons, le lieutenant du baron des Adrets, fut l'un d'entr'eux.

A Saint-Romain le Désert, le curé prêcha le nouvel évangile et confirma sa prédication par un mariage scandaleux et sacrilège. Son nom est resté inconnu. A Saint-Voy, même prédication et même scandale de la part du curé Bonnefoy. Ce berger devenu loup, et loup furieux après son abjuration, effraya les protestants eux-mêmes par ses atrocités contre ceux des catholiques qui eurent le courage de ne point le suivre. Trois cents ans n'ont pu le faire oublier, et dans nos localités protestantes, on répète encore, mais tout bas, des chansons qui rappellent son triste et odieux souvenir. Au Chambon de Beaujeu, Antoine Romezins qui était notaire, se fit protestant pour pouvoir s'emparer avec moins de scrupule, des biens du prieuré, et le curé qu'il entraîna suivit l'exemple de ses deux confrères voisins. Nous avons lieu et motif de croire qu'il s'appelait Vital Bollon. Tous ces faits ont leur langage, nous espérons que le lecteur en conviendra, et mieux et plus

Digitized by Google

vite que des raisonnements; ils prouvent ce qu'il faut chercher ailleurs que dans le désir de bien faire et de bien vivre, la cause de l'implantation du protestantisme dans les quelques paroisses du Velay qu'il parvint à conquérir.

De 1560 à 1567, époque de la première guerre civile, une sorte de paix régna dans le canton de Tence. La réforme eut donc tout le loisir de devenir prédominante, au Chambon et à Saint-Voy surtout, et quoique bien jeune encore, elle montra dès lors l'intolérance, dont elle s'armera partout et toujours quand elle se croira la plus forte. A Saint-Voy la messe catholique fut abolie, pour n'y être rétablie que douze ans plus tard, en 1572. Un grand nombre de familles restées fidèles à l'antique religion, ne purent plus pratiquer librement, et sans s'exposer au danger de perdre la vie, le culte de leurs ancêtres.

La raison de cette tranquillité laissée aux protestants par les catholiques, c'est qu'il fallut porter la défense sur d'autres points du diocèse, qui étaient plus sérieusement menacés. En 1562, en effet, eut lieu l'expédition du baron des Adrets et de son lieutenant Blacons qui voulurent parvenir jusqu'au Puy en traversant le Forez et en remontant la rive gauche de la Loire. Leur expédition échoua. Mais il semble que cet échec ait ouvert les yeux aux chefs du parti, et que trouvant trop longue la route du Forez, pour aller rejoindre et soutenir leurs adeptes, soit en Auvergne soit dans le centre de la France, ils résolurent dès lors de se frayer un passage de vive force plus court et plus rapide, par le Velay.

Dès 1567, lorsqu'éclata la dernière guerre civile, cette intention de leur part se dessina assez clairement. Le 22 décembre, les quatre vicomtes : de Bruniquel, de Montclar, de Paulin et de Caumont arrivent du fond du Vivarais et veulent forcer les gorges de nos montagnes, afin d'aller au secours du prince de Condé qui les appelait à Vichy. Mais ils furent battus et obligés de contourner la frontière orientale de notre province. Ce ne fut que par la voie du Forez et de Saint-Rambert, qu'ils allèrent grossir les troupes des rebelles. C'est que le danger, cette fois du moins, avait été compris et prévu par l'évêque Sennectaire et le baron de Saint-Vidal. Tence venait d'être fortifié. On y avait envoyé des gens de guerre ainsi que dans les autres villes voisines du Haut Vivarais, et l'ennemi ne crut pas devoir affronter une pareille résistance.

Digitized by Google

Ce que n'avaient pu faire les quatre vicomtes à la fin de l'année 1567, ou parce qu'ils étaient trop faibles, ou parce que le temps les pressait d'aller grossir les troupes du prince, d'autres bandes l'essayèrent en 1568. A Devesset, la Commanderie des chevaliers de Malte tomba en leur pouvoir. A Saint-Voy, ils prirent, incendièrent, renversèrent de fond en comble le fort de Montgiraud. L'année suivante 1569, pénétrant toujours plus avant dans le cœur du pays, ils s'emparèrent de la Chartreuse de Bonnefoy, et mirent à mort le prieur de l'abbaye avec trois de ses religieux. Enfin pendant le mois d'août 1570, l'armée des princes et de l'amiral partait d'Aubenas, traversait la Mastre et Rochepaule et poussait ses reitres jusque sur notre frontière, entre Saint-Agrève et Devesset, espérant que les quelques victoires remportées l'année précédente leur auraient ouvert un chemin. Mais elle trouva le pays en armes, mieux préparé encore à la défense, et les protestants forcés encore une fois de faire un assez long détour se rabattirent sur Saint-Bonnet, Montfaucon, Dunières, Saint-Didier et Monistrol, se rendant à la Charité-sur-Loire, et laissant dans chacune de ces villes une trace sanglante de leur passage.

L'histoire locale raconte en effet que dès 1568, les catholiques du Velay et dans le canton de Tence plus qu'ailleurs, avaient couru aux armes et pris la ferme et énergique résolution de se défendre. Assurément ils en avaient le droit, et si un reproche devait leur être adressé, ce serait d'avoir attendu si longtemps, et permis pendant huit années consécutives, que des hérétiques, non pas originaires du pays, mais venant d'une province voisine, non pas en employant la conviction, mais au moyen de la violence et par l'exemple du libertinage, introduisissent dans deux ou trois de ses paroisses, une prétendue réforme que les lois de cette époque proscrivaient et avaient droit de proscrire et plus encore ; que ces hérétiques une fois devenus les maîtres, allassent jusqu'à persécuter avec une extrême rigueur, les habitants de ces quelques paroisses restés fidèles à l'ancienne religion, jusqu'à briser les saintes images, piller et ruiner les églises, brûler les reliques des saints ou jeter au vent leurs cendres sacrées, en un mot jusqu'à profaner et insulter publiquement, ce qui avait été toujours l'objet d'une générale et profonde vénération pour le reste du peuple, auquel ils n'avaient pas le droit d'imposer leur nouvelle croyance.

Digitized by Google

Parmi les nobles seigneurs du pays qui alors se dévouèrent à la défense de la religion, le baron de la Brosse se trouva au premier rang. Mais il était bien jeune encore et ne pouvait avoir que 22 ou 23 ans tout au plus. Ce fut cette grande jeunesse sans doute qui l'empêcha de prendre un commandement dans l'armée de notre province, où sa haute naissance l'aurait obligé d'occuper un poste, pour lequel peut-être l'expérience lui aurait fait défaut. Du moins il voulut aller apprendre le glorieux métier des armes sous les ordres du maréchal de France, son oncle, en compagnie de ses cousins, les seigneurs de Joyeuse, dont la renommée commençait à grandir. Le 13 novembre 1568, alors que la deuxième guerre civile s'annonça plus menaçante et s'étendit à peu près dans tout le royaume, il fit son testament et règla les affaires de sa maison aussi bien que celles de sa conscience, comme le faisaient d'habitude tous les seigneurs catholiques de cette époque. Puis il rejoignit l'armée de Charles IX et prit part au long siège de La Rochelle, et aux nombreuses attaques que livrèrent les catholiques pour reprendre cette ville. Dans toutes les rencontres il mérita par sa bravoure, les éloges de tous ses compagnons d'armes ; et déjà il faisait revivre la mémoire du vaillant défenseur de Metz, lorsqu'en 1570, une mort glorieuse vint le frapper et l'arrêter au commencement de sa belle carrière.

On peut dire à sa louange que, le premier de sa famille, il tomba victime de son dévoûment à la cause religieuse, et quoique mort bien jeune, n'ayant pas eu le temps ni l'occasion de se faire un nom illustre, son sacrifice n'en fut ni moins pur ni moins méritoire parce qu'il ne fut pas entaché des motifs de jalousie et d'ambition politique, motifs qui ne tardèrent pas à se mêler aux actions de plusieurs de ceux qui défendaient la foi catholique, presqu'autant qu'aux actions de ceux qui l'attaquaient et voulaient la détruire.

Charles I^er^ de Clermont-Chattes

(Baron de la Brosse depuis 1570 jusqu'en 1574 au moins)

Il est à croire que pendant la paix qui fut faite en septembre 1570 et se maintint jusqu'à la fin du mois d'août 1572, les enfants de Paule de Joyeuse se réunirent au château de la Brosse et avisèrent

Digitized by Google

au moyen de soutenir les intérêts de leur famille que la mort de Guillaume menaçait de compromettre. Mais auquel d'entre eux fut confié le gouvernement de la baronnie? S'il faut s'en rapporter à quelques généalogistes, Charles se trouvait bien être le plus âgé, mais on l'avait nommé déjà chanoine et comte de Lyon, et, comme tel, il ne pouvait pas convenablement recueillir la succession de son frère, succession qui par les temps difficiles qu'on traversait alors, avait surtout besoin d'un maître habile à manier l'épée. Après Charles venait Aimar, portant le titre de chevalier de Rhodes: toutefois il semble que ce titre lui défendant autant et plus qu'à son frère aîné, d'avoir une famille, lui interdisait par cela même la possession d'un fief devenu la propriété principale de la maison. Restait donc François II, le troisième des fils survivants; aussi, longtemps nous avions cru que c'était lui qui avait pris dès 1570, le titre et l'autorité de seigneur de la Brosse.

Mais un acte que nous avons trouvé depuis, est venu rendre pour nous fort douteuse la nomination de Charles de Chattes comme comte et chanoine de Lyon, le 14 décembre 1564, époque d'ailleurs où il n'aurait eu que 14 ans et nous force à admettre que ce même Charles fut baron de la Brosse de 1570 à 1574 au moins. Voici cet acte. Le 19 juin 1574, les quatre frères de Chattes étant à Lanyel, près Tence, assistèrent au mariage de Charles de Joux avec damoiselle Jeanne Blaynier dite de Queyrières, et les noms et titres de ces quatre témoins, sont énoncés ainsi qu'il suit: présents, puissant seigneur Charles de Chattes, seigneur de la Brosse, Aymar de Chattes, chevalier de Rhodes, François de Chattes seigneur de Vernoux, et Jean de Chattes, comte de Saint-Jean, frères. Or, il nous paraît étrange que le notaire ait omis d'appeler Charles, comte de Lyon, si depuis dix ans comme le veut Aubaïs, il avait ce titre, surtout quand il n'oublie pas de qualifier ainsi Jean de Chattes, le dernier des quatre frères; étrange aussi qu'il l'ait placé le premier et en le nommant seigneur de la Brosse, s'il n'avait pas cette autorité; pour tous ces motifs, on nous permettra, jusqu'à ce qu'un nouveau document soit venu modifier notre opinion, de tenir Charles de Chattes pour vrai et légitime baron de la Brosse et de renvoyer peut-être au 14 décembre 1574 (et non 1564) son élévation à la dignité de chanoine et comte de Lyon.

Digitized by Google

Que le lecteur nous permette encore de supposer comme très vraisemblable, une sorte de conseil tenu au château de la Brosse et dans lequel on dut examiner quel serait le meilleur parti à prendre, au cas où la lutte recommencerait. Paule de Joyeuse, mise au courant peut-être par son frère et par ses neveux, de bien des intrigues de cour, n'eut pas de peine à comprendre que la trêve qui venait d'avoir lieu, ne serait pas de longue durée, et pour soutenir et défendre sa maison elle n'avait que quatre fils bien jeunes encore et sans beaucoup d'expérience. Elle voulut donc leur créer dans le pays de nombreux partisans sur le dévouement desquels ils pussent compter, quand bientôt ils devraient aller ensemble sur les champs de bataille, et elle convoqua au château de la Brosse, les seigneurs du voisinage. Là se trouvèrent réunis tous les nobles ayant tourelle ou château féodal dans le canton de Tence et dans les lieux environnants et qui bien volontiers, au moment du péril surtout, consentaient à reconnaître l'autorité de celui que sa qualité de baron, ainsi que le crédit et la puissance de sa famille, désignaient naturellement comme devant être leur chef. Parmi eux on distinguait Claude de Lusy, baron de Queyrières, seigneur de Pélissac et François son fils aîné, ce dernier bien jeune lui aussi, mais plein de feu et de courage, et qui allait bientôt s'illustrer à la tête de ses cavaliers, dits de Vieillarmat; Christophe de Beaulieu, seigneur du Mazel et Aymard de Beaulieu son fils, issus d'une famille qu'Annonay comptait au nombre de ses plus célèbres, qui donna trois prieurs à la paroisse de Tence, plusieurs chevaliers à l'ordre de Malte, et se montra toujours dévoué à la cause catholique; Charles de Joux et Claude de Joux seigneur de Lanyel et Jean Dupuis, écuyer des Flachats son gendre, Gilbert de Bannes seigneur de Boissy et de Montregard et Aymar de Fay-Péraut seigneur de Solignac.

La délibération sur ce qu'il y aurait à faire dans le cas où la patrie de nouveau les appellerait aux armes, ne pouvait pas être et ne fut pas de longue durée en présence des jeunes seigneurs de la Brosse, si fortement attachés à la cause du roi et de la religion par toutes leurs alliances de famille et par le souvenir de leur frère Guillaume qui venait de verser son sang pour la défendre. En vain Aimar de Solignac qui allait bientôt tourner au protestantisme et Geoffroy de Joux dont la fille devait s'allier ou

Digitized by Google

était alliée déjà à un seigneur de Geissants soupçonné d'hérésie, voulurent-ils prendre la défense de la réforme, parler de liberté de conscience, des abus du clergé catholique, des bonnes intentions que montraient les partisans de la religion nouvelle et du danger que l'on courait, en usant contre eux de violence, d'attirer sur le pays déjà bien malheureux les coups les plus forts de la lutte.

On répondit à tous ces conseils d'une fausse prudence, qu'il n'était plus permis de rester hésitant entre les deux grands partis qui divisaient tout le royaume, qu'aux yeux de quiconque voulait voir clair, il était évident que d'un côté se trouvait la cause royale, les intérêts de la religion et ceux de la patrie, tandis que dans l'autre on n'apercevait que quelques princes jaloux et mécontents, des seigneurs avides de s'enrichir et une multitude aveugle qu'on poussait à toute sorte de licence, sous prétexte de liberté religieuse; que, sans doute la tentative des quatre vicomtes et la dernière attaque de l'armée des princes, montrait aux moins clairvoyants, que l'intention bien arrêtée des hérétiques du Midi était de forcer les gorges et les défilés de nos montagnes et au travers du Velay, de tendre la main aux rebelles qui se levaient nombreux en Auvergne; mais que notre province ne pouvait pas sans déshonneur décliner la glorieuse mission que la providence lui avait faite; que voulut-elle d'ailleurs se tenir dans la neutralité, elle aurait toujours à supporter les coups des deux partis, et que par conséquent mieux valait pour elle souffrir en défendant la bonne cause plutôt que de s'avilir en l'abandonnant et de souffrir quand même. On ajoute qu'à propos des intentions protestantes qu'on voulait donner comme pacifiques, il était permis à d'autres de se laisser tromper par toutes ces belles protestations, mais que pour les seigneurs du Velay et pour eux, principalement, le mensonge était trop grossier, et que la duperie si elle avait lieu, serait par trop naïve, surtout après les massacres qui avaient eu lieu, il y avait quelques jours à peine à Devesset, à Saint-Voy de Bonas et à la Chartreuse de Bonnefoy; que la réforme d'ailleurs avait prouvé suffisamment par sa conduite en Suède, en Hollande et en Allemagne, qu'elle était de sa nature, violente contre les catholiques, et qu'elle serait pareillement en France dès qu'elle aurait le pouvoir et la force. Pour les abus du clergé catholique on

Digitized by Google

avoua qu'il pouvait en exister sans doute, mais moindres qu'on ne le disait et que dans tous les cas, il fallait pour les corriger, d'autres réformateurs que ceux qu' ils avaient eu l'occasion de rencontrer maintes fois à la tête des hordes protestantes et d'autres paysans que ceux de Saint-Romain-le-Désert, de Saint-Voy et du Chambon. Quant au respect dû à la conscience, que la reclamer pour les protestants ou en leur nom, c'était vouloir leur accorder une chose dont ils n'avaient pas même l'idée, puisqu'ils songeaient si peu à respecter les malheureux catholiques des trois paroisses dont ils étaient devenus les maîtres.

Ces réponses dites simplement, mais avec une rude franchise et à l'appui desquelles on citait des faits nombreux dont ils avaient été les témoins, ou qui s'étaient passés dans les localités voisines et qu'ils avaient entendu raconter plus d'une fois, portèrent la conviction dans l'âme de tous ceux qui avaient assisté au Conseil de la Brosse. Ils rentrèrent dans leurs châteaux ou fortins, ou domaines nobles, détestant la prétendue réforme qui était venue jeter le trouble au milieu des antiques croyances, maudissant les sectaires, auteurs de tant de guerres civiles, et bien résolus à se défendre si la lutte éclatait une troisième fois, et à se défendre avec plus d'énergie encore que dans les deux luttes précédentes.

Telle était la disposition des esprits, lorsque vers la fin du mois d'août 1572, se repandit dans toute la contrée la nouvelle des terribles massacres qui avaient eu lieu à Paris. Cette nouvelle fut pour les huguenots comme un coup de foudre et lorsque Pierre de Rochebonne, gouverneur et sénéchal du Puy, eut fait publier dans tout le Velay, que l'intention du roi était que les religionnaires cessassent leurs prêches et allassent à la messe, presque tous les protestants se soumirent et s'exilèrent.

Mais à cette première impression de terreur, succéda une fureur plus grande encore, dans le courant même de cette année 1572, les rebelles commandés par le capitaine Vacheressse s'emparèrent de Baudinet et s'y fortifièrent, ainsi que de Fay-le-Froid. Le château de Beaujeu tombe aussi en leur pouvoir et, forte de ces trois points d'appui, la secte protestante continue ses prêches et ses assemblées à Saint-Voy.

En vain Rochebonne essaya-t-il de faire observer, là comme ailleurs, les ordres du roi, tous ses efforts furent inutiles ; les habi-

Digitized by Google

tants de cette paroisse avaient encore à leur tête leur ancien curé Bonnefoy, qui, par son zèle aussi ardent que son abjuration avait été scandaleuse, contribua à les rendre plus fanatiques et à augmenter leur attachement à la prétendue réforme. Dans leur localité froide et montagneuse, devenue comme un poste inexpugnable dont ils étaient entièrement les maîtres, il appelèrent et réunirent tous ceux de leurs correligionnaires qui ne pouvaient point entendre ailleurs les instructions de leurs ministres.

Pendant toute l'année 1573, la guerre continua acharnée et furieuse de part et d'autre; les uns cherchant à pénétrer dans ce mandement de Bonas où le protestantisme venait d'établir sa forteresse les autres s'appliquant à le défendre. Melchior de Saussac, baron de Saussac et de Vertamise, reprit sur les rebelles le château de Beaujeu après un siège de dix ou douze jours. Au mois de décembre il se rendit encore maître de Fay à l'aide de troupes que lui avait envoyées l'évêque Sénectaire; il semble que presque partout les catholiques triomphèrent. Mais ces triomphes ne purent ni affaiblir ni intimider les protestants poussés à bout par les massacres de la Saint-Barthélemy. Il arriva même qu'au mois de décembre 1573, la paix ayant été faite à Lottoire près de Quintenas, entre le sieur de Pierregourde, chef protestant et Charles du Peloux, commandant les catholiques, Pierregourde et d'autres conducteurs de bandes quittèrent le Haut Vivarais où la guerre devait être momentanément suspendue, se jetèrent sur notre province et vinrent prêter main forte aux troupes des sectaires qu'avaient affaiblies mais non vaincues Sénectaire et le baron de Saussac.

Ce fut alors qu'ils pénétrèrent plus avant dans notre pays de Velay et que les catholiques eurent besoin de réunir toutes leurs forces, et de se raidir avec toutes leur vigueur pour chasser successivement de leurs différentes places envahies, et refouler au-delà des montagnes cette terrible invasion; nous ne ferons que mentionner la marche de Pierregourde, qui, par lui-même ou par ses lieutenants, s'empara de Montusclat, de Bellecombe, de Bessamorel, de Chapteuil, de Saint-Quentin et même d'Espaly, situé aux portes de la ville épiscopale. Mais nous raconterons plus longuement l'aventureuse expédition d'un chef de routiers, nommé Erard, qui, après avoir pris Tence, poussa son attaque par delà Montfaucon, jusqu'à Saint-Pal-de-Monts.

Digitized by Google

L'année 1574 commença sous de sombres auspices. En ce temps, dit Belleforest, apparut au ciel une nouvelle étoile, grande comme l'étoile du jour, ayant la figure d'un rhombe ou lozange. Elle fut remarquée pour la première fois le 9 novembre 1573 par l'astronome Gême, et ce savant dit qu'elle ne remua pas de place, pendant l'espace de trois semaines, qu'elle fut vue pendant neuf mois ou environ en France, et dans plusieurs parties de l'Europe avec grande merveille de plusieurs.

Or pendant qu'on apercevait dans le ciel, ce signe d'un triste présage, Erard, natif de Vernoux, ancien étudiant de la basoche de Nîmes, se mit à la tête d'un grand nombre d'aventuriers de son génie et de sa façon. En quittant le Vivarais, où la paix conclue à Lottoire ne lui permettait plus ses ravages et ses déprédations, il s'avança vers le nord et marcha sur Tence. Au mois de janvier, favorisé par les idées de terreur qui régnaient partout et par la température douce qui signala cet hiver, il surprit les habitants de cette ville qui ne se tenaient point sur leurs gardes et dont la garnison avait été menée ailleurs, afin de tenir tête à Pierregourde, il s'empara du fort qui avait été démantelé et l'arma de nouveau. A cette nouvelle, les ministres des lieux circonvoisins, du Chambon de Saint-Voy et des Vastres vinrent se réunir auprès de lui, ainsi qu'un grand nombre de mécontents et d'ambitieux, qui embrassèrent la nouvelle religion uniquement pour parvenir à leurs iniques desseins. Nous pensons que ce fut alors que l'église de Tence fut brûlée, moins le chœur et la chapelle dite de la Sainte Trinité.

Les sectaires ne se contentèrent pas de cette première victoire, ils poussèrent leur pointe jusqu'à Saint-Pal-de-Monts dont le château fut pris le 11 janvier de cette même année 1574.

Mais le châtiment ne se fit pas longtemps attendre, et il fut rude autant que les coupables l'avaient mérité. Tence ne resta pas plus de quatre mois en leur pouvoir. Vers la fin d'avril, le fier baron Antoine de Saint-Vidal, accoutumé à se porter rapidement partout où le protestantisme forçait les barrières de notre province, était devant les murs de Tence et l'assiégeait avec les troupes qu'on lui avait envoyées de Lyon, et avec lesquelles il avait dans le courant du mois de mars repris jusqu'à cinq des places fortes qu'avaient occupées les protestants. Enhardi par ces succès, il poussa Erard

Digitized by Google

avec la plus extrême vigueur ; sous ses ordres et pendant les vingt jours que le siège dura, le capitaine Maselet commandant le fort de Chambarlhac en Vivarais, et Portal commandant de la ville de Saint-Agrève, se distinguèrent par leur valeur, ainsi que les quatre frères de Chattes, seigneurs de la Brosse, qui, comme nous le verrons plus bas, étaient accourus à la défense de leur seigneurie de la Brosse. Les plus rudes assauts se donnèrent près du portail supérieur, au midi de la ville, à l'entrée de la route de Saint-Agrève. Il n'y a pas longtemps encore, près de la maison appartenant actuellement aux Frères, on a découvert en fouillant le sol, des pierres calcinées par l'incendie, des débrits de mousquets et de hallebardes, et autres indices d'une lutte acharnée. Saint-Vidal s'empara enfin de la ville par le moyen d'un catholique du dedans. Il fit passer tous les habitants au fil de l'épée et livra leur maison au pillage. Les ministres trouvés à Tence et qui étaient les auteurs des troubles de ce pays, furent pendus. Il y eut même un certain Chambonnet de Monistrol qui, étant tombé au pouvoir de Saint-Vidal, fut, quelques jours plus tard, conduit à Montfaucon, et là, arquebusé. Les historiens auxquels nous empruntons ces quelques détails, ajoutent que dans le sac de Tence, les soldats éventrèrent les morts parce qu'ils avaient su qu'un homme avait avalé des pièces d'or pour les soustraire et les sauver du pillage.

Erard qui avait été fait prisonnier par le capitaine Portal, parvint à se tirer, la vie sauve, du milieu de tous les massacres, Saint-Vidal auquel il avait été remis, le relâcha pour de l'argent, contre le gré de tout le peuple, offensé de ses cruautés et de ses rapines. Il ne méritait pas en effet ce sort heureux que lui fit l'avarice de quelques uns des chefs catholiques. Durant les premiers mois de 1573, s'étant fortifié dans les terres de Munas et d'Auriol en Vivarais, Erard avait fait des courses et exercé bien des atrocités dans la plupart des villages voisins. Il arrêtait les paysans qu'il rencontrait, afin d'en obtenir de l'argent ; il leur garottait la tête avec une corde nouée, qu'il serrait ensuite au moyen d'un tour. On ajoute que, par raffinerie de cruauté, curieux de voir combien de temps un homme pouvait vivre sans manger, il laissa mourir de faim plusieurs de ses prisonniers et que l'un d'eux cependant vécut jusqu'au neuvième jour. Erard échappé au supplice par la faute de Saint-Vidal, alla recommencer la guerre en Haut Viva-

Digitized by Google

rais. Pendant près d'une annnée encore maître du château de la Mastre il fit dans les environs des courses et des ravages terribles, jusqu'à ce qu'enfin il reçut d'un des sectaires de sa religion, la récompense qui lui était due.

Vers le 3 février 1575, le seigneur de Rochegude, qui était, croyons-nous, Charles de Barzac, ancien chánoine, mais ayant embrassé la Réforme, ennuyé et lassé de tant de brigandages, s'avança du côté de la Mastre, et se saisit adroitement d'Erard et de son lieutenant Lachaud, lesquels ne se méfiant point de lui, et s'étant toujours avoués du parti protestant, osèrent venir le saluer et lui donnèrent des marques de respect comme étant leur gouverneur.

Mais Rochegude les fit arrêter sur le champ, et après quelque procédure sommaire, il ordonna de les pendre aux créneaux du fort, et de mettre en liberté six ou sept laboureurs et beaucoup d'autres prisonniers que le chef de bande tenait depuis longtemps dans ses basses fosses et auxquels il faisait éprouver les plus affreux tourments. On dit que quand Erard sut qu'on allait le pendre, il demanda au seigneur de Rochegude si son plein chapeau d'écus d'or ne lui sauverait pas la vie. Ce qui le faisait parler de la sorte, c'est que, en deux autres circonstances, il avait échappé à la mort au moyen de fortes rançons. Mais cette fois pareille grâce lui fut refusée. Un chef protestant moins cupide et plus juste que n'avaient été les chefs catholiques, infligea à ce grand coupable la punition exemplaire qu'il avait méritée.

Nous avons dit plus haut que les quatre frères de Clermont-Chatte faisaient partie de l'armée catholique qui assiégea et délivra Tence. Comment supposer en effet qu'ils ne soient pas venus porter secours à cette ville près de laquelle se trouvait le siège de leur baronnie et où reposaient les cendres de leurs pères et de leurs aïeux, et qu'ils se soient tenus éloignés au moment de ce siège, qui peut bien n'être qu'un petit événement dans l'histoire, mais qui pour eux dut avoir une grande importance. Il est vrai qu'aucune chronique ne mentionne leur présence auprès du baron de Saint-Vidal, et parmi les gentilshommes qui commandaient sous ses ordres; et à cause de ce silence malgré l'envie qui nous pressait de rattacher ce siège à l'histoire de leur baronnie, nous n'aurions pas osé affirmer qu'ils y eussent

Digitized by Google

pris part, si un document n'était venu rendre plus probable notre assertion.

Voici ce document que nous avons cité déjà, mais qu'il est utile d'examiner avec un peu plus d'attention. Le siège de Tence commencé à la fin du mois d'avril et qui dura vingt jours, ne dut se terminer que vers le milieu de mai. La reprise de Saint-Pal-de-Monts qui suivit celle de Tence, dut bien retenir jusqu'aux premiers jours de juin, sous les murs, les troupes de Saint-Vidal; or le dix-neuvième, peut-être le neuvième jour de ce mois de juin mil cinq cent septante-quatre, un mariage se faisait à Lanyel, domaine noble situé près de Tence, entre noble Charles de Joux, fils de noble Mathieu de Joux, seigneur de Lanyel, et de demoiselle Philippe de Raucoules, et demoiselle Jeanne Blaynier dite de Queyrières, veuve de feu noble Jean de Changeas, et les quatre premiers témoins qui signèrent le contrat, même avant Claude de Pélissac, qui tenait lieu de conseil et de tuteur à l'épouse, furent : puissant seigneur Charles de Chattes, seigneur de la Brosse, Aymard de Chattes, chevalier de Rhodes, François de Chattes seigneur de Vernoux, Jean de Chattes, comte de Saint-Jean, frères. Après eux, signèrent Claude de Pélissac, messire Jean Olivy curé de Marlhes, noble Louis de Joux et maître Rivière, notaire à Tence. Puisque les seigneurs de la Brosse se trouvaient à Tence, quinze jours après le siège de cette ville, il nous a semblé hors de doute qu'ils assistèrent à ce siège.

On peut se demander encore pourquoi leur présence à ce mariage de l'héritier de Lanyel, qui était un de Joux, issu d'une branche des de Joux, fixé à Lanyel, tandis qu'aucun membre de l'autre branche qui avait gardé Joux, campagne très voisine de Lanyel, ne se trouvait à cette même réunion de famille? On peut faire sans doute à cette question plusieurs réponses. La nôtre serait que dès cette époque, peut-être pendant le court intervalle qu'Erard fut maître de Tence, la maison de Joux, et son domaine noble, étaient venus au pouvoir d'un chef protestant, non par voie de conquête, mais par suite d'une alliance et que c'est là le motif pour lequel aucun seigneur catholique ne parut à ce mariage catholique, fait au moment où la rupture entre catholiques et protestants était plus vive, et l'animosité plus ardente. Nous voyons en effet dans le testament de noble François Durranc, seigneur de Joux, fait

Digitized by Google

à Joux le 7 février 1621, qu'en 1574, demoiselle Marguerite de Joux devait posséder Joux, qu'elle était alors l'épouse ou la veuve d'un Geissants, seigneur de Joux, et que leur fille Gasparde de Geissants de Joux, devient la femme, le 30 octobre 1584, de François Durranc, châtelain de Boffre en Vivarais et protestant. Peut-être même que ce Geissants, époux de Marguerite de Joux, était un Geissants de Chattes, et que par cette parenté ou alliance, s'expliquerait la présence des quatre frères de Chattes au mariage de Lanyel. Il reste toujours vraisemblable néanmoins que l'hérésie à cette époque avait infesté la maison de Joux, ou par la faiblesse des Geissants, ou par l'intrusion des Durranc; puisqu'en 1621, au lieu de reposer au cimetière de Tence, les restes de N. de Plafay, oncle de François Durranc et de Marguerite de Joux, sa belle-mère et de Gasparde de Geissants de Joux, sa femme, reposaient au Chambon de Tence. Mais il faut ajouter que le protestantisme ne se maintint pas à Joux pendant deux générations d'hommes. Danyel Durranc, fils de François, fit son abjuration à l'heure de la mort, gagné par les conseils et les prières de sa vertueuse épouse Lucrèce de la Planche, la fondatrice des sœurs de Saint-Joseph dans notre diocèse.

Les jeunes seigneurs de la Brosse restèrent dans leur baronnie durant l'année 1575, occupés sans doute à réparer les désastres et les ravages qu'y avait causés l'invasion protestante, ou bien se préparant à aller de nouveau, dans les différents endroits où les appelait le grand crédit de leurs parents de Joyeuse pour combattre dans les armées du roi, pour la défense de la religion. C'est ainsi que nous trouvons Aimard le chevalier de Rhodes, étant encore à Tence le 7 mars 1575, et faisant son testament devant maître Rivière, notaire de cette ville. Il institue pour héritier de ses biens, Charles de Chattes son frère aîné, et lui, décédant sans enfant, il lui substitue son autre frère François, encore un second motif pour croire que Charles ne fut pas comte de Lyon en 1564, comme le dit Aubaïs, qu'il resta seigneur de la Brosse et avec la liberté de se marier jusqu'en 1574, et même jusqu'en 1575, et que ce ne fut que par suite de son décès, sans alliance et sans progéniture, entre 1575 et 1580, que son frère François lui succéda dans le gouvernement de la Brosse.

Digitized by Google

François II de Clermont-Chattes

Baron de la Brosse de 1575 et plus à 1594.

M. Mandet a fait de François II de Clermont-Chattes le portrait suivant[1] : « Le parti royal (de 1587 à 1589) avait à sa tête un jeune « homme dévoué corps et âme à Henri III, le protecteur, l'ami, « l'allié de sa famille. Ce jeune homme était François de Clermont- « Chattes, baron de la Brosse, seigneur de Charpeys, la Faye, « Saint-Just, Vernoux. François avait passé ses jeunes années à la « cour, et n'était venu dans la province qu'après la mort du bailly « (son père). Avec Louis Armand de Polignac et son frère le baron « de Chalencon, il menait joyeuse vie sans s'inquiéter de ce qui « se passait autour d'eux, autrement que pour poursuivre de leurs « sarcasmes, le stoïque gouverneur (Saint-Vidal), le sanglier « comme ils l'appelaient. De Chattes, qui venait d'être nommé « sénéchal vers 1587, épousa la veuve de Louis Armand, mort un « peu auparavant, et dès lors il s'occupa avec une incroyable « ardeur, des affaires publiques. Qu'il restât sédentaire dans ses « châteaux de la Brosse ou de Polignac, que par le mauvais temps « il chevauchât à travers nos montagnes couvertes de neige, c'était « bien le plus galant, le plus magnifique gentilhomme qu'on pût « voir. Il avait une figure charmante, la voix douce, le regard « noble, le sourire gracieux, la parole bienveillante. Il s'en allait « toujours vêtu à la dernière mode, les mignons eux-mêmes « n'avaient pas de pourpoints plus richement brodés. Il portait la « fraise à grands canons comme tous les raffinés et prenait aussi « un soin merveilleux de sa moustache et de sa barbe. Sa « démarche était nonchalante, ses manières efféminées, ses goûts « très fastueux. Il aimait les fêtes, les banquets, les chasses « bruyantes, enfin tout ce que pratiquaient les jeunes seigneurs « voluptueux de la cour des Valois Médicis. Cependant sous ces « frivoles apparences, personne au monde ne cachait un caractère « plus viril, une âme plus fortement trempée; personne, une fois « la résolution prise, ne savait faire plus facilement marché de sa vie « que ce beau jeune homme. Quand le devoir l'appelait, on ne

1. *Histoire du Velay*. Tome V pages 260-262.

Digitized by Google

« pouvait le retenir. Il s'élançait le premier au plus fort du péril « et, comme s'il se fut fait un jeu de la mort, on le voyait la bra- « ver témérairement en toute rencontre. »

Nous croyons que M. Mandet n'a pas connu ou n'a pas voulu apprécier comme il aurait dû le faire, les premières années de François II de Clermont-Chattes et que c'est là la raison pour laquelle, il en a tracé le portrait qu'on vient de lire, portrait de fantaisie et plein d'exagération pour le mal comme pour le bien qu'il raconte de son héros. A notre avis François ne fut ni si mignon ni si efféminé, ni non plus si bravache qu'on a voulu le peindre. Nous distinguerons dans sa vie deux périodes; celle où il combattait le protestantisme, et celle où, moins ennemi des protestants, il combattit les Ligueurs; et les faits que nous allons raconter diront mieux que tous les raisonnements, ce qu'il faut penser de lui.

Il est certain d'abord que, de 1573 à 1589, durant l'espace de seize ans, il fit une rude guerre à la nouvelle Réforme, et se montra plein de zèle pour le soutien de la foi catholique.

Lorsqu'en 1572, éclata la troisième guerre civile, ne pouvant être âgé tout au plus que de vingt-quatre ans, il alla dans le Languedoc se réunir à ses cousins, seigneurs de Joyeuse et avec eux pendant deux années il prit part à un grand nombre de petites batailles où il se fit remarquer par sa bravoure. Ainsi l'histoire du Languedoc mentionne que, le 25 juillet 1573, en compagnie des jeunes Chalabre et Compendu, neveux comme lui par leur mère de Guillaume de Joyeuse, maréchal de France et baron de Saint-Didier, François de Chattes faisait partie de la belle cavalerie du maréchal Damville, lequel à la tête d'un corps de 2,700 hommes, battit les protestants entre Nîmes et Milhau, et elle ajoute que le seigneur de la Brosse se comporta très bien en cette occasion et que son courage mérita les éloges de tous ses compagnons d'armes.

Le 29 mars 1574, il accompagna son oncle, ce même duc de Joyeuse, lorqu'il partit d'Avignon et se rendit à Toulouse pour combattre la Valette. Ce fut probablement durant cette expédition qu'ayant reçu la nouvelle de la prise de Tence par Erard, et des dangers qui menaçaient la baronnie de la Brosse, il accourut promptement dans notre pays, où nous l'avons retrouvé le 9 juin, avec ses trois frères, portant le titre de seigneur de Vernoux.

Digitized by Google

Puisque Aimar, le chevalier de Rhodes, était encore à la Brosse en mars 1575, époque où il fit son testament, il reste à croire que les trois frères de Clermont-Chattes firent un assez long séjour, de 1574 à 1576, dans leur château auprès de leur mère, Paule de Joyeuse.

En février 1577, le capitaine Merle, chef protestant, s'était emparé d'Ambert et, une fois maître de cette ville, il avait exercé pendant près de deux mois, de grands ravages dans toutes les localités voisines. Mais en avril, Saint-Herem, gouverneur d'Auvergne, forme le siège de cette place importante, et parmi les seigneurs du Velay qui vinrent lui prêter main forte, on compte le baron de Saint-Vidal et deux membres de la maison de Chattes; l'un que M. Imberdis appelle le marquis de Chattes, commandant l'infanterie, et un autre nommé simplement le commandant de Chattes.

Ce dernier fut tué dans une sortie où les catholiques perdirent trente hommes. En supposant, comme c'est fort probable, qu'il appartenait à la maison de la Brosse, ce devait être ce Jacques de Chattes que nous avons nommé parmi les enfants de François I de Clermont-Chattes, et qui mourut sans alliance.

Le marquis de Chattes, commandant l'infanterie ne pouvait être que François II, seigneur de Vernoux, ou peut-être même déjà, seigneur de la Brosse, et associé comme compagnon d'armes à Saint-Vidal. M. Imberdis ne révoque pas en doute son courage; mais il semble prendre plaisir à raconter sur le jeune baron des historiettes plutôt amusantes que sérieuses et véritables. Suivant cet auteur, un jour que les catholiques ralentissaient leur attaque, les protestants assiégés attachèrent à une mince butte un chat vivant, auquel ils avaient ajusté des gants fourrés en dérision du commandant de l'infanterie qui s'appelait le marquis de Chattes, et ils descendirent doucement le pauvre animal dont les miaulements plaintifs amusaient beaucoup les religionnaires. Puis le même auteur, racontant la prise d'Issoire en juin 1577, mentionne encore le même fait et dit que, parmi les gentilshommes qui se firent remarquer par leur haine contre Chavaignac, chef des protestants, on doit placer Clermont-Chattes et qu'il fit preuve d'une grande soif de vengeance parce qu'il n'avait pas oublié les insultes dont il avait été l'objet sous les murs d'Ambert.

M. Imberdis se laisse égarer ici, comme d'ailleurs en beaucoup

Digitized by Google

d'autres endroits de son histoire par ses préventions constamment défavorables aux catholiques et pleines d'indulgence pour les protestants. Il aurait pu, si toutefois le marquis de Clermont-Chattes se montre trop emporté, excuser cet emportement, ou par sa jeunesse (il n'avait que 27 ans encore) ou par le souvenir de la mort récente du commandant de Chattes qui était probablement son frère, peut-être aussi aurait-il dû, dans le fait des chats suspendus par les assiégés d'Ambert, ne pas voir une insulte faite au marquis de Chattes, mais un simple amusement des soldats, qui se répétait à cette époque dans beaucoup de sièges. « En 1552, dit « Ambroise Paré, au siège de Metz, pendant lequel François I « de Clermont-Chattes (le père de celui dont nous parlons) se « trouvait et se distinguait au nombre des assiégés ; ceux-ci pour « se moquer des assiégeants, attachèrent des chats vivants au « bout de leurs piques et les mettaient sur la muraille et « criaient avec les chats : Miaou, miaou. Véritablement, les im- « périaux avaient grand dépit d'avoir été si longtemps à faire « brèche avec grande dépense. Ils se jetaient sur les pauvres « chats et les tiraient à coup de harquebuses, comme l'on fait au « papegault. »

François I devait sans doute une fois ou l'autre, durant les longues veillées d'hiver à la Brosse, avoir parlé à ses fils de cette sorte d'amusement, auquel peut-être il avait pris part, et ses fils, quoique portant le nom de Chattes, ne pouvaient, étant ainsi prévenus, y voir une insulte directe capable de leur imposer la soif de la vengeance.

Lorsque les protestants eurent été battus en Auvergne, à Plafay, à Beaudinet, François de Chattes alla leur tenir tête et continuer de leur faire la guerre dans le Dauphiné, où quelques unes de leurs bandes menaçaient les riches domaines que sa famille possédait encore dans cette province. Ainsi en 1579, nous le trouvons à Saint-Marcellin, où il s'efforçait de persuader à Maugiron de consentir à ce que les gentilshommes de la Côte Saint-André, en fortifiassent le château pour se défendre eux et leur famille, contre la ligue protestante.

En 1580, le commandeur de Chattes, c'est-à-dire Aimar, assista aux États du Velay, pour représenter le baron de la Brosse qui dès lors était, croyons-nous, François II son frère. Cependant, nous

Digitized by Google

devons dire qu'aucune preuve certaine n'atteste encore à cette époque, la mort de Charles I de Chattes.

Ce qui expliquerait l'absence du baron de la Brossse pendant la tenue des Etats, c'est que au mois de septembre de cette même année 1580, François de Chattes se trouvait, en sa qualité d'enseigne de Saint-Vidal, au siège de Saint-Agrève. Un homme de résolution et de coup de main, Lacroix, capitaine protestant, était parvenu à se rendre maître, non seulement de Saint-Agrève, mais d'un grand nombre de châteaux voisins, et de cette ville, il avait fait comme une forteresse, d'où il faisait de nombreuses incursions et menaçait continuellement d'ouvrir la porte du Velay, aux bandes qui venaient du Languedoc. Saint-Vidal ayant reçu ordre du roi de se rendre maître de cette place y arriva le 16 septembre, accompagné d'un grand nombre de gentilshommes du pays, parmi lesquels on remarquait le vicomte de Polignac, le baron de Latour-Maubourg et François de Chattes. Dès le 22, les canons battirent les murs avec tant de vigueur que la brèche fut bientôt praticable. En vain Chambaud, autre capitaine protestant, voulut à la tête de 80 chevaux et de 1,200 arquebusiers, porter des secours et des vivres aux assiégés, il fut repoussé avec de grandes pertes et eut de nombreux morts. Les assiégeants crurent donc pouvoir tenter un assaut dès le 24, mais Lacroix se défendit avec courage ; le combat, interrompu par la nuit, recommença le lendemain avec une égale furie de part et d'autre. A la fin, cependant, les protestants durent céder et abandonnèrent furtivement la place après y avoir mis le feu. Cette victoire fit honneur, mais coûta cher aux catholiques. Saint-Vidal eut un œil crevé par la balle d'une arquebuse. François de Chattes y reçut une blessure, ainsi que plusieurs autres gentilshommes qui assistèrent à ce siège. Saint-Vidal profita de la terreur qu'inspira aux protestants la prise de Saint-Agrève pour les attaquer avec succès et les chasser des châteaux qu'ils occupaient sur la frontière du Haut-Vivarais, et ce fut alors sans doute dans quelques-unes des rencontres qui eurent lieu, que François de Chattes eut son cheval tué sous lui, et que son frère Aimar le commandeur parvint à se rendre maître du capitaine protestant nommé Vacheresse, celui qui avait longtemps occupé le fort de Devesset.

Durant la courte paix qui suivit la prise de Saint-Agrève, des

Digitized by Google

rivalités puis de grands désordres éclatèrent au Puy entre les habitants de cette ville et leur gouverneur, Saint-Vidal d'un côté, et de l'autre le vicomte de Polignac qui entraîna dans son parti François de Chattes. Le 3 du mois de mai 1581, un bourgeois du Puy ayant frappé la femme d'un des officiers du vicomte, ce dernier voulut châtier le coupable de ses propres mains, et osa venir publiquement dans la ville, pour exécuter son projet de hautaine vengeance. Les habitants s'étant révoltés contre lui et l'ayant repoussé hors du faubourg des Farges, il s'irrita et parcourut les boulevards au grand galop de son cheval, en compagnie de plusieurs cavaliers au nombre desquels était François de Chattes; il frappa plusieurs citoyens paisibles dont quelques-uns moururent des suites de leurs blessures. On commença des poursuites judiciaires contre le vicomte et le sieur de Chattes. L'irritation cependant ne fit que s'accroître et les citoyens se battirent plus d'une fois avec les soldats qui tenaient garnison à Polignac, et Rochebonne porta une sentence de mort contre les deux seigneurs les plus coupables de la troupe. Le vicomte, comprenant que l'affaire devenait fort sérieuse, chercha bien à obtenir que le conseil du roi évoquât l'instruction de ce procès, mais la ville et les États du Languedoc eux-mêmes s'opposèrent longtemps à cette évocation et demandèrent qu'on exécutât la sentence, jusqu'à ce qu'enfin le duc de Joyeuse tout puissant à la cour et parent du sieur de Chattes, obtint une ordonnance du conseil privé le 1er avril 1582, qui se borna à condamner le vicomte à payer certaines sommes aux familles de ceux qui avaient été victimes.

La réconciliation pourtant ne fut bien complète entre la ville et le château que le 7 mars 1582, jour où le vicomte et François de Chattes se rendirent à l'église de Notre Dame afin de remercier Dieu publiquement de l'apaisement et de la fin de cette malheureuse discorde.

L'année 1586 fournit à François de Chattes une belle occasion de laver l'espèce de tâche qu'avait laissée sur lui la sentence de Rochebonne, et en le ramenant sur le champ de bataille, le retira du milieu des loisirs du château de Polignac, où, près du vicomte et de sa femme, il jouait un rôle qui prêtait aux conjectures, dit un auteur. Au commencement de juin il part du Velay avec son régiment qui était composé de 3,000 hommes de gens de pied et de

Digitized by Google

soixante maîtres, levés soit dans notre pays, soit en Auvergne, pour aller au secours du duc de Joyeuse en Languedoc. Pendant sa marche, il jeta l'épouvante dans une petite ville nommée Viterbe à une lieue de Lavaur, puis il marcha droit à Montesquieu où l'attendait Cornusson. Cornusson et de Chattes, dit l'histoire du Languedoc, furent dans cette guerre les principaux officiers de Joyeuse.

Quand toutes ces troupes furent réunies, on investit Montesquieu le 23 juin. Le 27, sept canons que Cornusson avait amenés de Toulouse, tirèrent sur la ville plus de 400 coups, dit le baron d'Ambres, jusqu'à 1,500 dit Faurin. Malgré le secours que voulaient apporter aux assiégés les capitaines protestants Tanus, la Finasses, Bessières, Bousquet, Maugion, Combaulives à la tête de 3,500 hommes, la place dut se rendre et se rendit le 3 ou le 5 juillet. Les habitants et les gentilshommes sortirent avec un couteau et une pistole, et les soldats un bâton à la main, et tous furent conduits à Mazères et à Pamiers, pendant que leur ville était rasée et brulée pour les voleries qui y avaient été faites.

De Montesquieu, les vainqueurs allèrent attaquer le Mas-en-Puelle, et le siège dura du 10 au 20 juillet. Le maréchal de Joyeuse vint y rejoindre Cornusson et de Chattes. Encouragés par sa présence, les soldats catholiques y livrèrent plusieurs assauts qui furent vaillamment repoussés par les chefs protestants; Sabot, Pelzas, Portal et la Roque. A la fin, soit faute de munitions, soit à cause des décès qu'occasionnaient les fortes chaleurs, on leva le siège. Les catholiques y perdirent 400 hommes et deux fois autant par les maladies. Le reste des troupes du régiment de Chattes, reprit alors le chemin du Velay.

Malgré l'échec de Mas-en-Puelle, cette expédition que François de Chattes venait de faire pendant deux mois en Languedoc, fut pour lui assez glorieuse. Sans doute que les éloges qu'il recueillit à son retour, et la brillante renommée qu'il s'était acquise, contribuèrent beaucoup à lui procurer soit la noble alliance qu'il contracta alors, soit l'éminente charge dont il fut revêtu.

Le premier mars 1587, il fut nommé sénéchal du Puy, aux lieu et place de Rochebonne qui mourut ou donna sa démission.

Dans le courant de la même année, il épousa la jeune veuve du vicomte de Polignac, mort à Paris en 1584. C'était une femme

Digitized by Google

d'une grande énergie de caractère et elle en donna de nombreuses preuves durant nos guerres civiles. Presque tous nos historiens ont soupçonné des motifs peu avouables et prêtant à la critique, dans son alliance avec le baron de la Brosse. Nous ne voulons pas sans doute faire de lui un chevalier sans reproche, puisque ses défauts en matière de moralité ont passé dans l'histoire ; disons néanmoins, pour soutenir et défendre un peu sa réputation, qu'il convient de se tenir en garde contre les reproches que les habitants du Puy, ennemis déclarés de sa personne et de celle du vicomte, lui adressèrent ainsi qu'à la jeune veuve, parce que ces reproches durent être terriblement exagérés. Ajoutons de plus que Françoise de Saint-Herem ne voulant pas, ou même ne pouvant pas rester dans le veuvage à cause de sa jeunesse, à cause des dangers que courait sa maison au milieu des troubles, aurait eu peine à trouver en Velay un époux plus noble, plus ferme, plus en crédit à la cour, en un mot, plus digne d'elle, que François de Clermont-Chattes, seigneur de Chattes, de la Brosse et de Vernoux, chevalier de l'ordre du roi et capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances.

Toujours est-il que si son mariage se fit dans les premiers mois de l'année, il ne dépensa pas trop longuement son temps en noces et en festins, comme le lui reproche un conteur, puisque le 12 juillet 1587 il semble déjà être reparti pour le Languedoc. Ce jour là, dit l'histoire, les protestants de Nîmes tinrent conseil contre Pibres et Chattes.

Cependant l'infatigable Chambaud, s'était de nouveau emparé de la place de Saint-Agrève, et relevant ses fortifications, détruites par Saint-Vidal huit ans auparavant, il en avait fait un poste presque imprenable. Saint-Vidal comprit bien tout le mal que ces religionnaires, maîtres de cette ville, pouvaient faire en Velay. Encore une fois donc, il se réunit au seigneur de Tournon et à François de Chattes, et tous les trois, à la tête d'un corps de dix mille hommes, ils marchèrent sur Saint-Agrève. On arriva devant la place, le 5 septembre 1588. Après avoir battu les murailles à coups de canon, on voulut tenter l'assaut, mais Chambaud se défendit avec une vigueur à laquelle on ne s'attendait pas et le siège traîna en longueur jusqu'au 8 octobre. Fatigués de perdre inutilement du temps devant une ville qu'il fallait renoncer à

Digitized by Google

emporter d'assaut, les chefs catholiques proposèrent à leur ennemi des conditions honorables. Chambaud les accepta; il quitta Saint-Agrève avec toute sa garnison, tambour battant, mèche allumée, accompagné dans sa retraite par de Chattes qui le protégea contre les insultes des maraudeurs de l'armée catholique.

Saint-Vidal resta sur les lieux quelques jours encore, pour faire raser entièrement et plus complètement encore qu'en 1580, les fortifications de Saint-Agrève, et de Chattes s'en alla faire avec quelques troupes, le siège du château d'Agrain. Le capitaine protestant qui commandait dans ce château était Antoine de la Garde, dit le cadet de Chambonas ; il était membre d'une noble et illustre famille, qui fut à la fin du XVII^e^ siècle, maîtresse de la baronnie de Dunières. Mais à cette époque l'hérésie avec ses espérances de pillage et de libertés de toutes sortes, avait gagné jusqu'aux fils des plus anciennes maisons, et surtout les cadets, qui ayant un avenir moins brillant et moins assuré, se laissaient entraîner plus facilement à prendre un parti qui leur promettait une plus grande et plus rapide fortune. De là, un grand nombre de chefs protestants, mais protestants sans conviction aucune, uniquement par calcul, qui profitaient de toutes les occasions favorables pour revenir au parti catholique par le moyen d'honorables compositions, et avec lesquels on employait volontiers les arrangements pécuniaires. C'est ce que de Chattes fit pour le château d'Agrain avec le cadet de Chambonas. Quelquefois, on réussissait en sacrifiant certaines sommes à désarmer ces rebelles, et d'autrefois on était dupe de leurs frauduleuses promesses, parce que, chassés d'une place ils allaient se réunir à d'autres bandes et recommencer la guerre sur une autre partie du territoire.

Ici se termine la première période de la vie de François de Chattes, tout occupé à faire une rude et loyale guerre au protestantisme, et cette portion de sa vie est bien celle que nous aimons le plus. Il montra une grande générosité, un grand courage et un grand zèle pour la défense de notre religion. Qu'il ait eu ensuite de bonnes et excellentes raisons pour embrasser à partir de 1588, le parti du roi et combattre la Ligue, que par sa politique habile et clairvoyante, il ait même rendu quelques signalés services à notre pays, nous ne voulons pas le nier et déjà même nous en avons fait pour lui et pour son frère Aimar, un sujet d'éloges : toutefois, en

Digitized by Google

continuant de raconter ses faits et gestes, si nous ne cessons pas d'estimer en lui et d'admirer le chef des politiques, nous garderons avec plus d'amour et d'affection, le souvenir du jeune chef catholique qui, pendant plus de seize années consécutives, assista à tant de sièges et tant de batailles, et exposa si souvent sa vie pour combattre et rejeter loin de nos frontières, l'invasion protestante.

François II de Clermont-Chattes

Baron de la Brosse (suite) 1588. — La Ligue.

Tous les écrivains protestants et beaucoup d'écrivains catholiques se déchaînent contre les Ligueurs. Venant de la part des premiers, cette hostilité nous étonne peu, même elle nous semble s'expliquer très facilement. De la part des seconds, nous avons plus de peine à le comprendre, et les raisons par lesquelles on cherche à la motiver nous paraissent peu convaincantes.

On dit que les Ligueurs exagérant l'esprit catholique, le portèrent jusqu'au fanatisme, qu'ils se montrèrent disposés à faire le sacrifice du principe de la légitimité, pour garder inviolable, leur principe d'unité religieuse, qu'ils compromirent l'indépendance nationale en s'alliant à l'Espagne, et en lui demandant presque un successeur au trône de France.

Après avoir jeté ses blâmes et beaucoup d'autres à ceux qui embrassèrent le parti de la Ligue, on exalte et on élève bien au-dessus d'eux, quelquefois les protestants eux-mêmes, mais surtout les royalistes-politiques ; parce que ces derniers se plaçant entre les deux extrêmes, et usant d'une adroite et sage modération réussirent à mieux concilier les choses et à prévenir les grands dangers que l'on avait à craindre.

Avouons encore une fois que les royalistes-politiques, purent avoir de très bonnes intentions, en faisant ce qu'ils firent et qu'on serait téméraire si on voulait les condamner. Mais pour admettre que leur conduite fut bonne, sous bien des rapports, il n'est pas nécessaire, croyons-nous, de dire que celle des Ligueurs fut mauvaise. Les deux opinions avaient chacune, pour s'autoriser, des raisons assez solides ; elles étaient l'une et l'autre assez probables, puisqu'il y eut dans les deux camps, des hommes également estimables, et d'une égale bonne foi. Peut-être même serait-il permis

Digitized by Google

d'avancer et de soutenir que les royalistes sans le secours des Ligueurs, non plus que les Ligueurs. sans le secours des royalistes, ne seraient jamais parvenus à concilier ensemble les deux principes nécessaires de la légitimité et de l'unité religieuse, et que c'est aux uns autant qu'aux autres que revient le mérite et qu'on doit reconnaissance, pour avoir sauvé la patrie des écueils contre lesquels elle fut plusieurs fois à cette époque sur le point de se briser. De cette façon et avec cette manière de voir, nous pourrons, comme nous l'avons annoncé déjà, continuer d'estimer celui qui fait le principal sujet de cette notice, quoique nous aimions également, et davantage peut-être, plusieurs de ceux qu'il combattit ou qui le combattirent.

Mais que répondre à ce qui a été dit tout à l'heure contre les Ligueurs. Par exemple qu'ils allèrent jusqu'au fanatisme? Pour plusieurs d'entre eux il faut bien reconnaître qu'il en fut ainsi, comme cela arrive d'ailleurs et toujours dans les partis où le peuple se mêle et principalement quand ces partis se forment à la suites de graves insultes et de violentes provocations, qui mettent pour ainsi dire le feu aux sentiments généreux des masses et les convertissent en délire ; et on peut bien dénommer ainsi les massacres de Blois et tant de scènes qui eurent lieu par ordre du tribunal des Seize. Mais qu'on accuse de fanatisme tous ceux et même le plus grand nombre de ceux qui jurèrent de soutenir et soutinrent la Sainte Union, c'est une autre chose. Le fanatisme ne raisonne pas et on raisonnait passablement bien dans plusieurs assemblées, où se prêta le serment de la Sainte Union. Entre autres, dans celle qui se tint au Puy le 3 avril 1589. « Ce fut un grave magistrat, « dit M. Mandet, qui vint, au nom de l'honneur et des lois outra- « gées indignement, tracer de nouveaux devoirs aux populations « de la province ; jamais assemblée populaire ne s'était montrée « plus respectueuse, plus attentive, quoique deux mille personnes « y assistassent. Messire Vinhals, président au Parlement, y déplora « l'égarement du roi, les trahisons de la cour, l'audace des reli- « gionnaires, la coupable indifférence des politiques. Non seule- « ment il entreprit de démontrer la nécessité d'une coalition, mais « il représenta comme notablement juste que tout honnête homme « ne pouvait lui refuser son concours. » En parlant de la sorte on peut se tromper, mais à coup sûr on n'est pas fanatique.

Digitized by Google

Les Ligueurs, ajoute-t-on, se montrèrent disposés à faire le sacrifice de la légitimité, pour garder inviolable celui de l'unité religieuse. Si on veut dire que pour conserver l'unité religieuse en France, ils refusèrent d'y tolérer le protestantisme et l'exercice de cette nouvelle secte ; quant au peuple cette accusation est fausse ; les nombreux traités, édits et ordonnances de 1562, 1563, 1568, 1570 qui se succédèrent en faveur des nouveaux réformés, témoignent hautement du contraire, et montrent qu'on leur laissa dans chacune de ces occasions, le libre exercice de leur culte, comme nulle part les catholiques ne l'avaient alors dans les nations protestantes. Les Ligueurs, quand vint le moment de la scission dans le grand parti national opposé au protestantisme, ne pensèrent pas autrement à ce sujet que les royalistes politiques. Si on veut dire que, à partir de 1589, les Ligueurs ne voulurent plus laisser sur le trône de France, un prince qui assiégeait les plus forts soutiens du parti catholique, qui frayait le chemin jusqu'au trône, à un successeur ouvertement hérétique, qui laissait déjà et menaçait de laisser encore davantage plus tard, non seulement le libre exercice de leur religion aux prétendus réformés, mais la libre carrière et l'entier pouvoir d'opprimer actuellement le catholicisme et de se préparer à le renverser ensuite — ce prince et ce successeur fussent-ils d'ailleurs légitimes? Oui, les Ligueurs se montrèrent disposés à faire le sacrifice de cette légitimité pour garder inviolable, et dans ce sens, leur principe d'unité religieuse. Mais, eurent-ils tort? Doit-on pour cela leur faire un énorme reproche. L'affirmer est chose facile ; il est plus difficile, croyons-nous, de le prouver, parce que le second de ces principes pourrait bien être, pourrait du moins paraître aux Ligueurs, tout aussi important et même plus que le premier. On n'avait jamais vu jusqu'alors le prince hérétique ou fauteur d'hérésie, monter sur le trône, et on avait vu des princes légitimes en descendre, parce que si la mauvaise volonté d'Henri de Navarre et de Henri de Valois rendait inconciliable l'unité religieuse et la légitimité, le peuple restait libre, excusable du moins, de tenir plus à sa religion qu'à sa politique, parce qu'enfin la légitimité d'un prince hérétique ou fauteur d'hérésie, pouvait sembler alors et semblerait peut-être même aujourd'hui, fort douteuse. La plupart de ceux contre lesquels nous avons à défendre les Ligueurs, ne demandent pas tant de fautes de

Digitized by Google

la part des princes légitimes, pour les déclarer déchus de leur légitimité.

On dit, en troisième lieu, que les Ligueurs compromirent l'indépendance de la patrie, en faisant alliance avec l'Espagne et en lui demandant presque un successeur au trône de France. Ceci est encore une accusation calomnieuse. L'Espagne fit sans doute aux Ligueurs des propositions en ce sens, mais en dépit de leurs obligations envers l'Espagne, et du besoin que l'Union catholique avait de son assistance, ils se sentirent Français et rougirent de ce qu'on les avait cru capables d'accepter de tels engagements. Ainsi ne firent pas les Réformés. M. Capefigue, qui appartenait à leur religion, a dit d'eux : « Pendant que les Calvinistes furent le parti anti-« national, un parti de morcellement et de fédéralisme provincial, et « qu'ils firent ravager la France par les reîtres et les lansquenets, le « parti catholique et des Ligueurs conserva seul la nationalité fran-« çaise. » Ainsi ne firent pas les royalistes politiques eux-mêmes. Il est vrai qu'ils n'attaquèrent pas directement cette nationalité, mais ils ne la défendirent pas aussi franchement que les Ligueurs, parce qu'ils contractèrent alliance avec les protestants qui la respectaient peu. Sous ce rapport il n'y a donc pas de reproche à faire aux partisans de la Ligue, ou du moins, il ne doit pas leur venir ni de la part d'un protestant, ni même de celle d'un royaliste.

Le lecteur comprendra cependant qu'il n'est pas dans notre pensée de vouloir justifier, ni même excuser les crimes et les extravagances d'un certain nombre de Ligueurs. Le catholicisme qui était au fond l'esprit de la Ligue, ne les a point inspirés, et ne cessera jamais d'en gémir. Dans notre défense nous ne voulons pas aller plus loin qu'il n'est allé lui-même.

Telle est donc notre opinion à propos de la Ligue et nous entendons bien la garder, même en avouant les condamnables écarts de quelques-uns de ceux qui l'embrassèrent, même en accordant certains éloges au grand nombre de royalistes qui crurent devoir la combattre, et principalement au baron de la Brosse et à son frère Aimar de Chattes, parce qu'en réalité ces royalistes politiques admettaient les mêmes principes que les véritables et sincères Ligueurs, savoir : le maintien de la liberté catholique à l'encontre du protestantisme intolérant, l'indépendance nationale, l'incapacité pour un prince protestant, ou favorisant l'hérésie, soit de

Digitized by Google

monter, soit de rester sur le trône et, par conséquent, la légitimité : mais la légitimité supposant la conversion du prince, si ce prince n'était pas membre de l'église, et s'il l'était déjà supposant au moins de sa part une manière de gouverner qui ne fut pas hostile à l'église et subversive de ses divines croyances.

La différence entre les Ligueurs et les royalistes ne portait donc pas sur les principes, mais sur le temps et la manière de les appliquer. Les premiers, après les massacres de Blois, perdirent toute confiance au roi Henri III et toute espérance de voir Henri de Navarre se convertir, et ils crurent que le moment était venu de rompre avec ces deux princes quoique légitimes, pour sauvegarder l'unité religieuse, et la liberté de la foi politique, laissant à la garde de Dieu, ou de maintenir le principe de la légitimité en changeant le cœur des deux princes, ou de pourvoir à un changement de dynastie; les seconds songèrent de préférence au principe de légitimité, et s'obstinant à garder leur foi politique et à rester unis aux deux monarques, ils espérèrent qu'au moyen de cette union, ils ramèneraient, l'un à un gouvernement plus catholique, et l'autre à une sincère et finale conversion.

Il est vrai que la suite des événements a été favorable aux politiques, et donne lieu de croire que leurs prévisions furent justes. Nous qui connaissons aujourd'hui le glorieux règne d'Henri IV, nous sommes naturellement portés à les approuver et à les applaudir comme si c'était à eux seulement que la France en fût redevable. Il semble néanmoins qu'on peut, si l'on veut, leur accorder cette approbation et ces applaudissements sans trop noircir ni charger la conscience de leurs adversaires. Ou bien, en effet, on consentira à voir, dans le retour d'Henri IV, un coup de la grâce divine, ou bien on ne voudra y reconnaître qu'une conséquence toute naturelle des choses. Dans le premier cas, nous dirons que les Ligueurs qui ne savaient pas ce que le prince serait un jour, purent en le combattant agir avec raison et prudence, et cela, quoique l'événement paraisse leur avoir donné tort, parce que Dieu, dans les coups de sa grâce, a un peu l'habitude d'agir en dehors, et souvent même à l'opposé de la prudence et prévision humaine. Dans le second cas, nous répondrons que la ferme et énergique opposition des Ligueurs, ne fut pas sans influence sur la résolution que prit enfin Henri IV de se faire instruire et de se

Digitized by Google

convertir. Si hardi qu'il fût à passer sur les obstacles, il savait aussi consentir à les tourner au besoin.

Ces explications étant données, sans doute un peu longuement, pas inutilement peut-être, nous allons reprendre le fil interrompu de notre notice.

Dès qu'il eut appris la nouvelle de ce qui venait de se passer aux États de Blois, le sénéchal de Chattes se déclara ouvertement pour la cour, tandis que Saint-Vidal prenait ouvertement, lui aussi, le parti de l'Union, et entraînait à sa suite, presque tous les habitants de la ville épiscopale, et l'évêque lui-même. On accuse le sénéchal d'être devenu royaliste par pure ambition, parce qu'il aspirait à supplanter Saint-Vidal dans le gouvernement de la province. Nous ferons remarquer néanmoins que, pour rester fidèle à sa cause, François de Chattes brisa avec tous ses parents issus de la maison de Joyeuse, lesquels auraient pu satisfaire son ambition et lui procurer plus d'honneurs que le parti opposé pouvait lui en promettre. D'ailleurs, ce parti des politiques à la tête duquel il se plaça, était alors bien peu nombreux. Comme tel, il n'existait pas encore dans le Velay et le sénéchal dut le créer et l'organiser. Au Puy, les royalistes clairsemés et comme perdus au milieu d'une population ardente pour la cause de l'Union, se montraient faibles et timides, et de là, il est bien permis de conclure que si l'ambition entra pour quelque part, elle n'entra pas comme seul ou même comme principal motif, dans la conduite du baron de la Brosse. Il fut entraîné plutôt par l'exemple de son frère aîné, le commandeur Aymar, et l'un aussi bien que l'autre, par les raisons que nous avons énumérées plus haut.

Le duc de Montmorency, lieutenant du roi en Languedoc, vit avec un grand plaisir la maison de Chattes se séparer de la maison de Joyeuse qui lui était hostile à lui-même. Il s'empressa d'ôter à Saint-Vidal le gouvernement du Velay et de le confier au baron de la Brosse, dont il connaissait le dévouement et la bravoure. C'est à partir de ce moment, dès les premiers jours du mois d'avril 1589 que nous voyons ce dernier, à peine revêtu de sa nouvelle charge et malgré le grand nombre de ses ennemis, déployer pendant trois années consécutives, afin de soutenir la cause du roi, une ardeur peu commune, faire preuve d'une activité incroyable, se porter rapidement sur tous les points attaqués,

Digitized by Google

s'exposer dans les périls comme le dernier de ses soldats et obliger ses adversaires à reconnaître que son courage fut à la hauteur de sa position, et que la cause royale lui dut, en grande partie du moins, son triomphe dans le Velay,

Pendant tout le reste de l'année 1589, il prit et garda l'avantage sur les Ligueurs. Grâce à l'aménité de son caractère, à ses manières ouvertes et pleines de galanterie, à son courage chevaleresque et toujours prêt à affronter et à braver les périls, il sut gagner l'estime et l'affection de toute la noblesse et son parti devint dominant dans la plupart des villes du diocèse, excepté au Puy et à Monistrol. L'évêque Sénectaire lui-même se montra un de ses adhérents, au moins après le mois d'août, quand le roi Henri III eût été assassiné. Connaissant bien le côté faible de tous les habitants des grandes villes, et sachant que leur zèle politique, si ardent soit-il, ne tient pas longtemps contre la diminution de leur bien être-matériel, il plaça des corps d'armée sur les trois routes qui conduisaient à la ville épiscopale et alimentaient son commerce. Bientôt on se plaignit et on murmura du manque de denrées et de provisions qui ordinairement venaient de Brioude, d'Yssingeaux et de Langogne. Ses capitaines tenant garnison à Polignac, à Solignac et dans l'abbaye de Doue, multipliaient leurs courses dans les lieux environnant le Puy, attaquaient les convois et pillaient les grosses fermes et les maisons de campagne. Parmi eux se trouvaient des chefs de bandes hardis, d'un caractère rude, prompts pour les coups de main, et tels que les avaient formés et façonnés les guerres civiles dans nos montagnes. C'était Alexandre du Molin, dit le cadet du Pont.... le frère de Guillaume du Molin, seigneur du Pont de Mars; c'était La Colombe frère d'Antoine La Colombe, seigneur d'Artites. Le sénéchal, en outre, depuis sa scission avec la Ligue, obligé de grossir ses troupes de tous les éléments qui venaient à lui, ne se montrait pas bien délicat sur le choix de ses capitaines. Il employa jusqu'à des chefs protestants, comme le capitaine de Saint-Didier, et Chambaud lui-même qui avait été son ennemi lors du siège de Saint-Agrève. Ajoutons néanmoins que son alliance avec ce dernier ne dura pas longtemps, et que, à peine contractée, on la vit se briser et se rompre.

François de Chattes commanda en personne une expédition contre Saint-Vidal qui s'était rendu auprès de Charles-Emmanuel

Digitized by Google

de Savoie, duc de Nemours et gouverneur de Lyon, afin de se concerter ensemble à propos des intérêts de la Ligue. Mais comme l'ancien gouverneur du Velay ne tarda pas à apprendre que son rival malmenait ses partisans et remportait sur eux de grands avantages, il se hâta de rentrer dans la province et de se jeter dans Monistrol, première ville forte qu'il rencontrait en venant de Lyon. Il fut assiégé par de Chattes, son plus redoutable ennemi. Heureusement pour Saint-Vidal, que des troupes de Ligueurs venues de Saint-Rambert sous les ordres du marquis d'Urphé et du seigneur de Saint-Chamond, le dégagèrent après beaucoup d'efforts, Il put reprendre son voyage harcelé continuellement par le baron de la Brosse et le seigneur de Beaune, lesquels s'acharnèrent à sa poursuite. Étant inférieurs en nombre ils n'osèrent pas l'attaquer de front, mais ils tuèrent plusieurs de ses soldats et de ses officiers, entre autres un nommé Jacques Martin, que les consuls du Puy avaient envoyé à Saint-Vidal, afin de hâter son retour. Saint-Vidal ne put rentrer au Puy que le 10 mai 1589.

En dépit des secours qu'il amenait de Lyon, sa présence changea peu la face des affaires. La ville épiscopale n'avait presque plus de communication libre avec le reste du diocèse, et les troupes royalistes grossissaient de plus en plus, et se fortifiaient chaque jour davantage. Il fallut donc en venir aux négociations, quoique peu goûtées par Saint-Vidal, qui eût mieux aimé en appeler aux armes et aller attaquer dans leurs châteaux forts, les garnisons de son rival. Une première fois des offres de paix furent faites par d'Urphé et Chevrières et deux envoyés de la reine Marguerite qui était à Usson. Mais les conférences que l'on tint d'abord à Chadrac puis au pont d'Estrolhas, n'ayant produit aucun résultat, on se sépara sans rien conclure et les hostilités recommencèrent. Le sénéchal resserra autour du Puy, sa terrible ligne de circonvallation, au point que l'huile, le vin, le sel et même le blé manquèrent aux habitants. C'était l'effrayant : *Tange os et pellem*, dont parle l'Écriture et devant lequel les habitants du Puy ne devaient plus tenir, aussi vers le milieu de juin prièrent-ils une seconde fois le seigneur de Chevrières d'entrer en Velay, et d'user de toute son influence auprès de François de Chattes, pour l'amener à un traité avec les Ligueurs, et le traité fut signé le 21 juin à Chadrac.

Il ne devait pas durer longtemps. Les Etats s'assemblèrent à

Digitized by Google

Espaly le 3 du mois d'août, et dès les premières séances on recommença de part et d'autre de nouvelles et plus vives réclamations. Mais après le 15, quand on eût appris au Puy l'assassinat de Henri III, la scission se fit plus tranchée et plus violente. L'évêque Sénectaire rompit entièrement avec les Ligueurs et de Chattes crut pouvoir profiter des commencements du nouveau règne, pour faire reconnaître dans le pays, et son autorité et celle du prince dont il se disait le représentant. Par la réponse qui lui fut faite, il dut comprendre, si toutefois il ne l'avait pas compris jusque là, toute l'énergique résistance que se préparaient à lui opposer les Ligueurs. Ils tinrent ferme et contre lui et contre le prince hérétique qu'il voulait leur imposer. Dans un conseil tenu le 15 Septembre, ils ne daignèrent pas même écouter la proposition qui leur fut faite de se soumettre au sénéchal, tant ils appartenaient corps et âme au parti de l'Union, qu'ils regardaient comme la véritable et seule cause du catholicisme.

Le sénéchal recommença donc comme par le passé et malgré la trêve de Chadrac qui n'était pas ouvertement rompue, à courir et à ravager les campagnes. Il crut après la victoire d'Arques, dont il eût connaissance au Puy le 8 octobre, que ce serait pour lui une nouvelle et meilleure occasion pour forcer les Ligueurs à l'obéissance. Mais une réponse plus énergique encore que la première, lui apprit que tout accommodement avec eux était désormais impossible : Nous mangerons tous nos enfants l'un après l'autre, lui dirent-ils, plutôt que de reconnaître votre prince héritique en qualité de roi et vous, en qualité de gouverneur.

Dès lors, la guerre fut plus ouvertement déclarée, on arma de part et d'autre. Chattes assembla jusqu'à dix-huit compagnies de gens de guerre, détachées du Vivarais, des Cévennes et du Bas-Languedoc. Les Ligueurs présumant bien que tous ces préparatifs menaçaient leur ville, ordonnèrent de la mettre en état de défense et de la pourvoir de vivres pendant trois mois ; ainsi fortifiés, ils attendirent sans découragement les éclats de l'orage.

Réunis à Espaly le 10 Novembre, les Etats eurent beau prendre des résolutions qui toutes furent en faveur des politiques, l'Évêque en vain adressa-t-il des remontrances à ses diocésains, leur déclarant que pour lui il reconnaissait Henri IV comme légitime roi de France, et qu'il considérait comme ennemis tous ceux qui refu-

Digitized by Google

saient de se soumettre à l'autorité de ce prince. Ce fut inutilement encore que François de Chattes, fort de la déclaration des Etats et de l'adhésion de l'évêque, ordonna aux officiers de la justice et de la sénéchaussée, de venir sous peine de nullité pour leurs jugements et leurs actes, tenir leurs audiences à Yssingeaux, ni les déclarations des Etats, ni les admonitions de l'évêque, ni les rigueurs du sénéchal ne purent ébranler les habitants de la ville du Puy. Les hostilités recommencèrent plus violentes et elles continuèrent jusqu'à la fin de l'année, avec la même animosité malgré les efforts de plusieurs gentilshommes du Velay, entre autres des seigneurs de Latour Maubourg et d'Adiac qui voulurent plusieurs fois, mais en vain obtenir une trêve.

L'année 1590, ne fut ni plus tranquille ni plus décisive. Il y eut un grand nombre de sièges, un plus grand nombre encore de luttes, de batailles et de conflits, où les deux partis obtinrent tour à tour, des succès suivis de revers. L'avantage néanmoins sembla rester aux Ligueurs, surtout à partir du mois de mai, lorsque Saint-Vidal étant revenu dans le pays à la tête de 4,000 hommes, releva leur courage et obligea ses adversaires à diminuer leurs courses et à tenir leurs deux plus fortes garnisons derrière les murailles d'Espaly et de Polignac.

Mais bientôt la mort tragique de ce vaillant gouverneur changea la face des choses et abattit sinon le zèle et le courage, du moins les espérances qu'avaient conçues les partisans de la Sainte-Union. C'était le 25 janvier 1591, Saint-Vidal et François de Chattes, suivis de quelques-uns de leurs officiers, s'étaient rendus au pont d'Estrolhas, pour continuer des conférences entamées en vue d'une pacification générale dès le 11 de ce même mois. Que se passa-t-il entre ces deux gentilshommes qui furent longtemps et auraient dû être toujours frères d'armes, mais que les événements politiques avaient changé en ennemis mortels. Y eut-il à cette occasion des paroles injurieuses ou menaçantes? Les chroniques sont muettes à cet égard. Toujours est-il qu'on en vint promptement aux armes. Le cadet de Séneujols, qui était filleul de Saint-Vidal, se jeta traîtreusement sur lui et le frappant au front au-dessus de l'œil, d'un violent coup d'épée, il l'étendit mort sur la place. A côté de Saint-Vidal tomba le capitaine Rochette qui l'avait accompagné. Pour raconter cette triste histoire, nous avons

Digitized by Google

emprunté les pa
en mentionnant
bien lieu de so
de Chattes, néa
positive. Seul, M
Rochette travers
plus se relever.
de laver entière
fut peu délicat
reconnu coupab
tivement son a
mains, une tâch

MAISON DE CAILLEBOT

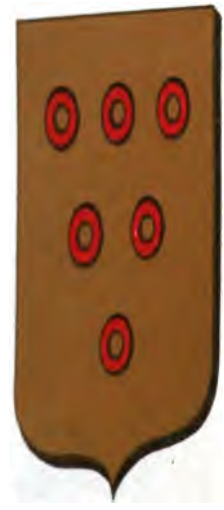

Digitized by Google

Digitized by Google

MAISON DE CAILLEBOT

Digitized by Google

VIII

MAISON DE CAILLEBOT

(*Ici s'arrête le manuscrit de M. Truchard du Molin.*

Nous empruntons à M. l'abbé Theillière les renseignements suivants sur la famille de Caillebot (1) dont les armes étaient : *d'or, à six annelets de gueules, 3, 2, 1.*

« Lachesnaye-Desbois fait remonter cette famille jusqu'à René de « Caillebot, écuyer, seigneur du Mesnil-Thomas, qui vivait en 1454. La « terre de Champsonels, en Normandie, fut érigée en marquisat, en « 1673, en faveur de Louis de Caillebot, capitaine des gendarmes de la « garde, lieutenant général des armées du roi.

« Alliances : de Montbéliard, de Montpinson, de Gillain, de Mareuil, « de Clermont-Chaste, etc., etc.

« Le nouveau maître de la Brosse se titrait marquis de Caillebot, la « Salle, et de la Haye du Puits-les-Basses-Normandie, seigneur et « patron de Viville-la-Martel-en-Caux. Il était chevalier des ordres du « roi, lieutenant général de ses armées, gouverneur de la province de « la Marche, commandant en chef de la province d'Alsace, en l'absence « du maréchal de Contades, sénéchal du Velay, de 1752 à 1789. »

A la fin du siècle dernier, les Caillebot vendirent à la famille Maurin, dont les descendants le possèdent encore, le vieux château de La Brosse.

(N. D. L. R.)

(1) *Armorial des barons diocésains du Velay*, pages 43 et 44.

Digitized by Google

DOCUMENTS

I

Testament de Claude de Lavieu
(5 octobre 1479).

Au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ. Amen. Sachent tous que l'an 1479 et le cinquième jour d'octobre en présence de discrète personne maître Urbain de la Rivoyre, quand vivait notaire royal et de Bonnefoy, aussi notaire royal et des témoins bas nommés, personnellement établi noble et puissant homme messire Claude de Lavieu, chevalier, seigneur de la Brosse, de Poncins, de Farnenches, habitant en ce moment au château de la Brosse, paroisse de Saint-Martin de Tence, diocèse du Puy, sain d'esprit et entendement, grâce à Dieu..... fait son testament et disposition de dernière volonté.

En premier lieu, il recommande son âme à Dieu. Dans ce testament, sont contenus entre plusieurs autres clauses une institution d'héritier universel et des substitutions faites par le testateur.

Après plusieurs legs, (est établi héritier universel) noble Dauphin de Saint-Polgues, seigneur de la Roche-Molière, neveu dudit testateur. Voici la teneur, des substitutions.

Et parce que l'institution d'héritier est le chef et fondement de tout testament, le seigneur testateur institue pour son héritière universelle dans tous les autres biens sa bien aimée et chère fille noble demoiselle Marguerite de Lavieu, par laquelle il veut que soient payé et acquitté toutes ses dettes, frais funéraires, legs, œuvres pies....

S'il arrivait que ladite Marguerite de Lavieu décédat sans enfants légitimes et naturels, il lui substitue et institue pour son héritière noble Alix de Lavieu, son autre fille naturelle légitime et ses enfants.

S'il arrivait que ladite Alix, sa fille, décédat sans enfants, il lui substitue et institue pour son héritier, noble Jean, seigneur de Saussac, son

Digitized by Google

neveu et ses enfants mâles, au cas où le seigneur de Saussac décèderait sans enfants il lui substitue et institue pour son héritier noble Bertrand de Saussac, neveu dudit testateur.

Au cas où ledit Bertrand de Saussac décèderait sans enfants, il institue pour son héritier noble Dauphin de Saint-Polgues, son neveu et les siens. Il choisit et nomme pour ses exécuteurs testamentaires noble et religieuse personne frère Louis de Lavieu, prieur de Randan, son frère, noble Antoine, seigneur de , et noble homme messire Bertrand de Lavieu, son frère, chanoine de l'église cathédrale de Saint-Jean de Lyon.

Fait au château de la Brosse, dans la chambre au-dessus de la chapelle.

BONNEFOY, notaire royal.

II

Au nom de Notre Seigneur Jesus Christ, soit chose notoire et manifeste à tous présens et avenir qui les présentes verront, que l'an mil cinq cent vingt-deux et le dernier jour du mois de mars, très illustre et excellent prince, François par la grâce de Dieu, roi de France régnant, et révérend père en Dieu, messire Antoine de Chabanes, par la grâce divine évêque du Puy et comte de Velay, en la présence de nous notaires royaux soussignés et témoins sous écrits, personnellement établie noble et puissante Dame Marguerite de Lavieu de Poncins, habitante de présent audit lieu de la Brosse, paroisse de Tence, évêché du Puy, laquelle comme bien avisée non par fraude, crainte ni déception ni autre machine introduite, mais comme bien certiorée de son bon gré bonne et libérale volonté, mais ainsi qu'elle a dit, pour elle et les siens héritiers et successeurs avenir quelconque, et pour eux, considérant le salut de son âme, mue de dévotion pour la louange de Dieu et rédemption de son âme et de ses prédécesseurs et successeurs, donne par dévotion pure, simple, perpétuelle et irrévocable faite entre vifs de présent pour nul acte révocable ni pour nulle cause, ainsi perpétuellement et toujours valable et durable au recteur de la chapelle de Saint-Denis de son château de la Brosse qui est à présent, et sera à l'advenir, en augmentant la fondation faite en ladite chapelle par feu messire Poncins, seigneur de la Brosse, son père, ledit recteur absent et nous notaires soussignés pour lui stipulant et recevant pour ses recteurs et successeurs après lui et ce, pour la fondation de deux messes hebdomadaires qui se diront en ladite chapelle de la Brosse à jamais et perpétuellement, une tous les

Digitized by Google

samedis de l'année de l'office de Notre-Dame à basse voix et l'autre tous les lundis de l'année à haute voix de l'office des morts, aussi pour la fondation d'un *Kyrie*, deux *Christe* ensemble d'un dévot oraison de Notre-Dame, *Inviolata* avec les collectes au pied de ladite oraison écrites, lesquelles oraisons seront insérées au pied du présent instrument au long et se diront et chanteront tous les samedis de l'année et veilles des fêtes de Notre-Dame et tous les jours de l'année à haute voix par ledit recteur, qui est à présent et qui sera pour le temps advenir à heures de Vêpres en ladite chapelle Saint-Denis, ensemble le psaume *De Profundis* avec certaines collectes des trépassés, pour laquelle fondation des susdites messes et oraisons ladite Dame constituante a donné et donne par donation que dessus, tous et chacuns des revenus et rentes que ladite Dame prend, loue et réçoit et a accoutumé de louer et recevoir sur ses hommes de Playne, du Pin, des Beaux, des Mazeaux et des Reymond, étant hors le mandement de la Brosse et aux mandements de Pierre Gourde et Verri, Fay et aussi la Seyte et molins de Varennes, étant devers le mandement de la Brosse avec leurs émoluments et revenus, contenant lesdits revenus et rentes argent trente sols, de seigle et d'avoine, poulets et louzines, tout ainsi que sont nommés et déclarés aux reconnaissances faites par lesd. tenanciers, au terrier de ladite Dame au pied du présent instrument écrites et insérées; outre plus a donné, par donation que dessus, outre les choses susdites, tout un sien pré appelé de Varennes, franc et noble de toutes servitudes situé au pied du lieu de Varennes et dans le mandement de la Brosse, contenant environ quatre cestiers de pré et confrontant....

le dit recteur qui est à présent et les autres recteurs successeurs puissent en faisant le dit office, user et jouir paisiblement, lever et exiger sans que la dite Dame ni les siens n'y puissent trouver à dire, troubler n'y empêcher en rien; et veut que ladite Dame, qu'elle ny ses héritiers et successeurs, puissent vendre, donner ni aliéner en nulle manière lesdits revenus ni rentes au préjudice de la susdite fondation, toutes et quantes fois, et recteurs d'icelles, réservant ladite Dame à ses héritiers et successeurs la présentation et institution du patronage de ladite fondation toutes et quantes fois que le recteur d'icelle vacquera et, à tout ainsi que dessus est dit, a promis et juré ladite Dame constituante sur les S^ts^ Evangiles de Dieu de ses mains propres touchés pour elle et pour ses successeurs et héritiers advenir, tenir et observer ladite fondation..... et, pour plus de foi et de fermeté, ladite Dame s'est engagé soi aussi ses biens meubles immeubles, rentes et revenus à toutes cours royales de Velay, ordinaires de la Brosse, spirituelle de M. l'official du Puy et à chacune d'icelles de tenir et observer ladite fondation, ainsi

Digitized by Google

que dessus est passée, et a renoncé à tous droits par lesquels pourrait venir au contraire des choses susdites.

Fait à la Brosse en ladite chapelle de S[t] Denis, témoins à ce expressément appelés, Pierre Juge, prêtre de Tence, M[r] Denis Colomb de Montfaucon, Pierre Moro, de Tence. Et en plus de foi et de fermeté nous notaires nous sommes signés de nos seings manuels desquels nous usons.

Desfayes not[e], Meysonial not[e].

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Introduction 153
I. Maison de **la Garde** 159
II. Maison Malet 165
III. Maison de **Rochebaron-Usson** 169
IV. Maison de **Sémur** 173
V. Maison de **Lavieu-Poncins** 175
VI. Maison de **Saint-Germain-d'Apchon** 179
VII. Maison de **Clermont-Chattes** 183
VIII. Maison de **Caillebot** 227
Documents 228

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ AGRICOLE ET SCIENTIFIQUE DE LA HAUTE-LOIRE

AU 1er JUILLET 1900

Bureau de la société.

MM. le Préfet de la Haute-Loire, président d'honneur.
Morel (Camile) ✳, ✪, ✹, président.
Coiffier (Henri), ✪, vice-président.
Gueyffier (Louis), vice-président.
Lascombe (Adrien), ✪, secrétaire et bibliothécaire-archiviste.
Hedde (Philippe), ✳, secrétaire.
Rioufol (Emmanuel), trésorier.
Sklénard, trésorier-adjoint.

Conseil d'administration.

MM. O'Farrell (Arthur).
Gatillon (Auguste).
Jacotin (Antoine), ✹.
Chaudier (Jean), ✹, O.
Vignon (Joseph).

Les membres du bureau font également partie du Conseil d'administration.

Digitized by Google

Bureau du comice agricole.

MM. Jacotin (Antoine), ✱, président,
Chaudier (Jean), ✱, O, vice-président.
Gazanion (Francisque), vice-président.
Jouffre, secrétaire-trésorier.

Membres honoraires.

MM.

Chantemesse, ✱, docteur en médecine à Paris.
Roux, ✱, docteur en médecine, directeur du laboratoire de M. Pasteur, à Paris.

Membres titulaires.

MM.

Achard (Hippolyte), fabricant de dentelles, au Puy.
Alirol (Charles), négociant au Puy.
Antier (Joseph), avocat au Puy.
Arnaud-Delaigue, ancien notaire à Saint-Vincent.
Assézat-Faure, propriétaire, au Puy.
Badiou-Barnier, adjoint au maire du Puy.
Badiou de la Tronchère, ancien notaire, au Puy.
Badiou de la Tronchère (Émile), propriétaire à Valence (Drôme).
Baffie (Ferdinand), propriétaire au Trémoul, commune de Saint-Christophe-d'Allier.
Bergot, avoué, au Puy.
Bernard, avoué, au Puy.
Binachon, ✱, directeur des usines de Pont-Salomon.
Blanc, conducteur des Ponts-et-Chaussées, à Saint-Paulien.
Blanc (Henri), député de la Haute-Loire.
Blanc (Hippolyte), ✱, Ω, ancien maire, au Puy.
Blanc (Louis), négociant au Puy.
Bonhomme, fabricant de passementeries à Lempdes.
Bonnefoy (Georges), propriétaire, à Clermont-Ferrand.
Bosc, ancien maire, à Saint-Front.
Bouix, propriétaire, à Laussonne.
Boyer (André), pharmacien, au Puy.
Boyer (Louis), notaire, à Craponne.
Boyer (Pierre), docteur en médecine, à Brives-Charensac.
Braud (Théodore), ancien maire, au Puy.

Digitized by Google

Breschet (Julien), notaire, au Puy.
Brun (Pierre de), receveur de l'enregistrement, à Blesle.
Canard (Auguste), adjoint au maire du Puy.
Casati (Jean), propriétaire, villa Mézire, à Arvant.
Cellérier, chef de section des chemins de fer P.-L.-M., au Puy.
Chacornac, censeur au Lycée, à Nancy.
Champavère, sous-préfet à Tournon.
Chapuis (Camille), conducteur des Ponts-et-Chaussées, à Aïn Temouchen (Algérie).
Chatillon (Frédéric), ✪, Conseiller général à Brioude.
Chaudier (Jean), ✪, O, Directeur de la Ferme-Ecole de Nolhac.
Chaurant (Louis), ✪, avoué au Puy.
Chaussende, Docteur en médecine au Monastier.
Chauvin (Auguste), sous-directeur de la Ferme-Ecole de Nolhac.
Chossegros, notaire à Allègre.
Coiffier (Henri), ✪, Docteur en médecine au Puy.
Collard (Camille), ancien maire à Bas-en-Basset
Courcival (de), propriétaire au château de Courcival (Sarthe).
Descours, sous-inspecteur de l'enregistrement à Lyon.
Domond, négociant au Puy.
Dosfant (Gustave), ✪, propriétaire à Amblard.
Dreyfus (Samson), ✪, ✪, professeur au Lycée du Puy.
Dupont, professeur départemental d'agriculture au Puy.
Dupuy (Charles), ✪ I., Député de la Haute-Loire.
Durand ✪, conseiller général au Puy.
Dussaud, ✪, secrétaire de l'inspection académique au Puy.
Enjolvy-Alirol, propriétaire au Puy.
Espenel, trésorier de la caisse d'épargne du Puy.
Experton, notaire au Puy.
Eyraud (Pierre), ancien avoué au Puy.
Fabre, directeur de l'Ecole normale du Puy.
Fabre (Emile), ✻ Docteur en médecine au Puy.
Falcon (César), propriétaire à Espaly Saint-Marcel.
Falcon (Régis), négociant en dentelles, au Puy.
Farigoule (Pierre), ✻, ancien conseiller municipal au Puy.
Faure (Emile), au Puy.
Ferret-Deschamps, propriétaire à Serville, près Beaulieu.
Forestier (Jules), entrepreneur au Puy.
Gallien, conducteur des Ponts-et-Chaussées au Puy.
Garde (Gabriel), ancien notaire au Puy.
Gatillon (Auguste), propriétaire au Puy.
Gazanion (Edouard), ✪, propriétaire au Puy.

Digitized by Google

GIGON, commissaire-priseur, au Puy.
GILBERT (Auguste), ✠, propriétaire, à Lavoûte-Chilhac.
GIMBERT-DALLARD, industriel, au Puy.
GIRAUD (Auguste), juge au tribunal civil du Puy.
GIRAUD (Henri), boucher, au Puy.
GIRE (Jules), ✪, conducteur des Ponts-et-Chaussées, au Puy.
GRATUZE (Louis), ✪, conseiller à la Cour d'appel de Grenoble.
GRELLET DE LA DEYTE, ancien maire d'Allègre.
GUELLE, ✪, docteur en médecine, à Allègre.
GUEYFFIER (Edmond), conseiller d'arrondissement, au Puy.
GUEYFFIER (Louis), ancien notaire, au Puy.
HABRIAT (Michel), vétérinaire, au Puy.
HEDDE (Philippe), ✳, ancien lieutenant de vaisseau, au Puy.
HENRY (Antoine), à Paris.
HILAIRE, marchand de bestiaux, au Puy.
IGNON, architecte, au Puy.
JACOTIN (Antoine), ✠, archiviste départemental, au Puy.
JOUFFRE, sous-chef de bureau à la préfecture, au Puy.
LACHENAL (Jacques), ✳, ancien receveur particulier des finances, à Brioude.
LASCOMBE (Adrien), ✪, conservateur de la bibliothèque publique du Puy.
LAVASTRE (André), juge, au Puy.
LE BLANC (Paul), homme de lettres, à Brioude.
LEBLOND, ✳, ✪, I, ✠, préfet de la Haute-Loire.
LIOGIER (Waldeck), propriétaire, au Puy.
MALLAT (Louis), ✳, ancien directeur des contributions directes, au Puy.
MARCHESSOU (Régis), ✪, imprimeur-éditeur, au Puy.
MARIE, gérant du Syndicat agricole de la Haute-Loire.
MARSEIN (Antoine), ✪, I, maire, à Langeac.
MARTIN, architecte, ✪, au Puy.
MARTIN (Germain), ✪, secrétaire général du Musée social, à Paris.
MAURAS, ✪, maire de Saint-Julien-Chapteuil.
MÉNAND, directeur de l'usine à gaz, au Puy.
MEY (Gustave), imprimeur, au Puy.
MEYER, ✳, architecte, au Puy.
MOREL (Camille), ✳, ✪, ✠, docteur en médecine, au Puy.
MOSNIER (Henry), ✪, juge au tribunal civil de Clermont-Ferrand.
MOURGUES (de), procureur de la république à Clermont-Ferrand.
NÉRON (Édouard), propriétaire à Monistrol-sur-Loire.
NÉRON (Émile), ✠, ✪, député de la Haute-Loire.

Digitized by Google

NICOLAS ✪, I, ancien professeur à l'École normale, au Puy.
O'FARRELL (Arthur), avoué, au Puy.
OUILLON, directeur de la succursale de la Société générale, au Puy.
PAGÈS (Henri), ancien notaire, au Puy.
PASCAL (Louis), ✻, homme de lettres, à Courbevoie près Paris.
PASCAL (Régis), vétérinaire, au Puy.
PEYROCHE, ✪, maire de Craponne.
PICQUET, conducteur des Ponts-et-Chaussées, au Puy.
PLANCHET, notaire, à Saint-Vincent.
RANC (Florimond), ancien Conseiller général, à Cayres.
REPIQUET, vétérinaire, à Firminy.
REYNAUD (le Baron), propriétaire, au Puy.
RICHARD, conducteur des Ponts-et-Chaussées, au Puy.
RICHARD DE RIBAINS, ✻, capitaine en retraite, au Puy.
RIOUFOL (Emmanuel), notaire honoraire, au Puy.
RIOUFOL (Maxime), greffier du tribunal civil de Saint-Étienne.
ROBERT, directeur de l'Union, au Puy.
ROBERT (Valentin), conseiller général de Saint-Paulien.
ROCHER, juge de paix, au Puy.
ROGUES-BOYER, négociant, à Espaly Saint-Marcel.
ROUCHON (Ulysse), aspirant au notariat, au Puy.
ROUSSEL (Antonin), propriétaire, à Saint-Paulien.
ROUVIER (Auguste), caissier, au Puy.
RUMILLET-CHARRETIER, ✻, ancien député, à Vals près le Puy.
SACHER, directeur de la malterie franco-suisse, au Puy.
SAMARD, avoué, au Puy.
SIFFRE, conservateur des hypothèques en retraite, au Puy.
SKLÉNARD, conducteur principal des Ponts-et-Chaussées en retraite, au Puy.
TERRASSE (Édouard), propriétaire au Puy.
THÉRET, vétérinaire, au Puy.
THIOLLIER (Noël), archiviste paléographe, à Saint-Étienne.
TRIOULEYRE, ✻, directeur de l'établissement de sourds-muets, à Aiguilhe.
TUJA (Jules), propriétaire au Puy.
VACHER aîné, ancien négociant, au Puy.
VALLÉRY-MICHEL, propriétaire à Espaly-Saint-Marcel.
VALLETTE (Charles), ✪, secrétaire général de la préfecture de la Haute-Loire, au Puy.
VAZEILLE, ✪, peintre-photographe, au Puy.
VERDIER, architecte départemental, au Puy.
VERNIÈRE (Antoine), avocat, à Clermont-Ferrand.

Digitized by Google

VEYSSEYRE (Jean), ancien conseiller général, à Brioude.
VIALA, ✱, vétérinaire, au Puy.
VIALLET (Antoine), ✱, ancien maire, à Aiguilhe.
VIBERT (Léon), substitut du procureur général, à Riom.
VIBERT (Paul), docteur en médecine au Puy.
VIDAL-GALLAND, ✱, négociant, au Puy.
VIGNON (Joseph), avocat, au Puy.
VILMORIN (Henri LÉVÊQUE DE), à Paris.
VISSAGUET (Ernest), sénateur de la Haute-Loire.

MEMBRES CORRESPONDANTS.

ACHARD (Joseph), instituteur, à Vazeilles-Limandre.
BEST (Louis), instituteur à Malrevers.
BOFFY, instituteur, à Saint-Haon.
DUCAT, instituteur, à Lavaudieu.
MARTIN (Joseph), instituteur, à Brives-Charensac.
MAZAT, instituteur, à Coubon.
MOSNIER (François), instituteur, à Monistrol-sur-Loire.
POUILLE, instituteur, à Nolhac.
TRONCHÈRE (l'abbé), curé à Chambezon.

MEMBRES TITULAIRES DE LA SOCIÉTÉ DÉCÉDÉS DEPUIS LE 1er JANVIER 1898

MM.

BADIOU-BARNIER, adjoint au Maire du Puy.
BADIOU DE LA TRONCHÈRE (Emile), propriétaire à Valence (Drôme).
BRAUD (Théodore), ancien Maire du Puy.
DOMOND, négociant au Puy.
ESPENEL, trésorier de la caisse d'épargne du Puy.
MEYER (Léon), ✱, architecte au Puy.
MOSNIER (Henry), ✱, Juge au tribunal civil de Clermont-Ferrand.
VACHER aîné, conseiller municipal au Puy.
VAZEILLE, ✱, peintre photographe, au Puy.
VIALA (Odilon), vétérinaire au Puy.
VILMORIN (Henry, LÉVÊQUE DE), à Paris.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand.
Académie de Reims.
Académie du Gard, à Nîmes.
Académie des sciences, arts et belles-lettres de Bordeaux.

Digitized by Google

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Dijon.
Académie Delphinale, à Grenoble.
Académie chablaisienne, à Thonon.
Académie d'Hippone, à Bône (Algérie).
Académie de la Rochelle, société des sciences naturelles de la Charente-Inférieure.
Académie de Stockholm (Suède).
Comice agricole et société de viticulture de Brioude.
Comice agricole central de la Loire-Inférieure, à Nantes.
Institution géologique de l'Université royale d'Upsala (Suède).
Société académique du Puy.
Société archéologique, scientifique et littéraire, à Béziers.
Société de la Diana, à Montbrison.
Société d'émulation de l'Allier, à Moulins.
Société des antiquaires du centre, à Bourges.
Société nivernaise des sciences, lettres et arts, à Nevers.
Société d'agriculture de la Lozère, à Mende.
Société Savoisienne d'histoire et d'archéologie, à Chambéry.
Société impériale des naturalistes de Moscou (Russie).
Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze.
Société des sciences naturelles de l'Ouest de la France, à Nantes.
Société florimontane, à Annecy.
Société nationale d'agriculture, sciences et arts, à Angers.
Société botanique des Deux-Sèvres, à Niort.
Société des archives historiques, à Saintes.
Société d'études scientifiques et archéologiques, à Draguignan.
Société d'émulation de l'Ain.
Société de géographie de l'Ain.
Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, à Auxerre.
Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire.
Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Ardèche.
Société d'histoire naturelle de Mâcon.
Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.
Société historique, littéraire, artistique et scientifique du Cher.
Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme.
Société archéologique et historique de l'Orléanais.
Société académique de Brest.
Société archéologique et historique du Limousin.
Société d'émulation, à Abbeville.
Société d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Poitiers.

Digitized by Google

Société d'études des Hautes-Alpes, à Gap.
Société académique de Laon.
Société archéologique de Tarn-et-Garonne, à Montauban.
Société académique de la Loire-Inférieure, à Nantes.
Société de statistique de l'Isère.
Société Neuchâteloise de géographie, à Neuchâtel (Suisse).
Société des lettres, sciences et arts de la Haute-Auvergne.
Société des sciences, lettres et arts du canton de Rive-de-Gier.

La Société échange en outre ses publications avec le bulletin de la Lozère pittoresque et celui d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Digne, Gap, Grenoble et Viviers.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

DU DIXIÈME VOLUME

des Mémoires et Procès-verbaux de la Société agricole et scientifique de la Haute-Loire

Lafayette et l'école pratique de tissage de Saint-Georges-d'Aurac, par M. Germain Martin 97
Lettre de Dom Jacques Boyer à M. de la Chauvinière, par M. Louis Pascal. 106
Les cours d'eau du département de la Haute-Loire, leur dépeuplement et leur utilisation agricole et industrielle, par M. Sklénard 114
Une grotte préhistorique de la vallée de l'Allier, par M. Pierre de Brun 120
Lettres de rémissions en faveur de Guy d'Arlempdes, par M. Noël Thiollier. 124
Lettre du roi Louis XIII à M. de Chaulnes, au sujet du refus des habitants de la Chaise-Dieu de loger la *revue* de la compagnie de Lamezan du régiment des Gardes-françaises, par M. Louis Pascal 127
L'industrie moderne au Puy, par M. A. Cellérier 129
Une découverte à Saint-Eble, par M. Jules Thomas 137
Charte anicienne du XIV^e^ siècle, par M. Adrien Lascombe 140
Lettre de noblesse en faveur de Jérôme de Fraix, par M. Adrien Lascombe. 146
La baronnie de la Brosse, par M. Truchard du Molin 153
Liste des membres de la société agricole et scientifique de la Haute-Loire au 1^er^ juillet 1900 233
Liste des sociétés correspondantes 238
Bibliographie du Velay et de la Haute-Loire. Troisième partie. Belles-Lettres, Histoire (*suite*) 387-562

PROCÈS-VERBAUX.

Séance de janvier 1897. — Appréciation du *Polybiblion* sur le tome VIII des Mémoires de la société agricole et scientifique de la Haute-Loire. — Note de MM. Allmer et Héron de Villefosse sur l'inscription romaine découverte récemment à Saint-Paulien. — Note de la *Revue numismatique* concernant des deniers du roi Robert frappés au Puy, etc..... 3

Digitized by Google

Séance de février. — Utilité de l'histoire naturelle en agriculture, etc. 7

Séance de mars. — Peinture murale de l'abbaye de Lavaudieu. — Note de M. le docteur Coiffier sur le transport de la force motrice, etc..... 12

Séance du 1er avril. — Nouveaux gisements de fossiles et de minéraux dans la Haute-Loire, etc..... 17

Séance du 27 avril. — Traitement des piqûres causées par les vipères, etc..... 22

Séance de juin. — *La Loire, du Gerbier-des-Joncs à la Borne.* — Une citation de Mezerai à propos de la mort du roi Charles VI. — Étude d'un meunier parasite de la « *Capsella bursa pastoris* ». — L'école de laiterie de Meymac. — Moyen de donner aux pommes de terre l'aspect farineux. — Les binages d'été. — Amélioration des races bovines. — Les évêques du Puy et la collation des bénéfices de ce diocèse. — Les hôpitaux en Auvergne au XVIIIe siècle. — Les représentants de la Basse-Auvergne aux différentes assemblées nationales et législatives..... 24

Séance de juillet. — Subvention accordée à M. Thiollier pour la publication de son ouvrage sur l'architecture religieuse à l'époque romane dans l'ancien diocèse du Puy, etc..... 36

Séance d'août. — Moyen de détruire le perce-oreille, etc..... 38

Séance de novembre. — Concours départemental et de la race bovine du Mezenc tenu au Puy le 25 septembre 1897. — Notice archéologique sur l'église de Rosières (Haute-Loire), et vœu de son classement parmi les monuments historiques, etc..... 40

Séance de décembre. — Don à la commune de Frugières-le-Pin d'un terrain destiné à l'établissement d'un champ de démonstrations, etc..... 46

Séance de janvier 1898. — Guérison de la maladie des pommes de terre due au *phytophtora*. — Modifications à apporter au *Guide du Puy et ses environs*. — Crédit de 3,000 francs ouvert pour sa publication..... 49

Séance de février. — Note sur l'angine. — Le champ d'expériences de Frugières-le-Pin, etc..... 53

Séance de mars. — Organisation du concours d'animaux gras. — Note sur le *Cadurcotherium* de Bournoncle-Saint-Pierre..... 59

Séance d'avril. — Découvertes paléontologiques à Chambezon, etc. 62

Séance de mai. — Moyen d'empêcher les fourmis de dévaster les arbres fruitiers, etc..... 65

Digitized by Google

Séance de juin. — Les rayons X, etc..... 68

Séance de juillet. — Encore les rayons X. — Ensilage des foins, etc. 72

Séance d'août. — Découverte d'une roche bitumineuse à Auteyrac, etc..... 77

Séance de novembre. — Concours du Monastier et de Brioude, etc..... 80

Séance de décembre. — Nécessité d'imprimer une marque sur les animaux primés dans les concours de la société. — Rapport sur les résultats obtenus au champ d'expériences du Puy, etc..... 83

Digitized by Google

Digitized by Google

IV

BELLES-LETTRES

A. — LINGUISTIQUE

1. GÉNÉRALITÉS SUR LES DIALECTES ET LA LITTÉRATURE DE L'ANCIENNE FRANCE.

Baratch (K.).
La langue et la littérature françaises, depuis le IXe siècle jusqu'au XIVe siècle. Textes et glossaires, précédés d'une grammaire de l'ancien français, par A. Horning, s. l., 1887, gr. in-8.

Bonamy (P. N.) (1694-1770).
Mémoire sur l'introduction de la langue latine dans les Gaules, sous la domination des Romains (t. XXIV des *Mém. de l'Acad. des Inscrip. et Belles-Lettres*).

Bruce-Whyte (A.).
Histoire des langues romanes et de leur littérature, depuis leur origine jusqu'au XIVe siècle; trad. de l'anglais par M. Fr. Gustave Eichoff. Paris, Treuttel et Wartz, 3 vol. gr. in-8.

Brunet (Gustave).
1. *Notices et extraits de quelques ouvrages écrits en patois du midi de la France.* Bordeaux, 1840, in-12, avec des notes bibliogr. Tiré à 100 ex.
2. *Recueil d'opuscules et fragments en vers patois.* Bordeaux, 1839, in-16.

Bullet (J.-B.) (1699-1775). Philologue érudit.
Mémoires sur la langue celtique, contenant : 1° l'histoire de cette langue et une indication des sources où on peut la trouver aujourd'hui; 2° une description étymologique des villes, rivières, montagnes, forêts, curiosités naturelles des Gaules, etc.; 3° un dictionnaire celtique, renfermant tous les termes de cette langue. Besançon, 1754 et suivantes, 3 vol. in-fol. Ouvrage utile à consulter, malgré les hypothèses absurdes qu'il renferme : Bullet s'efforce de démontrer que le bas-breton possède les éléments d'une langue primitive, commune à tous les hommes. (Voir sur cet ouvr. l'*Année littér.*, 1756, t. II, p. 3.; le *Journal de Verdun*, juin 1752. *Mém. de Trévoux*, janv. 1762, t. I, pp. 105-129.)

Champollion-Figeac (J.-J.).
Nouvelles recherches sur les patois ou idiomes vulgaires de la France et en particulier sur ceux du département de l'Isère. Paris, 1809, in-12.

Diez (F.)
Anciens glossaires romans, corrigés et expliqués par F. Diez, traduits par A. Bauer. Forme le 5e fascicule de la *Bibliothèque de l'école pratique des Hautes-Études*, publiée sous les aus-

Digitized by Google

pices du ministre de l'Instruction publique. Paris, Franck, 1869-1875, in-8.

Fallot (Gustave).

Recherches sur les formes grammaticales de la langue française et ses dialectes au XIII^e^ siècle, publiées par Paul Ackermann et précédées d'une notice sur l'auteur par Guérard. Paris, imprimerie royale, 1839, in-8.

Favre.

1. *Parabole de l'enfant prodigue en quatre-vingt-huit patois divers; avec une introduction sur la formation des dialectes et patois de la France.* Paris, s. d., in-8.

2. *Les patois de la France. Recueil de chants, noels, fables, dictons, dialogues, poèmes composés en divers dialectes de la France.* Niort, 1882, in-8.

François (Dom Jean), religieux de la congrégation de Saint-Vannes (1722-1791). *Dictionnaire roman, wallon, celtique et tudesque, pour servir à l'intelligence des anciennes lois et contrats,* etc., *par un religieux de la congrégation de Saint-Vannes* (D. J. François). Bouillon, 1777, in-4. (Voy. Barbier, *Dictionn. des Anonymes*, 1872, t. I. col. 984, e.)

Genin (F.).

1. *Des variations du langage français depuis le XII^e^ siècle.* Paris, Didot, 1845, in-8.

2. *Récréations philologiques ou Recueil de notes pour servir à l'histoire de la langue française.* Paris, Chamerot, s. d., 2 vol. in-8.

Guessard (F.).

Grammaires romanes inédites du XIII^e^ siècle, publiées d'après les mss. de Florence et de Paris. Paris, Schneider, 1840, in-8.

Hombres (Maximin d'), anc. président du tribunal civil d'Alais.

Dictionnaire Languedocien-François, contenant les définitions, radicaux et étymologie des mots; les idiotismes, dictons, maximes et proverbes, leurs origines et celles des coutumes, usages et institutions; les noms propres de personnes et de lieux, origine, étymologie et significations; les termes d'agriculture, de métiers, d'arts, de professions, d'industries; la flore et la faune méridionale, etc.; 1^re^ partie, in-4, 1872, Alais, Brugueirolle et C^ie^. L'ouvrage devait avoir 2 vol.; le second n'a pas été imprimé.

Jaubert (le comte Hippolyte-François), membre de l'Institut.

Glossaire du centre de la France. Paris, Chaix et C^ie^, 1856-1858, 2 vol. in-8; 2^e^ édit.; ibid., 1864, 1 vol. in-4^o^. Supplément, Paris, 1869, in-4.

Joret (Ch.).

Du C dans les langues romanes. 16^e^ fascicule de la *Bibliothèque de l'école pratique des Hautes Études,* publiée sous les auspices du ministre de l'Instruction publique. Paris, Franck, 1869-1875, in-8.

Mandet (Francisque) *, magistrat (1811-1885).

Histoire de la langue romane (roman provençal), depuis la conquête des Gaules par César jusqu'à la croisade contre les Albigeois; suivie d'une histoire de la littérature et des poètes du moyen âge, d'un chapitre sur les cours d'amour et de considérations sur les principaux dialectes de la France méridionale. Paris, Dauvin et Fontaine, 1840, in-8, 387 pp.

Monin (Henri), anc. professeur à la Faculté des lettres de Besançon.

Monuments des anciens idiomes gaulois. Texte, linguistique. 1881, in-8, Paris, Thorin; la 1^re^ édit. : Paris, Durand, 1861, in-8, fig.

Montel et Lambert.

Chants populaires du Languedoc. Paris, 1880, in-8, 600 p. Mélodies notées.

Digitized by Google

Noulet (J.-B.), professeur à l'école de médecine et de pharmacie de Toulouse.

1. *Essai sur l'histoire littéraire des patois du midi de la France au* XVI^e^ *et au* XVII^e^ *siècle.* Toulouse, Techener, gr. in-8, 1859.

2. *Recherches sur l'état des lettres romanes dans le midi de la France au* XIV^e^ *siècle.* Toulouse, Techener, 1860, in-8.

Pierquin de Gembloux.

Histoire littéraire, philologique et bibliographique des patois, et de l'utilité de leur étude. Paris, Aubry, 1858, in-8.

Raynouard (François-Juste-Marie), de l'Académie française (1761-1836).

1. *Éléments de la grammaire de la langue Romane avant l'an 1000.* Paris, 1816, in-8.

2. *Grammaire comparée des langues de l'Europe latine, dans leurs rapports avec la langue des troubadours.* Paris, Didot, 1821, in-8.

Dans cet ouvrage, Raynouard émet l'hypothèse, hélas ! purement imaginaire, de l'existence d'une langue romane primitive, type des dialectes néolatins. Son amour du sol natal le porte à soutenir, avec ardeur, une supposition attribuant à nos provinces du midi l'honneur d'avoir formé les langues de l'Europe. Mais ce rêve ambitieux, déjà dissipé par les travaux du savant abbé Larue, rentra dans le néant, d'où il était sorti, devant la haute compétence et les arguments de l'illustre philologue forézien, Claude Fauriel, arguments que M. Ampère a répétés dans son Histoire littéraire.

3. *Lexique roman ou dictionnaire de la langue des troubadours, comparée avec les autres langues de l'Europe latine, précédé de nouvelles recherches historiques et philologiques, d'un résumé de la grammaire Romane, d'un nouveau choix de poésies originales des troubadours et d'extraits de poèmes divers.* Paris, Sylvestre, 1838-1844, 6 vol. in-8.

Rochegude (de).

Essai d'un glossaire occitanien, pour servir à l'intelligence des poésies des troubadours. Toulouse, impr. de Bénichet, 1819, in-8. Anonyme (de Rochegude). (Voy. Barbier, *Dict. des Anonymes*, t. II, col. 204, d.).

Rolland de Denus (André).

Les anciennes provinces de la France. Études étymologiques et onomatologiques sur leur nom et celui de leurs habitants. Paris, Lechevallier, s. d., 1 vol. grand in-8; tiré à 400 exempl. numérotés.

Roquefort (J.-B.-B.), philologue (1777-1834).

Glossaire de la langue romane rédigé d'après les manuscrits de la Bibl. imp. etc., *contenant l'étymologie et la signification des mots usités dans les* XI^e^, XII^e^, XIII^e^, XIV^e^, XV^e^ *et* XVI^e^ *siècles, avec le supplément.* Paris, Crapelet, 1808-1820, 3 vol. in-8, titre gravé.

Sainte-Palaye (J.-B. de la Curne de), membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et de l'Académie française (1697-1781).

Dictionnaire historique de l'ancien langage François, depuis son origine jusqu'au siècle de Louis XIV. Publié par les soins de L. Favre, dix vol. in-4, parus en 100 fascicules. (Niort.) Champion.

L'auteur, dans une brochure qu'il fit paraître en 1756, annonçait le projet de publier cet ouvrage, fruit de cinquante ans de recherches. Cette œuvre devait former 12 vol. in-fol.; mais l'impression, commencée du vivant de l'auteur, fut interrompue par la Révolution au mot *asseureté.* Bien que le nom de J.-J. Mouchet ne figure pas sur le titre, il ne collabora pas moins à ce monument. Il eut à dépouiller après la mort de Sainte-Palaye, un manuscrit de 40 vol. in-fol. renfermant, tout à la fois, les éléments d'un grand ouvrage sur les antiquités de la France et ceux du glossaire.

Digitized by Google

Sauvages de la Croix (l'abbé Pierre-Augustin Boissier de) (1710-1795).

Dictionnaire languedocien-français par l'abbé de S... Nîmes, Gaude, 1753, in-8. Nouvelle édit. Nîmes, Gaude; Paris, Moutard, 1785, in-8.

Le même, sous ce titre : *Dictionnaire Languedocien-Français contenant un recueil des principales fautes que commettent dans la diction et dans la prononciation française les habitants des provinces méridionales, connues autrefois sous la dénomination générale de la langue d'Oc. Ouvrage où l'on donne, avec l'explication de la langue Romane ou de l'ancien Languedocien, celle de beaucoup de noms propres, autrefois noms communs de l'ancien langage et qui est enrichi, dans plusieurs de ses articles, de remarques critiques, historiques, grammaticales; d'observations de physique et d'histoire naturelle; suivi d'une collection de proverbes languedociens et provençaux.*

Nouvelle édition revue, corrigée et augmentée de beaucoup d'articles et précédée d'une notice biographique sur la vie de l'auteur, par son neveu L.-A. D. F. (L. Aug. d'Hombres-Firmas). Alais, Martin, 1821, 2 vol., in-8. (Voy. Barbier, *Dict. des Anonymes*, 1872, t. I, col. 979.)

Sauzet (l'abbé) *.

Mémoire sur les origines étymologiques du Velay. Au Puy, imp. de J.-B. Gaudelet, 1839, in-8, 52 pp. Extr. des A. T. IX, pp. 121-167.

2. IDIOMES DU VELAY ET DE LA BASSE-AUVERGNE.

Deribier de Cheyssac, mem. fondateur de la Soc. acad. du Puy (1774-1842).

1. *Langage des peuples du Velay.* (Voy. *Description statistique du département de la Haute-Loire*, pp. 164 à 187.) On y trouve des notions grammaticales, un choix de mots patois, des étymologies de noms de lieux et la traduction en patois de la parabole de l'Enfant prodigue.

2. *Vocabulaire du patois du Velay et de la Haute-Auvergne.* (Voy. Mém. Soc. antiq. de France, t. IX.)

Doniol (Henry), correspondant de l'Institut.

1. *Dialectes de l'ancienne Auvergne; grammaire auvergnate,* in-fol. (Extrait de l'ancienne Auvergne et le Velay.)

2. *Les patois de la Basse-Auvergne, leur grammaire et leur littérature.* Montpellier, Maisonneuve et Cie, 1877, in-8. (Forme le n° 4 des publications spéciales pour l'étude des langues romanes.)

Malval (Fr.), de l'Acad. de Clermont.

Étude des dialectes romans ou patois de la Basse-Auvergne. Tableau comparatif des mots du dialecte romano-piémontais et des mots analogues du dialecte romano-auvergnat (Basse-Auvergne). in-8, oblong., 1878, Paris (Clermont-Ferrand), Champion.

Vinols, baron de Montfleury (Jules-Gabriel de) *, représentant à l'Assemblée nationale de 1871.

Vocabulaires patois Vellavien-Français et Français-patois Vellavien, publiés par la Société d'Agriculture, sciences, arts et commerce du Puy, rédigés par le baron de Vinols, président de la Commission de glossologie.

Supplément au vocabulaire, 216-217. Poésies patoises, pp. 218-247. A. XXXIV, pp. 41-215. T. à p. Le Puy, impr. Prades-Freydier, in-8, 207 pp.

Digitized by Google

3. LANGUES DIVERSES.

Coppier (G.), lyonnois (1).

Essays et définition des mots, où sont comprises plusieurs belles et élégantes définitions latines et grecques, moralités, sentences, vers latins, etc. Lyon, 1663, pet. in-8.

Hedde (Isidore) *, sinologue.

1. *Hon-fa-ti-li-tchi. Dictionnaire chinois-français.* Extr. du *Bull. de la Soc. de géographie de Lyon*. Année 1877. T. à p. Lyon, Pétral, in-8.

2. *Le Polyglotte Suisse.* Extr. des Annales de la Soc. pour l'avancement des sciences. Sans mention, in-8.

Saint-Ferréol (Pierre-Ignace-Amédée Martinon de)*, né à Brioude en 1810.

Grammaire de la langue internationale. Brioude, Chouvet, 1893, in-8.

Tardif (Guillaume) *, professeur d'éloquence et belles-lettres au collège de Navarre, lecteur du roi Charles VIII (xv^e^ siècle).

Grammatica Tardivi, Aniciensis, Carolo octavo Francorum regi dicata (cum elegantia et rhetoricae compendio). Paris, sans autre mention, 1484 ? in-4. Un ex. à la Bibl. de Clermont-Ferrand, n° 3438.

B. — RHÉTEURS DU VELAY

Courbaise (le P.).

Cours de rhétorique et de chronologie. Ms. latin, xvii^e^ siècle, à la bibl. de la ville du Puy (4970).

Fol. 116 v° « Anno 1652, auctore patre Courbaise... C. Bernard, ejus discipulus... hæc accepit rhetoricæ documenta. » Pap., 116 feuil. 190 sur 130 mm. relié.

Jaubert.

Rhetorica a domino Jauberto tradita et a me Theodoro Ducrosio scripta. 1650. Ms. du xvii^e^ siècle à la bibl. du Puy, papier, in-12.

Tardif (Guillaume) *, né en 1440, mort à la fin du xv^e^ siècle.

Guillermi Tardivi aniciensis rhetorica cum commentario, s. l. n. d. goth., petit in-4 ; figurait à la vente Techener (n° 3839), relié avec : *Roberti Gaguinis de arte versificandi libellus ;* retiré de la vente faute d'acquéreur.

2^e^ édition : (*G.*) *Villermi Tardivi A || niciensis rhetorice || artis ac oratorie fa || cultatis compendium* || . In-4, s. l. n. d., mais imprimé, d'après Cauzer et Brunet, Parisiis, per Petrum Cæsaris et Johannem Stoll, circa 1475.

3^e^ édition imprimée en caractères romains, sans chiffres, réclames ni signatures, commençant par le titre de : *Rhétorique.* A l'avant dernier feuillet se lisent quatre vers de Lodoicus, Xantonensis episcopus et huit vers du secrétaire de ce prélat, adressés à G. Tardif. La table des rubriques occupe la dernière page.

4^e^ édition : *Guillermi Tardivi Aniciensis eloquentia benedicendique scientiae compendium*, in-4, s. l. n. d. ni nom d'imprimeur. Lettres rouges et bleues. L'ouvrage est divisé en trois parties : 1. *Grammatica ;* 2. *Elegantia ;* 3. *Rhetorica.*

4^e^ édition : *Grammatica et Rhetorica* (Absque nota). In-4, de 210 feuil. à

(1) L'auteur n'appartiendrait-il pas aux Coppier du Velay ? Plusieurs de nos compatriotes, Filère entre autres, se sont dits lyonnais.

Digitized by Google

34 lignes par page. Caractères goth. sans chiffres, ni réclames, mais avec des signatures, commençant au treizième feuillet. Elle paraît être de 1480.

5e édition : (*G.*) *Villermi Tardivi A || niciensis Rhetorice || artis ac oratorie fa || cultatis compendium; opus dedicatum ill. dd. Cardinali de Bonald, archiepiscopo Lugdunensi et ab ipso approbatum.* Lugduni et Parisiis, apud Périsse fratres, 1852, in-8, pp. VIII-751.

Réimpression conforme à l'édit. de 1475, moins le format.

1. ORATEURS DU VELAY.

Adhémar de Monteil, évêque du Puy, vers 1080, mort à Antioche, le 1er août 1098; avait le don de la parole et en faisait un fréquent usage. Quelques morceaux de ses allocutions ont été conservés dans les historiens de la première croisade.

Barrès (Pierre-Maurice) *, grand vicaire du diocèse de Bordeaux, chevalier de la légion d'honneur (1766-1838).

1. *Éloge de Monseigneur de Cheverus, archevêque de Bordeaux.* Bordeaux, 18.., in-4.

2. *Éloge de Monseigneur Daviau, archevêque de Bordeaux.* Bordeaux, 18.., in-4.

Béthune (Armand de), évêque et seigneur du Puy, comte du Velay, suffragant immédiat de l'église romaine. Né à Bolainville, le 7 août 1635, mort dans le château épiscopal de Monistrol, le 10 décembre 1703.

1. *Oraison funèbre de très haute et très excellente Princesse Marie-Thérèse d'Autriche, infante d'Espagne, reyne de France et de Navarre, prononcée dans l'église cathédrale de Nostre-Dame du Puy, le 23 septembre 1683.* Au Puy. Pierre et Guy-François Delagarde, imprimeurs et libraires de Monseigneur l'évêque et de la ville, 1683, in-4, 52 pp.

Une réimpression de cette brochure introuvable a été insérée dans les *Tabl. Hist. du Velay*, année IVe, précédée d'une excellente notice biographique sur A. de Béthune par M. Ch. Rocher. La *Gallia christiana*, eccles. Aniciensis, t. II, col. 739 et 740, cite quelques productions littéraires de ce prélat, qui donnent une haute idée de son talent comme écrivain et comme poète.

2. *Oraison funèbre de Pierre Séguier, chancelier de France,* s. l., 1672, in-4, probablement imprimé au Puy.

Coupe (l'abbé Antoine-Louis) *, chanoine théologal (1797-1870).

1. *Panégyrique du B. André Bobola,* prononcé dans la chapelle de Sainte-Valère, le 21 mai 1854. Le Puy, Marchessou, 1854, in-12, 24 pp.

2. *Oraison funèbre de Mgr. Joseph-Auguste-Victorin de Morlhon, évêque du Puy.* Le Puy, Marchessou, 1862, in-8, 16 pp., 700 ex.

Deliques de Ferraignhe, Curé de Monistrol-sur-Loire, né au Puy, en 16...

Oraison funèbre de Louis-le-Grand, prononcée à la cathédrale du Puy, lors des obsèques de ce prince, imprimée à Paris (l'abbé Laurent, Almanach hist. de la ville et diocèse du Puy, pour l'année bissextile 1788).

Cet opuscule n'existe pas à la bibl. nat. et n'est pas mentionné dans le catalogue de l'histoire de France (t. II), où se trouvent citées toutes les oraisons funèbres prononcées à la mort du grand Roi.

Dupuy (Charles-Alexandre), député de la Haute-Loire, nommé successivement ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, trois fois ministre de l'intérieur avec la présidence du cabinet, président de la chambre

Digitized by Google

des députés, etc. etc. Notre illustre compatriote a prononcé de remarquables discours d'apparat, qui l'ont placé parmi les orateurs éminents de notre époque. Nous citerons : celui qu'il prononça à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de la naissance de Pasteur (l'Association des étudiants salua d'un ban prolongé cet éloge de l'éminent chimiste. M. Pasteur ne put retenir les larmes que l'émotion lui arrachait) ; son allocution à l'inauguration du monument de Théophraste Renaudot (5 juin 1893); son discours nécrologique aux funérailles de Mac-Mahon, duc de Magenta, qui lui valut de chaleureux remerciements de la maréchale : « Dans un magnifique langage, vous avez rendu justice à toutes les qualités qui nous le faisaient vénérer et qui nous ont rendu sa perte si cruelle. Aussi rien ne pouvait m'être plus doux que cet hommage rendu publiquement à la mémoire de celui que je pleure... » ; l'éloge nécrologique de Félix Faure, président de la République, etc., etc.

Farget (Thomas), Vélaunois. Nous ne possédons aucun détail biographique sur cet écrivain du XVI^e^ siècle. On a de lui :

1. *Orontii Finæi, regis mathematicorum apud Lutetiam professoris tumulus latine, graece et gallicae, auctore Thomâ Fargeo vellaunio.* Lutetiæ, apud Michaelem Vascosanum, 1555, in-4, 8 feuillets.

2. *Elegia cum epitaphiis, latinis, græcis, gallicis in mortem Jacobi Sylvii, medici, professoris regii apud Lutetiam plusquam divini.* Parisiis, ex off. Prigentii Calvarini, 1555, in-4.

Ces deux pièces sont de toute rareté (Voy. catalogue Morante, n^os^ 2435 et 5051).

Le Franc de Pompignan (Mgr J.-G.)

1. *Éloge funèbre de très-haute, très-puissante et très-excellente princesse Marie (Leczinska), princesse de Pologne, reine de France et de Navarre, prononcé à Saint-Denis, le 11 août 1768, par J.-G. Le Franc de Pompignan, évêque du Puy.* Paris, imp. G. Desprez, 1768, in-4, 42 pp. Vign. gr. (Voy. *Mém. de Trévoux*, oct. 1768, p. 38.)

2. *Oraison funèbre de l'Infante d'Espagne, Dauphine de France*, prononcée à Notre-Dame de Paris... Paris, 1747, in-4.

Mailhet de Vachères * (l'abbé Auguste de), chanoine de N.-D. du Puy et vicaire général, à l'époque de la Révolution, puis évêque de Tulle (1825).

Oraison funèbre de Louis XVI, prononcée dans la cathédrale du Puy, le 7 juin 1814, à l'occasion d'un service funèbre, célébré dans cette basilique, en présence de toutes les autorités civiles et militaires et de toutes les notabilités de la ville, sur ce texte : *Rex hodie et cras morietur.*

Nous ignorons si elle a été imprimée.

Malosse (Jean-Antoine) *, professeur d'éloquence au collège royal du Puy (1743-1812).

Oraison funèbre du roi Louis XV, prononcée, le 10 mai 1774, dans l'église du Collège royal du Puy, en présence des autorités et des principaux habitants de la ville.

(Voy. Arnaud, *Hist. du Velay*, t. II, p. 365.) Cette oraison funèbre ne paraît pas avoir été imprimée. Elle n'existe pas à la Bibliothèque nationale. Les frères de Backer, ni les autres biographes des écrivains de la Compagnie de Jésus ne citent rien de ce religieux.

Maupas du Tour (H. de), évêque du Puy.

1. *Oraison funèbre à la mémoire de messire Vincent de Paul, prononcée le 23 novembre 1660, à Saint-Germain.* Paris, 1661, in-4.

2. *Oraison funèbre de Guillaume de Gisfons, évêque de Rheims.* Rheims, 1629, in-8.

Morgues (Mathieu de), * aumônier de la reine Marie de Médicis.

1. *Harangue funèbre sur la vie et*

Digitized by Google

trépas de très-haute et très-vertueuse princesse Diane, légitimée de France, duchesse d'Angoulême... Paris, Percheron, 1619, in-8.

2. *Les deux faces de la vie et de la mort de Marie de Médicis, royne de France, vefve de Henry IV, mère de Loys XIII, roy tres-chrestien. Discours funèbre fait par Messire Mathieu de Morgues, sieur de Saint-Germain, docteur en théologie, premier aumônier et prédicateur de la dicte dame royne, prédicateur du roy catholique et prevost de Harlebeke en Flandres. Dédié à la Royne catholique.* A Anvers, en l'imprimerie Plantienne. MDCXLIII.

La dernière page du texte porte la note suivante :

Censure.

Ce discours funèbre, intitulé : les deux fasces, etc., est digne d'être mis en lumière à l'honneur et éternelle mémoire des vertus de cette grande princesse.

A Anvers, ce XXVI février 1643.

P. COENS,
chanoine et censeur des livres, à Anvers.

Le manuscrit original existe à la Bibl. nat. fonds français, n° 2762 et 2763, t. I, papier, XVII^e s. (Anc., n° 8347 — 49 et 50) ; (Voy. Bibl. hist. 25152 ; Niceron, t. XXXV ; inséré dans le *Recueil des pièces pour la défense de la Reine*, Anvers, 1643, in-fol.)

Pélacot (Gustave-Adolphe de), * vicaire général du diocèse du Puy, actuellement évêque de Troyes.

Discours prononcé, le 15 octobre 1895, dans la basilique cathédrale de Notre-Dame du Puy, à l'occasion de l'inauguration du monument élevé à la mémoire des enfants de la Haute-Loire morts pour la patrie. Le Puy, Prades-Freydier, 1895, in-16, 24 pp.

Polignac (Melchior), * cardinal, archevêque d'Auch, commandeur des ordres du Roi, membre de l'Académie française (1661-1741).

Discours prononcé dans l'Académie française, le samedi deuxième d'aoust MDCCIV, par monsieur l'Abbé de Polignac, lorsqu'il y fut receu à la place de Monsieur Bossuet, évesque de Meaux. A Paris, chez Jean-Baptiste Coignard, imprimeur et libraire ordinaire du Roi et de l'académie française, 1704, 38 pp. in-4. (Voy. *Mém. de Trévoux*, octobre 1704, p. 1.)

Imprimé aussi dans les œuvres de Bossuet. Autre édit. :

Discours prononcé dans l'Académie françoise, le 2 août 1704, par M. l'abbé de P...., lorsqu'il fut receu à la place de M. Bossuet. Réponse de M. de Clarambault.

Voy. les deux discours dans le *Recueil des harangues prononcées par MM. de l'Académie française de 1640 à 1782.* Paris, 1714-1787, 8 vol. in-12.

Ranchoup (l'abbé) (1), chanoine de Chartres, prédicateur distingué, né à Craponne (XVIII^e siècle).

1. *Panégyrique de Saint-Louis ;*

2. *Panégyrique de Saint-François de Salles ;* prononcés devant le maréchal de Broglie, au petit Séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet, à Paris.

Symeonis (Ambroise de), docteur de Paris, maistre ès sacrées lettres, natif du Puy.

Allocution au clergé et au peuple, prononcée, au pied de la Croix, place du Martouret, le 11 juillet 1502, pendant la procession solennelle, le jour anniversaire de la Dédicace miraculeuse de Notre-Dame du Puy. (Voy. Théodose de Bergame, *Hist. admirable de l'église du Puy*, édit. Ch. Rocher, p. 154.)

Valladier (André), * abbé de Saint-Arnould de Metz, prédicateur ordinaire de Henri IV (1565-1638).

1. *Épitaphe panégyrique ou le Pon-*

(1) Cet ecclésiastique avait un frère à la cour de Louis XV.

Digitized by Google

tife chrétien, sur la vie, les mœurs et la mort d'Anne d'Escars, dit le cardinal de Givry. Paris, 1612, in-8. Valladier était vicaire général de ce prince de l'église, à l'évêché de Metz.

2. *Harangue funèbre de Henry-le-Grand, quatriesme de ce nom... prononcée en la grande église cathédrale de Metz, le 21e jour de juin, durant l'office funèbre et depuis dédiée à la Royne.* Paris, en la boutique de Nivelle, chez s. Cramoisy, 1610, in-8. Deux édit. la même année. *Le « Recueil des Harangues funèbres du roi Henri IV »* (1610, in-fol.) renferme les discours d'André Valladier (fol. 32).

Dom Calmet (*Hist. ecclésiastique et civile de Lorraine*, t. VII) donne ce sermon comme inédit, ainsi que le suivant :

3. *Parénèses royales sur le sacre de Louis XIII.* Paris, 1611, in-8.

2. ORAISONS FUNÈBRES, PANÉGYRIQUES A LA LOUANGE DE PERSONNAGES DU VELAY PAR DES ORATEURS ÉTRANGERS A CETTE PROVINCE.

Bérard (l'Abbé).

Oraison funèbre de monseigneur Louis-Henry de Rochefort d'Ally, évêque et comte de Châlons, chanoine de Saint-Julien-de-Brioude, prononcée dans l'église cathédrale de Châlons-sur-Saône; le 18 août 1773. Châlons, Delorme de la Tour, 1772, in-4, de 28 pp.

Bergue (le R. P. Justin), récolet, prédicateur du roi d'Espagne.

Oraison funèbre de très-noble et très-illustre demoiselle Marguerite de Canilhac, fille de monsieur le marquis du Pont-du-Château, grand sénéchal d'Auvergne, prononcée dans l'église des pères Recollets de Guéret, le 24 de janvier 1708. A Limoges, Pierre Barbou, impr., 1708, in-12, 96 pp.

Boze (Claude Gros de), savant numismatiste, garde du cabinet des médailles, membre de l'Académie des Inscriptions et de l'Académie française (1680-1753).

Éloge de M. le Cardinal de Polignac. Paris. 1742, in-8, 24 pp.

Extrait des *Mém. de l'Acad. des Inscrip. et Belles-Lettres*, t. XVI, p. 306 et suiv., in-4.

Charlevoix (le Père P.-F.-X. de), jésuite, historien (1682-1761).

Éloge du cardinal de Polignac. Dans les *« Mémoires de Trévoux »*, juin 1742, pp. 1055-1091.

Dortous de Mairan (J.-J.), célèbre physicien (1678-1771).

Éloge du Cardinal de Polignac, lu à l'Académie royale des sciences, le 4 avril 1742 (anonyme). Paris, impr. royale, 1742, in-12, 6 f. lim. et 40 pp.

Voy. Barbier, *Anonymes*, édit. Daffis, t. II, col. 85 c.

Estiennot (Dom Claude), bénédictin.

Éloge historique de Saint-Barnard, dans le quatrième tome des *Fragmenta hist. Aquit.*, fonds latin, Bibl. nat. Reproduit dans l'*Essai hist. sur l'abbaye de Saint-Barnard et sur la ville de Romans, par M. Giraud, ancien député.* Lyon, L. Perrin, 1866, 1re partie, p. 116. L'auteur pense que saint Barnard pourrait être originaire du Velay.

Fages (le R. P. de).

Oraison funèbre de très-haute et très-puissante dame Mme Antoinette de la Rochefoucauld, comtesse d'Apchier (1),

(1) Branche de la maison de Châteauneuf-Randon, les Apchiers, originaires du Gévaudan, ont contracté de nombreuses alliances en Velay, notamment avec les Polignac, les Rochefort d'Ailly, de la Tour Saint-Vidal, Le Maugin d'Apchier, avec les de Veyrac, barons de Lardeyrol.

Digitized by Google

prononcée dans l'église des R. P. cordeliers de la ville de Saint-Chely-en-Gévaudan, le 11 janv. 1751; par le R. P. de Fages. Mende, s. d. in-4, 21 pp.

Jarry (Pierre-François-Théophile). *Oraison funèbre du Cardinal Dominique de la Rochefoucauld*, archevêque de Rouen. Munster, 1801, in-8.

Bild einwürdigen Priesters, und rechtschaffenen Mannes in der Lebensbeschreibung des Cardinal Erzbischofs de la Rochefoucauld. *Hist. des h.*, 1802, in-8.

Jeannes (l'abbé).

Oraison funèbre de Mgr de Bouillé (1), évêque de Poitiers. Poitiers, 1842, in-8.

Le Brun (le R. P. Dominique).

Panégyrique funèbre de très-noble et très-vertueuse damoiselle Marie Lumagne, veufve de Messire Francois Polaillon... prononcé... le 7 septembre 1657.., dans l'église des filles de la Divine providence, dont elle estoit supérieure, Paris, J. Julien, imp. 1658, pet. in-4, très rare.

Les Pollalions, barons de Glavenas, seigneurs-marquis de Pollalions, seigneurs de Villars, Bouzols, Mortesaigne, le Champs, Messignac, Combres, Le Pertuis, etc., sont originaires de Lyon. Ils vinrent se fixer en Velay, vers 1480, à la suite du mariage de Pierre de Pollalion avec demoiselle de Cottet de Glavenas, héritière de la baronnie de Glavenas, donnant entrée aux États particuliers du Velay.

Saint-Cyr (l'abbé de), sous-précepteur du Dauphin, élu membre de l'Académie française en remplacement du cardinal de Polignac, prononça, le 10 mars 1742, son discours de réception où il fit l'éloge de son prédécesseur, toutefois sans s'étendre autant qu'aurait pu le comporter le sujet; mais en revanche, Néricault Destouches, directeur de l'Académie française, chargé de répondre à l'abbé de Saint-Cyr, fit un portrait du cardinal, en termes très flatteurs.

Voy. ces deux discours dans le *Recueil des harangues prononcées par MM. de l'Académie française de 1640 à 1782.* Paris, 1744-1787, 8 vol. in-12; ou dans le tirage à part de ces harangues. Les deux discours précités forment une brochure in-4 de 28 pp. Paris, 1742.

Saint-Michel (N.-N. de).

Oraison funèbre de H. de Maupas du Tour, évêque du Puy, Rouen, 1681, in-4.

Veyen (Joseph de), supérieur du séminaire de la Mission.

Éloge historique de M. François de Lafayette, évêque de Limoges. Limoges, Chapouland, 1771, in-12. (Anonyme.) (Voy. Barbier, *Dict. des Anonymes*, édit. Daffis, t. III, col. 76.)

Anonyme.

Discours funèbres aux honneurs de Anne de Lévy, duc de Ventadour, lieutenant général en Languedoc. Tulle, 1623, in-8.

Impression du Puy.

Ginestière (L'abbé).

Panégyrique de Saint-Jean de Dieu, prêché à Mende, l'an 1822. Au Puy, br. in-12, 34 p.

(1) Né le 11 juin 1759, mort le 14 janvier 1842.

Digitized by Google

C. — POÉSIE ROMANE. TROUBADOURS

1. GÉNÉRALITÉS.

Baret (Eug.).
Les troubadours et leur influence sur la littérature du Midi de l'Europe, avec des extraits et des pièces rares ou inédites. Paris, 1867, in-12.

Bartsch (Karl).
Romances et pastourelles françaises des XII^e^ *et* XIII^e^ *siècles publiées par Karl Bartsch.* Leipzig, 1870, in-8.

Bastero (Ant.).
La Crusca provenzale, overo le Voci, etc. *che la lingua toscana presso dalla provenzale con aggiunti, da Ant. Bastero.* Roma, 1724, in-fol.; ouvrage curieux dont il n'a paru que le 1^er^ vol.

Berington (J.).
Histoire littéraire du XIV^e^ *siècle et de la première moitié du* XV^e^. Traduite par P. Boulard. Paris, 1822, in-8.

Bordet (Anatole).
Les Gloires littéraires de la France. Origines. Trouvères et troubadours. Paris, 1866, in-12.

Cavedoni (Celestino).
Ricerche storiche intorno ai trovatori provenziali accolti et onorati nella corte dei Marchesi d'Este del Secolo XIII. Moden., 1844, in-8.

Chazaud, archiviste à Moulins.
Chronique du bon duc Loys de Bourbon. Paris, Renouard, 1876, in-8.
Il y est parlé de la croisade contre les hérétiques et du poème de la croisade contre les Albigeois. L'auteur est un érudit dont les travaux font autorité.

Crescembeni (Gio. Mar.), poète et littérateur italien (1663-1728).
Isterica della volgar poesia. Venezia, 1730-1731, 6 vol. in-8.
Cet auteur a surtout traduit et commenté les notions biographiques que renferment les manuscrits des Bibliothèques de France et celles d'Italie; mais ses ouvrages ne sont que médiocrement estimés.

Diez (Frédéric).
Leben und Werke der Troubadours ein Beitrag zur nübern Kenntniss der Mittelalters. Zwickau, 1829, in-8.
La poésie des troubadours. Études par Fr. Chr. Diez, traduite de l'allemand et annotées par le baron Ferdinand de Roisin. Paris, Labitte, 1842, in-8. Plusieurs édit. F. Diez est regardé comme le prince de la Philologie provençale.

Fabre d'Olivet.
Le Troubadour. Poésies occitaniques du XIII^e^ *siècle;* traduites et publiées par Fabre d'Olivet. Paris, Heinrichs, 1803, in-8.

Fauriel (C.).
1. *La chevalerie dans ses rapports avec la poésie provençale* (*Revue indépendante*, t. XXI (1845).
2. *Histoire de la croisade contre les hérétiques albigeois, écrite en vers provençaux par un poète contemporain, traduite et publiée par M. Cl. Charles Fauriel, membre de l'institut.* Paris, Impr. royale, 1837, in-4 de 738 pp., fac-simile, port. et une carte (fait partie de la coll. des documents inédits sur l'hist. de France, 1^re^ série).
Bertrand de Chalencon, évêque du Puy, à la tête d'une armée de Vellaves, prend une part importante à cette lutte contre l'hérésie.

Digitized by Google

3. *Histoire de la poésie provençale.* Paris, J. Labitte, 1846, 3 vol. in-8 (cours professé à la Facul. des let. en 1832-1833). Cet ouvrage accueilli avec enthousiasme par les littérateurs les plus distingués, renferme de remarquables études sur : les troubadours, l'origine de la langue provençale, la littérature monacale, Walther d'Aquitaine, l'influence des Arabes, Guillaume de Poitiers, la chevalerie dans ses rapports avec la poésie provençale, les romans de chevalerie, les romans karlovingiens, etc. etc.

Une édition posthume, donnée par J. Mohl, de l'Institut. Paris, J. Labitte, 1846, 3 vol. in-8.

Gallaup de Chasteuil (Pierre).

Apologie des anciens historiens et des troubadours ou poètes provençaux, servant de réponse aux dissertations de Pierre-Joseph (de Haitze) sur divers points de l'histoire de Provence, par Pierre Gallaup de Chasteuil. Avignon, J. du Périer, 1704, in-8.

Guibal (G.).

Le poème de la croisade contre les Albigeois ou l'épopée nationale de la France du Sud au XIII^e^ *siècle. Étude historique et littéraire.* Thèse pour le doctorat ès lettres. Toulouse, Chauvin, 1863, in-8.

Le Glay (Edward).

Fragments d'épopées romanes du XII^e^ *siècle, traduits et annotés par Ed. Le Glay.* Paris, Techener, 1838, in-8, tiré à 325 exempl.

Legrand d'Aussy (P.-J.-Bapt.), membre de l'Institut, conservateur de la Bibliothèque nationale (1737-1800).

1. *Fabliaux ou contes du* XII^e^ *et du* XIII^e^ *siècles, traduits ou extraits d'après divers manuscrits du temps.* Anonyme (par *Legrand d'Aussy*). Paris, Onfroy, 1779-1781, 4 vol. in-8, y compris les « Contes dévots », 5 vol., in-8. (Voy. Barbier, *Dict. des Anonymes*, 1873, t. II, col. 417).

2. *Observations sur les troubadours par l'éditeur des fabliaux ;* anonyme (Legrand d'Aussy). Paris, Eug. Onfroy, 1781, in-8 (Voy. Barbier, *Anonymes*, 1873, t. III, col. 637).

3. *Vies des troubadours français par M. L.....* ms. à la Bibl. nat., fonds français, n° 9409 (anc. supplément, n° 1983), in-fol., papier, XVIII^e^ siècle. Attribué à P.-J.-B. Legrand d'Aussy.

Loubens (marquis de).

1. *Histoire anonyme de la guerre des Albigeois, avec un glossaire des fragments de la langue romane, depuis le* XI^e^ *siècle jusqu'à nos jours et une introduction, par un indigène (le marquis de Loubens).* Toulouse, Magradoux, 1863, in-8.

2. *Les vies des Troubadours, écrites en roman, par des auteurs du* XIII^e^ *siècle et traduites en français par un indigène.* Toulouse, Magradoux, 1866, in-8.

Mary-Lafon.

La croisade contre les Albigeois, épopée nationale, traduite par Mary Lafon, illustrée de douze gravures hors texte, reproduisant les anciens dessins du temps. Paris, librairie internationale, 1868, in-8.

Meyer (Paul), professeur de langues et de littérature de l'Europe méridionale au collège de France et de philologie romane à l'école des Chartres, dont il est le directeur.

1. *La chanson de la croisade contre les Albigeois, commencée par Guillaume de Tolède et continuée par un poète anonyme.* Paris, librairie Renouard, 1875-1879, 2 vol. in-8. Éditée et traduite pour la société de l'Histoire de France, t. XXII de la collection.

2. *Recherches sur les auteurs de la Chanson de la croisade albigeoise par Paul Meyer.* Paris, s. d. br. in-8.

3. *Le salut d'amour dans les littératures provençale et française ; mémoire, suivi de huit saluts inédits, par Paul Meyer.* Paris, A. Franck, 1867, in-8.

M. P. Meyer prépare une Histoire

Digitized by Google

des troubadours, qui est vivement sollicitée.

Moncaut (C.).

Lettre à M. P. Meyer sur l'auteur de la chanson de la croisade albigeoise en particulier et sur certains procédés de critique en général. Paris, Aubry, 1869, in-8.

Nostre Dame (Jean de), frère de l'auteur des centuries, mort en 1590.

Vies des plus célèbres et anciens poètes provençaux, qui ont floury du temps des comtes de Provence, recueillies des œuvres de divers autheurs, nommez en la page suivante, qui les ont écrites et rédigées premièrement en langue provençale et depuis mise en langue françoyse, par Jehan de Nostre Dame, procureur en la Cour de Parlement de Provence. A Lyon, pour Alexandre Marsilii, 1575, in-12 de 258 pp. Il existe deux traductions italiennes de cet ouvrage : l'une par J. Gindici; Lyon, 1575, in-8; l'autre de J.-M. Crescembeni; Rome, 1710, in-4.

Prunis.

Recueil sur les vies et les poésies des troubadours, ms. à la Bibl. nat. fonds français, nos 9545 à 9547 (ancien supplément français, no 3364, 1 à 3).

Raynouard (François-Juste-Marie), poète et littérateur (1761-1836). Membre de l'Académie française.

1. *Choix des poésies originales des Troubadours.* Paris, Didot, 1816-1821, 6 vol., gr. in-8, portrait de l'auteur, Ouvrage d'une haute importance.

2. *Des troubadours et des cours d'amours, par Fr. Juste-Marie Raynouard.* Paris, F. Didot, 1817, in-8.

3. *Fragments de poésies en langue d'oc.* Paris (Bordeaux). Techener, 1843, in-8.

4. *Les poètes français depuis le* XIIe *siècle jusqu'à Malherbe, avec une notice historique et littéraire sur chaque poète par F.-J.-M. Raynouard.* Paris, 1824-1826, 6 vol., in-8.

5. *Recherches sur les épopées romanesques des troubadours.* Imprimerie royale, 1833, in-8. Extrait du *Journal des savants*, de septembre 1833.

C'est à Raynouard que revient la gloire d'avoir sorti de l'oubli les œuvres des troubadours, d'avoir fait apprécier les beautés, ainsi que l'originalité et le charme de leurs poésies. Il a contribué à dégager des ténèbres tout un monde de notre patrimoine littéraire.

Rochegude (de).

Le parnasse Occitanien ou choix de poésies originales des troubadours, tirées des manuscrits nationaux (Anonyme, par M. de Rochegude). Toulouse, chez Bénichet cadet, 1819, 2 vol. in-8. (Voy. Barbier, *Dict. des Anonymes*, 1875, t. III, col. 793.)

Roquefort (de).

De l'état de la poésie française dans les XIIe *et* XIIIe *siècles.* Paris, 1815, in-8.

Sainte-Palaye (J.-B. de la Curne de), de l'Académie française (1697-1781).

Histoire littéraire des troubadours contenant leurs vies, les extraits de leurs pièces et plusieurs particularités sur les mœurs, les usages et l'histoire du XIIe *et du* XIIIe *siècles* (par la Curne de Sainte-Palaye, publiée par l'abbé Millot). Paris, Durand, 1774, 3 vol. in-12. Cet ouvrage renferme les biographies de 142 troubadours, notamment de ceux du Velay (voy. Barbier, *Dict. des Anonymes*, 1874, t. II, col. 815).

Anonyme.

Histoire anonyme de la guerre des Albigeois, plus familièrement : la *Relation en prose.* Ce document précieux a été publié, pour la première fois, par D. Vic et D. Vaissette dans les preuves du 3e vol. de l'*Hist. du Languedoc*, col. 1-108, Paris, 1730-1745, 5 vol., in-fol., fig. Cette histoire ne consacre que peu de mots au corps d'armée de l'évêque du Puy ; mais qui suffisent à donner une idée exacte de son importance et de son action, de la direction

Digitized by Google

rapide que lui fait prendre son chef. Chemin faisant, l'évêque aurait pu s'emparer des bourgs de Caussade et de Saint-Antonin, mais il préféra les rençonner, ce dont il fut blâmé généralement. Sur la foi de faux renseignements, les habitants de Villemur, qui s'attendaient à être pris d'assaut, mirent le feu à la place et au château. Les catholiques vellaves, ayant opéré leur jonction avec l'armée du légat, prirent Béziers. A partir de ce moment, la chronique ne parle plus que de l'armée commune (1).

Observations critiques sur les fabliaux, ou des troubadours, de la romance provençale, mère de la romance française; Mercure de France du 22 avril 1780 et tirage à part, s. l. n. d., in-12.

2. COURS DU PUY, RÉUNIONS LITTÉRAIRES, QUI AVAIENT LIEU A LA FÊTE DE L'ASSOMPTION.

Les Cortz du Puoi ou del Puei étaient des concours de poésies, ouverts le 15 août, jour de l'enlèvement de la vierge au ciel par les anges. Cette solennité attirait au Puy une foule considérable de pieux pèlerins, accourant de tous les pays de la chrétienté pour implorer, dans un temple privilégié, la mère du Rédempteur. Les adeptes du gai savoir déposaient aux pieds de la statue miraculeuse de la Vierge de poétiques hommages. Un jury se forma pour juger du mérite des œuvres et encourager ce renouveau de la lyre. Telle fut l'origine de la Cortz del Puey. Des académies de ce genre furent instituées dans d'autres villes qui reçurent le nom de Puy ou de Puis et les poésies présentées à ces concours celui de Palinods. Les Puy de la conception de la Normandie existaient, dès le IXe siècle, à Rouen, Caen, Dieppe, le petit Puis du mois, à Lille, remontait à la même époque; et tous ces Parnasses étaient des Puy et des Puy-Nostre-Dame pour rappeler qu'ils avaient été fondés à l'imitation de celui de la métropole du Velay.

Quant à la légende d'une judicature instituée, au moyen âge, pour faire droit aux plaintes entre amants, elle a été imaginée, au XVIe siècle, par Jean de Nostre Dame, frère du médecin-astrologue, aussi songe creux l'un que l'autre. Les auteurs qui ont pris au sérieux cette bourde sont nombreux, certains même étaient des érudits distingués. Les ouvrages, écrits de bonne foi, il faut le reconnaître, sur l'existence des cours d'amour, ne supportaient pas le moindre examen. L'érudition moderne a démontré que leurs auteurs avaient été la dupe d'historiens fantaisistes. Le gracieux édifice, construit sur le mensonge, n'est plus qu'un monceau de ruines brillantes.

André, chapelain d'Innocent IV.

Tractatus de arte honeste amandi. Ce traité fut composé vers 1230. Les jugements qu'il renferme sont des jeux de société, des traits d'esprit et nullement les décisions d'un tribunal, après débats contradictoires.

Diez (Frédéric).

Essai sur les cours d'amours; tra-

(1) Selon Guillem de Tolède, auteur de la chanson, le corps de catholiques vellaves, qui alla grossir l'armée de Simon de Montfort, était plus nombreux que celui de l'archevêque de Bordeaux; cependant ce prélat avait sous ses ordres les troupes de Guy, comte d'Auvergne, celles des évêques de Limoges, de Bazas, Cahors et d'Agen, celles du vicomte de Turenne, et d'autres encore. Les vicomtes Pons IV et Pons V de Polignac prirent part à cette lutte formidable, sans nul doute, dans le corps de Bertrand de Chalencon, évêque du Puy, leur proche parent.

Digitized by Google

duction de M. le baron de Roisin. Paris, 1842, 2 tomes en 1 vol., in-8.

Mandet (Francisque) *.

Histoire des troubadours du Velay, avec leurs poésies. Le Puy, Pasquet, 1838, in-4, 240 pp.

Martial d'Auvergne, procureur du parlement et notaire apostolique au Châtelet, suivant l'opinion la plus probable, né à Paris, d'une famille originaire d'Auvergne (1440-1508).

Arrêts d'amour (Les), avec l'amant rendu Cordelier, à l'observance d'amours, par Martial d'Auvergne dit de Paris, accompagnés des commentaires juridiques et joyeux de Benoit de Court; nouvelle édition, augmentée d'un glossaire des anciens termes (par l'abbé Nic. Lenglet-Dufresnoy). Amsterdam, Changuion, 1731, in-12 (Voy. Barbier, *Dict. des Anonymes*, 1872, t. I, col. 279). La première édition est de 1528, in-4.

Droictz nouveaux publiez de par messieux les sénateurs du temple de Cupido sur l'estat et police d'amour, pour avoir entendu le différent de plusieurs amoureux et amoureuses (Par Martial de Paris, dit d'Auvergne) s. l. n. d., petit in-8, fig. sur bois (Voy. Brunet, « *Manuel du libraire* », 5e édit., t. III, col. 1485; et Barbier, *Dict. Anonymes*, t. I, col. 1126).

Cet ouvrage, qui a eu de nombreuses éditions, a été traduit en latin, avec ce titre :

Arresta amorum, auctore Martiale d'Auvergne, cum comment. Benedicti Curtii Symphoriani. Parisiis, de Marnef, 1566, pet. in-12, renferme cinquante-trois arrêts. Le dernier, celui qui est rendu par l'abbé des Cornards, manque dans les éditions plus anciennes.

Paris (Gaston), de l'Académie française, professeur de langue et de littérature française du moyen âge. Examen d'un « *Essai sur les cours d'amour par M. E. Trojel* (de Copenhague) ». (*Journal des savants* de novembre et décembre 1888.)

Rocher (Charles) *

Les cours d'amour! (Voy. l'introduction de son édition des *Vieilles Histoires de Notre-Dame du Puy; Mémoires de la Soc. agricole et scientifique de la Haute-Loire*, t. V, liv. II, pp. XIX-XXIV.)

Recueil de pièces de divers poètes.

Palinodz, chants royaux, ballades, rondeaux et épigrammes à l'honneur de l'Immaculée-Conception de la toute belle mère de Dieu Marie, présentez au Puy et à Rouen par André de la Vigne, Guillaume Crétin, Jean Marot, etc. Paris, à l'enseigne de l'*Éléphant*, in-8, Goth. rare.

3. TROUBADOURS DU VELAY.

Austan Dorlac, Austor d'Orlac, Austorg d'Aorlac (1).

Né dans le Velay, vivait au milieu du XIIIe siècle. On ne possède qu'une seule pièce de ce troubadour, qui s'y montre exaspéré des calamités que les croisades ont amenées. La mort de saint Louis lui inspire une vive douleur;

(1) Bouillet (*Armorial d'Auvergne*, t. I, p. 105), Ad. Michel (*l'Ancienne Auvergne*, t. III, p. 256) croient que ce troubadour n'est autre que le comte Astorg VII d'Aurillac, issu, « selon toute vraisemblance, de la race de Saint-Gérand ». Ce seigneur avait suivi Louis IX en Terre-Sainte et fut le témoin, vivement affligé, de la mort édifiante du saint roi (1270). Les armes d'Astorg VII figurent parmi celles de la salle des croisades du musée de Versailles. MM. Bouillet et Michel ne citent aucun document à l'appui de leur assertion.

Le manuscrit du XIVe siècle, no 856 à la Bibl. nat., fonds français, renfermant des renseignements sur la vie de nos troubadours, le dit originaire du Puy, ainsi que tous les biographes, anciens et modernes, qui ont consacré une courte notice à Astorg d'Aorlac.

Digitized by Google

il maudit le ciel de n'avoir pas donné la victoire à ce monarque, et voudrait que les chrétiens se fissent mahométans puisque Dieu les protège. « Hélas! s'écrie-t-il, troupe belle, agréable et vaillante, qui passâtes outre-mer en équipages si superbes, nous ne saluerons pas votre retour, c'est ce qui me désole, et ma grande douleur est partagée par toute la chrétienté. Maudite soit Alexandrie! maudit soit tout le clergé! maudits soient les Turcs, qui nous ont privés de vous revoir! Dieu ne fit pas bien quand il leur donna le pouvoir de causer ce malheur.

« Je voudrais que l'Empereur prît la croix et qu'il abandonnât l'Empire à son fils; que la nation française se liât avec lui contre ces faux clercs, qui n'ont point de foi, ces clercs qui ont détruit le mérite de la chevalerie, qui ont aboli toute courtoisie; ils se soucient peu de ceux qui souffrent, pourvu qu'ils puissent goûter le repos et les plaisirs. »

Cette poésie se trouve dans le recueil n° 856, ms. du fonds français, parch., lettres ornées (anc. n° 7226). Elle débute par ce vers :

[Ai] Dieus! per qu'as fa[c] ha tan grand [male[z]a (fol. 362).

(Voir sur la vie et les œuvres de ce troubadour : Bibl. nat., fonds français, mss. n^os^ 856, 9545 à 9547 (ancien supplément français 3364 1 à 3) : *Recueil sur les vies et les poésies des troubadours, par M. Prunis,* 3 vol. in-fol. papier; 9409 (ancien supplément français 1983) : *Vies des troubadours, français par M. L....* (attribuées à Legrand d'Aussy), in-fol. papier, XVIII^e^ siècle; Millot, *Hist. litt. des Troubadours*, 1774, t. II, p. 430; Raynouard, *Poésies des Troubadours,* 1820, t. V, p. 54; David (Emerie), *Hist. litt. de la France,* 1835, t. XVIII, pp. 605-606; Mandet (F.), *Hist. litt. du Velay*, 1842, p. 428; *Hist. du Velay*, 1861, t. III, note BB, pp. 365 à 367.)

Il a existé, à la même époque, un troubadour du nom de :

Aerlac (Peire de Cols d'), troubadour du XIII^e^ siècle.

On ne connaît qu'une seule poésie de lui, débutant par ce vers :

Si quol toleihs nobles per gran clardat (fol. 366)

Ne serait-il pas le parent d'Austan ?

Voir le ms. de la Bibl. nat. fonds français : 856, XIV^e^ s., parchemin, avec lettres historiées en couleurs; 9545 à 9547 (ancien supplément français 3364 1 à 3) : *Recueil sur les vies et les poésies des troubadours par M. Prunis*, 3 vol. in-fol. papier; 9409 : *Vies des troubadours français par M. L....* (Legrand d'Aussy), in-fol. papier, XVIII^e^ siècle.

Raynouard, *Poésies des troubadours* (1820), t. V, pp. 309-310.

Capduoill (Pons de) d'après les manuscrits des XIII^e^ et XIV^e^ siècles : Ponz de Capduoill, Pons de Capduelh, (aliàs Chapduoill), gentilhomme du Velay et troubadour de grand renom. Il était, d'après les biographes du temps, chevalier accompli, beau comme Antinoüs, bon poète, cœur d'or, vaillant et loyal. On a de lui une vingtaine de chansons d'amour, deux sirventès, trois chansons de croisade et deux complaintes sur la mort de la dame de ses pensées, Adalaisie ou Azaloïs, fille de Bernard d'Anduze, comte de Provence, et femme d'Odilon de Mercœur, qu'il ne cessa d'aimer de l'amour le plus sincère et le plus chaste. Pons, tourmenté par la crainte de n'inspirer que la plus froide indifférence à celle qu'il adorait, feignit de porter ses hommages à la vicomtesse Audiartz. C'était jouer avec le feu. La jalousie arrache des larmes secrètes à la belle Adelaisie, qui ne veut plus que le nom du parjure soit prononcé devant elle. Plus malheureux, encore, d'avoir perdu l'affection de son amie, il réclame la médiation de trois châtelaines, qui obtinrent son pardon. Le poète célèbre dans maintes et maintes chansons cette réconciliation trop longtemps attendue. Mais, hélas! sa joie ne fut pas de longue durée, la comtesse de Mercœur mourut. Pons

Digitized by Google

exprime sa profonde douleur en des vers qui peignent son état d'âme : il appelle la mort de tous ses vœux. Les revers des chrétiens en Orient rendent nécessaire une levée de boucliers. Le troubadour se fait l'organe de la volonté céleste, le Tyrtée de l'expédition d'Outre-Mer. Voici, dans le troisième chant de guerre, un morceau qui donnera une idée de sa foi et de valeur guerrière :

« Le chrétien qui se revêt de la croix assure son bonheur. Le plus vaillant, le plus honoré, ne sera plus qu'un homme lâche et méprisé, s'il demeure, tandis que le plus vil deviendra libre et généreux s'il part; rien ne lui manquera, le monde entier consacrera sa gloire : il n'est plus le temps où les cheveux rasés, la tonsure, la sévérité pénitente des ordres monastiques étaient des moyens de mériter le ciel. Dieu garantit le salut à tous ceux qui, armés en son nom, iront venger sur les Turcs les opprobres qu'ils lui ont fait; opprobres qui sont pires que tous ceux qu'on a jamais connus ».

Nous possédons, soigneusement conservées, trois chansons de croisade, qui sont ses meilleures poésies. Dans les chants d'amour, il se montre véritablement inspiré, plein de sentiments et de convenance ; dans ses chants de guerre, il est patriote, ardent chrétien, soldat enthousiaste, et prêche surtout d'exemple. Selon les mêmes manuscrits, il mourut glorieusement en Terre-Sainte, vers 1191 (3e croisade).

Il existe plusieurs copies manuscrites de ses poésies à la bibl. vaticane (nos 3204 à 3208), à la bibl. laurentienne, à Florence, et à Paris à la bibl. nationale, sous les nos suivants du fonds français :

838. Loians amis cui amors tient joious (fol. 202).

Un couplet.

854, parchemin, XIIIe siècle (ancien no 7225). Chacun des vers qui suivent commence une pièce :

Si com sellui c'a pro di valledors (fol. 73).
Ja non er hom tan pros.
Lials amics cui amors teu joios.
Humils e francs e fis soplei vas vos.
Aissi m'es près con sellui que cerquan.
S'ieu fis ni dis nuilla saisson (fol. 74).
So c'om plus vol e plus es volontos.
Tant m'a donat fin cor e ferm voler.
Miels c'om non pot dir ni pensar.
C'oras quem tengues jauzen.
Ben es fols cels que reingna (fol. 75).
Astrucs es cels cui amors ten joios.
Un gai descort tramet lei cui desir.
Qui per nesis cuidar.
Se totz los gaugs els bens.

Le no 854 du fonds français est ainsi catalogué :

Recueil des poésies des troubadours, contenant leurs vies.

De totz chaitius son eu aicel que plus.

Cette pièce se trouve à la fin du recueil no 854, orné de lettres historiées.

No 1592, parchemin, du XIIIe siècle (anc. 7614).

Autre recueil des poésies des Troubadours, contenant leurs vies.

CHANSONS

Tant m'a donat fin cor et ferm voler (fol. 36).
De totz chaitius, sui eu aquel que plus (fol. 37).
Si cum celui qu'a pro de valedors.
Aissi m'es pres cum cellui que cercan (fol. 38).

Le no 856 (ms. parch. du XIVe s.) avec lettres ornées (anc. 7226). Ce recueil reproduit toutes les pièces renfermées dans les mss. nos 844 et 854 et en donne d'autres qui ne s'y trouvaient pas.

[Hu]mils e francs e [fl]s soplei vas vos (fol. 116).
Leyals amicx cui amors ten joyos.
S'anc fi ni dis nulha sazo.
Ja non er hom tan pros (fol. 117).
Si totz los gangz els bès.
Tant m'a donat e fin e ferm voler.
Ma donam ditz qu'ieu fatz orguelh (fol. 118).
Aissi m'es pres cum selui que sercan.
So qu'hom plus vol e don es plus cochos.
Mielhs qu'hom no pit dir ni pessar.
De totz caitius sui hieu aisselh que plus (fol. 119).
En honor del Pair' en cui es.
Er nos sia capdelhs e guerentia (fol. 120).
Qui per nesci cuidor.
Astrucx es selh cui amors ten joyos.
Un guay descort tramet lieys cui dezir (fol. 121).
Us guays conortz me fai guayam en far.
Per joy d'amor e de fis amadors.
L'adregz tolatz e l'avinens compenha (fol. 122).
Quoras quem tengues jauzen.

Digitized by Google

Ben es fols selh que renha.
Ben sai que per sobre voler.

(Voy. à la Bibliothèque nationale les mss. du fonds français nos 856 (anc. 7226) XIVe siècle, parchemin, fol. 116 à 122; 1592, ms. sur velin, XIIIe siècle (recueil des poésies avec notices biographiques); 12472 à 12474 (renfermant des poésies de Pons de Capdeuil); 22543, XIVe siècle (contient vingt pièces, avec la vie de l'auteur); Diez, la poésie des troubadours, traduction du baron de Roisin, 1842; D. Vaissette, *Hist. du Languedoc*, t. III, p. 97; D. Rivet, *Hist. litt. de France*, t. XV, pp. 22 et 25; Sainte-Palaye, manuscrit à la Bibl. de l'Arsenal, *Hist. litt. des troubadours*, 1774, publiée par l'abbé Millot, t. I, p. 43; Auguis, *Hist. des poètes français*, t. I, p. 24; F. Mandet, *Hist. poétique de l'ancien Velay*, pp. 35 à 55; *Hist. du Velay*, les Récits du Moyen âge, pp. 207-231; notes : A. p. 330; B. p. 331; C. p. 331; D. pp. 331 à 333; E pp. 333-334; F. p. 334; G. p. 325; H. pp. 335-337; Raynouard, *des Troubadours et des cours d'amour*, 1816, in-8; les poètes français depuis le XIIe siècle jusqu'à Malherbe, avec une notice historique et littéraire sur chaque poète, au mot P. de Capdeuil.

Les armes de Pierre et Pons de Capdeuil sont peintes dans la Salle des croisades, au Musée de Verisalles, no 21. Capdeuil est un des noms primitifs des seigneurs de Fay de la Tour-Maubourg.

Cardinal (Pierre), troubadour qui s'acquit une très grande célébrité au XIIIe siècle, naquit au Puy, en 1206, d'une honorable famille; il mourut en 1306, âgé de près de cent ans. Ses sirventes lui méritèrent le surnom de Juvénal français. Il y stigmatise, avec la plus vigoureuse indignation, les vices et les abus de son temps; les plaisirs hypocrites des prêtres; les infamies des seigneurs. C'est le clergé qu'il maltraite le plus. Son âme n'est pas accessible aux sentiments tendres : « Bien fou et bien dupe quiconque s'attache à l'amour! Tel croit s'y réchauffer doucement qui s'y brûle. Biens d'amour sont long-temps à venir, peines d'amour vous assiègent sans cesse et en foule. Ce tyran ne traîne à sa suite que des victimes, des niais ou des perfides. » Son vers, plein de verve et de saillies, est toujours d'une énergique concision; ses images sont saisissantes et d'une ingénieuse vivacité; malgré quelques négligences dans le style et parfois de l'obscurité dans la pensée, il s'élève, le plus souvent, jusqu'à la plus sublime éloquence. P. Cardinal courait le monde, suivi d'un jongleur, qui chantait ses vers, le fidèle Faidit. Jacques Ier d'Aragon l'honora de son amitié.

Ses poésies se trouvent dans les recueils nos 854, 856, 12472, 12473, 22543, des manuscrits du fonds français et sont cataloguées par les citations du premier vers de chaque pièce.

D'un Sirventes faire mon tuoil (fol. 164).
Tostemps azir falsedat et enjan.
Anc non vi Breton ni Baiver.
Non cre que mos ditz.
Lo mons es aital tornatz.
Qui vol aver fina valor enteira (fol. 165).
Razous es qu'eu m'esbaudei.
Las amairitz, qui encolpar las vol.
Li clere s'en fan pastor.
S'ieu fos amatz ho ames.
L'arcivesque de Narbona.
Pos ma boca parla sens (fol. 166).
Per fols tenos Poilhes e Lombartz.
De quatre caps que a la cros.
Qui volva sirventes auzir.
Ben volgra si Dieus volgues.
Aissi com hom planh son filh o son paire.
Bel m'es qu'en bastis (fol. 167).
A tot farai una demanda.
Ges nom son de mal dir Castiatz.
L'afar del comte Guio.
Cals aventura es aisso d'aquest mon.
Tals cuida aver filh de s'espoza (fol. 168).
Un decret fas dreiturier.
Un sirventes voill far dels autz giotos.
Lo jorns que hieu fui natz.
Hieu traxi peitz que s'aportava chieira.
Tant vei lo segle cobeitatz (fol. 169).
Un sirvantes novel voill comensar.
Un sirvantes oi en cor que comens.
Tartarassa ni voutor.
Lo saber d'est segle [es] foudatz.
Tot en Aissi con fortuna de ven.
Non es cortes ni l'es pretz agradius (fol. 170)

Digitized by Google

Falsedatz [e] desmezura.
Seingner N'Eble, vostre vezi.
Qui se vol de tol fas cargar.
Aquesta gens tant son en lor gaiesza.
Ar me puosc hieu lausar d'amor.
Tostemps vir cuidar en saber (fol. 171).
Caritat es en tan bel estamen.
Autressi com per fargar.
Qui ve grant malesza faire.
Riex hom que greu di vertat.
De sirventes sueill servir.
Un sirventes fauc en luec de jurar (fol. 172).
Al nom del Seingnor dreiturier.
Sirventes qu'es mieg mals e mieg bons.
Ab votz d'angel lengu' esperta non blesza.
Jesu-crist nostra salvaire.
Predicatos (fol. 173).
Una siutat fo no sai cals (fol. 174).

Le n° 856 des manuscrits du fonds français renferme également plus de cinquante pièces.

Il y en a qui se trouvent dans le manuscrit précédent.

[De se]lhs qu'a [vetz] el sirven[tes] dich mal (fol. 272).
Tostemps azir falsetat et enjan.
De sirventes faire nom tuelh.
Prop a guerra qui l'a e mieg del sol (fol. 273).
Riex hom que gren ditz vertat e leu men.
Cer mi pues ieu lauzar d'amor.
Senh' En N'Eble vostre vezi (fol. 274).
Tostemps vir Cujar en saber.
Caritatz es en tam belh estamen.
A tressi cum per farguar (fol. 275).
Qui ve gran maleza faire.
Anc no vi Breto ni Baivier.
Non cre que mos ditz.
Qui vol aver (fol. 276).
Razos es qu'ieu m'esbaudey.
Li clerc si fan pastor.
Falsdatz e desmezura.
Un sirventes fas en luedde jurar (fol. 277).
Quis vol tal fays cargar quel fayt lo vensa.
Aquesta gens quant son en lur gayeza.
Lo mons es aitals tornatz (fol. 278).
L'arcivesques di Narbona.
Pus ma boca parla sens.
De sirventes suelh servir.
Per folhs tenc polles e Lombartz (fol. 279).
Dels quatre caps que a la cros.
Selh jorn que ieu fuy natz.
Jeu volgra, si Dieus o volgues (fol. 280).
Quals aventura.
Jeu traszi piegz que si portava quieyra.
Qui volra sirventes auzir.
Anc mais tan gen no vi venir pascor (fol. 281).
Aissi quon hom planh son filh e som paire.
Belh m'es qu'ieu bastis.
Tot farai ana demanda (fol. 282).
Ges ieu nom sui de mal dir castiatz.
L'afar del comte guio.
Tals cuja be.
Un decret fanc drechurier.
Un sirventes vuel far dels autz glotos.
Tan vey lo sigle cobeytos (fol. 284).
Totz lo mous es vestitz et abrazatz.
Un sirventes novel vuelh comensar.
Un sirventes ai en cor que comens (fol. 285).
D'Estève de Belhmon m'enueja.
Un sirventes trametray per messatge.
Non es cortes ni l'es pretz agradius (fol. 286).
Tartarasa ni voutor.
Lo taber d'est segl' es fondatz.
Tot en aissi qu'on fortuna de ven.
Sitot non ai joy ni plazer (fol. 287).
D'un sirventes far suy aders.
Ben tenh per folh e per Muzart.
Vera vergena maria (fol. 288).

Dans les divers manuscrits de la Bibl. nat. se trouvent quatre-vingt-dix pièces différentes, ce sont des sirventes, des tensons, des chansons, des fables et des sermons.

Sur Pierre Cardinal et ses poésies, voy. à la Bibl. nat. : 1° ms. 854 du fonds français, ancien 7225, XIII^e siècle, parchemin avec lettres ornées en couleurs, pp. 164 à 174; ce ms. contient aussi des renseignements biographiques sur P. Cardinal; 2° ms. 856, ancien 7226. XIV^e siècle, parchemin, fol. 272 à 288; 3° ms. 12472 (anc. suppl. français, n° 5351), XIV^e siècle, papier, renferme des poésies du même troubadour, fol. : 9 v° 15, 15 v°, 32, 33 v°, 34, 36; 4° ms. 12473 (anc. suppl. français, n° 2932) XIII^e ou XIV^e siècle, parchemin, lettres ornées, reproduit des sirventes; 5° mss. 22, 543 (anc. Lavallière, n° 14), XIV^e siècle, parchemin avec initiales et lettrines illustrées, où se trouve cinquante-huit pièces, quelques-unes fort longues chansons et sirventes suivies de vingt-sept tensons. Voy. aussi les ouvrages ci-après :

Diez, *Leben and Werke der Troubadour* (1829), pp. 446-464; baron de Roisin, traduction française, 1842, pp. 382-383; E. David, *Hist. litt. de la France*, 1842, t. XX, pp. 569-577; La Croix du Maine et du Verdier, *Bibl. française* (1772-1773), t. II, p. 260; t. V, pp. 181-

Digitized by Google

182 ; Millot, *Hist. des Troubadours*, 1774. t. III, pp. 236-271 ; Moquin-Tandon, *Mém. de la Soc. archéol. du Midi*, 1847, t. III, pp. 35-38 ; Raynouard, *Poésies des Troubadours* (1820), t. V, pp. 308-309 ; Roquefort, article sur P. Cardinal dans la *Biographie Universelle* ; F. Mandet, *Hist. du Velay*, t. III, pp. 259-296 et notes, n., o., p., q., r., s., t., u., v., x., z., AA., de la p. 276 à la p. 365, etc.

Castelloza (dona) (1) (Na Casteloza), Troubadour, surnommée dame d'Auvergne, XIII^e^ siècle. Elle était femme de Truanus de Meyronne et habitait le château de ce nom, commune de Venteuges, près de Saugues. Les biographes contemporains des troubadours ont négligé de donner les dates de sa naissance et de sa mort ; ils se contentent de dire qu'elle était issue d'une famille noble d'Auvergne, qu'elle aimait éperdument le seigneur Armand de Bréon, qui se montrait insensible à ses chaleureuses avances. Cependant, ils font de Castelloza un portrait fort aimable : elle était « *mout gaia, mout bela et mout enseignada* ». Ce dernier éloge, « *bien enseignée* » avait, aux yeux des historiens des XII^e^ et XIII^e^ siècles, une grande importance. Ce sont les dames qui parvinrent à polir les mœurs trop rudes des chevaliers et à imprimer à la civilisation un progrès rapide. Les vers de dona Castelloza, devenue poète dans l'exaltation d'un amour malheureux, sont cités par M. de Rochegude, dans « *Le Parnasse occitanien* », avec ceux de la comtesse de Die, comme les chefs-d'œuvre des dames troubadours. On trouve dans ces poésies, autant et mieux peut-être que dans les chroniques du moyen âge, le tableau des mœurs aux XII^e^ et XIII^e^ siècles. Raynouard a reproduit, dans son « *Choix de poésies originales des troubadours* », deux des chansons d'amour de la Sapho d'Auvergne (t. III, pp. 368 et suiv.). On trouve au recueil des poésies des Troubadours, ms. du fonds français n° 854, trois chansons commençant chacune par un des vers qui suivent :

Amics, sius trobes avinen (fol. 125).
Ia de chantar non degr' aver talen.
Mout avez faig lonc estaje.

Ces chants ne manquent ni de grâce, ni de sentiments délicats et révèlent une âme tendre, un caractère paisible. Ils sont dédiés à celui que dona Castelloza aimait d'un amour sans espoir.

Voy. les mss. fonds français : n° 854, à la Bibl. nat. ; n° 12473 (ancien supplément français, n° 2032), XIII^e^ ou XIV^e^ siècle ; Em. David, *Hist. litt. de la France*, t. XVIII, pp. 580 à 583 ; Millot, *Hist. litt. des troubadours* (1774), t. II, pp. 464 à 466 ; Raynouard, *Poésies des troubadours* (1820), t. V, pp. 111 à 112.

Garin ou **Guérin d'Apchier** (2), troubadour du XII^e^ siècle, issu d'une famille de très ancienne et illustre noblesse. On le dit originaire de l'évêché du Puy-Sainte-Marie ; il aurait été en renom à la cour d'Adelaïde de Savoie, mère de Louis-le-Jeune, qui épousa, à la mort de Louis VI, Mathieu de Montmorency, connétable de France, chargé, avec l'abbé Suger, de la régence du royaume, pendant la croisade de 1147. Les manuscrits provençaux le représentent comme un vaillant et bon guerrier, comme un galant chevalier. Il eut

(1) Castelloza (la châtelaine) n'est, sans doute, que le pseudonyme de Béatrix de Lempdes, veuve de Truanus de Meyronne. Cette dame, en effet, rendit hommage, en 1284, à Hugues, dauphin d'Auvergne. Elle reconnaît tenir en foi et hommage son hôtel et forteresse de Lempdes, à cause de la seigneurie de Léotoing, dont ce dauphin est possesseur.

(2) Les d'Apchier, divisés en plusieurs rameaux se sont alliés aux maisons de Canillac, de Polignac, de Lévis, de Tourzel, d'Allègre, de Chalencon, de Langeac, de la Fayette, de Flageac, etc., etc. Ils portaient : *d'or, au château, sommé de trois tours de gueules, maçonné, ajouré et coulissé de sable ; la tour du milieu, plus élevée et accostée de deux hallebardes d'azur.* Ces armes n'avaient rien de commun avec celles qui ont été peintes sur la vignette du ms. 854, représentant, croit-on, Garins d'Apchier.

Digitized by Google

quelque célébrité comme troubadour, sans que ce qui reste de ses poésies donne une haute idée de son talent. On lui attribue l'invention d'un genre de poésie, appelé descors ou descord (discordia), c'est-à-dire une chanson ou un chant ayant des sons divers ; dans la plupart des cantilènes provençales, toutes les strophes étaient composées sur les mêmes rimes que la première. Dans le descors, chaque couplet avait des rimes différentes. Les cinq poésies de Garin d'Apchier qui nous sont parvenues sont adressées à Comunal, son jongleur, qui, vieux et laid, faisait le galant et chantait d'une manière ridicule. Le troubadour lui en faisait des reproches grossiers, qui n'ont rien de piquant.

Le recueil des poésies des troubadours, ms. du fonds français n° 854, renferme deux sirventes de ce poète :

Comunal, veill, flac. plaides (fol. 191).

Mos comunals fai ben parer (fol. 192).

Cette dernière pièce est reproduite en entier dans le Recueil de M. A. Giron, *Fleurs des montagnes*, 1868, pp. 143-145.

La vignette qui orne la notice biographique du poète le représente à cheval, casque en tête, l'épée d'une main et tenant de l'autre un bouclier, chargé d'un *écu d'azur, à la bordure et à trois barres d'or, celle du milieu ondoyée.* Ces armes ne sont pas celles des d'Apchier du Gévaudan.

Voy. : D. Vaissette, *Hist. de Languedoc*, t. II, p. 520 ; Crescembeni, *Volg. poes.* (1730), t. III, pp. 186-187 ; Ginguené, *Hist. litt. France* (1817), t. XIV, pp. 565-567 ; Millot, *Hist. litt. des Troubadours* (1774), t. I, pp. 39-42 ; Raynouard, *Poés. des Troubadours* 1820), t. V, pp. 155-156.

Garin ou **Guérin Lebrun,** troubadour du XII^e^ siècle, vivait vers 1150, dans le diocèse du Puy, où il était né. Les manuscrits provençaux disent de lui qu'il était gentilhomme, châtelain, et fut bon trouveur non de sirventes et de chansons, mais de tensons. La Bibliothèque vaticane, en possède un, commençant par ce vers :

Nueg et jorn suy en pensamen (ms. 3204).

Raynouard donne ce tenson, dans le *Choix des poésies originales des Troubadours.* Son auteur mérite d'être classé parmi les meilleurs littérateurs du XII^e^ siècle. Guérin Lebrun, selon D. Vaissette, était en renom, sous Raymond V, comte de Toulouse, du temps de Guillaume Adhémar, troubadour célèbre, qui mourut en 1190.

Voy. : Ginguené, *Hist. litt. de la France* (1820), t. XV, p. 463 ; Raynouard, *Poésies des troubadours* (1820), t. V, pp. 156 et 157 ; Millot, *Hist. litt. des troubadours*, t. III, p. 401.

Peire del Puoi, troubadour.

Fonds français, n° 854, *Recueil des poésies des troubadours contenant leurs vies* (ms. parch. XIII^e^ siècle). Une pièce commençant par ce vers.

Lo jorn queus vi, dompna premeiramen (fol. 108).

A-t-il existé, au XII^e^ ou au XIII^e^ siècle, un troubadour de ce nom, au Puy ? J'en doute. Je serai plutôt porté à croire que Peire del Puoi n'est autre que Pierre Cardinal, alors très connu, qu'il suffisait de désigner par son prénom. Il y avait bien Peyre d'Auvergne, un des meilleurs troubadours de cette province. Ne serait-ce pas pour le distinguer que le nôtre avait été appelé Peyre del Puoi ?

Saint-Didier (Guillaume de)* (1) (les manuscrits de la Bibl. nat. disent : Guillems Leydier et Guillems de Saint-Desdier), gentilhomme et troubadour du Velay, au XII^e^ siècle. C'était un seigneur vaillant, généreux et grand

(1) Les barons de Saint-Didier ou Saint-Dizier ou, encore, Saint-Leydier ont été les premiers possesseurs du fief de ce nom, donnant entrée aux États particuliers du Velay. Cette maison commence à paraître dans plusieurs documents du milieu du XII^e^ siècle. En 1373, la baronnie de Saint-Didier passa dans la maison de Joyeuse, qui la conserva jusqu'en 1600, époque où Henri de Bourbon, duc de Montpensier, premier mari de Catherine de Joyeuse, la céda à Gilbert de Lignerai. En 1608, Philibert de

Digitized by Google

coureur d'aventures. Éperdument épris de Marquèse de Claustra, sœur d'Assalide de Claustra, femme de Béraud de Mercœur, fille et sœur de dauphins d'Auvergne, et femme d'Héraclius, vicomte de Polignac, il faisait à la dame de ses pensées une cour assidue. Marquèse crut mettre un frein à sa passion en lui déclarant qu'elle ne répondrait à ses vœux que si son mari le lui conseillait. « Soit, répond le poète, le vicomte y consentira ». Il était téméraire de chercher une complaisance de ce genre chez un de ces farouches Polignac, dont le nom seul inspirait la terreur. L'amour fit ce miracle. Le troubadour composa une chanson où le mari remplissait le rôle demandé. Le vicomte, grand admirateur des vers de Guillems, l'ayant apprise, la chanta à sa femme, en présence du poète :

Domna et vos sui messagiers...

Le regard tourné vers Marquèse, sa voix semblait souligner certains passages, comme celui-ci : *Je vous défends d'aimer tout autre chevalier, mais celui dont tout le bonheur est de vous voir joyeuse, celui-là est riche en mérite, je ne sache rien qui puisse faire repousser ses vœux..... Madame, faites lui savoir son sort, et que votre réponse l'attache davantage à vous encore.* Ainsi commença une liaison qui dura longtemps. Il en résultait de beaux vers, nul n'y trouvait à redire, si ce n'est Uc ou Ugo Marchal, le page de la belle châtelaine, lequel ne cessa, cependant, d'être discret. Le renom de beauté de la comtesse de Roussillon attira en Dauphiné le volage Guillems. Il négligea Marquèse. Celle-ci ne tarda pas à s'en venger. Pendant que le perfide était auprès de la comtesse, elle alla s'établir au château de Saint-Didier et se donna au page, sous le toit même de l'inconstant. Quand le troubadour revint dans ses pénates, le couple en était délogé. Grand fut son dépit, il n'en fit rien paraître, mais devint plus assidu encore auprès de la comtesse de Roussillon. Héraclius connut le double adultère de sa femme. D'après le manuscrit de l'ingénieur Duranson, elle expia ses fautes dans un affreux in-pace, une chaîne scellée au mur et munie à l'autre bout d'une ceinture de fer, lui permettait à peine de se mouvoir. La Marquèse aurait terminé son existence dans ce cachot, où le jour ne pénétrait pas. Mais cette légende ne repose sur aucune donnée historique. Moins heureux que Guillems, Ugo Marchal fut chassé du château de Polignac et assassiné par des paysans; quant à Guillems, il trouva prudent de se réfugier auprès d'Alphonse, comte de Provence. Selon César Nostre-Dame, il mourut vers 1185, peu de temps après son arrivée dans le Midi. Les manuscrits de la Bibliothèque nationale renferment dix-sept chansons de lui, n'apprenant rien de sa vie et de ses amours. Ces poésies ont du naturel; quelques-unes captivent par l'animation des sentiments. Si elles n'abondent pas en traits saillants, elles sont au moins d'une lecture agréable. Guillems composait la musique de ses chansons. Le ms. n° 854 du fonds français à la Bibl. nat. contient dix chansons dont le premier vers sert de titre :

Compaignon ab joi mou mon chant (fol. 78).
Aissi con es bella sil de cui chan.
Pois tan mi forsa amor que m'a fag entremetre.
Bel m'es oimais qu'ieu retraia (fol. 79).
Estat aurai estas doas sasos.
Malvasa m'es la moguda.
Ben chantera si m'estes ben d'amor.
Domna, en vos sui messagiers.
Lo[s] grieus desir que solom par doler (fol. 80).

L'avant dernière pièce se trouve

Nérestang en fit l'acquisition. Cette famille la vendit, en 1733, à Jacques de Genestet, seigneur de Séneujols et de Montbonnet.

Les barons de Saint-Didier portaient : *d'azur au lion d'argent, à la bordure de gueules, chargé de huit fleurs de lys d'or.*

Le fief, qui a reçu son nom de cette famille ou lui a donné le sien, est devenu la ville manufacturière de Saint-Didier-la-Séauve, chef-lieu de canton, renfermant 4,941 habitants,

Digitized by Google

encore dans le Recueil n° 1592 du fonds français (fol. 112) :

Dompna, en vos sui messatgiers (fol. 112).

N° 856 (ms. parch. XIV^e siècle), lettres ornées (Anc. 7226), ce recueil renferme quatorze poésies de Guillaume de Saint-Didier, cinq de plus que les recueils précédents.

[Do]na [ye]u vos suy messatgiers (fol. 132).
Companhon ab joy mou mon chant.
Aissi cum es bella selh de cui chan.
Ben chantera si m'estes ben d'amor (f. 133).
El temps quan vey cazer fuelhas e flors.
Aissi cum a sas faissos.
Belh m'es huey mais qu'ieu retraya (fol. 134).
D'una don' ai auzit dir que s'es clamada.
Estat aurai estas doas sazos.
El mon non a neguna creatura (fol. 135).
Pus fin' amors me torn' en alegrier.
Malvaiza m'es la moguda.
Ab mi volers do blatz de fin amors (fol. 136).
Pus tan mi fors s'amors que m'a fag entremettre.

D'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale (fonds français), Guil. de Saint-Didier avait traduit, en vers romans les *Fables d'Ésope* et fait un *Traité des songes en langue vulgaire*, où était enseigné l'art de s'en procurer d'agréables. Selon ce troubadour, la sobriété devait être la première des règles à observer; il fallait ensuite éviter les aliments de digestion difficile, qui portent à la tête des vapeurs grossières et engendrent des idées tristes. Ces ouvrages ne nous sont pas parvenus, ainsi qu'un *Traité de l'Escrime*, qu'il aurait dédié au comte de Provence, d'après F. Mandet. Voy. les manuscrits cités dans l'énumération de ses poésies; C. de Nostredame, *Hist. et Chronique de Provence*, 1614, 2^e partie, p. 134; Millot, *Hist. des troubadours*, t. III, pp. 122 et suiv.; Raynouard, *Choix de poésies des troubadours*, 1820, t. III et IV; F. Mandet, *Hist. litt. du Velay*, pp. 59-74; *Hist. du Velay*, t. III, pp. 232-248 et notes E, F, G, H, même tome, pp. 333-337.

Saint-Didier (Gausserand de) * (d'après les manuscrits provençaux : Gausserand de Saint-Leydier), troubadour du XIII^e siècle, qui eut pour dame de ses pensées Beatrix, comtesse de Viennois, femme de Guigues André, dauphin de Vienne.

Le Recueil des poésies des troubadours, contenant leurs vies, n° 854 du fonds français, renferme un chant célébrant son amour pour la comtesse de Viennois, fille du marquis Guillaume de Montferrat, et commençant par ce vers :

Puois fin amors me torn en alegrier (fol. 142).

La même pièce se trouve dans le recueil n° 1592 (fol. 111), ms. du fonds français. Parch. et comme le n° 854, du XIII^e siècle.

On a attribué à Guillaume de Saint-Didier un sirvente qui n'a pu être composé que dans la seconde moitié du XIII^e siècle; or Guillaume était mort avant la fin du XII^e siècle. F. Diez croit a une confusion de nom, ce serait, selon lui « Gausserand de Saint-Didier, fils ou petit-fils de Guillaume, qui serait, plus vraisemblablement, l'auteur de cette poésie.

Voy. Millot; *Hist. des troubadours*, t. III, p. 134; Fabre d'Olivet, *Poésies occitaniques du XIII^e siècle*, p. 228; F. Mandet, *Hist. litt. du Velay*, pp. 428-429; F. Diez, *La poésie des troubadours*, traduction du baron de Roisin, art. Guil. de Saint-Didier.

4. POÈTES DU VELAY DU XIV^e AU XVII^e SIÈCLE.

Ailly (Pierre), évêque du Puy, puis cardinal (1350-1425).

1. *Combien est misérable la vie du tyran*. Pièce de vers connue aussi sous ce titre : *Les Contredicts de Franc-Gontier*, parce que Pierre d'Ailly la composa à l'imitation des dicts de Franc-Gontier, où Philippe de Vitry décrit, dans un même nombre de vers, les agréments de la vie champêtre.

Digitized by Google

Les deux pièces ont été traduites en latin par Nicolas de Clamanges (1). Celle du cardinal d'Ailly porte ce titre : *De miseriis vitae tyrannorum*, quarante vers, dont quelques-uns rimés, quoique latins. La pièce originale et la traduction se trouvent : 1° à la fin d'un livre d'Antoine de Guevara, traduit en français et ayant pour titre : *Mespris de la Court et louange de la vie rustique, par Antoine Alaigre*, Lyon, Dolet, 1453, in-12, ou Paris, 1551, in-16 ; 2° à la fin d'un recueil de poésies intitulé : *La muse guerrière, en deux livres de divers poèmes sur plaisans argumens, avec les Hymnes et cantiques de l'hermitage, et pour plus grand encherissement de cest œuvre y ont été adjoustés les vers françois des evesques de Meaux et de Cambray*. Paris, 1591, in-16 ; 3° dans le livre de Guevara, augmenté de l'original espagnol et d'une traduction italienne, Lyon, de Tournes, 1592, in-16; 4° dans le même, avec une traduction allemande, Genève, de Tournes, 1605, in-12; 5° dans les *Meditationes historicae Philippi Camerarii*; 6° enfin, dans le *Dictionnaire historique de Prosper Marchand*, t. II, La Haye, 1758, in-fol.

Pierre d'Ailly composa d'autres vers français, selon La Croix du Maine (2), qui dit qu'il avait « veû quelques-uns de ses vers imprimés, il y avait plus de cent ans ». Bayle en parle d'une façon désobligeante en disant que P. d'Ailly *se méla même de rimailler en langue vulgaire*. Prosper Marchand, le savant bibliographe, qui était, cependant, calviniste comme Bayle, au contraire, en fait l'éloge.

2. *Cy commence le livre du Rossignolet*, poème en vers alexandrins.

3. *Jardin amoureux de l'âme dévote*, opuscule mystique, mêlé de vers.

Ces œuvres françaises du cardinal avaient échappé à nos recherches. Nous en trouvons les titres dans l'intéressante biographie que vient de publier M. l'abbé R. Pontvianne, professeur au petit séminaire de la Chartreuse. (Voy. *Pierre d'Ailly, évêque du Puy, évêque de Cambrai et cardinal*. A. XXXV (1889-1897), pp. 92-95.)

Alègre (B. Pod. d').

Nous n'avons aucune donnée sur l'auteur de la pièce dont nous reproduisons ci-après le titre, mais sans nul doute de notre contrée.

Prophetie
Merveilleuse
Des Affaires et
Troubles de France de
Nostre temps
* * *
Mise en rithme françoise, par B. Pod d'Allègre.

à Lyon
MD.XC.

8 pp. in-8. Un exemplaire à la Bibliothèque de Lyon, catalogué au XIX° volume du *Recueil vert*. L'existence de cette plaquette, fort rare, a été signalée par M. P. Leblanc (*Tabl. hist. du Velay*, t. III, pp. 451-460).

Avignon (Hugues d'), seigneur de Monteilz, advocat en la sénéchaussée du Puy (15..-16..).

La Velleyade ou délicieuses merveilles de l'église Nostre-Dame du Puy et païs de Velay. Lyon, Louys Muguet, 1630, pet. in-8, frontispice gravé donnant la vue du Puy, avec les armes de Louis de Bourbon et celles de la ville de Lyon. Cet ouvrage, devenu fort rare, est dédié à Charles de Senecterre, abbé et seigneur du Monastier Saint-Chaffre, baron de Fressenet. — Il est divisé en trois chants. A part le sonnet que l'auteur adresse à ses vers, qui a du mouvement, le poème manque d'inspiration et d'harmonie.

Il y est fait un tableau élogieux de

(1) Mat. N. de Clamanges, recteur de l'université de Paris, en 1393, et secrétaire de l'antipape Benoit XIII avait été l'élève de P. d'Ally. Mystique et penseur hardi, il s'éleva contre les subtilités de la scolastique.
(2) Bibl. Française, t. I, p. 381.

Digitized by Google

la ville du Puy; des descriptions du Mézenc, des sources de la Loire, de l'enclos de Nostre-Dame du Puy. On y raconte : la mort de Saint-Georges, premier évêque de cette ville, inhumé à Saint-Paulien; celle de Saint-Marcellin, dont le tombeau est à Monistrol; la vision de Saint-Martial; le songe d'une dame de Ceyssac. D'Avignon fait ensuite : la description du château épiscopal d'Espaly, où Charles VII fut proclamé roi de France; le récit du siège du Puy par Chastillon et de sa délivrance; dépeint le roc de Saint-Michel et la merveilleuse chapelle qu'il supporte à son sommet; évoque le souvenir du vœu de Louis XIII, fait le tableau de la peste du Puy. Le poème renferme des quatrains, des acrostiches ou anagrammes adressés à des personnages du Velay.

Ayraud (Gabriel), juge des Conservateurs au Puy (XVI^e^ siècle).

Il est l'auteur d'une poésie que termine un rondeau, présentée, en 1555, au concours littéraire et musical, fondé, à cette date, par Gabriel de Saint-Marcel. Le sujet proposé était : 1° une hymne en l'honneur de la Mère de Dieu; 2° la musique de ce chant religieux. Les vainqueurs, le poète et le compositeur, recevaient chacun une bague offrant l'image de la Vierge en émail, valant deux livres, dix sols. La pièce d'Ayraud n'obtint pas le prix, bien qu'elle fut supérieure, au jugement d'Et. Médicis, à celle qui fut récompensée. Le vieux chroniqueur avait, lui-même, concouru. Il transcrivit dans son ouvrage la pièce d'Ayraud et la sienne; mais il n'a pas reproduit la pièce du lauréat, Jehan Chillac, clerc habitué de l'église Notre-Dame du Puy.

La pièce de G. Ayraud se compose de cinq couplets de treize vers chacun, d'une finale de six vers, d'un dizain branlant à la dicte dame ou envoi et d'un rondeau. (Voy. Ét. Médicis, *Chroniques*, édit. Chassaing, t. I, pp. 466-469; Aimé Giron a reproduit dans *Le Velay, Fleurs des Montagnes*, 1858, p. 32, le rondeau en l'honneur de la Vierge.)

Baudoin (Jean) *, premier titulaire du XVI^e^ fauteuil de l'Académie française (1590-1650).

1. *Cretidée de Menzini (la), traduite de l'italien.* Anonyme (par J. Baudoin, qui en a signé la dédicace). Paris, 1643, in-8; 2^e^ édit. Paris, 1644, in-8.

2. *Fables d'Ésope, Phrygien (Les), traduction nouvelle, illustrée de discours moraux, philosophiques et politiques, par J. Baudoin.* Paris, Ant. de Sommaville, 1631, in-8. Titre et fig. grav. en taille douce; 2^e^ édit. Paris, ibid., 1633, in-8, mêmes illustrations.

Nouvelle édition où sont adjoustées les fables de Philelphe avec des réflexions morales. Paris, ibid., 1649, in-8, Autres édit. : Bruxelles, F. Foppens, s. d. (1650), in-12 bas, frontispice et fig. dans le texte; Rouen, Jean et David Berthelin, 1665, in-8, fig.; Bruxelles; F. Foppens, 1668, in-12, nombreuses fig. en tête de chaque fable; Bruxelles, ibid., 1669, in-12, frontispice, fig. à mi-page; Amsterdam, 1701, in-12, fig. à mi-page, *avec les fables de Philelphe*, Paris, 1703, in-12 bas; Guérard attribue cette traduction à Pierre de Boissat, de l'Académie française : « l'auteur ne trouvant pas cet ouvrage, ainsi que d'autres, assez grave pour lui, le fit adopter par Baudoin, son ami et son compatriote. » (1) A.-A. Barbier. (Voy. Quérard, *Supercheries litt.*, 2^e^ édit., t. I, col. 470 a.)

3. *Fables de Philelphe (Les), traduites et moralisées.* Paris, 1647, in-8, figures.

4. *Hiervsalem deslivrée, poème héroïqve de Torquato Tasso, mis en nostre langue par J. Baudoin.* Paris, Math. Guillemot, 1626, pet. in-8; frontispice donnant en perspective une vue du vieux Paris et fig. en taille douce, gravées par Michel Lasne.

Autre édit. : *La Jérusalem de Torquato Tasso, corrigée en divers endroits sur l'original italien, avec l'allégorie du*

(1) P. de Boissat, de l'Académie française, était né à Vienne en Dauphiné (1603-1662).

Digitized by Google

poème, de la version de J. Baudoin. Paris, Guillemot, 1632, in-8. Titre et dix figures sur cuivre de Lasne.

Autre édit. : *augmentée d'un recueil d'observations nécessaires, avec l'allégorie du poème.* A Paris, chez Nicolas et Jean de la Corte, 1648, pet. in-8, figures de M. Lasne.

5. *Les larmes d'Héraclite, poème d'environ 600 vers, divisé en sixains et dédié à Mgr de Bélièvre, archevêque de Lyon,* in-12 de 22 pp. Lyon, 1609. Anonyme, non cité par Barbier.

6. *La pauvreté. Phantosme de la Fortune.* (*Le Velay, Fleurs des Montagnes*, 1866, pp. 274-277.)

7. Poésies dans divers recueils et principalement dans celui dont J. Baudoin était l'éditeur : *Le second livre des délices de la poésie françoise,* etc. Paris, in-8, 1620, 1re édit. 1615.

8. *Quatrains au bas des portraits des rois de France dans l'histoire de Mézeray,* 3 vol. in-fol. un abrégé, 1668, 3 vol. in-4 et 14 vol. in-12. Amsterdam, 1755.

Baudoin *, frère du précédent, avocat à Pradelles (XVIIe siècle), auteur d'un sonnet, placé en tête de l'*Histoire de l'image miraculeuse de Notre-Dame de Pradelles*, du R. P. Geyman.

Baudoin *, prestre, à Pradelles, XVIIe siècle.

Anagramme. A la ville de Pradelles (belle île de Paradis). (Voy. A. Giron, *Le Velay, Fleurs des Montagnes*, 1868, p. 278 et p. 279.)

Bernard (Vital) *, docteur ès-droit canon, chanoine de la cathédrale du Puy, prieur de Saint-Étienne Lardeyrol, né vers la fin du XVIe siècle. Savant modeste, prêtre de foi sincère, écrivain de talent, était aussi poète, sans prétention. Il a célébré, dans des stances à Odo de Gissey, les beautés de la ville du Puy et les gloires de son église. L'avis, placé en tête de son ouvrage : *Le Miroir des chanoines*, est une pièce de vers, d'une naïveté charmante et d'un rythme facile et élégant. A. Giron, a donné dans *Le Velay, Fleurs des Montagnes*, les stances à Odo de Gissey (p. 42).

Bernard (Vital), seigneur de Jalavoux, conseiller à la Sénéchaussée du Puy et

Bernard (Pierre) *, seigneur du Champ, conseiller au même siège, ont donné, chacun, une poésie dans *Le Miroir des chanoines*, œuvre de leur oncle.

Branche (Jacques) *. Prieur-mage de l'abbaye de Pébrac (1590-1662).

On a de dom J. Branche plusieurs Noëls bien naïfs, une traduction en vers d'une poésie latine de Dom. Étienne, auteur de la première biographie de Saint-Pierre de Chavanon ; une dédicace rimée de son sermonnaire : *Les Sacrez éloges de la glorieuse mère de Dieu*, à Jeanne de Beauverger, abbesse et dame des Chazes. Cette pièce a été reproduite dans le Recueil de M. A. Giron : *Le Velay, Fleurs des Montagnes*, pp. 62-63.

Charasse (Balthazard) (XVIIe siècle). *Ode à Hugues d'Avignon dans la Velleyade.*

Chilhac (Timothée de) *, poète et auteur dramatique, né au Puy, en 15.. Il vivait encore au commencement du XVIIe siècle. Aucune notice n'est consacrée à ce littérateur, dont l'existence n'est révélée que par ses productions. *Les œuvres de Timothée de Chilhac.* Lyon, Thibaud, Ancelin, impr. ord. du Roy, MDXCIX, pet. in-12, portrait.

Ce volume, assez rare, se compose de trois parties : la première, dédiée aux dames, est précédée de quelques feuillets préliminaires, à la suite desquels se trouve le portrait du poète, dans sa vingtième année et finement gravé. Cette partie renferme des pièces de vers de toutes sortes, sonnets, stances, odes, chansons, élégies, inspirées surtout par la belle Angeline, sa maîtresse ; vient, ensuite, un mélange de vers et de prose à l'adresse de Leuriphile, autre dame de ses pensées.

Digitized by Google

La seconde partie, la plus remarquable du recueil, a pour titre : *La Liliade françoise*, imprimée également par Thibaud Ancelin et commençant une nouvelle pagination, qui se poursuit dans la troisième partie. *La Liliade*, dédiée à M. de Roqueplan, receveur pour le roy au Païs de Velay, célèbre la gloire des lys, soutenue et augmentée par Henri IV.

Enfin, la troisième partie, les *tombeaux*, est une réunion de pièces de vers en l'honneur des morts illustres.

Il sera fait mention de ses œuvres dramatiques dans le paragraphe spécial à la littérature théâtrale. (Voy. P. Le Blanc, *Variétés historiques et bibliographiques*. (*Auvergne et Velay*). Le Puy, Marchessou, 1885, gr. in-8, pp. 27-28.)

Copp.... (Jacques) de Vellay.

Deluge || *des Huguenotz*, || *avec leur tvm* || *beau, et les noms des chefs et principaux, punys, à Paris* || *le xxiiij jour d'Aoust*, || *et autres iours ensuyvans*, || *1572, par Jacq. Copp. de Vellay.* A Paris, par Jean Dallier, libraire, demourant sur le pont Saint-Michel, à l'enseigne de la rose blanche, M. D. LXXII, Auec Priuilège, pet. in-8 de 8 ff., 1re édit., d'une pièce de vers, fort rare, sur la Saint-Barthélemy. On ne sait qu'une chose de l'auteur de cette singulière plaquette, c'est qu'il était du Velay. Il est même difficile de compléter son nom : « Cet opuscule ne se trouve guère, dit Brunet (*Manuel du libraire*, 1861, t. II, p. 261), que dans des recueils de pièces du temps. Il a été réimprimé à Lyon, chez Jean Dallier, en 1572 : sans valeur littéraire, cette bluette en a, cependant, une réelle, au point de vue vénal, à cause de son excessive rareté. Il s'en est vendu, le 6 mars 1865, un exemplaire, à Lyon, 81 francs. »

L'abbé Chausse, aumônier du Pensionnat des frères de la doctrine chrétienne, à Saint-Étienne, qui passe pour un des hommes aimant et connaissant le mieux le Velay, n'hésite pas à attribuer le *Déluge des Huguenots*, à un membre de la famille Coppier de la Murette (voy. *Tabl. histor. du Velay*, deuxième année, pp. 269-271).

David (Jacques), * juge au bailliage du Puy, XVIe siècle.

Chants royaux, ballades et rondeaux à l'honneur et louenge de la très-sacrée Vierge-Marie, avec une oraison. Lyon, 1536, sans indication du format. (Voy. : Du Verdier, *Bibliothèque française, continuée par Rigoley de Juvigny*. Paris, 1773, t. IV, p. 177 ; Médicis, *Chr.*, édit. Chassaing, t. I, p. 342 ; Brunet, *Manuel du libraire*, 1861, t. II, col. 535.)

Il y a dans cet ouvrage introuvable trois chants royaux, quatre ballades, dix rondeaux et l'oraison.

Filère (Joseph), de la Compagnie de Jésus, né au Puy, vers 1578, décédé à Lyon en 1658.

Le Bonheur de tous les États, troisième partie, *Le bonheur des maisons, des personnes particulières, étably sur l'imitation des vertus du Sauveur, de ses saints Parens et des patriarches, ses ancêtres et crayonné dans le bonheur de l'Univers, par les mariages de la nature et de la grâce*. Lyon, A. Cellier, rue Mercière à l'enseignement St-Antoine, M. D. C. LIII, in-8, 340 pp.

La moitié de cette troisième partie est en vers. M. A. Giron, dans son Anthologie : *Fleurs des montagnes*, en a reproduit une pièce : *la Poésie, deuxième colonne du Palais de la Sagesse* (p. 137).

Fontaine (Jean), * docteur en théologie, chanoine et chambrier de l'Isle-Barbe (XVIIe siècle).

1. *Cantique bigarre de trois langues*, sur le sermonnaire de Jacques Branche : *Les sacrés éloges de la glorieuse mère de Dieu*. Reproduit dans le Recueil de M. A. Giron : *Le Velay. Fleurs des Montagnes*. Le Puy, 1868, in-12, pp. 139-140.

2. Il est aussi l'auteur d'un sixain, qui se trouve au bas du portrait de Jacques Branche.

Digitized by Google

Hay du Chastelet (Paul), de l'Académie française, dont il fut le premier secrétaire (1592-1636).

L'Advix aux absens (1). Satire de cent cinquante vers, dirigée contre ceux qui avaient suivi la Reine-Mère à Bruxelles. Parmi ces fugitifs, se trouvaient Mathieu de Morgues et Chanteloube.

Jacmon (Anthoine) *, bourgeois du Puy, dont les *Mémoires historiques* ont été édités par Aug. Chassaing (XVII^e^ s.).

L'auteur à son Livre : P. 4. Poésie reproduite dans le recueil de M. A. Giron, p. 171.

Jalasset (Hugues de) *.

Auteur d'un sonnet à J. Mondot *sur sa traduction en vers des Odes d'Horace,* inséré dans l'ouvrage.

Malescot (Laurent) né à Polignac en 15...

Auteur d'un sonnet à Jacques Mondot, traducteur des odes d'Horace.

Médicis (Étienne) *, bourgeois du Puy (1475-1565). Pièce de *Vers en l'honneur de Nostre-Dame du Puy*, présentée au concours, institué par Gabriel de Saint-Marcel, escuyer, docteur en droit, en 1555. Elle se compose de cinq couplets de dix vers et d'un envoi. (Voy. Ét. Médicis, *Chroniques,* édit. Chassaing, t. I, pp. 469 à 471.)

2. *Rondeau* (même ouvrage, t. I, p. 438). Reproduit dans le *Recueil* de M. A. Giron, *le Velay*, pp. 180-181.

3. *Rondeau*, à l'occasion du mariage du roi, de la reddition des enfants de France restés en otage à Madrid et de la paix. Ces événements donnèrent lieu à une procession et à de brillantes fêtes au Puy (27 juillet 1530) (Médicis, *Chroniques,* édit. Chassaing, t. I, p. 334).

Mondot (François) *, avocat au Puy, XVII^e^ siècle.

A Vital Bernard, stances laudatives à l'auteur du *Miroir des chanoines,* insérées dans cet ouvrage. A. Giron, reproduit ces vers dans *Le Velay. Fleurs des Montagnes,* p. 184.

Mondot (Jacques), * docteur en droit canon et en théologie, prieur claustral et vicaire général de l'abbé du Monastier, puis prieur de Saint-Pierre-le-Monastier, en 1586 ; né au Puy à une date inconnue. Il fut, au début de sa carrière, religieux de Saint-Benoît, au monastère de la Chaise-Dieu.

1. *Les cinq livres des Odes de Q. Horace Flacce, traduits du latin en vers françois, par J. Mondot, Velaunois, docteur en droit canon.* A Paris, chez Nicolas Poncelet, rue Judas, à l'Oye qui ne court plus, 1579, avec privil. du roi, 1 vol. in-8. Cette traduction est dédiée à très haut et magnanime prince Henry d'Angoulesme, naturel frère du Roy, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, grand prieur de France, etc. Au commencement de l'ouvrage et à la fin de chaque livre, le traducteur a inséré des sonnets laudatifs qui lui sont adressés : par P. Mondot, son frère, G. de Valat, Bernard Royet, Laurent Malescot, Hugues de Jalasset, du Monteil, Velaunois, Jean de Plantadis, G. Boyer, G. de Lheyris, A. de la Rochebrian, Auvergnats, Jean Sarralier, Forézien, etc., Poètes de circonstance, dont on ne connaît pas d'autres productions. Le livre se termine par une complainte sur le décès de sa sœur, Christine Mondot, morte en 1578 « *à la contagion du Puy* ». Livre très rare.

Le libraire, Nic. Poncelet, était, sans doute, originaire du Puy, à en juger par sa marque, gravée sur bois, représentant une vue de cette ville.

(1) M. Ch. Rocher a reproduit cette satire dans les *Tablettes historiques du Velay* (t. II, 1870-1871, pp. 13-18). Il la croyait anonyme et inédite : elle se trouve dans le *Recueil de diverses pièces pour servir à l'histoire (de 1626 à 1635)*. Paris, 1635, in-fol. (voy. : Pélisson, *Hist. de l'Acad. franç.*, t. I, p. 226 (édit. en 2 vol. in-12). Paris, Coignard, 1743).

Digitized by Google

L'abbé Goujet, *Bibliothèque françoise*, t. V, p. 11 de la préface, dit : « Une des premières traductions d'Horace en vers dont je parle, est celle des Odes, par Jacques Mondot, imprimée en 1579. Mais je n'en dis que deux mots, parce que l'ayant cherchée inutilement dans nos plus fameuses bibliothèques et dans les cabinets les plus curieux qui me soient connus, je me suis trouvé réduit à n'en parler que sur le témoignage de l'abbé de Marolles, qui la cite dans ses notes sur Horace. » Un exemplaire de ce livre rarissime fut acquis a la salle Sylvestre, par ordre de M. Vinay, maire du Puy, pour la bibliothèque de cette ville.

2. *Quinze sonnets spirituels sur les quinze effusions de sang de nostre Rédempteur*. Paris, Nicolas Poncelet, 1579, in-16 et depuis impr. à Lyon par Benoît Rigaud.

(Voy. les Bibliothèques françaises de La Croix du Maine et d'Antoine du Verdier, seigneur de Vauprivas, réimprimées collectivement par les soins de Rigoley de Juvigny. Paris, 1773, 6 vol. in-4, à l'article J. Mondot ; Ét. Médicis, *Chroniques*, note du savant éditeur, t. II, p. 236.)

Le même ouvrage cite encore une tragédie de J. Mondot, restée manuscrite, dont il sera parlé au paragraphe : *Auteurs dramatiques du Velay et de la Haute-Loire*.

3. *Tombeau et épitaphe sur la mort de très-haut et très-puissant seigneur, Monseigneur le duc de Guise*, par Jacques Mondot, Velaunois. Paris, Guil. Bichon, 1589, in-12, 22 pp., avec un dessin du tombeau du duc de Guise, gravé sur bois. Non cité dans les Bibliographies de la Croix du Maine et du Verdier.

Mondot (Pierre), * frère du précédent.

Sonnet à Mgr le Grand-Prieur de France, *Sur la traduction des Odes d'Horace*, inséré dans l'ouvrage et reproduit dans le recueil de M. A. Giron.

Montal (Pierre de), chanoine régulier, prieur-mage et vicaire général de l'abbaye de Pébrac (XVIIe siècle).

Sonnet au lecteur du livre de Jacques Branche ; les sacrés éloges de la glorieuse mère de Dieu. Reproduit dans le recueil cité plus haut.

Monteil (du) *

Auteur d'un sonnet à J. Mondot, sur sa traduction en vers des Odes d'Horace ; inséré dans l'ouvrage.

Odin (Pierre), docteur *in utroque jure*, chanoine et official de Notre-Dame du Puy, vicaire in spiritualibus, c'est-à-dire administrateur du diocèse, pendant la vacance du siège, abbé de Saint-Vosy, né à Dijon à une date inconnue, décédé au Puy en 1502. C'était un prêtre admirable de foi et de charité, homme de goût et de mérite, aimant les belles-lettres ; et tout à la fois orateur et poète. « Je scauroie, dit Et. Médicis, escrire le quartier des biens qui estoient en lui, ne ma plume n'y saurait subvenir à la description de sa vertu et mémorables faicts. »

On lui attribue la traduction de la première histoire légendaire de Notre Dame du Puy, dont nous parlerons en son lieu, dans la cinquième et dernière partie de la Bibliographie du Velay. Nous avons, pour le moment, à nous occuper de Pierre Odin comme poète. Frère Théodore (*Hist. de Notre-Dame du Puy*, pp. 363-364) raconte que Louis XI, très désireux d'avoir un fils, car « il estimait que la disgrâce de n'avoir point d'enfant mâle était la cause de tous les complots tramés contre lui », demanda à Jean de Bourbon, évêque du Puy, de faire sortir la statue miraculeuse, avec le plus d'appareil possible, « afin, dit O. de Gissey, que la mère de Dieu impétrât que la Royne eut un fils héritier de la couronne de France ». (*Hist. de N.-D. du Puy*, 1644, liv. III, p. 449.) La procession eut lieu le 11 juillet 1469, avec un éclat inusité et, le 30 juin 1470, ce fils tant désiré, naquit au château d'Amboise ; « en re-

Digitized by Google

connaissance de quoi la Reine vint visiter l'église du Puy, accompagnée de la duchesse de Bourbon et des comtesses de Montpensier et de Vendôme » (Fr. Théodore, pp. 364-365). C'est à cette occasion, sans doute, que P. Odin offrit à Charlotte de Savoie la traduction manuscrite du plus ancien document relatif à N.-D. du Puy, accompagnée d'une dédicace à la souveraine et précédée de vers de circonstance, sous ce titre :

Congratulation et graces de la nativité de Charles ainsné, fils du Roy Loys onziesme de ce nom, Daulphin de Viennois ». Au-dessus du texte, dans un cadre bleu et or, ont été dessinées les armes de France, accolées à celles de Naples et de Jérusalem, surmontées de la couronne royale, avec deux anges pour support, et cette pièce occupe les neuf premiers feuillets du manuscrit. La traduction commence au verso du neuvième feuillet et a pour titre : *S'ensuyt la fondation de la Saincte Église et singulier oratoire de Nostre-Dame du Puy, translaté de latin en françois et comment le dévot ymage fut trouvé par Hieremye le prophète.* Ms. in-4 du XV^e^ siècle, avec enluminures et sans nom d'auteur ; relié en maroquin du levant, armes de France sur le plat ; au dos : Vers sur la naissance de Charles VIII. 36 feuillets parch., 32 numérotés, encadrements en filets rouges. Lettres ornées en or sur fond marron ou blanc. Au verso du premier feuillet : *La nativité du Roy Charles VIII, avec l'Hystoire de Nostre-Dame du Puy en Auvergne* : Troisième feuillet : Congratulation, etc. Catalogué. N° 2222, anc. 8002, à la Bibl. nat. fonds français. C'est le même livret, comme l'appelle P. Odin, qui fut offert à Charlotte de Savoie, femme de Louis XI.

La traduction de l'origine miraculeuse de Notre-Dame du Puy renferme de nombreuses poésies : stances, ballades, rondeaux, oraisons, etc. Le vers est correct, facile ; s'il n'a pas de grandes envolées ; la foi naïve lui donne de la chaleur et même du charme. Cette traduction fut imprimée, avec le même titre, et les mentions suivantes : on les vend à Paris, en la rue Nostre-Dame, à l'enseigne de l'*Escu de France*, s. d. (1530 ou 1531), in-8. Caractères goth., 20 feuillets. Le seul exemplaire connu se trouve à la réserve de la Bibl. nat., inscrit au catalogue des imprimés de ce dépôt : *Histoire de France*, Paris, 1863, t. VIII, n° 3831. (Voy. Ét. Médicis, *Chron.*, édit. Chassaing, t. I, pp. 17, 44, 134, 258 ; *Gallia Christ.*, liste des abbés de Saint-Vosy, t. II, p. 760 ; Ch. Rocher, *Les vieilles Histoires de N.-D. du Puy*, M. V., introduction, pp. IX-XIX ; 1 à 105.)

Pandrau (Michel) *, avocat au Puy, docteur ès droit.

Sonnet à Odo de Gissey, sur son *Histoire de Notre-Dame du Puy. Le Velay. Fleurs des Montagnes*, reproduit cette poésie, extraite de cet ouvrage.

Parat, secrétaire du chapitre des chanoines de Notre-Dame du Puy.

Quatrain au P. O. de Gissey, sur son ouvrage, reproduit dans le même recueil.

Pousolz du Puy.

Dixain à son ami Jacmon. Inséré dans les *Mémoires historiques* de ce dernier et reproduit dans l'antologie de M. A. Giron. Cette pièce est suivie, dans les *Mémoires* de Jacmon, d'un sonnet acrostique, anonyme.

Pradier (C.), avocat au sénéchal du Puy, XVII^e^ siècle.

Auteur d'une poésie, imprimée en tête de l'ouvrage du P. Ange Spenel : *le Triomphe des perfections de l'Eucharistie, représenté par le Charriot du prophète Élie.* Le Puy, A. Delagarde, 1647, in-12. Cette pièce de vers figure dans le Recueil de poésies de M. A. Giron : *Fleurs des Montagnes*, pp. 234 à 236.

Ranquet (Gabriel) *, né à une date

Digitized by Google

inconnue, mort vers 1639. Nous n'avons que peu de détails biographiques sur ce poète contemporain de Timothée de Chillac. Il appartenait à une famille très ancienne en Velay, qui a donné quatre consuls à la ville du Puy, de 1555 à 1560. Avant d'entrer dans l'ordre de Saint-Dominique, il fut présenté, par son compatriote Claude François, à la reine Marguerite, pendant qu'elle était internée au château d'Usson, où affluaient les savants, les artistes et les poètes. La souveraine déchue fit le meilleur accueil à G. Ranchet. Celui-ci, dans ses vers, se plaît à célébrer la belle, mais volage disgraciée, ainsi que le secrétaire qui l'avait introduit auprès d'elle. Nommé prieur des Jacobins de Toulouse en 1615, il fut réélu en 1626. Son frère fut appelé à le remplacer. Colletet avait consacré à ce poète une notice dans ses manuscrits, un des joyaux de la Bibliothèque du Louvre, que les incendies allumées par la Commune ont réduits en cendres. Ranquet a laissé un recueil intitulé : *Diverses œuvres poétiques*. Lyon, chez Claude Morillon, 1611, 2 vol. in-12.

Le premier vol. renferme : *L'exil de la volupté ou l'histoire de Thays ou Thaïs égyptienne* convertie par Paphnuce, avec l'image du pécheur pénitent. L'histoire de Thaïs en prose est dédiée à M^me^ Claude de Tournon, vicomtesse de Polignac, l'épître dédicatoire est suivie de quelques vers. L'image du pécheur pénitent est en vers. Le poète a dédié son recueil à noble Claude-François, sieur de Grèzes, la dédicace est suivie de deux sonnets, l'un adressé à M. de Grèzes et l'autre à la fille de ce gentilhomme du Velay. Le deuxième volume renferme diverses poésies dédiées à Just-Louis de Tournon, grand sénéchal d'Auvergne, grand-père de la vicomtesse de Polignac. Dans ce second recueil, on trouve des sonnets au Grand sénéchal, d'autre à son fils, Just-Henri, comte de Tournon et de Roussillon, des stances à la Reine Marguerite, au maréchal de Lesdiguières, au sénéchal du Puy, Charles de Chaste et à feu Rustaut d'Urre, seigneur d'Ourches et à Jacques d'Urre fils, à sa famille, au chanoine Dujeune, son oncle, du chapitre de Notre-Dame du Puy, à M. Bernard, avocat au Puy, au premier consul de cette ville, à M. Ranquet, marchand à Lyon, à noble Claude Ranquet du Charoil, etc., et termine par l'histoire de Polignac et l'éloge de l'illustre maison.

(Voy. l'abbé Goujet, Bibl. française, t. XV, pp. 70 et suivantes; *l'Intermédiaire des Curieux*, t. VIII, p. 389; t. XX, p. 232 et p. 236; P. Le Blanc, *Variétés hist. et biogr.*, Le Puy, 1885, gr. in-8, pp. 26-31.)

Rodes-Castain (Pierre de).

Stances contenans l'histoire et description véritable de la deffaicte des troupes du sieur d'Oudredieu au lieu du Buisson, en Gevaudan et reddition de la place et montagne de Grèze par lui saisie le sixième mars mil six cens dix-sept, par Pierre de Rodes-Castain, docteur ez droicts de la ville de Marvezols. Au Roy. Au Puy, par Estienne André, M.DC.XVII, in-8. (Un exempl. à la Bibl. de l'Arsenal.)

Donné, ici, comme impression du Puy.

Romieu (Jacques de), poète du XVI^e^ siècle, qui était secrétaire ordinaire de la chambre du roi, appartenait, selon de grandes probabilités, aux de Romieu de Pradelles, dont plusieurs membres étaient, depuis longtemps attachés à la maison de Joyeuse et se disaient Vivarois, comme Joseph Filère du Puy, se prétendait Lyonnois, parce qu'il avait longtemps habité cette ville (1).

Les || Mélanges de Jacques de || Romieu || vivarois || secrétaire ordinaire de || la chambre du Roy || ou sont comprises les louanges héroïques || dudict païs de Vivarois... || A Lyon || par Benoist Rigard

(1) Ch. Calemard de la Fayette, *Notre-Dame de Pradelles*, pp. 24-25 et surtout note 9, p. 137.

Digitized by Google

|| 1584. avec privilège du Roy. In-8, de 91 ff. et 3 ff. pour la suite de la table, qui commence au v° du f. 91.

Ce recueil d'hymnes, d'odes et de chansons est fort rare. Il a fixé l'attention des littérateurs et des bibliophiles. Il est certainement remarquable et ne manque pas de sérieuses qualités, si l'on se reporte à l'époque où vivait l'auteur.

Étant à Paris, auprès de son oncle, Perrinet des Aubers, homme d'esprit, qui, à ce qu'on assure, ne taquinait pas trop mal la Muse, J. de Romieu fit une satire contre les femmes.

Romieu (Marie de), sa sœur, répondit par une pièce intitulée :

1. *Brief discours que l'excellence de la femme surpasse celle de l'homme.* Elle s'attache à prouver que la femme peut, comme l'homme, honorer les lettres, les arts et laisser un nom illustre dans l'histoire. Elle apporte en exemple les Muses de Poitiers, les dames Desroches, alors en grande réputation, et avec elles, toutes les femmes célèbres de l'histoire, sacrée et profane. On voit que le féminisme n'est pas tout à fait fin de siècle. Marie adresse à son frère cette protestation, avec une épître en prose. Au ton de cette missive, on comprend que leur divergence d'opinion n'altérait point leur mutuelle affection. Jacques Romieu fit imprimer la réplique de sa sœur, avec toutes les autres poésies qu'il avait d'elle. Le volume a pour titre :

2. *Les premières œuvres poétiques de M^lle^ Marie de Romieu, vivaroise.* Paris, Lyon, Lucas Breyer, 1581, in-12. Ce volume, qui est dédié à Marguerite de Lorraine, duchesse de Joyeuse, comprend deux odes, vingt-cinq sonnets, une églogue, une élégie en l'honneur du seigneur Gratian Maissonnier, son cousin ; l'éloge historique de Jean Chastelier, intendant des finances ; l'éloge de rien, imité du latin de Passerat, auteur de la *Satire Ménippée*, offert pour étrennes à M^me^ la Maréchale de Retz ; une énigme, des stances et autres pièces, adressées aux demoiselles de Chastelier et une complainte de la mort de notre seigneur J.-C. Marie de Romieu a fait encore d'autres poésies, dont son frère annonçait la publication, qui n'a pas été faite. « Les poésies de cette dame, dit Brunet, ne sont pas sans mérite et elles se font encore lire avec un certain charme. » Elles ont été réimprimées de nos jours par la librairie des bibliophiles :

Œuvres poétiques de Marie de Romieu, publiées, avec une préface et des notes, par Prosper Blanchemain. Paris, Jouaust, impr., 1878, in-16 elzévirien. Tiré à 300 ex. num., 15 sur pap. de Chine.

La Croix du Maine attribue à Marie de Romieu une traduction qui ne serait autre chose qu'un plagiat. Elle parut sous ce titre :

3. *Instruction pour les jeunes dames. Par la mère et la fille d'alliance*, p. M.D.R. (Marie de Romieu). Lyon, par Jean Dieppi, 1573, pet. in-12. Le titre de la seconde édition fut légèrement modifié :

Instruction pour les jeunes dames. Par la mère et la fille d'alliance. Paris, sur la copie imprimée à Lyon, par Jean Dieppi, 1597, in-12, 69 ff. chiffrés.

On lit au dernier feuillet : Achevé d'imprimer le huictiesme juillet 1597.

« L'exemplaire de la Bibliothèque nationale est accompagné d'une note de du Cange, où on lit : « Le traducteur n'a pas jugé à propos d'avertir que son ouvrage n'était que la traduction d'un ouvrage italien. Au contraire, il a osté la préface de l'original et a mis une lettre adressée aux jeunes dames. Il y a ajouté seulement un sonnet et a ôté dans l'ouvrage ce qui aurait pu le faire connaître pour venir d'Italie. » Le volume commence par ces mots ; « J'ajoute une épître aux jeunes dames, signée : M. D. R. (Marie de Romieu) et les neuf dernières pages sont occupées par une pièce intitulée : Folastrie de

Digitized by Google

P. D. R. (1), en vers de sept syllabes. »

La première édition de cette traduction est de Lyon, Dieppi, 1573, pet. in-12. « Elle a aussi été réimprimée, dit le Manuel du libraire (5e édit., t. II, p. 668, et t. III, p. 1671), sous ce titre : *Messagère d'amour ou instruction pour inciter les jeunes dames à aymer, en forme de dialogue; par la mère et la fille d'alliance*. S. l., 1612, in-12 de 84 ff.

« On a retranché de l'épître dédicatoire les lettres initiales M. D. R., qui en désignaient l'auteur, et aussi, au commencement du livre, le sonnet qui se trouve au feuillet 3 de l'édition de 1573.

« L'ouvrage italien est d'Alessandro Piccolomini, il a paru pour la première fois sous ce titre : *la Rafaella, overo della creanza delle donne*. Venezia, 1539, in-8. Il a été souvent réimprimé avec le nom de Stordito, qui était le sobriquet de l'auteur, comme membre de la Société des intronati. »

(Voy. Barbier, *Dict. Anonymes*, t. II, col. 936-937, et t. III, col. 286.)

Royet (Bernard) *, XVIe siècle.

Auteur d'un sonnet adressé à J. Mondot, qui l'a inséré dans sa traduction en vers des odes d'Horace.

Tardif (Guil.) *, lecteur de Charles VIII.

Les apologues et fables de Laurent valle translatees de latin en françois et suivis de ditz moraulx par Guillaume Tardif du Puy-en-Velay, professeur au collège de Navarre, maistre-liseur du Roy Charles huictiesme de nom. (Laurent Valle avait traduit les fables du Phrygien de grec en latin; G. Tardif a donné une traduction française de la version latine de Valle). (Paris, Verard, vers 1490), in-fol. goth. de 36 ff. non chiffrés à 2 col. de 33 lignes, avec figures sur bois.

Cette traduction est de Guillaume Tardif qui s'est nommé à la fin de sa dédicace à Charles VIII, imprimée sur le second feuillet. Elle renferme, outre les apologues de Laurent Valla, tirées d'Ésope, les *dits des sages hõmes, tirés de Fr. Pétrarque*, lesquels occupent les quatorze derniers feuillets de ce volume précieux, et sont terminés au verso du dernier feuillet, seconde colonne, de cette manière :

Et ce brieufement suffise
Des ditz des sages hõmes.

La Bibliothèque Nationale en possède un très bel exemplaire sur velin avec figures peintes, celui que le traducteur français offrit à Charles VIII. Van-Praet l'a décrit avec soin. (Catalogue des livres de la bibliothèque du duc de la Vallière. 1re partie, Paris de Bure, 1783, 3 vol. in-8, fig.). Il existe, de l'exemplaire (unique) de la Bibliothèque nationale, une reproduction, sortant des presses de M. M.-P. Marchessou, et irréprochablement fidèle, quant au texte. Le Puy, 1877, in-8. Tiré à petit nombre. Cette édition, donnée par Ch. Rocher, est précédée d'une remarquable introduction.

Voir A.-C.-M. Robert, *Fables inédites des XIIe, XIIIe et XIVe siècles, et fables de La Fontaine, rapprochées de celles de tous les auteurs qui avaient avant lui traité les mêmes sujets*. Paris, Cubin, 1825, 2 vol. in-8, figures. Cet ouvrage renferme un judicieux commentaire et des notes sur la traduction française de Guil. Tardif des trente-trois fables d'Ésope que Laurent Valla avait « translatées de grec en latin ». M. Robert fait observer que loin d'approuver l'original, le traducteur, « se laissant aller à son imagination, vive et enjouée, rencontre sous sa plume les expressions les plus heureuses, les tournures les plus originales, et ne se montre pas, quoiqu'en prose, moins bon *fablier* que La Fontaine, dont il se rapproche beaucoup ».

(1) C'est sans doute J. D. R. qu'il faut lire (Jacques de Romieu).

Digitized by Google

Valat (G. de) *, XVI^e siècle.

Auteur d'un huitain, inséré dans la traduction des Odes d'Horace de J. Mondot, adressé à l'auteur. Reproduit dans le Recueil d'A. Giron, *Fleurs des Montagnes*.

Vauzelles (Jehan de) *, originaire de Brioude.

Assistance donnée à la multitude des pauvres accourus à Lyon en 1531, avec leurs actions de grâces. Lyon, L. Perrin et Marinet, 1875, in-8, édit. publiée par le président Baudrier, tirée à petit nombre et non mise en vente.

Vauzelles (Mathieu de) *, frère du précédent.

Poésies de Mathieu et de Jehan de Vauzelles, lyonnois; éditées par Ludovic de Vauzelles, conseiller à la cour d'Orléans. Lyon, 1877, in-8.

Anonymes.

Avertissement à Messieurs du Puy. Poésie anonyme. Lyon, 1563, in-8.

L'inondation du 10 octobre 1378. Poésie, 144 vers; c'est un tableau naïf, mais bien triste, d'un terrible débordement du Dolaison, qui faillit emporter le village entier de Vals, dit le témoin attristé de ce désastre. C'est à croire, ajoute-t-il :

Que Neptunus avait la mer menée.
Pour entendre cette destruction.

Quatre personnes périrent, deux dans une église où elles avaient cherché un refuge, deux autres dans un moulin. L'église Saint-Barthélemy fut saccagée, l'eau l'emplissait jusqu'à mi-hauteur de la nef, tableaux, ornements, statues sont ensevelis dans la vase; le pont de Taulhac est enlevé, des maisons s'effondrent sur le parcours du torrent. « Voyant ledit deluge estre tout es- « trange, ung marchand du Puy le « mist en tel ordre et rhétoricque fran- « çoyse comme s'ensuit » (A. Médicis, édit. Chassaing, t. I, pp. 275-279).

Procession du 30 juillet 1502 au Puy. Poésie reproduite dans les *Chroniques* d'Étienne de Médicis, avec cette mention : ung marchand du Puy, par manière de récréation, fist sur cette procession un tel dicton qui s'ensuit (*le livre de Podio*, t. I, pp. 195 à 198).

Vers à François I^er, déclamés, le vendredi 18 juillet 1533, aux fêtes données à son entrée au Puy (Médicis, *Chr.*, édit. Chassaing, t. I, pp. 344-345, 347-348, 352 à 358, 363, 365 et 366).

5. POÈTES DU VELAY DU XVIII^e AU XX^e SIÈCLE.

Agrain (Philippe-Charles, comte d') * (1).

Captivité de la Fayette, héroïde avec figures et des notes historiques non encore connues du public sur les illustres prisonniers d'Olmutz, en Moravie. Paris, 1797, in-4, de 60 pp. Deux gravures signées : P.-C. d'Agrain, del. E. Henne sc., représentant, la première, La Fayette revoyant sa femme et ses deux filles; la seconde, le général seul dans son cachot, en proie à la douleur, termine l'ouvrage comme cul de lampe.

Pièce reproduite en partie par M. A. Giron, dans *Le Velay, Fleurs des Montagnes*, pp. 9-12.

Alègre (..... d'), sans doute de l'illustre famille des barons de ce nom; né dans la seconde moitié du XVII^e siècle, mort à Paris vers 1740.

L'art d'aimer, poème. Paris, 1747, in-12.

Audiard-Bonnet (J.-B.), né au Puy, le 2 mars 1813, décédé à Ruoms (Ardèche), le 16 septembre 1875.

1. *A mon ami, Théophile Offant : Les*

(1) Un des officiers constitutionnels qui voulurent partager l'exil de leur chef.

Digitized by Google

lettres de part. Poésie. Le Puy, Gaudelet, 1844, in-12, 8 pp. 50 ex.

2. *Banquet Gallo-franc.* Poésie inédite, tirée des *Glanes poétiques dans le champ de l'histoire,* reproduite dans *Le Velay, Fleurs des Montagnes,* pp. 14-19.

3. *Chant des Montagnards. Hymne dédié à la Révolution de février.* Le Puy, Audiard, 1848, in-8, 4 pp.

4. *Chant des paysans (le).* Le Puy, Audiard, 1849, in-8, 2 pp.

5. *Chant patriotique,* dédié à l'armée. Le Puy, Gaudelet, 1840, in-8, 4 pp. 20 ex.

Augier (Casimir), né au Puy, en 1810, mort dans cette ville, le 16 mai 1868.

1. *Aux hommes utiles, aux savants et aux écrivains, aux artistes et aux hommes de guerre de la Haute-Loire.* Le Puy, Gaudelet, s. d. (1844), in-18, 40 pp.

2. *Avenir de la Haute-Loire par le congrès, le chemin de fer et l'industrie.* Le Puy, typ. de M.-P. Marchessou, 1855, gr. in-8. Publié lors de la 22e session du congrès scientifique de France, tenu au Puy.

3. *Escarmouches politiques.* Au Puy, imp. de A. Audiard, 1851, gr. in-8.

On y trouve des vers adressés à Crémieux, lors de son voyage au Puy; à la nouvelle génération du Velay; un adieu à Charbonnel, représentant du peuple pour la Haute-Loire, tué à Paris, en juin 1848, etc.

4. *Notre-Dame du Puy, le Christianisme, Marie et son culte.* Poésies, in-8. Au Puy, impr. Clet, 1845, in-8.

Avond (Eugène) *, avocat, puis juge au tribunal civil de la Seine (1818-1861).

Aux pauvres et jeunes poètes : Strophes sur la mort d'Hégésippe Moreau. Poésie inédite, reproduite dans l'Anthologie de M. A. Giron, *Le Velay, Fleurs des Montagnes,* pp. 271-273.

Belmont (J.-B.) *, avocat (1752-1830).

1. *La Belle journée ou relation fidèle de la fête donnée à M. le marquis de Lafayette, par les habitants de Langeac, le 13 août 1786.* Plaquette réimprimée, avec des notes historiques, par M. P. Le Blanc, dans les *T. hist. du Velay,* t. II, pp. 303 à 320, 337 à 352, 396 à 425.

2. *Poème topographique sur Saint-Ilpize.* A. Saint-Flour, de l'impr. de Ch. Barreyre, 1821, in-8, 14 pp.

Bernard (François), né à Beaulieu près Rosières (Haute-Loire); son père, vieil officier de l'Empire, lui donna une bonne instruction. Il fut professeur à l'école normale, puis chef de division à la Préfecture du Puy. Il était membre de la société académique de cette ville et s'adonnait à la littérature. Les journaux et les recueils locaux publièrent, successivement, une série de pièces de vers, charmantes; ce sont des légendes, de gracieuses descriptions, des tableaux de la vie intime, ravissants de fraîcheur, animés de sentiments tendres et naïfs et ne manquant pas d'inspiration. Voici les titres de ces poésies dans l'ordre de date de leur publication :

Fantaisies poétiques : piété filiale; Un enfant qui s'endort; Nuit d'été; La cloche des morts; La marguerite des prés; Décembre; Splendeurs éphémères, A. XIII, pp. 443-455. I. *L'aurore;* II. *Au Bluet;* III. *Néant des choses terrestres;* IV. *Le saut de la Vierge, légende,* A. XV, pp. 401-412. *La coccinelle ou Saint-Michel, ballade Vellavienne;* A. XVI, pp. 453-456 (insérée dans le recueil de l'académie des jeux floraux de Toulouse). *Souvenir à M. Vibert, Ma Souveraine, Remerciment* (sonnet). *La muse au retour de l'hiver,* A. XXI, pp. CXLI à CXLVIII et *Le Velay, Fleurs des Montagnes,* pp. 37-39. I. *C'est le printemps,* idylle; II. *Une maisonnette aux environs du Puy,* A. XXII, pp. 376-383. Cette dernière pièce a été reproduite dans le *Recueil de l'acad. des jeux floraux,* 1861, p. 111; et dans *Le Velay, Fleurs des Montagnes,* pp. 33-37; *Le hanneton,* ballade, A. XXIII, pp. CVII-CX. I. *Les orphéonistes du Velay, protecteurs des chants du Nid;* II.

Digitized by Google

Blanche; III. *La Vierge du foyer, hymne à Marie*, A. XXV, pp. 333-341. I. *Fleurettes de Mai*; II. *Le banquet de Sainte-Cécile*; III. *Le Mendiant*, A. XXVII, pp. 451-459; et *Le Velay, Fleurs des Montagnes*, pp. 39-41. *La vierge de Corneille, poésie lue au Congrès scientifique*, c. s. t. II, pp. 761-766, tir. à part. Le Puy, Marchessou, 1855, in-8, 4 pp.

Toutes ces poésies ont été réunies en un volume, sous ce titre :

Les chants du Nid, avec une préface de M. E. Vissaguet. Le Puy, Marchessou, 1862, in-12, tirée à 500 ex. Les *Annales de la société libre des beaux-arts*; année 1868, renferment un compte rendu très élogieux de ce recueil.

Plus tard, M. F. Bernard fit paraître :

Aux orphéonistes du Velay. Fête de Sainte-Cécile, poésie. Au Puy, Marchessou, 1862, in-8, 4 p.

Poésie, Le Puy, Marchessou, 1865, in-8, 20 p., tiré à 60 ex.

Besson (Jean-Jacques), de Brioude.

Cartes de visite, poésie. Aurillac, Bonnet, 1870, in-12, 16 p.

Blanchot de Brenas (Auguste), né à Yssingeaux en 1818, juge au tribunal civil de Cusset (Allier), décédé en octobre 1877.

M. Blanchot était né poète. Son vers chante tout ce qui l'entoure, et semblable à l'eau vive et limpide qui s'élance hors du roc et court sur les pentes agrestes, il est rapide comme elle et comme elle jaillit sans effort. La foi, l'amour du sol natal, de la famille donnent à sa poésie une chaleur saine et communicative. Sa muse est bien vellave.

Il fit successivement paraître :

1. *Souvenirs de l'indépendance grecque*. Yssingeaux, Delolme, 1854, in-18, 24 pp.

2. *Les Vellaviennes par Marc du Velay* (A. Blanchot de Brenas). Avec cette épigraphe : *O crux ave, spes unica*, Yssingeaux, Delolme, 1854, in-18, jésus, 150 pp., 500 ex.; 2e édit., Paris, Dentu, 1855, in-12, 220 p. non compris la table; 3e édit., Yssingeaux, Delolme, 1856, in-12. La société académique du Puy, décerna en séance publique, en 1855, une médaille d'argent à M. Blanchot de Brenas, pour la pièce de ce recueil, intitulée *le Velay* et une médaille d'or, en 1860, pour *le Pin*, autre poésie du même recueil. M. A. Giron, a reproduit dans *le Velay, Fleurs des Montagnes* ces deux pièces, avec :

3. *Le géant Féodalus*, légende, poésie inédite.

4. *Le sentier*, poésie inédite.

Borel-Vernière (Jean-Baptiste-Julien) *, député au Conseil des Cinq cents (1765-1827).

Couplets sur nos armées et l'arrivée de Bonaparte par le citoyen Borel-Vernière, commissaire du directoire exécutif près l'administration centrale. Au Puy, de l'imprimerie de P.-B.-F. Clet. impr. du département, in-8, de 2 pages.

Bouillé (François-Marie-Michel, comte de), pair de France, né à la Martinique (1779-1853).

Auteur d'un chant connu sous le nom de *Chant Français*, avec ce titre : *Vive Louis XVIII!* et ce sous-titre : *Le retour des lis*, dix couplets dont les refrains changent. Imprimé sur une feuille, in-4, s. l. n. d., 4 pp.

Bouillé (le comte René de).

1. *Essais de poésie*. Anonyme. Paris, Pinard, 1826, in-18, 175 pp., tiré à 200 ex. La première poésie : *Invocation à l'éternel* est signée R. B. (René Bouillet). (Voy. Barbier, *Dict. des Anonymes*, 1874, t. II, col. 271.)

2. *Ode sur les rapports de l'homme avec la nature; composée au jardin du Roi*. Paris, impr. de Didot aîné, 1822, in-8, 8 p.

Boyer (Dom Jacques), * bénédictin de Saint-Maur (1672-1738).

Ce savant paléographe, un des plus zélés collaborateurs de D. Denis de

Digitized by Google

Sainte-Marthe, rima des pièces de circonstance ; mais il n'attachait pas grand mérite à ces vers. Cependant, on trouve reproduits, dans ses notes de voyage, les impromptus qui lui étaient demandés, dans les réunions où il avait été convié.

1. *Compliments : à Madame Françoise d'Estaing*, religieuse de la Visitation Sainte-Marie (*Journal de voyage de D. J. Boyer*, édit. Vernière, 1886, p. 24) ;

2. *A Madame Thérèse d'Angennes*, prieure de Bonneval, professe de Cusset, pp. 25 et 26 ;

3. *A Madame Éléonore d'Angennes*, prieure de Saint-André de Lavaudieu, p. 26 ;

4. *A la même*, récité par Mlle d'Orcerolles, fille de M. de Cumignac, pp. 26-et 27 ;

5. *Au R. P. Dom Nicolas Vignolles*, abbé de Saint-Allyre, le jour de sa fête, p. 149.

Il fit aussi deux Noëls conservés dans le même ouvrage, à la prière de M. Arnaud, maître de musique à la cathédrale du Puy.

6. *Noël dialogué* (sur l'air : Ah ! que l'amour est, etc.) ;

7. *Autre Noël* (sur l'air : Aimons tous, aimons sans alarmes, etc.), pp. 144 à 146.

8. D. J. Boyer fit, le 24 décembre 1711, un troisième Noël, à la demande du R. P. prieur claustral de Sauxillanges, qu'il n'a pas transcrit dans son diarium de voyage.

Le 30 novembre 1711, D. J. Boyer envoya au R. P. Denis de Sainte-Marthe, prieur de l'abbaye de Saint-Denis, un bénitier en émail, fait par un des derniers Laudin, peintre émailleur, à Limoges, avec une Ode de 112 vers, motivée par ce don ; mais il faut bien reconnaître que cette pièce n'est qu'une longue et fastidieuse flagornerie, adressée à l'homme le plus modeste et le moins vaniteux qu'il y eut alors dans l'illustre congrégation de Saint-Maur. (*Journal de voyage* de D. J. Boyer, édit. Vernière, pp. 161 à 164.)

Boyer (J.-F.-C.-B.), avocat, né à Vernassal.

1. *Nuit du 13 février 1820, ou derniers moments de S. A. R. Charles-Ferdinand d'Artois, fils de France, duc de Berry, assassiné, à Paris, par Louvel. Élégies suivies de notes.* Au Puy, imprimerie de Lacombe, 1820, in-8, 56 pp.

Tiré à 1,000 exemp. M. A. Giron a inséré dans son anthologie vellavienne, une de ces élégies.

2. *Réflexions morales et politiques sur S. A. R. feu Charles-Ferdinand d'Artois, duc de Berry. Poème en sept chants.* Le Puy, Pasquet, 1826, in-8, 112 pp.

Boyer (le docteur Pierre), * né en 1836, de la Société des gens de lettres, où il fut admis d'emblée, alors qu'il était encore étudiant et à ses débuts comme écrivain et novateur de la littérature positive. Ses « *Histoires à sensation* », marquées d'une estampille bien personnelle, eurent un grand succès au *Figaro*. L'étude et les fatigues aux ambulances de l'année terrible avaient altéré sa santé ; ce vulgarisateur de la science moderne, si sympathique, se vit forcé d'abandonner les lettres, au moment où il touchait à la célébrité.

Le docteur P. Boyer accentue dans ses vers les qualités maîtresses qui le distinguent comme prosateur. C'est un amant enthousiaste de la nature, qui peint, avec humour, les beautés de cette admirable coquette, dont la jeunesse est éternelle.

Il a publié, sous le pseudonyme de Petrus Beyor :

1. *Accoucheur persécuté (l'), poème tragi-comique*, en quatre chants (1600 vers). *Gazette des hôpitaux* du jeudi 9 mars 1893.

2. *A la face des Prussiens.* Poésie (60 vers). Journal *La Haute-Loire* du 2 décembre 1893.

3. *Fol Avril.* Même journal.

Nous détachons de cette pièce trois stances, qui donneront, mieux que

Digitized by Google

nous ne saurions le faire, la mesure du talent de ce poète :

Le fol Avril sourit et pleure,
C'est l'image du fol amour,
Comme la fleur, le cœur se leurre.
S'épanouit et, tour à tour,
S'échauffe ou frissonne et se glace.
Il a le printemps dans les yeux,
L'amant trompeur, lorsqu'il enlace
Celle qu'il brûle de ses feux

Le bonheur fuit à tire d'aile,
Nous laissant regret et douleur,
Le cœur se serre et se gèle
Comme l'ovaire d'une fleur.
Ainsi qu'aux polaires surprises
Sont morts les beaux fruits savoureux ;
Elles sont mortes les cerises
Pour les lèvres des amoureux ;

Mais de même qu'à la gelée
Il échappe quelques bourgeons,
Et qu'il pousse une giroflée
Aux crevasses des vieux donjons,
A l'aspect d'une belle fille
Il pousse, pareils à des fleurs,
De petits amours en guenille
Dans les blessures des vieux cœurs.

Brueyre (Le R. P. Benjamin), né à Tence. On a de ce sinologue, diverses traductions.

Les poésies du Portugais Alvarez (Lettres de Chine autographiées, n° 45) ; Lettre datée de Chine, Hay, 10 mars 1846.

Brye (Camille de) *, agronome à Chomelix.

1. *Le bal au profit des pauvres de la ville et des réfugiés espagnols.* Le Puy, Gaudelet, 1841, in-8, 8 pp.

2. *Le Colon montagnard.* Chanson inédite.

3. *Le poète laboureur.* Chanson inédite. Ces deux dernières poésies ont été reproduites dans l'anthologie vellavienne, éditée par M. A. Giron.

M. C. de Brye annonçait, en 1840, pour paraître sous peu, un *Recueil de poésies.* A-t-il été publié?

Calemard de La Fayette (Charles), * ancien président de la Société académique du Puy, ancien député, en cultivant, avec une égale ardeur, les lettres et son beau domaine de Senilhac, s'est acquis une place fort honorable parmi les agronomes et une place non moins distinguée parmi les poètes de notre époque. Son œuvre littéraire comporte une étude, déjà faite, qui paraîtra dans la *Biographie générale du Velay.*

1. *Adieu (l'). Poésies diverses : l'Adieu, la Divine Comédie de Dante* (Fragments) — *Attila* (Poème dramatique). Paris, Hachette et C^ie^, 1885, in-16, 356 pp.

2. *Chants d'un Montagnard.* Paris, Lacroix, 1869, in-12.

3. *La Divine Comédie de Dante Alighieri, traduite en vers français, avec le texte en regard, une préface et des notes du traducteur. L'Enfer.* Paris, Paul Margana, 1835-1837, 2 vol. in-8°, 397 et 355 pp. 2e édit. Paris, Souverain, 1841, 2 vol. in-8°.

4. *Le Poème des champs.* Le Puy, Marchessou, 1861, in-18 jésus, 252 pp. tiré à 500 exempl. ; 2e édit., *revue et augmentée, ouvrage couronné par l'Académie française.* Paris, libr. Hachette et C^ie^, 1864, in-12, 327 pp. ; 3e édit., *revue et augmentée.* Paris, *ibid.*, 1873, in-12 ; 4e édit., *ibid.*, 1885, in-12, 328 pp.

M. C. Calemard de la Fayette a donné de nombreuses poésies, stances, sonnets dans le journal *L'Artiste* ; dans les *Annales de la société Acad. du Puy ;* plusieurs ont été reproduites dans l'anthologie vellavienne de M. A. Giron, etc., etc. La plupart de ces pièces se trouvent dans les quatre recueils cités plus haut. Au verso du faux-titre de *L'Adieu*, plusieurs ouvrages sont annoncés en préparation, parmi lesquels :

Quatrains ruraux ou géorgiques du paysan.

Campagnac (François-Félix-Hilaire) *, né au Puy en 1777, mort au Puy, le 26 novembre 1863. Ancien principal du Collège du Puy, ancien bibliothécaire de cette ville.

Odes et poésies, ouvrage posthume. Le Puy, Marchessou, 1865, in-8, 196 pp.

Digitized by Google

La plupart de ces poésies ont été débitées, pendant les entr'actes, par les artistes dramatiques donnant des représentations au théâtre du Puy.

Cénat de L'Herm (l'abbé Théodore de) *.

1. *Dieu et l'Univers, poésies philosophiques. Réfutation de la philosophie contemporaine.* Paris, Alcan Lévy, 1867, in-24 de 64 pp.

2. *Poésies sacrées, Proses et hymnes des fêtes de l'année, traduites en vers lyriques, mises en musique par M. Lair et Beauvais.* Paris, 1843, Migne, in-18.

Dédiées à Mgr Fayet, évêque d'Orléans.

Chabanes (l'abbé Maurice) *, mort au Séminaire du Puy, en 1846, victime de son dévouement, pendant les inondations de 1846, à l'âge de vingt-deux ans.

Dernier chant du Tournoi. Extrait du journal *La Haute-Loire.* Cette Ode a été reproduite par M. A. Giron, dans *Le Velay, Fleurs des Montagnes*, pp. 91 à 93.

Chabron (Hippolyte de), * maire de Monistrol-sur-Loire.

Notre pays et notre mère. Souvenirs poétiques; à mon frère, le général Chabron. Le Puy, typ. de M. P. Marchessou, 1865, in-16, 42 pp.

Deuxième édit. avec ce titre :

A mon frère le général Chabron. Notre pays et notre mère. Description, souvenirs, légendes. Le Puy, ibid., 1868, in-8, 28 pp.

Champagnac (aîné), * au Puy, employé à la Préfecture.

Hymne aux mânes de Du Guesclin (sept strophes) Sur l'air : *La nuit a répandu son ombre. Chanté à l'occasion de la translation des cendres de Du Guesclin et inséré dans le compte rendu de la fête de la République, cinquième complémentaire, An VIII.* Au Puy, impr. J.-B. Lacombe, in-8.

Champagnac est l'un des auteurs du *Recueil de chansons patriotiques sur l'heureuse Révolution du 9 thermidor, dues à des habitants de la Haute-Loire.* Le titre du recueil manque au seul exemplaire connu (1).

Chatenet (Gust.).

Poésies, couplets et quatrains spécialement composés pour la Société académique des enfants d'Apollon. Le Puy, 1879, in-8.

Colly (l'abbé Pierre) *, curé d'Aurec, consacre les rares loisirs que lui laisse l'administration d'une grande paroisse, aux lettres et aux recherches historiques. Ses principales publications seront citées dans la V^e^ partie de la Bibliographie de la Haute-Loire. Il a réuni, sous ce titre :

Choix de poésies, diverses pièces de vers : un poème historique, Colbert, des odes, des élégies, des sonnets, des cantiques, des Noëls, etc., qui ont été imprimés à la suite de la monographie que le savant abbé a consacrée à sa ville natale. (Voy. *Yssingeaux, ses couvents, chapelles, confréries, dévotions.* Le Puy, Freydier, 1893, in-12, de la p. 349 à la p. 407.)

Courtial (.....), poète et auteur dramatique, né à Tence vers le milieu du XVIII^e^ siècle. Il fit paraître ses premiers vers en 1762.

1. *Ode à S. A. S. Mgr le prince de Condé, sur la victoire qu'il a remportée, le 30 août, sur le prince héréditaire de Brunswick.* Paris, Les marchands de nouveautés, 1862, in-8.

2. *Ode sur la naissance de Mgr le Dauphin et sur les avantages remportés récemment par les armées du Roi.* Paris, Lamy, 1781, in-8 de 10 pp.

3. *Ode sur la mort de l'impératrice et reine de Hongrie et de Bohême avec des*

(1) Voy. H. Mosnier, *Le théâtre au Puy en Velay*, 1880, p. 40.

Digitized by Google

notes historiques. Paris, 1781, br. in-8, 16 pp.

4. *Ode sur la paix et tableau de la guerre qu'elle termine.* Paris, Demonville, 1783, in-8, 15 pp. (Ersch, *La France litt.*, t. I, p. 345.) Compte rendu dans l'Almanach des Muses de 1784, on y fait une critique ironique de cette pièce, dont on cite ces quatre vers :

O spectacle, ô triomphe, ô charme tout puissant!
L'Anglais voit enlever à ses lois, à ses princes,
Un vaste état, quinze provinces,
Et, frappé d'un tel coup, il est encore content.

« Voilà le ton pendarique de M. Courtial. »

5. *Ode sur les vaisseaux que différentes provinces, villes, etc., ont offert au Roi.* Paris, 1762, in-8. (Quérard, *La France litt.*, t. I, p. 230.)

6. *Tableau politique du voyage de S. A. S. Paul Petrowitz, grand duc de Russie, dans plusieurs cours de l'Europe.* Paris, 1783, in-8, 28 pp. Compte rendu dans l'Almanach des Muses, 1785.

Croze (Jules, baron de), ancien préfet, né à Brioude (1787-1869).

A laissé des poésies inédites, religieusement conservées dans la famille. *Le Velay, Fleurs des Montagnes*, renferme les *Couplets dialogués adressés par M. le baron J. de Croze à la comtesse de R.* (Voy. aux pp. 117-118 de cette anthologie vellavienne.)

Daudeville (Ch.), négociant à Saint-Quentin, membre de la Soc. acad. du Puy.

De l'influence du commerce sur la civilisation. Épître. A. I, pp. 224-228.

Denoix des Vergnes (Fanny).

Sébastopol. Poésie. C. S., t. II, pp. 751-754.

Deribier de Chaissac (Frédéric-Guillaume), auteur de la *Statistique de la Haute-Loire* (1774-1842).

Les *Annales de la Soc. acad. du Puy* renferment deux poésies de ce fonctionnaire estimable :

La ferme résolution. Idylle de Gessner, traduite de l'allemand. A. I, pp. 217-220.

Vers adressés aux Dames. A. V, p. 182-183.

Devillaine, professeur.

A la mémoire de Crozatier. Poésie. Le Puy, Guillaume, 1856, in-8.

Douce (Félix) *.

La Marguerite. Poésie insérée dans les *Olympiades* en 1858 et reproduite dans *Le Velay, Fleurs des Montagnes*, pp. 126-127.

Dumont (A. T.) *.

1. *Discours en vers sur la tolérance et le désaccord des mœurs et des doctrines.* Brioude, Gallice, 1861, in-8, 4 p. Pièce insérée dans *Le Velay, Fleurs des Montagnes*, pp. 128-129.

2. *Discours en vers sur l'influence de la musique.*

3. *Essai de poésies nouvelles ou les centons français.*

4. *L'histoire peinte par la poésie.* Le Puy, Audiard, 1851, in-8, 96 pp.

5. *Mosaïque littéraire ou choix de poésies morales, empruntées à nos auteurs classiques et aux auteurs contemporains.* Paris, Charpentier, 1847, in-8.

6. *Profils poétiques de l'Histoire de France.* Le Puy, Audiard, 1849, 96 pp.

Duranson *, percepteur de la ville du Puy.

Le Salon de la Préfecture en 1807. Extrait de trente-sept quatrains inédits, adressés à trente-sept dames et lus dans une soirée de la Préfecture. (A. Giron, *Le Velay, Fleurs des Montagnes*, pp. 285-286.)

Estaniol (François) *, littérateur et peintre, ancien maire de Saugues, décédé en 1858.

Charles VII au château d'Espaly près le Puy. (A. Giron a reproduit cette pièce de vers dans *Le Velay, Fleurs des Montagnes*, pp. 130-131.)

Eyraud (Honoré-Achille) *, chef de

Digitized by Google

bureau au Ministère de la justice, auteur dramatique, membre de la Société des gens de lettres (1821-1882).

1. *A M. Gaultier de Biauzat, chef du bureau des sceaux au ministère de la Justice.* Strophes inédites, lues dans un banquet offert à ce fonctionnaire à l'occasion de sa nomination de chevalier de la Légion d'honneur. Nous en possédons une copie.

2. *Les deux tombeaux du grand homme.* Ode de réception à une *conférence politique et littéraire.* Paris, Ledoyen, 1840, in-8 de 16 pp.

3. *L'orphéon du Velay. Cantate inédite, mise en musique par M. Laurent de Rillé.* M. A. Giron a donné cette poésie dans *Le Velay, Fleurs des Montagnes*, pp. 132-134.

4. *Lucrèce Collatin, ou la vertu mal récompensée, complainte en treize couplets par Ach. Eyraud.* Paris, impr. Bouchard-Huzard, 1844, gr. in-8, 16 pp. (Voy. *Journal de la Librairie*, année 1844, n° 68.)

5. *Paris.* Boutade ; même recueil, pp. 135-136.

Fertiault (M^me^ François), de la Société des gens de lettres, née en 1824 à Aubenas (Ardèche) de parents originaires de la Haute-Loire (1).

1. *Le poème des larmes* (en collaboration avec son mari), dans un Recueil intitulé : *La Gerbe.* Paris, Vanier, 1858, in-16.

Le même, 2^e^ édit., très augmentée et précédée d'une introduction par Henry Bellot. Paris, Curmer, 1860, in-16.

2. *Les voies amies* (Enfance, Jeunesse, Raison), poésies en collaboration avec son mari. Paris, Didier, 1864, in-16.

3. *L'au-delà de mes rêves, prose et vers.* Un beau volume illustré. Paris, Sauvaistre, 1894, in-18. Cet ouvrage est donné comme l'œuvre capitale de M^me^ Fertiault.

Fiston (Cyrille).

Les volcans éteints du Velay; poésie. (*Mém. de la Soc. littéraire et scientifique d'Apt.*) Janv. 1873. Cité dans le t. XXXII des *Annales de la Soc. acad. du Puy*, p. 289, avec de chaleureux éloges.

M. Fiston a publié, en collaboration avec M. A. Giron, un poème dont il est fait mention ci-après.

Fontanille (l'abbé Ch.-H.) *, chanoine honoraire de Troyes.

A sa grandeur Monseigneur de Pélacot. Sonnet (anonyme, l'abbé Fontanille).

(Voy. *Le petit Missionnaire de Saint-Joseph*, du 8 août 1896, p. 225).

Fourboul (l'abbé Jean-Marie-Joseph) *.

1. *Notre-Dame de Pradelles.* Le Puy, Marchessou, 1868, in-8.

2. *Le récit d'une mère. Poésie.* Le Puy, Pharisier, 1871, in-32.

Fournier (Hippolyte) *, médecin à Pradelles.

1. *Essai historico-politique du pays de Velay et notamment du château de Polignac ; poème.* Paris, 1830, in-8.

2. *Les foires d'Arlempdes*, passe-temps en vers. A. VIII, pp. 187-197 ; t. à p. Le Puy, Pasquet, 1837, in-8, 20 pp.

Pièce reproduite dans le recueil d'A. Giron, *Le Velay, Fleurs des Montagnes.*

Gaidoz (Henri) et **Sébillot** (Paul), avec le concours de MM. P. Le Blanc et A. Vernière, publient dans la *Revue d'Auvergne*, sous ce titre : *Traditions, Chants et Légendes* de l'Auvergne et du Velay, des poésies populaires, qu'il est bon de signaler. (Voy. *Revue d'Auvergne*, t. II, pp. 31-35.)

Galbois, chansonnier et comédien. Venu au Puy, en l'an VII, avec une troupe d'acteurs, amenée par le musicien-compositeur Hus-Déforge, y fit imprimer plusieurs chansons de cir-

(1) M^me^ Fertiault est la fille de Victor Rodde, fondateur du journal *Le Bon sens.*

Digitized by Google

constance, dont ce dernier fit la musique :

1. *Chanson dédiée au dix-huit Fructidor.* Le Puy, J.-B. Lacombe, an VII. in-8.

2. *Chanson sur la descente en Angleterre.* Le Puy, J.-B. Lacombe, an VII, in-8.

3. *Fraternité républicaine (la), ronde patriotique.* J.-B. Lacombe, an VII, in-8.

4. *Hymne funèbre à Joubert, mort au champ d'honneur*, le 27 thermidor an VII. Le Puy, J.-B. Lacombe, in-8.

Gaubert (Pierre) *, principal du collège de Brioude, inspecteur de l'instruction primaire dans la Haute-Loire, maire de Brioude, secrétaire du Comice agricole de cette ville, chevalier de la Légion d'honneur, décédé en 1872.

Présenta en 1850, comme titre d'admission à la Soc. acad. du Puy un :

Recueil de dix-neuf fables en vers, parmi lesquelles sont citées, comme les plus remarquables :

Les Frélons et les Abeilles ;

Le Grimpereau, le Coq et le Dindon ;

Le Léopard colonisateur prêchant aux bœufs, aux ânes et moutons, l'abandon du foyer familial pour aller défricher un sol vierge en Icarie ;

La mère chatte et le jeune chat (reproduite dans le t. XV des Annales de la Soc. acad. du Puy, pp. 55-57).

(Voy. le rapport de M. Huriez sur les fables de M.P. Gaubert.) Celui-ci envoie, successivement, d'autres fables à la Société qui l'avait admis au nombre de ses membres :

L'Amphibie (A. XV, p. 127) ;

Les trois chevaux (A. XV, p. 127) ;

L'Ane en voyage de découvertes (A. XVI, p. 457 ; A. XVII, p. 166) :

Écureuils et renards (A. XX, p. 251) ;

Fauvette, rossignol, coucou, hibou (A. XXVIII, p. 337) ;

Lièvre demandant sa revanche à la tortue (A. XVI, p. 460 ; A. XVII, p. 166) ;

Ruche en discorde (A. XVI, p. 62).

M. Gaubert a donné, dans le journal *Le Républicain de Brioude*, nombre de fables. Le C. S. t. II, pp. 770-772, reproduit :

Les deux jeunes écureuils et le renard.

Le Velay, Fleurs des Montagnes (pp. 149-151) renferme une fable inédite du même auteur :

Le lapin et le blaireau.

Giban (l'abbé) *, d'Espaly.

1. *Poésies sacrées. Paraphrases de l'oraison dominicale.* Le Puy, Marchessou, 1857, in-18, 144 pp.

2. *Paraphrases de la salutation angélique : Ave Maria.* Le Puy, ibid., 1861, in-18, 90 pp.

3. *Souvenirs historico-poétiques sur la question romaine.* Le Puy, ibid., 1862, in-18, 36 pp.

4. *Souvenirs poétiques sur l'histoire de Notre-Dame du Puy, annotés et suivis d'un épisode sur l'héroïsme des victimes de la Révolution de 1791 au Puy.* Le Puy, typ. Pharisier, 1862, in-12.

Toutes les poésies de l'abbé Giban ont été réunies en un volume. Le Puy, Pharisier, 1862, in-12.

Giron (Jean-Antoine-Aimé), né au Puy, le 1er juillet 1836. Bibliophile, archéologue, avocat, poète, félibre et romancier, un des écrivains les plus féconds de notre époque. Il est membre de la Société académique du Puy et de la Société des gens de lettres ; lauréat au centenaire de Pétrarque, lauréat de l'Académie des jeux floraux, lauréat de l'Académie française, A. Giron a obtenu, dans tous les concours où il s'est présenté, les succès les plus flatteurs et les mieux mérités. Nos montagnes et l'histoire de notre beau Velay lui tiennent au cœur. Il en a décrit les sites merveilleux, il en a conté les légendes, sans nombre, dans les journaux les plus avidement lus, dans ses livres, qui ne le sont pas moins, si bien qu'il fait naître le désir le plus vif de connaître la contrée qu'il décrit, avec le chaleureux enthousiasme que donne l'amour du sol natal ; et cet amour ne saurait lui être contesté.

Nous ne pouvons donner, ici, que la

Digitized by Google

liste de ses poésies, en cherchant à la dresser complète, sans répondre qu'elle le soit; nous aurons à faire connaître ses autres œuvres dans les différentes sections de la Bibliographie de la Haute-Loire, où elles devaient être classées.

1. *Amours étranges (les), poèmes.* Le Puy, Marchessou, 1863, in-18, 396 pp.; 2e édit., Paris, Michel Lévy, frères, 1864, in-12, ce recueil renferme :

La statue du Colisée; La fille du docteur Matheus; Ma bien aimée; Les trois tuyaux de cristal; L'Angelus; La dernière nuit de Sodome; Beethoven, Mozart Weber.

2. *Chartreuse de Bonnefoi (la)*, A, XXII, pp. 389 à 391.

3. *Château de Lavoûte-sur-Loire (le), légende, poésie* (Anonyme). Mention honorable au concours des jeux floraux, en 1856.

4. *Civilisations (les), études, poésie*, A. XXIII, pp. CXI-CXXVIII.

5. *Cloche de Saint-Michel (la)* (ballade). *Dans le Velay, Fleurs des Montagnes*, pp. 159-162.

6. *Cordes de fer (les)* (1870-1871), *poèmes et poésies.* Avec une eau forte de L. Flameng. Paris, Alph. Lemerre, 1873, in-12, papier teinté, 367 p.

7. *Denier du roi Raoul (le), légende inédite* (1). *A Mlle J. Bonnet.* Dans *le Velay, Fleurs des Montagnes*, pp. 152-157.

8. *Le long du Rhin, poésies.* Le Puy, Marchessou, 1864, in-16; 1865, ibid., in-8, 16 p. 12 ex.

9. *Les litanies du passé*, dans *le Velay, Fleurs des Montagnes*, pp. 162-165.

10. Les *Pèlerins à Notre-Dame du Puy*, légende. Le Puy, Marchessou, 1860, in-18, jésus, 144 p. 200 ex. M. A. Giron présenta cette poésie, avec cinq autres pièces de vers, comme titre d'admission à la Soc. acad. du Puy, en 1861.

11. *Les petits-fils des douze Césars, satires françaises-latines. Eau forte de Lorenz Frelich.* Paris, Didier et Cie, 1874, in-8.

En collaboration avec Fiston Cyrille.

12. *Poésies couronnées au cinquième centenaire de la mort de Pétrarque* (2) *célébré à Vaucluse et à Avignon, les 18, 19 et 20 juillet 1874*, Avignon, Gros, in-8, tir. à part sous ce titre : *Quatre poésies couronnées au Ve centenaire de Pétrarque.* Le Puy, typ. Marchessou, 1874, in-12. La pièce : *Respect aux petits oiseaux*, est reproduite, A. t. XXXI, pp. 385-391.

13. *Poésies françaises et néo-romanes couronnées au centenaire de Saboly, à Apt, et aux Jeux floraux de Toulouse.* Marseille, M. Olive, 1876, in-8, 16 p.

14. *Prima vera*, A. XXII, pp. 387-388.

15. *Troubadour (le) Guillaume de Saint-Didier, poésie* (Anonyme). Mention honorable au concours des jeux floraux de 1856.

16. *Le Renard ermite*, fable. Cette poésie a obtenu, au concours des jeux floraux de 1875, une primevère d'argent. Elle est reproduite dans le recueil de cette société.

17. *Le Velay, Fleurs des Montagnes*, Le Puy-en-Velay, imp. M.-P. Marchessou, 1868, pet. in-12, papier teinté vergé, phot. de la ville du Puy.

Choix de poésies françaises, patoises et latines, dont les auteurs appartiennent au Velay, réunies, publiées, avec des notes, par Aimé Giron, tiré à 100 exemplaires. (Voir dans le journal *L'Union* le compte rendu de cette publication par M. Laurentie.) Ce volume est devenu très rare.

18. *La Villanelle des Myosotis.* Dans *le Velay, Fleurs des Montagnes*, pp. 157-158.

Annoncés : *Poésies blondes et roses; le Poème de l'âme.* Nous ignorons si ces poésies ont été publiées.

Goujon.

Salut à la nouvelle Société scientifique du Puy. Poésie, M. I, pp. 123-125.

(1) Ce denier du roi Raoul, retrouvé en Espagne, dans un collier, a été acheté, en 1867, par la Société académique du Puy, 500 fr., au moyen d'une souscription couverte en quelques heures.

(2) M. A. Giron obtint quatre médailles à ce concours.

Digitized by Google

Gueyffier (Jean-François), l'un des administrateurs du département.

Hommage à Pierret représentant du peuple, en mission dans le département de la Haute-Loire. Le 10 ventôse an III, il assistait à une représentation de *Guillaume Tell* au théâtre du Puy. Pendant un entr'acte, le principal acteur de la troupe vint dire le huitain suivant, en faisant face à Pierret :

Protecteur de l'humanité,
Ardent ami de la justice,
Tu nous rends à la liberté,
En terrassant partout le vice.
Goûte, pour prix de tes bienfaits,
De tes travaux et de ton zèle,
Ce bonheur, cette douce paix,
Que la vertu mène après elle.

Hedde (Félix) *, fils de Philippe Hedde, élève du collège de l'Assomption de Nîmes, mort à l'âge de dix-sept ans (7 août 1851).

Fragments échappés à la plume d'un écolier :

1. *A mon cousin, Philippe Hedde : Un cerceau sur la tombe d'un enfant.*

2. *Dies mei sicut umbra.*

Ces deux pièces ont été insérées dans une *Notice sur Félix Hedde,* publiée par l'institution où il faisait ses études et préparait son examen pour l'admission à l'école polytechnique.

Hedde (Isidore) * (1801-1880).

1. *Aperçu sur l'état de l'Astronomie en 1832, suivi d'une notice sur la comète et principalement sur celle qui doit paraître au mois d'octobre de la même année.* Saint-Étienne, J.-B. Boyer, 1832, in-8, 22 p. et 1 pl.

2. *Description de la voûte céleste.* Saint-Étienne, Boyer, 1832, in-8, 8 p.

3. *Exposé du système planétaire.* Le Puy, Gaudelet, s. d. (1832), in-8, 4 pp.

Ces trois poésies avaient été, d'abord, publiées dans le *Bulletin de la société industrielle de Saint-Étienne.* M. I. Hedde a fait dans les dernières années de sa vie :

4. *Le chant des pierres.* Le Puy, Freydier, s. d. in-18, 7 pp.

Irailh (l'abbé Augustin-Simon) *, chanoine de Monistrol-sur-Loire (Velay), puis prieur-curé de Saint-Vincent-lès-Moissac en Quercy (1719-1794). Vers 1750, l'abbé Irailh se chargea de l'éducation d'un fils de Mme Fontaine, nièce de Voltaire. Il connut dans la famille de son élève, le célèbre écrivain et eut de fréquents rapports avec lui.

L'abbé Irailh avait laissé un recueil manuscrit de poésies inédites qui se trouvait entre les mains du très sympathique Paul Marthory, petit neveu de l'auteur. On ne saurait, paraît-il, où est passé ce recueil, renfermant des *Odes et cantates, la Paraphrase du cantique XLI et la paraphrase du Magnificat, les cantates de Jephté, de la Samaritaine,* une autre sur *la vocation,* les odes *sur Pierre-le-Grand, sur l'échelle des êtres, les tombeaux glorifiés,* etc., etc. Dans cette dernière pièce, le poète adresse quelques vers à sa sœur religieuse au couvent Sainte-Claire, au Puy, empreints d'une profonde tristesse.

M. A. Giron a donné dans son anthologie : *le Velay, Fleurs des Montagnes* (pp. 169-170) :

1. *Epigramme de Martial à son avocat* : traduction, tirée des *Querelles littéraires,* l'œuvre la plus importante de l'abbé Irailh (*De l'Éloquence,* t. II, p. 198).

2. *Épitaphe,* extraite du roman *Miss Honora.*

3. *Tombeaux glorifiés,* fragments d'une ode inédite dédiée à sa sœur. (Voy. F. Mandet, *Hist. du Velay,* t. VII, écrivains, poètes et artistes, p. 271).

Jagonas (Mlle Madeleine de) *.

Notre-Dame de France, reine d'Anis. Le Puy, Marchessou, 1860, in-18, jésus, 27 p., 200 ex.

Juhellé (Jules).

Souvenirs de jeunesse, poésies et nouvelles. Le Puy, Pharisier, 1861, in-8, 144 p. 48 ex.

La Fayette (Marie-Paul-Joseph-

Digitized by Google

Roch-Yves-Gilbert de Motier, marquis de) * (1757-1834).

Le triomphe du beau sexe ou épître de M. le marquis de la Fayette à son épouse. Du camp du général Waginston (sic) *en quartier d'hiver à Lancaster, le 22 janvier 1778.* A Boston, de l'impr. du Congrès, 1778, in-8, 43 pp.

Cet écrit de la jeunesse de la Fayette (il avait alors vingt et un ans) n'est mentionné dans aucune bibliographie ; mais nous le croyons apocryphe.

Poésies et chansons de circonstance adressées au marquis de la Fayette à l'occasion de son voyage aux États-Unis (1824-1825):

Hommage à MM. Lafayette, par J. Commerson, poésie. Paris, Setier, 1825, in-8, 16 p.

Voyage du général Lafayette aux États-Unis en 1824 et 1825, par Fortuné Lefeuvre, secrétaire du général, poème. Paris, Setier, in-8.

Compliment à l'Achille français (Lafayette), *par Tixier,* s. l. n. d. (1785), in-4, 4 p.

Épître au général Lafayette par Albin Tourel. Paris, 1825, in-8, 16 p.

Anonymes.

Chanson en l'honneur de Lafayette, chantée dans un banquet, le 28 juillet 1829. Clermont-Ferrand, 1829, in-8, 8 pp.

Le Génie, ode sur le voyage de Lafayette aux États-Unis (1824-1825). Marseille, s. d. (1826), in-8, 16 p.

Lamouroux, soldat.

Poésies. Le Puy, Audiard, 1851, in-8, 16 p.

Langeac de l'Espinasse ou **Lespinasse** (le chevalier de), poète distingué, né vers 1748. Il était prêtre, conseiller ordinaire de l'université impériale, puis de l'université royale, chef du secrétariat général et bibliothécaire de l'Université, secrétaire particulier de M. de Fontanes, décoré de la légion d'honneur, le 17 octobre 1814 ; à la suite d'une réorganisation, fut mis à la retraite, le 17 février 1815, avec une pension de 6,000 fr. ; mourut en 1830.

Il était de l'ancienne et illustre famille de Langeac. Dans une lettre adressée au prince de Talleyrand, le 30 juillet 1815, il rappelle les services de sa famille depuis Charles V. Comme poète, il fut couronné par l'Académie française et par l'Académie de Marseille.

1. *Le bonheur que procure l'étude dans toutes les situations de la vie.* (Anonyme, par le chevalier de l'Espinasse de Langeac). Paris, L.-G. Michaud, 1817, in-8, 20 pp. (Voir Barbier, *Anonymes,* 1872, t. I, col. 446 e.)

2. *Le bonheur que procure l'étude, par le Chancelier de l'Hôpital ; fragments traduits de ses poésies latines ; suivis de quelques extraits des écrivains anciens et modernes et d'un discours en vers sur le même sujet.* (Anonyme, par le chevalier de l'Espinasse de Langeac.) Paris, L.-G. Michaud, 1817, in-8. (Voy. Barbier. ibid., même tome, même col.)

3. *Les bucoliques de Virgile en vers français.* Anonyme (par M. de Langeac), *avec des remarques sur les beautés du texte.* Anonyme, (par Michaud). Paris, Giguet, 1806, in-8 et in-18.

(Voy. Barbier, *Anonymes,* 1872, t. I, col. 464 a.) Avec cinq magnifiques vignettes, gravées par Copia, quatre d'après Huet, une d'après Fragonard fils.

4. *Colomb dans les fers à Ferdinand et Isabelle, après la découverte de l'Amérique ; épître qui a remporté le prix de l'académie de Marseille, précédé d'un précis historique sur Colomb.* A Londres, et se trouve à Paris, chez Al. Jombert, 1782, in-8. Frontispice de Marillier, gr. par Delaunay jeune, 1 vignette et 1 cul-de-lampe des mêmes.

5. *Coraly et Blanfort ou la Force et l'Amitié.* Anonyme (Le chevalier de l'Espinasse de Langeac), in-12, s. l. n. d. (Voy. Barbier, *Anonymes,* 1872, t. I, col. 763.)

6. *Lettre d'un fils à sa mère.* Paris, Lejay, in-8, 34 pp., *suivie d'une ode sur la colère et d'une églogue.* Frontispice, vignette et cul-de-lampe,

7. *Lettre d'un fils parvenu à son père*

Digitized by Google

laboureur. Paris, Vve Reynard, 1768, in-8, 9 pp. Vignette et cul-de-lampe. (Voy. *Mém. de Trévoux*, oct. 1768, p. 48; Barbier, *Anonymes*, t. II, col. 1152 a.)

Cette pièce, présentée en 1769, à l'Académie française, obtint un prix.

8. *Martyre de la Reine de France, ou le 16 octobre 1793*. Anonyme (par de Lespinasse-Langeac). Paris, A. Boucher, 1822, in-8.

Extrait du *Journal de l'anarchie, de la terreur et du despotisme*. (Voy. Barbier, *Anonymes*, t. III, col. 78.)

9. *La science de régner, discours en vers adressé au jeune roi de France, François II, à l'époque de son sacre*, en 1559, par Michel de l'Hôpital, traduit du latin en vers français par L. (M. de) (de L'Espinasse de Langeac). Paris, impr. de Boucher, 1820, in-8, 20 pp. 2me édit. : Paris, Saintin, 1826, in-32, avec quatre gravures.

(Barbier, *Anonymes*, 1874, t. IV, col. 440-441, f et a; Quérard, *Supercheries litt.*, 2e édit. t. II, col. 462 C.) Réimprimé en 1828, in-8, avec le nom de l'auteur.

10. *La servitude abolie. Discours en vers lu, en partie, à la séance de l'Académie françoise, le jour de la Saint-Louis, 25 août 1781*. Paris, 1781, in-8, insérée dans l'Alm. des Muses, de 1782. Cette poésie fut chaleureusement applaudie. La première édition parut avec ce titre :

La servitude abolie, discours en vers, pièce qui ne concourra pas pour le prix de l'Académie française. Anonyme (par le chevalier de Lespinasse de Langeac). La Haye et Paris, Belin, 1780, in-8. (Voy. Barbier, *Anonymes*, t. IV, col. 484 a.)

Lascombe (Adrien) *, conservateur du Musée et de la Bibliothèque publique du Puy.

Un cimetière de village, avec cette épigraphe : *Invideo quia quiescunt*. T. IV, pp. 387-388.

Ces stances, d'une poésie exquise, d'une douce mélancolie, ont été inspirées par la vue d'un de ces asiles de morts sans clôture, comme il en existe encore dans quelques communes pauvres : on y voit, le jour, paître les troupeaux ; les fauves, la nuit, peuvent y venir flairer les cadavres et chercher à les déterrer : *sunt lacrymæ rerum*. Le vers, d'une contexture facile, sonne bien. M. A. Giron a promis un second volume au *Velay, Fleurs des Montagnes*, « destiné à exhumer les inconnus et à rappeler les oubliés ». A l'œuvre ! le cimetière de village ne sera pas le moindre joyau du supplément à l'anthologie vellavienne. M. A. Lascombe n'aurait-il pas, en portefeuille, quelques autres pièces de ce genre ? Elles seraient les bien venues.

Laval (Mlle Louise).

Notre-Dame de France, poème héroïque. Versailles, Auguste Montalant, 1881, in-8, 15 pp.

Lenoir, directeur des contributions directes au Puy, membre de la Société académique.

Le Bonheur. Poésie, A. IV, pp. 166-167.

Lestang (l'abbé Victor-Camille de), chanoine, né dans le Velay (1799-1884).

1. *Histoire abrégée de l'église primitive;* l'auteur fait suivre cet ouvrage de quelques *récits évangéliques, en vers libres*. Le Puy, Desbenoit, 1872, in-12, 72 pp.

2. *L'évangile, poème, ou tableau synoptique de la doctrine, des miracles et des vertus de Jésus-Christ, en vers français libres*. In-12 de trois demi f., 1840. Paris, Sapia ; et Paris, ibid., 1842, in-18.

3. *Stances élégiaques sur la mort de Mgr le duc d'Orléans, prince royal, né à Palerme, en Sicile, le 3 septembre 1810, décédé à la suite d'une chute de voiture, le 13 juillet 1842, sur la route de Neuilly, près Paris*, 1842, in-4.

Le Tellier (F.).

1. *Le canal de Suez et l'Exposition*. Poésie. M. 1, pp. 133-135.

Digitized by Google

2. *Un ange de plus. Recueil d'élégies.* Le Puy, Laurent-Moniet, 1886, in-8.

3. Recueil de poésies. *Les primevères.* Le Puy, Laurent-Moniet, 1888, in-8.

4. *Les églantines.* Le Puy, Laurent-Moniet, 1888, in-8.

5. *Les chrysanthèmes.* Le Puy, Laurent-Moniet, 1888, in-8.

Luzy des Beaux (le chevalier de) *,

1. *Essai sur la morale et la philosophie... dédié au Christ; par le ci-devant chevalier de Luzy, des Beaux.* S. l., août 1807, in-8, 16 pp.

2. *Réflexions morales et politiques sur S. A. R. feu Charles-Ferdinand d'Artois, duc de Berry, poème en sept chants, dédié à lui-même, quoique mort.* Anonyme (l'auteur, le chevalier de Luzy, se nomme dans l'avis au lecteur). Au Puy, impr. Pasquet, 1826, in-8, 119 pp.

Mandet (Francisque) *, magistrat, littérateur (1811-1885).

Ma fille. Couplets mis en musique et publiés par Pierre Dupont. (A. Giron, *Le Velay, Fleurs des Montagnes*, pp. 172-173.)

Mareschal, directeur des postes à Brioude, membre de la Société académique du Puy.

1. *Minuit. Poésie.* A. VIII, pp. 200-201.

2. *Proclamation du roi Charles VII à Espaly.* Ce poème, adressé à la Société académique du Puy, en 1838, obtint une mention honorable. A. IX, p. 32.

Marthory (Paul) *, avocat, membre de la Société académique du Puy.

1. *Imitation du chant de Mignon* (Goethe, *Wilhelm Meister*), poésie inédite.

2. *Le Jubilé de 1853.* Poésie inédite; c'est une invocation pleine de foi à la mère de Dieu, à la protectrice du Velay. Rien ne choque dans ces beaux vers; c'est la prière d'une âme chrétienne à Notre-Dame de France.

M. P. Marthory fut chargé du rapport sur la candidature de M. A. Giron présentant comme titre à son admission à la Société académique du Puy, un poème (*Les Pèlerins à Notre-Dame du Puy*) et cinq pièces de vers. (A. XXIV, pp. 74 à 82.)

Maurin (Jules) *, notaire, membre de la Société académique du Puy.

1. *Épitaphe de la chienne Follette;*

2. *Erreur d'un notaire;*

3. *Madrigal à Mme de V.;*

4. *Mort du chat Bellot;*

5. *Remerciements.* (A. XII, pp. 317-322).

Mazoyer (Jean-Pierre-Vital-Benoit) *, professeur au Lycée de Nantua (Ain) et dans une institution scolaire à Saint-Vallier, puis correcteur de typographie (1798-1856).

1. *Éloge des braves Polonais* (prose mêlée de vers). Au Puy, Pasquet, 1832, in-8, 4 pp.

2. *Hymne des gardes nationales de France.* Le Puy, Clet, 1830, in-8, 44 pp. Tiré à 100 exemplaires.

3. *Le pape est gris. Chanson en quatre couplets*, à la suite d'une plaquette, ayant pour titre : *Prophétie de Napoléon.* Lyon, 1848, in-4.

4. *Les Vertus des Francs-Tireurs* (prose mêlée de vers).

Million (Achille) *, notaire à Pradelles (Haute-Loire).

Allocution en vers aux membres de l'Association fraternelle des anciens maîtres et élèves du Petit séminaire de la Chartreuse. Pièce remarquable, insérée dans le *Compte rendu de la réunion du 14 juin 1892*, pp. 15-17. Le Puy, Prades-Freydier, 1892, in-16.

Autre *Allocution en vers, à la réunion du 18 juin 1894* (*Compte rendu*, Le Puy, ibid., 1894, gr. in-8, pp. 16-19).

Miramand (l'abbé J.-P.) *.

1. *Mélancolie religieuse.* Au Puy, s. d. in-8.

2. *Romans à un sou;* fable inédite. (Dans *le Velay. Fleurs des Montagnes;* pp. 182-183.)

Miramont (Emmanuel de) *.

Une fable dans le *Recueil de l'Académie des Jeux-Floraux.*

Digitized by Google

Montagnoux (R. P. des Missions de Saint-François de Sales), à la Feuillette (Haute-Savoie).

Le Pèlerinage à Saint-Joseph de Bon-Espoir. Au Puy. *Poème de félicitations et de reconnaissance*, en 24 strophes. (Voir *Le Petit Missionnaire de Saint-Joseph*, du 6 juin 1898.)

Morel (l'abbé Jacques) *, professeur au petit séminaire de la Chartreuse.

Boutades en vers, sous ce titre :

1. *Gais souvenirs ;* lues dans la réunion générale du 14 juin 1892, et insérées dans le compte rendu de cette fête de l'*Association fraternelle des anciens maîtres et élèves du Petit Séminaire du Puy*. Le Puy, Prades-Freydier, 1892, in-16, pp. 12-13.

2. *Vivat ! à Mgr de Pélacot, évêque de Troyes. Cantate, musique de M. l'abbé Montagne.* (Voy. *Le Petit Missionnaire de Saint-Joseph*, du 8 août 1898, pp. 254-255.)

Morgues (Henri de) *, substitut du procureur du Roi au Puy ; né vers 1806 dans cette ville, où il mourut, en 1835, à l'âge de vingt-neuf ans. Appartenait à la famille de Mathieu de Morgues, sieur de Saint-Germain, écrivain politique.

1. *Algérienne ou chant de victoire en l'honneur de la prise d'Alger*. Saint-Flour, Viallefont, 1830, in-8, 7 pp.

2. *Épître à M. Servant de Sugny, substitut du procureur du Roi à Roanne*. Saint-Étienne, J.-P. Boyer, juin 1830, in-8, 8 pp.

3. *Paris et Saugues*. Chanson, 1827. Reproduite dans *Le Velay, Fleurs des Montagnes*. Le Puy, 1868, in-16, pp. 189-191.

Morin (J.-B.), né à Brioude, où il est mort à l'âge de vingt-sept ans.

Dernière lettre de Werther à Charlotte, mise en vers. (Dans le recueil de M. Aimé Giron, *Le Velay. Fleurs des Montagnes*, pp. 199-203.)

Nolhac (P. de) *.

Vers inédits, tirés d'un nouvel autographe du Tasse, publiés par P. de Nolhac. Paris, 1889, in-16 carré, pap. velin. Tiré à 99 exemplaires.

Nampon (le R. P. Adrien), jésuite, né au Puy. Prédicateur distingué (1809-1869).

Cantique au Sacré-Cœur de Jésus ; musique du R. P. Comire, du même ordre religieux. Chant remarquable et d'une grande élévation de pensée.

Onslow (Maurice), né à Blesle (Haute-Loire).

Adieux des montagnards du Mont-d'Or à leur ange tutélaire. Clermont-Ferrand, in-8, 2 pp.

Oriol (l'abbé) *, décédé curé de Loudes, en 1818. Nous avons consulté les almanachs et annuaires, et n'avons trouvé d'autre Oriol que celui qu'indique, comme titulaire de la cure de Saint-Vincent, en 1788, l'abbé Laurent, dans l'Almanach du diocèse du Puy de cette année. Il est probable qu'il devint, plus tard, doyen du canton de Loudes. Nous serions heureux d'avoir des renseignements biographiques sur cet ecclésiastique.

Éloge de la M..., chanson en seize couplets : Air : *Avec les jeux dans le village*.

Cette poétique débauche d'un esprit fin, cultivé, mais peu délicat, fait regretter que l'auteur n'ait pas employé son talent, incontestable, sur des sujets moins nauséabonds. Ces sortes de dérèglements littéraires, qui étonnent chez des hommes revêtus d'un caractère sacré, sont cependant, il faut le dire avec regret, trop fréquents parmi eux.

Le 4 janvier 1712, D.-J. Boyer se trouvant à l'abbaye de Chanteuges, raconte ce qui suit : « On me fit voir un poème pompeux et *propre au dernier point*. C'est l'ouvrage d'un Jés..., ou plutôt d'un polisson. On peut en juger par les deux premiers vers :

Stabat odorifori merdoso in limine culi
Vessa furens, putridae certissima nuntia merdae.

Digitized by Google

« Cela me rappelle l'inscription qu'un Clermontois mit à la porte de la ville de Montferrand, au lieu de l'ancienne qu'on y lisait. Les voici l'une et l'autre, faites en le parallèle :

Regia sum, campis florens et florida pratis.
Rustica sum, porcis florens et florida merdis.

(*Journal de voyage de D. J. Boyer*, édit. Ant. Vernière, p. 166.)

Un bibliographe doit tout mentionner, quelque dégoût que cette obligation lui inspire : on nous permettra de rappeler le titre d'une autre chanson scatologique du même auteur, croyons-nous, qu'on chantait à mi-voix : *La mort d'un Ét...*

Nous avons conservé la copie de la première, et pensons qu'on peut en détacher le neuvième couplet, sans trop blesser la pudeur ; mais il faut le dire, c'est le seul des seize qui soit dans ce cas :

On aime à voir dans son ouvrage,
La correcte proportion :
L'instinct de l'homme le plus sage
L'attache à sa production ;
Sitôt qu'il est devenu père,
Aux champs, à la ville, à la cour,
Avec plaisir il considère
L'être auquel il donna le jour. } *bis.*

Pascal (Adrien), * (1814-1863).

1. *Chansons politiques.* Paris, Terry, 1837, in-18, 106 pp.

2. *Le château de Polignac.* Cette ode parut, pour la première fois, dans le journal l'*Annonciateur de la Haute-Loire,* en 1840 ; *L'Art en province* la reproduisit peu de temps après ; M. A. Giron l'a insérée dans son anthologie vellavienne, pp. 208-211.

A. Pascal donna dans l'*Annonciateur,* à la même époque, une série de pièces de vers, dont nous n'avons pas conservé les titres.

Peyrard (François), mathématicien et littérateur (1759-1822).

Poésies complètes d'Horace, traduites du latin, avec le texte en regard. Paris, Louis, 1803, 2 vol. in-12, t. I, 299 pp., t. II, 329 pp. (en collaboration avec Batteux).

Pharisier (Isidore), * imprimeur au Puy.

Chant vellavien. Reproduit par M. A. Giron, dans *Le Velay, Fleurs des Montagnes*, pp. 212-213.

Polignac (le prince Alphonse-Armand-Charles-Georges-Marie de), capitaine d'artillerie, mathématicien, mort à l'âge de trente-sept ans (1822-1859).

Le Faust de Goethe, traduit en vers français avec une préface d'Arsène Houssaye, 1 vol. in-12, 1859. Paris, librairie nouvelle.

Nouvelle édit. revue et augmentée de *la nuit de Walpurgis.* Paris, P. Ollendorff, 1889, gr. in-8.

Polignac (prince Jules de), ministre de Charles X*, né à Paris, le 14 mai 1780, mort à Saint-Germain-en-Laye, le 29 mars 1847.

Adieu à la prison du Temple, lors de son transfert au Fort de Ham, romance. *Musique d'Armand de Polignac, frère de Jules.*

Donnée dans la *Biographie des hommes du jour,* au nom : *Polignac (prince de).*

Polignac (le cardinal Melchior de) * né au Puy, le 11 octobre 1661, mort à Paris, en 1741.

Divertissements de Sceaux. Paris, 1712, in-12.

Ce recueil renferme des couplets, faits à Saint-Ouen, chez Madame de Polignac, qui donnait une collation à Madame la Duchesse du Maine et à plusieurs autres grandes dames. M. P. Le Blanc, le savant bibliophile de Brioude, attribue ces vers au cardinal Melchior de Polignac.

Pons (le chevalier J.-M. de), né à Frugères-les-Mines (Haute-Loire), professeur à l'école centrale du Puy-de-Dôme, à une date inconnue. Il paraît certain qu'il y a eu plusieurs littérateurs de ce nom. Celui qui nous occupe

Digitized by Google

signe un discours adressé à ses élèves : le citoyen Depons, sans doute par concession aux idées révolutionnaires.

1° *Définition du genre épique; essai sur le plan de l'Iliade.* Clermont-Ferrand, an XIII, in-18, xvi-140 pp.

2° *Fables choisies de Phèdre et de Faerne et autres pièces relatives à la morale, présentées aux jeunes étudiants, dans l'ordre qui doit être le plus utile.* Anonyme (par J.-M. de Pons de Frugères (*sic*), professeur à l'école centrale du Puy-de-Dôme. Riom, Landriot, an VII, in-18. (Voy. Barbier, *Anonymes*, 1872, t, II, col. 409.)

3. *Nouvelles observations sur les fables de La Fontaine.* Clermont-Ferrand 1808, in-8.

Pons (le chevalier L. de) *, originaire de Brioude.

Traduction en prose et en vers d'une ancienne hymne (attribuée à Catulle) *sur les fêtes de Vénus, intitulée : Pervigilium Veneris.* Londres et Paris, Barbou, 1766, in-8, 47 pp.

La dédicace à Mme la Comtesse d'Estaing est signée L. D. P. (Pour Barbier, cette traduction peut être de l'abbé Ausquer de Ponçol.) *Dict. des ouvr. anonym.*, 1878, t. VII, 2e part., col. 733. Il paraît plus certain qu'elle soit de l'abbé L. de Pons.

Aigueperse, *Biographie d'Auvergne*, attribue au chevalier de Pons cette traduction « et quelques ouvrages relatifs à l'instruction de la jeunesse »; et ajoute : « Il a laissé en portefeuille une traduction en prose de Tibulle, Properce et Catulle, avec des notes qu'on assure être fort intéressantes. »

Il y avait un autre :

Pons (de), également de Brioude, qui a donné dans le *Journal des Gourmands et des Belles* (1), où collaborait, en même temps que lui, Talairat (*sic*), des *Couplets et des charades logogriphes en vers.*

(1) Ce journal paraissait sous la Restauration.

Rabany-Beauregard (Antoine) *, docteur ès lettres, employé à la Bibliothèque du Roi. La Révolution lui ayant fait perdre son emploi, il obtint, au concours, la chaire d'histoire à l'école centrale du Puy-de-Dôme; il fut ensuite professeur de belles-lettres à Guéret, enfin, chef d'institution à Évaux (Creuse) (1765-1843). C'est un poète celui-là. Il est maniéré quelquefois; l'époque où il vécut le voulait. Son vers est facile, bien timbré et coule à merveille; la pensée n'est jamais triviale et ne vagabonde point, comme on peut l'observer dans les versificateurs chez qui le besoin de la rime suggère des idées et supplée à l'imagination aux abois.

1. *L'art de la peinture, poème; traduction libre et en vers du latin de Charles-Alphonse du Fresnoy, avec des notes critiques et littéraires, par M. A. Rabany - Beauregard.* Clermont-Ferrand, chez J. Veysset, 1810, in-8, 106 pp. — Suivent : une lettre de Gault de Saint-Germain à M. Rabany-Beauregard, sur le poème de du Fresnoy et la traduction, bon juge en esthétique, comme l'on sait; opinion du même sur Rubens, remarquable étude du grand maître; enfin, le poème latin de Du Fresnoy : *De Arte graphica liber.* Le vol. a en tout, 134 pp. Nouv. édit. Clermont, 1822, in-8.

Passe pour la meilleure traduction que nous ayons du poème de du Fresnoy.

Un exempl. à la biblioth. du Musée du Puy, d'une édit. postérieure, 1832.

2. *La Sensibilité, poème en quatre chants, suivi du Pervigilium Veneris; traduit en prose et en vers.* A Clermont-Ferrand, de l'imprimerie de P. Landriot, 1813, in-16, 124 pp.

3. *Le Lys. Idylle à S. A. R. Madame, duchesse d'Angoulême.* Clermont-Ferrand, s. d., in-8, 3 pp.

4. *Promenade à Royat; nouvelle édition revue et augmentée.* Paris, Béchet aîné, Lecointe et Durey, 1833, in-8, de

Digitized by Google

36 pp. La première édition de ce poème a paru à Clermont en 1807, in-8, de 16 pp.

5. *Vers à M. de Lalourette, préfet du Puy-de-Dôme.* Clermont-Ferrand, in-8, 2 pp.

6. *Vers sur l'heureux retour de la paix et le rétablissement des Bourbons sur le trône de France.* Clermont-Ferrand, s. d., in-8, 3 pp.

7. *La Veillée des fêtes de Vénus; traduite en prose et en vers françois du Pervigilium Veneris.* Paris, imp. de H.-J. Jansen, 1792, in-8, et Paris, ibid., 1813, in-12. La 2e édition a été donnée avec *la Sensibilité;* Clermont-Ferrand, P. Landriot, 1813, in-16.

Ranchet (Pierre-Charles) *, conducteur des Ponts et Chaussées.

1. *Adhémar de Monteil.* Ode lue au Congrès scientifique, en 1855. L'auteur obtint une médaille d'argent. (Voy. Congrès scientifique, 22e session, tenue au Puy, t. II, pp. 766-769; *Le Velay, Fleurs des Montagnes,* pp. 240-243.)

2. *Cantate, chantée par trois enfants dans la Cathédrale du Puy,* le 9 décembre 1854; paroles et musique de P.-C. Ranchet. Le Puy, Marchessou, 1854, in-12.

Reynier (l'abbé) *.

Sacre de Monseigneur de Pélacot. Entrée solennelle! un chœur en quatre couplets. Paroles de M. l'abbé Reynier, musique de M. l'abbé Montagne.

(Voy. *Le Petit missionnaire de Saint-Joseph* du 9 septembre 1898, pp. 286-287.)

Richard (Alphonse) *, fabricant de dentelles.

1. *Droits et devoirs de l'homme, mis en vers.* Le Puy, ibid., 1847, in-18, 216 pp. 100 ex. Portrait.

2. *La femme mise à nu!!!* Le Puy, impr. Pharisier, 1862, in-8, 320 pp. 200 ex.

3. *Proverbes, mis en vers.* Le Puy, Gaudelet, 1846, in-18, 380 pp. Avec une lettre au Secrétaire de l'Académie française, le priant de recommander l'auteur pour le prix Monthyon. Le volume est dédié à ce philanthrope.

Robert-Rochemure (l'abbé Aug.).

Essai historico-poétique du pays de Velay et notamment du vieux château de Polignac et de la banlieue. Origine de l'illustre famille de ce nom... Paris, 1830, in-8, br. de 24 pp.

Rogues (Léon) *.

Bruits d'ailes. Poésies (1881-1884). Le Puy, Boitaud, 1885, in-18.

Rosières (Charles de),* colonel d'État-major, puis receveur particulier des finances à Châteaubriand, membre de la Société académique du Puy, né en 1804, décédé, le 21 février 1884, a donné les poésies suivantes dans les Annales de la Société :

Épître à M. Aimé Paris, sur la mémoire. A. IV, pp. 160-166.

La mort d'un ange, rêverie imitée de Fr. Richter, poète allemand. A. V, pp. 173-182.

Un soir de rêverie, poème dédié à M. de Lamartine. A. VI, pp. 217-228; *Mélodie! O mon Dieu!* même tome, pp. 231-333.

Mon étoile. Mélodie. A. VII, 264-266.

De l'esprit et du tact, dissertation. A. VI, pp. 185-203.

On a encore de M. de Rosières :

Esquisses poétiques, in-8, 1858 (Nantes, Guéraud et Cie), Paris, Hachette (lithographié).

Les trois jours, ode, in-8. Paris, 1830.

Rouillard (J.-L), né au Puy.

Chants garibaldiens. Le Puy, Pharisier, 1863, in-8, 16 pp.

Saint-Ferréol (Pierre-Ignace-Amédée *), ancien député (1810-18...).

Le Devins du Village, complainte. Air de Fualdès, ou de Adieu pauvre Carnaval, rien de J.-J. Rousseau, 64 couplets. (Anonyme, A. de Saint-Ferréol). Brioude, Roche, marchand de journaux, in-8, non paginé, 16 pp.

Digitized by Google

Saint-Poncy de Molen (Le vicomte Thomas de), ancien officier, ancien maire de Blesle. Ses poésies ont eu du succès.

1. *Hommage à Delille. Poésie.* Paris, N. Pichard, 1822, in-8, de 16 pp. et ibid., 1822, in-8 de 24 pp.; 2e édit. Paris, de l'impr. de Trouvé, 1824, in-8, 32 pp.

2. *La poésie au* XIXe *siècle et impressions d'un poète.* Clermont-Ferrand; Vve Maire-Nyon, 1852, in-8 de 18 feuil.

3. *Revue poétique du Siècle* (en vers). Clermont-Ferrand, de l'impr. de Thibaud-Landriot, 1832, in-8, 16 pp. L'année 1834, in-8, de 32 pp., est publiée sous le nom du Vicomte de S. P...

Revues politiques et littéraires, avec cette épigraphe : *Mon pays avant tout.* Clermont-Ferrand, Thibaud-Landriot, 1840, in-8, 253 pp. Ce volume renferme : des notes de voyages sur l'Auvergne, Blesle, Issoire, etc. et d'autres localités plus lointaines, visitées par l'auteur. Le reste du volume contient des poésies : A. Lamartine, triomphe de l'amitié, l'absence, Delille, etc.

Sainte-Colombe (de) *, ancien sous-préfet d'Yssingeaux.

1. *La Rose et la Pensée, fable*, A. I., pp. 222-223.

2. *L'Espérance et la Réalité.* A. II., pp. 198-200.

3. *Ode au Prince de Polignac.* A. I., pp. 220-221.

Talairat (baron Jean-François Gueyffier de) *, ancien maire de Brioude (1766-1850).

1. *Album littéraire, philosophique et politique*, avec cette épigraphe : *Incedo per ignes.* Paris, L. Janet-Delaunay, 1834, in-18.

2. *Almanach des dames*, treize poésies, plusieurs imitées de Martial et de Catulle (Restauration).

3. *Almanach des Gourmands et des Belles*, chansons. L'auteur s'y peint en vrai Roger-Bontemps :

Je suis franc et l'on peut me croire,
Je m'occupe un peu de rimer ;
Je donne plus de temps à boire,
Mais je ne vis que pour aimer.
Servir l'amour et la folie,
Chanter et boire me voilà ;
Et c'est au sein de ces jeux-là
Que je laisse échapper ma vie.

Signé : « M. Talairat, président de la Société épicurienne de Brioude ».

4. L'Almanach des Muses, renferme plusieurs poésies du baron, entre autres : *La bataille d'Iéna.* Paris, 1807, impr. de Brasseur, aîné et dans l'Al. des Muses de 1808, pp. 294 et suivantes: *Fastes de la France.* Fragment d'un poème inédit, suivi de poésies diverses. Paris, 1816, chez l'éditeur, quai de la Mégisserie, n° 38; Almanach des Muses, de 1817.

5. *Les Annales de la Société académique du Puy* en contiennent onze : *Épître à mon ami*, t. V, pp. 166-168, t. X, p. 34; *La jeune chrétienne, à ses derniers moments, élégie*, t. VIII, pp. 198-200; *les deux âges ou souvenirs et consolation*, t. VII, pp. 266-269; *le plaisir en voyage, épître à Églé*, t. II, pp. 193-197; *Ma soixantaine*, t. V, pp. 168-173; *Ma solitude*, t. XI, pp. 291-294; *Une esquisse de l'homme*, même vol., pp. 286-290; *Vue intérieure de l'homme*, esquisse métaphysique (prose), t. IV, pp. 141-146. Ces dix pièces ont été réunies en un tirage à part, sous ce titre : *Quelques vers récités à la société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy.* Le Puy, Pasquet, 1835, in-8.

Enfin, *L'homme, fragment*, lu en séance publique de la même société, le 25 août 1840. (A., t. X, pp. 344-346; tir. à part. Le Puy, Gaudelet, 1840, in-8.)

6. *Aux Mânes de mon ami Bernard, capitaine en retraite* (chagrinant, à ses heures, Erato).

7. *Discours et chansons patriotiques, à l'occasion de la fête de l'être suprême, par Jean-François Gueyffier-Talairat, agent national près la commune de Brioude*, s. l., 1794, in-8, 12 pp.

8. *Épithalame pour un mariage.* Clermont-Ferrand, s. d., in-8.

Digitized by Google

9. *Épître au comte de Paris.* Paris, 1840, in-4.

10. *Fastes de la France, fragment d'un poème inédit, suivies de poésies diverses.* Paris, Dentu, 1815, in-8, 64 p. L'Almanach des Muses de 1817 dit un mot élogieux de ce poème ou plutôt du poète.

Fragments poétiques et littéraires. Paris, Delaunay-Levasseur, 1831, in-8, de 64 pp.

L'homme et sa destinée, extrait du Camée, in-8, Paris, 1843.

La bataille d'Iéna, ode patriotique et napoléonienne. Paris, Brasseur, aîné, 1806, in-12, reproduite dans l'Alm. des Muses, 1808, p. 294.

La camaraderie, petits coups de béquille d'un bon homme, in-8. Paris, chez tous les marchands de nouveautés, 1839. (Anonyme.).

La mort du Tasse, poème. Paris, de l'impr. de Lebègue, 1812, in-8 de 16 pp.

La nuit du 13 février ou la mort de S. A. R. Mgr. le duc de Berry, poème. Paris, de l'impr. Dupont, fils, 1820, in-4, de 8 pp.

Le chant des bardes, au mariage de Napoléon Ier avec Marie-Louise. Scène lyrique (en vers libres). Paris, Michaud, frères, 1810, in-12.

Le dévouement des médecins français et des sœurs de Sainte-Camille, à l'occasion de la fièvre jaune de Barcelone, poème dédié à Mlle Delphine Gay. Paris, Delaunay, Dentu, etc., 1822, in-4, de 16 pp. Cet opuscule s'est vendu au profit des sœurs de Sainte-Camille.

Mercure de France. M. de Talairat adressa en 1812, deux pièces de vers à ce recueil. Nous ignorons si elles étaient inédites.

Napoléon. Ode, avec cette épigraphe : « Arma virumque cano ». Paris, 1841, Maulde et Renou, in-8.

Offrande au Congrès scientifique de Clermont (5e session). Clermont-Ferrand, Thibaud-Landriot, 1839, in-8 de 16 pp.

Trois pièces : *Hommage au Congrès ; Souvenirs ; Ma maison de campagne.*

La seconde pièce : *Souvenirs*, est reproduite dans *Le Velay, Fleurs des Montagnes,* pp. 258-263.

Le baron de Talairat a joui d'une certaine réputation comme poète, grâce aux Almanachs et aux Guides, qui le citaient parmi les illustrations de la Haute-Loire. Il était apprécié surtout pour ses poésies légères. Son vers, dans les sujets graves, est souvent sans inspiration, sans chaleur. Le poète brivadois n'aurait jamais dû agiter que les grelots de la folie, ne chanter que la joie et les amours faciles. En effet, ses meilleures pièces ne sont-elles pas : *Le plaisir en voyage, Les deux âges ou souvenirs et consolations, Ma solitude, Souvenirs, Ma soixantaine ?*

Les Dictionnaires des girouettes ont critiqué la versatilité de ses opinions ; à quoi, il répondait : *Que voulez-vous, toute ma vie, toute ma vie, j'ai eu la faiblesse de vouloir être à la mode, en me défendant de ses exagérations.* C'était, au moins, spirituel. S'il eut la souplesse de se plier aux exigences de tous les régimes, il faut reconnaître qu'il les servit tous, loyalement, avec le même zèle et qu'il les loua, l'un après l'autre, avec le même enthousiasme. Si quelques écrivains, l'auteur du *Martyrologe littéraire* entre autres, l'ont critiqué comme poète, on doit dire qu'il se montra constamment administrateur sage et éclairé. C'est à lui que Brioude est redevable de ses plus importants travaux d'embellissement et d'utilité publique. Il était serviable et exerçait largement la charité. Aussi était-il aimé et très respecté, à Brioude.

Tardy (le Dr) *.

Vers sur l'installation du Musée du Puy. A. I, 214.

Valéry (Léon).

Notre-Dame de France, statue colossale de la Vierge, fondue avec les canons pris à Sébastopol. Ode couronnée par l'Académie des jeux Floraux de Toulouse, en 1858, suivie d'un historique de l'Église du Puy et de la statue de Notre-Dame de France. Toulouse,

Digitized by Google

impr. de J.-B. Cazaux, édit., 16 pp., in-8.

Cette Ode est tirée d'un recueil de poésies de M. L. Valéry. Paris, Hachette et Cie. Se vend chez ce libraire et à Villefranche (Haute-Garonne), chez l'auteur s. d., vers 1860.

Vauzelles (Louis, dit Ludovic de), conseiller honoraire à la Cour d'appel d'Orléans, né à Paris, en 1828, mais d'une famille originaire de Josat ; il était fils de Julien-Léonard Vauzelles, député au Conseil des Cinq Cents, né à Brioude, décédé à Paris en 1831. L. de Vauzelles mourut à Hyères en 1888. Nous ne connaissons de ses poésies que les titres :

1. *A ma fiancée, Mlle Marie des Garets.*
2. *Anciennes et nouvelles poésies.* Paris, Amyot, 1869, in-8.
3. *Épître à mes amis absents.*
4. *La trompette du Jugement dernier, nouvelle en vers, suivie de diverses poésies.* Orléans, Herluison, 1879, in-8.
5. *Menton. Idylles.* Paris, Baur, 1875, in-12.
6. *Œuvres poétiques, précédées d'une notice sur sa vie.* Paris, Ollendorff, 1889, 2 vol. in-12.
7. *Poésies.* Orléans et Paris, chez les libraires du Palais-Royal, 1853, in-8, 124 pp.
8. *Quelques vers d'un écolier.* Orléans, 1843, in-8.
9. *Sainte-Philomène, hymne.*

Verny de Massiac.

Épître à Lamartine (lithographiée), Le Puy, Champagnac, 1857.

Vibert (Jean-Baptiste-Maxime) *, peintre distingué (1800-1871).

M. Vibert délaissa un peu trop un art qu'il cultivait avec succès, pour s'adonner à la poésie. Les sujets de ses pièces de vers sont, le plus souvent, inspirés par l'amour et l'histoire du pays, les mœurs de ses habitants, les sites pittoresques qui lui étaient si chers. Comme directeur des écoles gratuites, il a rendu de réels services aux arts graphiques, en découvrant chez ses élèves les aptitudes qu'il fallait encourager. On peut dire qu'il a ouvert la carrière aux peintres et aux sculpteurs de notre département qui ont exposé aux Salons de chaque année, depuis cinquante ans, des œuvres remarquables, plusieurs honorés de récompenses. Comme conservateur de la section des Beaux-Arts au Musée, son concours a été fort utile et justement apprécié.

1. *A la mémoire de Félix Bon, élève de l'École de dessin du Puy*, journal de *la Haute-Loire*, 1832.
2. *Définition de la Foi. L'Étoile de Falaise*, journal du Calvados, mai 1850.
3. *Définition de l'Égoïsme*, même journal, août 1850.
4. *Épître en vers à Louis Napoléon*, journal de *la Haute-Loire*, 1849.
5. *Épître à Francisque Mandet.* A. XXII, pp. 384-386.
6. *L'Espérance et l'Illusion.* (A. XXIX, p. 382.
7. *Le marché aux cheveux, croquis d'après nature*, pris sur la place du Martouret, au Puy, le 24 août 1852. (A. XVI. pp. 449-452.)
8. *Mon pays.* A. XXIII, pp. cij-cvj. Poésie reproduite dans *Le Velay, Fleurs des Montagnes*, pp. 266-269.
9. *Réponse à mon ami F. Bernard. Psalmodie.* A. XXI, pp. cxlii-cxliii.
10. *Réponses en vers à ces deux questions : Quel est le plus laid des sept péchés capitaux? Une petite femme aime-t-elle mieux ou moins bien qu'une grande? L'Abeille Cauchoise d'Yvetot*, 1850. Les pièces de vers publiées dans *l'Abeille Cauchoise* et dans l'*Étoile de Falaise* ont été reproduites dans les journaux du Puy.
11. *Réverie nocturne sur le château d'Espaly ; Poésie lue au Congrès scientifique.* C. S. t. II, pp. 754-760.
12. *Sympathie : poésie inédite ;* dans *Le Velay, Fleurs des Montagnes*, pp. 269-270.

Vigié (Aman), capitaine, membre de la Société académique du Puy.

Digitized by Google

1. *La Tourmente des Neiges.* Poésie. A. XV, p. 397.

2. *Un rêve ou souvenir du Velay.* Poésie. A. XII, pp. 301-304.

3. *Temps (le) et l'argent.* Fable. A. XXIX, p. 25.

Vivier (F.-Eugène) *, musicien, qui a joui, sous Louis-Philippe et Napoléon III, d'un grand renom, comme joueur de cor. Il n'est pas moins connu pour ses saillies et ses excentricités. Son père, originaire de Corse, avait à Brioude un emploi dans les contributions indirectes; c'est dans cette ville qu'il est né, le 3 décembre 1817.

Vespérides (Heures du soir), toutes les lumières. Poésies. Paris, Jouaust, in-18, s. d.

Wains-Desfontaines, d'Alençon.

1. *La Chapelle Saint-Michel, légende.* A. IX, pp. 520-525. Cette poésie valut à son auteur une médaille d'argent de la société académique du Puy, 1839.

2. *Le choriste de Notre-Dame du Puy (1320).* A. X, pp. 339-344. Cette pièce fut honorée du rappel de la médaille accordée en 1838 au poète.

Ces deux légendes ont été reproduites dans un recueil de poésies de M. Wains-Desfontaines, intitulé : *Otia. Poésies nouvelles.* Paris, 1843, grand in-8.

Anonymes.

Cantiques, hymnes et chants patriotiques, recueillis et publiés par la société populaire et républicaine du Puy, chef-lieu du département de la Haute-Loire ; l'an II de la République française une et indivisible. Égalité-Liberté. Au Puy, de l'imprimerie républicaine de Crespy et Guillaume, imprimeurs-libraires, s. d. (1794), in-12.

Chanson sur l'expédition d'Yssingeaux. Sans mentions (1795?), in-8.

Les 10, 11, 12 et 13 vendémiaires an IV, des détachements de gardes nationales et de troupes de ligne furent chargés de réprimer et d'arrêter les déserteurs des districts du Puy et d'Yssingeaux, en révolte contre la convention.

Chansonnettes comiques. Anonyme. Le Puy, Marchessou, 1853, in-12, 24 pp.

Hommage à Lafayette. En octobre 1791, le général, de passage au Puy, assistait à la représentation de *Guillaume Tell,* donnée au théâtre de cette ville par la troupe que dirigeait d'Halancourt. Celui-ci, en offrant une couronne d'or à l'illustre spectateur, déclama quelques vers, qui finissaient ainsi :

> Ne refusez pas la couronne
> Que l'on vient de vous présenter ;
> Il est beau de la mériter,
> Quand c'est la France qui la donne.

Placard anonyme, in-4°, s. l. n. d.

Chansons patriotiques sur l'heureuse révolution du 9 thermidor. Au Puy, imp. de J.-B. Lacombe, an III, in-16.

Ce recueil est composé de poésies dues à des habitants de la Haute-Loire.

Hymnes chantés dans la séance de la Convention nationale du 23 thermidor, jour anniversaire du 10 août, s. l. [Le Puy], imp. de J.-B. Lacombe et C^ie^, s. d. [179?] in-8, 10 pp.

Idée générale de la géographie, poème. Au Puy, s. d., Guillaume, in-12.

La Misère des apprentifs imprimeurs, poème en vers burlesques, nouvelle édition publiée et annotée par H. Mosnier. Paris, 1889, in-16.

Représailles (les), s. ind. [1795], in-8.

Pièce de vers composée au sujet des événements qui eurent lieu les 10, 11, 12 et 13 vendémiaire an IV de l'ère républicaine, aux détachements de gardes nationales et de troupes de ligne, employées contre les déserteurs du district du Puy et de Monistrol, département de la Haute-Loire, en révolte contre la Convention nationale.

Digitized by Google

6. TRAITÉS SUR LA POÉSIE LATINE PAR DES AUTEURS DU VELAY.

Cellières (Laurent de). Né en 1630 à Saint-Didier-en-Velay, entra dans la compagnie de Jésus en 1645, et professa l'espace de vingt-deux ans la rhétorique et les humanités, la philosophie et les mathématiques. Il vivait encore, dans la province de Lyon, en 1676. Resté inconnu, jusqu'à ce jour, des bibliophiles et écrivains du Velay. (Voy. Sotwel, *Bibliotheca script. soc. Jesu*, p. 539; Le Père Colonia, *Hist. litt. de Lyon*, t. II, p. 722; *Biogr. univ.*, supplèm., t. LX, au mot Cellières; Backer (Augustin et Aloïs de) et Ch. de Sommervogel, *Biblioth. des écrivains de la Compagnie de Jésus*. Liège et Paris, 1869, 3 vol. grand in-4°, au mot : Cellières.)

Ars metrica, id est ars condendorum eleganter versuum. Lugduni apud Antonium Molin, 1675, in-12. La première édition est antérieure à 1669. Le P. Ménétrier parle de l'*Ars metrica* à la cinquante-cinquième page de son éloge historique de la ville de Lyon, 1669. Ce livre fut souvent réimprimé avec quelques changements et on le joignit à l'*Ars poetica* du P. du Cygne.

Ars metrica, id est ars condendorum eleganter versuum. Ab uno e societate Jesus, editio tertia, prioribus auctior et emendatior. Lugduni, apud Antonium Molin, 1680, in-12, 320 pp., sans la préface et la table. Le nom de l'auteur, Laurent de Cellières, se trouve dans le privilège accordé pour six ans, 16 janvier 1680. L'auteur, dans cette édition, promet : *Oratorii styli Artem.* Même titre : Lugduni, apud Antonium et Horatium Molin, 1690, in-12. — Lugduni, apud Viduam Molin, Viduam Tomas et Ludov. Declaustre, 1700, in-12, 320 pp., sans les liminaires; la permission du 28 janvier 1670 attribue, à tort, cet ouvrage au Père Derisières.

Ars metrica sive ars condendorum eleganter versuum ab uno e societate Jesu. Leodii, P. Dauthez, 1711, in-12.

Ars metrica id est ars condendorum eleganter versuum ab uno e soc. Jesu. Editio novissima prioribus auctior et emendatior. Lugduni, sumpt. Antonii Molin, 1713, in-12, 320 pp., sans les liminaires. Permission. Lyon, 15 septembre 1707.

Editio quinta, *prioribus auctior et emendatior.* Viennæ Austriæ, apud Jos. Conrad Ludwig, 1776, in-8, 320 pp., sans les liminaires.

Ars metrica id est ars condendorum eleganter versuum a religioso soc. Jesu tradita. Editio novissima prioribus emendatior per doctorem Jacobum Garofanum, Parmensem, etc. Parma, apud Hœredes Pauli Monti, 1727, in-8, 286 pp. sans la table; editio nova ad usum commodior. Argentorati, 1771, in-8, 95 pp. Dans cette édition on a retranché les exemples. Comme le démontrent les nombreuses éditions qui en furent successivement données, la méthode du P. Cellières pour bien composer les vers latins eut un grand succès.

Chambonnet (l'abbé J.-A.), né à Vals, près le Puy, professeur de rhétorique au collège d'Aubenas.

L'art poétique de Boileau, traduit en vers latins, avec le texte en regard. Le Puy, Lacombe, 1820, in-8, 88 pp., Paris, Belin-Leprieur, 1820, in-8.

La première édition paraît être de 1816.

Digitized by Google

7. POÈTES LATINS.

Allègre (Antoine, b^on de Meilhaud)*, porte-enseigne de la compagnie de quatre-vingts lances de l'amiral de Châtillon, célèbre par ses duels (1528-1572).

Ce gentilhomme a décrit en vers latins la bataille de Moncontour, 3 octobre 1569, à laquelle il prit part. Cette pièce a-t-elle été imprimée? nous l'ignorons.

Voy. Aigueperse, *Biogr. d'Auvergne*, 1836, t. I, p. 9; du Molin, *les Allègre au* XVI^e *siècle*, A. t. XXVII, p. 303.

André (Vital) *, chanoine de N.-D. du Puy, XVII^e siècle.

Hommage en vers latins à O. de Gissey, sur la seconde édition de son Histoire de N.-D. du Puy. (*Le Velay. Fleurs des montagnes*, p. 99.)

Arnaud (M.) *, XVII^e siècle.

Epigramma sur le trésor de la sainte Messe, avec son appareil, ouvrage donné au public par le R. P. Jean Olivier du Puy-en-Velay, docteur en sainte théologie et prieur des carmes de Nîmes. Nîmes, 1656, in-8.

L'ouvrage est précédé d'une pièce de vers latins de M. Arnaud. (Voy. Aimé Giron, *Le Velay. Fleurs des montagnes*, 1868, in-12, p. 13.)

Beget (Marcellin) *, chanoine de N.-D. du Puy (XVII^e s.).

De Deiparæ effigie. Quatrain. (Dans : O. de Gissey, *Hist. de N.-D. du Puy; Le Velay. Fleurs des montagnes.*)

Bertrand (Christophe) *, prévôt de la cathédrale du Puy.

Ad B. Mariæ Aniciensis peregrinum. Quatrain. (Mêmes ouvrages.)

Bonnefoy (François) *, prêtre (XVII^e s.).

De B. Virgine de que Anitii episcopis. (Mêmes ouvrages.)

Brun (Joseph) *, sieur de Lanthenas, jurisconsulte.

R. P. Odoni societ. Jesu. Huitain. (Mêmes ouvrages.)

Cellières (R. P. Laurent de), né à Saint-Didier-la-Séauve (XVII^e siècle). Est cité p. 442, comme auteur d'un ouvrage didactique; doit l'être, p. 443, comme poète latin.

1° *Musæ Avenionenses erga D. Martham tutelarem Tarasconis presidem religiosæ ac piæ : in religiosos et pios divæ Marthæ cultores, officiosæ et urbanæ. Ad illustrissimum et excellentissimum Dominum D. Dominium de Marinis Archiepiscopum Avenionensem, summi Pontificis Assistentem, Magnificentissima erga D. Martham Tarasconensem pietate clarissimum*. Avenione, ex typographia P. Offray, cum superiorum permissu, MDCLXV, in-fol. 16 pp. et 2 ff. L'épître est signée Laur. Cellières è societate Jesu. C'est un hommage poétique à Sainte-Marthe de Tarascon. On croyait, alors, que Madeleine, Marthe et Lazare étaient venus dans les Gaules.

2° *Ad excellentissimum dominum D. Horatium Mattheium, utriusque signaturæ referendarium, Prolegatum Avenionensem ac supremæ ejusdem status militiæ tribunam civitatis Avenionensis Silva gratulatoria*, fol. 2 ff. à la fin. *Ita precatur ac vovet qui pronuntiavit hos versus, Joannes Franciscus Bellon Brignoniensis* (1) *et qui scripsit P. Laurentius Cellieres e societate Jesu*. Avenione ex typographia P. Offray.

Colomb (Armand) *, chanoine de la cathédrale du Puy.

Ad Librum Aniciæ Virg. præconem. Hommage à la vierge Marie. (*Le Velay, Fleurs des Montagnes*, p. 101.)

1. Nous n'avons trouvé aucun renseignement sur le J.-F. Bellon du Brignon, dont il est parlé.

Digitized by Google

Colomb (A.-F.-C.).

Eucharisticon R. P. Odon de Gissey. Le même recueil, p. 102.

Dolet (Étienne), imprimeur, érudit, littérateur et poète, l'un des chefs des réformés Français au XVI^e^ siècle, né à Orléans 1509. Après avoir été, dans sa jeunesse, secrétaire de Langhac, évêque de Limoges, ambassadeur à Venise, Dolet s'établit comme imprimeur à Lyon, en 1534. Il ne tarda pas à s'attirer de nombreuses inimitiés par ses satires contre les anti-cicéroniens et surtout par les hardiesses de ses opinions religieuses. Il fut condamné comme athée et brûlé vif à Paris, le 3 août 1546.

E. Dolet dédia plusieurs de ses ouvrages à Langhac et a laissé une relation des ambassades de cet évêque en vers latins:

De legationibus Langhaci, episcopi Lemovicensis, imprimé à Lyon, en 1541, in-4, apud Steph. Doletum.

Fargée ou **Farget** (Thomas). Vellaunois (XVI^e^ siècle), en latin Fargæus Vellaunius. On ne sait rien de ce poète, qui était connu comme auteur d'épitaphes, en langues latine, grecque et française.

Parmi les tombeaux du XVI^e^ siècle, on peut citer:

1. *Elegia cum epitaphiis latinis, græcis, Gallicis in mortem Jacobi Sylvii, medici, professoris regii apud Lutetiam plusquam divini.* Parisiis, ex off. Prigentii Calvarini, 1555, in-4. Pièce rarissime, qui figurait sur le catalogue Morante, n° 5051.

2. *Orontii Finæi, regis mathematicorum apud Lutetiam professoris tumulus latine, græce et gallice auctore Thoma Fargæo Vellaunio.* Lutetiæ, apud Michaelem Vascosanum, 1555, in-4, 3 feuilles. Pièce également fort rare. Même catalogue, n° 2435.

Fillère (Hugues), **sieur de Bornette** * (XVII^e^ siècle).

Ad Anicienses. Dans l'Hist. de l'Église angélique d'O. de Gissey; hommage à N.-D. du Puy en vers latins, reproduit dans *Le Velay, Fleurs des Montagnes*, p. 103.

Hugo d'Ambert, XVI^e^ siècle.

Hugonis Ambertani colungiani Sylvæ, celebratissimam Francisci magni Valesii in Helvetios victoriam, cantatissima Caroli VIII et Ludovici XII prælia (quibus cellacissimus Jacobus Chabannus..., Franciæ Merescallus, fortiter ac triumphantissime interfuerit) nec non strenuissimi equitis aurati Comensis præfecti et religiosissimi Aniciensis ecclesiæ Antistitis præconia complexæ.

Venales habentur apud Egidium Gormontium, in Parrhisiorum Lutetia, anno verbi incarnati sesqui millesimo decimo sexto (1516) feliciter absolutæ; pet. in-8. Sign. A. Q. ff. non chiff. Lettres rondes.

Ces poésies ne sont pas sans mérite, elles ont même un certain intérêt historique. Outre les pièces indiquées sur le titre, le volume en contient d'autres, soit de Hugues d'Ambert, soit de quelques poètes contemporains. Parmi ces pièces préliminaires, est une lettre de Jean de Ville (Villeus, Lugdunus Forestanus), à Jacques de Chabannes, datée de Paris, 5° idus octobris 1516, dans laquelle il fait un grand éloge de ce général. L'exemplaire décrit finit au 8^e^ f. de la signature Q, par le mot Τέλος.

Imbert (Benoît), jésuite, né à Viverols (Auvergne), au mois de mars 1630, reçu en 1645, enseigna pendant plusieurs années la rhétorique et la philosophie. Ce religieux exerça, le reste de ses jours, les fonctions du ministère de la chaire. Il mourut au Collège du Puy, l'an 1696.

1. *Carmen heroicum Armando de Bethune, episcopo Aniciensi.* Au Puy, 1668, in-4.

2. *Carmen adventorium et ode panegyrica Hyacintho de Serroni, archiepiscopo Albiensi.* Tolosæ, 1678, in-4.

3. *Carmen adventorium illustrissimo viro D. D. Bernardo Hectori Mariæo Regi a Consiliis et a supplicibus libellis*

Digitized by Google

et apud Arvernos misso dominico Urbium in vitantium hospitio Certamen et plausus, authore P. Benedicto Imbert Arverno, Soc. Jesu sacerdote. Claromonti apud Nicolaum Jacquard, Regis, illustriss. et Reverend. B. Episc. Cleri, collegiique typ. MDCLXXII, in-4, 23 pp.

4. *Sectæ Calvinianæ in Gallia jam tota catholica tumulus :* l'épître dédicatoire est signée : Benedictus Imbert, Soc. Jesu. A la fin ; Valentiæ, apud Carolum Barbier, Regis typogr. approb. Valence, 1686.

5. *Carmen sæculare Eucharisticum consulibus urbis Aniciensis pro fundato jam a centum annis collegio Societatis Jesu.* Au Puy, 1689.

6. *Petro cardinali Bonzi, archiepiscopo Narbonensi, carmen.* S. l. n. d., in-4.

Le père Oudin, dans Moreri.

Jourdain (Claude), chanoine de la cathédrale du Puy (XVII^e siècle).

Virgo puteus aquarum viventium. Hommage à la vierge du Puy, O. de Gissey, Hist. de N.-D. du Puy; reproduit dans *Le Velay, Fleurs des Montagnes*, p. 103.

Laurens (Jean), doyen de la cathédrale du Puy, official et grand vicaire du diocèse (XVII^e siècle).

De imagine B. Virginis. Mêmes ouvrages.

Mazoyer (Jean Pierre-Vital-Benoit)*, professeur, puis correcteur d'imprimerie (1798-1856).

1. *Dyssergie lugduno protechnique ou décadence du premier des arts à Lyon ; — progrès actuels du même art, mais particulier ; — opuscule dédié à tous les savants de cette métropole, principalement au clergé et à l'académie.* A Lyon, chez les principaux libraires. 1848, in-8, 24 pp.

Trois poèmes latins, avec la traduction en regard, dédiés aux hommes célèbres, qui ont fait et doivent faire du bien à la typographie Lyonnaise. A Lugdus, vrai fondateur de Lyon ; à Gutenberg ; au cardinal de Bonald.

2. *Éloge de Napoléon, suivi de la Marseillaise en vers latins, par V.-B. Mazoyer, professeur, bachelier ès lettres (se vend au bénéfice des infortunés Polonais).* Le Puy, Pasquet, 1822, in-8, 4 pp. ; 2^e édit. Lyon, impr. de J.-M. Boursery, 1831, in-8, 16 pp.

Cette plaquette donna lieu, en 1882 et 1883, à un échange de correspondance entre les intermédiairistes Paul Lacombe, Cophose et le savant bibliophile A. Vingtrinier. (Voir les numéros de l'*Intermédiaire* des 10 décembre 1882 (t. XV, pp. 715-716-717), et 10 décembre 1883 (t. XVI, pp. 718 et 719).) Ce dernier ayant appris par son ami Cophose qu'il existait « une *Marseillaise en grec* que chantait à Lyon, en 1848, un correcteur d'imprimerie et sa femme, devant des amis et des voisins aussi enthousiastes qu'ébahis », se mit en campagne pour découvrir « ce précieux morceau ». Mazoyer était mort depuis vingt-sept ans ; « sa femme, remariée et portant un autre nom, avait quitté son quartier, ses voisins, ses amis et la *Marseillaise*, ajoute A. Vingtrinier, en véritable intellectuel qu'il est, risquaient de périr, quant l'*Intermédiaire* m'a donné le souci de conquérir cette toison d'or. Mais que de difficultés! M^me Mazoyer vivait-elle encore? La retrouverai-je? Se rappellerait-elle l'œuvre de son mari ? Eh bien ! Je suis parti, j'ai vu, j'ai vaincu et j'ai rapporté l'hymne nationale en grec, dont je vous offre le premier couplet :

3. Τῆς πατρίδος ἥρωες, εἶα,
Εστι τῆς δόξης ἡμέρα !
Ο! φαῦλοι δέσποται κατ' ἡμῶν
Αἵματος ποιοῦσι πόλεμον.
'Εν τοῖς ἄγροις ἀκουονται
Τουτων φονεων αἱ φωναι ;
Ιασις εἰς τὰς αγκαλας
Κτανειν παίδας γυναικας.
Μετοπλων πολίται,
Εστε στρατιωται !
Ευγε ! Ευγε ! διψη φαυλον
Αἷμα πατρις ημων !

« Et maintenant, que ceux des intermédiairistes qui voudront chanter la *Marseillaise* en grec donnent en souvenir

Digitized by Google

au brave et digne Mazoyer, un remercîment profond à sa veuve, et peut-être un : grand merci! à leur dévoué confrère. A. VINGT. »

Nous pensons qu'il est utile de donner, ici, le texte latin de la *Marseillaise*, en vue d'un second volume de l'*Anthologie vellavienne*. La brochure de Mazoyer qui la renferme est fort rare.

Hymne latine de la Marseillaise *en vers doriens et archiloquiens.*

(*Air de la* Marseillaise.)

Fortes, eia, cives patriæ,
Emicat dies gloriæ !
Contra nos diræ tyrannidis
Vexillum stetit cruoris ! (*bis*)
Audite, per colles et montes,
Hos feroces mugientes?
Vestra ruunt in brachia
Occisum filias, connubia (1).
Ad arma, concives ! patrentur agmina !
Citò, citò,
Cruor fœdus riget sata arva !
Ista quorsum turba servorum,
Proditorum, tyrannorum
Quibus hæc turpia vincula,
Jam dudum tendunt parata (*bis*)
Galli, nobis, o Convicium
Iram nostram excitaturum !
Audent quidem tentare
Nos eis, sicut olim, servire !
Ad arma, concives ! etc.
Colluvies, ut quid, exteræ
Nos regerent domi nostræ !
Eheu ! venales hæ cohortes
Nostros funderent milites ! (*bis*)
Omnipotens ! palmis ligatis,
Mitteremur, nos, sub jugis !
Fierent tyranni viles
Fati nostri gubernatores !
Ad arma, concives, etc.
Protinus ad arma curremus,
Cum nostris erit obitus ;
Invenietur horum pulvis,
Exemplum quoque virtutis. (*bis*)
Minus cupidi vitæ nostræ,
Quam mortis eorum pulchræ,
Nobis erit ulciscendi
Superbia vel eos sequendi !
Ad arma, concives !
Care nobis amor patriæ,
Brachium tege victricæ !
Libertas, libertas, dilecta,
Cum tuis amicis pugna ! (*bis*)
Victoria nostris vexillis
Ad te veniat expansis !
Tui pereant hostes !
Gloriam nostram sint intuentes !
Ad arma, concives, etc.
(A genoux pour le drapeau).
Trium colorum adest vexillum,
Quod iterum tenet bracchium,
Strenui Lutetiæ juvenes
Voce magna salutentes. (*bis*)
Tyrannos omnes amovet,
Tremet Europea, cum fulget
In fronte ducum nostrorum ;
Illud est vexillum Gallorum !
Ad arma, concives, etc.

Nous ne manquerons pas de signaler, ici, une brochure très intéressante et mettant à son point un méconnu :

La Marseillaise de Mazoyer, par Aimé Vingtrinier, bibliothécaire de la ville de Lyon. Lyon, Georg, 1886, in-8.

(Extrait de la *Revue Lyonnaise.*)

4. *Les quatre filles de Napoléon* (2), tirées des trois cents narrations grecques et latines de V.-B. Mazoyer, traduites en français par l'auteur. Lyon, l'éditeur et Paris, les principaux libraires, 1832, in-8, 16 pp.

5. *Poème en vers hézamètres, dédié à Lugdus, vrai fondateur de Lyon.* Lyon, chez l'auteur, 1848, in-8.

Médicis (Étienne) *, (1475-1565).

Éloge du Puy, en distiques.

(Le Livre de Podio, édit. Chassaing, t. I, p. LX.)

Nampon (le R. P. Adrien) *, jésuite (1830-1869).

Les paroles de l'Absolution et de la Consécration. Dans l'« *Apis Romana* », è Seminario montis Leonis, 1867, pp. 201 à 204.

Pandrau (Antoine) *, docteur ès droit et avocat (XVII^e siècle).

(1) Par synecdoque, *pour* uxores. (Note de l'auteur.)
(2) Qui sont les batailles de Marengo, Austerlitz, Iéna, Friedland.

Digitized by Google

Cité par l'abbé Laurent, *Almanach hist. de la ville du Puy* (p. 44), comme savant jurisconsulte et bon poète latin. Nous ne connaissons de lui que le sonnet à O. de Gissey, cité en son lieu.

Polignac (Melchior de), cardinal, archevêque d'Auch, commandeur des ordres du Roi, diplomate, poète latin, membre de l'Académie française, etc., etc., né au château de Lavoûte-sur-Loire, près le Puy, le 11 novembre 1661, mort à Paris, le 10 novembre 1741.

L'abbé de Polignac avait réussi à faire élire le prince de Conti roi de Pologne ; mais ce résultat n'eut pas de suite par la faute de l'élu. Louis XIV, en 1698, ne rappela pas moins le jeune ambassadeur, qui fut interné dans son abbaye de Bon-Port, où il resta quatre ans. Dans cette retraite, Melchior de Polignac entreprit l'*Anti-Lucrèce*, œuvre sur laquelle devait se fonder sa réputation littéraire. C'est dans ce poème qu'il combat les doctrines philosophiques de l'un des plus grands poètes de l'antiquité, non seulement dans sa langue, mais encore dans la forme séduisante qu'il avait adoptée. Lucrèce, grand admirateur d'Épicure, admettait, comme lui, que la terre, les éléments qui la composent, les êtres qui la peuplent, ainsi que les mondes innombrables formant l'ensemble de l'univers, sont le résultat fortuit et éphémère du jeu des atomes ; que le plaisir est l'unique bien à rechercher ; la douleur, l'unique mal à éviter ; que toute la morale peut se résumer ainsi : prudence dans la recherche de la volupté. Cette doctrine matérialiste était l'antithèse du stoïcisme. Lucrèce avait célébré cette funeste philosophie dans un poème admirable, quant à la forme, mais établi sur des observations fausses. Ce poème a pour titre : *De Naturâ rerum*. Pour détruire une œuvre aussi brillante que dangereuse, l'abbé de Polignac comprit qu'il fallait, avec le même talent, rendre la vérité éclatante, démontrer l'existence de Dieu par son œuvre, où tout est voulu, prévu. La raison ne peut attribuer à une force aveugle l'ordre et l'harmonie de la création. Aucun lettré ne refusera son suffrage au génie du contradicteur de Lucrèce, à sa dialectique puissante et dépouillée d'artifices, comme à la latinité pure, inspirée des grands modèles du siècle d'Auguste, qui fait le charme de l'*Anti-Lucrèce*.

L'abbé de Polignac, appelé à Versailles, en 1702, fut envoyé à Rome en qualité d'auditeur de rote et d'associé au cardinal de la Trémoille dans la direction des affaires de France à la cour pontificale. A partir de cette époque, jusqu'à la mort de Louis XIV, la carrière diplomatique de l'abbé de Polignac fut des plus brillantes. Comblé des faveurs les mieux justifiées, le roi, peu de temps avant son décès, conféra encore au cardinal de Polignac la riche abbaye d'Anchin, laissée vacante par le décès du cardinal d'Estrées.

Le duc d'Orléans, s'étant fait donner, malgré la volonté de Louis XIV, la régence du royaume, le cardinal de Polignac, un des assidus de la société intime de la duchesse du Maine, entra dans la ligue formée contre l'usurpateur et fut enveloppé dans la disgrâce de cette princesse. Il reçut l'ordre, le 24 décembre 1718, de s'enfermer dans son abbaye d'Anchin. Il reprit l'*Anti-Lucrèce*, qui était pour lui un délassement dans les loisirs que lui laissaient les grandes affaires de l'État. Il ne put, cependant, mettre la dernière main à cette œuvre de prédilection, qu'il désirait faire en douze chants. Il avait à réfuter des athées, tels que Hobbes et Spinosa. Le poète voulait prouver aux déistes, la nécessité d'une religion universelle, la religion révélée, la dignité de l'homme-Dieu, la vérité de l'évangile. Quel succès n'aurait pas eu le poème ainsi complété ! La mort le surprit avant l'exécution des derniers chants. Son poème avait été l'objet de ses constantes préoccupations jusqu'à la fin de sa vie. Il l'avait refondu et n'avait cessé de revoir et de corriger certaines parties. Trois jours avant son décès, il y ajouta quelques vers. Sa dernière pen-

Digitized by Google

sée fut de remettre le manuscrit de l'*Anti-Lucrèce* à l'abbé de Rothelin, son ami, avec l'autorisation d'en arrêter ou d'en ordonner la publication. Jamais confiance ne fut mieux justifiée, tant sous le rapport de l'érudition que sous celui du dévouement à l'auteur. Le cardinal n'avait jamais pensé à en rassembler les parties pour en former un ensemble. Il écrivait sur des feuilles volantes, retouchant tantôt un endroit, tantôt un autre. Il ajoutait sans cesse, revenait sur ce qu'il avait déjà écrit. En sorte qu'il y avait des parties présentées de cinq à six manières différentes. Il fallut trouver, dans cet amas de papiers, tout le plan de l'ouvrage, remettre tout en place, choisir ce qui était excellent, rejeter ce qui était moins bon. L'abbé de Rothelin, ne voulant pas s'en rapporter à lui seul pour une revision qui demandait le goût le le plus exquis et les connaissances les plus variées, associa à l'examen du poème les critiques les plus habiles, entre autres le célèbre C. Lebeau, poète latin, professeur d'éloquence latine au Collège de France et secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres. L'ouvrage était en état de paraître, lorsque l'abbé de Rothelin, sentant sa fin approcher, en confia l'édition au savant professeur. Lebeau ne tarda pas de le publier, en l'accompagnant d'une préface, pleine de délicatesse, de sens, de goût. C'est lui aussi qui a suppléé à tous les vers qui manquaient au manuscrit de l'auteur. En voici le titre : *Anti-Lucretius sive de Deo et naturâ, libri novem; Eminentissimi S. R. E. Cardinalis Melchioris de Polignac opus posthumum; illustrissimi Abbatis Caroli d'Orléans de Rothelin Curâ et Studio editioni mandatum,* avec une lettre au pape Benoît XIV de l'abbé de Rothelin et une préface de M. C. Lebeau (anonyme). Tomi duo, Parisiis, apud Petrum Aegidium Le Mercier, Via San. Jacobæa, sub signo libri Aurei, M. DCC. XLVII, gr. in-8, 450 pp. avec le portrait du cardinal, d'après Rigaud, gravé par Daullé, 10 vignettes et 5 culs de lampe d'Eisen, gravés par Delafosse, Tardieu et de Sève. L'approbation est du 9 mars 1746 et le privilège accordé à Hte-Louis Guérin, libraire à Paris.

L'*Anti-Lucretius* eut de nombreuses éditions. La même année parut la 2e édit. Paris, J.-B. Coignard, 2 tomes en 1 vol. gr. in-8, avec la même illustration; 3e édit. : Bruxelles, F. Foppens, typ., 1748, in-12; 4e édit. editio nova, J.-B. Coignard, 1749, 2 vol. in-12, (voy. *Mém. de Trévoux,* fév. 1748, p. 197; mars, p. 471 ; mai, p. 769 et 1091 ; mars, 1750, p. 737; Lugduni Batavorum, typis Eliæ Luzac, jun., 1748, 2 tomes en 2 vol. pet. in-8, 372 pp. Parisiis, Desaint et Saillant, 1754, 2 vol. in-12; 171 et 261 pp., sans les liminaires; Parisiis, Barbou, 1754, 2 vol. in-12; Parisiis, Aegidium Le Mercier, 1754, in-12, 171 et 261 pp., sans les liminaires.)

Peu de livres ont été aussi souvent réimprimés. Nous renonçons à indiquer toutes les éditions de Paris, Lyon, Bruxelles, etc., qui existent. Signalons, seulement, celle de l'abbé Migne, formant le tome VIII des démonstrations évangéliques.

Traduction de l'Anti-Lucretius :

L'Anti-Lucrèce, Poème sur la Religion naturelle, composé par M. le cardinal de Polignac; traduit par M. de Bougainville, de l'Académie royale des Belles-Lettres. A Paris, chez Desaint et Saillant, ou J.-B. Coignard, 1749, gr. in-8, 229 et 338 pp. sans la préface et l'épître dédicatoire à la duchesse du Maine; portrait d'après H. Rigaud, gravé par Daullé, gr du Roi, 10 vignettes (en têtes de chapitres), dessinées par C. Eisen, gr. par De Lafosse Tardieu et de Sève, 5 culs de lampe, dessinés par C. Eisen et gravés par Tardieu. Ce sont les cuivres de l'édition latine de 1747, qui ont été employés pour illustrer la traduction. (Voy. *Mémoires de Trévoux,* avril 1749, p. 581, mai, p. 1072, août, p. 1518.)

La même année, parut à Bruxelles, chez Foppens, une édition in-12 bas;

Digitized by Google

en 1751, chez le même, en 2 vol.; Paris, Hippolyte Guérin, 1750, 2 vol. in-16; Paris, Desaint et Saillant, 2 vol. in-16, 171 et 265 pp. sans la Préface et la lettre de l'abbé Rothelin. Cette traduction a eu de nombreuses réimpressions :

L'Anti-Lucrèce en vers français, par l'abbé Berardier de Bataut, licencié en théologie, et prieur de Notre-Dame de Serqueux. Paris, le traducteur et Ch.-P. Berton, libraire, 1786, 2 vol. in-12, 287 et 395 pp. sans compter la préface.

L'Anti-Lucrèce du Cardinal de Polignac, en vers français, avec le IXe et dernier chant, ajoutés à l'original, par M. Jeanty-Laurans et la traduction en vers latins du IXe chant, par M. l'abbé G. Manein. Auch, de l'imp. de J.-P. Duprat, 1813, 1 vol. in-8.

L'Anti-Lucrèce ou de Dieu et de sa nature. Traduction libre en vers Français du poème latin du Cardinal de Polignac, texte en regard. Par B. F. P. D. M. (Bonfils père, docteur en médecine). Nancy, veuve Hissette, 1831, br. in-8, de 29 pages; 2e édit., *ibid.*, 1835, in-8, de 32 pp.

Ce n'est qu'un essai de traduction qui ne s'étend pas au-delà du Ier chant. « Le traducteur, dit M. Beuchot, ne paraît pas avoir eu connaissance de l'*Anti-Lucrèce* en vers français, avec le IXe et dernier chant, ajouté à l'original par M. Jeanty-Laurens.., non annoncé, il est vrai, dans le *Journal de la Librairie*, parce qu'il ne parvint pas dans les bureaux de la direction de l'imprimerie et de la librairie, sans doute à cause des événements politiques. » (Voy. Barbier, *Dict. des Anonymes*, 1872, t. I, col. 215.)

Anti-Lucrezio overo di Dio e della natura; Libri nove. Opera postuma del cardinale Melchiore di Polignac, di Latino transportata in verso sciolto Italiano da Don Francesco-Maria Ricci, Romano abate Benedittino Casinese. In Verona, per Agostino Carattoni, 1751, 2 vol., in-8, portr.

Cette traduction est appréciée.

Mentionnons, enfin, la pièce de vers suivante, adressée au cardinal de Polignac et une critique peu sérieuse, à propos de la *Lucrèce* de Ponsard!

Cardinali de Polignac, carmen; par le P. Gab.-F. Le Jay, de la Soc. de Jésus. Paris, 1713, in-fol. (Voy. *Mémoires de Trévoux*, mai 1713, pp. 936.)

Dans cette pièce de vers, il engage le cardinal à ne plus tarder à faire paraître son chef-d'œuvre.

Plus tard, le P. Le Jay inséra une analyse de l'*Anti-Lucrèce* dans une publication périodique; (voy. *Bibliotheca rhetorum;* in-4, t. II (pp. 216), 1725.)

L'*Anti-Lucrèce, à propos de la tragédie de Ponsard; par Aubin Gauthier.* Paris, 1843, in-8, pièce de 32 pp. *Critique moins juste que spirituelle.*

Le grand siècle littéraire de la France n'avait pas pour les vers du cardinal de Polignac le trop dédaigneux oubli de nos contemporains. Louis XIV en apprit des centaines par cœur; le duc de Bourgogne en fit une lecture méditée; la duchesse du Maine en voulut connaître les beautés; le duc traduisit le premier chant, qu'il dédia à sa femme; Boileau en fut l'admirateur; Clément XI voulut les entendre de la bouche du poète; Benoît XIV ordonna que l'œuvre paraîtrait sous son patronage; le grand Newton, après avoir lu les premiers chants, écrivit au cardinal pour le féliciter et l'engager à poursuivre son poème; l'Académie française donna à l'auteur de l'*Anti-Lucrèce* le fauteuil vacant de Bossuet; Voltaire prit pour guide au temple du goût :

« Ce cardinal, qui sur un nouveau ton,
« En vers latins fait parler la Sagesse,
« Réunissant Virgile avec Platon,
« Vengeur du ciel et vainqueur de Lucrèce. »

Il en cite des vers avec éloge dans son poème des Systèmes. (Voy. le *Temple du goût et les Systèmes;* le *Dict. phil. art.* : *Anti-Lucrèce;* le Siècle de Louis XIV (écrivains, au mot Polignac), etc., etc. Voy. encore le *Journal des savants*, oct. 1747; *Acta eruditorum.* Lipsiæ, 1748, p. 11.)

Digitized by Google

Rome (Claude) * (1), jésuite, avait laissé des poésies latines, revisées, après sa mort par le P. Nisoule : « *Jussu R. P. Provincialis legi opuscula poetica P. Joanis Rome.* » Toulouse, 1678. Ce sont des poésies lyriques, des épigrammes, une ode, etc., etc.

Thomas (Antoine), maître de conférence à la Faculté de Toulouse, élève de l'École des Chartes et de l'École de Rome, prépare un travail pour la *Romania*, sur des *Poésies latines, émaillées de mots grecs, composées à Brioude*, au x^e^ siècle, et relatives à des fêtes célébrées dans l'église Saint-Julien. Toutes sont terminées par une ritournelle, pouvant se résumer ainsi : « *Ergo bibendum.* »

Ces poésies seront reproduites dans les *Mémoires de la Société* (M. IV, p. 423.)

Valladier (André) *, abbé de Saint-Arnould (1565-1638.)

1. *Variorum poematum*, liber I. Lyrica auctore Andrea Valladerio a sancto Paulo Foresiensi... Parisiis, ex offic. Nivelliana, 1610, in-12.

A la fin se trouve un éloge d'Henri IV. C'est pendant qu'il professait les humanités et la rhétorique au Collège d'Avignon qu'il composa des poésies latines.

2. Nebulæ Lemonicæ Carmen erudito ac diserto viro ecclesiaste catholico D. Porsano Theologo; pièce de 7 pages en tête de l'ouvrage de Poursan, intitulé :

« Avertissements à ceux de la religion prétendue réformée. » Avignon, Bramereau, 1599, pet. in-8.

Anonymes.

Le Jubilé du Puy de 1524, dizain en hexamètres à césure rimant avec le spondé final. (Le *Livre de Podio*, édit. Chassaing, t. I, p. 183.)

Les Gloires de la Sainte Église du Puy, Éloge du diocèse. Hymne latine rimée (2), 200 vers. Reproduite dans les *Chroniques d'Ét. Médicis* (t. I, pp. 38-42), sous ce titre : *Aucunes singularités sus la saincte église Nostre-Dame du Puy.* « J'ai recoligé, dit le vieil annaliste, dedans la Saincte église, en un tablier qui est audevant de la porte par où Monseigneur l'évêque du Puy entre en ladicte Saincte Eglise, ce dictie. »

8. POÈTES PATOIS DU VELAY.

Bellon au Puy.

La Maou Maridada. Chanson recueillie à Saint-Paulien (Haute-Loire).

Clet (Antoine) *, imprimeur au Puy, né vers 1701 ; son père, originaire de Dresde, s'appelait Klatt. Il vint s'établir au Puy, à la fin du xvii^e^ siècle ; abjura publiquement le protestantisme. Si, Antoine Clet, poète et musicien, avait du sang saxon, son esprit était essentiellement ponot. On peut dire de lui qu'il était du « *fiein fedze* ». Il a écrit le patois de notre ville comme on le parlait aux halles et marchés d'alors. C'est là qu'on l'entend dans sa pureté, la plus pittoresque. Qui de nous, enfants du Puy, de la génération de 1825

(1) Les frères Backes, Bibl. des écrivains de la C^ie^ de Jésus, disent : « le R. P. Jean ou Claude, l'abbé Laurent, *Almanach Hist. du Puy*, année 1788, dit « Claude Rome, jésuite, auteur de plusieurs poèmes. »

(2) Les hymnes latines rimées sont appelées : proses, parce qu'on y observe seulement le nombre des syllabes, sans avoir égard à la quantité prosodique. La forme littéraire peut paraître barbare, mais ces hymnes ont, le plus souvent, un grand souffle poétique. Le *Dies iræ* de la messe des morts est regardé comme le modèle du genre. Il a tenté des musiciens de grand talent, qui n'ont pas craint de s'incliner devant l'œuvre du compositeur inconnu, si bien appropriée aux paroles et le chant traditionnel est resté en vigueur.

Digitized by Google

à 1848, n'a entendu Mitchaou La Traça (1), dans ses prises de bec avec les marchandes de cacaïs du Martouret? On reconnaît si bien, dans les comédies du joyeux imprimeur, le caractère particulier de notre idiome, qu'on ne peut s'empêcher, en les lisant à haute voix, de donner à son vers malicieux l'accent local. L'action, dans ses pièces à tiroir, n'est rien, l'intrigue n'existe pas. Ce sont de grosses bouffonneries, qui ne manquent ni. de sel, ni de gaîté. Nos pères en riaient franchement et nous faisons comme eux. Mais ces farces, à l'origine, avaient l'intérêt de l'actualité, qui fit leur principal succès. Les personnages mis en scène appartenaient à la société du Puy; on les connaissait. Clet était un observateur, qui savait, à merveille souligner les ridicules de la bourgeoisie de son époque. C'était, paraît-il, un homme fort aimable, de bonne compagnie et très recherché dans les salons du meilleur monde, à cause de sa verve intarissable et de sa gaîté franche et caustique. La Bibliothèque du Musée du Puy possède un volume renfermant trois comédies et précédé d'une notice biographique sur Ant. Clet, ms. du XVIIIe siècle, in-4.

Deux de ces pièces sont écrites en vers patois et français.

1. *Monsieur Lambert*, comédie en quatre actes; lue et peut-être jouée dans les salons du Puy, en 1757.

2. *L'Abbé Vivier ou le Sermon manqué, comédie en cinq actes et en vers patois et français.* Il existe un exemplaire de cette pièce, ainsi décrite : *Le Sermon manqué, comédie d'Antoine Clet,* ms. à la Bibl. du Puy, XVIIIe siècle, papier, in-4.

La troisième étant écrite en vers français, sera mentionnée au paragraphe suivant : *Auteurs dramatiques.*

Une copie de la Biographie et des trois comédies de Clet, exécutée vers 1836, pour la Bibliothèque historique du département, se trouve à la Bibliothèque publique du Puy, en voici la description donnée par M. Aug. Chassaing :

Comédies de Clet, imprimeur libraire au Puy.

Fol. 1. *Notice biographique sur Antoine Clet.*

Fol. 2. *Le Sermon manqué,* le 28 août 1749.

(Le principal personnage est M. Georges Vivier, chanoine de la cathédrale et conseiller-clerc à la sénéchaussée et siège présidial du Puy), en vers patois et français.

Fol. 22. *Monsieur Lambert* (consul et lieutenant des chirurgiens), 1757, en vers patois et français.

Fol. 47. *Le Borgne ou le gendarme, en vers français,* ms. à la Bibl. de la ville du Puy, XIXe siècle, pap., 68 feuil., 302 sur 225 mm. rel.

La comédie de Lambert a joui d'une popularité, qui s'est maintenue jusqu'à nos jours et n'est pas prête à disparaître. Ce nouveau consul, élu pour un an et voulant tout régler, mieux que personne n'a su le faire, nous paraît être l'aïeul de Monsieur Prudhomme, ministre des fourrages, Panoussà, Madame Lambert, qui rabat, si bien, en les gouaillant, les vaniteuses prétentions de son mari, peut être assimilée à la soubrette de la comédie d'Henri Monnier; tandis que Friquette, fille de Lambert, revit dans Madame Prudhomme et n'est pas moins sotte. La pièce d'A. Clet excite un rire de bon aloi. Elle amusait les contemporains de l'auteur et fait encore, à notre époque blasée, esclaffer les vrais ponots : Les ponots ponotant.

Un descendant de Clet, imprimeur au Puy, a édité deux des comédies de son bisaïeul :

Monsieur Lambert; comédie en quatre actes, en vers. Le Puy, Clet, 1845, in-12, 12 pp.; 2e édit. : Au Puy, Clet, s. d., in-12, 48 pp.

(1) Il était si disloqué, qu'on reconnaissait, l'hiver, son passage dans les rues, à l'empreinte de ses pas sur la neige. De là ce sobriquet : *la Traça.*

Digitized by Google

Le Sermon manqué; comédie en trois actes, en vers. Se vend à l'imprimerie, rue des Mourgues. Au Puy, Clet, s. d., in-12, 24 pp.

Antoine Clet mourut le 22 novembre 1785. Il laissait, paraît-il, nombre de poésies facétieuses et des Noëls patois et français, qui ne sont pas parvenus jusqu'à nous.

Cordat (l'abbé Natalis ou Noël) *.

Recueil de Noëls Vellaves (1631-1648), *publiés avec introduction et notes par l'abbé Payrard.* Le Puy-en-Velay, J.-M. Freydier; et Paris, Champion, 1876, in-8, XXXII-124 pp. Caractères elzéviriens, titre rouge et noir.

On ne connaît rien de la vie de cet ecclésiastique, si ce n'est qu'il était vicaire à Cussac, dans cette vallée si pittoresque de la Loire, en 1631, première date de son Recueil manuscrit de Noëls.

D'après les registres de la paroisse, conservés, aujourd'hui, à la mairie, il avait, encore, cette position en 1648. On voit, dans les mêmes documents, qu'il était, en outre, desservant de la chapelle de Sainte-Anne. C'est tout ce qu'on sait de l'abbé Cordat. On suppose qu'il naquit vers 1585, selon toute apparence, dans une chaumine de cultivateur. En saluant d'un cri d'allégresse la naissance du Rédempteur, il fait la peinture des misères du paysan, en homme qui les a éprouvées. Aussi prend-il la défense du pauvre monde contre ses nombreux oppresseurs. C'est dans ces chants naïfs que l'agriculteur exposait à l'enfant divin de douloureuses plaintes; s'excusait de n'avoir à lui offrir que quelques noisettes et des airelles, le collecteur d'impôts a passé, il a tout pris, le grain et la paille, il ne leur reste que les yeux pour pleurer! Cordat est un vrai poète, un philosophe, dont la pensée, sous une forme simple, a, souvent, une grande élévation. Il chante tout ce qui l'entoure, il se montre sympathique aux souffrances des paysans de Cussac et des villages voisins, il ne manque pas de flétrir leurs vices, de rire de leurs travers et quelquefois de leurs difformités physiques, ce qui est moins compréhensible chez un prêtre. Les Noëls français de Cordat n'ont pas la valeur de ses Noëls patois. Le manuscrit se compose de 76 pages in-fol. et renferme 64 pièces, dont 16 seulement en langue vulgaire. Après avoir appartenu à ses neveux Genestrier, il passa à la famille Belut, dont un des membres, actuellement curé de Polignac, le possède aujourd'hui. Ce respectable prêtre, permit, il y a environ vingt ans, au savant abbé Payrard de le publier.

Victor Smith (1), dit dans une épître au lecteur, que l'abbé Cordat voulait faire imprimer ses Noëls. Il se trouve, en effet, en tête du recueil une note qui semble l'indiquer : « Au Puy, chez Pierre et Guy-François de la Garde, imprimeurs et libraires, proche le Collège. »

Désanat (J.).

Bien que ce compatriote de Tartarin ne soit pas des nôtres, il faut se résigner à mentionner ses élucubrations contre deux illustrations du Velay.

Lou troubadour natiounaou vo lou chantré Tarascounen. Recueil de pouésiou poulitiquou, bachiquou... en vers prouvençaou, per J. Désanat. Marseille, 1831, 2 vol. in-12.

Critiquou su Poulignac, Lafayettou, etc.

Enjolras (P.-B.-F.) *, curé de Boisset (canton de Bas, arrondissement d'Yssingeaux.)

La passion de Jésus-Christ, en français et patois, mise en cantique. Au Puy, impr. de F.-M. Clet, s. d. (1840), in-12 de 48 pp.

Garde (l'abbé) *, curé de Saint-Vin-

(1) Chants de pauvres en Forey et en Velay.

Digitized by Google

cent ; avait été vicaire à Polignac ; né vers 1815.

1. *Les habitants du Puy en guerre avec les habitants d'Espally. Comédie en 3 actes par M. G. (l'abbé Giban), mise en ordre et corrigée par M. G. (l'abbé Garde), en vers français et patois.* Le Puy, Pharisier, 1864, in-18, 34 pp.

2. *L'Ivrogne, comédie en un acte et en vers patois et français,* par M. G.*** (Garde.) *La scène se passe au Puy.* Le Puy, ibid., 1864, in-18, 16 pp.

Giban (l'abbé) *, né à Espaly, vers le commencement du siècle.

1. *Les habitants du Puy* en guerre avec les habitants d'Espally (*sic*) *comédie en trois actes* et en vers patois et français, par M. G. (l'abbé Giban). Le Puy, Marchessou, 1864, in-18, 36 pp., 600 ex.

2. *L'Ivrognesse ; comédie en un acte.* Le Puy, *ibid.*, 1864, in-16, 16 pp., 250 ex.

Giron (Aimé) *, de la Société des gens de lettres.

Pouésïos patoises d'Amat Girou :

1. *L'ami dei buon Diéu, nouvé.* Ce Noël obtint la médaille de vermeil au concours ouvert à l'occasion du centenaire de Saboly, en 1875.

2. L'*Ange de Chalendo. Noël.*

(Voir les « *Armana de Lengado per lou bel an de Dieu* 1876 et 1877.)

3. *Las souors de Chalenda : Les sœurs de Noël,* poésie patoise, avec la traduction en français. (Voy. *Les Félibres. Per l'Alsacio-Lourreno.* Paris, Maisonneuve, 1883, in-8, pp. 58-59.)

Noëls Velaisiens ; parus dans la Revue félibréenne.

4. *Méja-neui,* numéro du 15 avril 1885, p. 102.

5. *Piata,* numéros du 1er et 15 décembre 1885, p. 412.

6. *Poësies françaises et la Noël-romane* (ne serait-ce pas romaine?), *couronnées au centenaire du Noëliste Saboly, à Apt.*

Voy. A. XXXIII, p. 12.

Nous craignons de donner une liste incomplète des poésies patoises d'A. Giron, n'ayant pu consulter tous les recueils où notre compatriote a collaboré.

Annoncé :

Chalendo! Chalendo! Poésies languedociennes. Ont-elle été publiées, nous ne saurions le dire.

La Borde (Jean-Benj.)

Essai sur la Musique ancienne et moderne. Paris, 1780, 4 vol. in-4, fig.

Cet ouvrage renferme des chansons en patois auvergnat, avec air notés.

Lascombe (Adrien) *, conservateur du Musée et de la Bibliothèque du Puy.

Chansons recueillies dans le département de la Haute-Loire.

L'Ivrognesse du Pouzarot. (*Patois du Puy.*)

La nouvelle mariée. (*Patois de Vorey.*)

Les deux glaneuses. (*Patois des environs de Brioude.*)

La Bergère et le citadin, chanson dialoguée. (*Patois de Vorey*) (1).

M. IV, pp. 311-318.

Mallet (T.) *.

Traduction des vrais délassements en patois d'un enfant de la Haute-Loire. Saint-Étienne, impr. de Montagny, 1873, in-8.

Méyer (l'abbé), poète patois, né vers 1820, à Montregard (Haute-Loire).

Poésies patoises, encore inédites. Le Bibliophile vellave de février et mars 1881, donne une pièce de ce recueil : « *La Barraquo de Tschalancou* » qui fait désirer l'impression des autres.

Placé, dans son enfance, comme domestique au petit séminaire de Monistrol, il manifesta si bien le désir de s'instruire, qu'il fut admis à suivre les cours de l'établissement et plus tard à faire ses humanités au petit séminaire

(1) Cette dernière chanson est reproduite, mais avec des variantes, dans les patois de la Basse-Auvergne de M. H. Doniol, pp. 100 et 101.

Digitized by Google

du Puy, mais dut terminer ses études au séminaire de Périgueux. Il exerça le saint ministère dans la Dordogne et vint, à sa retraite, terminer ses jours dans le village où il était né.

Pour se venger d'un économe, qui justifiait trop bien son nom, en soumettant l'alumnat de Monistrol au régime végétarien et surtout à la carotte éternelle, les jeunes lévites, ayant trouvé, à la cuisine, un de ces légumes de très grande dimension, le promenèrent processionnellement comme une relique, en chantant la litanie de la carotte en vers patois. Cette satire ne fut pas du goût de l'économe, qui demanda l'expulsion de son auteur. C'était le boursier Meyer. Voilà comment il fut envoyé à Périgueux.

Montel (Achille), archiviste de l'Hérault et Louis **Lambert**.

Chants populaires du Languedoc, avec la musique notée. Montpellier, Maisonneuve et Cie, in-8, 600 pp. (Extraits de la *Revue des langues romanes.*)

Morgues (Henri de), substitut du procureur du Roi au Puy; né vers 1806, dans cette ville, où il mourut, en 1835, âgé de 29 ans.

A Monsieur de Saint-Germain, chanson patoise, reproduite dans « *Le Velay, Fleurs des montagnes* », pp. 194-198.

Oriol (l'abbé) *, ancien curé de Loudes.

Scène d'ivrognesses au Pouzarot.

Un boun maqui tres gaïmondas,
Bien espelada et prou gourmoundas
Pu richas en pesoui qu'en ardzent
Anèront bioure l'aïgua-ardent...

175 vers. Nous en possédons une copie.

Rocher (Charles) *, avocat.

Un Noël vellave. Recueilli par M. Ch. Rocher, qui le croit de l'époque où Natalis Cordat faisait les siens, c'est-à-dire de 1631 à 1648. Il a pour titre :

Noël nouveau. Sur le chant : Jounete me vou mau, etc.

(M., I, 2e série, pp. 190-192.)

Ruat *, instituteur public au Puy.

Noëls patois, recueillis dans les Archives départementales, ms. à la Biblioth. hist. du département. (A. XXI, p. 553.)

Smith (Victor).

1. *Chants de pauvres en Forez et en Velay.* Paris, Franck, 1873, in-8.

Extr. de la revue *Romania,* t. II (1873).

2. *Vieilles chansons recueillies en Velay et en Forez.* Paris, 1878, in-8.

Extr. de la revue *Romania* t. VIII, (1878).

3. *Complaintes ou chants populaires, recueillis par M. Victor Smith, dans les provinces limitrophes de l'Auvergne (Le Velay et le Forez); publiés dans la Romania,* t. XI (janvier-avril 1881).

Talairat (baron de) *, ancien maire de Brioude.

L'auteur de *la Loire pittoresque,* Touchard-Lafosse, dit, dans la notice biographique qu'il a consacrée au baron de Talairat : « Il a payé aussi son tri- « but patriotique à la muse des monta- « gnes et, sous sa plume, l'idiome au- « vergnat ne nous a pas paru dépourvu « de grâce. » Ne connaissant point les poésies patoises de ce littérateur, nous prions les collaborateurs de l'*Intermédiaire,* mieux renseignés que nous, de nous apprendre s'il en existe, réellement, et, dans ce cas, de nous donner le titre des recueils où elles se trouvent.

Cette noté, publiée dans l'*Intermédiaire des curieux,* est restée sans réponse.

Anonymes.

Armagna Cevenou (commencement de la couleiciéu de l'*Armana de Lengado*), annados 1874 et 1875.

Armana de Lengado, 1876, in-16 carré. Toulouse, Montpellier et Alais.

Chansons populaires des provinces de France. Notices par Champfleury, accompagnement de piano par J. B. Wekerlin, illust. par MM. Bida, Braque-

Digitized by Google

mond, Catenacci, Courbet, Faiore, Flameng, Français, etc. Noëls, chansons de Mai, ballades, chansons de métiers, rondes, chansons de mariés. Paris, gr. in-8, 1860, Plon.

La Lauseto, Armanac dal patrioto Lengodoucian, mitat frances, mitat lenga d'oc per l'an 1877. Toulouse, Brun, in-16 carré, 200 pp.

Cet almanach, pour tous les départements formés de l'ancienne province de Languedoc, donne les foires de la Haute-Loire, les noms de ses députés et sénateurs, une notice sur Pierre Cardinal, troubadour du Velay, extraite de l'*Hist. des Albigeois*, par Nap. Peyrat, t. III, l. XI; les noms des membres de la Cigale, société de litt. et d'hommes politiques du Midi de la France, les artistes languedociens au salon de 1876, etc.

Publie une édit. française. Paris, Sandoz, même format.

Noëls nouveaux, où l'on voit les principaux points de l'histoire de ce qui a précédé, accompagné et suivi la Naissance de J.-C. En français et en auvergnat. Clermont-Ferrand, Viallanes, s. d. (1739), in-12 de 36 pp. C'est la plus ancienne édit. citée des Noëls auvergnats.

Quatre contes languedociens recueillis à Gignac : la Mairastre (1), *lou Lauraire, Mitat de Gal, la Pel d'Ase,* in-4, 1878 (Montpellier), Maisonneuve et Cie. (Extrait de la *Revue des langues romanes.*)

Dans la collection locale du très sympathique conservateur du Musée et de la Bibliothèque publique du Puy, se trouve une bouffonnerie en vers patois, qu'on pourrait intituler : *Un baptême à Vorey,* trois à quatre pages pet. in-8. M. Lascombe attribue cette pièce à M. Aubert, ancien expert à Chomelix ou à M. Besqueut, ancien commissaire-priseur au Puy. C'est le tableau plaisant d'une cérémonie religieuse et d'une fête de famille, à l'occasion d'un baptême, se terminant par des querelles et une batterie, ou, comme on dit au Puy, une battoste.

D. — LE THÉATRE DU PUY

1. HISTOIRE — GÉNÉRALITÉS

Antoine-Dominique Morel, Pierre-François Esbrayat et Philippe Hedde, négociants, et Jean-Claude Portal, architecte s'associèrent, en 1766, pour construire une salle de spectacle au Puy.

Terminée en 1768, une troupe de comédiens fut, aussitôt, appelée dans cette ville et donna une suite de représentations des pièces de théâtre, alors en vogue. (Arnaud, *Hist. du Velay,* t. II, p. 346.)

M. H. Mosnier pense que ce théâtre, légèrement construit, se trouvait près de la Porte Pannessac. Le 25 juillet 1775, dame Claudine Malhomme, veuve et héritière de Philippe Hedde, vendit, à François Exbrayat, un terrain, situé entre les portes Saint-Jacques et Pannessac, moyennant 400 livres, prix auquel son mari l'avait acquis des consuls du Puy, le 4 janvier 1770.

Le nouveau propriétaire chargea l'architecte Portal de construire un théâtre

(1) Nous avons entendu chanter dans nos montagnes *La Matrastra,* qui commence ainsi :

Quand lou bouyer vent de labourra
Plounta soun aguïllada ; (*bis*)
La Margot n'era près di flo,
Trista descounsoulada ah !

Nous ne connaissons pas le conte du Lauraire ; mais celui de *Meita de djaï* se raconte dans la commune de Polignac.

Digitized by Google

plus spacieux et mieux approprié aux représentations scéniques. L'enceinte pouvait recevoir 500 à 550 spectateurs. La moyenne des recettes était de 300 fr.; quand il y avait salle comble, on faisait 700 fr. La moyenne des frais de chaque représentation n'excédait pas alors 80 fr. En 1805, Symphal, directeur d'une troupe de comédiens, voulant l'acheter, écrivit au maire pour le prier de lui en faciliter l'acquisition, ainsi que celle de la maison voisine, afin de loger ses acteurs, de doter le théâtre d'une autre entrée et d'un foyer aux premières loges. Il ne fut donné aucune suite aux propositions de Symphal.

M. Experton, avoué, en étant devenu acquéreur, écrivit au maire qu'il avait reçu des offres d'une personne qui avait l'intention de détruire cette salle de spectacles; qu'il ne voulait pas vendre avant de savoir si la municipalité n'aurait pas intérêt à prendre son lieu et place, pour en assurer la conservation. La mairie n'ayant fait aucune offre, l'avoué Experton céda, le 18 août 1814, le théâtre et la maison Murjat, faisant face à la rue Saint-Jacques, pour environ 25,000 francs, à M. Hippolyte Blanc, qui ne conserva que quatre ans les deux immeubles. Une société acheta le théâtre et le matériel, le 1er septembre 1818, au prix de 6,000 francs et deux entrées de loge la vie durant du vendeur. Quelques jours après, la société en transféra la propriété à la ville. Le baron de Veyrac, maire du Puy, fut autorisé, par ordonnance royale du 4 octobre 1820, à accepter cette libéralité, dont la ville prit possession en 1822. Elle provenait des économies faites sur la nourriture de mille Autrichiens environ, qui occupèrent la ville du Puy, pendant les mois d'octobre, novembre et décembre 1815. Les citoyens honorables qui administraient, avec autant de sagesse que de dévouement, les deniers de la ville méritent d'être connus : MM. G. Chabalier, qui fut maire du Puy, député de la Haute-Loire, V. Balme, Lobeyrac, juge, Sigaud de Lestang, conseiller de préfecture, P. Calemard de Lafayette, procureur du roi et député, Billoër, ingénieur en chef.

(Voy. H. Mosnier, *Le théâtre au Puy*, 1880, pp. 25 à 32.)

Boisse (Ernest).

Le théâtre des Jésuites. Paris, Vaton, 1879, in-12, 400 pp.

Bourlain (Jean-André), auteur dramatique et directeur du 15e arrondissement théâtral, dont le Puy faisait partie.

De la situation des théâtres dans les départements et des moyens de prévenir la décadence totale de l'art théâtral, de donner un état stable à ceux qui l'exercent et de leur assurer des pensions de retraite, sans demander aucun secours au gouvernement, par A.-J. Dumaniant. Pseudonyme (J.-A. Bourlain). Paris, Barba, 1823, in-8; Clermont-Ferrand, impr. d'Auguste Veysset.

Cahusac (L. de), poète dramatique.

La Danse ancienne et moderne ou traité de la Danse. La Haye, 1754, 3 vol., pet. in-12.

Histoire des Ballets, t. II, pp. 80 et suiv.

Giraud (E.). *Le Mystère des trois-Doms, joué à Romans en 1509*. Lyon, Perrin, 1848, 1 fort vol. in-4. Détails sur les Mystères et leur interprétation.

Horice (Émile). *Histoire de la mise en scène depuis les Mystères jusqu'au Cid*. Paris, 1836, in-12.

Mosnier (J.-B.-Henry)*, ancien conseiller de préfecture, ancien sous-directeur de l'Imprimerie nationale, juge au tribunal de Clermont-Ferrand (1846-1898.)

Le théâtre du Puy-en-Velay. Notes historiques. Le Puy, typ. Marchessou, fils, 1880, in-12, 84 pp. Avec une introduction par A. Eyraud, tiré à 100 ex.

Une mort prématurée vient de ravir à l'affection de ses nombreux amis l'auteur de cette intéressante notice. Ancien élève de l'École des chartes, administrateur distingué, magistrat,

Digitized by Google

élevé, dès l'enfance, dans les meilleures traditions du prétoire, M. H. Mosnier était, encore, un érudit laborieux, un collègue d'une urbanité parfaite, obligeant et largement communicatif. Sa perte, vivement ressentie, laisse d'unanimes et bien sincères regrets. Il a publié de nombreuses notices, mentionnées dans la Bibliographie de la Haute-Loire. *Le théâtre au Puy, une des premières qu'il ait écrites*, est l'histoire, très exacte, des représentations dramatiques données au Puy, depuis le XVI^e^ siècle jusqu'à nos jours. Tirée à petit nombre, cette plaquette est devenue rare. Nous aurons à la citer souvent.

Vivier *, musicien, écrivain humoriste.

Le Petit catéchisme théâtral, divisé en quatorze leçons, expliquant par demandes et par réponses les mystères de la nouvelle direction. Cette plaquette, vendue 1 franc, était criée tous les soirs dans les théâtres et dans les cafés-concerts de Lyon.

Anonymes.

Établissement d'une société dramatique par les soins et sous les auspices de l'administration municipale. Prospectus, du 3 frimaire, an VIII [24 nov. 1779.] Au Puy, impr. de P.-B.-F. Clet, s. d. [1799], in-8, 20 pp.

Fêtes célébrées au Puy à l'occasion du mariage de François I^er^ et de la reddition des enfants de France, otages en Espagne.

Des marchands du Puy jouèrent, le 1^er^ août 1530, sur un théâtre improvisé au milieu de la place du Martouret, « une bergerie moralisée faicte au propos tout récentement, qui fut fort joieuse, bien jouee et briebve ».

« Messeigneurs les notaires de la dite ville jouarent une autre facétie de la dite paix, fort bonne et brièvе. »

« D'autres marchands du Puy jouèrent une troisième pièce, qui pareillement fut aussi fort bonne, briesve, et bien jouée, qui fut la dernière. »

Ét. Médicis, *Chroniques*, édit. Chassaing, t. I, pp. 331-332.

En juillet 1533, à l'occasion de l'arrivée de François I^er^ au Puy, eut lieu *la représentation des sept arts libéraux*. « Ces scènes allégoriques, dit M. A. Chassaing, reproduisaient les sujets des peintures murales dont Pierre Odin avait *estouffé* la librairie du chapitre. » (Voy. la note XX, p. 350, t. I, des *Chroniques* d'Ét. Médicis ; H. Mosnier, *Le théâtre au Puy*, 1880, p. 7.)

Le 25 juillet 1535, une représentation de la Nativité fut donnée dans une maison Pannessac, par personnages mus par contre-poids, devant une nombreuse assistance, qui amena l'effondrement successif des planchers de trois étages de la maison. Trois enfants périrent dans cette catastrophe, qui aurait pu coûter la vie à une plus grande quantité de spectateurs.

Vingt-quatre ans après, le 30 avril 1559, à l'occasion du traité de paix avec Philippe II, roi d'Espagne, et le mariage de ce monarque avec Élisabeth de France, fille de Henri II, une représentation allégorique, par des enfants, fit partie des réjouissances publiques, organisées par les autorités du Puy. (Voy. Ét. Médicis, *Chroniques*, t. I, pp. 482 à 485 ; H. Mosnier, *Le théâtre au Puy*, p. 8.)

Aux XV^e^ et XVI^e^ siècles, des *Mystères* ou drames pieux étaient représentés au Puy, assez fréquemment, dans les églises ou sur les places publiques.

En 1556, le vendredi saint, une représentation de ce genre eut lieu dans l'église des dominicains (paroisse Saint-Laurent). On joua : *Mort et passion de Jésus-Christ*. « Estoit Dieu le père, un prêtre, nommé messire Vedrines ; Jean Richard faisait le personnage de Jésus ; maître Antoine Alasert, Notre-Dame ; et Pierre Daurier, la Madeleine ; Guillaume Pascal et Monistrol, les bourreaux. (Voy. Burel, *Mémoires*, édit. Chassaing, p. 10 ; Monlezun, *L'église angélique ou Histoire de l'église Notre-Dame du Puy*, p. 155.)

« En 1575, les treys jours de la Pen-

Digitized by Google

thecoste, fust jouée l'*Histoire de David et de Golias*, jéant, audevant l'église Saint-Georges, où il y eust grande compaigne de l'église, noblesse et habitans de la ville en grande rejouyssance. » (Burel, *Mém.*, édit. Chassaing, p. 42.)

« En 1585, en feste de Penthecoste, fust joué et demonstrée par personnage l'*Ystoire de la mort d'Oloferne par les mains de la dame Judith* et dura deux jours, sur un eschafault, à la place de St-Pierre-le-Monastier, où avoit grande assemblée du peuple. » (Burel, *Mém.*, édit. Chassaing, p. 90.)

Monlezun, l'*Église angélique ou Histoire de l'église de Notre-Dame du Puy*. Clermont, 1854, in-8, p. 155 ; H. Mosnier, *Le théâtre au Puy*, pp. 8 et 9.

Ch. Calemard de Lafayette a signalé, parmi les papiers qu'il a eus à sa disposition ou parmi ceux qu'il possède, une tragédie, *Judith et Holopherne, jouée en 1587*. (A. XXI, p. 127.) C'est probablement une copie de celle dont parle Burel dans ses *Mémoires*.

« En 1593, le 1er mars, fut jouée en plein air sur une estrade « l'*Histoire du Malvès riche* », à quatre-vingts personnaiges. La représentation fut interrompue par l'effondrement d'une partie du théâtre improvisé. Mais elle fut reprise le lendemain. »

Burel, *Mém.*, édit. Chassaing, p. 342 ; H. Mosnier, *Le théâtre au Puy*, p. 9.

Lettre des administrateurs de la commune du Puy, au citoyen Auguste, artiste peintre, l'engageant à faire partie d'une société dramatique libre de la société. Le Puy, an VIII, in-4, 8 pp.

2. AUTEURS DRAMATIQUES DU VELAY.

Alègre (..... d') *.

L'abbé d'Allainval attribue à d'Alègre deux pièces du théâtre de Baron, auteur et acteur, comme Molière, dont il était l'ami, et ce sont les seules qui soient restées au répertoire :

1. *L'homme à bonnes fortunes, comédie*. Paris, H. Guillain, 30 janvier 1686, in-12.

2. *La coquette ou la fausse prude*. Paris, 28 décembre 1686.

Baron, qui s'appelait en réalité Boyron et jouait, avec un grand succès au Palais-Royal, donna 500 écus à d'Alègre pour mettre sous son nom *L'homme à bonnes fortunes ;* mais il n'y avait de lui que le déguisement du laquais, qu'il avait imaginé avec son ami Raisin. Il se flattait d'être l'original de Moncade ou l'homme à bonnes fortunes ; « mais, dit l'abbé d'Allainval, il faut rabattre plus de la moitié des merveilles qu'il contait ». Il est difficile d'ailleurs de savoir bien à quoi s'en tenir, d'abord, sur la personnalité de d'Alègre et, ensuite, sur ses œuvres. Barbier, dans son *Examen critique des dictionnaires*, dit qu'il était gentilhomme ; cependant La Chesnaye des Bois ne parle de lui dans aucune de ses notices. Barbier et les principaux bibliographes le regardent comme le principal auteur de l'*Homme à bonnes fortunes* et de *la Coquette*. Mais Weiss, dans l'article d'Alègre de la Biographie universelle de Michaud, s'élève, avec force, contre la légèreté de ceux qui veulent dépouiller Baron de ses meilleures pièces. Le chevalier de Mouhy, mauvais romancier et auteur d'un *Abrégé de l'histoire du théâtre français*, conteste l'allégation de l'abbé d'Allainval (t. II, p. 4, édit. de 1780, in-8). D'un autre côté, il est certain que d'Alègre ne tenait nullement à sa réputation littéraire. L'éditeur de son roman de Moncade dit qu'il a écrit plusieurs ouvrages, mais qu'il n'a jamais voulu en reconnaître un seul. Le fameux manuscrit d'Isoire représente les d'Alègre comme amateurs de belles-lettres.

Voy. *Lettres à Mylord ***, sur Baron et la demoiselle Le Couvreur*, par

Digitized by Google

G. Winck (l'abbé L.-J.-C. Soulas d'Allainval). Paris, Heuqueville, 1730, in-12, pp. 16 et suiv.

Audiard-Bonnet (J.-B.), né au Puy, le 2 mars 1813, mort à Ruoms (Ardèche), le 16 septembre 1875.

1. *Jacques Irailh ou la tour Saint-Mayol, drame en cinq actes et sept tableaux, tiré de l'histoire locale, représenté pour la première fois au Puy, le 10 août 1845, par la troupe de M. Gabriel Dépy.* Au Puy, Gaudelet, 1845, in-8, 200 ex. Cette pièce est écrite en vers.

2. *Bluette dramatique en trois tableaux. Vaudeville en prose.* Le Puy, impr. F.-M. Clet, 1840, in-8, 38 pp., tiré à 100 ex.

Ce titre n'existe que sur la couverture. Voici le titre intérieur, sans indications bibliographiques : *A propos des propos tenus ces jours-ci sur la politique locale par certains factums oubliés, qui se proposaient de faire, comme jadis, la pluie et le beau temps, dans notre bonne ville;* en outre, chaque tableau a un titre particulier, savoir : *le Puits magique, le Fagot et le coup de grâce.*

Brunel *.

Une heure de salle de police. Vaudeville en un acte, représenté, pour la première fois, sur le théâtre du Puy, en 1841, inédit.

Calemard de Lafayette (Charles)*, ancien député.

Attila. Tragédie en cinq actes et en vers. Le Puy, impr. Marchessou, 1867, in-12, XXIII-155 pp. C'est l'histoire dramatisée, en conservant toute la vérité dans ce qu'elle a de plus horrible et de plus stupéfiant. Voici comment le poète met en action la courageuse intervention du grand pape, saint Léon, pour sauver Rome qu'Attila s'apprête à détruire :

ATTILA.

. . . . . .

Si j'étends le désert, si je sème la mort,
C'est pour faire à ce Dieu dont le grand jour se lève,
La gerbe du combat, la récolte du glaive.

LÉON.

Foule aux pieds mon cadavre, ô roi, mais je ne puis
Te laisser blasphémer le Maître à qui je suis.
Ne mets pas sous son nom ta moisson infeconde ;
Il sourit à la vie et la mort te seconde.
Tu veux le désespoir, et lui le repentir ;
Il frappe pour sauver, toi pour anéantir.
Il met dans le pardon sa vengeance et sa gloire ;
Ta gloire est un forfait, dont rougira l'histoire.
L'orgueil, voilà le Dieu dont ton cœur est l'autel ;
Tu n'as pas travaillé pour mon Père immortel.

ATTILA, *perdant patience.*

Tiens, prêtre, range-toi. C'est assez, je te jure ;
. . . . . ,
Mais laisse-moi passer.

LÉON,

seul et se redressant majestueusement devant lui.

Tu ne passeras pas.
Je ne suis qu'un vieillard qui bénit ou qui pleure ;
Suppliant devant toi, j'ai pleuré tout à l'heure ;

puis inclinant sur le front du roi barbare la croix processionnelle, il ajoute :

Mais quand le Dieu martyr étend les bras sur nous,
Je t'ordonne, Attila, de tomber à genoux.

Mouvement de colère dans le groupe des Huns. — Attila fait un pas en avant, tire à demi son glaive pour frapper le souverain pontife... Tout à coup il hésite, remet son arme à sa ceinture et tombe à genoux.

Chillac (Timothée de), né au Puy, en 15..

1. *Comédie des chansons.* Paris, Toussaint Quinet, 1640, pet. in-12 de 6 ff. et 156 pp.

Le duc de la Vallière attribue cette pièce à Chillac, que d'autres donnent à Ch. de Beys, poète et auteur dramatique (1601-1659). Comédie piquante et digne d'être lue. Elle a été reproduite dans le tome IX de l'« *Ancien théâtre français* » (Bibliothèque elzévirienne).

2. *L'ombre du comte de Gormas et la mort du Cid.* Tragi-comédie, anonyme (par Timothée de Chillac). Sur l'imprimé à Paris, chez Cardin Besongne, 1745, in-8, 98 pp. Cette pièce a été im-

Digitized by Google

primée cinq fois de 1645 à 1696. Une fois à Caen, Mangeant, 1682, in-12. Catalogue Soleinne, n° 1181.

Voy. Barbier, *Dict. anonymes*, t. III, col. 709; Quérard, *Supercheries litt.*, t. I, col. 716. Pièce très mauvaise, qui, grâce à son titre, participa aux succès du *Cid*. Ce qui explique ses nombreuses éditions.

On a attribué, sans doute, à cause de la similitude des noms, *Les Souffleurs*, comédie anonyme, à T. de Chillac; elle est de Michel Chilliat et a été imprimée chez la veuve Ch. Coignard, en 1694, in-12. On nommait par dérision *souffleurs*, les alchimistes.

Clet (Antoine), imprimeur au Puy (1701-1785.)

Le Borgne ou le gendarme, comédie en 1 acte et en vers français, ms. à la Bibl. de la ville du Puy. XIX^e^ siècle, papier, copie du manuscrit de l'auteur. 68 feuillets. 302 sur 225 mm.

L'arrière petit-fils de l'auteur (François-Marie Clet), imprimeur au Puy, par brevet du 5 février 1835, voulait imprimer *le Borgne*, comme il l'avait fait déjà pour Monsieur Lambert et pour le Sermon manqué, mais il mourut avant d'avoir réalisé ce projet. M. H. Mosnier, dans le numéro du 1^er^ décembre 1892, du journal *La Haute-Loire*, a publié un article documenté sur cette comédie, la seule qu'Antoine Clet ait écrite entièrement en vers français.

Courtial, poète et auteur dramatique, né à Tence, vers le milieu du XVIII^e^ siècle. On ne sait absolument rien de cet auteur.

La Piété filiale, pièce en cinq actes et en prose, représentée sur un théâtre de société. Amsterdam et Paris, Lejay, 1769, in-8, 108 pp. C'est la même donnée que *l'Honnête criminel* de Falbaire.

L'*Almanach des Muses* de 1770 mentionne ce drame, qui a deux avantages sur celui de Falbaire : c'est, d'abord, d'être écrit en prose, et ensuite d'être mieux conduit; mais il y a des scènes plus touchantes dans *l'Honnête criminel*. Courtial a joint à sa pièce un personnage hypocrite, plus odieux que vraisemblable, qui ne devait tromper personne. L'auteur dit, dans la préface, qu'il avait, alors, une autre pièce en vers sur le chantier.

Aucun dictionnaire de théâtre ne fait mention d'une autre pièce de Courtial.

Crozet ou **Crouzet** (Syméon ou Siméon), XV^e^ siècle. Orfèvre au Puy.

« En ce temps (1475), florissait au Puy en l'art de metrificature ou rethorique françoise Simeon Crozet, orfeuvre, demeurant en la rue de Seguret, derrier la mayson de l'Hospital Nostre-Dame. Lequel, en son temps, compila par personnaige la *Passion de Nostre Seigneur* et plusieurs autres vies des Saincts et Sainctes de Paradis, et sans nombre de moralités, comédies, farces et autres divers misteres, joyeuses chansons et histoires. » (Ét. Médicis, *Chroniques*, éd. Chassaing, t. I, p. 259.)

Mystère de la passion de nostre Seigneur, représenté au Puy, en 1475. Ce drame et les autres œuvres de Crozet sont les premiers essais inspirés, au Puy, par le mouvement de la Renaissance.

Dolcson (Claude) *, dominicain du couvent de Saint-Laurent, au Puy.

Le mistère et Histoire miraculeuse nouvellement faicte à personnages, de l'advenement, dédicace et fondation du dévot et singulier oratoire de Nostre-Dame du Puy d'Anis et semblablement l'advènement faict en ladite recommandée église et susdit oratoire du très-glorieux, vertueux et sainct ymage de la Mère de Dieu la vierge Marie faict par le Sainct prophète Hieremye six cens vingt ans avant la naissance de J. C. nostre souverain seigneur, contenant trois journées, suivant en icelles le plus près du vrai des anciennes histoires et chroniques de ladicte saincte église du Puy d'Anis.

Voy. Du Verdier, *Bibliothèque fran-*

Digitized by Google

çoise, édit. Rigoley de Juvigny, Paris, 1772, t. I, p. 340; les frères Parfait, *Hist. du théâtre françois*, t. II, p. 231.

Ce mystère fut joué, au Puy, en 1518.

On pense que l'auteur pourrait être un religieux de l'ordre des frères Prêcheurs, Claude Doleson, mentionné, dans l'inventaire des légats perpétuels faits au couvent de Saint-Laurent, en 1530, comme héritier de sa sœur, Philippe Dolesonne, femme de Guil. Rogier, bourgeois. (Arch. départ. fonds de Saint-Laurent, reg. en pap., p. 21.)

Cet interminable mystère est la mise en scène des principales légendes religieuses du Puy : la prédication de l'évangile par saint Georges ; l'édification de l'église Notre-Dame par saint Vosy et saint Scutaire et l'apport par un roi, revenant de Jérusalem, de la célèbre Vierge noire. On le considère comme la plus importante des compositions dramatiques, représentée, au Puy, à cette époque. Cette pièce nous a été conservée par un de nos plus anciens annalistes, qui l'a jointe à son œuvre.

(Voy. *Chroniques* d'Étienne de Médicis, éditées par A. Chassaing, t. II, pp. 369-599.)

Eyraud (Honoré-Achille) *, chef de bureau au Ministère de la justice, membre de la Société des gens de lettres (1821-1882.)

Une partie de son théâtre a paru sous le pseudonyme : d'Achille Lafont, nom de sa mère.

1. *Agiotage et Ménage; lever de rideau,* représenté pour la première fois au Puy, en 1873. Sa dernière pièce de théâtre, restée inédite.

2. *Brin d'amour; opérette en un acte, musique de M. Hervé.* Paris, Lévy frères, 1857, in-12. Signée : Achille Lafont ; 2e édit., *ibid.*, 1858, in-4. (Théâtre contemporain illustré, livraison 322.)

Le même, avec la musique de Louis Heffer. Paris, C. Lévy, 1876, in-12.

Le manuscrit est conservé à la Bibliothèque du Puy (29 pp. 352 sur 259 mm., n° 8094.)

3. *Clara, comédie, 1 acte;* jouée au théâtre du Puy, en 1846, inédite.

4. *Comédies et opérettes, avec une préface de Saint-Germain.* Paris, C. Lévy, 1883, in-12. Ce recueil renferme une partie de son théâtre.

5. *Conférence (Droit usuel), monologue joué par Saint-Germain.* Paris, C. Lévy, 1879, in-8.

6. *Francastor, opérette, 1 acte. Musique de Fréd. Barbier.* Paris, Lévy frères, 1858, in-12. En collaboration avec M. Labottière.

7. *Jean et Jeanne; opérette, 1 acte; musique de M. Ancessy.* Jouée, en 1859, au théâtre des Folies nouvelles, par deux acteurs, Saint-Germain et Dupuis, devenus célèbres. Paris, E. Albert, 1855, in-12. Sous le pseudonyme d'Achille Lafont, ms. à la Bibl. du Puy, pap., 31 pp., 352 sur 260 mm., n° 8096.

8. *L'éternelle comédie, 1 acte.* Paris, C. Lévy, 1877, in-12. Jouée le 15 janvier 1877, sur le 3e théâtre français.

9. *La Cigale et la Fourmi, opérette, 1 acte; musique de Fréd. Barbier. Représentée, le 28 mai 1862, sur le théâtre des Champs-Élysées.* Paris, *ibid.*, 1862, in-12.

10. *Le Rat de Ville et le Rat des Champs, opérette, 1 acte; musique de Germain Laurens.* Paris, Michel Lévy, 1881, in-12. Représentée pour la première fois aux Fantaisies parisiennes, le 18 septembre 1880. Le manuscrit est conservé à la Bibl. du Puy, pap., 24 pp., 339 sur 258 mm., n° 8095.

11. *Marius, vaudeville, 1 acte;* représenté au théâtre du Puy, en 1845, inédit.

12. *Mademoiselle Pivert, comédie en 2 actes* (mœurs de province). Représentée sur le 3e théâtre français ; le 11 mai 1878. Paris, C. Lévy, 1878, in-12.

13. *Scaramouche, pantomime en 2 actes, musique d'Hervé.* Représentée pour la première fois, sur le théâtre des Folies nouvelles, en 1854, inédite.

14. *Un cousin retour de l'Inde, opérette, 1 acte* (en collaboration avec M. Roussy); *musique de Rovery,* représentée, le 9 avril 1868, sur le théâtre

Digitized by Google

Cluny. Paris, libr. des auteurs (Louis Lacour), 1868, in-18, 24 pp.

15. *Un voyage d'agrément*, joué au théâtre du Puy, en 1848. Ce lever de rideau fut applaudi et méritait de l'être, tant il y avait d'entrain dans cette pièce d'un débutant.

Iraith (l'abbé Augustin-Simon) *, chanoine de Monistrol, puis curé de Saint-Vincent-lès-Moissac (1719-1794).

Henri le Grand et la marquise de Verneuil, ou le triomphe de l'héroïsme, tragédie en cinq actes, en prose, accompagnée de notes ainsi que de plusieurs lettres d'Henri IV à la marquise ; mais cet ouvrage a toujours été vaguement cité, ce qui peut faire présumer qu'il n'a pas été imprimé.

Le Franc de Pompignan, évêque du Puy.

Le lever de Bâville, drame héroïque en 3 actes (en prose.)

On pense que cette pièce, qui est publiée sous le nom du prélat, est d'un auteur resté inconnu.

Elle est vraisemblablement de Gorsas, libelliste vénal.

Mandet (Francisque) *, magistrat et littérateur (1811-1885.)

Avait une grande prédilection pour les œuvres dramatiques, et principalement pour le vaudeville; il avait en portefeuille :

Les terreurs de Gorgibus ;
La branche de houx,
Le vase brisé ;
Olibrius.

L'audition de ces œuvres légères avait été réservée à quelques intimes. Jamais il n'eut consenti à les publier : « Cela ne convenait, disait-il, ni à un magistrat ni à un vieillard. » Il jeta au feu, avant de mourir, plusieurs de ces manuscrits. Un seul trouva grâce, un drame historique, à peu près achevé : *La marquise de Verneuil,* dont il lut les deux premiers actes à la Société du musée, un soir où, par suite de la maladie de l'orateur, la séance allait manquer.

(Voy. H. Gomot, *Biogr. de F. Mandet,* p. 68.)

Micolon (Claude-F.), sous le pseudonyme de : C.-F. Mick.

Le Retour imprévu, scène de mœurs locales, en un acte par C.-F. Mick. Représenté pour la première fois sur le théâtre d'Yssingeaux, le 22 fév. 1874. Saint-Étienne, impr. de J.-M. Freydier, 1874, in-8.

Cette pièce fut rejouée au Puy, en 1876, par la troupe Delatte.

Mondot (Jacques) *, prieur claustral de Saint-Pierre-le-Monastier, XVI^e siècle.

1. *Histoire de Daniel,* drame en vers, joué, pendant les trois jours de la Pentecôte de l'an 1609, au Puy, « où ly avoict de fort riches habis, et costa baucoup, estant envyron soixante ou quatre-vingtz personnages. Faisoict Daniel un filz de Monsieur le jugemage, nommé monsieur Massibran; Nabucodonazor estoict represanté par monsieur le doucteur Le Blanc, Jonatin representée par monsieur d'Orvy, Suzanne represanté par la filhe de monsieur Jourdan la jeune, famme de Jacques Ranquet. » (J. Burel, *Mémoires,* p. 500.)

2. *Histoire du petit Joseph.* Drame, tiré des livres saints; représenté au Puy, en 1600, pendant les trois fêtes de la Pentecôte, sur un théâtre improvisé en plein air, place du Martouret (1). Trente personnages y étaient mis en scène.

3. *Mort de Sophonisba de Carthage, fille d'Asdrubal et femme de Syphax, roi de Numidie ;* tragédie non imprimée. (Voy. Lacroix du Maine et du Verdier, édit. Rigoley de Juvigny, 1773, in-4, t. IV, art. Jac. Mondot.)

Morgues (Henri de) *, substitut du

(1) J. Burel dit : « et fust joué au grand Clusel, ayant faict un téatre de quarante pas de long. » (*Mém.*, édit. Chassaing, p. 478.)

Digitized by Google

procureur du roi au Puy (1806-1835).

Auteur de diverses pièces de théâtre, restées inédites.

Morin (Émile), né à Brioude.

Tulidor et Philide. Drame en 2 actes. Brioude, Gallice, 1846, in-8, tiré à 200 ex.

Pascal (Adrien) *, polygraphe (1814-1863).

Une Reine chez les Francs. Drame en quatre actes. Le Puy, impr. A. Guillaume, 1840, gr. in-8, 45 pp. Représenté au théâtre du Puy, par la troupe Durand.

Pharisier (Isidore) *, sous le pseudonyme de Tancide.

1. *Le foyer des Cévennes. Comédie en 3 actes et en vers.* Le Puy, impr. de veuve Guillaume, s. d., in-18, 40 pp.; Le Puy, Pharisier, 1857, in-12, 42 pp.

2. *Ma campagne.* Drame du même auteur, dont la censure interdit la représentation, à la veille d'être joué par la troupe Lemercier. Cette pièce était tirée d'une cause judiciaire, qui avait vivement impressionné le département. Les victimes et les assassins habitaient le Puy.

3. *Pierre de Latour, drame en 4 actes, tiré de l'histoire du Velay, représenté pour la première fois au Puy, en 1861, par la troupe Lemercier.* Le Puy, Pharisier, s. d., in-8.

Rabany-Beauregard (Antoine) *, docteur ès lettres, professeur, puis chef d'institution.

Le Mariage de Mars et d'Astrée, divertissement allégorique sur le retour de la paix. Riom, an IX (1801), in-8, 16 pp.

Rogues (Léon) *.

Raymonde. Drame en 1 acte, en vers. Le Puy, Freydier, 1885, in-12.

Vallès (Jules), * (1832-1885).

La première œuvre littéraire du célèbre journaliste aurait été une tragédie en vers, qu'il destinait à l'Odéon et dont il récitait les passages les plus saillants au café Mazarin.

Vauzelles (Louis, dit Ludovic), né à Paris, d'une famille originaire de Brioude (1828-1888.)

1. *Alceste,* tragédie. Paris, Hachette, 1860, in-18.

2. *Marc de Vintimille, ou les chevaliers de Rhodes,* drame historique en cinq actes et en prose. Orléans, Herluison, Paris, Douniol, 1867, in-8, avec gravures.

3. *Phyloxène,* tragédie. Paris, ibid., 1862, in-18.

Anonymes.

Mlle B***, institutrice.

Devoirs des demoiselles envers la société, suivis de deux drames moraux à l'usage des pensions. Le Puy, Gaudelet, 1846, in-18, 216 pp.

L'échange nécessaire; comédie en vers; jouée par la troupe Garcin, au Puy, en 1816 ou 1817 et d'un auteur de cette ville, resté inconnu. Non imprimée.

La découverte miraculeuse de la statue de N. D. de Pradelles en 1512. Drame en 3 actes et en vers, chants et tableaux, représenté pour la première fois sur le théâtre du petit séminaire de la Chartreuse, à l'occasion de la fête du 14 juin 1892.

Ibrahim ou la conversion de l'Afrique. Drame en 2 actes. Représenté dans le même établissement, à l'occasion de la fête du 14 juin 1894.

La Manie de la Gentilhommerie; comédie en vers, citée par l'abbé Sauzet, qui paraît l'avoir en sa possession, puisqu'il avait l'intention de la publier dans les *Annales de la Société académique.* Cette pièce inédite était, très probablement, d'un auteur du Velay. Ce qui le fait penser, c'est l'intention évidente de l'auteur d'avoir voulu viser, dans le principal personnage, le juge mage Marcellin de Fillère, baron de Charrouil, de Ceylon et autres lieux, fils d'un marchand enrichi, de la Correrie

Digitized by Google

(*sic*), lequel mettait un soin extrême à cacher son origine plébéienne, déguisait le nom de son père, Jean Fialaire, et ne négligeait point la particule. Il serait intéressant de savoir ce qu'est devenue cette comédie.

(Voy. le chanoine Sauzet, *Extrait de Mémoires historiques sur la vie et la mort de Mgr Armand de Béthune 88e évêque du Puy et sur quelques événements contemporains, etc.* A. XII, p. 131.)

Le Père malgré lui. Vaudeville de deux maîtres d'étude du lycée du Puy, joué le 21 juillet 1878, au théâtre de cette ville et sans doute inédit.

Les enfants du Velay en 1879, pièce locale et patriotique en cinq actes, représentée au Puy, en 1868, par la troupe Besombes. Nous croyons ce drame inédit.

Partant pour Angoulême ou Adieux du 81e de ligne à la ville du Puy.

Folie militaire, entremêlée de couplets, représentée sur le théâtre du Puy, le 7 mai 1863, par des artistes de ce régiment, avec le concours de l'orphéon du Puy et celui de la musique du 1er de hussards, de passage au Puy, sous la direction de M. Ziegler.

Ces mêmes acteurs improvisés donnèrent, de 1861 à 1863, plusieurs représentations au profit des pauvres et firent de bonnes recettes. Ils avaient parmi eux trois comiques et un orchestre d'amateurs, dirigé par M. Ferret.

Les Sens et leur privation. Ballet en onze entrées de danseurs et un ballet de dames, représenté au Puy, vers 1650.

Deux feuillets, tout ce qui reste du livret, ont permis au regretté H. Mosnier de donner les noms des exécutants de cette pièce, appartenant tous à la noblesse et à la bourgeoisie vellaviennes : (Marquis et marquise de Polignac, chevalier de Chastes, marquis de Charpey, de Marcillac et de Néron, de Beaumont, de Ravissac, de Jourdan, M. et Mme de Fernoel, de Brignon, etc.; Mlles du Passage, de l'Espinasse, de la Chault, des Rois; MM. Bernard, Irail, Martel, etc.)

(Voy. H. Mosnier, *Le théâtre au Puy,* 1880, pp. 13 à 15.)

Théâtre des Jésuites. Pièces jouées par les élèves du Collège du Puy, tenu par des religieux de la Compagnie de Jésus, dans l'ordre chronologique des représentations.

1. *Les Misères de la vie humaine;* représentées, le 13 février 1589, dans l'établissement, aux frais des consuls et devant une assistance nombreuse et choisie.

2. *La Manne donnée aux Juifs dans le désert;* mystère représenté sur la place du Martouret, le 1er juin de la même année.

3. Représentation de l'Histoire de Saint-Alexis, par les écoliers du collège des Jésuites, le 11 septembre 1608, drame en vers du régent de rhétorique, que J. Burel ne nomme pas. La pièce fut jouée au grand Cluzel, pendant trois jours, devant un public nombreux.

M. Dasquemye fils remplit le rôle de saint Alexis, avec succès. La représentation fut favorisée par le temps : la pluie cessait aussitôt que les acteurs entraient en scène et reprenait après chaque journée. (Burel, *Mém.*, édit. Chassaing, p. 498.)

4. *Histoire de Saint-Jacques, l'évesque de Nisibe;* représentée, le 24 et le 25 août 1640, dans une des cours du collège des Jésuites, par quatre-vingts écoliers, remplissant, chacun, les rôles de plus de trois personnages (voy. *Mémoires d'Antoine Jacmon,* édit. Chassaing, p. 164.)

5. *Hermengilde ou la Foy triomphante dans le Néophyte;* tragédie représentée par les humanistes du Collège du Puy, le 4 mars 1680. Le Puy, Jean-André Malescot, imprimeur, pet. in-4, 12 pp.

Il existe, à la Bibliothèque du Puy, un exemplaire de cette pièce, le seul connu. Les noms des acteurs y sont donnés : Exbrayat de Lestival, Parand de la Chapelle, Amable de Volhac, de Châteauneuf de Rioux, Ar. Bergonhon, P. Peyret de Rosières, J. Labauche de Jalavoux, Melch. de Chiliaguet, P. Lo-

Digitized by Google

beyrac, Vandome de Lavoute, Paparic, J. Berard, G. Bergounhoux.

6. *Le Triomphe de Louis le Grand, dans la métamorphose de son portrait changé en astre;* ballet dansé par les humanistes du Collège du Puy, à la suite de la tragédie d'Hermengilde. Cette pièce mythologique fut jouée par plus de cent élèves représentant les muses, des nymphes, des nations, les grands fleuves de France, la Vellavie, etc.

Ce divertissement avait été réglé par le sieur Mirmande de Saint-Flour.

7. *Dessein de ce qu'on doit faire dans le collège de la Compagnie de Jésus de la ville du Puy, pour célébrer la première année scolaire depuis sa fondation.* Au Puy, impr. de Delagarde et Malescot, 1688, br. de 8 pages in-4.

Programme d'une représentation qui eut lieu du 20 au 24 novembre, huit ans plus tard, à l'occasion du centenaire de la fondation du collège des Jésuites.

On clôtura ces fêtes par la représentation d'une pièce en trois actes et en latin, dont le programme donne ainsi la traduction.

8. *Un homme qui aimant, excessivement sa santé, en prend des soins extraordinaires et ridicules.* Après chaque acte, les élèves ou plutôt les acteurs récitaient des vers français, chantaient des morceaux rappelant la création du collège, dansaient des ballets ayant le même but. La Renommée annonçait l'heureuse nouvelle de l'établissement du Parnasse au Puy; Apollon déclarait qu'il avait fait choix de cette ville pour sa demeure, des faunes, des bergers, des muses instituaient des fêtes pour célébrer l'alliance des plaisirs cynégétiques ou autres avec la science.

3. PIÉCES DE DIVERS AUTEURS ÉTRANGERS A LA HAUTE-LOIRE MAIS INTÉRESSANT CE DÉPARTEMENT.

Brizard (l'abbé Gabriel).

Les Imitateurs de Charles IX ou les conspirations foudroyées, drame en 5 actes et en prose; par le rédacteur des Vêpres siciliennes (l'abbé Brizard). Paris, impr. du clergé et de la noblesse de France, dans une des caves ignorées des Grands-Augustins, 1789, in-8, 5 fig. libres. Très rare.

Pamphlet violent et ordurier contre Marie-Antoinette, la duchesse de Polignac, le comte d'Artois.

Halley (Gustave).

L'auberge de Peyrebeille ou le coupe-gorge, drame historique en 3 actes, représenté au Puy, pour la première fois le 12 novembre 1835. Au Puy, de l'imprimerie de F.-M. Clet, 1836, in-8, 30 pp.

Laporte (A.) et Ernest **Rigodon.**

Tout le Puy le verra et le Breuil aussi, pot-pourri littéraire et musical, sorte de revue en 4 actes, représentée au Puy, le 26 mai 1874. Non imprimée.

Maréchal (Pierre-Sylvain) (1750-1803).

Le Jugement dernier des Rois, prophétie en un acte et en prose, jouée sur le théâtre de la République. Paris, en Vendémiaire, an II, in-8; 2e édit. Au Puy, chez Brutus Clet. S. d. (1794.)

Préfontaine (P.-A.)

Le Prisonnier d'Olmutz (le général Lafayette) *ou le dévouement conjugal; drame en 1 acte,* 1797.

Renaud (E.).

Le Puy à vol d'oiseau, revue féerique en 3 actes et 6 tableaux. Représenté au Puy, le 2 mars 1865, par la troupe Dupont. Le Puy, impr. Marchessou, 1865, in-8 de 20 pp. T. à p., 300 exemplaires.

Topin (Marius), anc. surnuméraire

Digitized by Google

de l'enregistrement au Puy, puis journaliste et inspecteur général des Bibliothèques populaires, lauréat de l'Académie française.

Cet écrivain de talent a fait, en 1861, sous l'anagramme de son nom, le courrier du théâtre du Puy avec beaucoup d'esprit. Il est l'auteur d'un vaudeville qui fut joué sur cette scène, à la même époque par une bonne troupe, dirigée par Lemercier. Cette pièce a pour titre :

Deux époux qui s'adorent ; elle fut bien accueillie ; inédite.

E. — ROMANCIERS DU VELAY ET DE LA HAUTE-LOIRE

Alègre (.....), né dans la seconde moitié du XVII^e^ siècle, à..., mort à Paris, vers 1736, appartenait à la grande famille de ce nom, originaire du Velay et auteur astéronyme de nombre d'ouvrages (romans, pièces de théâtre, poésies, etc.)

1. *Mémoires de la vie de Henriette-Sylvie de Molière.* Paris, Cl. Barbier, 1672, 6 parties in-12, souvent réimprimés ; quelques édit. ont le titre ainsi modifié : *Les aventures ou mémoires*, etc. ; *suivant la copie imprimée à Paris* (au Quærendo), 1672, 6 parties, en 1 vol. pet. in-12 ; Amsterdam, Abrah. l'Enclume, s. d. (vers 1700), 6 part. en 1 vol. pet. in-12 ; nouvelle édit. en 1707 ; enfin, une édition en parut à Amsterdam, chez Abraham l'Enclume, gendre d'Antoine Marteau, 1733, 6 part. en 1 vol., pet. in-12. Ce roman a été donné dans les œuvres de Mad. de Villedieu ; mais l'abbé d'Allainval l'attribue à un gentilhomme nommé d'A.... (d'Alègre). De Lévis, *Dict. des théâtres*, donne cet ouvrage à Subligny. (Voy. Barbier, *Anonymes*, I, p. 345, et III, p. 202.)

2. *Histoire de Moncade, dont les principales aventures se sont passées au Mexique* (par d'Alègre). Paris, 1736, 2 vol. in-12. (Voy. Barbier, *ibid.*, II, 2^e^ part., col. 726.)

Arsac (Joiny, dit Joanni d'), son nom de famille serait : Jourda ? Originaire d'Yssingeaux, licencié ès lettres, a été le précepteur d'un prince arménien ; appartenait à la Presse monarchique ; décédé à Paris (1835-1891).

1. *Ame et cœur.* Paris, Adrien Le Clère et C^ie^, 1869, in-8, 2^e^ édit., ibid., 1870, in-8.

2. *Eugène Laurent.* Paris, Plon, 1876, in-12, 185 pp.

3. *Jules d'Arabelle.* Tournai, Casterman, 1878, in-12.

4. *L'enfant des Cévennes.* Paris, Plon, 1870, in-12.

5. *Mémoire du petit Henry Saint-Aignan.* Limoges, C. Barbon, 1884, in-8.

Baudoin (Jean) *, de l'Académie française ; lecteur de la reine Marguerite (1590 environ 1650).

1. *Amours de Clitophon et de Leucipe (les) ; traduction nouvelle du grec d'Achille Tatius par J.-B.* (Jean Baudoin). Paris, L. Quinet, 1635, in-8. Anonyme, l'épître dédicatoire est signée : J.-B. (Jean Baudoin).

Il parut, en 1774, une traduction libre du même ouvrage avec des remarques du S. D***. Elle est attribuée, dans le « catalogue de la Bibliothèque du Roi », à l'abbé Desfontaines, d'après une note manuscrite de l'abbé Lenglet ; mais l'exemplaire de M. Chardon de la Rochette provient de M. de Montenault d'Egly. La même année, il en parut une, moins estimée, qui est de Duperron de Castera. (Voy. Barbier, *Anonymes*, 1874, t. I, col. 147 e. et Querard, *Supercheries litt.*, t. II, col. 324 e.)

2. *Arcadie de la comtesse de Pembroc (l')*, *traduit de Philippe Sydney*

Digitized by Google

(Paris, 1604, 3 vol. in-12) ; Marie de Médicis envoya J. Baudoin à Londres, uniquement pour traduire ce roman ; le premier volume, seul, de la traduction est de lui, les autres sont de Geneviève Chapelain, que le futur académicien connut à Londres et épousa. Cette version fut publiée à Paris, en 3 vol. in-8 bas, I et II, 1624, III, 1625, avec fig. ; 2e édit. Paris, 1635, in-8, fig.

3. *Les aventures de la cour de Perse, où, sous des noms estrangers, sont racontées plusieurs histoires d'amour et de guerre arrivées de notre temps*, par J.-D.-B. (Jean Baudoin). Paris, Pomeray, 1629, in-8.

Attribué par M. Paulin Paris, d'après une indication de Tallemant des Réaux, à Mlle de Guise, depuis princesse de Conti. (Barbier, *Anonymes*, 1874, t. I, col. 336 c ; Quérard, *Supercheries litt.*, corrige l'initialisme donné par Barbier : J.-D. B., en supprimant le D; 2e édit., t. II, col. 324 d.)

« Anonyme à démasquer. C'est dans son excellentissime édition des historiettes de Tallemant des Réaux, que M. Paulin Paris, après avoir cité ce passage du plaisant chroniqueur sur la princesse de Conty : « Elle avait beaucoup d'esprit. Elle a même fait un petit roman qu'on appelle *Les aventures de la cour de Perse* », a écrit ce qui suit (t. Ier, 1854, p. 89) : « Voici le titre exact du roman : *Les adventures de la cour de Perse*, où, sous des noms estrangers, sont racontés plusieurs histoires d'amour et de guerre, arrivées de nostre temps. Paris, Nicolas de Lavigne, 1629, in-8. Jusqu'à présent, on avait attribué cet ouvrage à l'éditeur, Jean Baudoin, prête-nom de beaucoup d'autres livres du même genre. Des Réaux nous apprend à faire plus de cas de ces *Adventures*, en nous en révélant l'auteur véritable. Mais il faut conclure de ce passage, qu'on a tort de regarder la même princesse comme auteur de l'histoire des *Amours d'Alexandre*. Des Réaux, qui possédait un manuscrit de ces amours, n'aurait pas manqué de le dire ; d'ailleurs, la princessè de Conty y joue un assez vilain rôle sous le nom de *Mésagarde*. *Les Adventures de la cour de Perse*, qu'elle avait réellement composées, ont été le seul motif de conjecturer qu'elle avait également écrit *Les amours d'Alexandre*, et c'est dans ce dernier roman que des Réaux a trouvé « qu'elle était implacable pour celle qu'elle soupçonnait de lui avoir desbauché ses galants ». YEZIMAT.

(*Intermédiaire* du 10 sept. 1874, t. VII, pp. 508-509) (VII-508-509).

Il y aurait eu deux édit. la même année, ce que semble indiquer un nouveau nom d'imprimeur ou de libraire.

D'après une note de l'*Intermédiaire des curieux*, le procès ne serait pas entièrement vidé ; ce qui nous semble bien extraordinaire, après les révélations de trois grandes autorités bibliographiques : Tallemant des Réaux, Paulin Paris et Brunet. Je livre pour ce qu'elle vaut la nouvelle pièce apportée au litige par l'estimable journal cité plus haut. Elle donne un titre différent à l'ouvrage attribué à la princesse de Conti.

« *Les avantures de la cour de Perse* » (et le sieur du Piloust) divisées en sept journées, etc., par J. B. (Jean Baudoin). Paris, Nicolas de Lavigne, 1629, in-8.

Ce roman allégorique a été composé par Louise-Marguerite de Lorraine, princesse de Conti ; Jean Baudoin en a été l'éditeur ; voici du nouveau : « La princesse de Conti, Louise de Lorraine, fille de Henri de Lorraine, duc de Guise, a composé un roman qui a pour titre : *Les aventures de la cour*, sous le nom de M. du Piloust », pp. 281-282 de l'ouvrage intitulé : *Les vertus du beau sexe*, par M. F*** D*** C***. Ouvrage posthume. A la Haye, chez Jacques van den Kieboom, MDCCXXXIII, in-12. Cet ouvrage est attribué à Fr. Bruys. Voir la question du beau sexe, IX, 103. Connaît-on le sieur du Piloust ? L'auteur n'indique aucune source et je ne trouve rien de lui (t. IX, pp. 137-138. *Intermédiaire* du 10 mars 1876). Aucune réponse n'a été faite à la question.

Ni Barbier ni Quérard ne révèlent le

Digitized by Google

nom de l'auteur qui a signé son livre des initiales F. D. C.

« Tant que ce roman, dit Brunet (*Manuel du libraire*, t. I, p. 704) a passé pour être de J. Baudoin, écrivain médiocre, qui a signé en toutes lettres l'épître dédicatoire, on l'a entièrement négligé; mais depuis que, sur une indiscrétion de Tallemant des Réaux et, d'après son propre examen, M. Paulin Paris a démontré, dans le *Bulletin du bibliophile* (X^e^ série, juin 1852, pp. 312 et suiv.), que c'était l'œuvre d'une illustre princesse, M^lle^ de Guise, ensuite princesse de Conti, l'attention des bibliophiles s'est portée sur ce livre jusqu'alors fort peu recherché, mais où l'on peut reconnaître, sous des noms déguisés, les rois Henri III et Henri IV, et plusieurs personnages qui ont figuré à leurs cours, dans des intrigues amoureuses. » (Gabrielle d'Estrées, de Bellegarde, grand écuyer, M^lle^ de Guise, etc., etc.)

4. *Histoire de Busbeck sur son ambassade en Turquie, tableau intéressant du règne d'Henri II*, non cité par Pélisson, dans son *Hist. de l'Acad. française*.

5. *Histoire Negre-Pontique, contenant la vie et les amours d'Alexandre Castriot, arrière-neveu de Scanderberg et d'Olimpe, la belle Grecque, de la maison des Paléologues; tirée des manuscrits d'Octavio Finelli, de la Duché de Spolette, et recueillie par lui-même des mémoires d'un caloyer grec en la coste d'Éphèse.*

Le tout mis en ordre et donné au public, par J. Baudoin. A Paris, chez Toussaint du Bray, rue Saint-Jacques, aux espis meurs, 1631, 1 vol. in-8, Paris, Musier, 1731, in-12. D'Olivet, dans l'*Hist. de l'Acad. française*, attribue ce roman à Boissat. M. l'abbé Sauzet (notice histor. sur J. Baudoin; Ann. de la Soc. d'agric., etc., du Puy, t. VIII, p. 172) le donne, à tort, comme un des ouvrages anonymes de J. Baudoin. Barbier ne le mentionne pas comme tel. Comme l'abbé d'Olivet, Quérard attribue ce roman à P. Boissat (*Supercheries litt.*, 2^e^ édit., t. I, col. 469 et 470).

6. *Lindamire, histoire indienne, tirée de l'Espagnol.* Paris, in-8, 1638. (Voy. Barbier, *Dict. des Anonymes*, 1874, t. II, col. 1315.)

7. *La métamorphose du vertueux, livre plein de moralité, tiré de l'italien de Laurens Selva.* Paris, Ch. Sevestre, 1611, pet. in-8. Ce livre, dédié à la comtesse de Montlor, se compose de treize nouvelles fort curieuses.

Bouchon-Dubournial (H.) *, ingénieur des ponts et chaussées. L'abbé Bouveron, auteur de notices bibliographiques, insérées dans l'*Annuaire de la Haute-Loire* de 1836, p. 188, le donne au nombre des hommes nés dans le département, sur lesquels il n'avait pu recueillir aucun renseignement, et se contente de le citer ainsi : « *Dubournial, ingénieur des ponts et chaussées, traducteur des œuvres de Michel Cervantes.* » Quérard le fait naître à Toul. Notre excellent confrère, Ad. Lascombe, a conservé le souvenir de l'existence, à Brioude, de la famille Bouchon Dubournial, celle que l'auteur de la *France littéraire* dit originaire de la Meurthe. une double et sérieuse affirmation contraire nous autorise à comprendre le traducteur de Don Quichotte, au nombre des littérateurs de notre pays. Il est né à la fin du siècle dernier. Son premier écrit date de 1788. C'est un ouvrage d'économie politique sur les moyens de combler le fameux déficit. Nous le donnerons dans le supplément, déjà considérable, de la *Bibliographie de la Haute-Loire*.

1. *Le mari trop curieux, nouvelle* (tirée de Don Quichotte). Trad. de l'Espagnol. Paris, 1809, in-12.

2. *Nouvelles choisies, traduction nouvelle*, Paris, Panckouke, 1825, in-32. Ce volume fait partie de la collection des traductions de chefs-d'œuvre classiques étrangers.

3. *Œuvres complètes de Michel Cervantes*, traduites de l'espagnol. Paris, Mequignon-Marvis, 1822, et années suivantes, 12 vol. in-12; mais il n'a paru que les deux ouvrages suivants :

Digitized by Google

1° *Don-Quichotte*, 4 vol. illustrés de 12 grav. et d'une carte des voyages du chevalier errant;

2° *Persile et Ségismonde ou les pèlerins du Nord*, 2 vol. in-12.

La première édit. de la traduction française de ce roman de Michel Cervantes parut en 1809. Paris, Nicolle, 6 vol. in-18.

Boyer (le dr Pierre), né à Espaly en 1836.

1. *A propos d'un médaillon de Vallès*, 250 pp., nouvelle inédite.

2. *Entre deux feus*, dans *Le Gaulois*.

3. *Épisodes de la guerre civile*, par le major Marcel (P. Boyer). Lyon, s. d., en vente chez tous les libraires, impr. Jules Rossier, in-12, 139 pp.

4. *Histoires à sensation*. Paris, librairie de la Société de gens de lettres, 1873, in-18. Essai de littérature positive.

5. *Les avantures d'un étudiant* (1870-1871). Paris, L. Sauvaistre, 1888, in-12.

6. *Les blessés de la redoute*, par le dr Pierre Rey (P. Boyer). Dans le supplément du *Figaro*.

7. *La petite fille aux pieds gelés*. Paris, Faure. 1867, in-18.

8. *Les souliers bleus de Michelette*, par le dr Pierre Rey (P. Boyer). Dans le supplément du *Figaro*.

9. *Récits de guerre*, dans *Le Gaulois*.

10. *Un nid de rossignol*. 200 lignes. Inédit.

11. *Une Brune, scènes de la vie de Carabin; avec une préface de Sainte-Beuve* (bien encourageante et bien flatteuse pour le jeune écrivain). 1re édit. Paris, Parpalet, 1868, in-12, 2e édit. augmentée de *La petite fille aux pieds gelés*, ibid. et au bureau du Chercheur, 1869, in-12, 320 pp.; 3e édit. Paris, librairie de la Société des gens de lettres, 1873, in-12.

Annoncé pour paraître prochainement : *Nouvelles histoires à sensation*, *Épisodes de l'invasion, une Blonde*, le *Médecin du village*, le *Journal de Bébé*, le *Pays du Bonheur*, *Étude philosophique et sociale*, *Les convictions de Chamillard*, *Six mois au Figaro*.

Brun (Auguste) *, libraire à Lyon.

Nouvelles vaudoises. Le canton de Vaux. Le creux des chênes. Samuel. Souvenir de Bérenger, etc. Paris, 1860, in-12.

Cadoudal (Georges) *, né à Lugeac (Haute-Loire), (1823-1852).

Madame Acarie, Étude sur la société religieuse, aux XVIe *et* XVIIe *siècles*. Paris, Poussielgue-Rusand, 1863, in-18.

Carrière (Mme), née Anastasie **Servant**, née à Langeac (Haute-Loire).

Irma ou l'incendie de Salins. Paris, Papinot, 1829. 2 vol. in-12.

Cavard (l'abbé André), auteur des *Mémoires du comte de Vordac*, qu'on peut regarder comme une sorte d'autobiographie, est né à Cayres, vers 1661. Nous n'avons que des renseignements très incomplets sur la vie de cet ecclésiastique. Vordac, à une lettre près, est l'anagramme du mot Cavard. Admis dans la Société de Jésus, il professa la rhétorique au Collège de Billom en 1691 et, l'année suivante, à celui de Tournon, qui était un des plus renommés de l'ordre. Devenu prêtre séculier, après la révocation de l'édit de Nantes, il fut pourvu de la cure de Saint-Front, dont le collateur était l'abbé du Monastier-Saint-Chaffre. Charitable et dévoué aux populations pauvres, au milieu desquelles, il passa une bonne partie de son existence, sa mort, survenue en 1728, causa d'unanimes regrets. Son ouvrage, dépourvu d'intérêt, ne se recommande par aucune des brillantes qualités des productions littéraires du XVIIIe siècle. C'est un tissu d'anecdotes niaises. Que penser de ces trois novices de la Compagnie de Jésus qui prennent plaisir à faire rouler sur un village « des pièces de rocher », blessent un pâtre et tuent un cochon ? Ces mauvais garnements en soutane n'échappent au juste courroux des paysans, armés de haches et de fléaux, qu'en se réfugiant dans un monastère. Les religieux désintéressent les

Digitized by Google

cultivateurs et rient beaucoup de l'aventure, pourtant assez triste. Que penser des paroles que l'auteur met dans la bouche de Louvois, qui vient de récompenser la bravoure de Vordac, en le nommant lieutenant au régiment du marquis d'Alaigre (*sic*): « Si vous êtes sage, je me souviendrai de vous! » Tout est à peu près de ce goût et justifie pleinement les ironies de Voltaire à propos de ce livre et d'une foule d'autres qui ne valent pas mieux. Sous le voile de l'anagramme de son nom, l'abbé Cavard ne craint pas de faire son portrait en termes aussi flatteurs que peu modestes : « Les Acigniens (Ignaciens) se persuadant que j'étais un génie de premier ordre, crurent faire une grande conquête, s'ils m'engageaient dans leur Société... Ma physionomie, trop heureuse, fut en partie cause d'un si fatal engagement. J'avais le tour de visage fort beau, le teint vermeil, le front grand, les yeux vifs, riants et à fleur de tête ; le nez long, la bouche un peu grande, un air engageant et une noble candeur dans toutes mes manières, qui prévenait en ma faveur et qui ne contribua pas peu à faire souhaiter aux Acigniens de m'avoir chez eux. » Ces citations dispensent d'en faire d'autres. On doit être fixé maintenant sur le mérite de ce roman d'aventures, tant au point de vue du fond que de la forme. Grâce à son titre : *Mémoires du comte de Vordac, général des armées de l'Empereur, où l'on voit tout ce qui s'est passé de plus remarquable dans toute l'Europe,* ce livre eut une grande vogue à l'étranger. On l'exportait par ballot. La première édition, 1 vol. in-12, est de 1702. Deux libraires de Paris, G. Cavelier et la veuve J. Cochard, le vendaient en même temps. Le premier en fit paraître de nouvelles éditions en 1703, 1704, 1709, 1711 ; la veuve J. Cochard, en 1704 et en 1709. Saugrain, autre libraire de Paris, en donne une édition in-12, en 1703, avec titre rouge et noir, et une épître dédicatoire à Henri de Cort, baron de Walef, suivie d'un avertissement ; toutes les éditions françaises sont de ce format et en un volume. Le nombre des pages est invariablement de 326. Une contrefaçon en fut faite, en 1703, par Fr. Foppens, Bruxelles, également in-12 à 394 pp., précédée de 10 pp. liminaires non numérotées. Enfin, une édition hollandaise parut à Amsterdam, en 1755, in-12. Dans les éditions en un volume, l'action se déroule entre 1661 et 1695.

Quant aux éditions en deux volumes, il en existe au moins quatre à notre connaissance. L'abbé Goujet attribue le second volume à l'abbé Olivier, ex-cordelier (voy. Bibliothèque française, t. III). En corrigeant l'erreur de l'abbé d'Aubigny, qui donnait ce volume à Courtilz de Sandrans, l'abbé Goujet dit : « J'ai connu ce romancier et je me suis trouvé à son mariage avec la veuve Auroy et à son enterrement. Les Mémoires de Vordac ne sont pas de lui : le premier volume est d'un prêtre du Languedoc, nommé Cavard ; le second est du sieur Olivier, chanoine de Milly, dans le Gâtinais. » Ce volume va de la prise de Namur à M^me^ de Maintenon, accusée d'avoir caché la vérité sur les dragonnades et menacée de disgrâces. Quérard confirme les attributions de l'abbé Goujet (*Supercheries litt.*, édit. Daffis, t. III, 2^e^ part., col. 977).

La rédaction du premier volume resta ce qu'elle était à l'origine. La première édition des *Mémoires de Vordac* en deux volumes est de 1723. Paris, Vatel, in-12 bas, 460 et 445 pp. ; la seconde, de 1724, *ibid.*, in-12, avec figures ; la troisième, de 1730. Paris, G. Saugrain, in-12, même nombre de pages. Telles sont les nombreuses éditions connues de ce roman personnel, qui aurait nécessité une clef, si la presque similitude des noms imaginaires aux noms réels ne la rendait à peu près inutile : Putéoli pour Le Puy, Le Cayre pour Cayres, Vavelie pour Vellavie.

Sources : Voltaire, *Mélanges historiques, à propos des mensonges imprimés ;* l'abbé Goujet, *Bibl. française,* t. III ; l'abbé Laurent, *Almanach hist. du diocèse du Puy pour l'année 1788,*

Digitized by Google

p. 44; Deribier de Cheyssac, *Description statistique de la Haute-Loire*, p. 424; Mandet, *Le Velay litt.*, pp. 291-297; le même, *Écrivains et Artistes du Velay*, t. VII[e] de l'*Hist. du Velay*, pp. 189-198; *Intermédiaire des curieux*, t. XIV, pp. 137, 714-717, 750; Un chercheur (le d[r] Charreyre), dans le *Bibliophile Vellave* (n° 6, avril 1881): *André Cavard et ses Mémoires* (1661-1728.)

Chouvy (Maurice) *.

Félix ou un Songe de bonheur. Clermont-Ferrand, Vallaix, 1850, in-12, 204 pp.

Croze (Pierre) *, littérateur distingué, fils du sympathique baron Charles de Croze.

Le Chevalier de Boufflers et la comtesse de Sabran (1788-1792). Paris, Caleman Lévy, 1894, in-12, 335 pp. L'auteur, en terminant cette étude fait espérer une suite, impatiemment attendue de tous ceux qui connaissent la première partie.

Dantal (Charles) *, professeur, lecteur de Frédéric II, à l'époque où parut la plaquette ci-après mentionnée.

Hipparchia et Cratès, conte philosophique, renouvelé des Grecs; par un habitant de Postdam. Sans indication de lieu (Berlin), 1787, in-12, 62 pp. (Voy. Barbier, *Anonymes*, t. II, 1[re] part., col. 268, et Quérard, *Supercheries litt.*, t. II, col. 236.) On y lit :

« J'étais fort curieux de connaître l'auteur de cet opuscule, M. le baron Thiébault a eu la complaisance d'écrire à ce sujet à un ami domicilié à Berlin. Un vieux libraire de Postdam a révélé à cet ami le nom de M. Dantal. » A.-A. Br.

Delaigue (l'abbé) *.

Douleur à la France. Le Puy, Marchessou, 1871, in-18.

Dubois (Pierre) *.

Gustave et la Religieuse. 2 vol. in-12. (Voy. l'abbé Sauzet, *Bibliographie de la Haute-Loire.* (A., t. XIV, 2[e] semestre, p. 520.)

Duplaix (Pierre).

Le Petit bon dieu des Béguins, grand roman historique et local..... Saint-Étienne, impr. Balay, 1790, in-8.

Eyraud (Honoré-Achille) *.

1. *Mademoiselle Pivert ou une amie de la maison.* Nouvelle, dont l'auteur a tiré le sujet d'une comédie.
2. *Voyage à Vénus.* 1 vol. in-12. Paris, 1865, Lévy frères, 2[e] édit. 1866.

Variétés dans le « *Bulletin de la Société des gens de lettres* ».

3. *Le Bourgeois en Icarie.*
4. *Le savoir faire et le savoir.*
5. *Une excursion pittoresque.*

Fertiault (M[me]), née Julie **Rodde**, bien qu'elle soit venue, accidentellement, au monde à Aubenas, en 1824, elle appartient à une vieille famille du Puy.

1. *Les petits romans rustiques.* Paris, Didier et C[ie], 1875, in-12.

Nouvelles non encore réunies en volumes :

2. *A qui la faute?*
3. *La vengeance d'une femme.*
4. *Une Relique de famille.*
5. *Un cœur indépendant.*
6. *Une épouse modèle.*
7. *La dot d'Étiennette.*

publiées dans le *Bulletin de la Société des gens de lettres.*

8. *Une fraternité.*
9. *Les remords de Félicie.*
10. *Le secret de Madeleine.*
11. *Le roman de Germaine.*

Dans la *Revue de la Mode.*

12. *La famille Chabras* (parue, d'abord, sous le titre : *La maison du Bon Dieu*).

Cette nouvelle a été publiée dans le *Moniteur de la Mode.*

13. *Le chemin jaune, coutume champenoise.* Publié dans le *Moniteur de l'Épargne.*

Giron (J.-A.-Aimé), né au Puy, le 1[er] juillet 1836.

Digitized by Google

1. *Anecdotes inédites sur les cours de Prusse et de Russie. Mlle de Wildermeth* dans « *La grande revue* », octobre 1890.

2. *Braconnette*. Paris, Hachette et Cie, 1881, in-12.

3. *Ces pauvres petits*. Paris, Hachette et Cie, 1897, in-16, 22 grav., de la Bibliothèque Bleue, illustrée.

4. *Chez l'oncle Aristide*. Paris, Blériot et Gautier, 1885, in-12.

5. *Cœur malade*. Paris, Henri Gautier, 1886, in-12, 309 pp.; fait partie de la Bibliothèque grise.

6. *Contes à nos petits rois*. Paris, *ibid.*, 1897, in-16, 23 grav. (Bibl. rose illustrée.)

7. *Histoire d'un petit Mousse*. Paris, Delagrave, 1885, in-12.

8. *La Béate*. Anonyme (A. Giron). Paris, Blériot et Gautier, 1883, in-12; 2e édit. Sous le nom de l'auteur. Paris, *ibid.*, 1884, in-12, IX-294 pp.; 3e édit., 1890, mêmes mentions.

La Béate est un des meilleurs romans de M. A. Giron. L'action se déroule dans la Haute-Loire, théâtre ordinaire des récits de cet écrivain. C'est l'histoire, bien simple, d'une enfant abandonnée, d'une *cueillie*, comme on dit dans les Cévennes. Germaine, qui deviendra la Béate, rappelle François le Champi de G. Sand. Le meunier des Freycinettes et sa femme sont venus, un jour, demander aux sœurs de l'Hôpital du Puy, un enfant trouvé dans le tour. Quinze mois après, la supérieure de l'Hôpital écrit au meunier de ramener la fillette sevrée à l'établissement. Mais on ne peut se faire à l'idée de se séparer de la petite cueillie. Elle est adoptée. Germaine a une tendresse profonde pour ses bienfaiteurs. Elle a grandi avec Valentin, leur fils. Celui-ci aime de l'amour le plus pur sa sœur de lait. Mais le meunier, qui est devenu riche, répond à la personne chargée de lui demander s'il donnerait Germaine pour femme à Valentin : Mon garçon est fou... Germaine! une enfant de l'Hôpital! Et déclare qu'il ne consentira jamais à cette union. Les jeunes gens se promettent, alors, de rester fidèles à la foi jurée. Valentin servira la France dans les rangs de l'armée, tant que ses forces le lui permettront; Germaine servira Dieu; elle sera béate; elle vouera son existence à l'instruction des enfants des campagnes, aux soins à donner aux malades. M. A. Giron peint de main de maître ces humbles serviteurs de la patrie, qu'il veut faire aimer et admirer, comme il les aime et les admire lui-même. Les jeunes gens promettent de s'unir dans un monde meilleur, après avoir mérité sur la terre le séjour des élus. C'est une œuvre morale, une œuvre chrétienne. C'est donc encore une bonne action.

9. *La famille de la Marjolaine*. Ce roman, qui a été annoncé dans la *Chronique* de la Société des gens de lettres, de mars 1896, p. 68, fait, croyons-nous, partie de la Bibliothèque rose illustrée.

10. *La Maison de Nazareth* (légende). *Composition et dessin par D. Vierge*. Paris, P. Ducrocq, 1874, in-4. Couverture illustrée.

11. *La Maison qui pleure, La Fiancée de Pierre, La Patrie*. Paris, Didier et Cie, 1878, in-12; 2e édit. Mêmes ind., 1882.

12. *La Noël des enfants à Rome*, br. voy. A., XXXIII, p. 12.

13. *Le Carnet d'un rêveur. Histoire d'une bûche de Noël*. Le Puy, impr. M.-P. Marchessou, s. d., in-8. (Extr. de *La Haute-Loire*.)

14. *Le Manoir de Meyrial*. Paris, Blériot frères, 1881, in-12, 314 pp.

Roman plein d'intérêt. L'action se passe au Puy et dans les environs.

15. *Le Noir et le Blanc*. Paris, F. Didot, 1894, in-8 carré, illustration de Vogel.

16. *Le Roi de la fève*. Nouvelle.

17. *Le Sabot de Noël. Légende. Compositions et gravures par Léopold Flameng, avec une préface de M. Jules Janin*. Paris, s. d. (1867), E. Ducrocq, in-4, 95 pp., couverture illustrée, titre rouge et noir, 17 gravures sur bois et 6 eaux-fortes sur chine.

18. *Les cinq sous d'Isaac Laquedem, le Juif errant; texte par Aimé Giron, illustré par Henri Pille de nombreux*

Digitized by Google

dessins dans le texte et de huit aquarelles, tirées en couleur par Ch. Gillot. Paris, Didot, 1883, in-4.

De la collection des *Contes et Histoires pour les enfants.* Jolies illustrations.

19. *Les cinq sous du Juif-Errant.* Paris, F. Didot et Cie, 1887, in-8. Ce n'est, sans doute, qu'une réimpression du précédent.

20. *Les Lurons de la Ganse.* Paris, Blériot et Gautier, 1883, in-12.

21. *Les œufs de Pâques du docteur Printemps.* Paris, F. Didot, 1891, in-8 carré, illustré.

22. *Les trois Rois Mages, les Cigognes de Noël, les Étrennes du Recteur.* Paris, Hachette, 1888, gr. in-8, 252 pp., orné de 66 grav. de Fraipont. (Collection à l'usage de la jeunesse.)

23. *Maître Bernillon, notaire.* Paris, H. Gautier, 1888, in-12.

24. *Mystérieuses. Nouvelles.* 1 vol. in-12, 1865, librairie centrale.

(*La Chaise-Dieu, Les pilules du docteur Teuffel, Le cœur en deux volumes, Le châtelet aux mésanges*). 2e édit. 1866, mêmes mentions.

25. *La Solitaire du clairon.*

26. *Trois héros. Nouvelle ; avec album contenant 26 dessins en couleur et 11 gravures en noir par Job.* Paris, Hachette et Cie, 1894, in-4 de 50 pp. ; 2e édit., *ibid.*, 1896, in-4 ; 3e édit., *ibid.*, 1897.

27. *Trois jeunes filles: Sancta Dolorosa, Sanctae Sorores, Sancta Martyra.* Le Puy. Marchessou, 1863, in-18, 486 pp. ; 1re édit. Paris, Michel Lévy, in-12 ; Paris, Lévy frères, 1864, in-12.

28. *Un mariage difficile.* Paris, Blériot et Gautier, 1884, in-12.

29. *Une lieue de Dentelle.* Ce roman a paru, en feuilletons, dans la *Mode pratique* de la librairie Hachette (année 1893), avec 40 grav. d'après Laurent-Desrousseaux. Publié en volume, gr. in-8, 1894, Hachette et Cie, etc. ; 2e édit. Paris, Hachette, 1897, gr. in-8, 40 grav.

30. *Une Lune de miel.* Paris, Ollendorff, 1884, in-12.

Guy (Henry) *, fils d'un savant professeur du lycée de Troyes, né au Puy-en-Velay en 1864.

Vieilles légendes. Paris, Gédalge jeune, 1890, in-8.

Hedde (Isidore) *.

Le chant des pierres. Le Puy, impr. Freydier, s. d. [1877]. (Extr. de l'*Écho du Velay.*)

Hedde (Philippe), né au Puy (1796-1858.)

Histoire véritable, mais incroyable de Jean Fouinard, dit d'Argentcourt. Le Puy, Clet, 1840, in-18, 12 pp.

Irailh (l'abbé Augustin Simon) *.

Histoire de Miss Honora (1) *ou le vice dupe de lui-même imité de l'anglois.* Amsterdam et Paris, Durand, 1766, 4 parties, in-12. Anonyme. (Voir dans la Bibliographie de la Haute-Loire, A., t. XIV, IIe sem., 1849, p. 520, ce que l'abbé Sauzet dit de ce roman.)

Le Fèvre de Beauvray, qui était aveugle, déclare, dans une lettre adressée aux auteurs « du *Journal encyclopédique* », qu'il avait dicté cet ouvrage, en 1765, à un galant homme de ses amis (l'abbé A. Simon Irailh), qui s'en était fait, ensuite le vendeur et l'éditeur ; il reproche à l'abbé d'avoir livré à l'impression une copie informe et défigurée. (*Journal encyclopédique*, mars 1766, p. 137.)

Barbier attribue cet ouvrage à Le Fèvre de Beauvray. (Voy. *Dict. des Anonymes*, 1874, t. II, 2e partie, col. 725.)

(1) Personnage de *Tom Jones*, qui a fourni le sujet de ce roman. Voltaire, à qui l'abbé Irailh avait annoncé l'envoi de cet ouvrage à Ferney, le 4 mars 1766, répondit, le 30 du même mois, qu'il n'avait rien reçu. Cette lettre, fort spirituelle, a été reproduite dans la notice que F. Mandet a consacrée à l'abbé Irailh (*Hist. du Velay*, t. VII. p. 269). Elle se trouve aussi dans les « *Lettres inédites de Voltaire* » ; *recueillies par M. de Cayrol et annotées par M. Al. François, précédées d'une préface de M. Saint-Marc de Girardin*, Paris, Didier et Cie, 1856, 2 vol, in-8,

Digitized by Google

Voir aussi deux Lettres de Le Fèvre de Beauvray, dans l'*Année littéraire*, 1766.

Labretoigne (Jean-Louis), receveur de l'enregistrement et des domaines, né à Saugues, memb. de la Soc. acad. du Puy.

Les tard-venus ; nouvelle gévaudanoise avec cette épigraphe : « *Parmi les brigands qui composaient ces compagnies*, quelques-uns prirent le nom de Tard-venus. » Mss. à la Bibl. du Musée.

Langeac de l'Espinasse (le chevalier de) *.

Anecdotes angloises et américaines, 1776 à 1783. Paris, 1813, 2 vol. in-8.

Lascombe (Adrien) *, conservateur de la Bibliothèque publique et du Musée du Puy.

Contes et Légendes de la Haute-Loire.

1. *Espaliou, Histoire et Légende*, T. IV, pp. 314-322.

2. *La lépreuse du Val d'Arzon*, T. IV, pp. 96-103.

3. *La dernière messe du curé Boyer, La Fontaine de Saint-Martin, La Noyade de Changeac, Le Draye à Saugues*, T. IV, pp. 499-507.

4. 2e série. *Le Gouffre de l'Enfer, Les Grenouilles de la Clause, Croyances, superstitions et préjugés dans le canton de Saugues.* M. II, pp. 214-221.

5. *Les Farchinières de Villeret, Légende de Saugues*, M. IV, pp. 334-335.

6. 3e série. *Saint Pierre et le Diable. Une aventure du curé d'Ars, Pierre-le-voleur.* M. V, pp. 78-88.

Lyon et Pagès, médecins à Saugues.

Une anecdote de la Cour d'assises de la Haute-Loire. Au Puy, Pasquet, 1833, in-8, 16 pp.

Macheco (comtesse Palamède de), née de Bataille.

1. *Le comte de Saint-Héerem ou ma cinquantième année, Anonyme* (par la comtesse Palamède de Marcheco). Paris, Delaunay, 1819, in-12 ; ibid., 1820, 2e vol. in-12.

2. *Mémoires de la comtesse d'Albestrophe, mère de la duchesse d'Albany (Charlotte Stuard), Anonyme (par la comtesse Palamède de Macheco).* Le Puy, Lacombe, 1817, in-12, 240 pp. Paris, Delaunay, 1819, in-12 ; réimprimé en 1820 à la suite de : Le Comte de Saint-Héerem. (Voy. Barbier, *Anonymes*, 1874, III, col. 198 e et I, col. 661 ; Quérard, *Supercheries*, 2e édit., I, col. 239.) Ces deux bibliologues ne citent pas la 1re édit. imprimée au Puy.

Mallet (T.) *.

1. *Les vrais délassements d'un enfant de la Haute-Loire.* Saint-Étienne, imp. Pichon, 1864, in-8.

2. *Suite aux vrais délassements d'un enfant de la Haute-Loire.* Saint-Étienne, ibid., 1866, in-8.

Mazaudier (Aug.) *.

L'Ange des Cévennes ou souvenirs d'un collège de jésuites, précédés d'une petite étude sur la ville du Puy... Le Puy, typ. Pharisier, 1870, in-12, 1re partie, seule parue.

Micolon (C.-F.) *, sous le pseudonyme de Claude Mick.

La folle de Lessumy, légende forézienne. Lyon, Louis Perrin, 1881, pet. in-12, titre rouge et noir, pap. vergé.

Pascal (Félicien), né à Cayres (Haute-Loire), journaliste, critique dramatique et romancier, a collaboré au *Figaro*, au *Pilori*, à la *Libre parole*.

Deux patries. Paris, Ern. Flammarion, 1898, in-12.

Ce roman historique, d'après le drame de Léon Hennique, offre une saisissante évocation de la gloire napoléonienne à son déclin, mais encore soutenue par l'héroïsme enthousiaste des survivants de la Grande Armée.

Perrein (J.-A.), ancien avoué à Brioude.

Digitized by Google

Légende : une héroïne d'Auvergne, Bonite d'Alvier. Londres, 1867, br. in-12, 82 pp.

Pharisier (Isidore) *.

1. *Nanette ou la Fille du village, roman vellavien*, par Tancide (I. Pharisier). Le Puy, imp. d'I. Pharisier, 1862, in-12.

2. *Les souvenirs d'un Philanthrope ou les vertus de la Société vellavienne.* Le Puy, Pharisier, 1862, in-16 carré. (sous le pseudonyme de Tancide).

Ranchoup (Mme de), créole de Saint-Domingue, mariée à P. H. de Ranchoup, officier des troupes coloniales et originaire de Craponne (17..-18..).

1. *Aloize de Mespres, nouvelle tirée des chroniques du* XIIe *siècle* (Anonyme). Paris, Gide. 1814, in-12. (Voy. Barbier, *Dict. des anonymes*, 1872, t. Ier, 1re partie, col. 116.)

Réédité sous ce titre :

Une châtelaine au XIIe *siècle. Nouvelle.* Paris, Aillaud, 1834, in-8.

2. *Lord Wenworth.* Paris, Delaunay, 1813, 2 vol. in-12.

Ranquet (Gabriel), littérateur, né au Puy en 15.., décédé prieur des jacobins de Toulouse, vers 1639.

L'exil de la volupté ou l'histoire de Thays ou Thaïs égyptienne, convertie par Paphnuce. Nouvelle. Dans le t. I de ses « *Diverses œuvres poétiques* ». Lyon, Claude Morillon, 1611, 2 vol. in-12.

Roche (Antonin), littérateur, né à la Beaume, commune de Solignac (Haute-Loire) en 1813, mort à Londres le 14 juillet 1899.

Une destinée, Roman de jeunesse. Paris, 1833, 4 vol. in-18.

Ruolz (Mme de) *.

*Henri ou l'Amitié, traduit de l'allem. d'Aug. Lafontaine, par Mme ***, auteur d'un hiver à Londres.* Paris, Pillet, 1810, 2 vol. in-12. (Voy. Quérard, *Supercheries litt.*, III, 2e part., col. 1091 d.)

Vallès (Jules), célèbre littérateur, journaliste révolutionnaire, né le 11 juin 1832, rue des Farges au Puy, mort à Paris, le 15 février 1885. Philarète Chasles, rouvrant son cours de littérature, en 1871, après la disparition de la commune, d'exécrable mémoire, le proclamait « un des maîtres de la langue française ». Grand écrivain, c'est incontestable, il appartient à la bonne classe des prosateurs français : sobre, nerveux, concis et sonore, il laisse plusieurs livres qui resteront : *Le Bachelier*, *Les Réfractaires ;* mais il n'est que styliste, homme de lettres et nullement artiste de lettres. Il visait à l'effet, sa phrase tonnait, mais le bruit éteint, il ne restait rien de vrai, de moral, de bon. La haine est une mauvaise conseillère et il n'était rien que haine et orgueil. Il n'a voulu reconnaître de talent à qui que ce soit, si ce n'est à lui seul. Tous les mots qu'il emploie semblent neufs. On ne se doute pas de la puissance extraordinaire que prend le mot le plus vulgaire, quand il est mis à sa place, lorsqu'il vibre, avec justesse, en traduisant exactement une impression réellement éprouvée. C'est ce qui caractérise, surtout, le style de Jules Vallès. — Vallès, mécontent de tout, même de son nom (1), invective tout : Dieu, ses parents, le pouvoir, la société entière. Il n'avait aucun sujet de se plaindre : le ciel l'avait doté généreusement sous plusieurs rapports ; sa famille lui avait donné une instruction solide, qui lui aurait permis d'occuper, avec distinction, une position honorable dans les lettres, les fonctions publiques ou les carrières libérales. Il préféra se mettre en révolte contre tout ce qui existait. Son portrait moral se résume dans ces trois mots : ambition, orgueil, égoïsme.

(1) Il s'appelait Vallez. Ses parents, originaires de Vourzac, commune de Sanssac-l'Église, sont inscrits, comme lui-même du reste, sous ce nom. L'auteur des *Réfractaires*, pour donner plus de sonorité à ce vocable, changea le *z* en *s*, qu'il fit précéder d'un *e* ouvert.

Digitized by Google

Dans ses romans, Vallès se met le plus souvent en scène ; quand il oublie de parler de lui, dans ses autobiographies, il trace des tableaux de mœurs et procède, comme le dit Arsène Houssaye : « par coups d'épée, par coups de couteau, par coups de poings. Pour se régaler avec lui, il faut aimer le poivre de Cayenne. Il ne fait pas porter la queue de sa phrase par un nègre, mais il traite souvent les blancs comme les planteurs traitent les noirs. Il est âpre et sauvage ; mais on cueille, à son arbre, des fruits rafraîchissants dans leur amertume. Il met trop d'acide sur sa gravure à l'emporte pièce, mais au moins il grave profondément son empreinte! Là est l'écrivain. Les copies passent, les originaux restent. » (*Souvenirs de jeunesse.* Paris, Flammarion, s. d., in-12, pp. 242 à 255.)

Il est difficile de classer les ouvrages de J. Vallès. Ceux qui ont le caractère de pamphlets, visant des personnalités connues et désignées par leurs noms, seront décrits au paragraphe *satires.*

1. *Jacques Vingtras : l'Enfant.* Paris, Charpentier, 1879, in-12. Publié sous le pseudonyme de Jean la Rue ; autre édition : Paris, A. Quantin, 1884, gr. in-8, papier vergé, avec 12 eaux-fortes par Renouard.

2. *Jacques Vingtras : le Bachelier,* 4e édition. Paris, *ibid.*, 1881, in-12, 434 pp.

3. *Jacques Vingtras : l'Insurgé,* 4e édition. Paris, Charpentier, 1881, in-12 ; autre édit. Paris, *ibid.*, 1886, in-12.

Ranc, dans *le Voltaire* du 29 mars 1885, donne cette clef : Matoussaint, serait Charles-Louis Chassain, auteur de *Petœfi* et des *Cahiers de la Révolution ;* Boulinier, le poète Joseph Boulmier, mort aujourd'hui ; il a laissé une monographie d'*Étienne Dolet* et un recueil de vers ; Championnet, c'est Édouard Lambert, professeur actuellement au Collège de Romans ; Legrand, Poupard Davyl, auteur de la *Maîtresse légitimée ;* Renoul, Arthur Arnould, Rock, Ranc. *Jacques Vingtras,* trilogie autobiographique, écrite d'une plume amère et mordante, présente l'expression la plus caractéristique du talent nerveux de cet écrivain.

L'insurgé fut publié, d'abord, dans les nos des 1er et 15 août, des 1er et 15 septembre 1882 de la *Revue nouvelle.*

4. *La Rue.* Paris, Achille Faure, 1868, in-12. Reproduction d'articles publiés dans le journal « *La Rue* ». Le journal *La Rue,* Paris pittoresque et populaire, comprend trente-trois articles parus du 1er juin 1867 au 11 janvier 1868, avec des dessins de Gill, Alph. Lévy, Montbard, Philotell, etc., in-4. *La Rue à Londres,* édit. ornée de 23 eaux-fortes, par Lançon et de nombreuses gravures sur bois. Paris, Charpentier, 1883, in-fol.

5. *Le Quartier latin* (*Souvenirs d'un Étudiant pauvre*). *Mémoires inédits sur le* XIXe *siècle.* Publiés en 1884, dans *Le Cri du Peuple.*

6. *Les chroniques de l'Homme masqué, avec une Préface de Jules Vallès.* Paris, Marpon et Flammarion, 1882, in-12. Reproduction d'articles publiés dans *Le Voltaire,* sous la signature de L'Homme masqué (J. Vallès).

7. *Les Enfants du peuple, précédé de trois lettres autographes de l'auteur...* Paris, Périnet, 1879, in-12.

Histoire de ce livre : Préface par Julien Lemer, Mazas, Hernani, Les Allusionnistes, Léonidas Requin, L'Art populaire, Charles Baudelaire, Chers parents, Antony, Rome, Au Figaro, La Tribune, Les Criminels, A Arthur Arnoult. Chapitre inédit du 2 décembre. Tir. à part de l'article.

Mazas. Paris, à l'Estampe originale, in-fol., 45 pp. et fig.

8. *Les Réfractaires.* Paris, Achille Faure, 1865, in-12 ; même ind., 1866, in-12 ; Paris, Charpentier, 1881, in-12.

Parmi les œuvres inédites de J. Vallès, nous citerons :

La Dompteuse, Le Normalien (1), *Le Neveu de Vautrin,* etc.

(1) Sans doute une réponse à Jean Richepin, qui avait fait paraître dans *le Gil Blas : les Étapes d'un Réfractaire* (J. Vallès). Paris, Lacroix, 1872, in-12. « Je verrai à discuter, avait dit le Réfractaire, cette sensiblerie de Normalien. »

Digitized by Google

Les manuscrits de ce littérateur, d'une écriture très serrée, sont chargés de ratures, corrigés et recorrigés, c'est-à-dire travaillés péniblement. Il est passé, sous nos yeux, un article de quatre pages in-4, sur « les Débitants (marchands de vins et bureaux de tabacs) », surchargé de corrections.

Vauzelles (Ludovic de) *, conseiller honoraire, à la cour d'appel d'Orléans (1828-1888).

Contes de la villa Coraly. Paris, librairie des bibliophiles, 1885, in-12.

Vinols, baron de Montfleury (J.-B.-Louis de).

Le Velay au moyen âge, Le Bailli, Le Gouverneur. Le Puy, impr. M.-P. Marchessou, s. d. 2 parties en 1 vol., in-8.

Roman historique. C'est l'histoire de la belle bouchère. Cet ouvrage ne nous est pas connu ; nous ne pouvons en donner une appréciation. François Bernard a dédié à l'auteur du Velay au moyen âge une de ses meilleures poésies. Le sujet en a été emprunté à ce roman. (Voy. A., XXI, pp. CXLIII-CXLV.)

ROMANS DUS A DES AUTEURS ÉTRANGERS AU DÉPARTEMENT MAIS INTÉRESSANT LE PAYS A DIVERS TITRES.

Albigny (L.-Paul d').

Le coupe-gorge, histoire authentique de l'auberge de Peyrebeille. Privas, impr. du *Patriote de l'Ardèche,* 1886, in-12, grav. ; 2e édit. sous ce titre :

Le coupe-gorge, histoire de l'auberge de Peyrebeille (Ardèche), si tristement célèbre dans les annales du crime par vingt-six ans de vols et d'assassinats, d'après des documents inédits et authentiques et les souvenirs des contemporains, par Paul d'Albigny, rédacteur en chef du *Patriote* de Privas. Privas, impr. du *Patriote,* 1887, in-16.

Beaujoint (J.).

L'auberge de Peirebeilhe, vingt-six ans d'assassinats. Paris, A. Fayard, s. d., in-16.

Le baron Hausmann, alors qu'il était sous-préfet d'Yssingeaux, fit, avec M. Truchard du Molin, qui, lui aussi, débutait dans la magistrature, une excursion dans la Lozère. La nuit les obligea d'entrer dans la sinistre auberge ; mais après avoir dîné dans une chambre laissant beaucoup à désirer sous le rapport de la propreté, ils résolurent de continuer leur route. Un beau clair de lune leur inspira cette heureuse idée. Quand ils apprirent, plus tard, les crimes nombreux qui s'y étaient commis, ils se félicitaient de n'avoir pas couché, dans le coupe-gorge. (*Mémoires du baron Hausmann,* t. I.)

Beauvoir (Roger).

Duels et duellistes. Paris, 1864, gr. in-18, édit. originale.

Il y est question de Mme de Polignac et de Mlle de Nesle, etc., etc.

Bompard (l'abbé A.-Lazare), de Navaron.

Fleur des montagnes ou Marguerite de Salgues (1). Le Puy, Marchessou fils, 1880, in-12 ; 2e édit. 1881, *ibid.*, in-12. Roman historique.

Courtilz de Sandras (Gratien de) (1644-1712). Capitaine au régiment de Champagne, quitta l'armée pour se livrer à la composition de Mémoires qu'il publia, en les attribuant à des contemporains. Les premiers parurent

(1) Aujourd'hui Saugues. L'auteur ayant à retracer des scènes de l'invasion anglaise, au XVe siècle, a dû se servir de la vieille appellation de cette ville, actuellement chef-lieu de canton.

Digitized by Google

en Hollande ; mais il fut obligé de quitter cette nation pour s'être montré trop favorable à la France dans son *Mercure historique et politique* et dans son *Histoire de la guerre de Hollande*. De retour en France, il fut mis à la Bastille, où il passa neuf ans, comme auteur d'un libelle contre de hauts personnages : *Annales de Paris et de la Cour pour les années 1697 et 1698*. On a de lui plus de quarante autres ouvrages sur l'histoire de son temps, tous remplis de faits entièrement faux ou tout au moins altérés. De ce nombre les :

Mémoires de Gaspard, comte de Chavagnac, maréchal de camp aux armées du Roy, lieutenant général des troupes de l'empereur et son ambassadeur en Pologne. Besançon, Rigoine, 1699, 2 vol. in-12. Il y a, dans cet ouvrage, tant de faits controuvés que les bibliographes le classent parmi les romans.

2e édit. : Amsterdam, Malherbe. 1701, 2 vol. in-12, frontispice gravé ; 3e édit. avec cette modification au titre :... maréchal de camp des armées du Roy, général d'artillerie, finissant au commencement de la guerre de 1689. Amsterdam, Malherbe, 1722, 2 vol. in-12.

(Voy. Quérard, *Supercheries litt.*, 2e édit., t. I, col. 706.)

Daudet (Ernest).

1. *Jourdan, coupe-tête*. Paris, C. Marpon et E. Flammarion, in-16, s. d., n° 50 de la col. des auteurs célèbres à 60 c.

2. *L'Expiation*. Paris, La Chaud, 1869, in-12. (*Exécution de Jourdan coupe-tête.*)

3. *Les soixante et une Victimes de la Glacière. Jourdan coupe-tête*. Paris, Lachaud, 1869, in-12.

4. *Les soixante et une Victimes de la Glacière. La Ratapiola*. Paris, *ibid.*, 1869, in-12.

Duplessis (Paul).

Les Grands Jours d'Auvergne. Paris, Schiller aîné, 1854, in-4, 358 pp.

Roman fort intéressant, écrit dans un sens libéral, avec des dictons en idiome auvergnat.

Guéroult (Constant).

Les dames de Chamblas. Paris, E. Dentu, 1882, 2 vol. in-18.

C'est l'assassinat de M. de Marcellange raconté d'une manière très émouvante.

Mahul (S.-E.).

Chaise-Dieu. Réminiscence ancienne. Florence, impr. Botta, 1866, gr. in-8.

Fantaisie littéraire.

Perroud (Cl.), membre de la Société académique du Puy.

Rosette, récit de la campagne, par Cl. Perroud. Le Puy, Marchessou, 1862, in-18 jésus, 72 pp.

Pourret des Gauds (A.).

Le commandeur d'Argental, épisode du XVIe *siècle*. Paris, Th. Pitrat, 1841, in-8, vign. sur chine et port. grav.

Ant. de Chaste, le héros de ce roman, a joué un rôle important dans les guerres de religion. Le marquis d'Urfé, d'Aubigné, les chroniqueurs et historiens du Forez et du Velay parlent longuement du commandeur de Chaste.

Robert (Clémence), romancière.

Mandrin, 1 vol. in-12. Paris, Michel Lévy, 1873.

Sand (George). Pseudonyme de Mme Amantine-Lucile-Aurore Dudevant, née Dupin, romancière et auteur dramatique.

1. *Jean de la Roche*. (*Revue des Deux-Mondes*, nos des 15 octobre, 1er et 15 novembre et 1er décembre 1859.) In-12, 1860, Hachette et Cie. Le même, in-12 1862, Lévy frères, 1872, *ibid.*, in-12.

2. *Le marquis de Villemer*. (Même revue, nos du 15 juillet, 1er et 15 août, 1er et 15 septembre 1860.)

Ces deux romans, dont l'action se passe dans le Velay, renferment des descriptions de sites, des scènes de mœurs de cette province, admirables,

Digitized by Google

autant par la magie du style que par l'exactitude des observations.

Ces ouvrages ont eu de nombreuses éditions.

Le marquis de Villemer. In-12, 1861, Lévy frères. Paris, *ibid.*, 1866, in-12; Paris, *ibid.*, 1872, in-12.

Les mêmes, œuvres choisies de G. Sand. Paris, *ibid.*, 1866, in-12.

L'auteur est venue, vers 1859, visiter les lieux qu'elle décrit si admirablement.

Trognon (Auguste), élève de l'École normale, agrégé, professeur d'histoire au collège Louis-le-Grand, précepteur des fils de Louis-Philippe et auteur d'une vie estimée de la reine Marie-Amélie.

Manuscrits de l'ancienne Abbaye de Saint-Julien de Brioude, 1re partie : Histoire admirable du Franc Harderad et de la vierge Aurélia. Légende du VIIe siècle, retrouvée et traduite par un amateur d'antiquités françaises et publiée par A. Trognon. Paris, chez Brière, libraire-éditeur de la *Collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France,* 1824, 1 vol. in-12.

Manuscrits de l'ancienne Abbaye de Saint-Julien de Brioude. Seconde partie.

Le livre des gestes du roi Childebert III, chronique du VIIIe siècle, retrouvée et traduite, etc. Paris, Brière, 1824, 1 vol. in-12.

2e édit. Paris, Brière, 1825, 1 vol. in-8, 432 pp. Cette histoire est un pastiche, parfaitement réussi. L'auteur avait fait une étude approfondie des vieilles chroniques, aussi a-t-il su donner à ses fictions un tel cachet de vérité que les lecteurs, même les érudits, s'y laissent prendre. Ils ont été préparés à cette mystification par l'avertissement qui se trouve en tête de la seconde partie : « Par post-scriptum M. F.....as demandait, avec instance à son correspondant, que si l'ouvrage avait les honneurs d'une seconde édition, on ne manquât pas d'imprimer le texte latin en regard de la traduction française. C'est au public de décider si notre antiquaire aura cette satisfaction. » Les succès des romans historiques de Walter-Scott ont tenté bien des littérateurs, qui, en cherchant à mettre en action les vieilles chroniques, n'avaient pas, tous, le talent et l'érudition d-A. Trognon. Ces prétendus manuscrits, comme le dit Quérard, ne sont que des pastiches tirés des ouvrages de Grégoire de Tours. (Voy. *France littéraire,* t. IX, p. 558; *Intermédiaire des curieux,* nos du 25 janv. 1883 (XVI, p. 38) et 10 février 1888 (XVI, p. 92.)

Anonymes.

Du Guesclin (*Le livre des faicz de messire*). S. l. n. d., in-fol. imprimé à Lyon, vers 1480.

Cet ouvrage, qui est plutôt un roman de chevalerie qu'un récit historique, a été réimprimé en 1521 et en 1527, etc.

Jourdan coupe-tête et les massacres de la Glacière d'Avignon, par C. S. auteur de l'histoire de la Révolution d'Avignon et du Comtat Venaissin en 89 et années suivantes. Paris, 1849, in-12, 31 pp.

Marabout. Mémoires d'un soldat prisonnier dans la maison de détention du Puy. Le Puy, Guillaume, 1837, in-8, 8 pp.

F. — FACÉTIES ET PIÈCES BURLESQUES. — DISSERTATIONS VULGAIRES ET PLAISANTES

Baudoin (Jean) *, de l'Académie française.

Les œuvres de Lucian de Samosate, auteur grec, de nouveau traduites en françois et illustrées d'annotations et maximes politiques en marge, par J.-B.

Digitized by Google

A Paris, chez Jean Richer, s. d. (1614), in-4. Le privilège est du 10 mai 1613. Titre frontispice avec le portrait de Lucien et huit vignettes séparées, le tout gravé par J. Zievecko Polo.

Homme (L') dans la lune, ou le voyage chimérique fait au monde de la lune, nouvellement découvert par Dominique Gonzalès, aventurier espagnol, autrement dit le courrier volant, mis en nostre langue, p. J. B. (traduit de l'anglois de François Godwin). Paris, F. Piot, 1648, pet. in-8, fig. grav. Autres édit. La Haye, J. Verhoeve, 1651, pet. in-12; A. de Sommaville, 1654, pet. in-8, fig. grav.; Paris, Cochard, 1666, pet. in-12. L'édition originale du livre anglais est de 1638; c'est là que Swift a puisé quelques idées, développées dans son *Gulliver*.

Barbier, Quérard et Brunet donnent divers initialismes sous lesquels J. Baudoin aurait signé sa traduction. I. B. D. F. B. D. « Nous indiquons, dit Quérard, ces initiales d'après le manuel du libraire (II, 1640), mais Barbier donne F. B. D. » (*Supercheries litt.*, t. II, 1re part., col. 325.)

Boyer (Pierre) *, sous le pseudonyme de dr Petrus Beyor.

1. *A une Lycéenne, à propos de gymnastique,* journal *La Haute-Loire.*

2. *Cerveau d'anarchiste* (même journal).

3. *Un instantané : le Vignard,* sous le pseudonyme de Motus. Journal de *La Haute-Loire*, numéro du dimanche 11 mars 1894.

Cadoudal (Georges de) *, né à Lugeac (Haute-Loire).

Honnêtes facéties et menus propos. Paris, Sarlit, 1863, in-12.

Cornut (l'abbé Claude-Louis-Basile) *.

Crisolontia ou supplément au compte rendu du Congrès scientifique — soi-disant — de France, XXIIe session. Le Puy, typ. de Marchessou, s. d. (1855). Pet. in-12.

Bouffonnerie innocente sur les savants du Congrès que l'auteur désigne par des noms dérisoires, tirés du grec. Le facétieux abbé se donne, à lui-même, trois noms de même origine. Il a été ajouté une clé manuscrite à l'exemplaire de la bibliothèque Chaleyer.

Delcros (J.-B.) *.

1. *Bal quand même (le).* Le Puy, Clet, 1840, in-8, 4 pp.

2. *Contrastes (les) et les considérations.* Le Puy, Clet, 1844, in-8, 12 pp.; tiré à 500 ex.

3. *Écho des montagnes (l') ou le Municipal.* Le Puy, Clet, 1840, in-8, 4 pp.

4. *Extrait du Patriote, journal du Puy-de-Dôme.* Le Puy, Clet, 1834, in-8, 4 pp.

5. *Opinion d'un citoyen indifférent et désintéressé au sujet des différends qui se sont élevés entre différents municipaux qui diffèrent d'opinions ; signé : J. B. Delcros.* Le Puy, Clet, 1840, in-8, 16 pp.

6. *Receveur général (le); épisode local. Extrait de : injustice et ingratitude. Histoire contemporaine.* Le Puy, Clet, 1841, in-8, 32 pp.

Fraisse (l'abbé D.-H.) *, curé de Monistrol.

Le Vieux-neuf, T. II, pp. 189-192.

Martin, instituteur à Brives.

Les mangeurs d'araignées. (M., VIII, pp. 44-45.)

Paris l'abbé A.) *.

Le Gant à l'école, du sujet du surnaturel... précédé d'une introduction historique. Par un prêtre du département de la Haute-Loire. Le Puy, Jacquet, lib., 1851, in-12.

Cet ouvrage fut supprimé à son apparition.

Pascal (Adrien) *.

Physiologie du Palais-Royal ; par l'homme à la longue barbe (A. Pascal), *Silhouettes, par Séraphin.* Paris, Lesage, 1841, in-24, vignettes. (L'auteur laissait

Digitized by Google

supposer que cette facétie était écrite par Chodruc-Duclos et les dessins dus au directeur du théâtre des ombres chinoises, deux célébrités du Palais royal, à cette époque.)

Peyrard (François) *, mathématicien et littérateur (1759-1822), sous le pseudonyme de Roetig.

De l'excellence et de la supériorité de la femme au-dessus de l'homme ; par H. Corneille Agrippa (1), *avec le commentaire de Roetig* (F. Peyrard). Paris, Louis, 1803, in-12, 124 pp.

L'ouvrage de Corneille Agrippa : « *Declamatio de nobilitate et præcellentia feminei sexus* », publié à Anvers, 1524, in-8, a été plusieurs fois réimprimé et il en existe six traductions françaises qu'indique le *Manuel du libraire* de Brunet. Queyrard, *Supercheries littéraires*, 2e édit., t. III, col. 441 e).

Tardif (Guillaume) *, professeur de belles-lettres au collège de Navarre, lecteur du roi Charles VIII, traduisit pour ce monarque et pour Anne de Bretagne, vers le milieu du xve siècle, les *Facéties* du Florentin Poggio, qui fut secrétaire de huit papes. Ce sont des contes graveleux dans le goût du temps où ils parurent ; ce qui explique et excuse l'auteur, le traducteur et les augustes personnages qui se délectaient à la lecture de ces jovialités par trop égrillardes. La traduction de G. Tardif a été très souvent réimprimée. C'est, du reste, un des ouvrages du siècle qui précède la renaissance les mieux écrits et caractérisant bien les progrès accomplis, à cette époque de notre histoire litiéraire. Les éditions anciennes ne portent pas le nom du traducteur et cette omission existait encore au xviiie siècle. On n'aurait su à qui attribuer cette traduction, si Tardif n'avait pris soin de nous tirer lui-même d'embarras, dans sa dédicace des *Apologues de Laurent Valle* à Charles VIII : « Pour votre Royale Majesté, entre ses grans affaires récréer, vous ay translaté, le plus pudiquement que j'ai peü, les *Facécies de Poge*. »

Principales éditions de cet ouvrage :

S'ensuyvent les facécies de Poge, translatees de latin en françois qui traictét de plusieurs nouvelles choses morales. Paris, pour Jehan Trepperel ; s. d., petit in-fol. goth. de 58 feuillets à 2 col. ; signatures A.-M. ; avec figures sur bois. Le titre de cette édition porte le chiffre XII ; cette mention, indiquant le nombre des cahiers, se place, habituellement, au verso du titre ou après la préface ou à la fin du vol. (Voy. Brunet, *Manuel du libraire*, t. IV, col. 768, article Poggio.)

S'ensuyuent les || *facecies de Poge* ||, *translatees de la* || *tin en frãçois q̃ traictét* || *de plusieurs nouuelles choses moralles.* || Imprimees nouuellemẽt à Paris XII.....

Cette édition renferme 115 contes.

In-fine : *Cy finissent les facecies de Poge Florentin nouuellement impri* || *mees à Paris par la veufue feu Jehã Trep* || *perel* demourant en la rue neufue Nostre || Dame a l'enseigne de lescu de France, s. d. (vers 1510), in-4°, goth. de 56 ff. non chiff. de 40 lignes à la page, impr. à 2 col., sign. A par 8, BH par 4, I par 8, K-L par 4, M par 6, avec 29 fig. en bois, insérées dans le texte et la marque de Trepperel au verso du dernier feuillet.

Un exemplaire de cette dernière édition fait partie de la riche collection des gothiques de M. le baron James de Rothschild.

(1) C. Agrippa, médecin, né à Cologne en 1486, mort à Grenoble en 1534, eut une existence un peu semblable à celle de Peyrard. Il fut professeur, comme ce dernier, devint médecin de Louise de Savoie, qui fut obligée de se séparer de lui, peu de temps après l'avoir appelé auprès d'elle ; il se retira en Hollande, où il obtint la protection de Marguerite de Parme, fille naturelle de Charles Quint, gouvernante des Pays-Bas, rentra en France, fut emprisonné et enfin, ayant gaspillé sa vie, comme Peyrard, mourut, comme lui, dans un hôpital.

Digitized by Google

Brunet indique une édition petit in-4° de 46 feuillets non chiffrés, qui serait antérieure à Jehan Trepperel ; mais il n'en donne pas le titre. On est porté à penser qu'il n'a fait que reproduire la description fautive du n° 10,833 du catalogue de la seconde partie de la Bibliothèque Lavallière, acquise par le comte d'Artois et réunie, aujourd'hui, à celle de l'Arsenal. Cet exemplaire est incomplet du titre et du troisième feuillet du texte.

Il existe un exemplaire au British-Museum de la traduction par G. Tardif des *Facécies de Pogge*, attribué à Barnabé Chaussard, imprimeur de Lyon, mais dont on ne peut fixer la date. L'exemplaire de la Bibliothèque de l'Arsenal, selon plusieurs bibliophiles, appartiendrait à cette édition lyonnaise et ne serait que la troisième édition de cet ouvrage, voire même la quatrième.

La Bibliothèque nationale possède un exemplaire d'une autre édition gothique, regardée comme la quatrième, mais qui pourrait être antérieure à celle de B. Chaussard, et ainsi décrite :

Les Facecies du po || ge translatée de latin en francoys qui || traictent de plusieurs nouvelles cho||ses moralles. Imprimées nouvelle || ment à Paris, mil cinq cens quarant||eneuf. XIIIC. — On les vend à Paris en la rue neufve Nostre-Dame || à l'eseigne sainct Nicolas. In-4°.

In-fine : *Cy finissent les face||cies de Pogge Florentin, nouvellement imprimées à Paris pour Jean || Bonnefons libraire, demeurant en la rue neufve Nostre Dame A len||seigne Sainct Nicolas lan mil cinq cens quarante neuf.* Au-dessous la marque de Bonfons.

Cette édition, comme celle de la veuve Trepperel, renferme 115 contes, tandis que l'édition de l'Arsenal n'en donne que 112.

En cessant d'être gothiques, les réimpressions de cette traduction parurent en petits formats et furent de moins en moins correctes et de plus en plus incomplètes, ce qui n'empêchait pas les éditions de se succéder et de s'épuiser rapidement.

Indépendamment d'une édition de Lyon, 1558, in-16, on en connaît une dont le titre est entièrement modifié :

Les comptes facétieux et joyeuses récréations de Poge Florentin augmentez de plusieurs choses, par Nicolas Bonfons, demeurant rue neuve Nostre-Dame à l'enseigne Sainct-Nicolas. Paris. 1574, in-16, de 115 feuillets chiffrés, suivis de cinq feuillets de table.

D'après Brunet, le même N. Bonfons donna peu de temps après (vers 1575), une nouvelle édition in-16 de 108 feuillets chiffrés et 4 de tables.

Autres éditions in-16 mentionnées dans le « *Manuel du libraire* ».

Lyon, Pellet, 1600 ; Rouen, Jean du Gor, 1602 ; Paris, Cousturier, 1605. Puis, cet ouvrage semble avoir été délaissé jusqu'aux XVIII° et XIX° siècles :

Les contes de Pogge Florentin, avec des réflexions : Hæ nugæ seria ducunt. Amsterdam, chez Jean-Frédéric Bernard, 1712, pet. in-12, 240 pp., frontispice gravé par Lamswelt. C'est une réimpression faite d'après l'édition de Nicolas Bonfons de 1575 et ne renfermant que 73 facéties. La meilleure édition moderne que nous ayons est celle de M. de Montaiglon.

Les Facécies de Poge Florentin, traitant de plusieurs nouvelles choses morales. Traduction française de Guillaume Tardif, du Puy-en-Velay, lecteur du roi Charles VIII. Réimprimée pour la première fois sur les éditions gothiques, avec une préface et des tables de concordance par Anatole de Montaiglon. Paris, Léon Willem, 1878, in-8, tiré à petit nombre (500 exempl. sur papier de hollande numérotés et 30 sur chine véritable), LII-351 pp.

Cette traduction des contes de Pogge, en vieux français du temps des *Cent nouvelles nouvelles*, est une des productions les plus remarquables du XV° siècle. Elle a un charme particulier pour les amateurs de notre vieille littérature. C'est le langage dont Rabelais a fait un si merveilleux usage.

On ne saurait dire en français de nos jours tant de crudités qu'on tolère,

Digitized by Google

dans la traduction du lecteur royal, grâce aux archaïsmes de ses paraphrases, en remarquant néanmoins que les oreilles de la chaste reine Anne étaient peu faciles à effaroucher.

Vivier (Eugène), le célèbre cor *, né en 1817 et toujours de ce monde.

1. *Au jour le jour. Petite bataille de paragraphes.* Nice, Ventre, s. d., pet. in-12, format album, sans pagination, texte encadré.

2. *Petite débauche de réflexions.* Nice, typographie. Ventre, s d., format in-12, album, texte encadré,

3. *Les petites comédies de la vie.* Paris, librairie illustrée, 1888, in-12 oblong, format album. Imprimé en bleu, texte encadré.

4. *Quelques pensées retenues au passage.* Nice, s. d., in-12, obl.

5. *Sous les rubriques du Figaro : « bataille de phrases » entendues et recueillies.* Nice, chez l'auteur, 1889, in-12 oblong, 2e édit. Nice, ibid., 1890, in-12, format album.

6. *Suite aux petites comédies de la vie. Précédée d'une lettre de Jules Claretie.* Nice, typographie Ventre, 1889, in-32 oblong.

7. *Très peu de ce qu'on entend tous les jours.* Paris, Motteroz, 1879, in-12, papier vergé, filet rouge.

8. *Un dernier stock de phrases en circulation.* Nice, Ventre, 1893, format album in-12, sans pagination.

9. *Un peu de naturalisme modéré.* Nice, typographie Ventre, s. d. format album in-12, texte encadré.

Ces plaquettes n'ont pas été mises en vente; nous pourrions bien n'avoir pas indiqué toutes celles que l'auteur a publiées.

G. — SATIRES ET PAMPHLETS PAR DES ÉCRIVAINS DU VELAY OU CONTRE DES PERSONNAGES DE CETTE PROVINCE

Audiard-Bonnet (J.-B.), né au Puy (1813-1875).

1. *Catéchisme politico-local, pour servir de supplément à la Bluette dramatique.* Le Puy, Clet, 1841, in-8, 2,000 ex.

2. *Fabliaux politiques et moraux ou études critiques sur les travaux de la Société française en général et de celle du Puy en particulier, avec la permission du bon Lafontaine.* Le Puy, Clet, 1841, in-8, 47 pp., 1,000 ex.

Bertholon (César).

1780 et 1829 ou le ministère Wellington-Polignac, à-propos en vers et en trois chants, par César B*** (Bertholon), Lyon, imp. D.-L. Aymé, 1829, in-18. A Paris, chez tous les libraires, in-8, 46 pp.

Dupanclе (Jules).

La Pol-Ignaciade ou la France sauvée, poème en deux chants. Paris, *Les marchands de nouveautés*, 1829; brochure in-12, 31 pp., violente satire.

Gire (A.) *, vétérinaire au Puy.

1. *Mes compliments de bonne année à l'auteur de la Bluette* (Audiard-Bonnet). Le Puy, Gaudelet, 1840, in-8, 4 pp.

2. *Un mot au public.* Le Puy, Guillaume, 1841, in-8, 4 pp.

Giron (Jean-Antoine-Aimé) *, poète et romancier, membre de la Société des gens de lettres.

Les petits-fils des douze Césars, satires françaises-latines. Paris, Didier et Cie, 1874, in-8. Eau-forte de Lorenz Frelich.

En collaboration avec M. Fiston Cyrille.

Hay du Chastelet (Paul), de l'Académie française.

Digitized by Google

L'Adviz aux Absens. Satire dirigée contre ceux qui étaient à Bruxelles, avec la reine-mère (Marie de Médicis), et Monsieur, frère unique du roi. Parmi ces exilés se trouvaient Math. de Morgues et Chanteloube.

M. Ch. Rocher a reproduit cette satire dans les *Tablettes du Velay*, 2e année, 1870-1871, pp. 13 à 18. Il la croyait inédite et anonyme ; ce qui est inexact. (Voy. *Histoire de l'Académie française, par Pélisson*, t. I, p. 226. Paris, Coignard, 1742, 2 vol. in-12.)

Jogand-Pagès (Gabriel).

A bas la calotte ! par Leo Taxil (pseudonyme de Gabriel Jogand-Pagès, littérateur et ancien éditeur). Paris, Strauss, 1879, in-12.

La chasse aux corbeaux (faisant suite au précédent) ; par le même. Paris, librairie anti-cléricale, 1879, in-12.

Parmi les ennemis de la calotte, cite le député Maigne, dont il donne le portrait, accompagné d'une courte notice.

La Fayette (pamphlets anonymes contre le marquis de).

1. *Au revoir, je pars demain*, in-8.

2. *Bassesses de l'armée bleue et conduite abominable du général la Fayette*, in-8.

3. *Calendrier des régénérateurs de la liberté, présenté au général la Fayette*, 1831, placard, in-fol. en largeur.

4. *Cheval blanc (le) et les frères bleus*, in-8.

5. *Confession générale de Paul-Eugène Mottier, dit la Fayette, à l' l'abbé de Saint-Martin...* Paris, s. d., in-12, fig. col.

6. *Confession générale du marquis de la Fayette*, in-8.

7. *Confession de Marie-Antoinette, ci-devant reine de France, au peuple sur ses amours et ses intrigues avec M. de la Fayette, les principaux membres de l'Assemblée nationale et ses projets de contre-révolution.* S. l. n. d., in-8 de 16 pp. Pamphlet violent et ordurier.

8. *Conseils aux gardes nationales*, in-8.

9. *Conspiration du club des Jacobins contre M. de la Fayette*, in-8, s. l. n. d. (fin de 1790).

10. *Correspondance de Louis-Philippe d'Orléans, avec Louis XVI, la reine, la Fayette et autres*, 1800. S. l., in-8, portr.

11. *Crimes de la Fayette en France, seulement depuis la Révolution et depuis sa nomination au grade de général.* In-8, s. d. (1792.)

Cette pièce est attribuée à Marat dans le catalogue Lairtullier.

12. *Détails de ce qui s'est passé à la fédération, le 14 juillet 1790.* Anecdote sur la reine, s. l. in-8.

13. *Dialogue entre le docteur Quickly et M. Amen, patriote impartial, touchant la Fayette.* Londres, 1790, in-8.

14. *Échappé du palais (l') ou le général Jaquot (la Fayette) perdu.* Anonyme, s. l. n. d. (1792).

15. *Émigration du général la Fayette du camp devant Sedan.* Vignette, in-16.

16. *Entrevue du duc d'Orléans et du général la Fayette*, 1790, in-8, en vers.

17. *Espion patriote à Paris (l')*, *manuscrit trouvé dans le secrétaire de la Fayette*, s'imprime à la Samaritaine, octobre 1789, in-8.

18. *Furet parisien à l'Hôtel-de-ville (le)*, 1789, 9 numéros, pet. in-8, 104 pp. contre la Fayette, Bailly et la reine.

19. *Grandes questions à résoudre* par les amis de *MM. Necker, Bailly, la Fayette, et par tous ceux qui se piquent d'aristocratie ou de démagogie.* S. l. n. d. in-8.

20. *Interrogatoire du général de la Fayette par devant les grands jurés du Palais-Royal et de la terrasse des Feuillants. Avec les conclusions du procureur général de la vérité et le jugement de la cour du public.* S. l. n. d. in-8, 48 pp.

21. *La Fayette et d'Orléans jugés par la nation*, in-8.

22. *La Fayette traité comme il le mérite*, br. in-8, 1792.

23. *La joyeuse semaine, opuscule patriotique*, dédiée à tous les bons Français ; détails plaisants de ce qui

Digitized by Google

s'est passé du 12 au 18 juillet 1790. (Fête de la fédération), in-8.

24. *La justification. Réponse à la justification* de la Fayette ou le cri de l'indignation d'un bon citoyen. Réponse : Point de grâce à M. de la Fayette, in-8.

25. *Le général la Pique au général la Fayette*, in-8.

26. *Le portefeuille de Louis-Philippe d'Orléans, trouvé dans la poche de M. la Fayette*, impr. du Pont-Neuf, 1791, in-8, 35 pp., frontispice.

27. *Les adieux de la Fayette et de cadet Capet à Antoinette et sa dernière correspondance*, 8 pp.

28. *Marie-Antoinette dans l'embarras* ou *Correspondance de la Fayette avec le roi, la reine, la Tour du Pin et autres*, 1790, 48 pp.

29. *Nouveau catéchisme militaire, approuvé par M. de la Fayette pour l'instruction des citoyens*, 1789, in-8.

30. *Nouveau siège du palais par le général Motier*, octobre 1790, in-8, s. l.

31. *Nouvelle conspiration découverte par de la Fayette*, 1791, br. in-8, 15 pp.

32. *Oraison funèbre prononcée par le cheval blanc du ci-devant M. de la Fayette au camp fédératif, en l'honneur des assassins du régiment de Châteauvieux et des patriotes de Nancy*. Sans mentions de lieu, de date, etc.

33. *Quel ridicule appel aux 83 mille par Charron*, br. in-8.

34. *Réponse, point de grâce à M. de la Fayette*, in-8.

35. *Résurrection du malheureux, assommé quai de la Ferraille ou miracle du grand la Fayette*, br. in-8.

36. *Soirées amoureuses du général Mottier et de la belle Antoinette, par le petit épagneul de l'Autrichienne*, 1790, 32 pp.

Autre édition : *Persépolis*, 1792, in-8.

37. *Soirées amoureuses du général Mottier et de la belle Antoinette*, pièce révolutionnaire, réimprimée textuellement, d'après l'édit. orig. et rarissime de 1790. Neuchâtel, 1872, pet. in-8, tirée à 100 exemp. Pamphlet scandaleux.

38. *Tocsin des élections (le)*. Paris, Thoisnier-Desplaces, 1827, in-8, 20 pp.

39. *Toute la vérité ou Histoire impartiale de toutes les factions sorties des Jacobins, depuis la Fayette jusqu'à Carrier*. Signé à la fin : Nadrelaxe (anagramme d'Alexandre). A Paris, chez les marchands de nouveautés, s. d., in-8, 24 pp.

40. *Vie publique et privée de M. le marquis de la Fayette; avec des détails sur l'affaire du 6 octobre, etc.* S. l., 1791, in-8.

41. *Vie privée, impartiale, politique, militaire et domestique du marquis de La Fayette, général des Bleuets, pour servir de supplément à la nécrologie des hommes célèbres du* XVIII^e^ *siècle, et de clef aux révolutions française et américaine. Dédiée aux soixante districts de Paris.* Paris, imp. particulière de M. de Bastide, président du district de Saint-Roch, 1790, in-8.

Rare et curieux pamphlet en forme de poème contre La Fayette et sa femme; il contient des détails curieux sur la vie et les débuts du général. Le VIII^e^ chap. a pour sommaire : Revue des J... F... de l'armée parisienne du Champ-de-Mars.

42. *Voilà les crimes de La Fayette*, in-8.

Laizer (le chevalier L. de).

Confession générale de M. Necker et de l'Assemblée nationale, avec des prières analogues aux circonstances, corrigées et augmentées par M. Bailli (sic) et M. le marquis de La Fayette. 12 février 1790, in-8, 86 pp. avec un frontispice gravé, dont l'explication est au verso du titre.

Le chevalier L. de Laizer, membre du district des Minimes, auteur de ce pamphlet, fut arrêté, le 27 février, par un commissaire du Châtelet. Le district des Minimes demanda qu'il fût mis, dans les vingt-quatre heures, entre les mains de la justice, protestant contre une arrestation aussi arbitraire. (Voy. Barbier, *Dict. des Anon.*, t. II, col. 680.)

Marcet de la Roche-Arnaud (Martial) *, fils de François Marcet, boucher

Digitized by Google

au Puy, et de Jeanne Talloyre, est né dans cette ville, vers 1807. Après avoir fait ses études classiques dans un petit séminaire, sans doute dans celui de la Chartreuse au Puy, il entra au noviciat des jésuites à Montrouge, près Paris, à l'âge de seize ans. Il avait environ vingt-trois ans lorsqu'il publia, en 1826, son premier écrit : *Les jésuites modernes*. Il ne serait donc resté que deux ou trois ans dans cet établissement. Selon toute apparence, il demeura à Paris, au moins jusqu'en 1845, époque où il publia son *Mémoire à consulter*. A partir de cette époque, on ignore ce qu'il est devenu ; cependant, un intermédiairiste dit qu'il serait mort en 1860, à l'âge de cinquante-trois ans, à Autreville (Aisne) ; mais que le fait demandait à être vérifié. (Voy. *Intermédiaire* du 10 décembre 1878, t. XI, p. 710.) Avant la fin de la Restauration, M. Marcet prit une part militante dans la campagne menée contre les jésuites et ne fut pas un des moins ardents pamphlétaires. Ses livres firent quelque bruit. On ne peut refuser à cet écrivain un certain talent ; mais il faut regretter, pour lui, qu'il l'ait employé à se faire diffamateur. L'aveu de ses impostures l'a-t-il bien réhabilité ?

1. *Dénonciation au roi. Lettre adressée à S. M. Charles X et remise à Mgr. le Dauphin, le 15 août*. Paris, les marchands de nouveautés, 1829, in-8, 32 pp.

2. *Les jésuites modernes, pour faire suite au mémoire de M. le comte de Montlosier*. Paris, A. Dupont, 1826, in-8, 200 pp. Deux édit. la même année.

3. *Mémoires d'un jeune jésuite, ou conjuration de Montrouge, développée par des faits*. Paris, ibid., 1828, in-8, 368 pp. fac-similé de deux certificats délivrés à l'auteur par les RR. PP. Richardot et Chanson. Quatre édit. la même année.

La première édition de ce livre aurait paru sous ce titre : *Mémoire d'un jeune jésuite, depuis l'âge de seize ans jusqu'à vingt-quatre*, in-8 (voy. abbé Sauzet, *Bibliogr. de la Haute-Loire*, A. XIV, p. 566). C'est d'après ces mémoires qu'a été fait le livre intitulé : *Les amours d'un jésuite ou mémoires historiques sur l'abbé Martial Marcet de la Roche-Arnaud, de la Cie de Jésus, suivis de ses lettres érotiques à Julie ;* par Mme Anna-Maria Yung. Paris, les marchands de nouveautés, 1828, in-12, 242 pp., avec le portrait de Mlle Julie, lithog. par Mlle Fromentin.

Les *Mémoires d'un jeune jésuite* ont été traduits en castillan :

Memorias de un jesuite joven, o conjuration de Montrouge, puesta de manifiesto por los hechos ; traducidas en castellano sobre le cuerta edicion. Paris, de l'impr. de P. Renouard, 1829, 2 vol. in-12.

4. *Mémoire à consulter sur le rétablissement légal des jésuites en France*. Paris, J. Laisné, 1845, in-12.

Marcet de la Roche-Arnaud y fait la déclaration suivante : « *Je désavoue entièrement et de bonne foi tous les écrits que j'ai publiés contre les jésuites en 1827, 1828 et 1829, non point comme n'étant pas de moi, mais comme les fruits honteux d'une vengeance pleine d'impostures et, comme tels, je les livre, ainsi que dès longtemps je les ai livrés, au blâme ou plutôt à l'oubli de tous.* »

5. *Nouveau mémoire à consulter du jeune jésuite sur l'état actuel des jésuites en France, des évêques et des prêtres, suivi de la pétition à la chambre des députés*. Paris, Emm. Delaroque, 1829, in-8. Bruxelles, 1829, in-12, 260 pp. curieuse vignette attribuée à H. Monnier.

6. *Sept bêtes de Montrouge* (*Les*), *prophétie et apocalypse ; manuscrit trouvé dans le noviciat des jésuites de Paris ; publié et commenté par Martial Marcet de la Roche-Arnaud, avec des notes critiques d'un franc gaulois*. Paris L'huillier, éditeur, 1829, in-8, 66 pp.

Des exemplaires portent sur le titre : seconde édit., ils ont été mis en circulation en même temps.

Ouvrages annoncés en 1829 pour paraître prochainement :

1° *Le jeune prêtre selon l'ordre constitutionnel ou code de modération*. 1 vol. in-18.

Digitized by Google

2° *Les jésuites à robe courte*. 1 vol. in-8.

En 1845, était également annoncée, pour paraître prochainement, au verso de la couverture du *Mémoire à consulter sur le rétablissement des jésuites* :

3. *Histoire populaire, impartiale des jésuites, par Marcet-Martial de la Roche-Arnaud*, un beau vol. grand in-18, format anglais, orné de 30 portraits gravés des généraux de l'ordre. Ces trois ouvrages n'ont, vraisemblablement, pas été imprimés.

Pagne (Thomas) :

Common Sense (Le sens commun), le général Lafayette est visé dans cet écrit.

Peltier (Jean-Gabriel), journaliste, mort en 1825.

Les Actes des Apôtres. Ce journal eut 311 numéros de novembre 1789 au mois d'octobre 1791, formant dix vol. in-8 et onze numéros. Il existe une édition contrefaite. Paris, 20 vol. in-12. Louis XVI fit signifier par M. de La Porte, son intendant de la liste civile au principal rédacteur, l'ordre d'en cesser la publication. Ce journal renferme un grand nombre d'attaques contre Camus, député de la Haute-Loire, et contre Lafayette ; des chansons et des boutades en vers, visant le même député et le général de la garde nationale. Sur Camus, voir les numéros 93, pp. 10 à 15, *Lettres aux 45 auteurs des Actes des Apôtres ;* le *Livre rouge*, n° 98, pp. 7 à 9 ; n°s 166-167, p. 25, *Problèmes à résoudre ;* n° 202, *Romance*, p. 12 ; n° 206, pp. 11 et 12, *Adresse à M. Camus*, chanson, sur l'air : *Où allez-vous, monsieur l'abbé*, p. 13, *Deux épigrammes ;* n° 233, *un dixain* signé Voltaire, sert d'épigraphe au *Nouveau banquet des Augures*... Dialogue dont Mucas (anagramme de Camus) est un des personnages.

Voir sur Lafayette :

N° 25, p. 10. *Épigramme sur M. de La Fayette aux Champs-Élysées*, le 24 janvier 1790 ; n° 34, pp. 7 à 9, *Copie de la lettre écrite à M. de La Fayette, dans la nuit d'hier à aujourd'hui*, 27 février 1790 ; n° 34, *Appel de MM. les députés* (rapprochements de noms plaisants), ceux de La Fayette et Camus sont cités ; *La grande conspiration contre M. de La Fayette et la nation, qui devait avoir lieu le samedi 16 janvier 1790*. (N° 39 des *Actes des apôtres*) ; n°s 166, 167, p. 25, *Problèmes à résoudre ;* n° 170, p. 14, *Tric-trac national ;* n° 200, p. 14, *Dialogue ;* n° 202, *Romance*, p. 12 ; n° 206, p. 6, *Noël nouveau ;* n° 224, pp. 11 et 12, *Chanson sur l'air de Malbroug*, pp. 12 à 14 ; n° 247, pp. 15 et 16, *Les trois visions*, chanson sur l'air : *Avez-vous vu mon bien-aimé ; Neckro-analogie.*

Voir sur Mylord Onslow, dont un fils, marié en Auvergne, avait accepté, en 1790, une place d'officier municipal, n° 84, p. 11, *Bulletin de Londres*.

Pillet (Fabien), littérateur (1772-1855).

Manuscrit de 1905, ou explication des salons de Curtius au XX° *siècle, par Gab. Fictor* (F. Pillet). Paris, 1827, 2 vol. in-12.

Renferme un portrait satyrique du général Lafayette.

Polignac (pamphlets contre M^me^ la duchesse de) (1).

(1) Yolande-Martine-Gabrielle de Polastron, duchesse de Polignac, née vers 1749, mourut à Vienne, en Autriche, le 2 décembre 1793. Il n'est pas de femme qui ait été plus calomniée, plus poursuivie par la haine et l'envie que ne le fut cette respectable amie de la Reine. Il parut tant de libelles infâmes pour la perdre, qu'il est resté, dans l'esprit des masses et des gens crédules, l'idée que la gouvernante des enfants de France était un monstre. C'était la plus belle, la plus aimable personne de la cour. Elle avait l'air si jeune qu'on pouvait la croire sœur de sa fille, la duchesse de Guiche. Ces avantages n'étaient rien à côté de ses qualités morales. Elle avait une douceur d'ange, l'esprit fin, le jugement solide, un cœur d'or. La reine, en la choisissant pour amie, s'est honorée et justifiée des médisances dont elle fut elle-même la plus grande victime. Le souvenir de leur martyre est confondu dans les mêmes regrets et dans le même respect.

Digitized by Google

1. *Adieux de la duchesse de Polignac aux Français*, s. l. n. d. (vers 1792), in-8, 8 pp. suivis des *Adieux des Français à Mme la duchesse de Polignac*, s. l. n. d. (1782), in-8. Fleuron, une abeille, 8 pp.

2. *Agonie de Mme de P***; son acte de contrition et son rétablissement au moyen du vinaigre des quatre voleurs, distillé par G***; se vend à Londres, rue de l'Orangerie et à Paris, chez le secrétaire des commandements de Mgr l'archevêque de Paris*, 1789, in-8.

3. *Almanach des honnêtes femmes pour l'année 1790. De l'imprimerie de la société joyeuse*, in-8, avec une gravure libre et satyrique du temps, sur la duchesse de Polignac : *Et lassata viri, non dum satiata recessit.*

4. *Boudoir de Mme la duchesse de P*** et rapport des scènes les plus curieuses.* S. l. (Paris), n. d. (1789), in-8.

5. *C'est incroyable ou la confession, amphigouri-tragi-comique*, 5 numéros in-8.

Très rare, le n° 2 est consacré à MMmes de Polignac et de la Motte.

6. *Conférence entre Madame de Polignac et Madame de la Motte au parc Saint-James (8 août 1789), ou lettre de M. de Vaudreuil à un abbé fort connu.* S. l. n. d., in-8 de 15 pp. Rare.

7. *Confession et repentir de Mme de P***, ou la nouvelle repentie. Réponse à la confession de Mme de P***, ou les mille et un meâ culpâ.* S. l. Paris, 1789, 2 br. in-8 de 7 et 13 pp. Rare, surtout la 2e partie.

8. *Correspondance de la reine avec d'illustres personnages.* S. l., 1790, in-18. Portrait de la duchesse de Polignac, s. n. de gr.

Cette correspondance n'a aucun caractère d'authenticité. Un certain nombre des lettres qui la composent sont adressées à Mme de Polignac. Le volume, bien édité, renferme quelques réponses, également apocryphes. On doit donc regarder cet ouvrage comme un pamphlet des plus violents contre la reine, les princes et les personnes de la cour.

9. *Correspondance secrète de plusieurs grands personnages illustres de la fin du* XVIIIe *siècle, ou Mémoires importants pour servir à l'histoire du temps (par P.-J.-A. Roussel).* Londres et Paris, Lerouge, 1802, in-8, VIII-279 pp.

La France littéraire donne la clef des noms sous lesquels l'auteur cache ses personnages : Elos et Vixoloiis est Louis XVI, Isla et de Martinore (Marie-Antoinette) et de Martinore de Rancef (Marie-Antoinette de France), Mme Julius est Mme Jules de Polignac, etc., etc.

Voy. Barb., *Anon.*, t. II, col. 778 a.

10. *Conversation de Madame la princesse de P..... avec Mme Necker.* In-8, s. l. n. d., avec figure.

11. *Courrier nocturne du 22 juillet 1789*, in-8.

Où il est question de Mme de Polignac et de M. Berthier de Sauvigny.

12. *Facéties révolutionnaires sur Mme de Polignac. Le boudoir, la maladie, confession et repentir, réponse à la confession, testament, conférence avec Mme de la Motte; lettre, agonie, adieux. Avec une notice historique.* Neufchâtel, imprimé par les presses de la Société, 1872, in-12, front. grav. Tiré à 100 exempl. sur papier vergé.

Réimpression de brochures rares,

13. *Grande désolation de la duchesse de Polignac.* (Voir *Journal universel ou Révolution des royaumes par une Société de patriotes et rédigé par Audouin, sapeur du bataillon des Carmes*, in-8.)

14. *Hier. A Asnière*, de l'impr. des frères Baudets, chevaliers instituteurs de l'ordre de Vernon. S. l. 1789, in-8, figure.

Curieuse pièce dans laquelle se trouve un violent article contre Mme de Polignac.

15. *Jugement national rendu en dernier ressort par le Comité général des diettines du Palais-Royal, à Paris, 1789*, br. in-8. Condamnation contre le comte d'Artois, la duchesse de Polignac et autres.

16. *L'Autrichienne en goguette ou l'orgie royale, opéra-proverbe composé par un garde du corps et publié depuis*

Digitized by Google

la liberté de la presse et mis en musique par la reine. S. l. (Paris), 1789, in-8, 16 pp.

Pièce ordurière dans laquelle Marie-Antoinette, le comte d'Artois, la duchesse de Polignac et autres personnages sont mis en scène. Très rare.

17. *La chasse aux bêtes puantes et féroces, qui après avoir inondé les bois et les plaines, se sont répandues à la cour et à la capitale : suivie de la liste des proscrits et notices des peines qui leur seront infligées par contumace,* 1789, in-8. S. l. n. d.

18. *La dernière ressource de Mme de Polignac, ou dialogue entre cette dame, son confesseur, un médecin anglais et un baron Suisse,* in-8.

19. *La galerie des dames françaises pour servir de suite à la galerie des États généraux.* (Par J.-P.-L. de Luchet, P.-A.-F. Choderlos de Laclos et autres.) Londres, 1790, in-8, 207 pp.

Renferme une notice sur Mme de Polignac.

20. *La haine des révolutionnaires contre la duchesse de Polignac se révèle par de nombreux et dégoûtants libelles ; dont on trouve les titres de plusieurs dans le catalogue de la collection révolutionnaire du comte de la Bédoyère.* Paris, 1862, in-8, n° 827.

21. *La trahison poursuivie par la liberté, hommage aux Suisses, qui n'ont pas voulu recevoir chez eux Mme de Polignac,* in-8, s. l. n. d.

22. *Le banquet des proscrits où l'on entendra raisonner bien des gens,* 1789, in-8.

Conversations, quelque peu lestes, entre Mme de Polignac, l'abbé Vermond, les princes de Condé, de Bourbon et autres.

23. *Le dernier cri du monstre, conte indien.* Juillet 1789, in-8, 16 pp.

Allégorie dans laquelle figurent, sous des noms supposés, différents personnages de la cour, le duc d'Orléans, Mme de Polignac, etc., etc.

24. *Les imitateurs de Charles IX, ou les conspirateurs foudroyés, drame en 5 actes et en prose, orné de 5 gravures.* Paris, de l'imprimerie du clergé et de la noblesse de France, dans une des caves ignorées des Grands-Augustins, 1790, in-8.

Pamphlets contre la reine, la duchesse de Polignac, le comte d'Artois. Rare.

25. *Les intrigues du cabinet de la duchesse de Polignac, pièce curieuse, calquée sur la narration d'un valet de chambre de cette duchesse, qui a tout écrit, après avoir tout entendu.* S. l. 1790, in-8.

26. *Les intrigues découvertes d'une haute femme de la cour, renommée par ses mauvaises actions, dont la fin est prédite par Mathieu Laensberg ;* 10 août 1789, in-8, s. l.

27. *Lettre de Mme de Polignac.* Paris, s. d. (1789), in-8, 4 pp. Pamphlet.

28. *Maladie de Mme la duchesse de P*** qui a infecté la cour, Versailles et Paris, extrait du rapport fait au roi par la faculté de médecine au mois de juillet 1789,* in-8, de 19 pp. S. l.

Violent pamphlet contre Mme de Polignac, attribué au marquis de Martinville.

29. *Mémoire sur la vie et le caractère de Mme la duchesse de Polignac, avec des anecdotes intéressantes sur la Révolution.* Hambourg, 1796, in-8.

30. *Mémoires de la duchesse de Polignac.* Londres, 1794, in-12.

Traduits en allemand : *S. c. l. Ueber das leben und den character der Herzog p. Polignac, nebst einigen anecdoten betreffend die Person der Kœnigin Marie Antoinette.* Berl., 1796, in-8.

31. *Mémoires de la duchesse de Polignac, avec des particularités sur sa liaison avec Marie-Antoinette.* Paris, an V, in-8 de 108 pp. Rare.

32. *La Messaline françoise ou les nuits de la duchesse de Po(lignac) et aventures mystérieuses de la princesse d'Hé(l... et de la... (reine), ouvrage fort utile à tous les jeunes qui voudront faire un court* (sic) *de libertinage, par l'abbé, compagnon de la fuite de la duchesse de Polignac.* A Tribaldis, 1789, pet. in-12. Très rare, illustré de 4 grav. libres sur chine.

Digitized by Google

La Messaline française, ou les nuits de la duchesse de Po... et avantures mystérieuses de la princesse d'Ilé... et de La... Ouvrage fort utile à tous les jeunes gens qui voudront faire un court (sic) *de libertinage, par l'abbé, compagnon de la fuite de la duchesse de Polignac.* Paris, au Palais-Royal, s. d., in-12, front. grav.

Réimpression de l'édit. originale publiée en 1789. (Catal. de la bibl. Chaleyer.)

33. *Petite histoire d'une grande dame* [*Mme de Polignac*] *connue par ses intrigues dans une grande cour. La fin de sa vie sera prédite par Nostradamus.* S. l. (Paris), Cailleau fils, s. d. (9 août 1789), in-8, 8 pp.

34. *Réception du comte d'Artois chez l'électeur de Cologne, frère de la reine de France.* A Bruxelles, de l'impr. de Linguet, 1789, in-8.

Violent pamphlet sur les relations du comte d'Artois avec la reine et Mme de Polignac.

35. *Remède à la guérison entière de la maladie de Mme de Polignac, par un médecin patriote.* Paris, Letellier, 1789, in-8, 8 pp.

36. *Testament de Mme de Polignac,* s. l. [Paris], impr. de Laporte, n. d. [1789], in-8, 24 pp. rare.

37. « *Une louve de Barbarie, élevée par curiosité par la famille de Polignac, etc.* » S. l. n. d.

38. *Vie de G. Y. M. de Polastron, duchesse de Polignac.* Brunswick, 1817, in-8.

Retaux de Villette.

Mémoire historique des intrigues de la cour et de ce qui s'est passé entre la reine, le comte d'Artois, le cardinal de Rohan, Mme de Polignac, Mme de la Motte, Cagliostro et MM. de Breteuil et de Vergennes. Venise, 1790, in-8.

Ce pamphlet est du triste personnage qui aida Mme de la Motte dans son œuvre d'intrigues et de perfidie et exécuta, en présence de cette abominable femme et du stupide cardinal de Rohan, la fausse signature.

Vallès (Jules) *.

1. *L'Argent, par un homme de lettres devenu homme de bourse. Rentiers, agioteurs, millionnaires.* Paris, Ledoyen, 1857, in-12.

Ouvrage devenu rare, avec la couverture jaune d'or, ornée de la pièce de 5 fr., autour de laquelle s'enroule en cercle, comme une auréole, ces mots : « Je vaux cinq au contrôle et cent dans la coulisse. » L'actionnaire, son passé. M. Ventru et son dîner. Géographie de la bourse. Coulisses et coulissiers, etc. A la fin du volume se trouvent les adresses des agents de change, près la Bourse, dans les départements, des courtiers, banquiers et institutions de crédit.

Pamphlet anonyme (voy. Quérard, *Supercheries littéraires,* 2e édit., t. II, col. 293.)

Imprimé à 1,000 exemplaires, à Nantes, aux frais de l'auteur, qui, ne pouvant s'acquitter, prit l'engagement de rester au service de l'imprimeur. Mais Vallès ne tint pas l'engagement contracté et sortit de l'imprimerie de M. Dumelais, peu de temps après la remise des volumes, sans avoir payé sa dette. Le volume ayant été remarqué, Villemessant prit Vallès au *Figaro* bi-hebdomadaire pour rédiger le bulletin de la bourse.

2. *La femme Bonaparte, ses amants, ses orgies, par le citoyen Vendex.* Paris, Martinon, s. d., gr. in-8.

Pamphlet dégoûtant, paru pendant le siège.

3. *La fille Mathilde Bonaparte, femme Demidoff, par le citoyen Vendex.* Paris, Martinon, s. d., gr. in-8.

Pamphlet violent, paru à Paris, pendant le siège.

4. *Les passe-temps secrets de Napoléon III, par Victor Vendex* [*Jules Vallès*]. Londres, 1871, in-8.

Vidal (Léon) et Léon **Gozlan.**

Feu partout, voilà le ministère Polignac!! Paris, L. Dureuil, 1829, in-8, 75 pp.

Voir Barbier, *Dict. des anonymes,* t. II, col. 454.

Digitized by Google

Vivier (Eugène), né à Brioude (1817).

Le petit catéchisme théâtral, expliquant par demandes et par réponses les mystères de la nouvelle direction du grand théâtre de Lyon. Lyon, 1842, in-18. Bluette des plus humoristiques dirigée contre un certain Siran, de rapace mémoire.

Anonymes.

Les représailles, poème satyrique. S. l. n. d., imprimé au Puy, en 1790, 7 pp., in-8, dirigées contre le Fréron de Dorlhac, curé de Saint-Georges, Reynier, Miremont, l'auteur de « *La Pononade* », et l'abbé Laurent. (Catalogue Brun, de Lyon, fév. 1876, in-12.)

Satyre en vers.

S. l. n. d., mais imprimée au Puy, en 1790. 3 pp. in-8. Mgr de Galard, sous un nom supposé, Bergougnou, cerbère hideux du vil abbé Laurent, ce faiseur d'almanach, l'auteur de la *Puysiade* (?) sont pris à parti. (Catalogue de Brun, libraire à Lyon, fév. 1876.)

Toute la vérité, ou Histoire impartiale de toutes les factions sorties des Jacobins, depuis Lafayette jusqu'à Carrier. A Paris, chez les marchands de nouveautés, s. d., in-8, 24 pp. Cet écrit est signé : Nadrelaxe, anagramme d'Alexandre.

H. — PHILOLOGIE

1. CRITIQUE.

Artis (d') ou **Dartis** * (Jean), XVII^e^ siècle.

J. Ar. C. (Joannis Artisii seu Dartis), *animadversiones in Annales Baronii et Casauboni Exercitationes.* Paris, 1616, in-8. Réimprimé sous la même date avec le nom de l'auteur.

Assézat de Bouteyre (Antoine-Eugène) *, magistrat (1817- .)

Travaux scientifiques et littéraires de la Haute-Loire. (*L'Art en province*, 3^e^ année, 1838, pp. 194-195.)

Bouchaud (P. de).

Pierre de Nolhac et son œuvre. (*Revue du Lyonnais*, novembre 1894, fin décembre 1894.) Tir. à part. Paris, 1896, in-8.

Bouillé (Louis-Joseph-Amour, marquis de) *, lieutenant général, fils du général en chef de l'armée de la Meuse (1769-1850).

Commentaire politique et historique sur le traité du prince de Machiavel et sur l'anti-Machiavel de Frédéric II. Paris, 1827, Dupont, in-8.

Brunoy (le P.).

Étude sur l'Anti-Lucrèce du cardinal de Polignac.

(Voy. *Mémoires de Trévoux*, mai 1722.)

Cadoudal (Georges de) *.

Les signes du temps, critiques littéraires et morales. Paris, Lecoffre et C^ie^, in-12, 1861. M. G. de Cadoudal a été critique littéraire au journal *l'Union*.

Calemard de Lafayette (Charles) *.

Dante, Michel-Ange, Machiavel. Paris, Eug. Didier, 1852, in-12.

En préparation, nouvelle édit., entièrement refondue : a-t-elle été publiée ?

Cellières (Laurent) *, jésuite, poète latin et auteur d'un traité sur l'Art poétique.

1. *Une interprétation latine, avec des notes critiques sur les Odes d'Anacréon et sur les Fables d'Ésope.*

2. *Un commentaire du premier livre de Lucain.*

Ces deux opuscules ne sont connus que par la mention, fort incomplète, qu'en a faite le P. Colonia, dans l'*Histoire litt. de Lyon*, t. II, p. 722.

Digitized by Google

Conchon (H.), conseiller à la cour royale de Riom.

Rapport à l'Académie de Clermont sur l'ouvrage de M. Mandet intitulé : Histoire poétique et littéraire de l'ancien Velay, in-8 (sans autres mentions).

Damien, professeur de littérature ancienne à la Faculté des lettres de Clermont.

Étude sur l'éloquence de la chaire, en France, au commencement du XVII^e^ *siècle : André Valladier.* Mém. proposé pour une lecture, à la réunion des Soc. sav. à la Sorbonne, par M. Damien, professeur de littérature.

Inséré dans les M., IV, année 1883-1885, pp. 206 à 234.

Delisle (Léopold).

Rapport sur le concours d'histoire, 1866.

Mentionnant, avec des notes explicatives, les cartulaires de Saint-Julien de Brioude et de Sauxillanges, publiés par M. H. Doniol.

Desdevises du Dezert, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Clermont.

Rapport lu à la rentrée des facultés (18 novembre 1869), relatif au prix d'histoire institué par décret du 30 mars 1869. Clermont, impr. Mont-Louis, 1869, in-8.

Le prix de 1,000 fr. fut décerné à M. Chassaing, pour son édition des *Chroniques* d'Ét. Médicis.

Dorlhac de Borne (Alphonse), né au Puy.

Les poètes pendant la Révolution française, essai d'histoire littéraire, conférence faite à Auxerre en 1866, Auxerre, Gallet, 1868, in-8, 64 pp.

(Écouchard Lebrun, Rouget de Lisle et Roucher.)

Dupuy (Adrien) *, agrégé de l'Université, inspecteur d'académie, chevalier de la Légion d'honneur.

Histoire de la littérature au XVII^e^ *siècle.* Paris, E. Leroux, éditeur, 1892, in-8.

Eyrand (Achille) *, membre de la Soc. des gens de lettres (1821-1882).

Mémoire lu au Congrès scientifique de France, tenu au Puy, en 1856, sur cette question du programme : *Par quels moyens pourrait-on étendre et fortifier le goût des lettres?* (C. S. t. II, pp. 689 à 708.)

Fages de Chaulnes (Gabriel de) *.

1. *Étude critique sur la poésie agricole (Le poème des champs de M. Ch. Calemard de la Fayette).* (Extrait des *Mém. de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans,* année 1868.) (Un exemplaire à la bibl. du Musée du Puy.)

2. *Rapport sur un mémoire de l'abbé Vissac : utilité de l'étude des lettres,* présenté comme titre d'admission à la Soc. acad. du Puy. (A. XXXIII, pp. 46-51.)

Grellet de la Deyte (Félix) *, avocat, représentant du peuple à l'Assemblée constituante, etc.

L'Ancien Bourbonnais. Sous ce titre, il fit paraître, dans *l'Art en province* (4^e^ année, (1839), 3^e^ livr., pp. 76-79), un compte rendu du bel et savant ouvrage de MM. Achille Allier, Ad. Michel et Louis Batissier.

Grenier (Pierre-Antoine) *, professeur et journaliste, né à Brioude, élève de l'École normale et de l'École d'Athènes (1823-1881).

1. *De descriptionibus apud Homerum. Auctore Grenier.* In Claramontii lyceo professore. Lugduni, ex typis A. Vingtrinier, 1858, in-8, 47 pp.

2. *Idées nouvelles sur Homère.* Paris, A. Durand, 1861, in-8.

3. *La vie et les poésies de Saint-Grégoire de Nazianze. Thèse pour le doctorat ès lettres, présentée à la faculté de Lyon.* Paris, A. Durand et Clermont-Ferrand, Hubler, 1858, in-8.

Hurlez, directeur de l'École normale au Puy, membre de la Société académique.

Rapport sur les poésies (fables) pré-

Digitized by Google

sentées par M. P. Gaubert, agronome à Brioude. (A., XV, pp. 52-58.)

Irailh (l'abbé Augustin-Simon) * (1719-1794).

Querelles littéraires ou *Mémoires pour servir à l'histoire des révolutions de la république des lettres, depuis Homère jusqu'à nos jours.* Paris, Durand, 1761, in-12, 4 vol. XVI-361-441-316-326 pp.

Cet ouvrage accuse de grandes recherches, il en exigeait davantage encore. Il fit néanmoins quelque bruit à son apparition. Comme il était anonyme, on l'attribua à Raynal (1) et même à Voltaire (2), sans doute par des écrivains peu familiers avec le style de ces grands prosateurs. On aurait fait pleuvoir (!) des libelles injurieux contre l'auteur. Nous craignons qu'il y ait là quelque exagération. Nous avons consulté bien des ouvrages de bibliographie, de très nombreux catalogues de librairie ancienne, sans avoir découvert le moindre factum de ce genre. Quoi qu'il en soit, c'est un ouvrage bien conçu : il était à faire. Sa division est bonne : Démêlés entre littérateurs; discussions relatives aux langues latine et française; aux différents genres d'éloquence et de poésies; aux sciences et aux arts; les contestations entre ordres religieux; entre corps; et, enfin, entre écrivains et associations littéraires et scolaires, etc.; mais les sujets sont à peine effleurés. Dix-huit ans après la publication des Querelles littéraires de l'abbé Irailh, parut l'*Histoire des démêlés littéraires, depuis leur origine jusqu'à nos jours,* également sous le voile de l'anonymat. Cet ouvrage, qui est considéré comme le complément de celui de l'abbé Irailh, a pour auteur Jean-Zorobabel Aublet de Maubuy (3). Paris, 1779, 2 vol. in-8.

Le Franc de Pompignan, évêque du Puy.

Essai critique sur l'état présent de la République des lettres, 1744, in-4, 1764, in-18, attribué par la *France littér.*, de 1769 à cet écrivain, mais plus vraisemblablement de son frère. (Voy. *Mém. de Trévoux*, janv. 1764, p. 179.)

Le Mesle du Porzou.

Études philologiques et économiques. Le Puy, Marchessou, 1864, in-8, 240 pp.

Miramon (E. de), * membre de la Soc. acad. du Puy.

Rapport sur la candidature de M. de Chabron, qui présente un poème comme titre d'admission. A. XXIX, pp. 143-145.

Mosnier (Henry) *, licencié en droit, juge au tribunal de Clermont-Ferrand (1846-1898).

Compte rendu de l' « Histoire de la participation de la France à l'établissement des États-Unis, par M. H. Doniol ». (M. IV, pp. 423-424.)

Nolhac (Pierre de) *.

1. *De Patrum et medii ævi scriptorum in Bibliotheca Petrarcæ olim collectis.* Parisiis, 1892, in-8.

2. *Mélanges Julien Havet.* Recueil de travaux d'érudition dédiés à la mémoire de Julien Havet (1853-1893). Paris, Ern. Leroux, 1893, in-8° raisin de 700 pp. P. de Nolhac est un des nombreux collaborateurs de ce recueil.

3. *Pétrarque et la Renaissance, étude littéraire avec préambule de P. Mariéton.* (*La Revue Félibréenne,* Paris, 1892, t. VIII, p. 142.)

Pascal (Félicien) *, critique théâtral et littéraire.

Paul Bourget, essayiste.

La Quinzaine, n° du 1er mai 1896.

(1) Voy. Barbier, *Anonymes,* édit. Daffis, t. III, col. 1149. Par suite d'une confusion de nom, cet ouvrage a été quelquefois attribué à l'abbé T. G. F. Raynal.

(2) Voy. Arnaud, *Hist. du Velay*, t. II, p. 338; Mandet, *Hist. du Velay*, t. VII, pp. 257-268.

(3) Voy. Barbier, *Anonymes*, 1874, t. II, col. 745 *c*.

Digitized by Google

Étude judicieuse et approfondie de cet auteur.

F. Pascal a fait paraître dans *La Libre parole* des articles de critique dramatique très appréciés.

Patry (Ed.).

L'Anti-Lucrèce du cardinal de Polignac. Thèse. Auch, imp. de F.-A. Cocharoux, 1872, in-8.

Pomier (Louis) *, anc. principal du Collège du Puy.

Aperçus ou esquisse sur l'esprit et le tact. (A. VI, pp. 204-217.)

Pons (le chevalier J.-M. de) *, professeur à l'École centrale du Puy-de-Dôme.

Définition du genre épique et essai sur le plan de l'Iliade; par J.-M. de Pons (de Frugère). Clermont-Ferrand, an XIII, in-8, XVI-140 pp.

Roslères (Charles de) *, colonel d'État-major (1804-1884).

De l'esprit et du tact. Dissertation. (A. VI, 185-203.)

Vinols (Hippolyte) * (1826-1861).

Appréciation d'un ouvrage de M. de Bastard : Vie de Jean de Ferrières, vidame de Chartres, seigneur de Maligny. (A. XXII, pp. 12-16).

Vinols (Louis de) *, historien des guerres religieuses du Velay (1820-1860).

1. *Rapport sur la candidature de M. de Chaulnes.* (A. XXIII, pp. 61-64.)

2. *Rapport sur la candidature de M. Achille Eyraud, de la société des gens de lettres.* Le mémoire qu'il présente est intitulé : *Pierre Julien.* (A. XIV, pp. 94-96.)

3. *Rapport sur un mémoire de M. l'abbé Adrien Maitrias, chanoine de Tours, relatif à l'histoire de Craponne.* (A. XVII, pp. 225-231.)

Vissac (l'abbé J.-A.), docteur ès lettres, anc. professeur de philosophie au Collège de Thiers, membre de la société académique du Puy.

De la poésie latine en France, au siècle de Louis XIV. Paris, Aug. Durand, 1862, in-8, VIII-310 pp.

(Les poètes, la poésie, les lecteurs, la décadence, *Notice sur les poètes latins du siècle de Louis XIV.*)

Anonymes.

Lettre au P.-B.-J. sur quelques vers de l'Anti-Lucrèce latin du cardinal de Polignac. — Anonyme. (Voy. *Mém. de Trévoux*, juillet 1749, p. 1480.)

Lettre relative à des vers adressés au Roi, au sujet de l'attentat de Lecomte et réponse de Sa Majesté. Brioude, Gallice, 1847, in-8, 8 pp.

2. SENTENCES, APOPHTEGMES, PROVERBES, PENSÉES, ICONOGRAPHIE EMBLÈMES, DEVISES ET ENIGMES.

Baudoin (Jean) *, l'un des premiers membres de l'Académie française (1584-1650).

1. *Iconologie ou les principales choses qui peuvent tomber dans la pensée touchant les vices et les vertus, sont représentées sous diverses figures, gravées en cuivre par Jacques de Brie et moralement expliquées pur J.-B. (Jean Baudoin).* Paris, 1633, 1 vol. pet. in-fol. Autre édit. Paris, 1636, pet. in-fol., autre édit., avec cette modification au titre : *Iconologie ou explication nouvelle de plusieurs images, emblèmes et autres figures, tirée des recherches de C. Ripa, moralisées par J.-B. (Jean Baudoin).* Paris, 1643, 2 tomes en un vol. in-fol.

Iconologie ou nouvelle explication de plusieurs images, emblèmes et autres figures hiéroglyphiques des vertus, des vices, des arts, des sciences, etc., etc.,

Digitized by Google

tirées des recherches et des figures de César Ripa. Paris, L. Billaine, 1677, in-4, titre-frontispice gravés, fig. en médaillon, près de 400. Dédié au chancelier Séguier.

Autre édit : *Iconologie ou les principales choses*, etc., *sous les diverses fig. grav. en cuivre, par Jacques de Brie et moralement expliquées par J. Baudoin.* Paris, Laurent d'Haury, 1681, 2 part. en 1 vol. in-4. 430 emblèmes et médaillons. Dédié au chancelier Seguier.

Autre édit. : *Iconologie ou la science des emblèmes et devises*, etc., *qui apprend à les expliquer, dessiner et inventer. Ouvrage très utile aux orateurs, poètes, peintres, sculpteurs, graveurs et généralement à toutes sortes de curieux des beaux-arts et des sciences, enrichie et augmentée d'un grand nombre de figures avec les moralités, tirées la plupart de César Ripa, par J.-B. de l'Académie française.* Amsterdam, Adrian Brookmann, 1698, 2 vol. in-12, avec 80 pl. de 6 médaillons chaque, 480 devises. (Voy. Barbier, t. II, col. 875. Édit. Daffis et Quérard, *Supercheries litt.*, t. II, col. 324.)

2. Même édit. : *Mythologie ou explications des fables, œuvre d'éminente doctrine ou d'agréable lecture, cy devant traduite par J. de Montlyard, édition nouvelle, illustrée de sommaires sur chasque livre, et de figures en taille douce, avec une augmentation de plusieurs belles recherches, accommodées au sujet, d'un traitté des muses, de diverses moralitez*, etc., *le tout recueilly des plus célèbres autheurs, et dédiée à Mgr de Canaples par J. Baudoin.* Paris, P. Chevalier, 1627, fort vol. in-fol. bas, titre gravé par David, d'après Rabel, 10 grandes planches de Michel Lasne et autres, et le portrait du sire de Créquy,

3. *Recueil d'emblèmes divers.* Paris, Jacques Villery, 1638, un fort vol. de 680 pp., in-12, orné d'un titre frontispice et de 67 fig. d'emblèmes, gravés par Marie Briot.

2e édit., Paris, 1638-1639, 2 vol. in-8, Jacques Villery, avec un frontispice et 68 fig., grav. en taille-douce.

Autre édit., Paris, ibid., 1646, 2 vol. frontispice et nombreuses figures de Briot.

Recueil d'emblèmes divers représentez dans cent quarante figures en taille douce, enrichis de discours moraux, philosophiques, politiques et historiques, par le sieur Baudoin, tirez d'Horace Alciat, Paradin, Philostrate, César Ripa, Lucian, Ovide, Virgile et autres célèbres autheurs tant anciens que modernes, où est traité de la science des roys, princes, ministres d'Estat et généraux d'armée, du devoir, de la noblesse, de la prudence des magistrats, de l'obeyssance des peuples et de la parfaite connaissance de tous les arts et sciences. Paris, Loyson, 1659-1660, 2 vol. in-8, frontispices gravés et nombreuses figures, hors texte, grav. par Marie Briot. En regard de la préface, se trouve la planche gravée des litanies de la Sainte-Croix. (Cette pièce manque souvent.)

Recueil d'emblèmes ou tableaux des sciences et des vertus morales. Par J. Baudoin de l'Académie française. A Paris, Jean Cochart, au cinquième pillier de la grande salle du Palais, au S. Esprit, 1685, 3 vol. in-12, de 387, 288 et 383 pp., 1 titre frontispice gravé et 130 vignettes, non signées.

Berthelin (l'abbé), chanoine de l'abbaye de Doue, près le Puy-en-Velay, XVIIIe siècle.

Recueil de Pensées ingénieuses, tirées des anciens poètes latins, avec les imitations ou traductions en vers françois, rangées par classes selon les divers sujets. Paris, 1752, pet. in-12.

Fertiault (Julie Mme) *, de la soc. des gens de lettres.

Au fil de la Pensée. Pensées détachées. Paris, A. Lemerre, 1898, in-16.

Laussac (Édouard-Louis) *, colonel de gendarmerie.

Notice explicative du quintuple sens de la devise de Marguerite d'Autriche, duchesse de Savoie et de Brest, Régente

Digitized by Google

des Pays-Bas. Bourg, J. Dubreuil, s. d. in-18, 20 pp.

Mourgues de St-Germain (l'abbé Mathieu de).

Emblèmes et Devises pour la reine-mère du roi, Marie de Médicis. Ms. 1 vol. in-4, avec figures peintes.

Vendu, en 1770, « 14 francs », *(sic)* aux enchères, chez M. le duc de Chaulnes.

(Voy. Arnaud, *Hist. du Velay*, t. II, p. 213.)

Dans un dictionnaire biographique, imprimé, je crois, chez Delalain, on lit :

(Article Morgues), Manuscrit inédit : *Emblèmes et devises pour la reine mère du Roi, Marie de Médicis*, par Mathieu de Morgues de Saint-Germain, figures peintes, in-4. C'est peut-être de là que sont tirés les emblèmes et le beau frontispice du recueil de 1637. Ce manuscrit fut vendu « 13 livres », *(sic)* chez M. le duc de Chaulnes en 1770. Mais il y avait un autre manuscrit du même ouvrage beaucoup plus beau. Il était in-8, sur velin, avec les emblèmes en miniature, et comprenait 60 emblèmes ou devises. (Nous ne savons combien en contenait le premier.) Il se vendit 180 livres chez M. Picart, en 1780.

Anonyme.

S'ensuit le livre appelle les quatre choses. Lyon, Pierre Mareschal, vers 1496, in-4 de 20 feuillets; Rouen, Jean de Gort, 1556, in-8. Il a été encore réimprimé sous ce titre singulier : *Le quaternaire sainct Thomas, autrement dict les quatre choses sainct Thomas.* S. l. n. d., pet, in-8 goth., 15 feuillets.

Cité par Et. Médicis : Du petit livret des qnatre choses. « Huict choses sont nécessaires à ung gouverneur de cité : etc. Quatre choses deffendent la cité : etc. Quatre choses font la cité noble : etc. Quatre choses détruisent la cité. »

(*Chr.*, 1874, t. II, p. 142.)

I. — ÉPISTOLAIRES

Caussin (le P. N.) de la Compagnie de Jésus.

Une Vocation et une Disgrâce à la cour de Louis XIII. Lettre inédite du P. Caussin à Mademoiselle de La Fayette, sur les faits qui les concernent l'un et l'autre. Précédé d'une introduction par le P. Ch. Daniel de la même compagnie. Paris, Brunet, 1861, in-12, 110 pp., tiré à 500 exemplaires.

Ferrand (Jean) du Puy, jésuite.

Sancti Alcimi ecdicii Aviti viennensis episcopi epistolæ quatuor, nunc primum in lucem editæ et notis illustratæ. Opera et studio R.P. Joannis Ferrandi aniciensis, e societate jesu theologi. Cabilione apud Philippum, Tan, typographum regis et urbis *M.*DC.LXI, in-4, 62 pp.

Le Bouvier-Desmortiers (Urb.-René-Thomas), membre de l'Académie de Clermont-Ferrand, né à Nantes en 1739, mort dans cette ville en 1827.

*Correspondance de M. le Comte Arthus de Bouillé * et de M. Le Bouvier-Desmortiers, concernant la gloire militaire de M. de Bonchamps, général vendéen.* Paris, de l'impr. de Mme Huzard, 1819, in-8, 32 pp.

Relative à la lettre aux auteurs anonymes des victoires, conquêtes, etc.

Le Franc de Pompignan (Jean-Georges), évêque du Puy, archevêque de Vienne, membre de l'Assemblée constituante (1715-1790).

1. *Lettre écrite au Roi sur l'affaire des Jésuites.* Paris, 1762, in-12.

2. *Lettres à un évêque sur divers points de morale et de discipline, concernant l'épiscopat.* Ouvrage posthume, imprimé sur le manuscrit autographe, précédé d'une notice sur la vie et les écrits de l'auteur (par l'abbé Émery). Paris, société typographique, 1802, 2 vol. in-8.

Digitized by Google

Odilon ou **Odyl** (Saint), second abbé de Cluny, né au château de Mercœur, près de Lavoûte-Chilhac (962-1049).

Lettres — dont une adressée à Fulbert, évêque de Chartres. Ms. daté de 1046.

(Voy. *Biblioth. de Cluny; Biblioth. des écrivains ecclésiastiques*, t. VIII, p. 49; *Hist. litt. de la France*, t. VII, p. 418-420.)

Polignac (le cardinal Melchior de) *.

*Lettre à M. le Marquis de*** sur le livre intitulé : « Les soupirs de l'Europe »*, etc., *écrite en octobre 1712.* (Attribuée à l'abbé Melchior de Polignac.) In-12. (Voy. Barbier, anon., t. V, 2e p., col. 1113.)

Roland de la Platière (Jean-Marie), le célèbre Girondin, né à Thizy, près Lyon, en 1732, mort le 13 novembre 1793; fut l'ami du conventionnel F. X. Lanthenas.

Lettres écrites de Suisse, d'Italie, de Sicile et de Malte, par M. Roland, avocat en parlement, de plusieurs académies en France et des annales de Rome, à Mlle Philippon, à Paris, en 1776, 1777 et 1778. Amsterdam, 1780, 6 vol. in-12. Dans le t. VI, la lettre XLII est relative au voyage qu'il fit au Puy, en passant par le Forez, Monistrol, Yssengeaux. C'est en Suisse que Lanthenas avait rencontré Roland et que commença leur étroite liaison. C'est à la demande de ce dernier que le voyage du Puy fut décidé.

Roland née **Philipon** (Marie-Jeanne) une des femmes illustres de la Révolution (1754-1793).

Lettres en parties inédites de Madame Rolland aux demoiselles Caunet, suivies des lettres de Madame Roland à Bosc, Servan, Lanthenas, Robespierre, etc., et de documents inédits, avec une introduction et des notes par C. de Dauban. Paris, Plon, 1867, 2 vol. in-8, portr. photogr.

Torrilhon-Dubourg, * général de division.

Lettre autographe du général Charles Saint-Remy au général Thorilhon. (A. XVII, p. 192.)

Anonyme.

Lettre à Phénice. Le Puy, Pasquet, 1828, in-8, 4 pp.

J. — POLYGRAPHES — ŒUVRES COMPLÈTES

Ailly (Pierre), évêque du Puy, cardinal (1350-1420).

1. *Petri de Allyaco opera.* Argentorati, 1490, in-fol.

La plupart des traités qui composent les œuvres du cardinal d'Ailly, furent imprimés à la fin du xve siècle, à Paris, plusieurs fois.

2. *Petri de Aliaco opuscula spiritualia.* Duaci, 1634, in-8. Réunion de dix-sept opuscules. (Catal. d'Ermens, no 1464.)

3. *Petri de Aliaco, Cardinalis, Opuscula, emendacius recensa, et in formam Enchiridii redacta.* Duaci, Vidua Marci Wyon, 1634, in-12.

Ses œuvres se trouvent encore réunies dans le *Concilium Constantiæ* de Hardouin, 12 vol. in-fol. et dans les œuvres de Gerson :

Io. Gersonis doct. theologi et Cancellarii. Paris, opera omnia; accesserunt Henr. de Hassiâ, Petri de Alliaco Io. Brevicoxæ, Io. de Varennis, etc. Opuscula. Opera et Studio Ellies. Dupin, Amst., 1706, 5 vol. in-fol. Dans le tome Ier se trouve une notice sur le cardinal P. d'Ailly.

Alègre (P. d') *.

Œuvres oratoires complètes de P. d'Alègre. L'abbé Migne, collection des auteurs sacrés, 2e série.

Digitized by Google

Bonald (Louis-Jacques-Maurice de), évêque du Puy, puis archevêque de Lyon et cardinal (1787-1878).

Œuvres complètes. (Voyez Migne, *Orateurs sacrés*, 2e série, t. XIV.)

Lantages (Charles-Louis de), prêtre de Saint-Sulpice, premier supérieur de Notre-Dame du Puy.

Œuvres de l'abbé de Lantages. Collection des auteurs sacrés, publiée par l'abbé Migne. Paris, in-4 à 2 col.

Le Franc de Pompignan (Jean-Georges), évêque du Puy de 1743 à 1774, puis archevêque de Vienne (1715-1790).

Les ouvrages de ce prélat furent réunis sous ce titre :

Œuvres de Mgr le Franc de Pompignan. Paris, 1784, 6 vol. in-8, 2e édit. :

Œuvres complètes, réunies, pour la première fois, en une seule collection, coordonnées suivant l'ordre chronologique des ouvrages, augmentées d'un grand nombre d'opuscules inédits, principalement d'un traité sur le Jugement dernier et sur la Résurrection des morts, précédées d'une Notice historique, par M. Émery, suivies des œuvres religieuses de J.-J. Le Franc, marquis de Pompignan, son frère. Publiées par M. l'abbé Migne, 2 vol., gd. in-4, à 2 col. 1855, Paris, Migne.

Polignac (Melchior de), * cardinal, archevêque d'Auch (1661-1741).

Ses Œuvres. Dans la collection des auteurs sacrés, publiée par l'abbé Migne. Paris, in-4 à 2 col.

Proyart (l'abbé Liévain-Bonaventure), réorganisa le collège du Puy, qui devint, sous sa direction, l'un des plus florissants de France (1743-1808).

Œuvres complètes de l'abbé Proyart. Paris, 1822, 17 vol. in-8.

K. — JOURNALISTES

Andrieux (Jean) *, docteur en médecine (1813-1871), a donné de nombreux articles dans les journaux et revues de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme; créa, en 1842, une revue médicale, sous ce titre :

Annales d'obstétriques, des maladies des femmes et des enfants, publiées par les docteurs Andrieux (de Brioude) et Lubanski, avec la collaboration et sous les auspices de MM. Lisfranc, Velpeau, Récamier, etc. Paris, au bureau des Annales, à la librairie de Germer-Baillière, 3 vol. in-8 ;

Eut l'intention de fonder le *Journal des maladies chroniques*. Il en existe un exemplaire : Brioude, 1866, in-8, 38 pp. *Observation d'une hystérie compliquée*, par le Dr Andrieux.

Arsac (l'abbé Gaspard) *, professeur d'histoire au Petit-Séminaire de la Chartreuse, membre de la Soc. acad. du Puy et de la Soc. Éduenne.

Collabore à l'*Écho du Velay*, à la *Semaine religieuse du Puy*, aux *Annales de l'œuvre des Séminaires du diocèse du Puy*, a donné des articles dans les *Tablettes historiques du Velay*.

Arsac (Joanni d') *, de la Société des gens de lettres, lauréat de l'Académie des jeux floraux, de la soc. nationale de l'encouragement au bien, etc. (1836-1891).

A collaboré à la *Gazette du dimanche, revue hebdomadaire illustrée*, où il a donné de nombreuses biographies : *le f. Philippe, le P. Captier, Lamartine, David Livingstone, Littré, comte de Chambrun, de Lamenais, frère Maxime*, etc., etc.

M. J. d'Arsac était membre de l'association de la presse monarchique et conservatrice des départements.

Audiard-Bonnet (Jean-Baptiste) * (1813-1875).

Digitized by Google

Après avoir fait paraître de nombreux articles dans le journal *La Haute-Loire* et dans l'*Annonciateur*, fonda l'*Ami du peuple, journal hebdomadaire de l'atelier, de la ferme et du presbytère*, paraissant le jeudi, au Puy, à la librairie Audiard.

Angier (Casimir) * (1810-1868).

A publié, dans les journaux du Puy, des articles anonymes, le plus souvent, sur les habitudes et mœurs du pays : *Faire le quart* (boire chopine), *Le dimanche à la vigne*, etc.

Avond (Auguste) *, avocat à la cour d'appel de Paris, représentant du peuple (1819-1866).

A collaboré au *Moniteur agricole*, au *Progrès*, à la *Revue démocratique*, à l'*Univers*, au *Commerce*, à *L'Esprit public*, etc.

Avond (Eugène) *, frère du précédent, juge au tribunal civil de la Seine.

A collaboré à l'*Annonciateur de la Haute-Loire* et à divers journaux de Paris.

Aymard (Auguste) *, naturaliste et archéologue (1808-1889).

A donné, dans les journaux du Puy, des articles sur les sciences, dont il avait fait l'étude de sa vie entière.

Bergeron (André) (XVIIIe siècle).

Gazette. Journal publié au Puy, en 1747 par André Bergeron, seul imprimeur du Roi, rue du Collège, avec privilège (le no 48, 4 pp. in-4, mentionné dans le catalogue no 7 du bibliophile vellave, 1881.)

Bertrand (Marie-Joseph-Hector) *, médecin principal de 1re classe, médecin des hôpitaux, lauréat du concours du 16 mars 1868, médecin en chef de la cavalerie de la Garde Impériale en 1870, membre de plusieurs sociétés savantes, trois fois récompensé par l'Académie de médecine, lauréat de l'Institut pour travaux scientifiques.

A écrit de nombreux mémoires dans les journaux et revues de médecine et de chirurgie militaires. Sur la *Médecine des Arabes et l'organisation du service de santé chez les indigènes de Sidi-Bel-Abbès*, sur *la Géographie militaire de France* et en particulier *des départements de l'Indre, d'Indre-et-Loire, Cher et Haute-Loire*. Il est l'auteur d'une *Histoire de l'ambulance de la cavalerie de la Garde impériale*. Cet ouvrage, encore inédit, a servi de base à la statistique médicale du docteur Chenu sur la guerre franco-allemande.

Bertrand de Lom *, minéralogiste, a publié dans les journaux du Puy, et principalement dans l'*Annonciateur* de la Haute-Loire, des articles de lithologie.

Il a écrit également dans l'*Écho du monde savant*.

Bertrand de Saint-Germain (Scipion Guillaume) *, médecin et publiciste (1810-1884) :

A écrit dans l'*Union médicale*, dans l'*Assemblée nationale*. Il a donné des articles remarquables sur la « Longévité de la vie humaine », sur les *Œuvres de Gallien, traduites par le docteur Ch. Daremberg ;* dans la *Revue scientifique de la France et de l'étranger* et dans la *Revue des cours scientifiques*.

Bouchet (Auguste) *, mort récemment, a collaboré longtemps à la rédaction de *la Haute-Loire*, puis au journal *Le Puy-de-Dôme*.

Boudignon (l'abbé A.), * professeur à l'Institut catholique de Paris.

Chargé, dans *le Polybiblion*, de l'examen des ouvrages relatifs au droit canon.

Bouillé (Louis-Joseph-Amour, marquis de), fils du célèbre général et lieutenant général lui-même a été l'un des collaborateurs de l'*Encyclopédie des gens du monde*.

Digitized by Google

Boyer (Pierre), médecin et littérateur, né à Espaly, le 26 avril 1826, a collaboré brillamment aux journaux et revues ci-après :

Le Chercheur, petite revue de quinzaine, paraissant le 1er et le 15. Paris, 25, rue Richelieu ;

Le Figaro (supplément) ;

Le Paris-Magazine ;

Le Gaulois ;

La Gazette des hôpitaux ;

La Haute-Loire.

Branche (Dominique) *, inspecteur des monuments historiques de la Haute-Loire, archéologue et littérateur distingué (1815-1888), a donné des articles fort appréciés dans :

Le Bulletin monumental, collection de mémoires et de documents sur les monuments historiques de France ;

Les *Tablettes historiques d'Auvergne ;*

L'Art en Province ;

La *Revue de l'Art chrétien.*

Bruyère (le P. Benjamin) *, missionnaire en Chine, supérieur du séminaire de Hoang-Tang, a envoyé de nombreuses lettres aux *Annales de la propagation de la foi ;*

Au *Messager du Sacré-Cœur.*

Bureaud-Riofrey (Antoine-Martin) *, médecin (1803-1850) ; fonda à Londres, vers 1836, l'*Abeille*, où il propageait les découvertes médicales et la *Revue médico-chirurgicale anglaise ;* — collabora : à la *Continental Review*, au *Courrier de Londres et de Paris*, dont il était, en 1844, le rédacteur en chef ; au journal du *Produit et du Crédit public*, à la *Haute-Loire*, pendant la période électorale de 1848 ; au *Journal of commerce de New-York*, de 1849 à 1850.

Bureaud-Riofrey (Horace) *, fils du précédent, ancien interne en pharmacie des hôpitaux de Paris, a fondé le journal l'*Impartialité médicale*, dont il conservait la direction ; il est rédacteur du journal politique *La liberté de Seine-et-Marne.*

Cadoudal (Georges de) * (1828-1852), a été successivement directeur du journal *La Bretagne*, à Vannes, rédacteur en chef du *Messager de la charité ;* collaborateur du *Correspondant* et de plusieurs autres.

Calemard de la Fayette (Charles) *, poète et agronome, fut également critique d'art dans sa jeunesse. La société libre des Beaux-Arts lui confia, en 1839, le compte rendu du Salon, qu'il fit paraître dans l'*Artiste* et dans la *Revue des Beaux-Arts.* A partir de cette époque, il collabora activement non seulement à ces deux publications périodiques, mais encore à *La France littéraire* et à la *Chronique de Paris.* Il fut, assure-t-on, quelque temps, rédacteur en chef de l'*Artiste.* Il a écrit l'introduction des *Tablettes historiques de la Haute-Loire.*

Chauvy (Auguste) *, décédé dans l'exercice des fonctions de directeur des affaires civiles de la province de Constantine ; débuta, comme publiciste, dans l'*Ami de la Charte*, journal de Clermont-Ferrand ; collabora, ensuite, à diverses autres feuilles politiques, ne demandant que des réformes progressives et des libertés limitées, comme Royer-Collard, comme Lafayette.

Chevallier-Balme (Jean-Pierre-Eugène), négociant en dentelles, adjoint au maire du Puy, a publié dans le *Moniteur de la Haute-Loire* une série de feuilletons sur la Savoie (1860), sur la constitution du sol, les mœurs des habitants, les villes et les sites remarquables.

Clet (Gaspard-Chrétien), imprimeur au Puy (1663-1733).

Publiait, en 1705, une *Gazette* locale, recevant directement de Paris, les édits et déclarations du roi, les changements de valeur des monnaies et « tous les ordinaires de la *Gazette de France* ». Il

Digitized by Google

avait obtenu des États particuliers du Velay, une subvention annuelle de 210 livres.

Colffier (Julien) *, médecin à Fix, fils d'un conseiller-secrétaire du roi, anobli par sa charge, a donné dans la *Feuille hebdomadaire* paraissant à Clermont, avant 1789, des articles de médecine.

Croze (Jules-Alexandre, baron de) *. Après 1830, il donna son concours à l'opposition légitimiste, en collaborant aux principaux organes du parti. On a conservé, dans les bureaux de la *Gazette de France*, le souvenir de l'aménité de son caractère, de ses convictions politiques et religieuses, de la chaleur et de l'énergie de sa polémique.

Il a donné des articles aux *Annales de la charité*, reproduits dans le *Journal des bons exemples et des œuvres utiles*, etc.

Darles (le docteur Césaire) *, a publié quelques articles dans le *Courrier du Velay*.

Delcros (J.-B.), né au Puy à la fin du siècle dernier.

A donné dans la *Haute-Loire* des articles intéressants, notamment le compte rendu de l'inauguration du théâtre du Puy, transformé en salle de concert, septembre 1818 et une chronique théâtrale.

Doniol (Henri), membre de l'Institut, auteur de très nombreux travaux historiques, économiques et littéraires, publiés dans divers recueils, notamment dans le *Journal des économistes*, la *Revue historique du droit français et étranger*, *le compte rendu des séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques*, etc., etc.

Dorlhac (Justin) *, ingénieur civil, a fait paraître des articles dans le *Bulletin de l'industrie minérale*.

Dupuy (Charles) *, alors qu'il était vice-recteur d'Académie à Bastia, adressa, de mai à juin 1885, au journal « *La Haute-Loire* », une série de lettres, sous cette rubrique : *Souvenirs et Réflexions*, où, en termes chaleureux, enthousiastes, il préconisait les bienfaits et l'avenir de la République, sagement constituée. Ces lettres faisaient prévoir sa candidature aux prochaines élections législatives. Il voulait « se jeter résolument dans la mêlée » et entrer dans la vie politique pour mieux servir son pays. M. Ch. Dupuy n'a pas eu à regretter cette résolution hardie. Il s'agissait, en effet, de quitter une vie paisible, fort honorable et pleine encore de promesses, pour une carrière incertaine, périlleuse et encombrée de médiocrités ambitieuses, dans lesquelles il pouvait s'enlizer. Le jeune député avait foi en lui. Son mérite et la fermeté de son caractère l'ont élevé aux premières dignités de l'État; son honorabilité, au milieu de tant de hautes défaillances, est restée intacte. En 1890, M. Ch. Dupuy traitait, dans *le Siècle*, les questions d'enseignement, de préférence à toutes autres. Il faisait partie du groupe de rédacteurs politiques que François Deloncle, directeur de ce journal, avait su réunir. C'était les ministres de demain; et, d'instinct, le *Siècle* avait constitué tout un cabinet. En même temps, Charles Dupuy se faisait, comme rapporteur du budget de l'Instruction publique, une situation à la Chambre. Sa compétence le désignait pour faire partie d'un ministère, quand le gouvernement et la Chambre comprirent qu'il fallait abandonner le fameux système de la concentration. Charles Dupuy fut chargé du ministère de l'Instruction publique. Plus tard, il fut désigné, avec Casimir Périer, pour assumer la direction du parti républicain gouvernemental. Casimir Périer ayant été élu à la présidence de la Chambre, Charles Dupuy échangea le portefeuille de l'Instruction publique pour celui de l'Intérieur, avec la présidence du conseil. Lorsque Casimir Périer prit le por-

Digitized by Google

tefeuille que Charles Dupuy avait été contraint de quitter, celui-ci fut élu à sa place par la Chambre. Les positions importantes qu'il occupa, à partir de cette époque, ne lui permirent plus de collaborer assiduement au *Siècle*.

Eyraud (Achille) *, fonctionnaire et littérateur, a donné, dans le *Bulletin de la Société des gens de lettres*, une Nouvelle et des Variétés, entre autres une *Étude sur Pierre Julien*.

Fertiault (Mme), née Julie Rodde, fille du fondateur du *Bon sens*, est née, en 1824, à Aubenas (Ardèche), mais d'une famille très ancienne du Puy.

Mme Fertiault a collaboré aux Journaux et Revues suivantes :

Le conseiller des Dames et des Demoiselles. Pendant huit ans, Mme Fertiault a fait dans cette publication la chronique et des causeries, qui sont de véritables cours de philosophie maternelle.

Les modes de l'Enfance. Journal des femmes mères. Notre distinguée compatriote a eu, pendant seize ans, la Direction de cette revue, où elle a continué ses causeries maternelles; Mme Fertiault a collaboré aussi aux journaux ci-après :

Journal des Jeunes filles ;
La Joie du Foyer ;
L'Illustrateur des Dames ;
La Haute-Loire.

Filippi (Louis), élève de l'École Normale, journaliste de talent, succéda, le 30 décembre 1893, à M. Léon Marchessou, comme rédacteur en chef de *La Haute-Loire*, organe du parti républicain opportuniste. C'est le journal le plus ancien et le plus répandu du département.

Flouest (Édouard) *, magistrat irréprochable, archéologue distingué, fut un des collaborateurs des plus actifs des publications de la *Société des antiquaires de France*, dont il était secrétaire adjoint.

Fontanille (l'abbé Ch.-H.) *, chanoine honoraire de Troyes, directeur du *Petit missionnaire de Saint-Joseph et de la Famille de Nazareth*. Bulletin mensuel, in-16 de 40 pp. environ. Ce recueil, qui compte bientôt neuf années d'existence, renferme d'intéressantes notices, des pièces de vers évoquant les grands souvenirs de la petite patrie, des cantiques, etc., etc.; sous ce titre : Souvenirs du sacre de Mgr de Troyes, le Petit missionnaire décrit les précieux dons offerts à Mgr de Pélacot, par sa famille, par ses amis, par les deux associations des petits séminaires et par le clergé du diocèse du Puy, par les Dames et Demoiselles, par la Société des décorés militaires, par les communautés de la ville, etc., etc.

Fournier de Lempdes *, médecin lithotomiste, ancien chef de clinique de la Faculté de Montpellier, écrivait, pendant qu'il faisait ses études médicales, dans le *Journal de la Société des praticiens* de cette ville. Ayant reçu, en 1806, son diplôme, il alla s'établir à Clermont-Ferrand, où il perdit son père en 1812, de la pierre. Affligé de le voir souffrir, il chercha le moyen de broyer, dans la poche même où elle s'était formée, la concrétion calcaire qui lui causait de si atroces douleurs. Il avait obtenu du Dr Chomet, chirurgien de l'hôtel-Dieu de Clermont, l'autorisation de faire des essais sur des cadavres. Il fit exécuter, en 1812, par M. Larose, mécanicien de Clermont, un pulvérisateur à sonde droite ou algalie; puis il vint expérimenter à Paris son lithotriteur pendant les années 1817 et 1818. Le professeur Richerand, chirurgien en chef de l'hospice Saint-Louis, qui avait autorisé Fournier à démontrer l'utilité de son appareil dans l'amphithéâtre de cet établissement, rapporte le fait dans son *Histoire des progrès de la chirurgie*.

En 1824, Civiale réclama la priorité de l'invention des sondes droites servant à la pulvérisation de la pierre. Fournier accusa, aussitôt, le célèbre chirurgien de vouloir lui dérober le mérite

Digitized by Google

d'avoir fait usage, le premier, de ces sondes. L'*Hygie* du 12 décembre de la même année, ayant invité Fournier à produire ses droits à la découverte de cet instrument, celui-ci accourut au journal avec un article, plein de modération, mais très précis. Le journal, qui avait provoqué ces explications, refusa de les publier. Le rédacteur des *Archives générales de la médecine* ne voulut pas non plus consentir à les produire. Le Dr Amussat prétendit, lui aussi, avoir pratiqué, le premier, l'opération du cathétérisme, à l'aide d'instrument droit, dès 1822. Le Dr Fournier produisit, alors, une lettre de M. Cohendy de Clermont, attestant que son compatriote se servait, depuis 1812, de sondes droites ; mais cette nouvelle réclamation ne fut admise ni dans les journaux de médecine ni dans les journaux politiques. Le Dr Leroy, qui ne s'appelait pas encore Leroy d'Étiolles, à son tour, se donna comme l'inventeur des sondes droites et de la lithotritie. Enfin, le cahier du 24 juin des *Archives générales de médecine* ouvrit ses colonnes au véritable créateur de cette opération chirurgicale. Aucune protestation des trois docteurs ne se produisit, ni dans les journaux, ni à l'Académie de médecine.

Giron (Aimé) *, poète, romancier, journaliste, etc., a collaboré au *Dictionnaire universel de Larousse*, où il a donné les biographies : Crozatier, Daurier (le baron), Davignon (Hugues), Denise, Desges, dentelles, Dolézon ; au journal *le Figaro*, où il a publié de nombreux articles dans le supplément des mercredi et samedi, au journal *l'Ouvrier*, au *Clairon* et au *Gaulois* sous les pseudonymes : le Solitaire et Masqué, à la *Revue de Paris et de Saint-Pétersbourg*, à la *Revue illustrée*, à *l'Art*, au *Petit Journal*, au *Petit Moniteur*, au *Journal de la Jeunesse*, etc.

Grellet de la Deyte (Félix) *, avocat, ancien député, etc., a collaboré à *l'Art en Province* (critique d'art et histoire) ; a fondé, avec M. Louis Barse la *Revue de Riom*, paraissant les 1ers et 15 de chaque mois et publiant les arrêts de la Cour ; a donné des articles dans *Le Courrier des Cévennes*, dans *La Haute-Loire ;* fonda en 1869, l'*Almanach du cultivateur de la Haute-Loire, donnant les bonnes méthodes et les découvertes pratiques et ne coûtant que 10 centimes*. Il publia également un *Almanach du Cultivateur* pour le département du Puy-de-Dôme dans les mêmes conditions de bon marché.

Grenier (Pierre-Antoine) *, Normalien, élève de l'École d'Athènes, professeur, écrivain de talent et journaliste sceptique (1823-1881).

En 1849, à l'époque des élections pour le Président de la République, il vota pour Eug. Cavaignac ; mais quinze jours après, il devenait partisan de Louis-Napoléon et défendit sa cause avec le plus grand zèle, d'abord, au *Moniteur du Puy-de-Dôme*, comme rédacteur en chef, ensuite *Au Pays* et au *Dix-Décembre*. On dit aussi au *Triboulet*, sous un pseudonyme. Il prit la direction du Journal *La Situation*, fondé en 1867, pour soutenir les intérêts du roi dépossédé de Hanovre. A. Grenier était, depuis 1873, directeur du *Constitutionnel*, lorsqu'il mourut en 1881.

Gueyffier de Talairat (Jean) *, bailli de Brioude (1739-1792).

Il donnait, dans les *Éphémérides d'Auvergne*, des articles bien appréciés, sur l'agriculture et l'économie politique.

Gueyton *, curé de Fix, né à Saint-Maurice-du-Lignon, a donné, de 1850 à 1862, des articles dans l'*Univers*, très remarqués.

Guyot Montpayroux (Antoine-Léonce) *, journaliste, député de la Haute-Loire, etc. (1839-1884).

Après avoir collaboré à *La Liberté*, que dirigeait alors Em. de Girardin, il alla fonder à Brioude l'*Indépendant* et

Digitized by Google

préparer, dans ce journal, sa candidature aux élections législatives du 24 mai 1869. Élu, il siégea dans les rangs de l'opposition. Après le 4 septembre, il se présenta aux élections pour l'Assemblée nationale. Ayant échoué, il redevint royaliste, se rallia ensuite à la politique de M. Thiers, qui le nomma consul à Pesth. Mais il ne tarda pas à se démettre de ces fonctions et vint combattre, dans le Journal *Le Soir*, la majorité monarchique. Cette feuille étant devenue l'organe officieux du Cabinet du 24 mai, Guyot-Montpayroux donna sa démission de rédacteur en chef du *Soir*, acquit le *Courrier de France* et soutint la politique du centre gauche, c'est-à-dire la République conservatrice. Il se présenta de nouveau aux élections législatives du 20 février 1876, concurremment avec le marquis de Miramon-Fargues et Victor Robert. M. de Miramon fut élu, mais à la revision des pouvoirs, il fut invalidé. Le 21 mai suivant, ce fut Guyot Montpayroux qui sortit victorieux de l'urne. Il reprit sa place au centre gauche, combattit le gouvernement du 16 mai, fut des 363. Réélu aux élections du 14 octobre 1877, il ne tarda pas d'être frappé de démence. Il survécut sept ans à la perte de sa raison.

Hedde (Isidore) *, polygraphe (1801-1880), a écrit dans les journaux et revues ci-après :

Annales de la Société de géographie de Lyon; Annales du Congrès orientaliste de Lyon ; Annales de la Société centrale d'Agriculture; Annales du commerce extérieur; *Bulletin de la Société industrielle de Saint-Étienne; Bulletin monumental ; Comptes rendus de la Soc. imp. d'Agr. de Lyon; L'Explorateur*; *Gazette littéraire et critique de Lyon ; Journaux de la Haute-Loire et de la Loire; Le Moniteur des soies de Lyon ; Revue du Dauphiné et du Vivarais ; Revue du Lyonnais; Revue maritime et coloniale; Revue des Sociétés savantes.*

M. I. Hedde, qui était membre d'un grand nombre de sociétés industrielles et scientifiques, de la Société géologique de France, de la Société littéraire et archéologique de Lyon, industrielle de Mulhouse, etc., a donné des notices dans les recueils publiés par ces associations.

Hedde (Philippe) *, polygraphe (1796-1858), a publié des articles dans les journaux et revues de la Loire, de la Haute-Loire, de Lyon, etc.

Jammes (l'abbé) * avait été directeur du Collège du Puy, chanoine de la Cathédrale de cette ville, vicaire général de Mgr de Quélen, chanoine de Paris, fondateur de l'œuvre de la Sainte-Enfance, dont le succès fut immense (1799-1857). Le chanoine Jammes a fondé les *Annales de la Sainte-Enfance* et écrit dans plusieurs journaux religieux.

Jourde (Philippe-Auguste), né au Puy, le 12 août 1816, ancien directeur du Journal *Le Siècle*, a été président du Syndicat de la *Presse Parisienne*.

Lanthenas (François-Xavier) *, médecin, membre de la Convention nationale (1754-1799).

Lanthenas a écrit dans le *Mercure universel* en 1792.

Le Blanc (Paul) *, bibliologue, auteur de nombreux mémoires, justement appréciés : l'un des collaborateurs zélés de *L'Intermédiaire des Curieux et des Chercheurs ;* donne des articles dans les journaux et revues de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme ; adressa à l'illustre humoriste, Toussenel, une Lettre sur la Grive. (Voy. *La Vie à la Campagne*, 3e année (1864), p. 194.)

Lestang (l'abbé Victor-Camille de) * (1799-1884), a été le directeur en chef du recueil intitulé : *Album des intérêts du catholicisme, petite revue mensuelle. religieuse, gratuite* (Paris, imp. de Vrayet de Surcy, 1842, in-8, paraissant par numéro de quatre pages).

Le titre du premier était ainsi conçu :

Digitized by Google

Album dédié au clergé français pour l'an de grâce 1842, ou petite revue mensuelle des intérêts du catholicisme, par une Société d'ecclésiastiques et de gens de lettres ; quelques numéros seulement ont paru. Il a travaillé à la *bibliothèque de la Conversation, véritable encyclopédie portative des connaissances humaines*, 1842. in-8. Bourquelot et Lorenz écrivent le nom de cet écrivain tantôt L'Estang et tantôt Lestang.

Magnier (Georges), rédacteur en chef de *La Haute-Loire* depuis le 1er janvier 1899. Ce journaliste, autant par son talent que par la loyauté de sa polémique, s'est fait, dans la presse départementale, une place distinguée.

Maigne (Julien-Louis-Jules) *, représentant du peuple en 1849, député de 1876 à 1885, a collaboré à *La lanterne des Écoles*, dont il fut un des fondateurs ; à l'*Avant-Garde ;* au journal le *Défenseur du peuple*.

Maitrias (Adrien) *, ancien vicaire de l'église Saint-Paul, décédé, à Paris, le 2 août 1866, a été directeur de l'œuvre et des *Annales de la Sainte Enfance*, après l'abbé Jammes.

Marchessou (Marie-Pierre), né à Guéret, le 11 juin 1826, acquit de l'imprimeur J.-B. Gaudelet, qui jouissait au Puy d'une considération méritée, un modeste atelier, composé de cinq presses à bras, deux presses à satiner et une à rogner. En 1855, deux ans après son installation, le jeune typographe avait créé un établissement de premier ordre, où fonctionnait le merveilleux Marinoni. A l'exposition départementale de 1860, P. Marchessou obtenait une médaille d'or « pour l'introduction des presses mécaniques et l'exécution remarquable de plusieurs ouvrages de typographie ». Bientôt après, J. Janin et Sainte-Beuve le citaient comme un des plus habiles imprimeurs de province. Les premiers éditeurs de Paris lui confiaient l'impression d'ouvrages réclamant tout ce que notre époque a mis en œuvre pour le luxe du livre. Quand ce typographe, laborieux autant que distingué, fut à bout de forces, il remit ses presses à vapeur, son riche matériel, ses pierres lithographiques, à ses fils, ainsi que la propriété et la direction du journal *La Haute-Loire*, espérant bien que ses héritiers auraient à honneur de maintenir le bon renom que son infatigable activité, son intelligence, l'amour de son art avaient valu à sa maison. C'est alors que pour occuper les loisirs de sa retraite, il publia dans *La Haute-Loire* une série de *Lettres aniciennes et vellaves*, sous les signatures : Le Sphinx et le Passant. Il mourut au Puy, le 10 juin 1891, vivement regretté du nombreux personnel, dont il avait su faire des collaborateurs habiles et dévoués. P. Marchessou était plein de sollicitude pour l'ouvrier sérieux. Comprenant l'assistance par le travail, il avait créé un atelier d'ouvrières compositrices dans l'ouvroir de jeunes filles pauvres, dirigé par Mlle de Ribains. Son journal ouvrit des souscriptions publiques en maintes circonstances utiles ; et notamment pour la création des Fourneaux économiques, dont il prit l'initiative, dans un article paru dans le numéro de *La Haute-Loire* du 26 décembre 1870.

Marchessou (Alexandre), frère de Marie-Pierre, qui l'avait appelé au Puy en 1859, seconda avec un dévouement qui ne s'est jamais démenti, le créateur de l'importante imprimerie ponote, et ne cessa de collaborer à *La Haute-Loire*.

Marchessou (Léon et Régis), succédaient à leur respectable père, le 16 octobre 1878, le premier prit la direction politique du journal, dont il fut le rédacteur en chef. Devenue quotidienne en 1886, *La Haute-Loire* fut mise en société le 21 décembre 1893. Les actionnaires firent choix de M. Louis Filippi pour rédacteur en chef. *La Haute-Loire* resta l'organe de l'opinion répu-

Digitized by Google

blicaine démocratique et celui des sénateurs et députés du département.

Marchessou (Régis) *, élevé à bonne école, prit la direction de l'imprimerie. Le livre des déclarations atteste qu'il a considérablement augmenté l'importance de la maison fondée par son père. Une clientèle d'élite (sociétés savantes, éditeurs de Paris et de la province, auteurs) fait constamment rouler ses presses à vapeur, répandant partout des publications de luxe, des éditions elzéviriennes, dont les Marchessou se sont fait une spécialité, fort appréciée des bibliophiles. Il en sort aussi des ouvrages de sciences, d'histoire, d'archéologie, etc.,etc.L'éditeur Ernest Leroux,libraire de la Société asiatique, de l'École des langues orientales vivantes, de l'École du Louvre, etc., a confié au père et au fils l'impression d'une partie des splendides publications qui ont établi sa réputation comme homme de goût. Le catalogue que vient de publier M. Régis Marchessou, en reproduisant une page des principaux travaux de ses ateliers, est une merveille de la typographie à notre époque.

Devenu, depuis le 1er janvier 1899, seul propriétaire et directeur de *La Haute-Loire*, il adressa alors à ses amis politiques, une profession de foi les prévenant que la tranformation du journal « d'ordre purement intérieur », n'apportera aucune modification « à ses tendances anciennes de progrès par la conciliation et pour le département et pour la République »...; que le dévouement de *La Haute-Loire* à notre cher pays, à son passé, à son présent et à son avenir, est l'unité de sa vie ; « et la couleur qu'elle veut le moins perdre est sa couleur locale ».

Martinon (l'abbé Julien) *, maître ès arts, docteur de la Faculté de théologie de Toulouse (1711-1767).

Fit imprimer, en 1750, un *Almanach de la province d'Auvergne*, avec des notes qui ne sont pas sans intérêt. M. J. Lachenal, de Brioude, a trouvé dans les papiers laissés par cet infatigable chercheur, doublé d'un érudit, des documents d'une haute valeur pour l'histoire de la célèbre collégiale noble de Saint-Julien.

Massardier (l'abbé) *, chanoine honoraire, chevalier de la légion d'honneur, ex-aumônier des mobiles de la Haute-Loire, est le rédacteur en chef de la *Semaine religieuse du Puy*.

Mosnier (J.-B.-Henry) *, a publié de nombreux articles dans les journaux et revues de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme.

Nicolas (Jacques) *, conducteur principal des ponts et chaussées, puis directeur de la Ferme-École de Nolhac (1832-1883), a donné de bons articles sur l'agriculture dans l'*Annuaire de la Haute-Loire*.

Pascal (Adrien) *, polygraphe (1815-1863).

Fraîchement débarqué à Paris, cet écrivain débutait dans le journalisme en 1835 et ne cessa d'appartenir à la presse qu'en cessant de vivre. Il collabora d'abord, aux journaux ci-après :

L'École ;

Le Moniteur du soir ;

Le Moniteur parisien, où il donnait des nouvelles et faisait la critique théâtrale.

En 1840, revenu au Puy, il donna des poésies et divers articles sur des sujets d'actualité, dans les journaux de cette ville. De retour à Paris, il fonda, avec M. Baudoin, le *Moniteur de l'Armée*. Il écrivait, en même temps, dans :

La Presse ;

Le Siècle ;

Le Constitutionnel., etc., etc.

Sous le second empire, dans :

Le Pays ;

Le Napoléon, dont il était le rédacteur en chef ;

Le Moniteur universel, journal officiel.

Digitized by Google

Nommé, au 10 décembre 1848, sous-chef du cabinet du prince, président de la République, il voyait le futur empereur à toutes les heures de la journée. Il était chargé de toutes les communications à faire à la presse, de rendre compte des séances de la chambre des députés avant les journaux. Il donnait au *Moniteur universel* le récit des événements journaliers, politiques ou autres, pouvant impressionner le pays ; était le reporter exact des réunions ou délibérations publiques, des solennités, voyages, revues et manœuvres des camps. Ce qu'il a écrit d'articles dans les journaux est incalculable. Ayant été chargé d'organiser le service de la publicité et la rédaction du catalogue officiel de l'exposition universelle de 1855, il s'acquitta de cette lourde tâche à la satisfaction du prince Napoléon, peu facile à contenter. Son activité suffit à tout ; mais ce labeur incessant altéra sa santé. Après l'exposition universelle, il reprit sa position dans la presse périodique, à l'*Agence Havas*, au *Sport*. Il était rédacteur en chef de la *France hippique, journal des haras,* ainsi que du journal *La vie à la campagne*. C'est la plume à la main qu'il expira, le 25 août 1863, à l'âge de quarante-neuf ans « M. Pascal, disait Eug. Chapus, était doué d'une intelligence souple, sa rédaction était facile, ses connaissances variées. C'était une nature aimable, douce et modeste, à qui manquait l'esprit d'intrigue, qui conquiert si souvent les positions dont il possédait le talent » (Voy. *Sport,* du mercredi 26 août 1863.)

Pascal (Félicien), journaliste, né à Cayres (Haute-Loire), a collaboré au *Pilori*, au *Figaro*, à *la Libre parole*, où il était critique théâtral fort apprécié.

Pascal (Louis-Alexandre) *, de la Société des gens de lettres, a collaboré aux revues et journaux ci-après :

Annales historiques;
Bulletin héraldique de France ;
A la science pittoresque;
Au Journal pour tous ;
Aux veillées des chaumières, etc., etc.

Payrard (l'abbé J.-B.) *, curé de Cayres (1839-1892).

C'est à l'initiative de ce paléologue infatigable qu'est due la création des *Tablettes historiques du Velay*, revue, qui, dans ses huit ans d'existence, a publié des documents et des mémoires de première importance pour l'histoire de notre petite et bien chère patrie. La mort ravit trop tôt cet érudit à ses savantes recherches. Ses nombreuses productions, consciencieusement documentées, mettent en lumière des faits ignorés ou peu connus, et ont valu à leur auteur une notoriété de bon aloi.

L'abbé Payrard a donné, dans les journaux de la Haute-Loire, des articles avidement lus, dont heureusement il a été fait des tirages. C'est surtout dans l'*Écho du Velay* et dans l'*Écho de Notre-Dame de France* qu'il faisait paraître ses écrits.

Perroud (Claude), professeur au Lycée du Puy, membre de la Société académique de cette ville, remplaça, comme rédacteur et chroniqueur théâtral, M. Marius Topin, au journal *La Haute-Loire* (H. Mosnier, *le Théâtre au Puy*, p. 71.)

Pissis (Antoine-Victor) *, vérificateur des domaines, membre des sociétés académiques du Puy et de Poitiers (1800-1864) ; a publié des articles dans divers journaux et notamment dans *l'Union,* journal Nontronnais, où il a défendu les études de latin et de grec, dont un pétitionnaire demandait la suppression à la chambre des députés.

Planhol (le baron Alfred de), né au château de Salzuit, en 1807, mort à Paris en 1874. Il comptait au nombre des hommes les plus spirituels du faubourg Saint-Germain, et avait collaboré à beaucoup de journaux légitimistes.

Digitized by Google

Polge-Montalbert (Jules) *, avocat et journaliste.

Rédacteur au *National;* gérant fondateur du *Journal de la Somme*; secrétaire du comité de la *Réforme électorale*; rédacteur à la *Semaine*, *Revue démocratique* et à la *Revue encyclopédique de droit.*

Polignac (Alphonse-Armand-Charles-Georges-Marie de) *, fils du prince Jules de Polignac, élève de l'école polytechnique, capitaine d'artillerie, mathématicien et poète.

A donné des articles sur les mathématiques dans :

Les Mémoires de l'Académie de Toulouse ;

Les Annales de l'Académie des sciences ;

Les Nouvelles Annales de mathématiques ;

L'Annuaire encyclopédique.

Polignac (Auguste-Jules-Armand-Marie, prince de) *, ministre et président du Conseil (1780-1847), fut un des principaux rédacteurs de la revue qui avait pour titre : *le Conservateur*. Paris, Lenormant, octobre 1818 à mars 1820, 78 livraisons en 6 vol. in-8. (Voy. Hutin, *Bibliographie de la Presse*, p. 338.)

Polignac (Charles-Ludovic-Marie) *, fils du précédent, colonel d'État-Major, né en 1827; a publié des articles dans divers journaux et notamment dans :

Le Figaro ;
Le Temps ;
La Libre parole ;
Le Constitutionnel ;
Les journaux militaires.

Pomier (Louis) *, né à Langeac, en 1771, s'était voué « à l'art difficile, dit M. Bertrand de Doue (1), de former des hommes ». Il fut tour à tour professeur, chef d'institution, principal du Collège du Puy et bibliothécaire de cette ville. C'était un homme d'initiative et de sens, aimant le progrès. Tout ce qu'il proposait avait un but utile et a été réalisé. On lui doit l'établissement d'une Caisse d'épargne au Puy, la création, en 1813, du journal *La Haute-Loire*, d'une école moyenne, où était enseigné tout ce qui répond aux besoins du commerce et de l'industrie ; il fut un des membres fondateurs de la Société académique du Puy et l'un de ses premiers vice-présidents. Il avait doté, sous le Directoire, sa ville natale d'un collège, qui n'eut qu'une existence éphémère. Cet homme de bien mourut au Puy en 1836. Il fut le premier directeur et propriétaire de *La Haute-Loire* et l'un des collaborateurs les plus actifs de ce journal. En 1818, J.-B. Lacombe en devint le directeur-imprimeur.

Pradon (Christophe-Félix-Alphonse) *, secrétaire-général de la préfecture de la Haute-Loire, député de 1881 à 1889, avocat. Le journalisme lui sembla préférable au barreau. Après avoir été rédacteur en chef du *Courrier de l'Ain*, il se fit nommer sous-préfet de Gex, en 1877, puis il échangea cette sous-préfecture pour celle de Saint-Claude. Nommé en 1881, chef-adjoint du personnel au ministère de l'Intérieur, il renonça à cette position pour se présenter comme député de l'arrondissement de Gex en 1881 et réussit à se faire élire; siégea à la gauche radicale.

Reynaud (Auguste) *, médecin, ancien maire du Puy (1804-1878), a collaboré au *Journal hebdomadaire de médecine ;* aux *Archives générales de médecine ;* aux *Mémoires de l'Académie royale de médecine.*

Richard (Alphonse) *, marchand de dentelles, a publié dans le journal *La Haute-Loire* plusieurs feuilletons su *les dentelles.*

(1) A. VIII, pp. 26-27.

Digitized by Google

Richond (Auguste) *, avocat au Puy, après 1830, a publié des articles dans la *Bibliothèque du barreau*, dirigée par Mauguin et Dumoulin. Paris, in-8.

Richond des Brus (Louis-François-Régis-Adolphe) *, médecin, ancien député (1798-1856), a collaboré aux journaux et revues de médecine : *Archives générales de médecine légale*, etc. etc.

Rodde (Jean-François-Victor) *, écrivain politique de talent (1793-1835); rédacteur en chef du *Bon sens*, journal populaire de l'opposition constitutionnelle, publié sous les auspices des députés de la gauche (Paris, 15 juillet 1832, 3 mars 1839). Cette feuille fut fondée, en société, par Rodde et Cauchois-Lemaire. Le premier en fut, d'abord, le directeur et l'éditeur; il la rédigea ensuite et la dirigea seul, dans les derniers mois de sa vie. C'était un journal à 7 francs par an, frais de poste compris, paraissant le dimanche, avec deux suppléments, l'un industriel, l'autre agricole, qui coûtaient un franc par an pour chaque supplément. Rodde, en 1833, distribuait, lui-même, son journal sur la voie publique et principalement place de la Bourse, ce qui occasionnait souvent quelque tumulte. Il montait sur une chaise, tenant ses feuilles d'une main et un gourdin de l'autre. « Ce journal, disait-il, est pour le peuple, la trique pour les agents de police. » Ce fut le premier journal à 10 centimes le numéro. Dupeuty, de Courcy et Maurice Alhoy, dans une *Revue* de fin d'année, le 31 décembre 1833, aux Variétés, avaient introduit un couplet chanté par Mlle Jenny Colon, où se trouvait cette saillie, dirigée contre Rodde et Cauchois-Lemaire :

O Paris ! ville unique
Où l'on offre aux passants
Le papier mécanique
Et même le bon sens !
A deux sous
A deux sous !
Le rabais va s'étendre
Et certains députés
Finiront par se vendre,
Comme les petits pâtés
A deux sous !

Sabot (Xavier) *, avocat à la Cour d'appel, fondateur du *Courrier des Cévennes*.

Nombreux articles politiques dans ce journal, de 1834 à 1836. Violente opposition au gouvernement de juillet et à l'administration de M. Mahul.

Saint-Ferréol (Amédée de) *, anc. représentant du peuple, anc. député, rédacteur en chef de l'*Abeille Brivadoise*.

Saint-Poncy (François-Jacques-Léo de Molen, comte de) *, ancien préfet de la Haute-Loire, publiciste, né en 1825 ; a fondé avec le vicomte de la Guéronnière, le journal *La France*, dont il fut le premier rédacteur en chef de 1862 à 1863.

Saint-Poncy de Molen (le vicomte Th. de), ancien officier, ancien maire de Blesle et conseiller général de ce canton (1787-1863); avait fondé la *Revue poétique du Siècle* (en vers). Clermont-Ferrand, 1832, Thibaud-Landriot, de 1832 à 1834, in-8, d'environ 30 pp.

Salveton (Antoine dit Frédéric) *, a collaboré au *Journal des audiences de la Cour royale de Riom*.

Topin (Marius), ancien surnuméraire de l'enregistrement au Puy, puis inspecteur général des Bibliothèques populaires, lauréat de l'Académie française (prix Thiers); a écrit dans le *Moniteur de la Haute-Loire* des articles sous l'anagramme de son nom : Nipot. (Quérard, *Supercheries litt.*, 2e édit., t. II, col. 1252 *a*.) Il a fait, sous ce voile, le courrier du théâtre dans *La Haute-Loire*, avec autant d'esprit que de talent.

Truchard du Molin (Jean-Léandre-Romain) *, conseiller à la Cour de cassation (1795-1877), a collaboré aux revues et journaux suivants :

Revue de Saint-Étienne; *Bulletin de la Société d'agriculture, arts et commerce de Saint-Étienne; L'Ami de la Charte de Clermont-Ferrand*, ainsi qu'à divers journaux de Paris.

Digitized by Google

Vallès (Jules-Louis-Joseph * (1832-1885), fut avant tout journaliste révolutionnaire, dans ses articles, dont ses livres n'ont été que la reproduction, chaque phrase était un grondement et un cri de revendication de droits impossibles, par conséquent sans portée. Ses professions de foi résument la folie de cet apôtre du désordre, qui restera un des plus grands écrivains de la France. Nous lui avons consacré une étude dans la *Biographie générale du Velay*, où, sans passion, seront examinés les actes publics et les œuvres littéraires de ce sublime dévoyé.

J. Vallès a fondé plusieurs journaux et collaboré à beaucoup d'autres.

En 1857, il donnait des articles dans diverses feuilles, sous le nom de Max. (Voy. F. Maillard, *Annuaire de la Presse*, de 1857, p. 177. C'est sous ce pseudonyme qu'il a écrit des chroniques, dans *Le Présent, revue Européenne.*)

Il faisait, dans *le Progrès de Lyon,* la critique littéraire. Le premier article qui parut de lui dans *la Liberté*, attira un communiqué si menaçant à ce journal, que le rédacteur en chef crut prudent de ne plus rien publier de J. Vallès.

En 1857, un article paru dans le *Courrier de l'Intérieur* lui valut plusieurs mois de prison. A sa sortie de Mazas, il éprouva le besoin d'aller rétablir sa santé chez ses parents, à Nantes. C'est là qu'il écrivit ce pamphlet: *L'Argent, par un homme de lettres, devenu homme de bourse*, qui lui ouvrit les portes du *Figaro* bi-hebdomadaire. Le célèbre imprésario, Villemessant, le chargea du *Bulletin de la Bourse* dans son journal. En 1864, J. Vallès publia quelques articles dans *L'Époque* que venait de fonder Feydeau. En 1865, Villemessant lui demanda une chronique quotidienne à *L'Événement*, avec 30,000 francs d'appointement par an. Il débuta par un article remarquable: *Les Réfractaires*, qui avait rempli tout un numéro du journal, écrit dans une langue forte et imagée, dont il fit bientôt un livre. C'est l'histoire des misères inconnues, échappées aux yeux des philanthropes, parce qu'elles ne figurent point dans le catalogue des Bureaux de bienfaisance. Il y trace les angoisses de ces fourvoyés de Collège, qui, au sortir de leurs classes, se sont trouvés impuissants et inhabiles à gagner leur vie, leur éducation et la fatalité les ayant jetés, éperdus et affamés dans des aventures, dont le récit fait sangloter et rire. Ces malheureux forment une armée de réfractaires, pareille à celle, qui sous le premier Empire fuyait dans les bois pour échapper à la loi de la conscription, faisant continuellement dans la vie une école buissonnière, pleine de souffrances, de déceptions et de larmes. Un des articles de Vallés : *Les Cochons vendus*, eut un véritable succès et commença la célébrité qui devait bientôt s'attacher à son nom. La position de J. Vallès au *Figaro* ne dura que quelques mois. Villemessant crut comprendre que les chroniques, selon son expression, *embêtaient* ses lecteurs. Il fit demander par A. Wolf à J. Vallès de ne plus faire que trois articles par semaine qu'il les lui payerait 20,000 fr. par an. Le chroniqueur répondit qu'il avait arrangé sa vie sur le pied de 30,000 francs par an et qu'il refusait toute concession. Avant d'annuler son traité, J. Vallès eut la singulière idée de prendre l'avis des abonnés sur la question de la suppression ou de la continuation de sa chronique. Le vote qui en résulta ne lui fut pas favorable et il n'y eut pas de procès. En se séparant de Villemessant, Vallès était, de nouveau, jeté dans la vie de Bohème.

En 1867, il fonda : *La Rue, Paris pittoresque et populaire*, in-4, de 8 pp. à 2 col., chez Cadart et Luquet, rue Richelieu, impr. G. Kugelmann, 33 numéros, du 1er juin 1867 au 11 janvier 1868. J. Vallès, rédacteur en chef, charges et dessins par André Gill, Ch. Gilbert-Martin, A. Darjou, Pépin, qui dessina une affiche pour être placardée sur les murs et étalée aux vitrines des librairies et des Cabinets de lectures. Le 24 décembre 1867, la sixième chambre correctionnelle prononça la suppression de

Digitized by Google

La Rue et la condamnation de Laurent-André-Limozin, dit Scipion (1), gérant, à un mois de prison et 500 francs d'amende, pour la reproduction d'un article de Jules Vallès, paru dans *L'Événement : Cochons vendus*, à propos du remplacement militaire, et une gravure non autorisée : une cellule de condamné à mort qui figurait dans le numéro du 30 novembre.

Quatorze mois après paraissait *Le Peuple*. Journal in-plano à 3 col. En vente, rue du Croissant, impr. Turfin et Juvet (pour les deux premiers numéros, les autres chez Gaittet). Du 4 au 18 février 1869 (15 numéros). Rédacteur en chef : Jules Vallès ; gérant responsable : Gaston Carle. Collaborateurs : Pierre Denis, Ch. Longuet, G. Maroteau, Georges Duchêne, Georges Petit, André Gill, Jules Forin, Francis Enne, G. Cavalier (Pipe en bois). Ce journal n'étant ni timbré, ni cautionné, ne pouvait toucher aux questions politiques. A chaque instant, J. Vallès, tout en voulant se renfermer dans le domaine littéraire, pénétrait dans le terrain interdit, indiquait ses tendances socialistes, ses opinions de révolté. Le n° 15, qui devait être le dernier, parut encadré d'un large filet noir, signe pressenti d'un nouveau deuil. En tête, le texte de l'assignation à comparaître devant la sixième chambre correctionnelle pour avoir trop librement mordu au fruit interdit. Vallès fut condamné à deux mois de prison et le journal à disparaître.

Il fonda alors : *Le Réfractaire*, in-plano à 3 col., impr. Gaittet. Rédacteur en chef : Jules Vallès. Principaux collaborateurs : P. Denis, Ch. Longuet, E. Chemalé, G. Puissant, H. Bellanger, Gaston Carle, Adrien Robert (Basset), E. Oudet. Ce journal n'eut que trois numéros du 10 au 12 mai 1869.

A partir de ce jour, il se lança dans la vie politique ; échoua aux élections législatives contre J. Simon, dans la circonscription du faubourg Saint-Antoine ; fut élu chef de bataillon le 4 septembre 1870, mais, ayant pris part à la manifestation du 31 octobre, fut poursuivi et condamné à six mois de prison, pour s'être emparé de la mairie du vingtième arrondissement.

On vit bientôt renaître *La Rue*, journal quotidien, in-folio à 3 col. ; rue du jardinet, 1 ; imp. Ch. Dacosta (Gaittet). Vente : 5, rue du Croissant. Rédacteur en chef : J. Vallès, collab. Henry Marchegay, Max Vuillaume, Emmanuel Delorme, Maurice Varennes, Ch. Dacosta, Nestor Leroy.

Du 17 mars 1870 au samedi saint (*sic*), 28 numéros. Les nos 23 et 24 (9 et 10 avril) n'en font qu'un in-plano. Même format pour le n° 28 et dernier. En feuilletons : *Le chemin de Charenton* (A.-M. de Puyparlier), par Jules Beaujoint ; *La Bohème militaire, Souvenirs d'un fusilier*, par Ch. Mertel ; *le Testament d'un blagueur*, par Jules Vallès ; en variétés : *le Bachelier géant*, par le même ; *le petit Populot*, par H. Bellenger.

Le journal fut condamné pour trois articles, insérés dans le n° 27 : *Les femmes des condamnés à Cayenne*, *le Menu Peuple* et *la Carotte*. Le « Baron Brisse », qui signait du pseudonyme anti-démocratique de Nestor Leroy, était, certainement, le premier à rire de ses fantastiques menus, où il exagérait fort gaiement la « manière » de Jules Vallès. Les « pommes de terre cuites sur un feu *étouffé comme un sanglot* » furent un moment célèbres. L'article visé par l'assignation était une longue allusion aux *Carottes* qui durent vingt ans, à celles « qui poussent dans le potager des percepteurs, qui fleurissent dans les jardins des ministères » et à celles que tira « le fils bouffi de Lœtitia ». Le n° 28 contient, outre l'assignation et des lettres d'adieu échangées entre collaborateurs, une statistique intitulée : Paris. Misère : *la Faim, la Mort*, signée : Dr E. Galitaire. La Blague ne perd ja-

(1) Originaire de la Haute-Loire.

Digitized by Google

mais ses droits! (Voy. Maurice Tourneux, *Intermédiaire des curieux*, du 10 novembre 1883, t. XVI, pp. 657-658-659 et 660.)

J. Vallès créa, le 22 février 1871 : *Le Cri du Peuple*, qui eut un immense succès, à la fin du siège et pendant la commune. Supprimé par un arrêté du général Vinoy, ce journal reparut, après le 18 mars, époque où Vallès fut élu membre de la Commune. *Le Cri du Peuple*, du 22 février au mardi 23 mai 1871, a eu 83 numéros. (Voy. M.-J. Lemonnyer, *Les journaux de Paris, pendant la Commune*. Paris, l'auteur, 1871, in-8; F. Maillard parle longuement de cette feuille incendiaire, dans son *Histoire des journaux publiés pendant le siège et sous la Commune* (Paris, Dentu, 1871, in-18).

Le 23 mai 1871, Vallès présidait le Conseil qui jugeait Cluseret, l'ex-délégué de la guerre ; soudain, arrive une dépêche annonçant l'entrée dans Paris de l'armée de Versailles; sans se troubler, il fit continuer les débats. Il tenait l'accusé pour innocent, tout autre aurait levé la séance, lui voulut prononcer l'élargissement de son collègue, avant de songer à se mettre à l'abri. Réfugié à Londres, il fut condamné à mort par contumace. Rentré à l'amnistie en 1880, il reprit le *Cri du Peuple* et en fut le rédacteur en chef jusqu'à sa mort (25 février 1885).

J. Vallès tirait plusieurs moutures de son blé. Ses articles devenaient des volumes. Ces volumes furent plusieurs fois édités. En 1882, parurent *les Chroniques de l'homme masqué*. Reproduction d'articles publiés dans *le Voltaire*, sous la signature de l'homme masqué. Paris, Marpon et Flammarion, 1882, in-12.

Une troisième incarnation d'un journal de Vallès parut sous ce titre : *la Rue à Londres*, Paris, Charpentier et Cie, 1884, in-fol., édition ornée de 22 eaux-fortes et de nombreux dessins par A. Lançon. Tirée à 600 exemplaires.

On a attribué à J. Vallès le *Journal de Sainte-Pélagie*, qui n'a, en réalité, jamais existé. Le *Paris-Journal*, dans ses numéros des 14 et 26 décembre 1868, donna, sous ce titre, les fac-similés des autographes de tous les condamnés politiques, alors détenus dans cette prison, au nombre desquels se trouvaient J. Vallès et les imprimeurs Turfin et Martineau.

La vie de J. Vallès avait provoqué une longue suite d'agitations populaires ; sa mort en causa une nouvelle; chaque année, le 15 février, qui en est le jour anniversaire, des pèlerinages à sa tombe sont encore l'occasion de quelque tumulte. Les clameurs de cette poignée de réfractaires apaisent-elles les inquiétudes dont son âme fut la proie pendant sa courte existence terrestre ?

Venet (Joseph), Journaliste, né à Yssingeaux, donnait déjà, en 1844, dans le journal *La Haute-Loire*, des chroniques fort spirituelles; fut un des rédacteurs du *Corsaire*, fit, à partir de 1863, la critique théâtrale dans le *Monde*. Il fallait être un écrivain de valeur pour collaborer dans le journal de Louis Veuillot.

Vigé (P. Ludow), homme de lettres et journaliste, rédacteur en chef du journal de *La Haute-Loire*, né à Blaye (Gironde), auteur de *Walhalla*, poèmes dramatiques — sur Guillaume Tell. Saint-Étienne, imprimerie Théolier et Cie, 1864, in-8.

Vinols (Hippolyte) *, littérateur (1826-1861), a publié, vers 1856, dans le *Mémorial de la Loire*, des lettres sur des modifications à apporter au projet de piédestal de la statue colossale de Notre-Dame de France. Il eut la satisfaction de faire adopter ses idées, exprimées avec autant de fermeté que d'esprit.

Vissaguet (Marie-Xavier-Ernest) *, avocat, quelques mois procureur de la République au Puy (1870-1871), secrétaire puis vice-président du Conseil

Digitized by Google

général de la Haute-Loire, député en 1876, sénateur de ce département depuis 1879.

M. E. Vissaguet, qui a donné des articles et des mémoires dans les recueils et journaux de la Haute-Loire, fut un des fondateurs, en 1869, de *L'Avenir de la Haute-Loire*, journal d'opposition libérale.

Vivier (F.-Eugène) *, le cor célèbre, reçut au Collège de Brioude, de M. Campana, professeur de musique et de danse, les premières notions de l'art, qui fut la passion de sa vie. Il jouait du violon à l'âge de six ans, mais il fut, à justement parler, son maître.

Il débuta à Lyon, comme journaliste, par un feuilleton : *Les Gens ennuyeux*, qui parut dans le journal *Le Rhône*. Il collabora, ensuite, au *Lutin*. Dans cette feuille, il s'attira de nombreuses réclamations par des boutades humoristiques sur les hommes et les choses qui captivaient alors le plus l'attention. Il se débarrassa des visites matinales de tant de mécontents, au moyen d'un pot de lait caillé, oublié depuis longtemps dans un coin de sa chambre. Dès que l'importun avait pris place près de son lit, il enlevait le couvercle de cette cassolette d'un nouveau genre et qui répandait aussitôt une odeur si nauséabonde que personne n'y tenait. Le réclamant se sauvait en se bouchant le nez et en pestant d'avaler la plainte et les injures qu'il se proposait d'expectorer au malicieux journaliste ; et Vivier de se tordre.

L. — HISTOIRE LITTÉRAIRE

1. GÉNÉRALITÉS.

Ampère (J.-J.).

1. *Histoire littéraire de la France, avant le* XII^e^ *siècle, par J.-J. Ampère.* Paris, 1839-1840, 3 vol. in-8.

2. *Histoire de la littérature française au moyen âge, comparée aux littératures étrangères par le même. Introduction, Histoire de la formation de la langue française.* Paris, 1841, in-8.

Bachaumont (L. Petit de).

Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres en France, depuis 1762 jusqu'à nos jours (1787) par Bachaumont, M.-F. Pidansa, de Mairobert, Moufle d'Angerville et autres. Londres (Hollande), 1777-1789, 6 vol. in-12. Livre des plus curieux et très intéressant pour la bibliographie du XVIII^e^ siècle ; rempli de cancans, d'anecdotes secrètes et scandaleuses. On a publié, en 1866, une *Table alphabétique des auteurs et personnages cités.* Bruxelles, J. Gay, 1866, in-12, tirée à 200 exemplaires. (Voy. Hatin, *Bibliographie*, p. 67, et Ch. Aubertin, l'*Esprit public au* XVIII^e^ *siècle*, Paris, Didier, in-8, pp. 387, 399 et 480.)

Barante (Prosper Brugière, baron de) (1783-18..). *Tableau de la littérature française au* XVIII^e^ *siècle.* 5^e^ édit., Paris, 1832, in-8.

Berger de Xivrey (J.).

Recherches sur les sources antiques de la littérature française. Paris, 1829, in-8.

Cave (Guill.).

Scriptorum ecclesiastic. historia litteraria, a Christo nato usque ad sæculum XIV. Oxonii, e Th. Sheld, 1740-1743, 2 vol. in-fol.

Dupuy (Adrien) *, agrégé de l'Université, professeur de rhétorique au Lycée Lakanal, puis chef de cabinet de son frère, Ch. Dupuy, président du Conseil, ministre de l'Intérieur, actuelle-

Digitized by Google

ment Inspecteur d'Académie à Paris, chevalier de la Légion d'honneur.

Histoire de la littérature au XVII^e^ *siècle.* Paris, Ernest Leroux, 1892, in-8.

François (Dom J.), bénédictin de Saint-Vannes (1722-1791). *Bibliothèque générale des écrivains de l'ordre de Saint-Benoît.* Bouillon, 1777, 4 vol, in-4.

Hatin (Eugène).

Histoire politique et littéraire de la Presse en France. Paris, Poulet-Malassis, F. Didot, 1858-1861, 8 vol. in-8 et aussi in-12.

Leber (Const.).

Sur l'état réel de la presse et des pamphlets, depuis François I^er^ jusqu'à Louis XV. Paris, 1834, in-8.

Niceron (le P. J.-P.), barnabite (1685-1738). *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres de la République des lettres, avec quelques notices par le Oudin.* J.-B. Michault, l'abbé Gouget, Paris, 1727-1745, 44 vol. in-12.

Rivet de la Grange (Dom Ant.), savant bénédictin (1683-1749), auteur des premiers volumes.

Histoire littéraire de la France, par des religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur. Paris, Osmont et Nyon, 1733-1763, 12 volumes in-4. Ouvrage précieux, malgré de nombreuses inexactitudes et des longueurs regrettables. Il ne s'étend guère au-delà de la fin du XII^e^ siècle. On ajoute à cette histoire un XIII^e^ volume, *L'Histoire littéraire de Saint-Bernard et de Pierre le Vénérable* (Paris, v^e^ Desaint, 1773, in-4).

D. Ant. Rivet de la Grange a rédigé ce dernier volume et les neuf premiers, il mourut avant d'avoir terminé le neuvième, qui le fut par D.-Ch. Taillandier, auteur du tome X. Le tome XI est de dom Clément et de Jean-François Clément. Ce dernier est le principal rédacteur du tome XII et d'une partie du XIII^e^, de concert avec Dom Brial.

L'Institut fait continuer cet ouvrage, véritable monument de notre *Histoire littéraire.* Le tome XIII a été imprimé en 1814. La collection est parvenue aux dernières lettres, sous ce titre :

Histoire littéraire de la France, ouvrage commencé par les religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur et continuée par des membres de l'institut (Académie des inscriptions et belles lettres) jusqu'au tome XXX, suite du XIV^e^ *siècle.* In-4, 1877-1885. Impr. nat., C. Klincksieck.

Les noms des auteurs sont donnés dans la préface de chaque volume, avec la part de travail de chaque collaborateur. Du tome XIII au tome XXV, ce sont MM. dom M. J. Jo. Brial, P. L. Guinguené, P. C. F. Daunou, E. C. J. P. de Pastoret, Amaury Duval, L. C. F. Petit-Radel, Emeric David, Félix Lajard, Victor Leclerc, Fauriel, Paulin Paris, Émile Littré, Ernest Renan, Barthélemy Hauréau.

M. Paulin Paris a donné une édition conforme à celle des Bénédictins. Paris, Palmé, 1868-1869; avec la table des quinze premiers volumes par C. Rivain, 1875, 16 vol. in-4, jusques et y compris le XII^e^ siècle.

Sayous.

Les Écrivains français de la Réformation. Genève, 1851, 2 vol. in-8.

Tassin (Dom Re.-Prosper) 1697-1777, savant bénédictin.

Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur, ordre de Saint-Benoît, où l'on trouve la vie et les travaux des auteurs qu'elle à produits, depuis son origine, en 1618, jusqu'à présent, avec les titres, l'énumération, l'analyse, les différentes éditions des livres qu'ils ont donnés au public et le jugement que les savants en ont porté; ensemble la satire de beaucoup d'ouvrages manuscrits, composés par les bénédictins du même corps. Bruxelles et Paris, 1770, in-4. Ulysse Robert a donné un supplément à l'*Histoire littéraire de la*

Digitized by Google

Congrégation de Saint-Maur, dans le *Cabinet historique*. Il y est parlé des œuvres des Bénédictins du Velay.

Vapereau (G.).
L'Année littéraire et dramatique. Paris, Hachette, 1859, in-12, publication qui s'est continuée.

2. HISTOIRE LITTÉRAIRE DU VELAY.

Mandet (Francisque) *, magistrat et littérateur.
Histoire poétique et littéraire de l'ancien Velay. Paris, Le Puy, 1842, 1 vol. in-4°.

Digitized by Google

V

HISTOIRE

A. — GÉOGRAPHIE

1. GÉOGRAPHIE ANCIENNE DU VELAY

VELLAVES ET VÉLAUNES

Il est des erreurs manifestes, signalées, à diverses époques, par des érudits d'une compétence reconnue, et néanmoins incessamment reproduites par nombre d'auteurs, se répétant, les uns après les autres, d'une manière inconsciente. Comment s'étonner que ces aberrations ne deviennent pas articles de foi dans l'esprit du lecteur, accoutumé à les voir données comme faits historiques dans tant d'ouvrages, la plupart réputés sérieux! Parmi les opinions fausses les plus accréditées, il faut citer celle qui, depuis 1533, persiste à regarder les noms Vellaves et Vélaunes comme deux appellations servant à désigner le même peuple. On a fait inutilement observer que ces ethniques s'appliquaient à des populations bien distinctes et qu'il existait entre leur pagus respectif plus de 600 kilomètres de distance. César, qui avait combattu les Vellavi sur leur propre territoire, apprend qu'ils faisaient partie de la confédération des Arvernes; et Strabon, moins d'un demi-siècle après, dit : *Les Vellaves, qui naguères faisaient partie de la nation des Arvernes, sont aujourd'hui indépendants;* enfin, Ptolémée leur donne Ποῦσσιον pour capitale et les nomme Οὐέλαυνοι, tandis que Strabon leur conserve le nom consacré dans l'histoire par César : Οὐελλαιοι; mais on sait que l'ouvrage de Ptolémée, résumant les connaissances géographiques de son époque, n'est pas toujours exact. Il est en défaut sur la question qui nous occupe : écrivant plus d'un siècle après le conquérant de la Gaule, il aurait pu consulter, comme Strabon, les bons textes. Pour avoir négligé de le faire, l'illustre compilateur se méprend étrangement en disant : *Sous les Auscii se trouvent les Velauni dont la ville est Ruessium!* 18° de longitude, 44° 30′ de latitude (Liv. II, chap. VII, § 20). « C'est un étrange déplacement dit d'Anville, de faire les Velauni ou Vellavi voisins des Auscii, ὑπὸ τοὺς Αὐσκιούς. » Les Auscii, peuple compris dans l'Aquitaine, avant l'arrivée des Romains, avaient Climberis (Auch) pour capitale.

Les Velauni formaient une des nombreuses peuplades du littoral méditerranéen, dont le nom a été révélé par Pline (*Histoire naturelle,* liv. III, ch. XX, § 24), dans un passage consacré aux quarante-cinq tribus des Alpes, soumises à l'autorité romaine.

Ce nom se trouvait encore inscrit sur

Digitized by Google

la table de marbre du fameux trophée des Alpes (1), que ces mêmes peuples, « gentes Alpinæ devictæ », érigèrent à Auguste, en l'an 25 avant J.-C. Il ne reste de cette inscription que quelques fragments, encastrés dans la maçonnerie d'un portique près de la mairie de Turbie. Pline, fort heureusement, a transcrit dans l'ouvrage cité plus haut, l'inscription entière. Le nom des Velauni est l'avant-dernier de la longue liste. On est fondé à croire que Vence était leur capitale. Nous verrons au paragraphe : *Archéologie*, que la main symbolique, dont une copie existe au musée du Puy, a été faussement attribuée aux Vellaves. Il faut résolument reconnaître qu'elle doit être donnée aux Vélaunes.

C'est à une fausse et malencontreuse correction, que nous devons d'être encore de nos jours, indifféremment nommés : Vellaves et Vélaunes.

Toutes les éditions des commentaires de César, de 1469 à 1508, sont conformes aux manuscrits originaux et reproduisent, invariablement, la forme : Vellavi, avec les variantes Vellavii et Velavi, ne constituant, en réalité, qu'une même appellation. En 1533, une édition de Paul Manuce parut, avec cet inexplicable contre-sens : Velauni. A partir de cette époque, jusqu'en 1595, toutes les éditions de Leyde et de Lyon ne donnent plus que cette dernière leçon, qui se répète dans les réimpressions des commentaires de César, même après les recensions des plus érudits philologues, jusqu'à notre époque. Quelques rares éditions reviennent au texte primitif, comme celle de Christ. Plantin (Anvers, 1574) ; mais c'est généralement la lecture fautive qu'on ne cesse de reproduire.

Au commencement du XVI^e^ siècle, notre vieux chroniqueur, Et. Médicis, emprunte la forme indécise, incorrecte des anciens missels et des chartes ; Vallavia, Vellaïcus pagus, territorium Vellaycum, pays de Vellay, Vellay ; toutefois sans assimiler les ethniques vellaves et vellaunes.

Le chanoine Pierre Odin, official du diocèse, regardé comme le premier historien de Notre-Dame du Puy, n'a fait que traduire du latin des documents anciens sur l'origine de cette église, qui ne sont pas parvenus jusqu'à nous. La plaquette anonyme qui lui est attribuée fut imprimée en caractères gothiques, vers 1530. Ce très vénérable chanoine se contente de dire, en parlant des Vellaves et de leur ancienne métropole : « Saint Georges convertit le peuple de Velay ; il fist édiffier, en la vielle cité (civitas vetula), l'église diocésane. »

Un autre membre du même chapitre cathédral, Mathurin des Roys, auteur d'une histoire de Notre-Dame du Puy, imprimée à Lyon en 1523, dit, en parlant de Ruessium et des populations que Saint-Georges avait évangélisées : « Sainct Paullyen, la cité vieille, deux lieues près du Puy... Tous les Vellayens estoient trestous payans (payens). »

Théodose de Bergame, *Hist. admirable de Nostre-Dame du Puy* (2^e^ édit. 1620), écrit, en parlant de la civitas vetula Vellavorum : proprement nommée Vellanum en Vallan, donnant le nom de Vellay au pays.

O. de Gissey, *Hist. de N.-D. du Puy*, à la même époque, adopte la forme Velauni, en parlant des habitants, et Velaunum, pour désigner la *civitas vetula;* et Vallavia, Vallavensis pour le diocèse.

Frère Théodore, *Hist. de N.-D. du Puy* (1693), s'exprime ainsi : « La providence conduisit Georges et Fronton à Velaune (Ruessium) que le pays de Velay reconnaissait pour capitale » ; en latin Vellaunus vel Vellavus.

Cependant, Adrien de Valois, qui semble avoir ignoré l'existence des édi-

(1) Connu, dans la contrée, sous la dénomination de Tour d'Auguste, ce trophée fut construit sur le col de la Turbie, près de la voie Julia, à la limite entre la Gaule et l'Italie. C'était un énorme massif quadrangulaire. Il a été tiré de cet antique monument les pierres qui ont servi à bâtir l'église et presque toutes les maisons de la commune de Turbie. On découvrit, en 1585, une tête d'Auguste ayant appartenu à une statue de 7 mètres de hauteur, qui avait eu, bien certainement, pour piédestal le gigantesque trophée.

Digitized by Google

tions correctes des commentaires de César, fait observer, en 1675, qu'il a trouvé dans les manuscrits de César : « Vellavis et Velavis » et dans les éditions : « Velaunis et Vellaunis » (*Notitia Galliarum*, in-fol.).

D'Anville renouvela, en 1760, la même remarque, dans sa *Notice de la Gaule :* Vellavi, cette leçon est préférable à celle de Vellauni que donnent quelques éditions des commentaires et à laquelle Ptolémée est favorable (p. 685).

L'abbé Laurent, *Almanach historique de la ville et diocèse du Puy pour les années 1787 et 1788*, semble avoir ignoré les judicieuses réflexions de ces deux éminents érudits. Il ne se sert que du seul ethnique vélaune et velaunien.

Le docteur Arnaud, dans son *Histoire du Velay*, publiée en 1816, adopte les deux leçons comme synonymes : Les Velaunes ou peuples du Velay se gouvernaient par eux-mêmes... ces peuples appelés Vellavi ou Velauni par les anciens... Revessio, Ruessio ou Ruessium, qui fut appelée ensuite Vallava, civitas Vellavorum ou civitas vetula.

L'archéologue Mangon de la Lande, dans son ouvrage sur les antiquités de la Haute-Loire, paru en 1826, dit ceci : « Le nom des anciens habitants du Velay a été souvent altéré... » César, dans ses commentaires, les appelle Velauni et l'interprète latin de Ptolémée : Velavi; mais il reconnaît qu'il n'a trouvé dans les inscriptions lapidaires d'autre leçon que celle de Vellavi. Ce qui ne l'empêche pas ensuite de blâmer le comte Caylus d'être allé « jusqu'au pied des Alpes chercher les Velauni, en s'autorisant, à tort, d'un passage de Pline ».

Cependant, en 1825, Pottier avait donné une édition correcte des commentaires de César.

Walckener accuse injustement Scaliger d'avoir introduit la leçon fautive, en voulant conformer le texte original à celui de Ptolémée (*Géographie ancienne des Gaules*, 1839, t. I, p. 339, note 1); elle s'était produite bien antérieurement, comme nous l'avons dit plus haut. Le philologue vénitien, au contraire, avait reconnu l'erreur et la signale dans une note manuscrite qui ne fut imprimée qu'en 1651, c'est-à-dire quarante-deux ans après sa mort.

A l'étranger, J. Obertin, dans son édition de César (Turin, 1818), emploie la leçon Vellauni, tout en reconnaissant qu'elle n'est pas assez certaine; Oudendorp, à Stuttgard, en 1837, se sert du même mot, en disant dans une note : « La leçon Vellaviis est citée d'après les manuscrits; Ch. Nipperdey reconnaît, dans son édition de César (Leipsig, 1847), qu'il faut adopter la forme Vellavi, qui est conforme au texte. Fr. Mandet, dans son *Histoire du Velay*, publiée en 1860, après avoir cité l'opinion si exacte du comte Caylus sur l'attribution de la main symbolique, dont une copie existe au musée du Puy, dit en parlant des Velauni : « Ce mot appartient, en effet, à deux peuples différents. Les uns fixés au pied des Alpes, les autres au pied des Cévennes. *Velauni est le nom des premiers, Vellavi et Velauni, indistinctement celui des seconds; cependant, ce n'est jamais que de ce dernier dont se servent César et Strabon, quand ils veulent désigner les clients des Arvernes.* » Autant d'erreurs que de mots (t. I, *Antiquités celtiques et gallo-romaines*, p. 127).

César et Strabon sont les premières autorités qui proclament l'exactitude absolue de la leçon vellavi.

M. A. Bertrand et le général Creuly, dans leur traduction de la guerre des Gaules, Paris, 1865; Napoléon III, *Histoire de Jules César*, 1866, reconnaissent que les peuples du Velay doivent être nommés Vellaves et non Vélaunes, L'érudition contemporaine a, définitivement, fait justice de cette éternelle confusion.

A. Aymard reconnaît, en 1869, dans un Mémoire intitulé : *Ancienne route ou estrade du Puy au Forez*, qu'il emploie « la forme du nom des Vellaves (Vellavi) comme la plus usitée » (1), voulant laisser entendre que la forme Ve-

(1) *Annales de la soc. acad. du Puy*, t. XXIX (année 1868), p. 596, note 1, pp. 596-597.

Digitized by Google

launi, pour désigner le même peuple, se trouve dans des manuscrits de César, ce qui est une supposition gratuite et audacieuse. Nous avons vu que les textes originaux donnent invariablement la leçon Vellavi; que les recensions qui ont été faites par les érudits de toutes les époques confirment cette vérité. Il reconnaît que trois inscriptions lapidaires la reproduisent fidèlement, mais que ces inscriptions « ne sont que du IIIe siècle de notre ère.» *On sait* que des manuscrits des commentaires de César et le géographe Ptolémée ont conservé la forme antérieure ou gauloise : Velavn-i ou Vellavn-i, laquelle répond d'ailleurs à un semblable ethnique, sur des médailles de chefs bretons (Grande-Bretagne), sur une inscription concernant l'un de ces chefs et trouvée en Galatie; sur d'autres épigraphes découvertes en Espagne; sur l'inscription du trophée des Alpes, donnée par Pline et mentionnant entre autres une très-petite gens Velavni; sans compter la fameuse main symbolique en bronze conservée au musée archéologique de la Bibliothèque impériale, monument d'une coutume importante dans l'antiquité, qu'avec Montfaucon, et contrairement à Caylus, je crois qu'il faut attribuer à notre pays des Velauni, dont le territoire en rapport avec une incontestable notoriété dans les temps antiques, aurait eu, d'après la carte de la *Gallia Bracata,* donnée dans l'*Hist. gén. de Languedoc* et d'après les calculs d'Arnaud, *Hist. du Velay,* t. II, p. 385, environ « 165 lieues carrées de 25 au degré ».

M. Aymard, on le voit, torture les textes pour y trouver, quand même, des arguments favorables à ses origines fantaisistes de la ville du Puy. M. Chabouillet, l'éminent conservateur du cabinet des antiques à la Bibliothèque nationale, dans une savante dissertation, publiée dans le numéro de septembre 1869 de la *Revue archéologique,* sous ce titre : *Sur une main de bronze, appartenant à une peuplade gauloise nommée en grec* ΟΥΕΛΑΥΝΙΟΥΣ, après avoir démontré jusqu'à l'évidence qu'il a existé deux tribus en Gaule, les Vélaunes et les Vellaves, qu'il ne faut pas confondre, s'étonne de rencontrer dans une notice de M. Aymard, une nouvelle leçon de ce dernier ethnique : « Vellavus, que l'auteur, dans une « note, explique ainsi : « de Vell et « aven, hautes eaux, dénomination que « traduit assez bien le nom du départ- « tement : la Haute-Loire. Dans la suite, « Vellaven fit Vellav (Vellave) par la « suppression de la lettre. »

« On se demandera peut-être dans « quel idiome Vellaven signifiait Hau- « tes-Eaux? M. Aymard ne l'a pas dit. « Ce n'est pas, que je sache, dans le « très restreint vocabulaire des termes « gaulois dont la signification est con- « nue avec certitude. J'ai sous les yeux « la liste dressée par M. le baron de « Belloguet des mots gaulois cités par « les anciens et je n'y vois ni Vell, ni « aven, et de plus, l'article Vellaun ou « Velaun du glossaire gaulois du même « auteur paraîtra peut-être difficile à con- « cilier avec les idées de M. Aymard (1). « Le savant archiviste du Puy aurait-il « trouvé dans le vaste et perfide arse- « nal des langues néo-celtiques les « deux racines dont il fait dériver « l'ethnique Vellauns, auquel il veut « donner droit de cité? Je l'ignore, « mais s'il en est ainsi, je laisse aux « savants qui ne redoutent pas les pé- « rils de ce genre de recherches le « soin d'en discuter la valeur. En at- « tendant, je demeure convaincu que « le mot ΟΥΕΛΛΑΥΝΙΟΥΣ ne désigne « pas les anciens habitants du Velay, « qui se nommèrent toujours Vellavi « avec une terminaison analogue à « celle de leurs voisins, les Sagusiavi « et qu'il faut, avec Caylus, donner « notre main aux Velauni des Alpes. » (Chabouillet, ouvr. cité plus haut, pp. 27 et 28 du t. à p.)

(1) Cf Roget, baron de Belloguet, *Ethnogénie gauloise.* Première partie, glossaire gaulois (publiée en 1858). Voyez p. 221, n° 274, article Vellaun ou Velaun.

Digitized by Google

2. AUTEURS A CONSULTER SUR LA GÉOGRAPHIE ANCIENNE DU VELAY.

Achéry (Dom Jean-Luc d'), l'un des plus savants bénédictins de la congrégation de Saint-Maur (1609-1685.

Spicilegium veterum scriptorum..... ; edidit Lud.-Fr,-Jos. de la Barre. Parisiis, 1723, 3 vol. in-fol. (édit. préférée à celle de 1655-1657, 13 vol. in-4°). Ce recueil renferme des documents précieux sur la géographie ancienne, mais de trop laconiques détails sur le Velay.

Anville (J.-B. Bourguignon d') de l'Académie des inscriptions (1697-1782).

1. *Éclaircissements géographiques sur l'ancienne Gaule, précédé d'un traité des mesures itinéraires des Romains et de la lieue gauloise.* Paris, 1741, in-12. (Voy. *Mém. de Trévoux*, juillet 1742, p. 1209.)

2. *Notice de l'ancienne Gaule, tirée des monuments romains, par d'Anville.* Paris, Desaint et Saillant, 1760, in-4.

Aymard (Auguste) *, archiviste du département (1808-1889).

1. *Ancienne route ou estrade du Puy au Forez.* A. t. XXIX, pp. 587-755.

2. *Communication sur la géographie antique* A. XXI, pp. 406-416.

3. *Voie antique reliant le pays des Helviens à celui des Vellaves par la vallée de Montpezat.* A. t. XXVI, pp. 80-82.

4. *Voie gallo-romaine, la Bolèna (via bolena)*, pp. 320-325.

Bergier (Nicolas), érudit (1567-1623).

Histoire des grands chemins de l'empire romain. Nouvelle édition augmentée de remarques historiques. Bruxelles, 1728 et 1736, 2 vol. in-4°, 13 fig. L'édition de 1736 est la plus estimée. On y trouve des citations d'inscriptions antiques, relatives aux voies romaines de l'Auvergne et du Velay. Cité avec éloge par Mangon de la Lande. (Voy. *Antiq. de la Haute-Loire*, p. 225.)

Bertrand (Alexandre), de l'Institut, conservateur du Musée de Saint-Germain.

Les voies romaines en Gaule, voies des itinéraires; résumé du travail de la Commission de la topographie des Gaules. Paris, Didier, 1864, in-8, 61 pp. *Extrait de la Revue archéol.* (Voy. année XXVII, p. 22.)

César (Caius-Julius) (100 avant J.-C. — 44 ans av. J.-C.).

C. Julii Cæsaris commentarii de bello Gallico septem libri, annotatione critica instruxit F. Dübner. 2 vol. in-4, 1867, impr. nationale, Plon. Cette édition publiée par les ordres de l'empereur figurait à l'exposition universelle de 1867. MM. Bertrand et le général Creuly ont donné une traduction française, justement estimée de la Guerre des Gaules (2 vol. Paris, 1865).

Le territoire de la Celtique était divisé en une multitude de tribus indépendantes, administrées par un Sénat et un chef élu annuellement, et quelques-unes soumises à des chefs héréditaires. C'étaient autant de foyers de discorde, qui paralysaient toute action commune et devaient singulièrement faciliter l'œuvre du conquérant : « in Galliâ non solum in omnibus civitatibus, atque in omnibus pagis partibus que, sed pene etiam in singulis domibus, factiones sunt (César, *de bello Gallico*, L. VI, 11).

Les Vellavi, compris dans la Celtique, faisaient partie de la confédération des Arvernes, qui, après la défaite de Vercingétorix, à Alesia, fournit 35,000 hommes pour continuer la lutte. Les Vellavi restèrent, jusqu'à la dernière extrémité, fidèles à la cause nationale. (J. César, *Bell. Gall.* liv. VII, 75.)

César, ayant achevé la conquête de la Gaule (51 ans av. J.-C.), y établit une administration régulière, et pour

Digitized by Google

l'attacher à sa fortune, admit, dans ses légions, l'élite de la jeunesse gauloise, en même temps qu'il ouvrait aux vaincus les portes du Sénat.

Auguste, voulant assimiler la Gaule à l'empire, convoqua, à Narbonne, les députés de toutes les tribus de cette nation. Le dénombrement en fut fait et servit de base à l'assiette de l'impôt. C'est alors que l'empereur rompit les vieilles fédérations; remplaça partout les divisions naturelles par des circonscriptions administratives. La Gaule chevelue fut partagée en trois grandes provinces, qui s'étendaient de l'est à l'ouest : *Aquitaine*, *Lugdunaise*, *Belgique*.

L'impôt, selon les besoins de sa politique, fut inégalement réparti, comme les autres charges de la domination : les alliés conservent leurs institutions et ne doivent que le service militaire; les circonscriptions libres ne sont soumises qu'au tribut, comme les Arvernes et les Vellaves; enfin, la troisième classe, les sujets relèvent en tout de l'autorité des officiers impériaux. Il fallait encore faire pénétrer partout les mœurs, la langue et le culte de Rome. Auguste fait ouvrir des routes à travers les Alpes, établit dans tout le pays des colonies militaires, fonde des villes, remplace les noms des cités de la vieille Gaule. *Revessio* devient la *civitas Vellavorum; Gergovia* la capitale des Arvernes, disparaît; *Lugdunum*, un obscur village, devient une riche métropole, où les soixante cités gauloises envoient leurs représentants pour élever, au confluent du Rhône et de la Saône, un temple magnifique au maître du monde. Les druides seuls opposaient quelques résistances aux vues de leurs dominateurs.

Cougny (Edmond).

Extrait des auteurs grecs, concernant la géographie et l'histoire des Gaules, texte grec et traduction en regard, publiés par la Société de l'histoire de France. Paris, 1878-1886, 5 vol. gr. in-8. 2e édit., en collaboration avec H. Lebègue, traduction nouvelle; texte en regard. Paris, Loones, 6 vol. in-8.

Creuly (le général).

Carte de la Gaule sous le proconsulat de César. Examen des observations critiques auxquelles cette carte a donné lieu en Belgique et en Allemagne. Paris, Didier, 1864, in-8. (Extrait de la *Revue archéol.*, 102, pp. Voy. A. XXVII, pp. 20 et suiv.)

Desjardins (Ernest), de l'Institut.

1. *Géographie de la Gaule, d'après la table de Peutinger.* Paris, Hachette, 1869, gr. in-8.

2. *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine.* Paris, 1876-1885. 4 vol. gr. in-8 Jésus, cartes, gravures. Hachette et Cie. Renferme des appréciations sur les antiquités et les inscriptions lapidaires de l'époque Gallo-Romaine, recueillies dans le Velay (t. III, pp. 50-53-156-238-239, 348-349).

Fortia d'Urban (le marquis).

Recueil des itinéraires anciens, comprenant l'itinéraire d'Antonin, la table de Peutinger et un choix de périples grecs, avec 10 cartes du colonel Lapie. Paris, impr. royale, 1845, in-4, atlas.

Gosselin (Pascal-François-Joseph), de l'Institut (1751-1830).

Observations sur les stades itinéraires. Paris, 1805, in-4.

Guérard (Benjamin-Edme-Charles), de l'Académie des inscriptions, directeur de l'École des Chartes (1797-1854).

Essai sur le système des divisions territoriales de la Gaule, depuis l'âge romain jusqu'à la fin de la dynastie carlovingienne (1).

(1) Aquitanica Ia, p. 26, note 10, cite les variantes de la désignation de la Civitas Vellavorum (Revessio).

Digitized by Google

(Extrait d'un mémoire couronné par l'Institut en 1830, et suivi d'un aperçu de la statistique de Palaiseau, à la fin du règne de Charlemagne. Paris, impr. royale 1832, in-8.)

Jacobs (Alf.).

De Gallia ab anonymo Ravennate descripta. Paris, Furne, 1858, in-8, avec une carte. *Revessio* y est indiqué : *Rebision.*

Katancsich (M.-P.), franciscain sclavon, géographe et archéologue (1750-1825).

Orbis antiquus ex tabulis Theodosii et Peutingeri ad systema geographiæ redactus... opera M. P. Katancsich. Budæ, 1824-1825, 2 vol. in-4 et atlas in-fol.

Ce géographe place Icidmago, à Olliergues près d'Ambert, condate, à Langeac, Saugues ou Brioude, ce qui est, selon E. Desjardins, impossible. (I, p. 126.)

Mabillon (Dom Jean), l'un des plus grands érudits de France, entra dans l'ordre des bénédictins en 1654. Il est l'auteur de nombreux ouvrages, très appréciés (1632-1707).

Observationes de Vetula civitate Vellavorum (in : *Acta sanctorum ordinis S. Benedicti.* Lutetiæ Parisiorum, apud L. Billaine, in Palatio regio, 1677, in-fol., pp. 758 à 760).

Marliani ou **Marlien**, en latin **Marlianus**, qui vivait au commencement du XVI^e^ siècle, est l'auteur de la description alphabétique des localités et des peuples de la Gaule, imprimée à la suite d'un grand nombre d'éditions des *Commentaires* de César.

Veterum Galliæ locorum, populorum, urbium, montium ac pluviorum, eorum maxime quæ apud Cæsarem in commentarii sunt et apud. Cornel Tacitum.

Maury (Alfred), de l'Institut.

Carte de la Gaule de Peutinger, avec de nouvelles observations critiques. Paris, Didier, s. d. (1864), in-8.

Ptolémée (Claude), astronome et géographe grec ou égyptien, florissait à Alexandrie de l'an 125 à l'an 135 de notre ère.

Géographia universalis vetus et nova complectens Claudii Ptolemæi Alexandrini enarrationis libros VIII. Balisæ, apud H. Petrum, Mense Martio anno MDXL (1540), in-fol, de 28 ff. prélim. non chiffrées, 156 pp. de texte ; 48 cartes géographiques enfin, 20 ff. chiffrées contenant l'appendice. L'édition de Gérard Mercator et Pierre Bertius (Amsterdam, Hondius, 1618, 3 tomes en un vol. gr. in-fol., avec cartes), est toujours recherchée.

Dans le livre second, Ptolémée parle des Vélaunes (ΟΥΕΛΑΟΥΝΟΙ), compris dans l'Aquitaine. Par une étrange confusion, il leur donne pour capitale Ruessium, métropole des Vellaves, qu'il place dans le voisinage de Climberis, aujourd'hui Auch, en indiquant exactement la position géographique de la première de ces antiques cités : au 18^e^ degré de longitude et au 44^e^, 30 minutes de latitude ; parce qu'il ne voyait dans les Vellaves et les Vélaunes qu'un seul et même peuple.

Réuier (L.).

Les Itinéraires romains de la Gaule (*Annuaire de la Soc. des Antiquaires de France*, année 1850).

Rocher (Charles) *, avocat, érudit distingué (1832-1890).

I. *Ruessio ou Revessio* II. *Géographie, Gouvernement et Administration du Velay Gaulois et Gallo-Romain* (*Appendice aux vieilles Histoires de Notre-Dame du Puy*, M. V, 1^re^ partie, pp. 361-382.)

Cette étude, savamment documentée, a fait crouler l'échafaudage d'arguments illusoires, artificiellement élevé, pour donner à la ville du Puy une origine antique et une importance imaginaire. L'auteur ramène toutes choses au point, en démontrant que c'est bien Saint-Vosy, évêque du Puy, qui jeta les fondements de cette cité, au commencement du VI^e^ siècle.

Digitized by Google

Robert de Vaugondy (Gilles), géographe du roi, petit-fils du géographe Sanson (1688-1766).

Description des Gaules, tirée des cartes mss. ou imprimées de Sanson; par Robert, 1788, in-fol. double.

Strabon, géographe grec (50 ans av. J.-C. — vers 30 ap. J.-C.). Sa géographie, en 17 livres, est le seul ouvrage de lui qui nous soit parvenu. Il est extrêmement précieux pour l'étude de l'antiquité.

Suivant Strabon, les Romains, après la conquête de la Gaule, brisèrent les liens de fédéralisme qui unissaient les Vellaves aux Arvernes. Plus tard, Auguste ajouta à l'Aquitaine quatorze peuples (gentes), établis entre la Garonne et la Loire. Liv. IV, pp. 176-178. Les Arvernes et les Vellaves, qui étaient de ce nombre, furent classés parmi les *civitates stipendiariæ*, c'est-à-dire parmi les cités soumises à l'impôt par César.

La traduction latine d'Isaac Casaubon, bibliothécaire d'Henri IV, est estimée :

Strabonis rerum geographicarum libri XVII (grec et latin) *Isaacus Casaubonus recensuit....* Lutetiæ Parisiorum, typis regiis, 1620, in-fol.

Les autres traductions de Strabon, en latin, sont celles de :

Jean-Philippe Siebenkees; Lipsiæ, 1776, 3 vol. in-8;

Auguste Meineke; Lipsiæ, Teubneri, 1852-1853, 2 tomes en 1 vol. in-8;

C. Muller et F. Dübner; Parisiis, F. Didot, 1853, 2 vol. gr. in-8.

Nous citerons parmi les traductions françaises de Strabon :

1° Celle de MM. La Porte du Theil, Gosselin, Coray et Letronne, avec des notes et une introduction par Gosselin; Paris, imprimerie impériale, 1805-1819, 5 vol. in-4. Le VI^e^ vol., renfermant des dissertations, des notes et des tables n'a pas été imprimé.

MM. D. Coray, Paris, Th. Barrois, ont donné une édition du texte grec, avec des notes, formant les tomes IX à XII de la *Bibliothèque hellénique*;

2° Celle que M. A. Tardieu, sous-bibliothécaire de l'Institut, a fait paraître, en 1890, chez Hachette, sous ce titre : *Strabon-Géographie*, 4 vol. in-16.

Ukert (F.-A.).

Geographie der Griechen und Römer von den frühesten Zeiten bis auf Ptolomäus. Veimar, 1843-1846, 3 vol. in-8, avec cartes. Place Icidmago à Mayères, près d'Arlon (Belgique), condate à Chanteuges, près Langeac, II, 2^e^ part., p. 390.

Valois (Adrien de), érudit, historiographe de France (1607-1692).

Notitia Galliarum, ordine alphabetico digesta (Valesii Hadriani) (1); Parisiis, 1675, in-fol.; avec une table de tous les noms français et latins cités. Ouvrage estimé.

Walckenaer (Charles-Athanase, baron), membre de l'Institut, géographe, etc (1771-1852).

Géographie ancienne, historique et comparée des Gaules... par Walckenaer, avec atlas. Paris, 3 vol. in-8, 1839; 2^e^ édit. Paris, 1862, 2 vol. gr. in-18. Ce savant identifie Condate avec Saint-Arcons-d'Allier (t. III, p. 100).

Les géographes romains Mela et Pline ne parlent pas des Vellaves.

Anonymes.

Anonymi ravenatis geographia. Paris, 1688, in-8, cite divers lieux de la provincia Aquitania I^a^ qu'on a voulu identifier avec des localités de la Haute-Loire : condata (Monistrol-d'Allier), Rebision (Revessio), IV, p. 26.

Choix de documents géographiques

(1) « *In Anicio monte, exstructam esse urbem, quæ proprio nomine montis sui Anicium, et communi, Podium appellata sit id est mons le Puy* », pp. 589-590; sur la métropole des Vellaves et ses antiquités, voir p. 587; cite une notice, d'après laquelle : *Civitas Vellavorum, id est Puatum vel Buatum.*

Digitized by Google

conservés à la Bibliothèque nationale. Gr. in-fol. avec 20 pl. en photogravures. Paris, Maisonneuve et Cie, 1883, anonyme. L'avertissement est signé : L. D. (Léopold Delisle).

Notitia provinciarum et civitatum Galliæ. mss. à la bibliot. nationale. L'original paraît avoir été écrit sous Honorius (395 à 423). La notitia divise le territoire de la Gaule en dix-sept provinces, ayant chacune sa métropole, des cités et quelques villes de moindre importance, qualifiées Castra, portus, etc. La Bibliothèque nationale possède 25 copies de cet important ouvrage, offrant de nombreuses variantes, tant dans l'orthographe des noms, que dans les omissions et interpolations. Guérard donne toutes les variantes dans son *essai sur le système des divisions territoriales des Gaules*. La civitas Vellavorum est tour à tour appelée : civitas Vallavorum, Evallorum, Ballavorum, Velanorum, Vallanorum, Vellatiorum, municipio Arisido, Revessio (Saint-Paulien) (copies nos 262 et 567).

3. CARTES ET PLANS DE LA GÉOGRAPHIE ANCIENNE.

Anville (J.-B. Bourguignon d'), premier géographe du roi (1697-1782).

La Gaule dans son état au temps de la conquête de J. César, 1710, in-fol. double.

D'Anville a publié dans le *Recueil de l'Académie des inscriptions*, des *Mémoires sur les cartes de l'ancienne Gaule, dressées par lui*. Paris, 1779, in-4. Selon ce savant, Condate serait aujourd'hui Monistrol-d'Allier.

Hondius (Henri), graveur géographe.

Galliæ supra omnes in hac forma editiones locupletissima et exactissima descriptio, auctore H. Hondio, 1631, in-fol. double.

Peutinger (Conrad), érudit et secrétaire du sénat d'Augsbourg (1465-1547), fut le premier archéologue d'Allemagne ayant colligé des antiquités. On lui doit plusieurs ouvrages estimés. Toutefois, celui qui a fait sa célébrité n'est pas de lui. C'est une carte manuscrite, découverte à Spire ou à Worms, par Conrad Celtes et léguée par ce dernier à Peutinger, vers la fin du XVe siècle. Cette carte, exécutée au XIIIe siècle par un moine inconnu, n'est elle-même que la reproduction d'une œuvre antique : l'*Orbis Pictus* d'un géographe anonyme du Ier siècle de notre ère, exposée publiquement sous le portique d'Agrippa. Après avoir subi diverses modifications et de nombreuses additions, elle fut définitivement adoptée, à Constantinople, en 393 ou 435, par les fils de Constantin.

Tabula itineraria Peutingeriana... edente scheyb, 1753, cum codice vindobonensi collata, emendata et nova Conradi Mannerti introductione instructa. Lipsiæ, 1824, in-fol. 12 cartes.

La table de Peutinger, d'après l'original conservé à Vienne, forme un rouleau de 11 feuilles de parchemin, soudées bout à bout. Elle a été écrite au XIIIe siècle, sur des documents beaucoup plus anciens, remontant, probablement à l'époque de l'empire romain. C'est l'*Orbis romanus* avec ses régions provinciales, ses peuples et le réseau des routes au IVe siècle, avec les distances exprimées en lieues gauloises. Ruessio y est indiqué : Revessio vellavorum, postea vellavii, chef-lieu de la civitas vellaviorum, dans la province Aquitania Ia, aujourd'hui Saint-Paulien, à XXIII milles (33 kilomètres) d'Icidmago (Usson), distance exacte. Ce ne serait donc pas des lieues, mais des milles qu'exprimeraient les chiffres romains sur la carte de Peutinger. La distance de Revessio à Condate y est indiquée XII milles

Digitized by Google

(18 kilomètres). D'Anville et la commission de la carte des Gaules identifient Condate à Monistrol-d'Allier.

Carte de la Gaule antique; réduction aux deux tiers de la partie de la carte de Peutinger, qui concerne la Gaule, feuille de 45 centim. sur 55, publication de l'académie celtique. Paris, 1890.

Ptolémée (Cl.), célèbre compilateur grec ou égyptien, florissait à Alexandrie de 125 à 135 de J.-C.

Les cartes de la Gaule, d'après Ptolémée, sont nombreuses. Parmi les plus rares et les plus estimées, nous citerons :

Tabula moderna Galliæ, Strasbourg, 1522, gravée sur bois, in-fol. double.

Gallia. Lyon, 1535, grav. sur bois, in-fol. double.

Gallia. Vienne, 1541, grav, sur bois, in-fol. double.

Gallia, nova tabula. Venise, 1548, grav. sur cuivre, in-fol. double.

Gallia, la même, à Bâle, 1552, in-fol. double.

Tabula Galliæ Ptolemæi, quæ Græcis Celtogalatia dicitur, et continet quatuor provincias, Aquitaniam, Lugdunensem, Belgicam et Narbonensem; descripta per Gerardum Mercatorem. Colonia, 1584, in-fol.

G. Mercator en a donné une autre en 1595, gravée sur bois et du format des précédentes.

On avait, au IIe siècle, dans les tables ptoléméennes, la nomenclature la plus complète des provinces et des cités de la Gaule que l'antiquité nous ait transmise, jusqu'aux listes provinciales des IIIe, IVe et Ve siècles.

Robert de Vaugondy (G.), géographe du roi (1688-1766).

Gallia antiqua in provincias et populos divisa Geographicis Sansonum accommodata Ab. Robert; 1750, in-fol. d.

Sanson (Nicolas), ingénieur du roi et géographe (1600-1667).

Gallia vetus ex c. Julii Cæsaris commentariis descripta, auctore N. Sanson, Abbavillæi, 1649, in-f. d.

Gallia vetus in partes II, regiones IV, provincias XVII et populos C descripta auctore Sanson. 1658, in-f. d., divisions en couleurs.

4. CARTES ET PLANS MANUSCRITS.

Bretagne, directeur des contributions directes, membre de la soc. acad. du Puy.

Plan de la voie romaine de Lyon en Espagne, dans sa traversée de la Vellavie. Exécuté, sur une grande échelle, sous la direction de M. Bretagne, d'après les plans du cadastre.

Où se trouve ce plan ?

Anonyme.

Gallia vetus ad Julii Cæsaris commentaria. Amst. apud Joannem Janssonium, 1630, in-f. d.

5. GÉOGRAPHIE DU VELAY AU MOYEN AGE.

Corrozet (Gilles), imprimeur-libraire (1510-1568) et **Champier** (Claude) érudit lyonnais (1520- ?)

Le cathalogue des villes et cités, fleuves et fontaines assises ès trois Gaules; contenant deux livres, composés, le premier par Gilles Corrozet, parisien, le second, par Claude Champier, lyonnois, 1537, in-16. Ce dernier livre renferme deux notices sur le Puy : *De la cité du*

Digitized by Google

Puis en Velay et de Nostre-Dame du Puis.

Grégoire de Tours (Georges-Florent), évêque et chroniqueur (544-595).

Historia ecclesiastica Francorum, en dix livres (depuis 573 jusqu'en 594). « *Ingressus Vellavæ urbis terminos, ad locum quem Anicium vocitant accedit et ad basilicas propinquas*, etc. »

« Le grand travail de l'évêque de Tours, dit M. Guizot, celui qui a porté son nom jusqu'à nous, est son *Histoire ecclésiastique des Francs*. Le titre seul du livre est remarquable, car il indique son caractère à la fois civil et religieux : l'auteur n'a pas voulu écrire une histoire de l'église seule, ni une histoire des Francs seuls; il a jugé que les destinées des laïques et celles des clercs ne devaient point être séparées.» C'est une chronique naïve, fidèle, des événements de son temps, c'est-à-dire depuis l'entrée en Gaule des Francs jusqu'en 594. (Voy. Guizot, *Histoire de la civilisation en France*, t. II, pp. 57 et suiv.)

Grégoire de Tours désigne Revessio par ces mots : *Vellava urbs et Anicium* par le mot *locus*. (Liv. X, c. 25.)

Jacobs (Alfred).

1. *Géographie des diplômes mérovingiens*. Paris, Durand, 1862, in-8.

2. *Géographie de Frédégaire, de ses continuateurs et des Gesta regum Francorum*. Paris, ibid., 1859, in-8, 1 carte.

3. *Géographie de Grégoire de Tours : Le Pagus*(1)*et l'administration en Gaule*. Paris, Furne, 1858, in-8, carte.

4. *Géographie historique de la Gaule : 1° Fleuves et rivières de la Gaule et de la France, au moyen âge*. Paris, Durand, 1859, in-8. (*Extr. de la Rev. des soc. sav.*); *2° Le Pagus aux différentes époques de notre histoire*. Paris, Durand. 1859, in-8. (Extr. du même recueil.)

Les circonscriptions des Pagi établies sous les Gaulois, restèrent, très probablement les mêmes, lorsque Auguste érigea les Pagi en cités romaines. Plus tard, les chrétiens élurent leurs évêques dans les villes où siégeaient les flamines, qui étaient les plus hauts dignitaires dans l'ordre hiératique des payens. Les territoires des diocèses n'éprouvèrent, encore, aucune modification. Le Velay, sous ses premiers évêques, avait la même étendue qu'à l'époque gauloise; si son domaine a éprouvé quelques modifications avant le XIII^e^ siècle, aucun document ne le constate. Mais, à partir de cette époque, on sait, par des preuves abondantes et certaines, qu'il est resté invariable jusqu'à l'époque de la Révolution, tandis que sa population, de siècle en siècle, devenait de plus en plus dense.

Il n'en fut pas de même des divisions judiciaires. A partir du XIV^e^ siècle, les limites du bailliage du Velay furent souvent changées; tandis que celles du diocèse n'éprouvaient aucune modification. Le bailliage fut démembré au profit de l'Auvergne et du Forez; mais il fut agrandi du côté du Vivarais, ainsi que nous l'avons dit, Voir suprà. (Jurisprudence, p. 91.)

Voy. 1° Médicis, *Chr.*, II, pp. 341-346. Certaines paroisses et des paroisses importantes du diocèse du Puy, se trouvaient dans le territoire des provinces voisines : Auvergne, Forez, Vivarais;

2° Les notes si précises du savant éditeur des *Chroniques* d'Et. Médicis, même tome, mêmes pages;

3° Garde des Fauchers : certificat authentique... au sujet des anciennes limites du pays du Velay, avec celles des provinces d'Auvergne et de Forez... Montpellier, 1777, in-4;

4° Arnaud, *Hist. du Velay*, t. II, p. 384 et suiv., note 2. Si le Velay eut toujours la même étendue;

5° *Congrès scientifique de France, 22^e^ session, tenue au Puy en septembre 1885*, t. I, pp. 604-650.

(1) *Pagus Vellavus, vellavorum territorium, vellavum*. (Liv. IV, p, 41.)

Digitized by Google

Longnon (Auguste), de l'Institut.

Géographie de la Gaule au VI^e^ *siècle*, avec 11 cartes en couleur. Paris, Hachette, 1878, gr. in-8.

Mas Latrie (le comte de), membre de l'Institut.

Trésor de chronologie, d'histoire et de géographie pour l'étude et l'emploi des documents du moyen âge. Paris, V. Palmé, grand in-fol.

Ponton d'Amécourt (le vicomte G. de), numismatiste.

1. *Essai sur la Numismatique mérovingienne, comparée à la Géographie de Grégoire de Tours.* Paris, 1864, in-8.

2. *Vies des saints traitées au point de vue de la Géographie historique.* Paris, 1870-1875, 2 br., in-4.

Robert de Vaugondy (G.).

État de la France sous les rois de la première race, tiré des observations de Dom Bouquet. Paris, 1740, in-fol. double.

Sainte-Marthe (Dom Denis de), bénédictin, supérieur général de la congrégation de Saint-Maur, chargé par l'Assemblée du clergé de France, en 1710, de revoir et refondre, comme un ouvrage appartenant à sa famille, la *Gallia christiana* des frères jumeaux Scevole et Louis de Sainte-Marthe, terminé, après leur mort, par les trois fils de Scevole. Dom Denis eut la gloire de corriger l'œuvre gigantesque de ses parents et d'élever à l'église de France, un monument durable et digne d'elle.

Dans le chapitre consacré à l'église du Puy, la *Gallia christiana* donne l'opinion des différents auteurs sur la *Civitas Vellava et Anicium*, « *sic dictum a monte-Anicio, le Mont-Anis, quod nunc Podium vellavorum appellatur, non erat olim hujus gentis caput aut sedes episcopi....* » (*Eccl. Aniciensis*, t. II, p. 685.)

Walckenaer (Ch. Athanase baron).

Recherches sur la géographie ancienne et sur celle du moyen âge, par C.-A. Walckenaer. Paris, impr. roy., 1823, in-4.

Anonyme.

Antiquorum Galliæ episcopatuum geographica descriptio. Paris, apud M. Tavernier, 1640, in-f. d. carte coloriée.

Procès-verbal de délimitation du bailliage d'Auvergne et des sénéchaussée et bailliage du Velay.

Paris, 19 mars, 20 juillet et 5 octobre 1321-10 avril 1432 (Vidimus) (Arch. nat., P. 1400^2^, cote 926).

En 1321, la partie occidentale du Velay, qui s'étendait de Saint-Paulien jusqu'aux confins de l'Auvergne, fut attribuée à cette dernière province. Elle comprenait les mandements de Saint-Privat d'Allier, de Cereix, de Saint-Paulien, d'Allègre, de Saint-Just et de Chomelix, détachés du bailliage du Velay et de la sénéchaussée de Beaucaire et incorporés au bailliage d'Auvergne. Cette nouvelle délimitation s'est maintenue jusqu'à la division de la France en départements (1790).

6. GÉOGRAPHIE MODERNE DU VELAY — GÉOGRAPHIE DU DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE.

Bouveron (l'abbé Victor) * a été successivement professeur au petit séminaire de Bergerac (Dordogne), curé d'une paroisse de l'arrondissement de Nontron, qu'il administra jusqu'en 1869. A cette époque, il se retira au Puy; fut attaché à l'église des Carmes et mourut dans sa ville natale en 1880.

Topographie des cantons de la Haute-Loire. Anonyme. (Voy. les *Annuaires* de ce département, année 1835, pp. 11-41 ; année 1836, pp. 19-43.)

Digitized by Google

Chadenède (M. de la).

Notice générale sur les communautés vellaves (XVIIIe siècle).

Ms. à la Bibl. nat. Collection dite du Languedoc, t. XVI, topographie.

Corcelle, professeur au Lycée du Puy.

Le Puy-en-Velay au XVIe siècle. Le Puy, Marchessou, 1888, in-18.

Deribier de Chéissac, secrétaire général de la Préfecture, etc. (1774-1842).

Dictionnaire topographique de la Haute-Loire ou nomenclature, par ordre alphabétique, de tous les lieux habités du département, indiquant leur population, le nombre des maisons ; suivi : 1° d'un itinéraire des routes royales et départementales ; 2° d'un annuaire ou état du personnel des administrations religieuse, judiciaire, civile et militaire ; 3° d'un tableau statistique des foires et marchés. Au Puy, Guillaume, 1820, in-8, 256 pp.

Fages (de) *.

— Le Velay en 1771. — Remarques sur le pays du Velay, par M. de Fages..., publiées par Aug. Chassaing... Le Puy, imp. Marchessou fils, 1890, in-8.

Joanne (Adolphe).

Géographie du département de la Haute-Loire. Paris, Hachette et Cie, 1881, in-12, avec une carte coloriée et 11 gravures. 63 pp.

Lagrignole.

Le Puy-en-Velay (*Haute-Loire*). Lyon, in-18 de 36 pp.

Malègue (Hippolyte) *.

2,100 cotes d'altitude de la Haute-Loire. Brioude, L. Gallice, 1865, in-8, tirées à 100 ex.

Les mêmes, le Puy, typ. de M.-P. Marchessou, 1871, in-12, 3e édit.

2,260 cotes d'altitude du département de la Loire, in-12, 1875. Paris, Delagrave.

Le Conseil général de la Haute-Loire vota, dans la session de 1865, le don, à M. Malègue, d'une médaille d'or de 1,000 fr., pour ses travaux sur les altitudes du département.

Marsein (M.).

Petite géographie du département de la Haute-Loire. (Collection E. Levasseur.) Paris, in-12.

Ogier (Théod.).

La France par canton et par commune. (*Les départements de la Haute-Loire, Loire, Puy-de-Dôme, Ardèche.* Lyon, 1848, in-8, fig.)

Ruelle, secrétaire de la Soc. acad. du Puy.

Notice sur le caractère et les mœurs des montagnards du Velay et du Vivarais. A. IV, pp. 149-159.

Anonymes.

Assiette du diocèse du Puy du 30 avril 1782, ms.

Collection dite du Languedoc, t. XVI, topographie, à la Bibl. nat.

Changement des noms de villes et de villages de 1793 à 1795.

Le journal (*La Haute-Loire*) a publié, en décembre 1883, à la demande d'un collaborateur de l'*Intermédiaire des curieux*, un tableau officiel, relevé sur les documents administratifs, des changements des noms de villes et de villages, pendant la Terreur. L'*Annuaire de la Haute-Loire* de 1884, a reproduit ce document.

District du Puy.

DÉNOMINATIONS RÉVOLUTIONNAIRES DONNÉES AUX LOCALITÉS SUIVANTES DE 1793 A 1795 (1) :

Bouchet-Saint-Nicolas (le), *Bouchet-le-Lac,* 1793 ; — Ceyssac, *Ceyssac-la-Roche,* 1793 ; — Espaly-Saint-Marcel,

(1) Les dénominations révolutionnaires sont en lettres italiques.

Digitized by Google

Espaly-et-Marcel, 1793; — Fix-Saint-Geneix, *Fix-la-Montagne*, 1793; *Geneix-de-Fix, Fix-le-Haut*, 1794; — Monastier (le), *Mont-Breysse*, 1793; — Polignac, *Mont-Denise*, 1793; — Roche-en-Regnier, *Roche-Marat*, 1793; — Saint-Arcons-de-Barges, *Arcons-de-Barges*, 1793, *Arcons-Méjeanne*, 1793; — Saint-Christophe-d'Allier, *Christophe-d'Allier*, 1793; — Saint-Christophe-sur-Dolaizon, *Christophe*, 1793; *Christophe-la-Montagne*, 1793; *Mont-Pelé*, 1793; — Saint-Clément-sous-Pradelles, *Robertin*, 1793; — Saint-Étienne-Lardeyrol, *Lardeyrol*, 1793; *Fraycelier*, 1793; — Saint-Didier-D'Allier, *Didier-d'Allier*; 1793; *Le Chier-d'Allier*; 1793; — Saint-Étienne-du-Vigan, *Vigan-d'Allier*, 1793; — Saint-Front, *Ardenne-la-Montagne*, 1793; — Saint-Geneix-près-Saint-Paulien, *Peyramont*, 1793; — Saint-Georges-l'Agricol, *Georges-l'Agricol*, 1793; — Saint-Germain-la-Prade, *Germain-la-Prade*, 1793; — Saint-Haon, *La Parro*, 1793; — Saint-Hostien, *Mont-Pigier*, 1793. — Saint-Jean-d'Aubrigoux, *Aus-Brigoux*, 1793; — Saint-Jean-Lachalm, *Lachalm-la-Montagne*, 1793, *Jean-Lachalm*, 1794; — Saint-Jean-de-Nay, *Nay-la-Montagne*, 1793; *Nay*, 1794; *Jean-de-Nay*, 1795; — Saint-Julien-d'Ance, *Mont-d'Ance*, 1793; — Saint-Julien-Chapteuil, *Mont-Mégal*, 1793; — Saint-Just-près-Chomelix, *Bellevue-la-Montagne*, 1793; — Saint-Martin-de-Fugères, *Martin-de-Fugères*, 1793; — Saint-Maurice-de-Roche, *Maurice de Roche-Marat*, 1793; *Maurice-de-Roche*, 1795; — Saint-Paul-de-Tartas, *Tartas*, 1793; *Mont-de-Tartas*, 1793; — Saint-Paulien, *Velaune*, 1793; — — Saint-Pierre-Duchamp, 1793, *Pierre-Duchamp*, 1793; — Saint-Pierre-Eynac, *Montplo*, 1793; *Eynac*, 1795; — Saint-Préjet-d'Allier, *Rive-d'Ance*, 1793; — Saint-Privat-d'Allier, *Privat-la-Roche*, 1793; — Saint-Quentin, *Mont-Quentin*, 1793; — Saint-Rémy, *Montpignon*, 1793; — Saint-Vénérand, *Vénérand-la-Garde*, 1793; — Saint-Vidal, *La Pénide*, 1793; — Saint-Vincent, *Mont-Clergol*, 1793; — Sanssac-l'Église, *Sanssac-la-Montagne*, 1793; — Saugues, *Saugues-la-Montagne*, 1793; — Varennes-Saint-Honorat, *Varenne-la-Raison*, 1793; — Voûte-de-Polignac (la), *La Voûte-sur-Loire*, 1793.

District de Brioude.

CHANGEMENT DE NOMS DES LOCALITÉS, OPÉRÉ DU 18 MESSIDOR AN II, AU 13 PLUVIÔSE AN III (6 JUILLET 1794 AU 1er JANVIER 1795).

Canton de Brioude : Saint-Beauzire, *Beauzire-l'Union*; — Saint-Just, *Just-l'Égalité*.

Canton de Blesle : Saint-Étienne, *Mont-Étienne*.

Canton de Lempdes : Saint-Géron, *La Roche Géron*; — Sainte-Florine, *Florine-les-Charbons*.

Canton d'Auzon : Saint-Hilaire, *Mont-Hilaire*.

Canton de Saint-Ilpise : Saint-Ilpize, *Roc-Libre*; — Saint-Privat-du-Dragon, *Côteau-libre*.

Canton de Lavoulte : Saint-Austremoine, *Austremoine d'Arène*; — Saint-Cirgues, *Cirgues-sur-Allier*.

Canton de Langeac : Saint-Bérain, *La Roche-Berain*; — La Besseyre-Saint-Mary, *La Bessayre-Nivôse*; — Saint-Julien-des-Chazes, *Marie pénible*; — Saint-Arcons-d'Allier, *Arcons-sur-Allier*.

Canton de Paulhaguet : Saint-Didier, *Didier-des-Côtes*; — Saint-Prejet, *Mont-Prejeix*; — Siaugues-Saint-Romain, *Siaugues-le-Romain*; — Fix-Saint-Geneys, *Fix-d'Auvergne*; — Saint-Eble, *Coupet*.

Canton de la Chaise-Dieu : Saint-Vert, *Vert-les-Eaux*; — Saint-Léger, *Léger-la-Coste*; — Saint-Victor, *Victor-la-Montagne*; — Saint-Pal, *Pal-de-Murs*.

District de Monistrol.

AUJOURD'HUI ARRONDISSEMENT D'YSSINGEAUX. DÉLIBÉRATION DU 9 GERMINAL AN III.

Canton de Bas : Saint-Pal-de-Chalencon, *Montalet*; — Saint-André-de-Chalencon, *André-sur-Ance*.

Canton de Saint-Didier : Saint-Didier, *Montfranc*; — Saint-Ferréol, *Mont-Sec*.

Digitized by Google

Canton de Monistrol : Sainte-Sigolène, *Ségolaine-les-Bois*.

Canton de Montfaucon : Saint-Julien-Molhésabate, *Julien-Molhésabate*.

Canton d'Yssingeaux : Saint-Julien-du-Pinet, *Montalibert*.

Description géographique et historique du Velay ; par les curés de chaque paroisse du diocèse (1759-1760) ; ms. à la Bibl. nat. *Collection dite du Languedoc*, t. XVI, *topographie*.

M. Ch. Rocher a reproduit cette description dans les *Tablettes historiques du Velay*, t. VI, pp. 167 et s., 244 et s. ; t. VII, pp. 134 et s.

Après avoir terminé l'*Histoire générale du Languedoc*, Dom Vaissette conçut le projet d'ajouter à cette œuvre immortelle la topographie et la statistique de chaque diocèse de la province. Dans ce but, il avait adressé aux curés et aux plus humbles succursalistes, un questionnaire bien compris, très complet, exigeant des réponses précises sur l'état réel de toutes les localités, aussi bien des villes que du moindre hameau. La mort le surprit avant d'avoir pu recueillir tous les renseignements demandés. Les bénédictins de Toulouse chargèrent D. Bourotte, D. Soulaire, D. Malherbe de terminer la dernière œuvre de leur illustre confrère. Les continuateurs avaient déjà formé de nombreux recueils par région, quand la Révolution vint interrompre l'accomplissement définitif de ce grand travail.

Démembrement du royaume par généralités. Paris, 1709. (Voy. *Mémoires de Trévoux*, nov. 1709, p. 2047.)

Géographie de la France en vers techniques, divisée en régions, départements, districts, avec des notes historiques, géographiques et commerciales, rédigées en style lapidaire. Paris, 1790-1792, in-?. Ouvrage cité par Ersch et *Tableau rectifié des distances de chaque commune du département de la Haute-Loire aux chefs-lieux d'arrondissement et de département*. Gr. in-4.

Tableau contenant le nom des collectes de l'élection de Brioude, la distance du siège au chef-lieu de chaque collecte. (Ms. n° 23, à la Bibl. de Clermont.)

7. CARTES DE LA GÉOGRAPHIE MODERNE DU VELAY ET DE LA HAUTE-LOIRE. — GÉNÉRALITÉS.

Anthoine (E.), ingénieur.

Nouvelle carte de France au 100,000e, dressée par le service vicinal, sous la direction de M. Anthoine, par ordre du ministre de l'intérieur ; 537 feuilles vendue séparément 80 cent.

L'intérêt de cette carte réside dans sa mise au courant permanente par le concours de 4,000 agents voyers et rééditée par le service de la carte de France, après une mise à jour absolue.

Boisseau (Jean), topographe et généalogiste, enlumineur du roi pour les cartes, XVIIe siècle.

1. *Cartes de la France divisée par les 12 provinces du gouvernement, comme elles furent convoquez aux Estats généraux de 1614*. Paris, 1643, in-fol. double, coloriée.

2. *Carte de la France, divisée par les provinces de l'église gallicane, ou description des archevêchez et évêschez de ce royaume*. Paris, 1642, in-fol. double.

3. *Tableau des Gaules ou nouvelle description de l'Empire françois soubz la domination du roy Louis XIV, divisée par généralitez*. Paris, 1647, in-fol. double.

Capitaine (Louis), associé et premier ingénieur de la carte de France par Cassini.

Carte de la France suivant la nouvelle division en départements, par Capitaine. 1790, 1 m. 20 c. sur 1 m. 15 c.;

Digitized by Google

gravée et coloriée. La même en feuilles de 0 m. 60 c. sur 0 m. 95 c. par département.

Cassini de Thury (César-François), fils et petit-fils d'astronomes célèbres (1714-1784). Il conçut et exécuta presque seul la carte qui porte son nom.

Carte géométrique de la France dite « carte de Cassini », levée par ordre du gouvernement, sous la direction de Cassini de Thury, Camus et Montigny. 1774, au 86,400e, grav. sur cuivre, 184 feuilles. C'est la première des cartes topographiques de l'Europe, dont les levées de détail aient été appuyées sur la mesure régulière d'un arc de méridien et sur des opérations géodésiques. Entreprise en 1733, elle n'a été terminée qu'en 1815. On la nomme aussi carte de l'Académie.

Le Velay, les parties de l'Auvergne, Forez et Vivarais, détachées pour la formation du département de la Haute-Loire, comprennent 5 de ces feuilles :

Le Puy, Pradelles, nos 88 et 89.

Brioude, La Chaise-Dieu, no 53.

Langeac, no 54.

Yssingeaux, Montfaucon, no 101.

Louis Capitaine grava sur cuivre la carte de France de Cassini, dressée au 345,600e, revue et augmentée par Belleyme, 24 feuilles. C'est la réduction au quart de celle de Cassini. Les cuivres sont au dépôt de la Guerre, qui l'a agrandi jusqu'au-delà du Rhin et des Alpes. Elle fut publiée en 1822. Chaque feuille comprend exactement 16 feuilles de la carte de Cassini.

La même carte, publiée sous ce titre : *Atlas royal politique, militaire, topographique de la France et de ses frontières,* dressé par R.-J. Julien. Paris, 1766, 2 vol. gr. in-fol., 180 pl. gravées, coloriées ; frontispices de Choffard.

Chaumier (C.-J.).

Carte routière de la République française divisée en départements, dressée et gravée par C.-J. Chaumier, an II. A Paris, Basset, gr. in-fol. d. Curieuse carte qui porte les nouvelles dénominations des localités sous la première République.

Jaillot (Ch.-Imbert), oratorien érudit (1690-1749).

Carte de la France ecclésiastique, divisée par archevêchés et évêchés, contenant toutes les abbayes d'hommes et de filles. 1736, 1 feuille de 1 m. 20 sur 80 cent., avec table alphabétique des abbayes mentionnées.

Carte devenue introuvable ; mais il existe une reproduction exacte de cette carte précieuse.

Lechevalier (Fr.).

La France bénédictine ou carte générale des abbayes et prieurés conventuels de l'ordre de Saint-Benoît, tant d'hommes que de filles, avec une table alphabétique. 1726, in-fol. La même, mise à jour à Nurimberg, 1738, in-fol. double.

Longnon (A.) de l'Institut.

Atlas historique de la France, depuis César jusqu'à nos jours. 35 planches en couleurs, publiées en sept livraisons, avec un fascicule de texte par livre. Paris, Hachette, 1844, in-4.

Peigné-Delacourt.

1. *Monasticon Gallicanum* (1).

Collection de 168 planches de vues topographiques représentant les monastères de l'ordre de Saint-Benoît, Congrégation de Saint-Maur, avec deux cartes des établissements bénédictins en France. Le tout reproduit par les soins de M. Peigné-Delacourt, avec une préface par M. Léopold Delisle, membre de l'Institut. Paris, G. Chame-

(1) Dom Michel Germain, prêtre et profez de Saint-Germain-des-Prés, né à Péronne en 1645, mort en 1694, avait fait l'*Histoire des monastères qui avaient accepté la réforme de la congrégation de Saint-Maur.* Chaque notice était accompagnée de planches, en grande partie gravées ; mais la mort de l'auteur vint suspendre l'impression de cet important ouvrage, qui serait encore inédit, sans la libéralité éclairée et patriotique de M. Peigné-Delacourt.

Digitized by Google

rot, 1877, in-4. Titre en caractères rouges et noirs, papier vergé.

Pl. 17. *Abbaye de la Chaise-Dieu*, dioc. de Clermont. *Sanctus Robertus de casa Dei*, D. M. Germain, ch. II, p. 327. Histoire détaillée, écrite en latin (Ms. 12,818 à la Bibl. nat.). Cet ouvrage ne paraît pas devoir être confondu avec celui que dom Simon Genoux avait composé sous le titre de : *Casa Dei Benedictina, seu lucubratio chronologica inclyti monasterii Casa Dei.* (Voy. D. Tassin, *Hist. de la Congrégation de Saint-Maur*, p. 67.)

Pl. 169. *Saint-Robert de Cornillon* (Prieuré de), diocèse de Grenoble, dépendance de l'abbaye de la Chaise-Dieu, *Sanctus-Robertus de Cornelione.* Rédaction de D. Germain (Ms. latin, 11,819, fol. 161, à la Bibl. nat.). Les chartes et l'obituaire de ce prieuré ont été publiés par l'abbé Auvergne et par M. l'abbé U. Chevalier, dans les deux premiers vol. des *Documents inédits relatifs au Dauphiné*, Grenoble, 1865 et 1868, in-8 (publication de l'Académie delphinale).

Pl. 13. *Sainte-Livrade* (*Prieuré de*), dioc. d'Agen. Dépendance de la Chaise-Dieu. *Sancta Liberata. Compilation chronologique de dom Étienne Dulaura* et *Histoire composée en 1712 par D. Gaspar Dumas* (Ms. latin 12,678, fol. 222 à la Bibl. nat.). Un abrégé du travail de Dom Gaspar Dumas a été publié par M. Philippe Tamizey de Larroque sous ce titre : *Notice sur le Prieuré de Sainte-Livrade, d'après un manuscrit inédit de la Bibl. impériale.* Agen, 1869, in-8, 36 pp.

2. *Tableau des abbayes et monastères d'hommes en France à l'époque de l'édit de 1768, relatif à l'Assemblée du clergé, suivi de la liste des abbayes royales de filles.* Arras, 1875, in-4, 15 grandes cartes.

Perrier (le général), directeur du service géographique de l'armée.

Carte de la France, au 200,000e, dressée, gravée et publiée par le service géographique de la Guerre. La partie qui comprend la Haute-Loire se trouve dans la feuille 53.

Rues (F. des).

Catalogue des villes de France, contenant tout ce qui s'est passé de plus remarquable en icelles, revu et augmenté de cartes de provinces, de figures de plusieurs villes. Rouen, J. Callouet, 1624, in-8.

Sanson (Nicolas), ingénieur du Roi, (1600-1667).

Carte des rivières de la France, curieusement recherchées. 1641, in-fol. double.

Tassin.

Plans et profilz des principales villes des provinces, avec la carte générale et les particulières de chascun gouvernement d'icelles ; 1638, petits in-4 oblong. Il y a 44 pl. pour le Languedoc, 15 pour le cours de la Loire.

Anonymes.

Atlas ecclésiastique de la France actuelle, divisée en dix arrondissements métropolitains. 1791, in-fol. et in-4.

Carte cantonale de la France, présentant les régions et subdivisions de corps d'armée, publiée par le dépôt de la Guerre. 1877.

Carte chorographique de la France, en 6 feuilles, comprend la nation entière ainsi qu'une partie des territoires limitrophes jusqu'au méridien : Francfort, Schaffouse, Verceil. Éditée par le dépôt de la guerre à l'échelle de 600,000e (en cours d'exécution).

Une autre carte chorographique de la France au 200,000e est, également, en cours d'exécution, ainsi qu'un essai d'une nouvelle carte topographique de la France, à l'échelle de 50,000e, où la montagne est figurée par des courbes de niveau équidistantes, relevées d'estompes.

Carte de la France au 80,000e, en 273 feuilles, dite *Carte de l'État-Major*, gravée sur cuivre. Une ordonnance royale du 6 août 1817, ayant reconnu

Digitized by Google

l'insuffisance de la carte de Cassini, décide l'exécution de la carte au 80,000e, dont les minutes ont été dressées au 40,000e. Le travail de géodésie était terminé en 1854, la triangulation en 1863, les levés topographiques en 1866, la gravure, en 1882. Cette carte couvre 100 mètres carrés et représente cinq mille années de travail d'un seul homme, Elle est due à la collaboration de près de huit cents officiers ou artistes, géodésiens, topographes, dessinateurs et graveurs. Complètement livrée au public, elle est soumise à une revision périodique sur le terrain et constamment tenue à jour au moyen de l'édition zincographique. Éditée par le dépôt de la guerre.

France (*Carte de la*) au 320,000e en 33 feuilles, gravée sur cuivre, réduction au quart de la précédente; a été publiée de 1852 à 1883. C'est une carte communale de la France. On n'y a fait figurer que les principales voies de communication et les centres administratifs jusqu'aux chefs-lieux de commune inclusivement. Éditée par le dépôt de la guerre.

Carte des chemins de fer français au 1,250,000e, gravée sur zinc en deux couleurs, sans montagne. Éditée par le dépôt de la guerre qui la tient constamment à jour.

Carte topographique de la France, exécutée au dépôt de la guerre, fondée pour l'expression du relief sur de nombreuses cotes géométriques de nivellement, rapportées au niveau de la mer, gravée à l'échelle de 80,000e sur cuivre, 1833-1861.

Les feuilles 175, Brioude, 176 Monistrol, 186. Le Puy, comprennent toute la Haute-Loire.

Les travaux sur le terrain ont été exécutés par les officiers d'état-major dont les noms suivent :

Brioude, par MM. Lourde, lieutenant; Boutaud, capitaine; Aymé, capitaine, de Cholet, capitaine; Desmont, lieutenant; Wenger, capitaine; Saget de Lurcy, capitaine; Massoni, capitaine, en 1843; et MM. Bergeron et Babou capitaines, en 1844;

Monistrol, par MM. Aymé, capitaine; Martinet, capitaine; Saget de Lurcy, capitaine; Masse de Combles, capitaine; Desmont, lieutenant; Massoni, capitaine; Bascle de Lagrèse, lieutenant; Gardanne de Vaulgrennaud, capitaine, et Brossard, capitaine, en 1843 ;

Le Puy, par MM. Bergeron, Fourcade, Camo, Manèque, d'Abrantès, Tesson, Vuillemot, Lefebvre, Boucherat, Ribourt, capitaines.

Publiée en 1861, par le dépôt de la guerre, cette carte a été vérifiée et mise à jour en 1879-1885-1886, par des officiers de différentes armes :

Brioude N.-O., par M. Jordan, sous-lieutenant au 16 régiment d'infanterie.
— N.-E., par M. Petit, lieutenant au 19e dragons.
— S.-O., par M. Grand d'Esnon, lieutenant au 105e d'infanterie.
— S.-E., par M. Stoffels, lieutenant au 7e régiment de chasseurs.

Monistrol N.-O., par MM. Tinès, capitaine au 86e d'infanterie, et Roux, sous-lieutenant au 16e régim. d'infanterie.
— N.-E., par MM. Ch. Marcel, capitaine au 121e régiment d'infanterie, et Cherrey, sous-lieutenant au 38e.
— S.-O., par MM. Fleuret, sous-lieutenant au 98e, et Balland, s.-lieuten. au 105e.
— S.-E., par MM. de la Motte, sous-lieutenant au 30e, bataillon de chasseurs, et Desblancs, lieutenant au 92e régiment d'infanterie.

Le Puy N.-O., par M. Paviot, sous-lieutenant au 92e d'infanterie.
— N.-E., par MM. Gallet, lieutenant au 19e régiment de dragons, et Vaurenard de Billy, s.-lieutenant au 98e de ligne.
— S.-O., par MM. Bertrand, lieutenant au 105e régiment d'in-

Digitized by Google

fanterie, et Chapuis, sous-lieutenant au même régiment.

Le Puy S.-E., par MM. Chassin de Marcilly, sous-lieutenant au 38e régiment d'infanterie, et Jourdan, lieutenant au 19e régiment de dragons.

Un tirage de la Carte d'état-major, vérifiée et mise à jour, en a été fait, en 1886, à l'imprimerie zincographique de dépôt de la Guerre. Chaque feuille du l'édition de 1861 a été tirée en quatre feuilles, d'égale dimension et représentant le format des feuilles de la première édition.

Étrennes géographiques, année 1761, royaume de France divisé par généralités, subdivisé par élections, diocèses, bailliages, etc. Paris, 1761, 1 vol. in-16. 31 cartes, tres utile pour l'étude des divisions territoriales de cette époque.

Nouvelle carte de France au 1/1000.000 dressée par le service vicinal, par ordre du Ministre de l'Intérieur. En 600 feuilles de 28 centimètres sur 38; en cinq couleurs; rouge pour les voies de communication et la population; bleu pour les cours d'eau; le vert pour les bois et les forêts; le bistre pour le relief des terrains; le noir pour les autres indications.

Les feuilles : XIX-27. Brioude.
XIX-28. Langeac;
XIX-29. Saugues;
XX-27. Le Chambon;
XX-28. Le Puy;
XX-29. Le Monastier;
forment le département de la Haute-Loire.

Chaque feuille se vend séparément. Paris, Hachette, 1889-1899.

8. CARTES SPÉCIALES AU VELAY ET A LA HAUTE-LOIRE.

Chanlaire, cartographe.

Haute-Loire (*carte du département de la*) à l'échelle de 1/259,200e, extraite de l'*Atlas national* (n° 53), avec deux feuilles petit in-fol. de texte. Paris, A. Fayard, 1818. Vues du cloître de Notre-Dame du Puy, avec la tour Saint-Mayol et du pont de Vieille-Brioude. C'est la réduction au tiers de la carte de Cassini. L'Atlas de Chanlaire sert à la description topographique de la France de J. Peuchet.

Charle, géographe attaché au dépôt de la Guerre.

1. *Atlas communal de la France, 19me division militaire : Cantal, Loire, Haute-Loire, Puy-de-Dôme, Rhône. Dessiné et confectionné par Charle, gravé par Dumortier.* A l'échelle de 543, 210e. Paris, Ch. Picquet, géographe ordinaire du Roi et de S. A. S. Mgr. le Duc d'Orléans, s. d.

2. *Carte de la Haute-Loire.* Extraite du *Nouvel atlas communal de la France.* Paris, imprimerie Letronne, s. d., 1 feuille, 0, 41 × 0,32.

Delisle (Guillaume).

Haute-Loire, carte extraite de l'Atlas universel de Guillaume Delisle, augmenté de beaucoup de cartes par Dezanche. Paris, 1789, 2 vol. in-fol. maximo. L'atlas se compose de 158 cartes et contient les plus grands détails sur la géographie ancienne et moderne. La France y est représentée suivant la division par départements en conservant, cependant, l'ancienne division par province,

Desnos (L.-C.), géographe.

1. *Velay.* Carte extraite de l'*Atlas historique et chronologique de la France ancienne et moderne.* Paris, 1766, in-4.

2. *Département de la Haute-Loire. Les chefs-lieux de district : Le Puy, Brioude, Yssingeaux,* par L.-C. Desnos, 1790, in-4.

Digitized by Google

Donnet, géographe.

Département de la Haute-Loire; carte revue et rectifiée par Ernest Granges, attaché au dépôt des Ponts et chaussées; adoptée par l'Université. Paris, A. Loger, édit. s. d.

Dufour (A.-H.).

Haute-Loire. Carte extraite de l'Atlas de A.-H. Dufour : *La France avec une notice historique sur chaque département par Alb. Montémont;* in-fol. Paris, s. d. Logerot. Coloriée, s. d. 1 f. 0,32 × 0,41.

La même, imp. par Mangeon, 1 f. 0,32 × 0,41.

Giraud (Hippolyte) *, fils du peintre.

Carte du département de la Haute-Loire, à l'échelle de 0,000.0075 par mètre, énonçant un grand nombre d'altitudes, indiquant le périmètre des cantons par des traits coloriés et les curiosités naturelles et historiques par des signes. Publiée en 1851, cette carte lui valut, au concours ouvert cette année au Musée du Puy, une médaille en argent et 200 francs de prime.

Joanne (Ad.).

Carte du département de la Haute-Loire. Paris, Hachette et Cie, 1 feuille, 0,27 × 0,33.

Malègue (Hippolyte) *.

1. *Carte coloriée du département de la Haute-Loire, dressée par H. Malègue*, 1872, 96 centim. sur 68.

2e édit :

Carte du département de la Haute-Loire, dressée par Hippolyte Malègue, membre de la Soc. acad. du Puy, 1872, [Paris, Lanée]. 1 feuille, 0,67 × 0,96, gravée par Ehrard.

2. *Carte en relief de la Haute-Loire, avec les zones des courbes de niveaux, reproduisant, exactement, les parties de la carte de France du dépôt de la Guerre, relatives à notre département, et, en plus, les contours et les déclivités du sol avec leur configuration réelle.* Texte explicatif. Gr. in-8, 1872, 13 pp.

Papon (R.), conducteur des Ponts et Chaussées.

Carte monumentale et routière du département de la Haute-Loire, s. ind. 1 feuille, 0,47 × 0, 62.

Sanson (Nicolas), ingénieur du roi, géographe (1600-1667).

Évesché du Puy. Le Velay, l'un des vingt-deux diocèses du Languedoc. Dressé sur plusieurs mémoires par le sieur Sanson. Paris, P. Mariette, 1670, 1 feuille 0,41 × 0, 47. Divisions en couleur.

Vuillemain.

Carte de la Haute-Loire, avec vues, extraite de l'*Atlas national, contenant la géographie physique, politique, hist. écon., militaire, agricole, industrielle et commerciale de la France. Statistique la plus récente et la plus complète, par F. de la Brugère et Jules Trousset. 111 cartes, gravées sur acier, dressées par Vuillemain, Lacoste, Morin, etc.* Paris, 1877, 1 vol. in-4, 500 pp. de texte.

Anonymes.

Atlas départemental, n° 42. *Haute-Loire.* Versailles, *Barreswil et Andrieux.* S. d., 1 feuille 0,23 × 0,28.

Atlas national illustré n° 40. Département de la Haute-Loire. Paris, Combette, s. d. 1 feuille, 0,33 × 0,46.

Atlas national de France, n° 72. *Département de la Haute-Loire, décrété le 29 janvier 1790, par l'Assemblée nationale, divisé en 3 districts et 32 cantons.* Paris, Dumez, s. d. [1790-1806], 1 feuille, 0,54 × 0,63.

Atlas national de France, n° 72. *Département de la Haute-Loire, décrété le 29 janvier 1790, par l'Assemblée nationale, divisé en 3 arrondissements et 27 cantons,* revu, corrigé et augmenté en 1824. Paris, J.-B. Delaval, s. d. [1830], 1 feuille, 0,53 × 0,62.

Carte du département de la Haute-Loire (de la collection des cartes des départements, décrétées par l'Assemblée nationale le 29 janvier 1790); di-

Digitized by Google

visée en 3 districts et 32 cantons, in-fol. double.

Cartes administratives du département de la Haute-Loire, par cantons, dressées par le service des Ponts et Chaussées, au moyen des fonds votés par le Conseil général, 27 cartes in-fol. gravées par Ehrard et fils.

Département de la Haute-Loire. Paris, Binet, s. d. 1 feuille, 0,57 × 0,72.

Département de la Haute-Loire, ci-devant le Velay, partie du Languedoc et partie de l'Auvergne. S. ind. 1 feuille, 0,20 × 0,26.

Fin du XVIII[e] siècle.

Carte du diocèse du Puy. S. ind. 1 feuille, 1,00 × 0,98.

Aldring sculp. Bourgon scrip. C'est la carte qui fut gravée par ordre des États du Languedoc.

Les États généraux de Languedoc ayant pris la décision de faire exécuter une carte particulière pour chaque diocèse, qui devait offrir toute garantie d'exactitude et d'en confier le soin à la société royale des sciences de Montpellier, les académiciens Danisy et Barthez en furent chargés. Ils se rendirent au diocèse du Puy, après avoir accompli leurs opérations dans d'autres diocèses, à la fin de juin 1740. Fr.-Ch. de Béringhen, évêque de cette ville, adressa aux curés de son diocèse une lettre circulaire, datée du 1[er] de juillet, dans laquelle il les priait de leur donner les éclaircissements qui dépendaient d'eux et de leur procurer de la part de leurs paroissiens tous les secours et toutes les facilités nécessaires. Ces académiciens n'ayant pu terminer leurs travaux revinrent en 1741.

Cette carte, qui ne fut publiée qu'en 1778, est devenue introuvable. Mais les cuivres ayant été acquis par l'État, elle a été réimprimée par ordre du ministre de l'Intérieur et mise en vente à la calcographie du Louvre. 2 feuilles, gr. in-fol. obl., au prix, croyons-nous, de 1 fr. 50 la feuille.

Petit atlas national des départements de la France. Carte routière du département de la Haute-Loire, divisée en 3 arrondissements et 28 cantons. Paris, Firmin Didot, s. d. 1 feuille, 0,17 × 0,20.

Plan de l'Allier, depuis le bac de la Mothe, jusqu'à la côte rouge d'Azerat, dressé en 1818 (Ms. aux archives départementales de la Haute-Loire). Don de M. P. Le Blanc.

9. VOYAGES EN FRANCE, ITINÉRAIRES, GUIDES, DICTIONNAIRES GÉOGRAPHIQUES, ETC., RENFERMANT DES DESCRIPTIONS INTÉRESSANT LE VELAY OU LA HAUTE-LOIRE. — GUIDES ET ALBUMS DE VUES SPÉCIAUX A CE DÉPARTEMENT, ETC., ETC.,

Albigny.

Excursion au mont Mezenc et dans ses environs (*Revue hist., archéol., litt. et pittoresque du Vivarais*, 1894. Tome II, pages 256, 302, 358, etc.). Tome III, pages 91, 121, 193, etc.

Audiard-Bonnet *.

Guide de l'étranger dans la Haute-Loire. Le Puy, imp. M.-P. Marchessou, 1866, in-12, grav.

Baedeker.

Guides de Voyages. France, 3[e] partie : *le Centre et le Midi*. Nombreuses éditions. Paris, dépôt chez P. Ollendorf, 1889, in-16, 3[e] édit.

Bailleul et Vivien.

Bibliomappe. Géographie physique et administrative de la France, appuyée sur les lignes de partage et sur le cours des eaux. Nomenclature complète pour

Digitized by Google

chacun des 86 départements. Paris, Renard, 1832, in-8.

Barker (Edward).

Through Auvergne on foot. Griffeth and Farran, London, 1884, in-8. Il y est question de la Haute-Loire et des hautes montagnes de l'Auvergne, des Cévennes.

Barron (Louis).

Les Fleuves de France : La Loire. Paris, Laurens, 1889, in-8, 134 dessins de Chapon. Les pages consacrées à la Haute-Loire sont peu exactes ; les dessins reproduisent les vues tronquées de *la Loire Pittoresque* de Touchard-Lafosse, dont celui de L. Barron n'est, en quelque sorte, qu'un pastiche. (Voy. *Le Velay*, pp. 2 à 36, *le Gévaudan et la Basse Auvergne*, pp. 37 à 49.)

Baschi (Charles de), marquis d'Aubais, érudit (1686-1777).

Géographie historique où l'on trouve réunies à la connaissance des lieux et de leur position, la généalogie des seigneurs, etc. Paris, Ballard, 1761, 2 vol. in-8. Anonyme (par Baschi, marquis d'Aubais). (Voy. Barbier, t. II, col. 540, et Mém. de Trévoux, 1761, janvier, p. 703.)

Beaunier (Dom).

Recueil historique, chronologique et topographique des archevechez, évechez, abbayes et prieurez de France, tant d'hommes que de filles, avec les noms des titulaires, la taxe en cours de Rome, les revenus, les unions et pensions sur ces bénéfices, le tout distribué par diocèses. Paris, Mesnier, 1726, 2 vol. in-4, cartes et armoiries.

Becdelièvre (Le vicomte de), fondateur du Musée, etc. (1778-1855).

Vues pittoresques de la Haute-Loire. Coupes géologiques ; antiquités ; vieux manoirs, ruines du moyen âge, de la renaissance ; et objets curieux ou d'art du Musée du Puy. Paris, impr. Lemercier, Bernard et C^ie^, s. d. Grand in-fol. Douze très grandes planches, d'après les dessins du très sympathique vicomte et représentant : le rocher de Saint-Michel d'Aiguilhe, la Porte Pannessac au Puy, le château de Polignac, le château de Bouzols, l'abbaye de Doue, le Pont de la Sainte sur le Lignon et des antiquités romaines.

Belleyme (N. de), officier du génie, géographe.

Statistique générale de la France, avec les cartes topographiques de chaque département. Paris, 1808-1809, in-4.

Blaeuw (Jean), géographe, disciple et ami de Tycho-Brahé (1571-1638).

Géographie blaviane. Amsterdam, J. Blaeuw, 1663-1667, 12 vol. in-fol.

L'auteur affirme, entre autres choses étranges, que le Puy n'a pas de port de mer...., que la Cathédrale de cette ville conserve plusieurs reliques...., des cierges qui furent allumés au trespassement de la vierge Marie.... ; mais, parmi ces détails risqués, il s'en trouve de plus exacts (t. VIII, 14 et 15^e^ liv. Europe, Languedoc, diocèse du Puy).

Bonnet (Rigobert), ingénieur hydrographe de la marine (1757-1794).

1. *Description géographique abrégée de la France*. A Paris, de l'impr. de Butard, 1764, in-12.

2. *Petit tableau de la France, ou cartes géographiques sur toutes les parties de ce royaume, avec une description abrégée*. A Paris, chez Lattré, s. d., in-12, titre gravée et cartes coloriées.

Boyer (dom Jacques) *, bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur et l'un des collaborateurs les plus érudits et les plus actifs de D. Denis de Sainte-Marthe pour la composition du nouveau *Gallia christiana* (1672-1738).

Journal de voyage de Dom Jacques Boyer, religieux bénédictin, dans les diocèses de Clermont-Ferrand, Le Puy, Bourges, Autun, Lyon, Viviers, Mende, Tulle, Limoges, Cahors, Montauban, Toulouse, Sarlat, Périgueux, Angoulême,

Digitized by Google

*Bordeaux, Saintes, la Rochelle, Luçon, Angers et Poitiers; de 1710 à 1714; publié et annoté par Antoine Vernière *, président de la Société académique de Clermont.* Clermont-Ferrand, Thibaud, Paris, Chevalier, 1886, in-8, 540 pp., tiré à petit nombre.

Ce diarium des recherches du célèbre bénédictin dans les monastères, les évêchés, les bibliothèques publiques et privées de vingt et un diocèses, renferme de précieuses notes sur Le Puy et le jubilé de 1712, sur la Chaise-Dieu, le Monastier, Goudet, Chanteuges, Pébrac, Lavaudieu, etc.; sa correspondance, de 1710 à 1714, avec D. Mabillon, D. Ruinart, D. Edmond Martène, D. René Massuet, D. Bernard de Montfaucon, D. Denis de Sainte-Marthe, etc., etc.

M. A. Vernière, a enrichi le texte de nombreuses notes explicatives sur les personnes et les lieux qui y sont cités et d'une table alphabétique, comme celles qui accompagnent les bons ouvrages du XVI^e^ au XVIII^e^ siècle. On doit savoir gré au savant éditeur du *Journal de Voyage* de D. Boyer d'avoir préservé de l'oubli le Mémorandum écrit au jour le jour, sans prétention, d'un Vellavien, dont le nom est honorablement attaché à l'œuvre immortelle de D. Denis de Sainte-Marthe.

Chaudon (Dom Louis-Mayeul), bénédictin (1737-1817).

Dictionnaire-interprète, Manuel des noms latins de la géographie ancienne et moderne. Paris, 1777, in-8.

Colin.

Le parfum de Lourdes. Récits et Souvenirs (Paray-le-Monial. De Paray au Puy. N.-D. de France. Du Puy à Lourdes. Lourdes.....) Paris, pet. in-8, fig.

Costello (L. S.).

A pilgrimage to Auvergne from Picardy to le Velay. London, 1842, in-8, 2 vol. With plates.

Coulon (l'abbé Louis), érudit (1605-1664).

Les rivières de France ou description géographique et historique du cours et débordement des fleuves..... avec un dénombrement des villes... et autres curiosités remarquables dans chaque province, 1644, 2 vol. in-8.

Cullum (général).

Vallée de la Loire et ses châteaux, ouvrage en anglais, paru dans le Bull. n° 4 (novembre 1883) de l'*American geographical Society of New-York.* La Société de géographie de Toulouse, dans son *Bulletin* n° 5 (juin 1884), a publié un compte rendu de ce voyage (par M. Guénot, Stanislas, commis des Postes). Le général Cullum a consacré deux pages à la Haute-Loire, au point de vue de la géologie et du pittoresque. M. A. Lascombe a donné la traduction littérale de cette partie, avec une appréciation fort juste de ce livre. (Voy.: M., t. IV, pp. 396-398.)

Denaix, ancien élève de l'École polytechnique, chef de service au dépôt de la guerre.

Géographie prototype de la France, contenant des éléments d'analyse naturelle applicable à tous les états, avec une carte coloriée. Paris, Impr. royale, 1841, in-8, VI-205 pp.

Voir ce qu'il dit de la Loire et du massif Cévennique, pp. 31-34, 59-60 et 140-149.

Depping (Georges-Bernard), savant polygraphe (1784-1853).

1. *Curiosités naturelles du département de la Haute-Loire. Extrait des Merveilles de la France.* Paris, 1845, in-8, 4 pp., fig.

2. *Les jeunes voyageurs en France, ou lettres sur les départements, entièrement revu, refondu et amelioré jusqu'en 1827.* Paris, in-8°, 3^e^ édit., continuée jusqu'à ce jour, par E. D. Ornée de 106 cartes et vues. Paris, 1830, 6 vol. in-18.

Duval (Pierre), géographe ordinaire du Roy (1618-1683).

Digitized by Google

La géographie française, contenant les descriptions, les cartes et le blason des provinces de France. Paris, chez l'auteur, s. d., in-12, titres gravés. 34 cartes, pl. de blasons. Chaque province est accompagnée de sa carte et de ses armoiries.

Expilly (l'abbé Jean-Joseph), géographe (1719-1793).

Dictionnaire géographique, historique et politique des Gaules et de la France. Paris (Avignon), 1762-1770, 6 vol., ouvrage resté interrompu à la lettre S. La description sommaire de l'Auvergne se trouve dans le t. I, pp. 390 et suiv.

Girault de Saint-Fargeau, archéologue et géographe.

1. *Les Beautés de la France.* Vues des principales villes, châteaux, cathédrales, sites pittoresques, avec un texte historique et archéologique. Paris, Vve Lecou, 1852, gr. in-8; 2e édit., Blanchard, 1853, in-8.

2. *Dictionnaire géographique, historique, industriel et commercial de toutes les communes de la France et de plus de 20,000 hameaux en dépendant.* Paris, F. Didot, 1844-1846, 3 vol. in-4; illustré de plus de 100 grav. de costumes coloriés, vues, plans et 432 armes de villes en couleur, or et argent. La première édit. est de 1840. (Voy. les articles : Haute-Loire, Le Puy, Brioude Yssingeaux, etc.)

3. *Guide pittoresque, portatif et complet du voyageur en France,* 4e édit., in-12, 1840-1847. Paris, Didot, avec une carte du département de la Haute-Loire et des gravures.

Giron (Aimé) *, de la soc. des gens de lettres.

Fay-le-Froid, notes de voyage (Extrait du journal *La Haute-Loire*). Le Puy, Marchessou, 1868, in-12, 51 pp.

Guilbert (Aristide-Mathieu), écrivain (1804-1863).

Histoire des villes de France, avec une introduction générale et un résumé pour chaque province. Paris, Perrotin, 1844-1849, 6 vol., gr. in-8, avec 88. grav. sur acier par Rouargue, 132 armoiries des villes en couleur et 1 carte par province.

Hedde (Philippe) *, anc. lieutenant de vaisseau.

1. *A travers l'Auvergne à pied.* Critique de l'opuscule d'un touriste anglais, Edw. Barker, mentionnée plus haut. (M. IV, 163-175.)

2. *Le Puy et ses environs. Guide indicateur illustré* (anonyme), publié par les soins de la société scientifique et agricole de la Haute-Loire. Le Puy, Marchessou, 1894, in-12, 54 pp.

3. *Une excursion à Sainte-Eulalie (Ardèche). La foire aux violettes.* M. V, pp. 256-259.

Hesseln (Robert de).

Dictionnaire universel de France, contenant la description des provinces. Paris, 1771, 6 vol. in-12. Livre bien fait.

Hugo (Abel), ancien officier d'état-major, frère aîné de Victor Hugo (1798-1855).

France pittoresque ou description topographique et statistique des départements et colonies de la France, offrant en résumé, pour chaque département, l'histoire, les antiquités, la météorologie, ...avec des notes sur les langues, idiomes et patois... accompagnée de la statistique générale de la France. Paris, Delloye, 1835, 3 vol. gr. in-8.

Département de la Haute-Loire (ci-devant Velay, Auvergne, etc.), t. II, livraison 19, pp. 145-152, 1 carte de la Haute-Loire, 4 pl. (Vue du Puy, porche de Saint-Julien-de-Brioude, orgues d'Espaly, costumes de la Haute-Loire, portraits du général Lafayette et de Jules de Polignac.)

Joanne (A.).

1. *Auvergne, Morvan, Velay, Cévennes.* Paris, Hachette et Cie, 1874, gr. in-16, cartes et plan, grav.

2. *Dictionnaire des communes de*

Digitized by Google

France, publié par Ad. Joanne, avec la collaboration d'une société d'archivistes, etc. 1 vol. in-8, 1881.

3. *Dictionnaire géographique et administratif de la France et de ses colonies par Paul Joanne et de nombreux collaborateurs : J. Guillaume, Dr A. Le Pileur, A. Lequeutre, Th. Nicolas, P. Pelet, Élie, Élisée et Onésime Reclus, Anthyme Saint-Paul, Franz Schrader, M. V. Turquan, avec gravures, plans et cartes et la carte de chaque département, tirée en couleurs, hors texte,* 1888-1899, 5 vol. in-4 (en cours d'impression). Les 136 premières livraisons sont en vente. Il en paraît 12 par an. Paris, Hachette et Cie.

On trouve des renseignements très complets sur les moindres localités de tous les départements.

4. *Guide dans les Cévennes.* Paris, Hachette, 1884, 1 vol. in-12.

5. *Guide Joanne : Auvergne et centre. La Loire, Languedoc et Cévennes.* Paris, Hachette, in-16, 1890.

6. *Itinéraire général de la France. De Paris à la Méditerranée, 2e partie,* par A. Joanne. 1 vol. in-12, 1865, Hachette.

7. *Itinéraire général de la France, Auvergne - Morvan - Velay - Cévennes.* 17 cartes et 4 plans. Paris, Hachette, 1883, in-12.

8. *Itinéraire général de la France. Auvergne et centre.* Paris, Hachette, 1889, 1 vol. in-16; Cévennes, id., *ibid.*, 1889, in-16.

9. *Itinéraire général de la France. La Loire et le centre.* Paris, Hachette, 1868, in-12, avec 26 cartes et 10 plans.

Laborde (de), Guettard, Béguillet et autres.

1. *Description générale et particulière de la France, ouvrage enrichi d'estampes d'après les dessins des plus célèbres artistes.* Dédié au Roi. Paris, Pierres et Lamy, 1781-1796.

78 livraisons formant 12 vol. in-fol. Anonyme. (Par Jean-Benjamin de Laborde, Jean-Étienne Guettard, Edme Béguillet et autres.)

Béguillet, voyant que les libraires l'écartaient de son plan, renonça à l'entreprise, après le quatrième volume. Ce vaste ouvrage, dont les premiers volumes sont beaucoup mieux exécutés que les suivants, dégénéra en un *Voyage pittoresque* et fait partie de la *Collection des Grands-Voyages.* Planches gravées sur cuivre, de Moreau, Le Bas, etc., 11 pl. pour le Velay.

(Voy. Barbier, *Dict. Anonymes*, 1872. t. I, col. 904 f.)

2. *Voyage pittoresque de la France, Département de la Haute-Loire. District du Puy-en-Velay.* Paris, Lamy, 1784-1792. Grand in-fol. texte et planche 66e et 67e liv. de l'ouv.

Il y a également les livres formant les départements : de l'Ardèche, du Puy-de-Dôme, de la Loire et de la Lozère.

Laporte (l'abbé Joseph de), littérateur (1713-1779).

Le voyageur François ou la connaissance de l'ancien et du nouveau monde; voyage de France, mis à jour par D*** [Domairon]. 4e édit. Louis Moutard, imp., 1772-1790, 42 vol. in-12. Les 26 premiers sont de l'abbé de La Porte, les 27 et 28 de l'abbé de Fontenay, les suivants de L. Domairon. La description du Velay se trouve au t. XXXII; celle de l'Auvergne, dans le t. XXXI.

(Voy. Barbier, *Dict. Anonymes*, 1872, t. IV, col. 1105.)

Laval d'Arlempde (Ch. de).

Voyages et promenades. Roanne, imp. Marion et Vignol, 1870, in-8.

(Voyages dans les montagnes du Velay, du Vivarais et du Forez.)

La Vallée (Joseph) et **Breton** (J.-B.-J.).

Voyage dans les départements de la France, par une Société d'artistes et de gens de lettres. (J. La Vallée et J.-B.-J. Breton, pour la partie du texte; L. Brion, pour la partie du dessin et L. Brion, père, pour la partie géographique), *enrichi de tableaux géographiques et d'estampes.* Paris, Brion, 1792, an VII, in-8,

Digitized by Google

figures. Ce voyage, écrit au point de vue révolutionnaire, eut peu de succès, à l'époque où il fut publié et disparut bientôt du commerce. Aujourd'hui, il est presque impossible de s'en procurer un exemplaire complet. Les départements séparés sont, même, devenus très rares.

Le département de la Haute-Loire (an VII), vues : du Puy, de Bouzols, de Chilhac, du rocher de Saint-Michel. avec la carte coloriée du département,

Le Bas (Philippe), érudit, membre de l'Académie des Inscriptions (1794-1860), fut l'un des collaborateurs de : *L'Univers pittoresque, Histoire et description de tous les peuples*, 70 vol. in-8, avec nombreuses gravures, Paris, Didot, 1835-1856. (Voy. *Passim*, La France par P. Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique*, 1840-1845, 12 vol.; *Annales historiques*, 1840-1843, 2 vol et 3 vol. d'atlas.) Les parties de l'ouvrage renferment des détails intéressants sur Le Velay, des biographies des hommes célèbres de cette province, etc.

Longuerue (l'abbé Louis Dufour de), célèbre érudit (1652-1733).

Description historique et géographique de la France ancienne et moderne. Paris, 1719, 2 part. en 1 vol. in-fol. Les cartes sont de d'Anville. L'édition de 1719 renferme les suppressions imposées à l'auteur par le Régent. L'article sur le Velay, pp. 265 à 267, est à lire.

Magnard (Francisque).

Promenades dans Le Velay, par F. Magnard (dans *le Tour de France*). Voyage annoncé, ne paraît pas avoir été publié.

Malègue (Hippolyte *.)

1. *Éléments de statistique générale du département de la Haute-Loire, suivis du dictionnaire des lieux habités.* Paris, Guillaumin et Cie, 1872, grand in-8.

2. *Guide de l'étranger dans la Haute-Loire*, publié par H. Malègue. Texte de A. B. Le Puy, Marchessou, 1866, in-12. Carte, fig. dans le texte.

3. *Guide du Touriste dans la Haute-Loire, par Hippolyte Malègue.* Le Puy, Marchessou, 1886, in-16. Carte, plan de la ville du Puy, fig. dans le texte.

4. *La ville du Puy et ses monuments.* Le Puy, Marchessou, 1891, in-18.

Malte-Brun (Malte-Conrad-Bruun, V.-A., connu sous le nom de), géographe et littérateur, né en Danemark (1775-1826).

La France illustrée, nouvelle édition, dessins de H. Clerget. Paris, J. Rouff et Cie, in-8. La Haute-Loire forme la 71e série.

Carte du département avec plan du Puy, vue du Puy hors texte, façade de la Cathédrale, vues des châteaux de Polignac et de la Roche-Lambert, 32 pp. de texte, pagination particulière à chaque département, très nombreuses éditions.

Marchangy (Louis-Antoine-François de), magistrat et littérateur (1782-1826),

Tristan le voyageur, ou la France au XIVe *siècle.* Paris, 1825, 8 vol. in-8, avec un glossaire à chaque volume.

Martellange (Étienne), « co-adjuteur temporel », architecte attitré de la Société de Jésus (1569-1641).

Album de sept dessins à la plume, habilement croqués, édités sous ce titre :

Le Puy en Velay en 1607, avec une introduction par H. Mosnier. Le Puy, de l'imprimerie de L. et R. Marchessou, fils. MDCCCLXXXVII, grand in-fol., tiré à 150 ex. numérotés à la presse.

En frontispice, la reproduction de la marque de l'imprimeur Nicolas Poncelet, offrant l'image de la Fortune et, dans le fond, une vue de la ville du Puy; en cul de lampe, une vue du château de Polignac, extraite de la description de la Limagne d'Auvergne par Gabriel Siméoni.

Le savant éditeur appelle judicieusement l'attention sur l'importance qu'avait, pour l'histoire locale, la publication des dessins de Martellange,

Digitized by Google

qu'on pourrait désirer, peut-être, plus artistiques. Mais nous possédons si peu de documents iconographiques qu'on doit se montrer reconnaissant envers le regretté confrère qui a eu la bonne pensée de préserver de l'oubli des esquisses donnant fidèlement la physionomie, point banale, de la métropole du Velay, au XVIIe siècle. Ces dessins, vieux de trois siècles, reproduits en fac-similés photographiques, réduits de moitié, relèvent tous les monuments détruits, les montrent à leur place et l'on a sous les yeux la ville de Saint-Vosy, en 1607, avec sa ceinture de hautes murailles crénelées, flanquéees de tours formidables, à chaque porte ; les clochers de ses nombreuses églises ; les tourelles de ses seigneurs, les belvédères de ses consuls et de ses bourgeois vivant noblement; au sommet de la colline d'Anis, sa vénérable cathédrale, avec sa gigantesque voûte, abritant l'escalier majestueux, qu'ont gravi tant de papes, de rois, de princes, d'innombrables et pieux pèlerins. Chargé de construire le Collège du Puy, dirigé par les Jésuites, ainsi que l'église paroissiale annexée à cet établissement, Martellange vint, dans notre vieille cité, surveiller, à diverses dates, l'exécution de ses plans. C'est dans ses voyages qu'il prit cinq vues de la ville du Puy et deux de ses environs, ainsi mentionnées :

1. Veüe du Puy-en-Velay (aspect de la ville, le 29 avril 1607), dessin à la plume, lavé de sépia, L. 0 m. 550. — H. 0 m. 395;

2. Veüe du Puy (Anicium 1° maii 1607), dessin à la plume, lavé d'encre de Chine. L. 0 m. 550. — H. 0 m. 395;

3. Veüe du Puy (le 19 janvier 1611), dessin à la plume, lavé de bleu. L. 0 m. 545. — H. 0 m. 395;

4. Veüe de l'église collégiale (*sic*) du Puy, 28 février 1617. Prospectus ecclesiæ collegii Aniciensis, 28 februarii 1617, dum ecclesia ædificatur; dessin à la plume, lavé d'encre de Chine. — L. 0 m. 545. — H. 0 m. 410 ;

5. Veüe d'une partie du Collège du Puy et de l'église de Notre-Dame, Anicii, 27 februarii 1617; dessin à la plume, lavé d'encre de Chine. L. 0 m. 555. — H. 0 m. 400 ;

6. Veüe de l'aiguilie de Saint-Michel, proche la ville du Puy-en-Velay; croquis à la plume, lavé de bleu. L. 0 m. 190. — H. 0 m. 275;

7. Veüe du chasteau de Polignac, proche la ville du Puy, 24 februarii 1617; dessin à la plume, lavé d'encre de Chine. L. 0 m. 545. — H. 0 m. 395.

(Voy. notice sur la vie et les travaux d'Ét. Martellange, d'après des documents conservés au cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale, suivie du catalogue de ses dessins, précédemment attribués à Fr. Stella, par H. Bouchot. (Extr. de la Bibl. de l'École des Chartes, t. XLVII, 1886. Paris, 1886, in-8. 54 pp.; voy. aussi : Biographies d'architectes. Étienne Martellange, 1569-1641, par E.-L.-G. Charvet, Lyon, Glairon-Mondet, 1874, in-8, 240 pp.)

M. Jules Pradier ayant signalé l'existence, aux Estampes de la Bibliothèque nationale, du dessin n° 1, la Société académique chargea M. Aymard de faire reproduire cette esquisse, dont on ignorait le nom de l'auteur. Ce dernier confia ce travail à M. Chaudet, architecte à Paris, une réduction en fut faite par C. Robert sur pierre (Lith. Champagnac, au Puy, grand in-8, oblong. et insérée dans le recueil de la Société. (A. XX, p. 99.)

Mas-Latrie (L. de).

Archevêchés, évêchés et monastères de France, sous les trois dynasties. Paris, 1837, in-18.

Mazon (A.), sous le pseudonyme : le docteur Francus.

1. *Les muletiers du Vivarais et du Velay.* (Les utriculaires, la cayrade et le trintrin, la chalade, N.-D. du Puy, le Pasdelou.) Lyon, impr. du *Salut Public*, 1888, pet. in-8.

Il s'est fait, pendant des siècles, un commerce d'échange, à dos de mulets, entre les deux provinces. Nos souve-

Digitized by Google

nirs les plus lointains nous reportent à l'époque où l'établissement des chemins de fer n'avait pas encore fait disparaître cet heureux trafic, qui animait si bien les routes de nos Cévennes, aujourd'hui désertes. Tous les produits de la terre abondaient et étaient consommés, pour ainsi dire, sur place, à des prix accessibles aux plus humbles. Les auberges ne pratiquaient point l'empoisonnement par les falsifications alimentaires et on y faisait à 1 fr. 50 des repas, qu'on ne pourrait avoir aujourd'hui, à une somme insensée, dans les restaurants les plus en renom. Nous avons entendu Michelet déclarer qu'il n'avait, de sa vie, aussi bien dîné qu'au Cheval blanc, croyons-nous, à Costaros, en venant de Pradelles. C'est à ce bon temps, à jamais perdu, que le savant et spirituel docteur Francus, nous reporte, avec l'humour et l'érudition qu'on retrouve dans ses nombreuses productions.

2. *Voyage aux Pays volcaniques du Vivarais*. Privas, impr. Roure, 1878, in-12. L'auteur parle des ossements de Denise, dont nous démontrerons, si Dieu nous prête vie, le peu d'ancienneté ; des Estables, du Mezenc et du panorama immense qu'il offre de son sommet, de la chartreuse de Bonnefoy et des luttes dont elle fut le théâtre au XVI^e^ siècle, etc., etc.

3. *Voyage fantaisiste et sérieux à travers l'Ardèche et la Haute-Loire*. Le Puy, Prades-Freydier, 1894-1895, 2 vol. in-12, 380 et 540 pp.

Mazoyer (Vital-Benoît), né au Puy.

Le Puy (Haute-Loire) et toutes ses curiosités. 1842, 1 vol. in-8.

Mentelle (Edme), géographe, professeur à l'École militaire, et ensuite à l'École normale, membre de l'Institut dès sa création (1730-1815).

Géographie physique, historique et statistique de la France. Troisième édition, revue et augmentée par Depping ; dans laquelle on trouve le tableau de la circonscription des arrondissements électoraux, d'après la loi du 16 mai 1821, avec deux tables des matières, servant de dictionnaire géographique de la France. Paris, Guillaume et C^ie^, 1821, in-8, cartes.

Mérimée (Prosper), membre de l'Institut (Académie française et des inscriptions et belles-lettres) (1803-1870).

Notes d'un voyage en Auvergne et en Limousin. Paris, Fournier, 1838, in-8.

Ces notes sont la base du rapport qui fut adressé au Ministre de l'Instruction publique pour le classement des monuments historiques de France. Nous aurons à donner une appréciation de cet ouvrage au paragraphe Archéologie.

Meunier, dessinateur.

Vues d'une partie du Velay. 1780, gravées par Née, Pillement, Duparc et Niquet, in-fol. obl. Abbaye de la Séauve, Bouzols, Doue, Espaly, Monistrol, Montagne, (*sic*) Danis pour Denise, châteaux de la Voulte et de Polignac, Puy (deux vues prises, l'une au midi, l'autre au couchant), Vue de la cathédrale, deux pl., l'une prise de la rue des Tables, l'autre de la place du fort, rocher de Saint-Michel, vue du château de Vaux, de la chartreuse de Villeneuve-sur-Loire, d'un temple anciennement consacré à Diane. Dessins inexacts et plus que médiocres, gravure peu soignée.

Michel et Desnos.

L'indicateur fidèle ou guide des voyageurs qui indique toutes les routes... de la France. Paris, 1766, in-4, titre, frontispice et cartes gravées. Le même, 1785, in-4.

Mosnier (H.) *.

Voyage de Monnet dans la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme, 1793-1794. Le Puy, Marchessou, 1872, in-12. Le même, avec *les Bains du Mont-Dore en 1886*. Clermont-Ferrand, 1887, in-8.

Digitized by Google

Nodier (Ch.) et **le baron Taylor**.
Les environs du Puy et les bords de l'Allier et de la Loire. S. ind. gr. in-8.
(Extr. de la *Revue de Paris*, oct. 1832, t. XLIII de la collection).

Osterwald (Collection).
Vues pour le nouveau voyage en France, avec un feuillet de notice. Paris, Osterwald, 1817, in-4. Château de Polignac, ancien baptistère au Puy, le cloître de Notre-Dame du Puy, pont de Vieille-Brioude, etc.

Pascon (A.) *.
Album de la Haute-Loire. Guide pittoresque dans ce département. A. Pascon, édit. Le Puy, Marchessou, 1854, gr. in-4, 8 pp. Le prospectus est tout ce qui est entré à la Bibl. nationale par le dépôt.

Pérot (Francis).
Dissertation sur le nom primitif de la Loire. Roanne, impr. Chorgnon et Bardiot, in-8, 12 pp.
L'auteur, se basant sur un certain nombre de remarques philologiques et géographiques, proposerait de voir dans le mot cé, que l'on trouve dans Pont-de-Cé, l'ancien nom de ce fleuve.

Peuchet et **Chanlaire**, cartographes (1738-1817).
Description topographique et statistique de la France. Paris, 1810, in-4. Chaque département forme une brochure, avec pagination séparée. Notice hist. div. territoriale, civile et politique, production.

Pharisier (Isidore) *, imprimeur au Puy.
Guide du Touriste à Notre-Dame du Puy-en-Velay ; par J.-A-i Decatin (I. Pharisier). Le Puy, typogr. Pharisier, 1860, pet. in-8°, 240 pp. fig.

Piganiol de la Force (Jean-Aimar), littérateur (1673-1753).
Nouvelle description géographique et historique de la France. Paris, 1715, 5 vol. in-12 ; 1742, 8 vol. in-12 ; Paris, Legros, 1751-1752, 15 vol. in-12, cartes, plans, figures. L'auteur s'est servi des notices rédigées par les intendants de chaque province pour l'instruction du duc de Bourgogne. (Voy. *Mémoires de Trévoux*, avril 1747, p. 703.) Piganiol a refait, en quelque sorte, l'ouvrage d'André Duchesne sur les *Antiquités des villes de France* et reproduit les erreurs de cet ouvrage, sans ajouter de renseignements nouveaux.

Reclus (Élysée).
Nouvelle géographie universelle : La Terre et les Hommes. Paris, Hachette, 1875-1889, 19 vol., gr. in-8. Cartes gravées. Le Plateau central de la France : Gévaudan, Velay, Auvergne. Carte dans le texte, carte géol. hors texte, vue du Puy, etc. La partie géologique est incompréhensible.

Robert (François), géographe du roi, inspecteur de l'école militaire (1737-1819).
Dictionnaire raisonné de la France. Description géographique des provinces. Paris, 1767, in-8, 6 vol.

Rolland de Denus (André).
Dictionnaire des appellations ethniques de la France et de ses colonies. Paris, E. Lechevalier, 1889, gr. in-8, VIII-666 pp.
Livre fait consciencieusement. L'auteur a consulté, dans la Haute-Loire, les maires des localités et deux véritables érudits ; le Dr A. Charreyre et l'abbé Payrard. Il donne les variantes des adjectifs servant à désigner les pays et les habitants, en citant les phrases des auteurs qui les ont employées.

Roscoe (Guy), publiciste, membre de la Chambre des communes (1752-1831).
The Tourist in France by Thomas Roscoe. Illustrated from Drawings by J. D. Harding. London, Jennings and Chaplain, 1834, in-8. 26 gravures très soignées, représentent des vues dont

Digitized by Google

cinq pour la partie concernant la Haute-Loire, intérieur de l'église de Polignac, ville du Puy, Saint-Michel d'Aiguille, château de Polignac et village et château de Polignac.

Louis Janet, l'éditeur bien connu, ayant acquis, sans doute, les planches gravées pour l'illustration de cet ouvrage, fit paraître, sous le titre :

Auvergne et Provence. Album pittoresque, orné de vingt-six vues les plus remarquables du Midi de la France (Paris, s. d. in-12, 192 pp.), un livre qui n'est en grande partie, que la traduction de celui de Roscoe. Ce que l'auteur anglais a écrit de la Haute-Loire est littéralement, à part quelques suppressions, reproduit en français, par Louis Malo, dont la signature se trouve au bas du chapitre : *Le Puy, Polignac.* L'anecdote du prieur de Saint-Michel d'Aiguille, de Louis XI et du compère Tristan, que Roscoe donne comme historique, n'est autre chose qu'un canard, accommodé à la manière britannique. Les chapitres relatifs à l'Auvergne sont de Jules de Saint-Félix, Ernest Fouinet, X. Marmier, baron Taylor.

Rouargue (frères).

Album des bords de la Loire, représentant les villes, bourgs et châteaux les plus remarquables de la source de ce fleuve à son embouchure. Paris, 1850, in-4, obl., 50 pl. ; sur chine ou blanc, dessinées et gravées par les frères Rouargue (vues de : Arlempdes, Aurec, Bouzols, Le Puy, Polignac, Rochebaron).

Rouget (Aymard), paysagiste.

Album historique des châteaux du Velay. Collection de 56 vues photographiques, sur carton de 0 m. 31 × 0 m. 24. Texte par le Dr Antoine Charreyre, Lyon, 1875.

Saugrain (Claude-Marin), libraire.

Dictionnaire universel de la France... traitant de tout ce qui y a rapport : soit géographie, étymologie, topographie, histoire, gouvernement ecclésiastique, civil et militaire... Paris, 1726, 3 vol. in-fol. Ouvrage peu estimé.

Savinier d'Alynes.

Les Délices de la France ou description des villes du royaume. Leyde, Th. Huok, 1728, 3 vol. in-12, avec fig. n° 2947 de la *Bibliothèque alsatique.* (Anonyme, Savinier d'Alynes ; voy. Barbier, 1872, t. I, col. 872.)

Stevenson (Robert-Louis).

Travels with a don key on the Cévennes London, Kegein-Paul, Pater noster square, in-8°, 1881,

Voyage à âne dans les Cévennes. La partie relative à la Haute-Loire comprend : le Monastier, le Mézenc, le lac du Bouchet et Pradelles.

Touchard-Lafosse (G.), littérateur (1780-1847).

La Loire historique, pittoresque et biographique de la source de ce fleuve à son embouchure dans l'Océan ; illustré de 62 gravures sur acier... et de trois cartes du fleuve. Tours, Lecesne, éditeur, 1851, 5 vol. grand in-8.

Le premier volume renferme la description et l'histoire ancienne et moderne de la Haute-Loire. Le second, la biographie des hommes célèbres de ce département. L'ouvrage est illustré de vues et de portraits sur acier et de vues sur bois dans le texte. Voy. t. I de la p. 2 à la p. 244 ; t. II de la p. 343 à la p. 417, gravures, Gerbier des Joncs (2 vues), château d'Arlempdes, les muletiers des Cévennes, château de Bouzols (2 vues), le cloître et la tour Saint-Mayol, vue du Puy, la fontaine des Tables, les orgues d'Espaly, château de Polignac, portrait du Cardinal de Polignac, du général Lafayette, autel druidique de Pinols, grotte des fées, château de la Roche-Lambert, Monistrol, Aurec, château de la Roche-Baron, costume des villageoises.

Vachon (Marius).

Trois semaines dans le Velay et le Cantal. Voyage publié dans *Le Tour de*

Digitized by Google

France. Paris, librairie 16, rue du Croissant, 1876-1878, grand in-8, livr. 98 à 106.

Fort intéressante relation, consacrée spécialement au grand sculpteur Vanneau, dont les œuvres excitèrent, au plus haut point, l'admiration du touriste, en quête de découvertes artistiques. Il parcourt, sac au dos, en compagnie d'un jeune peintre, les montagnes du Forez, du Velay et de la Haute-Auvergne. A sa première étape, il visite la Chapelle de l'hospice de Saint-Bonnet-le-Château. Son étoile le conduit devant un chef-d'œuvre : un bas-relief de 1 m. 50 de largeur, sur 0 m. 90 de hauteur, une Cène, taillée en haut-relief dans le bois et d'un maître inconnu. La tête de saint Jean, celle du traître, tout lui dit, l'expression et la hardiesse du ciseau, qu'il faut attribuer cette magnifique page à un grand artiste du XVI^e^ siècle. En route, maintenant, il faut trouver d'autres productions de ce sculpteur provincial, découvrir son nom. Le jeune esthète et son ami arrivent à la Chaise-Dieu, nouvelles surprises, nouveaux enthousiasmes. C'est la même main qui a donné, sans hésitation et sans regrets, la vie et l'action au bois ; à la cathédrale du Puy, le nom de Vanneau est prononcé. Il faudrait suivre M. Marius Vachon de découvertes en découvertes dans son ouvrage, mais notre cadre ne nous permet pas ce voyage d'agrément.

Vivien de Saint-Martin et L. Rousselet.

Nouveau dictionnaire de géographie universelle, contenant la géographie physique, politique, économique, l'ethnologie, la géographie historique et la bibliographie. Paris, Hachette, 1888, 2 vol. in-4, de 1600 pp. chaque, impr. à 3 col.

Anonymes.

Dictionnaire topographique de la France, contenant tous les noms des lieux anciens et modernes, publié par ordre du Ministère de l'Instruction publique. Paris, impr. nat., gr. in-4°. Chaque département forme un ouvrage séparé. Celui de la Haute-Loire est à faire.

La France pittoresque ou description, par département, de la France et de ses colonies, en 100 livr. Paris, Librairie illustrée, 7, rue du Croissant, s. d., grand in-8. La Haute-Loire forme la 45^e^ livr., avec une carte, une gravure en couleur dans le texte et une vue de la ville du Puy.

La Guide des chemins de France. Paris, Ch. Estienne, 1552, pet. in-8. On y trouve, les routes telles qu'elles étaient il y a plus de trois siècles, les noms de lieux, tels qu'on les écrivait alors. Depuis, beaucoup ont été altérés par corruption.

Une autre édition sous ce titre : *La guide des chemins de France, revue et augmentée pour la troisième fois. Les fleuves du royaume de France, aussi augmentez*. Paris, E. Grouleau, 1560, in-16.

Mayerne Turquet, historien calviniste, en a donné une autre édition, sous ce titre :

Sommaire de la description de la France, avec le Guide des chemins pour aller par les provinces... Genève, Stoer, 1591, in-16 ; le même : Lyon, 1596, in-12.

Guide pittoresque du voyageur en France, contenant la statistique et la description complète des 86 départements, 740 vignettes et portraits gravés sur acier, 90 cartes. Paris, F. Didot, 1838, 6 vol. in-8, publié en 100 liv.. La Haute-Loire forme la 34^e^ et renferme 1 carte et 6 vues. (La meilleure est celle de la porte Pannessac, les autres sont peu exactes.)

Indicateur du chemin de fer de Clermont à Paris et vice-versa, jusqu'à Lempdes (Haute-Loire). Clermont, 1855, in-32.

Les délices de la France ou description des provinces et villes capitales d'icelles, depuis la paix de Ryswyk... Amsterdam, Pierre Mortier, 1699, 2 vol. in-12, fig. 2 frontispices gravés par Schoonbeck et 49 vues de villes hors texte.

Digitized by Google

10. GÉOGRAPHIE RELATIVE AUX SECTIONS DÉTACHÉES DU TERRITOIRE DES PROVINCES LIMITROPHES DU VELAY POUR LA FORMATION DU DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE (*Décret du 15 janvier 1790*).

AUVERGNE ET FOREZ

Assier de Valenches (P. d').

Le Forez gallo-romain. Lyon, L. Perrin, 1863, in-8°, 23 pp.

Ballainvilliers (M. de).

Regardé comme un des meilleurs intendants d'Auvergne, succéda à M. de la Michaudière en 1757.

État de l'Auvergne en 1765, présenté à M. de L'Averdy, contrôleur général des Finances, par M. de Ballainvilliers; publié par J.-B. Bouillet, dans les Tablettes historiques de l'Auvergne, d'après un manuscrit de la bibliothèque de la ville de Clermont (t. VII^e^, 1^re^ livr., pp. 1-192). Tirage à part. Clermont-Ferrand, impr. Pérol, 1846, in-8, de 192 pp.

Il y est question de l'élection de Brioude, de la navigation de l'Allier, des mines de charbons de Brassac et de Sainte-Florine; de la Chaise-Dieu, du commerce de la dentelle, des bois, etc.; des routes, des foires, du clergé, des abbayes, etc. C'est une statistique dressée à l'aide des documents officiels et par conséquent des plus intéressantes.

Belleforest (François de), historien (1530-1583).

La cosmographie universelle... Paris, 1575, 2 vol. in-fol. (t. I, p. 219 et s.) Ouvrage médiocre, avec des cartes, vues et figures fantaisistes: toutefois la carte in-fol. double, d'après Munster est recherchée, mais il est bon de connaître aussi ce qu'il dit de l'Auvergne et du Languedoc.

Bernard (Auguste).

1. *Description du pays des Ségusiaves par Auguste Bernard, avec le supplément.* Lyon, 1858-1859, in-8. On joint ordinairement à ce volume huit pièces historiques ou archéologiques du même auteur, en partie relatives à la polémique suscitée par l'abbé Roux, à propos de cet ouvrage.

2. *Le Forez, par Auguste Bernard* (Extr. du *Dictionnaire de la Conversation*, t. XXVII), t. à p. Montbrison, Bernard, aîné, in-8, 7 pp.

Observations sur l'ouvrage de M. Auguste Bernard, intitulé : Description du pays des Ségusiaves, pour servir d'introduction à l'histoire du Lyonnais, par l'abbé Roux, forézien. Lyon, 1859, grand in-8, 16 pp.

3. *Histoire territoriale du département de Rhône et Loire, par A. Bernard.* Lyon, 1863, in-8.

4. *Les Urfé. Souvenirs historiques et littéraires du Forez aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles.* Paris, 1839, in-8°. Cet écrit contient la *Description du Forez*, par Anne d'Urfé.

Betham-Edwards (M^me^).

The Roof of France (*le Toit de France*), voyage en Auvergne et aux Cévennes. Londres, Beutley, 1889, in-8°, 327 pp.

Boulainvilliers (Henri, comte de), historien (1658-1722).

1. *État de la France, dans lequel on voit tout ce qui regarde le gouvernement ecclésiastique, le militaire, la justice, les finances, le commerce, les manufactures, le nombre des habitants, en général tout ce qui peut faire connaître à fond cette monarchie : Extrait des mémoires dressés par les intendants du royaume, par ordre de Louis XIV, avec des mémoires historiques par le*

Digitized by Google

comte de Boulainvillers. 3e édit. corrigée, Londres, 1752, 8 vol. in-12. Le tome VI renferme les généralités d'Auvergne et le tome VIII celles du Languedoc. La première édition est de 1727-1728, Londres, 3 vol. in-fol., la deuxième de 1737, Londres, 6 vol. in-12, portrait.

Bruel (A.).

1. *Visites des monastères de l'ordre de Cluny de la province d'Auvergne, publiées d'apres les originaux*. Paris, 1877, in-8.

2e édition : *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1891, pp. 105 et suiv.

Chassaing (Aug.).

Essai sur la géographie territoriale et politique de l'Auvergne, aux IXe *et* Xe *siècles, par J.-B.-Fr.-Aug. Chassaing*. Paris, 1854, in-8, 4 pp.

Davity (Pierre), écrivain, né à Tournon (1573-1635).

Description du royaume de France. Notions sommaires sur l'Auvergne, t. II. pp. 486 et suiv.

Delxons (le baron).

Études sur les noms propres des villages et des familles dans le haut pays d'Auvergne. Clermont-Ferrand, 1846, in-8°, 40 pp.

Domiol (Henry), correspondant de l'Institut.

Voyage pittoresque dans la Haute et Basse Auvergne. Moulins, 1847, in-fol. grav. dans le texte. (Forme la première partie du t. III, de l'Ancienne Auvergne et le Velay.)

Dulaure (Jacques-Antoine), historien, archéologue, etc. (1755-1835).

Description des principaux lieux de France, contenant les détails descriptifs et historiques sur les provinces, villes, bourgs, monastères, châteaux, par J. Ant. Dulaure, etc. Paris, Lejay, 1788-1789. 6 vol., pet. in-12 avec cartes. Cet ouvrage, qui ne traite que des provinces méridionales, n'a pas été continué.

La description de l'Auvergne forme le Ve vol. où il parle des mines de charbon de terre de Langeac (p. 553) et donne des détails curieux sur cette ville, son horloge, son Jacquemard, etc. (p. 549). La description de l'Auvergne a été publiée à part. Paris, ibid., 1789, in-18, carte.

Edrisi (Mohammed), célèbre géographe arabe, né vers l'an 493 de l'hégyre (1099 de J.-C.).

« Les routes d'Auvergne n'étaient pas inconnues aux géographes arabes du XIIe siècle, dit M. A. Vernière (1). Le plus remarquable d'entre eux, Edrisi, donne sur la province de Clermont (Iqlim Iklarmont) des renseignements maigres, à la vérité, clairs et précis toutefois. Nous les transcrivons :

« Clemont-Iklarmount. Jolie ville, dont les alentours sont très fertiles. A 60 milles du Puy... Clermont donne son nom à la province, qui a pour limites le Caorsin, la Provence, le Berry.

« Le Puy. — Boui. Ville importante de la province de Clermont, renfermant de nombreuses habitations et entourée de campagnes fertiles. A 230 milles de Toulouse (Touloucha ou Toulouza, à 80 milles de Vienne (Biâna), à 70 milles de Lyon (Lioûn), et à 60 milles de Clermont. »

Gobin.

Essai sur la géographie de l'Auvergne. Clermont-Ferrand, Louis Bellet, 1896, in-8, 413 pp. 41 fig. dans le texte et 15 pl.

Houzé (Ant.), membre de la société de géographie.

1. *Étude sur la signification des*

(1) *Les Voyageurs et les Naturalistes dans l'Auvergne et le Velay*. (Voy. ci-après p. 552, article Vernière, 3.)

Digitized by Google

noms de lieux en France. Paris, Vve Hénaux, 1864, in-8.

2. *Géographie du cartulaire de Sauxillanges*. Paris, 1861, in-8, Vve Hénaux.

Jordan (Claude), dit de Colombier, mort dans la première moitié du XVIII^e^ siècle.

Description de l'Auvergne. Paris, 1706, in-12.

(Extr. des Voyages historiques de l'Europe de 1692 à 1700 par Jordan ; 1692 à 1703, 8 vol. in-12. Plusieurs fois imprimés.)

Laporte.

Lettres sur l'Auvergne (extrait du t. XXXI du *Voyageur français*. Paris, 1790, in-12.

Lecoq (Henri).

1. *Coup d'œil sur l'Auvergne en général*. (Annales d'Auv., t. I, pp. 1 et suiv.

2. *L'indicateur d'Auvergne ou Guide du voyageur aux lieux et monuments remarquables situés dans les départements du Puy-de-Dôme, du Cantal et de la Haute-Loire ; contenant l'indication des sites pittoresques, lacs, cascades, etc. et la liste des ouvrages, mémoires, cartes, etc., qui ont été publiés sur l'Ancienne province d'Auvergne ou sur les trois départements qui les composent*, par H. Lecoq. Paris, Baillière, 1836, in-8. La première édit. est de 1835. Clermont, 62 pp., in-8. La seconde est anonyme. (Voy. Barbier, t. II, col. 912.) Cet ouvrage forme la première livr. de la description pittoresque de l'Auvergne.

3. *Indications pour servir à une carte géographique de l'Auvergne au moyen âge, d'après les Cartulaires de Brioude, de Sauxillanges et de Cluny*, par Antoine Houzé. In-8. paginé de 79 à 96. (Extr. des Ann. d'Auv.)

Legrand d'Aussy (J.-P.-B.), membre de l'Institut (1737-1800).

Voyage fait en 1787 et 1788 dans la ci-devant haute et basse Auvergne, aujourd'hui Puy-de-Dôme, Cantal et partie de la Haute-Loire, par le citoyen Legrand. Paris, an III, 3 vol. in-8. Il existe un exemplaire à la réserve de la Biblioth. nationale avec des corrections et additions manuscrites. Détails intéressants sur Brioude, Vieille-Brioude, La Chaise-Dieu, danses des Auvergnats, etc. La première édit. est de 1788, avec une grande vue de Clermont. Cet ouvrage a donné lieu aux écrits suivants :

1° *Lettre critique d'un jeune homme de vingt-deux ans sur le voyage d'Auvergne, par Legrand d'Aussy* ; Paris, 30 sept. 1788, attribuée à Dunan ;

2° *Lettre de M. l'abbé Jeudy sur la critique du voyage d'Auvergne, faite par un prétendu jeune homme de vingt-deux ans ;*

3° *Réponse de M. Legrand, prieur de Saint-André, à la lettre de M. l'abbé Jeudy du Gour*. S. l. n. d., 4 pp. in-8.

Mathieu (P.-P.), professeur au lycée de Clermont.

Des colonies et des voies romaines en Auvergne. Clermont-Ferrand, 1857, in-8.

Mesgrigny (de).

Relation de l'état de la province d'Auvergne, en 1637, par M. de Mesgrigny.

Mss. de la Bibl. nat. fonds de Saint-Germain-des-prés, n° 945. La bibl. de Clermont possède, sous le n° 234, une copie du même ms., publiée dans les Tablettes historiques d'Auvergne, t. III, pp. 145 et suiv.

Meulan, receveur général des finances d'Auvergne.

Procès-verbal de la tournée faite par M. Meulan dans l'année 1740 ; publié par M. G. Desbouis dans les Mém. de l'Acad. de Clermont, 1861, in-8. T. à p.

Michaudière (de la), intendant de Lyon, sous le pseudonyme de Mes-

Digitized by Google

sance, receveur des finances en Forez.

Recherches sur la population des généralités d'Auvergne, de Lyon, de Rouen et de quelques provinces et villes du royaume, avec des réflexions sur la valeur du blé, tant en France qu'en Angleterre depuis 1674 jusqu'en 1764, par Messance, receveur des finances en Forez. Paris, Durand, 1766, in-4. Excellent ouvrage.

D'après les auteurs de la Biographie universelle, cet ouvrage serait le fruit des loisirs de l'Abbé Andra, depuis professeur d'histoire à Toulouse et de ses liaisons avec M. de la Michaudière, intendant de Lyon.

Miramon-Fargues (Vicomte de).

Un coin ignoré du Cantal, Vic-sur-Cère et ses environs. Guide historique avec une carte. Paris, Picard, 1899, pet. in-8°, 111 pp.

Ormesson (Lefèvre d'), intendant de justice, police et finance de la province d'Auvergne.

Mémoire concernant la province d'Auvergne, dressé par ordre de Monseigneur le duc de Bourgogne, en 1697-1698. Ms. n° 215 à la Bibl. de Clermont-Ferrand, publié par J.-B. Bouillet, dans les Tablettes historiques d'Auvergne, v° année, livre 4, (1844), pp. 529-660; t. à p. Clermont-Ferrand, impr. de Pérol, 1845, in-8°.

On y trouve des renseignements précis sur : l'élection de Brioude comprenant cinq villes : Brioude, Blesle, La Chaise-Dieu, Paulhaguet et Langeac. La population de Brioude, qui était alors supérieure à celle d'Issoire, était en grande relation de commerce avec le Puy, où elle s'approvisionnait de préférence aux villes d'Auvergne. Il était question d'y établir un présidial, à cause de sa situation au centre de toute la province; sur Saint-Germain-Lembron, dont la seigneurie et la justice appartenaient au chapitre de Brioude; sur Auzon, l'une des treize villes de la Basse-Auvergne, dont la seigneurie avait appartenu au marquis de Polignac; sur Langeac, chef-lieu du pays appelé le Langhadois; de la seigneurie de cette ville, passée de l'ancienne maison de Langeac aux de La Rochefoucauld; sur Ardes, chef-lieu du duché de Mercœur; sur le chapitre de Brioude, sur les abbayes de la Chaise-Dieu, Pébrac, des Chazes, de Blesle; des prieurés d'Ardes, de Vieille-Brioude, de Chanteuges, de la Bajasse; sur le duché de Mercœur; sur la noblesse, les Lafayette, les d'Allègre, les de Langeac, les de La Rochefoucauld, etc., etc.

Piganiol de la Force (J.-A.).

Description de la France (voy. t. VII, pp, 264 et suiv., *Nouvelle description*, t. XI). Cette seconde édition (Paris, 1753-1754, 15 vol. in-12), plus complète que la première, reproduit toutes les erreurs de l'ouvrage d'A. Duchesne, sur les *Antiquités des villes de France*. Piganiol, originaire de la Haute-Auvergne, a décrit, avec plus d'érudition, cette partie de sa province.

Pourrat (Pierre).

Description du Forez en vers, composée en 1669, et annotée par L. Pierre Gras. Un ex. à la Bibl. hist. du Musée du Puy.

Rabany-Beauregard *, littérateur.

1. *Promenade à Royat*. Clermont, 1804, in-8, 16 pp.

2. *Tableau de la ci-devant province d'Auvergne*. Clermont-Ferrand, 1801, in-8, 26 pp.

Deuxième édit :

3. *Tableau de la ci-devant province d'Auvergne, suivi d'un précis historique sur les révolutions qu'elle a éprouvées, par A. Rabany-Beauregard, avec l'explication des monuments et antiquités du département du Puy-de-Dôme, par Gault, artiste et ancien professeur au collège de Clermont*. Clermont-Ferrand, et Paris, Parnier, an X (1802), in-8, 18 grav. noires et teintées (monuments inédits et costumes auvergnats).

Saint-Maurice (de).

Digitized by Google

Guide dans le voyage de France, t. I, pp. 301 et suiv.

Saunade (le baron de).

1° *Dictionnaire géographique de toutes les villes, bourgs, paroisses et chapelles de l'Auvergne, Haute et Basse et de toutes celles qui se trouvent sur les frontières.* Ms. 6 vol. in-fol.

Cet ouvrage comprend non seulement les localités qui ont formé l'arrondissement de Brioude, mais encore celles du Velay qui limitaient l'Auvergne.

2° *Dictionnaire de tous les châteaux ci-devant fiefs, maisons de campagne et autres lieux remarquables de l'Auvergne.* 2 vol. in-fol.

Ces deux mss. se trouvent à la bibliothèque de Clermont-Ferrand. Selon M. Gonod, ils sont du commencement du XIX^e^ siècle.

Symèoni (Gabriel) XVI^e^ siècle.

Dialogo pio e speculativo, con diverse sentenze latine e volgari, di M. Gabriel Symeoni, Fiorentino, con la verificatione del sito Gergobia, la geographia d'Overnia, la figura e tempio d'Apolline in Velay... In Lioné, G. Roviglio, 1560, pet. in-4. Grande carte et fig.

La traduction française de l'époque a pour titre :

Description de la Limagne d'Auvergne en forme de dialogue, avec plusieurs médailles, statues, oracles, épitaphes, sentences et autres choses mémorables... Traduit du livre italien de Gabriel Symeon en langue françoise, par Antoine Chappuys du Dauphiné. Lyon, Guill. Rouille, 1561, in-4, fig. sur bois et une grande carte de la Limagne de forme sphérique. Les gravures, bien exécutées, sont attribuées à des artistes lyonnais, entre autres au Petit Bernard.

Cet ouvrage, où les erreurs fourmillent, a été consulté par plusieurs auteurs qui les ont reproduites : Vues du Puy, du rocher de Saint-Michel d'Aiguille, du château de Polignac, du masque d'Apollon, etc., offrant très imparfaitement, le simulacre de monuments, aujourd'hui en ruines.

Tardieu (Ambroise).

L'Auvergne (Puy-de-Dôme), guide complet illustré, Le Puy, impr. Marchessou fils, s. d., in-32, grav. sur bois.

Taylor (le baron), **Ch. Nodier et Alph. de Cailleux.**

Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France, par MM. Ch. Nodier, J. Taylor et Alph. de Cailleux ayant (pour collaborateurs Amédée de Césena, de Gaulle et Adrien de Courcelles). Paris, Gide fils, Engelmann et Lemaître (impr. de Didot), 1820-1870, 27 vol. in-fol. Les deux provinces qui intéressent le département de la Haute-Loire sont :

L'Auvergne, 2 vol. nombreuses lithographies;

Le Languedoc, 6 vol., nombreuses lithographies.

La première édition de l'Auvergne parut en 1829; 3° vol. in-fol. avec atlas. Dulaure communiqua de nombreux documents sur cette province, qui se trouvent en grande partie à la Bibliothèque de Clermont-Ferrand.

La première édition du Languedoc avait été imprimée de 1833 à 1837 et formait 4 vol. in-fol. Texte encadré, nombreuses planches lithographiques, tirées sur Chine. Le grand ouvrage de D. Vic et D. Vaissette fut la principale source où puisèrent les auteurs. Magnifique ouvrage, entrepris à l'aide des subventions du Ministère de l'intérieur et des libéralités de la Maison du roi.

(Voir dans le livre des *Cent et un*, un article de M. Jal: *Les soirées d'artistes*, t. I.) La rédaction du texte immense de ces voyages y est attribuée à Ch. Nodier, qui, dans une lettre insérée au t. II, déclare n'avoir participé que pour une faible part à un travail qui aurait absorbé plusieurs vies comme celle qui lui reste. Cette rédaction, ajoute-t-il, est l'œuvre de M. Taylor, notre ami commun, qui a trouvé dans sa laborieuse et infatigable activité, le moyen

Digitized by Google

d'y suffire presque seul. Mais Quérard, *Supercheries littéraires* (II, col. 1258 a), apprend que le baron Taylor a suffi presque seul à cette rédaction : « en en chargeant des écrivains qui ont été ses secrétaires ad hoc : MM. Amédée de Césena, qui a fait la partie des provinces d'*Auvergne, de la Bourgogne, du Dauphiné, du Languedoc, de la Picardie* et *revu la Bretagne;* de Gaulle, qui a fait *la Bretagne*, et *Adrien de Courcelle*, auteur d'autres parties. »

« Nous pensons, dit Quérard, en terminant, que M. le baron Taylor n'est écrivain qu'à la manière de feu Alex. de la Borde dans ce siècle, et de plusieurs grands seigneurs dans le précédent. » (Quérard, *Supercheries littéraires*, col. 763 e.)

Thibaud (Em.), de la Société acad. de Clermont.

Atlas de l'Auvergne au moyen âge, par D. Branche. Paris, V. Didron, 1842, grand in-4.

Portraits, cartes, vues et plans divers, gravés sur acier, d'après les dessins et sous la direction de M. Émile Thibaud, correspondant du Comité historique des Arts et Monuments.

Vaissette (Dom.-Joseph), bénédictin de Saint-Maur, l'immortel auteur de l'*Histoire générale de la province du Languedoc* (1685-1756).

Description de l'Auvergne et du Limousin. Paris, 1755, in-12, 32 pp. (Extr. de la géographie historique, ecclésiastique et civile de Dom^r^ J. Vaissette.) 4 vol. in-4 et 12 vol. in-12.

Vernière (Antoine) *, Président de la Société acad. de Clermont-Ferrand.

1. *Itinéraire des Rois de France et des Papes, dans l'Auvergne et Le Velay*, Clermont-Ferrand, typ. Malleval, 1898, grand in-8, 27 pp. (Extrait du Bull. de la Soc. des anciens élèves du pensionnat des Frères de Clermont.)

2. *Un voyageur en Auvergne au* XVII^e^ *siècle.* (Abraham Goelnitz.) Dans la *Revue d'Auvergne*, 2^e^ n^e^ sept.-oct. 1884. T. à p. Clermont-Ferrand, typ. G. Mont-Louis, in-8, 26 pp., papier vergé.

3. *Les Voyageurs et les naturalistes dans l'Auvergne et le Velay.* En cours de publication dans la *Revue d'Auvergne*, seizième année, n° 5, septembre-octobre 1899, pp. 331-348 : savante étude rappelant les recherches des archéologues sur les voies de communication, ouvertes par les Romains, à travers le massif central et leurs embranchements aux stations thermales ; initiant aux habitudes de voyages des princes, des religieux, des pèlerins, des étudiants, aux époques gallo-romaine et médiévale ; groupant une foule de faits intéressant les deux provinces, butinés dans les vieux écrivains et dans tous les ouvrages de l'érudition moderne : Lothaire en 982, arrive à Vieille-Brioude, avec une suite et de nombreux chars, chargés de provisions et de présents, pour célébrer le mariage de Louis V, son fils, déjà associé à la couronne, avec Adelaïde d'Angers, veuve d'Étienne de Gévaudan. On y trouve mentionnés les personnages que divers motifs amenaient en Auvergne ; les visiteurs de l'ordre de Cluny, leurs modes de locomotion et les services que ces humbles religieux ont rendus à l'église et à la civilisation. L'auteur, qui ne néglige aucun détail, s'étend longuement sur le lamentable état des routes, pendant la funeste guerre de cent ans ; sur leur peu de sûreté.

Les villes, les seigneurs, les rois avaient des messagers, allant partout constater les désastres et les ruines que laissait après elle l'invasion anglaise. L'Auvergne eut, dans ces calamités, sa bonne part. Au dire de feu Aug. Chassaing, dont l'érudition profonde inspire toute confiance, Charles V et Charles VI envoyèrent dans cette province, Eustache Deschamps, huissier d'armes de ces deux monarques, conseiller et maître d'hôtel de Louis d'Orléans, le poète joyeux et satirique, le chantre des exploits de Du Guesclin. Les routes étaient impraticables, beaucoup de ponts n'existaient plus. A cette époque,

Digitized by Google

c'était faire œuvre pie de donner largement pour des réparations aussi indispensables. Clément VI, l'ancien moine de la Chaise-Dieu, Grégoire XI accordent des indulgences pour la reconstruction des ponts. Quand Jean, duc de Berry, envoya, à Toulouse, « des chars et des charriots si riches et si nobles que merveille serait à deviser pour ramener sa fiancée, Jeanne fille de Jean de Boulogne et d'Auvergne à Riom » les routes avaient été sans doute réparées. M. Vernière rappelle ensuite, l'arrivée en Auvergne et en Velay, de Saint-Vincent Ferrier « ce saluberrime déclamateur de la foy catholique, dit Étienne Médicis, et des quatre-vingts à cent dominicains, qui le suivaient et faisoient moult noble et dévote procession les dits frères. En ses prédications, il (le saint) reprenoit fort tous les estats du monde pour les offenses qu'on faisoit contre Dieu. Et l'avoit chacun moult agréable... (1).

Les pèlerinages du Puy et le retour du Jubilé ou Grand-Pardon, toutes les fois que le vendredi saint coïncide avec la fête de l'Annonciation, amène l'auteur à citer plusieurs personnages venus en dévotion dans la vieille cité d'Anis : la mère de Jeanne d'Arc, le confesseur de la sainte libératrice de la France (25 mars 1429); Charlotte de Savoie, reine de France, 31 octobre 1470; la dauphine Claire de Gonzague, femme de Gilbert de Bourbon, comte de Montpensier dauphin d'Auvergne, 9 juin 1484. Comme preuve de l'immense renom de ce pèlerinage, il cite un passage très concluant de la facétie satirique d'Antoine de la Sale : *Les Quinze joies du mariage.* Comme on peut en juger par la première partie, ce nouvel ouvrage de M. Vernière ne peut manquer d'être fort apprécié. Il abonde en souvenirs intéressants pour l'Auvergne et le Velay.

(1) *Chroniques d'Ét. Médicis*, t. I, p. 233.

Anonymes.

Auvergne. (Dissertation sur l'). Mém. de l'Acad. roy. des inscriptions et belles lettres, t. XIX, pp. 502 et s., t. XXVI, pp. 603 et s.

Calendrier d'Auvergne, curieux et utile, pour l'année 1762. On y trouve : 1° une description abrégée de la Province; 2° l'État ecclésiastique et le pouillé général des bénéfices; 3° Notice des villes et des bourgs. Les mêmes notices furent reproduites dans le calendrier de l'année 1765. Celui de l'année 1777, renferme : Notice des principales villes de la Basse et Haute-Auvergne.

Discours du voyage de Monseigneur le duc de Joyeuse pair et admiral de France, en Auvergne, Givodan et Rouergue, etc., par un gentilhomme de l'armée dudit seigneur à un sien amy. Paris, Mamert, Patisson, 1586, pet. in-8.

Eaux et Forêts d'Auvergne, années 1673 à 1676; grand in-fol., plans des forêts sur velin. Ms. à la Bibl. de Clermont.

Lettres patentes du Roi, sur décrets de l'Assemblée nationale, des 15 janvier, 16 et 26 février 1790, qui ordonnent la division de la France en 83 départements; du 4 mars 1790. Clermont, 1790, in-4°, 8 pp.

Mémoire pour servir de supplément à celui de M. d'Ormesson, envoyé par cet intendant à M. le duc de Bourgogne, en 1697, et imprimé dans l'état de la France de M. de Boulainvilliers (par un membre de la Société littéraire de Clermont, 1758, ms. à la Bibliothèque de Clermont, n° 217, in-fol.

Observations sur la fixation des limites des départements de Bourbonnais et de la Basse-Auvergne, par un député de l'Auvergne. Paris, 1789, in-8, 8 pp.

Digitized by Google

11. CARTES DE L'ANCIENNE AUVERGNE.

Blaeuw (G.)
Auvergne (Carte d'). Amsterdam, 1663, in-fol., gravée.

Bouchet (Jean de).
Carte du pays d'Auvergne. Paris, 1645.

Cassini.
Carte d'Auvergne, 12 feuilles de 0 m. 92 sur 0 m. 60. Paris, 1744.

Crépy.
Carte du gouvernement général du Lyonnois et comprenant la province de la Haute et Basse Auvergne, grand in-fol. double col.

Dezauche.
Carte chorographique de la généralité d'Auvergne, divisée par élections. 1786, gr. in-fol. double col.

Dulaure (J.-A.).
Carte chorographique de la généralité d'Auvergne, divisée par élections, dressée par Dulaure. Paris, 1786.

Frétat (le P. Am. de).
Province d'Auvergne, carte ; avec une notice annexée : *Abrégé des choses qui sont les plus remarquables dans l'Auvergne.* 1672. Un exemplaire à la Bibliothèque de Clermont-Ferrand.

Jaillot (B.).
1. *La généralité de Riom, où sont les élections de Riom, Clermont, Issoire, Brioude, Saint-Flour, Aurillac.* 1715, in-fol. double.
2. *La province d'Auvergne, divisée en Haute et Basse, la généralité de Riom, par Jaillot,* 1781, divisions en couleur, in-fol. double.

Jansson (Jean).
Carte du duché d'Auvergne, par Joan. Jansson. Amst., 1650. (Extraite du *Nouvel Atlas ou théâtre du monde.* 5 vol. gr. in-fol.

Robert de Vaugondy, géographe du roi.
Gouvernements généraux de la Marche, du Limousin et de l'Auvergne, 1753, carte gr. in-fol. double.

Symeoni (Gabriel).
Limaniae topographia, 1595. Gab. Simeoni, in-fol. oblong ; belle carte, finement gravée.

Tardieu (Antoine-François), graveur géographe.
Carte du gouvernement d'Auvergne, in-fol. double. Col.
Le duché d'Auvergne, carte in-fol., 1661 (Auvergne).

Anonyme.
Province d'Auvergne, divisée en Haute et Basse, avec l'élection de Brioude. 1715, gr. in-fol. double, coloriée.

LANGUEDOC

André, archiviste de la Lozère.
Des voies romaines en Gévaudan, station de Condate. Bull. de la Soc. d'agriculture de la Lozère, 1867, pp. 275 et suiv.

Baschi (Ch. de, **marquis d'Aubais**) et **Louis Ménard.**
Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France, avec des notes historiques et géographiques. (Anonyme, publiées par Ch. de Baschi, marquis d'Aubais et L. Ménard.) Ce recueil renferme : *Les exploits de Mathieu Merle, baron de Salavas, par le capitaine Gondin ; Voyage de l'amiral de Joyeuse en Gévau-*

Digitized by Google

dan; Mémoires sur les guerres civiles du Haut-Vivarais, par Achille Gamon; Jugement sur la noblesse de Languedoc, par de Besons; etc., etc. Paris, 1759, 3 vol. in-4.

Bertrandi (Nicolas), avocat au parlement de Toulouse et professeur de droit à l'Université de cette ville, mort en 1527.

Opus Tholosanorum gestis ab urbe condità, cunctis mortalibus apprime dignum conspectibus; auctore Nic. Bertrandi. In-fine : impressum Tholose, industriâ magistri Johannis Magni Johannis, 1515, in-4. Goth.

Médicis, édit. Chassaing, t. II, pp. 349 à 350, cite le paragraphe de ce livre qui a rapport à la ville du Puy et au diocèse du Velay.

Bourotte (Dom François-Nicolas), bénédictin de Saint-Maur (1710-1784). Il collabora au V^e^ vol. de l'*Hist. gén. du Languedoc.*

Notice et abrégé historique de vingt-deux villes, chefs de diocèse de la Province de Languedoc. Toulouse, 1759, in-4. Cet ouvrage paraît être une édition corrigée ou augmentée de celui de François Graverol. Voy. ci-après.

Boys (Albert du), magistrat, historien distingué.

Album du Vivarais ou itinéraire historique et descriptif de cette ancienne province, par Albert du Boys. Orné de 41 planches lithographiques, dessinées par V. Cassien. Grenoble, Prudhomme, 1842, in-4, 270 pp.

Renferme des renseignements intéressants sur les Latour-Maubourg, issus des Fay-Peyraud, et sur le château de Boulogne qui leur appartenait; sur les guerres de religion et les chefs des deux partis en Vivarais et Velay, etc., etc.

Brachet (J.-F.).

Description poétique du Languedoc, divisée en six livres, avec des notes historiques et géographiques. Toulouse, 1817, in-12.

Cassan (Jacques de).

Panégyrique ou discours sur l'antiquité et excellence du Languedoc. Béziers, J. Pech, pet. in-8, 1617. Livre sans grande importance.

Cayx (J.-A.).

Nouvelles recherches sur l'étendue du pays des Gabali et sur la position de leurs villes antiques, avec une carte. (*Mém. de la soc. des Antiq. de France,* t. VII, 1826.)

Chesnel (le colonel Adolphe du).

Voyage dans les Cévennes et la Lozère, Paris, 1827-1829, in-8.

Etiévant, conducteur des Ponts et Chaussées.

Voies romaines de la Lozère. Rapport sur les fouilles de Condate. Bull. de la Soc. d'agriculture de la Lozère, 1862, pp. 15 et suiv.

Graverol (François), archéologue (1636-1694).

Notice ou abrégé historique des vingt-deux villes, chefs des diocèses de la province de Languedoc, par M^e^ François Graverol, avocat. Toulouse, G.-L. Colomyez, 1696, in-fol. avec la description des armes de ces villes.

Ignon (J.-J.-M.).

Voies romaines et emplacement de la capitale des Gabali. Mende, 1849, in-8.

Lamoignon (Nicolas), seigneur de Basville (1648-1724), fut, pendant 33 ans, intendant du Languedoc.

Mémoires pour servir à l'histoire du Languedoc, dressés en 1698, pour l'instruction du duc de Bourgogne. Amsterdam (Marseille), 1734, pet. in-4 bas, pl. On y trouve des renseignements sur l'origine des villes diocésaines et la description de ce qu'on y voit de plus curieux.

Digitized by Google

Laporte de Fontenay et **L. Domairon.**

Lettres sur le Languedoc. (Extr. du *Voyageur françois*, t. XXXI).

Lequeutre (Alphonse), président de la section du Club Alpin de la Lozère et des Causses.

Le Cagnon du Tarn; Le Tour du monde; Paris, Hachette, 1886, 2 sem. p. 273, nombreuses vignettes, plusieurs vues de Sainte-Énimie, où se trouvait le monastère fondé par la fille de Clotaire le Jeune, sous la dépendance de Saint-Chaffre du Monastier. (Voir la vie de Sainte-Enimie dans les *Acta sanctorum* des Bollandistes et la traduction de l'abbé Pascal, cités par le savant archiviste de la Lozère, M. André, dans son Histoire de Sainte-Enimie.)

Ollier.

La province du Gévaudan. (*Revue du Midi*, août 1890.)

Pascal (l'abbé).

Étude de géographie ancienne du pays de Gabalum ou Gévaudan dans le poème du Propemplicon de Sidoine Apollinaire. Bull. de la Soc. d'Agriculture de la Lozère, 1852, pp. 122 et suiv. T. à p, Mende, 1852, in-8.

Rimaud (le docteur).

Excursions foréziennes sur la petite ligne de Saint-Bonnet-le-Château et à travers champs. Saint-Étienne, 1879, in-8, carte. Il y est question de Roche-en-Régnier, du château de Valenches, Chenereilles..., de Valladier, du Verdier, etc.

Roussel (Thomas).

Ancienne topographie des Gaules. Mende, 1858, in-8.

Thiollier (F.).

1. *Le Forez pittoresque et monumental: histoire et description du département de la Loire et de ses confins. Ouvrage illustré de 980 grav. ou eaux-fortes, publié sous les auspices de la Diana, par F. Thiollier.* Lyon, 1889, 2 vol. in-fol., dont un de pl.

2. *Nouvelles excursions foréziennes par monts, par vaux et à travers la plaine;* par le même. Saint-Étienne, 1884, Chevalier, in-8, 2 pl. Il y est parlé du château de Bouthéon; des Fay de la Tour-Maubourg.

Thomas (Eug.), archiviste.

Introduction à l'histoire générale de Languedoc des bénédictins frère Claude de Vic et frère Jos. Vaissette, accompagnée des notes historiques et bibliographiques et de pièces justificatives peu connues sur la composition de l'ouvrage de ces pères et de recherches sur les cartes géogr. publiées en même temps par les États généraux de cette province, par Eug. Thomas, archiviste. Montpellier, 1853, impr. Martel, in-4.

Walckenaer (Ch. Ath.).

Mémoire sur l'étendue et les limites du territoire des Gabali et sur la position de leur capitale (Anderitum). Paris, 1821, in-4, 2 cartes in-fol.

Anonymes.

Diocèses de Languedoc et communautés qui y existent. Mss. n° 2103, à la Bibl. nationale. Suppl. p. 5, t. VIII des mss. français.

Dissertation sur les Gabali. (Mém. de l'Acad. des inscr. et belles-lettres, t. V, pp. 386, 408).

Dissertation sur Gabalum. Même recueil, t. V, p. 417.

Voyage dans les départements formés de la province de Languedoc. Esquisses de l'histoire de Languedoc, etc. Paris, Delaunay, 1825, in-8. 6 cartes géographiques et 20 dessins lithographiques.

Voyage du Languedoc, Provence et du Comtat d'Avignon, in-12, 1774.

Digitized by Google

12. CARTES DU LANGUEDOC.

En 1611, l'assemblée synodale de Saumur partage la France protestante en sept cercles. Le haut Languedoc avec le Vivarais et le Velay en forme un.

Baillieul (Gaspard), géographe (première moitié du XVIIIe siècle.

Gouvernement général du Languedoc, comprenant deux généralités (Toulouse et Montpellier). A Lyon, chez Daudet, s. d. (XVIIIe s.). In plo une feuille de 0 m. 73 × 0 m. 52.

Blaeuw (J.) (1571-1638).

Languedoc. Carte, in-fol. double, col., Amsterdam, 1663.

Bonne (Rigobert), ingénieur hydrographe de la marine (1757-1794).

Gouvernement de Languedoc, 1771, carte in-fol. double col.

Cavalier d'Agde (Jean).

Carte et description générale du Languedoc, avec les confins des pays et provinces voisines. A Paris, chez P. Mariette, 1703, 6 feuilles in-fol. double, divisions en couleur. Rare.

Fer (Nicolas de), graveur et géographe (1646-1720), géographe de Sa Majesté catholique et de Mgr le Dauphin.

1. *Partie orientale du gouvernement général du Languedoc où se trouve dans les Sevennes* (sic) *et dans le bas Languedoc, le diocèse de Mande* (sic) *et le Gévaudan, partie du diocèse du Puy, diocèse de Viviers et le Vivarais, les diocèses d'Usès, de Nismes, de Monpelier* (sic), *d'Alaiz* (sic) *de Lodève, de Beziers et d'Agde.* Paris, J.-F. Bernard, 1703, une feuille 0 m. 82 × 0 m. 50, gravée par P. Starkman.

2. *Partie orientale du gouvernement de Languedoc, où se trouvent dans les Sevennes* (sic) *et le Bas-Languedoc, les diocèses de Mende, du Puy,* etc. Paris, ibid., 1703, in-fol. double.

Languedoc... divisé en haut et Bas Languedoc et en Cévennes, par le méme. Paris, 1712, grand in-fol., double.

Jaillot (Charles-Hubert), géographe du Roy, mort au commencement du XVIIIe siècle.

Gouvernement général du Languedoc qui comprend deux généralitez, savoir la généralité de Toulouse et celle de Montpellier, divisés en vingt-deux diocèses ou recettes avec les provinces adjacentes. Paris, chez le sieur Jaillot, géographe du Roy, 1721, une feuille 0 m. 79 × 0 m. 93.

Leclère (Jean), peintre et graveur (1588-1633).

1. *La partie septentrionale du Languedoc* (comprenant le Velay), s. d. (vers 1630), une feuille.

2. *Carte du Lionnais, Forest, Beaviolois et Masconnois, par Jean le Clerc,* 1626, in-fol. double.

Mérian.

Gouvernement général du Languedoc divisé en ses vingt-deux diocèses, sans indication [1657], une feuille 0 m. 31 × 0 m. 37. Extr. de la Topographie de Mérian.

Nollin (J.-B.), géographe (1651-1762).

Les montagnes des Sévennes (sic) *dans le Languedoc et les plaines des environs, d'où les mécontents font leurs courses, levées par ordre du Roy, par J.-B. Nollin, géographe.* Paris, 1680, in-fol., double. La montagne est représentée en perspective cavalière.

2e édition : *Les montagnes des Sévennes où se retirent les fanatiques du Languedoc...* A Paris, chez J.-B. Nollin, 1703, in-fol. double. Un exemplaire de cette carte curieuse et rare a figuré à

Digitized by Google

l'exposition du Ministère de la guerre pour le centenaire de 1889.

3e édition : *Le théâtre de la guerre dans les Sévennes, le Languedoc et les pays aux environs.* Amsterdam, J. Covens et C. Mortier, 1710, divisions en couleur, in-fol. double.

4e édition. Amsterdam, chez Ch. Allard, 1720, in-fol. coloriée.

5e édition : *Languedoc (Le gouvernement général de), divisé en trois lieutenances générales, savoir : du haut et bas Languedoc et des Sévennes, par J.-B. Nollin, géographe.* Paris, 1720, grand in-fol. double.

6e édition : *Partie des Sévennes et le Bas Vivarais... où les mécontents font leurs courses.* Amsterdam, ibid., 1740, divisions en couleur, in-fol. double.

Robert de Vaugondy (Gilles), géographe du Roi, petit-fils du géographe, N. Sanson (1723-1786).

1. *Gouvernement général du Languedoc, divisé par diocèses,* 1752, in-fol. double.

2. *Languedoc et Roussillon, avec une table méthodique,* in-fol., 1759.

Sanson (Nicolas) (1600-1667), ingénieur, géographe du Roi.

1. *Le gouvernement général du Languedoc, divisé en ses vingt-deux diocèses.*

2. *Le gouvernement général de Languedoc, divisé en trois lieutenances, savoir : le Haut Languedoc, le Bas-Languedoc, et les Sévennes* (sic) *subdivisé en toutes ses parties, levés sur les lieux par le sieur Sanson.* Amsterdam, chez P. Mortier, 1700, grand in-fol. double.

Tardieu (Pierre-Franç.) (1714-1774).

Gouvernement du Languedoc, sans indication, une carte, 2 feuilles 0 m. 74 × 0 m. 87, XVIIIe siècle. Gravé par P.-F. Tardieu.

Tassin (Dom Nicolas) (XVIIe siècle).

Languedoc (carte du) par Dom Nicolas Tassin, 1635, in-fol. double.

Plans et profilz des principales villes qui sont sur la rivière de Loire, par Dom Nicolas Tassin. Paris, 1634, ensemble 17 pl., in-4, obl. autre édit. 1639.

Plans et profilz des principales villes des provinces, avec la carte générale et les particulières de chascun gouvernement d'icelles. Paris, M. Tavernier, 1638, 2 vol. pet. in-4, obl. avec 450 pl. grav. sur cuivre. Le Languedoc avec la carte générale forme un atlas de 46 pl.

Il existe une carte de Languedoc du même ; 1625, in-fol. double.

Witt (F. de).

Gouvernement général du Languedoc, divisé en vingt-deux diocèses. Amsterdam, 1700, in-fol. double, coloriée. Autre édition, 1710.

Anonymes.

Languedoc. Carte dressée sur les mémoires de Tillemon. Studio Homanianorum haredem. (Noribergoe) 1742, in-fol. double, coloriée.

Languedoc (parties méridionale et septentrionale du). Amsterdam, chez Hondius, 1623, 2 feuilles in-fol. double 0 m. 41 × 0 m. 53. Autre édition du même format en 1630.

Languedoc. Amsterdam, Joannein, apud Janssonium, 1630, in-fol. double. Le même 1650, 1654.

Lyonnais. Grande carte fort curieuse au plan figuré des châteaux, villes, bourgs et villages, Craponne, etc. 1599. Coloriée.

Plan général du grand chemin de communication de l'Auvergne au Languedoc, passant par la croix d'Aubiat à Riom, Clermont-Ferrand, la Chaumette, Saint-Georges-d'Aurac, Villeneuve et Fix. Manuscrit, colorié, ayant en longueur 2 m. 45, sur 0 m. 50 de largeur. On y voit les plans et élévations des ponts sur l'Allier. Catalogue Desbouis.

Digitized by Google

13. AUTEURS DU VELAY QUI ONT ÉCRIT SUR LA GÉOGRAPHIE.

Barentin de Montchal (le lieut. général Charles-Louis-Paul-Nicolas Vicomte), frère aîné du garde des sceaux, (1737-1824).

1. *Géographie ancienne et historique d'après les cartes de d'Anville, par L. B. D. M.* (*Louis Barentin de Montchal*), Paris, Egron, 1807, 2 vol. in-8. Atlas in-fol. 25 cartes, 1 pl. de ville et 1 pl. de bataille. 2e édit., *ibid.*, 1823, 2 vol. in-8, XXIV-570 et 675 pp.

2. *Voyages dans les États-Unis faits en 1784*, par Smith, *traduits de l'anglais*. 1791, 2 vol. in-8.

Bertrand de Saint-Germain (le docteur Louis Leclerc), né au Puy (1810-1884).

Visite au château de Montaigne en Périgord. Paris, 1850, in-8, 15 pp.

Bouillé (le comte Jacques de), né en 1826, tué au combat de Patay, en 1870.

Une ascension au Mont Blanc, le 14 juillet 1846. Nantes, chez tous les principaux libraires, 1846, in-8. Ce récit, où la franche gaieté alterne avec l'émotion ressentie, atteste un très vif sentiment de la nature alpestre. Il a pour auteur le gentilhomme qui devait être un des héros de Patay, ce qui donne une fois de plus raison au mot de Montaigne : « Les plus vaillants sont les plus infortunez. » Le comte de Bouillé était, en 1846, le quarantième voyageur et le huitième français parvenant au sommet du Mont Blanc.

Brive (Albert de) *.

Extrait d'un voyage en Italie, en 1831. A. VII, pp. 185-215. T. à p. Le Puy, Pasquet, 1834, in-8, 32 pp.

Chavagnac (Emeric de) *, missionnaire en Chine, partit en 1701. Il y mourut le 14 septembre 1717.

1. *Lettre du P. Chavagnac au P. C. Le Gobien, jésuite, procureur des missions de la Chine*, écrite de Fancian, Macao et Canton sur les usages chinois et les efforts des missionnaires. La suite datée de Chout-Chéou, le 30 décembre 1701, publiée dans les *Lettres édifiantes*. Paris, 1843, pp. 50-55.

2. *Lettre du P. Chavagnac au même*. Provinces intérieures, détails sur le pays, sur les usages et les mœurs, sur les conversions, sur les dames chinoises, sur les idoles. A Foutchéou, le 10 février 1703, ibid., pp. 76-82. Traduites en allemand dans le *New-Welt-bott*, du P. Stockleim, III et IV, nos 66 et 84.

Chevallier-Baime, négociant, originaire de Savoie, mais fixé au Puy, né en 1826, a publié une série de feuilletons sur : *la Savoie*, dans le *Moniteur de la Haute-Loire*, en 1860.

Civiale (A.), fils du célèbre chirurgien (1), ancien capitaine du génie, né à Brioude, en 1821.

Les Alpes au point de vue de la géographie physique et de la géologie : voyages photographiques dans le Dauphiné, la Savoie, le nord de l'Italie, la Suisse et le Tyrol. Avec 14 héliogravures d'après les photographies de l'auteur et 2 cartes au 600,000e. Paris, Rothschild, 1882, in-8, 619 pp.

Coppin (Fr. Jean). Après avoir été officier, consul et syndic de la Terre-Sainte, se fit anachorète et vint s'établir en Velay, entre 1650 et 1660.

(1) C'est par erreur que le Dr Richond des Brus (*Biographie des médecins de la Haute-Loire*, A. VI, p. 159, note) a fait naître, à Paulhaguet, Jean Civiale : il est venu au monde à Salilhès, commune de Thiézac (Cantal).

Digitized by Google

Le bouclier de l'Europe ou la guerre sainte, contenant des avis politiques et chrétiens, qui peuvent servir de lumière aux rois et aux souverains de la chrétienté, pour garantir leurs Estats des incursions des Turcs et reprendre ceux qu'ils ont usurpés sur eux. Avec une relation de voyages faits dans la Turquie, la Thébaïde et la Barbarie, par le R. P. Jean Coppin, autrefois capitaine-lieutenant de cavalerie, consul des Français à Damiette et syndic de la Terre-Sainte, à présent visiteur des hermites de l'institut réformé sous l'invocation de Saint-Jean-Baptiste du diocèse du Puy.

Imprimé au Puy et se vend à Lyon, chez Antoine Briasson, rue Mercière, Au soleil, 1686 (1). Avec privilège du roi. 1 vol. in-4 de 496 pp., compris la dédicace à l'évêque et seigneur du Puy, Mgr Armand de Béthune. Exempl. à la Bibl. hist. du Musée du Puy.

L'ouvrage est divisé en cinq livres : I et II. *Bouclier de l'Europe.* Coppin ne rêve qu'une chose : chasser les Turcs des lieux saints et conseille sérieusement à son évêque de se mettre à la tête d'une nouvelle croisade. Le moment était mal choisi, on en conviendra, après la révocation de l'édit de Nantes, qui avait rallumé la guerre civile, fait sortir de France cent mille familles industrieuses et ligué l'Europe contre Louis XIV; III et IV, *Voyage d'Égypte ;* V. *Voyages de Barbarie, de Phénicie et de Terre-Sainte.*

Creyssent de la Moscille (l'abbé) *, mort sous la Restauration, à Brioude, avait été précepteur du duc et du comte d'Escars et membre de plusieurs académies.

*Observations sur l'Atlantide de Platon, de Bailly, par Crey**** (l'abbé). Insérées dans le *Journal des Savants*, février 1779 et imprimées séparément vers 1820, in-12. (Queyrard, *Supercheries littéraires*, 2e édition, t. I, col. 808 d.)

Barbier cite un ouvrage provoqué par celui de notre compatriote :

Examen critique des « Observations sur l'Atlantide de Platon, de Bailly, par l'abbé Creys... (Creyssent de la Moscille) ; *par l'abbé J.-B. Bonnand, ex-jésuite* ». Lausanne (Paris), Breton, 1779, in-12 de 53 pp.

Dorlhac de Borne (Alph.), directeur de l'école normale d'Auxerre, né au Puy.

Géographie physique, agricole, industrielle, commerciale, administrative et historique du département de l'Yonne. Auxerre, Gallet, 1869, in-8.

Espinchal (le comte Joseph-Thomas d'), né au château de Blesle, le 5 nov. 1748. Maréchal de camp en 1795, député aux États généraux par la noblesse de Riom. Émigra et commanda une partie de la coalition d'Auvergne, à l'armée des princes.

Journal de voyage et de faits relatifs à la Révolution, tenu par Joseph-Thomas d'Espinchal. A la Bibl. de Clermont-Ferrand (section des manuscrits, n° 211 *bis*) ; légué par le fils de l'auteur : M. Hippolyte d'Espinchal, de l'ordre de Malte.

Fargues (Henri), pasteur de l'église réformée, né près le Puy.

Les chutes du Niagara, d'après les observations les plus récentes. Paris, Grassart, 1870, in-8, avec grav. et 1 carte.

Ferrand (Jean), de la compagnie de Jésus, né au Puy, en 1586, mort à Lyon, en 1672.

Le bonheur de la ville d'Aix, représenté aux arcs de triomphes, dressés par elle en l'honneur du maréchal de Vitry, reçu en qualité de gouverneur

(1) Le libraire Claudin, bibliographe sérieux, a cité, dans ses catalogues mensuels, une édition antérieure : « Lyon, 1685, in-4. »

Digitized by Google

de Provence et déchiffré par l'explication des emblèmes, devises et chiffres y apposés par J. F. (*Jean Ferrand*). Aix, David, 1632, in-4. (Lelong, Bibl. de la France, n° 26,388. Sotwel ne cite pas cet écrit.)

Giraudet (Gabriel), marchand de la ville Nostre-Dame du Puy, se qualifiant prestre hiérosolymitain, fit un voyage en Terre-Sainte, où après un séjour de sept ans il en publia une relation sous ce titre :

Discours du voyage d'outre-mer au Saint-Sépulcre de Jérusalem et autres lieux de la Terre-Saincte, et du mont de Sinaï, qui est ès déserts d'Arabie, où Dieu donna la loi à Moïse. Lyon, chez Michel Jove, 1775, in-8 ; 2e édit., Lyon, chez Michel Jove et Jean Pillehote, 1577 ; cet ouvrage, dédié à la reine Louise de Lorraine, renferme un chapitre sur le concile de Clermont ; 3e édit. Tolose, A. et J. Colomies, 1583, pet. in-8 ; 4e édit. Paris, 1625, jouxte la copie de Troyes, 1625, pet. in-12, titre encadré.

L'auteur recommande aux pèlerins de se munir de trois bourses : l'une pleine de ferventes prières, l'autre de patience, la tierce pleine d'or et d'argent.

Il existe un livre d'Anthoine Regnault ayant le même titre, imprimé à Lyon aux dépens de l'auteur, 1573, in-4. avec figures sur bois et notes.

Giron (Aimé) *, membre de la Soc. des gens de lettres.

Voyage en Italie. Le Puy, typ. Marchessou, s. d., in-8.

La Noël des enfants à Rome. (Extr. de la *Haute-Loire*.)

Giron (Aimé) * et **Janicot**, Dr en médecine.

Pougues médical et pittoresque, avec 21 cartes. Paris, Matharez, 1881, 1 vol. in-18, 369 pp.

Grenier (Pierre-Antoine), professeur et journaliste, né à Brioude, en 1823, mort à Paris, en 1881.

La Grèce en 1863. Paris, Dentu, 1863, in-12.

Hedde (Isidore) *.

1. *Excursions en Suisse.* Lyon, 1872, in-8, vignettes, rapprochements entre la Suisse et le Velay.

2. *Géographie de la Chine, son enseignement, sa propagation, par un dictionnaire Chinois.* (L'explorateur de 1876.)

3. *Hoa-fa-ti-li-tchi, géographie chinoise et française, 1re partie de A à K, publiée aux frais du Ministère de l'agriculture et du commerce, avec caractères chinois.* 1876, 2e partie. Lyon, Pitrat, in-8, de 36 pp.

4. *Miscellanées. Wanderings in China et Indo-China ; description of the British Settlements in the Malayan states, Siam, Laboan, Rhio et Steam navigation to Australia ; one Monthof résidence in Java ; agriculture, industry trade et commerce ; Philipines Island ; On the Multicaulis or mulberry, tree at Manilla ; — notices of Cochinchina ; Accounts on Turon ; Marble mountains. Mysterious Caves and suboterranean pagodas ; Silk industry and genéral trade, Passage along the Broadway riverta-Whang Keou or the inside Chanel from Canton to Macao. Description of the Silk territory of Shun-li ; accounts of Changchau ; description of Fokien, province Scenery of the country and silk industry ; an excursion to the city of Su-chau, the focus of silk industry, the great emporium of manufacture and commerce for the interior of China..... in-18, Canton and the proprietors of the Chinese repository.*

5. *Saint-Étienne, ancien et moderne,* (Extr. de la Revue du Lyonnais) t. à p. Lyon, Gourdon, Saint-Étienne, Delarue, 1843, in-8, 2 pl. tiré à 100 exempl.

Hedde (Jean-Antoine-Philippe-Henri-Barthélemy), né en 1792 au Puy, mort à Paris, en 1877.

Digitized by Google

Observations sur la colonisation de la Régence d'Alger. Paris, 1834, in-8.

Hedde (Philippe) *.

1. *Guide de l'étranger à Saint-Étienne, avec des notes, le plan de cette ville et la carte industrielle du département de la Loire.* (Bibl. historique du Musée).

2. *Indicateur du commerce des arts et des manufactures de Saint-Étienne, avec un plan de la ville.* Saint-Étienne, 1830, in-8.

3. *Indicateur du commerce, des arts et des manufactures de Saint-Étienne, Saint-Chamond et Rive-de-Gier, précédé d'un aperçu sur l'industrie de l'arrondissement de Saint-Étienne.* 8e année. Lyon, Baron, 1838, in-8.

4. *Plan de Saint-Étienne ancien et moderne, avec une carte industrielle de la Loire et un tableau synoptique de la fabrique de rubans de Saint-Étienne pour 1845.* Saint-Étienne, 1845, in-8.

Mallye (Arthur) *, avocat à Brioude.

Souvenir d'un voyage (à Lyon et dans le midi de la France). Clermont-Ferrand, Pérol, 1845, in-8, 160 pp.

Nolhac (Pierre de) *.

Il viaggio, en Italia di Enrico III, re di Francia, et le feste a Venezia, Ferrara, Mantova e Torino, con illustrazioni. Paris, 1890, in-8.

En collaboration avec Angelo Solerti.

Peghoux (le Dr Aug.) *.

Promenade au Cantal. Clermont 1833, in-8, carte.

Pissis (Victor) *.

Souvenirs et impressions de voyage. Paris, Gosselin, 1836, in-8.

Polignac (Le Prince L. de), capitaine d'état major.

Notice sur l'état politique et social du pays des nègres. Manuscrits à la Bibl. du Musée du Puy. A. XXVI, p. 109. C'est le fragment d'un ouvrage, non encore livré à la publicité, sur lequel M. Béliben fut appelé à donner son appréciation.

Rapport sur la précédente notice, présentée comme titre d'admission à la Société acad. du Puy. A. XXVI, pp. 109-112. Le prince fut reçu avec les marques les plus vives de sympathie et de considération.

Tardif (Guillaume) *, lecteur du roi Charles VIII.

Julii Solini (1) *de mirabilibus mundi liber, cui titulus Poly histor., editus cura Guillelmi Tardivi, aniciensis.* In-4, s l. n. d. (vers 1472), 2e édit. Anvers, 1572, in-4.

Vaux (Louis de) *, lieutenant de vaisseau, de la famille du maréchal Jourda de Vaux.

Voyage aux îles Havaï ou Sandwich. A. XVI, pp. 397-448.

(1) Caius Julius Solinus, écrivain latin du IIIe siècle. Le Poly histor n'est qu'un extrait de Pline l'Ancien.

1169

Digitized by Google

Digitized by Google

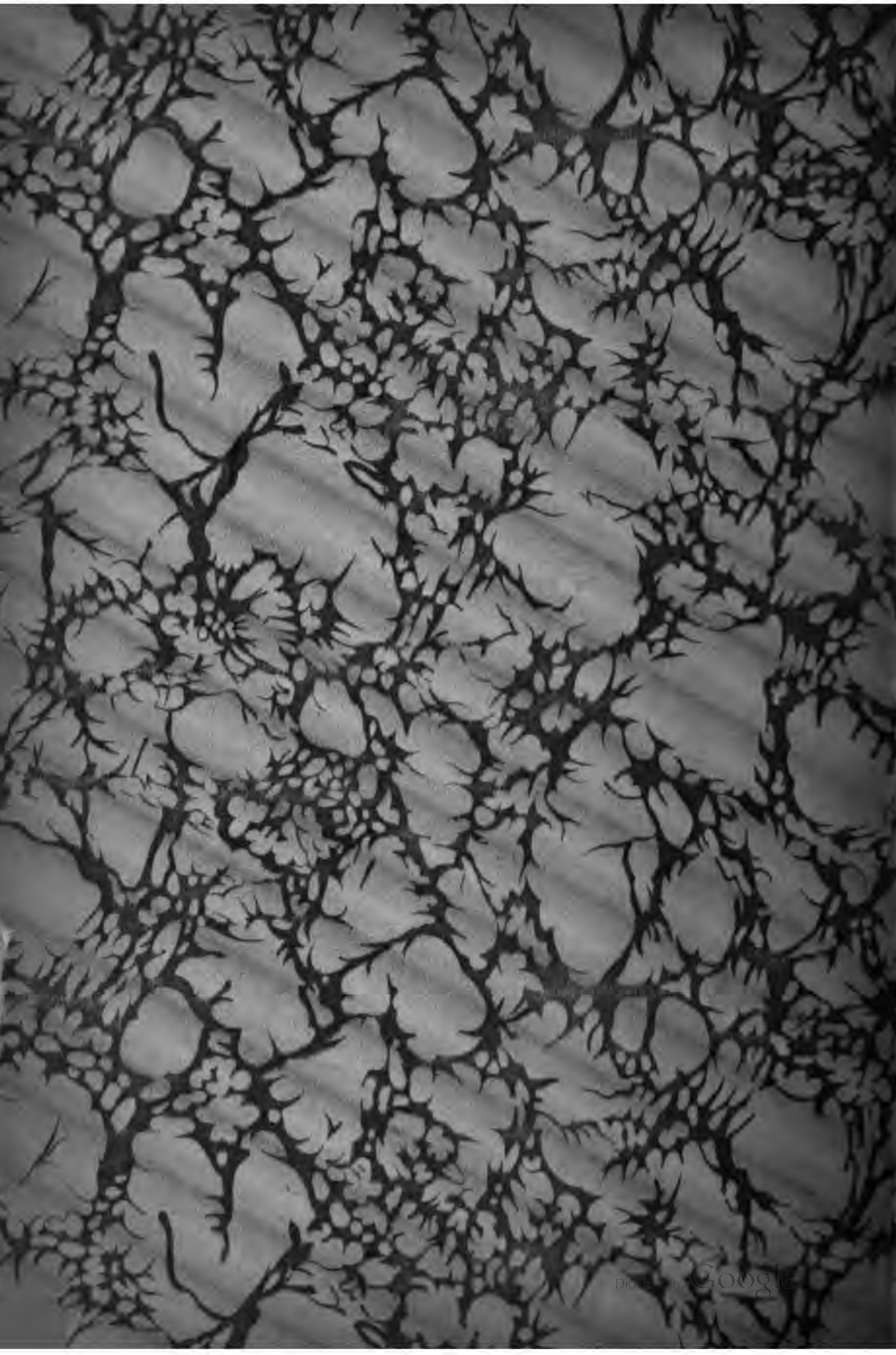
Digitized by Google

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

Digitized by Google

Digitized by Google